Bulletin

de la

Société archéologique

du

Finistère

tome CXXIII 1994

Ouvrage publié avec le concours
de la Direction des Archives de France,
du Conseil régional de Bretagne,
de la Ville de Quimper
et de la Ville de Douarnenez

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville, 29000 QUIMPER
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1994)

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Auguste Dizerbo Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Bernard Tanguy
Secrétaire général :	M. Daniel Collet
Secrétaires :	Mlle Annie Boucher Mlle Anne Brignaudy M. Serge Duigou M. Philippe de Kermadec
Trésorier :	M. Patrick Galliou
Trésorière adjointe :	Mme Lénaïg Carval

Membres du conseil d'administration

MM. Alain Boulaire, Alain Daniel, Hervé Glorennec, Henri Guillou, Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Josick Peuziat.

Membres honoraires

MM. Pierre Keraval et Yves Tanneau, vice-présidents honoraires

SOMMAIRE

Pages

ARCHÉOLOGIE: DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT. — Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1993 11

Notices d'archéologie finistérienne (année 1993)..... 53

Jean-Laurent MONNIER, Hubert MORLON, Auguste DIZERBO, Nathalie MOLINES. — Présence du faciès « colombanien » (Paléolithique inférieur) à Trez-Rouz en Crozon..... 125

Michel LE GOFFIC. — Le dolmen de Ti-ar-Boudiged en Brennilis.... 131

Jean-Yves ÉVEILLARD. — Les têtes en pierre de Lannorgat en Pouldergat et de Prat-ar-Rouz en Quimper-Penhars : deux sculptures présumées gauloises dans le sud-ouest du Finistère..... 163

Henri GUILLOU. — Le chemin des Poissonniers. Considérations inédites sur un itinéraire ancien..... 175

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (années 1993 - 1994)..... 197

Christian MILLET, Yves-Pascal CASTEL, Michel HUON. — Michel Le Borgne, architecte morlaisien de la Renaissance (1551-1582)..... 227

ESPACES, TERRITOIRES

Maurice DILASSER. — Antiquité de la petite troménie de Locronan ? 253

Laurent PLANCHAIS-LAGATU. — Les enclaves paroissiales en Basse-Bretagne. L'exemple méconnu de Plourin-Léon et des paroisses voisines (Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré)..... 263

Pages

HISTOIRE SOCIALE

Louis-Pierre LE MAÎTRE. — Les manoirs du canton de Bannalec : 1. Melgven 297

Jean-Paul PÉRON. — Une famille de magistrats de Quimper : les Silguy (2e partie) 353

SAVANTS FINISTÉRIENS

Louis CHAURIS. — Un pionnier des sciences de la Terre en Bretagne occidentale : le comte de La Fruglaye (1766-1849) 391

Marie-Thérèse LORAIN. — Guillaume Lejean voyageur-cartographe 405

A.-H. DIZERBO. — Les algologues finistériens du passé 439

LANGUE, LITTÉRATURE, HAGIOGRAPHIE BRETONNES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1994) 447

Robert LECLERCQ. — Une lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué. Prosper Mérimée victime d'un canular : le « manuscrit » de Guinclan 473

André DELALONDE. — A la recherche de saint Carantec 489

DOCUMENTATION

Chantal GUILLOU, Tanguy DANIEL. — Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1991) 513

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions :

Séance du 30 janvier 1993 561

Assemblée générale et séance du 27 février 1993 564

Séance du 27 mars 1993 566

Excursion du 18 avril 1993 : Morbihan 568

Excursion du 23 mai 1993 : Dans le pays fouesnantais 570

Excursion du 27 juin 1993 : Dans l'ouest des Côtes-d'Armor 571

Excursion du 12 août 1993 : Le Faou - Landévennec 574

Pages

Excursion du 26 septembre 1993 : Plouguerneau 575
Séance du 23 octobre 1993 578
Séance du 27 novembre 1993 580
Séance du 11 décembre 1993 581

Table des illustrations 585

ARCHEOLOGIE: DE LA PREHISTOIRE AU MOYEN AGE

P.-R. GIOT

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1993

Nos « ancêtres » lointains ont sans doute connu des accès de colère et des rixes, cependant il semble bien que ce n'est qu'à partir de la « domestication » des paysages, de la sédentarisation, de la construction de villages qu'il y a eu des problèmes de voisinage ou des luttes fratricides sous des prétextes quelconques sinon futiles comme l'amour-propre. Bref la « domestication » des paysages en renforçant les identités tribales (innées même dans les autres sociétés animales) a semé tous les motifs des guerres ethniques et des exterminations qui semblent le propre des humains.

Nos « ancêtres » sont un argument des patriotismes de clocher qui reflètent l'endogamie paroissiale des isolats d'il y a un ou deux siècles. En fait les habitants d'un coin de terre ne descendent pas plus des anciens habitants d'il y a deux millénaires que de ceux qui habitent à cinq cents kilomètres. Et pour ce qui est à l'ombre d'un clocher, un autre phénomène important a joué, qu'on oublie trop, c'est la fécondité différentielle. Parmi tous les individus qui naissent, non seulement jadis la mortalité infantile faisait ses ravages, mais beaucoup d'autres n'avaient pas de descendance par suite d'une mort précoce ou de leur état (ecclésiastique par exemple). Il y a déjà plus de vingt-cinq ans, et ce devrait être connaissance classique (1), les démographes généticiens avaient calculé que seulement 10 à 12 % des Français de 1789 étaient représentés dans la génération de 1880, toutes causes de fécondité différentielle accumulées. Si le même élagage s'est maintenu, dans la génération actuelle il ne devrait y avoir que des descendants de 1 % des Français de 1789, non compris tous les immigrés entre-temps bien entendu. Si l'on poursuit le même raisonnement en arrière, on voit que le patrimoine génétique d'une infime minorité seulement

(1) J. SUTTER, « Fréquence de l'endogamie et ses facteurs au XIXe siècle », *Population*, t. 23, 1968, p. 303-324. — A. JACQUART et R. NADOT, « Mariages consanguins et fertilité différentielle », *ibid.*, p. 325-332. — Déjà utilisés dans P.-R. GIOT, « Armoricains et Bretons, vingt ans après », *Annales de Bretagne*, t. 79, 1972, p. 103-118.

d'individus « ancestraux » subsiste de nos jours, mais, bien entendu, il s'est recombiné infiniment depuis. Dans des populations isolées, insulairement par exemple, on parle d'effet « fondateur » quand un ou quelques individus ont introduit quelques allèles particuliers dans la population et qu'ils s'y sont maintenus. Pour des populations aussi brassées et aussi nombreuses, ce peut être un peu différent ; mais, comme on dit, à la longue tous les Français auront l'unique patronyme Martin ..., quoiqu'en Bretagne, pour le moment, Le Gall et Le Roux soient plus portés (2) — les rouquins ne font qu'environ 1 ou 2 % de nos populations en moyenne.

Bref les personnes les plus enracinées d'une région ne descendent que de quelques-uns des lointains prédécesseurs, mais entre-temps ces « ancêtres » se seront copieusement entremêlés à plusieurs reprises et auront reçu tout autant d'apports extérieurs et « étrangers », progressivement et lentement instillés.

Le cannibalisme est à la mode, ainsi que les sacrifices

A la suite des traces de découpe des chairs révélées sur des ossements néolithiques de Provence (grotte de Fontbregoua), dans l'Ain (grotte du Gardon), en Charente (grotte des Peyrats à Agris) et dans d'autres sites européens, on y envisage des pratiques de cannibalisme rituel, quoique cette interprétation soit souvent contestée. On a signalé d'ailleurs des os humains fendus pour en extraire la moelle, tout comme les os animaux. Souvent on trouve aussi des inhumations de sujets qui ont subi des sévices, des blessures, sont entravés. Dans le Néolithique danois on connaît déjà des cas de sacrifices dans les marécages, souvent corde au cou et crâne fracassé ; il y a même un cas de dépôt dans un marais (Gammellung à Troldebjerg, Langeland) des os mâchonnés et fendus de cinq bœufs, quatre cochons, une chèvre, un chien et trois humains dont une femme de quarante ans (3).

Nous ne pouvons que déplorer encore qu'il reste si peu d'os humains dans nos dolmens, car il y a fort à parier qu'il y aurait des surprises. Dans les régions calcaires des Charentes et du Poitou, qui sont fort proches, on est plus favorisé dans ce genre. De même dans les régions crayeuses de l'Angleterre, qui sont également assez proches, les indications de sacrifices s'accumulent du Néolithique à l'âge du fer.

Les souterrains armoricains, associés aux enclos des habitats, ne semblent jamais avoir servi de lieux de sépultures. Nous nous sommes toujours interrogés sur le cas jusqu'ici unique du souterrain du Ruguéré en Plouvorn (4),

---

(2) G. Le Menn, *Les noms de famille les plus portés en Bretagne*, éd. Coop. Breizh, 1993, 256 p.

(3) *Digging into the past, 25 years of archaeology in Denmark*, Aarhus U.F., 1993, 312 p. (cf. p. 122-125, K. Ebbesen, « Sacrifices to the powers of nature »).

(4) D. Le Hir, « Fouilles faites par M. Amaury de Kerdrel dans les galeries souterraines sépulcrales au lieu de Rugéré, près Keruzoret, en Plouvorn », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. I, 1873, p. 111-114. — A. de Kerdrel, « Le souterrain de Rugéré en Plouvorn », *ibid.*, t. 24, 1897, p. 420-424.

où ont été trouvés jadis deux boîtes crâniennes d'individus encore assez jeunes, des fragments d'une autre (dont un frontal épais présentant une hyperostose frontale interne), des fragments d'humérus, de fémurs et tibias, une rotule et un calcanéum. L'état de conservation des surfaces de ces os n'est pas très bon, cependant rien n'incite à penser qu'ils ont pu être mangés ! Mais ils ont pu subir d'autres misères.

Il a cependant été signalé dans la tombe d'un tumulus d'époque campaniforme du Wiltshire (5) un cas de sépulture limitée à une tête complète, mâchoire comprise et quelques vertèbres cervicales. Rite doctoralement dénommé « céphalotaphie », et qui fait penser au traitement des reliques. Mais nous autres ostéologistes, avec nos collections anatomiques ou anthropologiques, nous sommes bien pareils...

Anthropologie de la mort

Depuis une bonne vingtaine d'années, il y a eu de nombreux travaux d'anthropologie, d'ethnologie et d'histoire anthropologisante autour des théories de la thanatologie (6). L'archéologie est, pour certaines périodes ou pour certaines régions, largement basée sur les pratiques funéraires, elle est très « nécrophage ».

Le traitement des morts

La faiblesse des interprétations que l'on fait des civilisations lointaines, dans le temps comme dans l'espace, vient de ce qu'on les transcrit machinalement selon nos us et nos coutumes, voire ceux de l'Antiquité classique gréco-romaine. C'est vraiment de la traduction-trahison. La fouille d'une structure archéologique recouvrant ou contenant des restes humains se décrit comme celle d'une « tombe » ou d'une « sépulture ». Il est plus impartial de parler d'un « traitement des morts ». Tout en évitant de faire un parallèle ethnographique impérieux, pensons aux sympathiques derniers Yanomani de la forêt amazonienne qui, comme bien des populations du monde, ont une pratique en deux temps. Certaines tribus brûlent les défunts et récupèrent les cendres, d'autres attendent que les os soient décharnés, avant de les brûler et les broyer. Puis, quelque temps après le décès, ces cendres sont collectivement consommées

---

(5) J.F.S. STONE, « A case of Bronze Age cephalotaphy on Easton Down », *Man*, 1934, n° 51-52. — *Wessex before the Celts*, London, 1958, 208 p. (cf. pl. 19).

(6) R. HERTZ, *Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort*, 1928, réédité dans *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, P.U.F., 1970. — F. HENSCHEN, *The human skull, a cultural history*, London, 1966, 168 p. — *Les hommes et la mort, rituels funéraires à travers le monde*, numéro spécial d'*Objets et Mondes*, la revue du musée de l'Homme, t. 19, 1979, 332 p. — Ph. ARIÈS, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Paris, 1975, 237 p. ; *L'homme devant la mort*, Paris, 1977, 642 p. — L.-V. THOMAS, *Anthropologie de la mort*, Paris, 1975, 540 p. ; *Le cadavre, de la biologie à l'anthropologie*, Bruxelles, 1980, 214 p. ; *Rites de mort, pour la paix des vivants*, Paris, 1985, 294 p. — E. MORIN, *L'homme et la mort*, Paris, 1976, 376 p. — N. DAVIES, *Human sacrifice*, New York - Londres, 1981, 320 p.

dans une « soupe » (manière de récupérer le phosphate de chaux...), et le nom du mort est définitivement oublié, interdit d'être prononcé : tout l'inverse d'un « culte » des morts et des « ancêtres », ou même de leur « souvenir ». Ce n'est pas non plus un cannibalisme funéraire, comme il s'en est pratiqué ailleurs.

Certes, quand dans un coffre ou un caveau de l'âge du bronze armoricain, sous un énorme tumulus si celui-ci subsiste, on trouve un squelette accroupi, on est en droit de penser à une sépulture individuelle, sous toutes réserves cependant. Quand on trouve dans un coffre deux squelettes, on pense à une sépulture double ou plutôt à deux successives ; quand il y a seulement quelques os d'un « prédécesseur » dans le coffre ou à côté, on pense à une « réutilisation », avec « réduction » du premier venu, comme dans les sarcophages mérovingiens ou carolingiens. Mais quand dans un grand caveau, sous un énorme tumulus, comme à Kersaint-Plabennec par exemple(7), on ne retrouve que les dents d'un jeune enfant, on est en droit de se poser des questions : s'agit-il d'une conservation différentielle qui fait illusion, d'une vraie sépulture pour cet enfant-là tout seul, ou bien encore d'un « cénotaphe » où l'enfant est un « substitut », voire un « bouc émissaire » ? Les choses ne sont pas si claires.

Avec les prétendues « sépultures » mégalithiques, les choses sont encore moins claires, et l'on a bien tort d'utiliser le terme « tombe » et ses variantes. D'abord on n'y mettait pas tout le monde, même au Néolithique final où des allées couvertes contiennent jusqu'à plusieurs centaines d'individus (8), dans les régions où les os se conservent bien. Là encore, après le cycle du décharnement naturel (ou artificiel, cela arrive aussi) des derniers inhumés, il peut y avoir des « réductions », des stockages différentiels des os, des « rôtissages » pour rendre les os restants propres avant leur groupement en « bottes », comme à Saint-Thois (9), voire bien d'autres manipulations et prélèvements.

Toujours dans les régions où les os se conservent bien, on trouve dans les talus ou les fossés des camps, des habitats et d'autres structures, des ossements humains dont on se demande la signification, et dont évidemment on ne connaît pas la provenance, interne ou externe à la communauté.

Bref, il est plus prudent de considérer les dolmens (ou du moins ceux de ces édifices qui ont contenu des ossements humains) comme des lieux de « traitement des morts », éventuellement transitoires ou pour des fins très variées.

En dehors des dolmens et des allées couvertes, ce qu'on appelle des « sépultures collectives non mégalithiques » nous apportent les mêmes enseignements, que ce soient des grottes ou des « maisons des morts », par exemple en bois (*Totenhütte* en allemand) dans divers groupes néolithiques de l'Alle-

---

(7) P.-R. GIOT et J. COGNÉ, « Fouilles d'un tumulus de l'âge du bronze au bourg de Kersaint-Plabennec », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 74, 1948, p. 80-85.

(8) C. MASSET, *Les dolmens, sociétés néolithiques, pratiques funéraires*, Paris, 1993, 180 p.

(9) C.-T. LE ROUX et Y. LECERF, « Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 108, 1980, p. 27-49.

magne moyenne, de la Thuringe à la Basse-Saxe (10). On y voit des exemples où les premiers enterrés ont été « purifiés » par le feu avant la mise en place d'une nouvelle série d'inhumations, elle-même éventuellement dérangée ensuite selon un autre traitement.

La mort et le traitement des haches polies

Que la « hache » polie, emmanchée ou non, ait été à la fois un outil et un objet symbolique ne fait pas de doute, comme les figurations dans l'art des dalles des dolmens ou des menhirs le montrent, tout comme les exemplaires de « prestige » par leur matière ou le soin de leur forme. On a parfois parlé de « culte de la hache » : c'est plutôt ce qui était derrière ce symbole qui pouvait être vénéré. Il y a aussi les haches pendeloques et les haches miniatures qui participent à ce symbolisme. On ne saurait oublier que le mythe des « pierres de foudre » ou céraunies aurait été retrouvé de l'Europe à la Chine et en Amérique.

Il est naturel de trouver sur des sites d'habitat, parmi toutes sortes de débris, des haches polies usagées ou des fragments. On en trouve évidemment dans des sépultures : en Armorique, au Néolithique moyen, les superbes objets, importés ou non selon leur matière, des chambres fermées des tumulus « carnacéens » ; au Néolithique final, on les rencontre plus généralement dans les sépultures collectives du genre des allées couvertes.

En dehors des objets usagés des habitats, dont une partie est fortuitement découverte par le remuement des terres arables, il est aussi découvert fortuitement des « haches » particulièrement soignées et intactes, n'ayant jamais servi, quelquefois avec leur gaine en bois de cerf ou leur manche en bois lors du dragage du fond des estuaires, ce qui ramène au thème des objets « votifs » jetés dans les gués (11). Lorsqu'il a été parfois trouvé une « cache » rassemblant plusieurs de ces beaux spécimens, on a toujours appelé cela un « dépôt ». Cependant on ne s'est jamais trop interrogé sur les beaux objets intacts découverts isolément, au moins en apparence (car peu de contrôles ont pu être faits aux lieux des trouvailles fortuites). Du fait de l'érosion du sommet des sols cultivés et des labourages modernes plus profonds, on les sort peut-être de fosses où ils avaient été également déposés comme « votifs ». Ce pourrait être aussi bien des objets de prestige perdus par des dignitaires négligents, ou rituellement lors de cérémonies impliquant une perte ou une exécration symbolique... On pourrait aussi penser à du « mobilier funéraire » accompagnant des sépultures en

---

(10) E. et A. HEEGE, *Die Häuser der Toten Jungsteinzeitliche Kollektivgräber in Landkreis Northeim*, Hildesheim, 1989, 88 p. et pl. — Exemples divers intéressants dans *L'homme préhistorique et la mort*, catalogue d'exposition, Conseil général de la Charente, La Rochefoucauld, 1986, 88 p.

(11) Quoique son information à l'époque sur l'Armorique ait été un peu obsolète, on lira avec profit R. BRADLEY, *The passage of arms, an archaeological analysis of prehistoric hoards and votive deposits*, Cambridge University Press, 1990, XVI-234 p. — R. BRADLEY et M. EDMONDS, *Interpreting the axe trade, production and exchange in Neolithic Britain*, Cambridge University Press, 1993, XIV-236 p.

pleine terre (tombes « plates »), puisque tout le monde n'était pas mis dans les dolmens.

A propos des haches plates en cuivre arsenié

Les haches plates en cuivre à l'arsenic sont des objets très mal situés chronologiquement dans nos régions, car elles proviennent toutes de découvertes fortuites dans des conditions peu claires ou sans contexte (12), de même que beaucoup de haches à rebords martelés. Cependant ces dernières se retrouvent dans les coffres et caveaux des sépultures du Bronze ancien. Alors, un peu par habitude, on attribue les haches plates au Chalcolithique, phase de transition qui, de courte, tend à devenir longue à son tour. De fait, il est possible qu'il y ait eu quelques associations entre haches plates et céramique campaniforme ; d'autre part, et surtout en Europe du Nord, mais aussi chez nous, on constate dans nombre de haches de combat perforées en pierre le reflet de prototypes métalliques. C'est que la métallurgie du cuivre est bien en place dans l'Europe du Sud-Est et dans le bassin des Carpathes vers 4500 ans avant notre ère ; d'ailleurs certains archéologues allemands considèrent tout notre Néolithique moyen et final comme du « Chalcolithique », comme tout le mégalithisme qu'ils perçoivent dans le dogme diffusionniste. De même que le dépôt d'objets en cuivre de Bygholm au Danemark se situe avant 3000, de même que les perles en cuivre assez répandues dans les niveaux de la culture de Michelsberg en Allemagne, Belgique et nord-est de la France. En Italie du Nord, la culture dite de Remedello, où il y a entre autres objets des haches plates à bords martelés commence selon les derniers travaux vers 3350. Et cela est confirmé par les dates nombreuses et précises obtenues pour l'homme momifié et conservé dans les glaces à 3 200 m d'altitude aux confins de l'Autriche et le Sud-Tyrol italien (13) ; au sujet de cette très intéressante découverte, il ne faut surtout pas se laisser abuser par des désinformations alarmantes diffusées par les médias. Cet homme avait une hache plate en cuivre très légèrement arsénié, emmanchée dans de l'if, attachée par des lanières de cuir ; son âge probable se situe dans trois fourchettes entre 3350 et 3100, la valeur la plus probable vers 3330 avant notre ère. De plus sa hache n'est pas un objet de « prestige », mais un outil utilisé et usagé.

C'est dire que les plus anciennes de nos haches plates sont peut-être bien plus précoces que l'on ne pensait, et que les haches en pierre soignées à bords équarris en soient des copies se confirme ainsi. Cependant comme la « hache polie » a été inventée indépendamment en bien des régions du monde, il ne faudrait pas pousser le raisonnement récurrent trop loin.

---

(12) J. BRIARD, « Les premiers cuivres d'Armorique, une réestimation », dans *Paléométallurgie de la France atlantique, âge du bronze (2)*, Rennes, Travaux du Laboratoire d'anthropologie, n° 35, 1985 (cf. p. 71-97).

(13) L. BARFIELD, « The Iceman reviewed », *Antiquity*, t. 68, 1994, p. 10-26 (avec la bibliographie en langue allemande). — K. SPINDLER, *The man in the ice*, Londres, 1994, XIV-305 p., 32 pl.

Anneaux-disques et bracelets en pierre

Des bracelets en pierre, de forme et de roches variées, existent depuis le Néolithique dans beaucoup de régions européennes. On a pris l'habitude de dénommer *anneaux-disques* ceux qui sont plats et larges en roches nobles (jadéite, serpentine et fibrolite), et *bracelets en schiste* ceux qui sont plus étroits et en roches plus communes, sans que cet usage soit constant, ni la répartition des formes rigoureuse (il existe aussi des bracelets en calcaire, etc., qui sont hors de notre propos et de nos régions).

Les quelques exemplaires en fibrolite sont restreints au Puy-de-Dôme, de sorte que leur origine locale est assurée car il y a d'excellents gisements sur place (les fibrolites armoricaines ne semblent pas avoir été utilisées ainsi : manque d'inspiration !). Une grande densité d'anneaux-disques en jadéite et serpentine étant connue dans le Piémont italien et le nord des Alpes françaises, il est vraisemblable, sous réserve d'analyses de contrôle, de penser que ceux qui ont été fabriqués dans ces matières nobles et qui sont répandus à travers la France jusqu'en Normandie, les îles Anglo-Normandes et dans le Morbihan, ont une origine dans les zones internes des Alpes riches en gisements. Dans le Massif armoricain, comme dans le Massif central, les petits gisements de roches hyperbasiques et de gabbros serpentinisés ne manquent pas, mais ils ne semblent pas avoir pu produire de gros blocs de serpentine noble, variété antigorite (par exemple la « serpentine de Saint-Brieuc » dont on a parlé au siècle dernier, venant en fait de Coëtmieux, est en fibres de chrysotile dont on n'aurait jamais pu faire des objets solides). Cependant dans le Cornwall britannique, le grand complexe du Lizard, à faciès variés, exploité depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours pour pierres ornementales, aurait pu présenter des faciès favorables. Quelques haches polies en fibrolite du pays de Léon qui sont arrivées dans le sud-ouest de l'Angleterre auraient pu être échangées contre de la serpentine du Lizard, mais ce ne semble pas avoir été le cas, et les anneaux-disques sont au surplus inconnus dans les îles Britanniques et en Irlande. Et le Finistère n'a jusqu'ici pas procuré d'anneau-disque en serpentine (14), les plus proches étant ceux de Guidel et de Languidic.

Par contre, la nature des anneaux et bracelets en « schiste » demande de sérieuses précisions, et nous avons cherché, sur ceux de Bretagne que nous avons pu analyser par diffractométrie X et examiner, si l'on ne pouvait déceler des tendances dans leur répartition. On doit y ajouter les quelques exemplaires de « pendeloques en croissant » ou « pendentifs arciformes » qui ont été réalisés au Néolithique final en perforant des fragments. La tendance de certains archéologues est de restreindre la fabrication des bracelets ou anneaux à une phase assez précoce du Néolithique et de considérer que les pendentifs arciformes ont été faits à partir de morceaux récupérés, bien postérieurement.

---

(14) P.-R. GIOT, « Répartition, matière et morphologie des anneaux-disques », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 56, 1959, p. 45-48. — C.-T. LE ROUX et Y. LECERF, « Découverte d'anneaux-disques à Gévezé, Ille-et-Vilaine », *Annales de Bretagne*, t. 78, 1971, p. 13-21. — M. PATTON, « Neolithic stone rings from the Channel Islands », *Société jersiaise, Annual Bulletin for 1990*, t. 25, p. 347-352.

Pour ce qui est du Finistère, tous les fragments que nous avons analysés sont en roches très basiques, alors que, lorsque l'on va vers la haute Bretagne, on n'a plus guère que des schistes métamorphiques du genre des « schistes tachetés » (auréoles de métamorphisme de contact autour des batholites de granite). Sans entrer dans des détails trop techniques, le fragment de Tréissény à Kerlouan (Commandant E. Morel) est en amphibolite un peu chloritisée (amphibole, feldspaths plagioclases, chlorite), celui du Kernic à Plouescat (Y. Lecerf) et les deux de Park-ar-Hastel en Tréguennec (G.-A.-L. Boisselier) en chlorite massive (très comparable à la chloritite de Ty-Lan en Plovan) ; le pendentif de l'allée couverte à entrée latérale de Lestriguiou en Plomeur (J. L'Helgouach) est en chlorite associée à un peu de muscovite ou mica blanc. Reste le problème des deux objets attribués par le commandant Bénard à un don de L. Le Pontois comme provenant de Loqueffret (ce qui est une pure affabulation, ils ont aussi bien pu être achetés chez un brocanteur ; au surplus le commandant Bénard avait soigneusement évité de les inventorier et immatriculer ; le fragment de bracelet est en chlorite avec un peu de mica, le pendentif arciforme avec davantage de mica et des opaques noirs, mais rien ne s'oppose à ce qu'ils puissent provenir de gisements de la région finistérienne ou proche). Au surplus, l'anneau-disque complet découvert à Poulic-an-a-dozic en Châteauneuf-du-Faou (A. Jarno) semble avoir été (ou est-il disparu ?) en roche similaire (15).

Quelques objets semblables découverts à Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-d'Armor) montrent des compositions assez voisines. On remarquera que les seuls deux fragments venant du tumulus de Tréguennec se trouvaient dans un contexte du Néolithique moyen ; seul l'arceau perforé de l'allée couverte de Lestriguiou est dans un contexte du Néolithique final ; le reste provient de découvertes fortuites en prospection. Si on veut vieillir ces objets, au moins dans un Néolithique moyen assez précoce et soit antérieur, soit indépendant des civilisations mégalithiques, ils se trouvent assez isolés. Et pourtant leur matière première provient très certainement des divers gisements de roches basiques de la contrée, ce qui montre une prospection déjà très poussée et un savoir-faire de la part de leurs fabricants.

Un matériau rare d'origine encore imprécise

L'opale résinite est une variété amorphe de silice hydratée, blanchâtre, et qui prend un joli reflet lustré sur ses surfaces d'éclatement, mais elle est très fragile. On en connaît des lames ou lamelles, toujours très jolies, sur un nombre limité de sites ou monuments (Le Lion d'Angers, Dissignac en Saint-Nazaire, Saint-Just, trois dolmens de Carnac, le dolmen B du cairn de Quélarn en Plobannalec, le tumulus de Park-ar-Hastel en Tréguennec, un dolmen de l'île

(15) Ch. BÉNARD LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, p. 268, fig. 31, reproduit un dessin de E. Morel, qui a vu l'objet et dont nous avons l'original, ses notes et une lettre de A. Jarno. Comme toujours, il faut prendre avec précaution les indications de cet ouvrage, notamment pour ce sujet p. 265. Le sujet est d'ailleurs invraisemblablement effleuré avec l'âge du bronze.

d'Yoc'h) et un nucléus à Saint-Nicolas-du-Pélem (16). On en connaît des filons hydrothermaux dans le Massif central, en lien avec des éruptions basaltiques ; on en a signalé jadis dans des formations serpentineuses des Côtes-d'Armor, le long du cisaillement nord-armoricain, mais cette source possible n'a pu être confirmée. Enfin dès minéralogistes la rapprochent de l'opale un peu rose imprégnant la magnésite (giobertite) de Quincy (Cher), qui est en un milieu sédimentaire. Bref, on se demande bien d'où celle qui a fourni les objets du Massif armoricain peut bien provenir, et s'il faut chercher aussi loin que la Haute-Loire, où la description est un peu différente (17).

Silexoïdes de remplacement

Pour remplacer le silex, on est habitué dans nos régions à voir l'utilisation de « grès lustrés » qui sont des quartzites fins d'âge cénozoïque, disponibles par exemple autour de Kervouster en Guengat ou vers le Moulin-du-Pont, au sud du bassin de Toulven, entre le sud de Quimper, Pleuven et peut-être un peu Gouesnac'h, et bien ailleurs. Dans ces grès lustrés, formés par bancs dans des sédiments sableux continentaux, il y a des silifications qui peuvent être assez fines.

Il y a une vingtaine d'années, les prospections du regretté Y. Le Moal sur des sites de surface de la région de Concarneau, et spécialement de Trégunc, firent apparaître, à côté d'éclats et d'outils en silex divers, toute une série de gros éclats et blocs — pas vraiment des pièces taillées bien caractéristiques — en une roche de silicification qui était d'autant plus clairement une meulière qu'on y voyait des fossiles caractéristiques de ce genre de formation, accident siliceux en milieu calcaire d'eau douce. Sur le moment on put craindre qu'il y eût là des fragments de meules de moulins à vent en meulière importée du Bassin parisien ; il y avait aussi des problèmes de stocks de pierres à fusil découverts du côté de Trévignon.

Mais, depuis fort longtemps, j'avais constaté que la baie de La Forêt constituait un autre bassin tertiaire entre failles prolongeant la cuvette de Toulven (18). Il n'est donc pas étonnant que la prolongation extérieure de la baie de La Forêt, en s'approfondissant, puisse contenir un remplissage cénozoïque avec des calcaires d'eau douce et des meulières. Cependant on n'y connaît que de l'Oligocène marin. Aux moulins de la Palue en Plomeur

---

(16) J. Le Carduner *et alii*, « Vestiges néolithiques découverts à Crecom en Saint-Nicolas-du-Pélem », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 9, 1992, p. 67-74 (bibliographie).

(17) F. Werth, *L'opale résinite de Saint-Pierre-Eynac, son contexte géologique et sa paléoéconomie*, mémoire de D.E.A., Aix-Marseille, 50 p., et *Préhistoire-Anthropologie méditerranéennes*, t. I, 1992, p. 55-60.

(18) *C.R.S. de la Société géologique de France*, 1946, p. 230-232.

(moulin à vent détruit en 1944, et moulin à eau voisin[19]), les nombreux fragments de meulière, dont des éclats parfois retouchés, montrent que les meuniers, qui devaient régulièrement « rhabiller » ou repiquer leurs meules au marteau à piquer et à la boucharde, savaient en faire de petits outils.

Dans le sud-est du Finistère on a employé quelquefois un tout autre genre de roche, du socle. Jadis cartée par Ch. Barrois sous le nom scandinave de « hälleflint » (feuilles au 1/80 000 de Quimper, Châteaulin, Lorient, Vannes), en minces bandes au milieu des « gneissites » ou granites mylonitisés, parfois aussi nommée par lui « pétrosilex », hésitant entre une nature sédimentaire et un « porphyre quartzifère » ; elle fut ensuite nommée « rhyolite » (2e édition de la feuille de Vannes ; et 1re édition du 1/320 000 par P. Pruvost, 1943). Lors de mes travaux géologiques (20), je les ai suivies avec intérêt sur le terrain et ai trouvé un complément de la bande au nord de la fosse Baie des Trépassés-Bannalec, près de cette dernière localité, les considérant moi-même comme rhyolites écrasées. Ensuite J. Cogné (21) a fait de toute la bande de mylonites la « zone broyée sud-armoricaine », où selon les points on passe de granites écrasés jusqu'à des ultra-mylonites à faciès pétro-siliceux, notant de beaux exemples de ce dernier faciès d'extrême écrasement dans la région de Pouldergat et dans celle de Bannalec (Kerveret, Louzouil). Enfin, plus récemment, P. Jégouzo a étudié dans son ensemble cette zone broyée sud-armoricaine, depuis dénommée « cisaillement sud-armoricain ». Bref, par places, de manière discontinue, ces ultra-mylonites à faciès pétro-siliceux donnent des matériaux utilisables, d'aspect assez variable, parfois violacés.

Quelques nouvelles datations de contrôle

Nous poursuivons nos efforts pour tirer le parti maximum de la fouille par G.-A.-L. Boisselier du tumulus de Park-ar-Hastel en Tréguennec, et en publier une monographie aussi documentée que possible, malgré les difficultés. Dans son matériel, nous trouvons cinq molaires de bovidé, trois molaires de cheval et deux molaires de chèvre ou mouton (mais pas les « os de porc » mentionnés dans sa publication). Les dents de bovidés ressemblent beaucoup à celles que découvrit P. du Chatellier dans les « habitations » qu'il avait fouillées à l'autre extrémité du relief du site. Nous avons sacrifié une dent de bovidé du tumulus pour une datation par accélérateur (c'est une opération onéreuse qu'on ne peut multiplier). Le résultat est clair : LYON-21 / OXA-4443 : 1025 ± 65 années conventionnelles avant le présent, soit l'intervalle en chronologie réelle 879 ± 1157 CAL. A.D. C'est la preuve d'une intrusion médiévale, entre la fin de l'époque carolingienne et l'époque romane. Il y avait aussi quelques grains de charbon de bois. L'étude anthracologique par D. Marguerie a montré qu'ils correspondaient tous à du hêtre, quatre fragments à faible courbure de branches à gros calibre, deux à cernes très courbes de branches plus faibles. Or,

(19) M. CHASSAIN, *Moulins de Bretagne*, Spézet, 1993, 315 p. (carte 15, nos 9-10).

(20) *Bulletin de la Société géologique de France* (5e série), t. XVIII, 1948, p. 3-14.

(21) *Schistes cristallins et granites en Bretagne méridionale, le domaine de l'anticlinal de Cornouaille*, 1960, 382 p., 25 pl. (cf. p. 214-217). [Mémoires du Service de la carte géologique].

dans la région armoricaine, le hêtre ne se développe vraiment que très tard. Ce que confirme la datation (il y en avait assez pour la méthode usuelle): LY-6226: 1415 ± 100 B.P., soit l'intervalle 428 - 855 CAL A.D. Compte tenu de l'âge du bois, ces deux datations peuvent se rencontrer dans un même intervalle, mais il peut y avoir eu des intrusions multiples sur le tumulus. Il y a juste un ou deux tessons qui pourraient correspondre. Bref, avant que le manteau de dunes médiévales ne vînt ennoyer les palus et leurs abords, il y avait par là des habitants. La maison de Kerguellec-Palud, avec beaucoup de poterie « onctueuse », fouillée également par G.-A.-L. Boisselier, est là pour le confirmer. Mais le bois de hêtre aussi près du littoral est un peu surprenant.

Remontons dans le Néolithique non perturbé. Pour compléter les datations intéressantes obtenues pour le dolmen à couloir oriental du cairn ruiné par la mer de l'îlot actuel de Roc'h-Avel en Landéda, nous avons cherché à dater l'occupation néolithique aux environs. Sous les estrans entre les îles Tariec, Bodec et Roc'h-Avel, les lambeaux de vieux sols sur les limons quaternaires nous ont donné ça et là des restes et fragments d'objets lithiques et céramiques se rapportant essentiellement, à première vue de leur aspect typologique, au Néolithique final. A près de dix mètres au nord du cairn de Roc'h-Avel, et donc à près de vingt mètres au nord de sa chambre nord, un creux du substrat rocheux contenait une poche de limon non encore érodée par les marées. Deux grains de charbon de bois qui s'y trouvaient pouvaient donner une réponse, d'où une datation par accélérateur: LYON-35/OXA 4540: 3930 ± 65 années conventionnelles B.P., soit l'intervalle réel 2578-2200 CAL. B.C. Cela indique bien une fréquentation des abords du cairn au Néolithique final, bien après sa construction, et confirme l'idée que le monument mégalithique fut édifié, comme les dates obtenues pour la chambre le montrent, au Néolithique moyen et assez précocement, sur un terrain vierge de toute occupation. L'intérêt de ces informations justifie bien l'effort financier qui a été fait.

Des poteries et de leurs constituants

A partir du Néolithique, la céramique joue un rôle considérable non seulement chez les populations qui les ont fabriquées et utilisées, mais aussi chez les archéologues qui les étudient, parfois au-delà de toute prudence méthodologique. De même que la typologie raciale, la typologie céramique peut devenir une escroquerie mentale... Il n'empêche que, sagement étudiés, les pots sont une excellente source d'informations palethnologiques, et la céramologie a beaucoup gagné des travaux ethno-archéologiques.

En dehors de leurs formes et de leurs décors, les pots sont une matière recréée essentiellement à partir du monde minéral. Ils sont une sorte de roche métamorphique artificielle (un rapide thermométamorphisme), formée à partir d'une « terre à potier » à constituants minéraux fins (et où des minéraux du groupe des argiles peuvent dominer, mais pas toujours : c'est pourquoi je suis prudent avec l'emploi du mot « argile »), et des inclusions plus grosses, naturellement présentes ou ajoutées volontairement (pour simplifier et alléger, on tend à appeler « dégraissant » les uns et les autres ; mais il peut aussi exister des ajouts

organiques). Nous autres, hommes des matières et des matériaux, nous avons deux principales approches analytiques : soit analyser chimiquement globalement un échantillon représentatif et homogénéisé, et en faire usage dans un raisonnement de type géochimique ; soit en analyser les différents constituants et leur agencement structurel comme on le fait pour une roche, notamment en lame mince étudiée sous le microscope polarisant, en y adjoignant toutefois beaucoup d'autres techniques adaptées aux problèmes, sélectionnées dans tout un arsenal de méthodes. La méthode géochimique globale convient pour les céramiques fines, très homogènes ; la méthode pétrographique s'adapte davantage aux poteries grossières, inhomogènes, où parfois les grains du dégraissant sont de véritables « pavés ». Il faut savoir allier les deux approches complémentaires et tous les autres outils dont on peut disposer plus ou moins aisément car, comme pour toute l'archéométrie, en dehors des difficultés éventuelles à obtenir des échantillons assez grands et représentatifs, il peut y avoir des contraintes financières.

Pétrographe de formation, je me suis toujours intéressé à cet aspect des poteries. Mais pour les poteries préhistoriques et protohistoriques, souvent peu cohérentes car peu cuites ou très altérées, on s'est longtemps heurté à des difficultés techniques pour obtenir des lames minces d'assez grande surface, comme à des problèmes de résines d'inclusion. Aussi, après une première phase de collaboration avec Guirec Querré (qui, grâce à son long stage chez nous, a pu obtenir un poste intéressant au Laboratoire de recherche des musées de France ; auparavant il avait fait son doctorat sur le socle de la Finlande), j'ai été heureux de voir Hervé Morzadec se consacrer à ces recherches pétro-archéologiques de haut niveau, tout en perfectionnant les méthodes les plus adéquates à nos besoins régionaux. Issu d'une famille de deux géologues d'origine finistérienne, et ayant acquis une formation pétrologique et géochimique, tout en restant géologue de terrain et archéologue de chantier, il a brillamment soutenu sa thèse de doctorat en archéologie et archéométrie à l'université de Rennes I, le 9 avril 1993 : *Pétro-archéologie des céramiques armoricaines du Néolithique à la fin de l'âge du fer* (22). Ce travail a nécessité en quatre ans la fabrication par ses soins de 2 500 lames minces de qualité et l'utilisation de bien d'autres méthodes sophistiquées d'analyse et d'examen lorsque c'était utile ; il a cherché à travailler sur un échantillonnage abondant et aussi représentatif que possible pour bien débroussailler les problèmes et les variations régionales et temporelles. Évidemment certaines catégories de constituants un peu banals sont moins faciles à caractériser (notamment celles qui comportent un dégraissant granito-gneissique, trop souvent, du fait de l'altération des feldspaths). Mais d'autres sont très éloquentes. Parmi les matrices d'origine sédimentaire, il y a les spicules de spongiaires des argiles plio-pléistocènes, mais aussi les frustules de diatomées ; on en trouve à toutes les époques avec des localisations voisines des gisements. D'autres types de céramiques seront confinés dans le temps, par exemple les céramiques du Néolithique moyen dégraissés à l'os ; les poteries campaniformes sont assuré-

(22) A paraître dans les *Travaux du Laboratoire d'anthropologie* de Rennes.

ment très intéressantes, avec des groupes locaux particuliers. Les poteries de l'âge du bronze, souvent plus grossières, sont moins informatives que celles, très abondantes, de l'âge du fer. Parmi ces dernières, il y a la proto-onctueuse du sud-ouest du Finistère ; parmi les poteries à cannelures multiples sur le rebord, trois groupes différents se distinguent. La poterie fine à cordons, auquel l'auteur avait déjà consacré une étude, originaire du gabbro de Lamballe, forme un autre beau groupe. Plusieurs ensembles régionaux ou locaux à dégraissant granito-gneissique peuvent être différenciés tandis que le nord du Massif armoricain présente plusieurs groupes à dégraissant à amphiboles. Un cas particulier est celui de quelques vases où le dégraissant contient des orthoses automorphes qui posent des problèmes minéralogiques.

Bien entendu, ce premier défrichement d'ensemble de problèmes jusqu'à présent abordés seulement de façon un peu trop ponctuelle sera suivi de riches récoltes, en fonction des matériaux qui seront disponibles pour de telles études approfondies, et des moyens en équipements comme en personnel pour les mettre en œuvre. Ce qu'on peut conclure, c'est, d'une part, qu'il n'est plus permis de ne regarder les pots que comme des objets de vitrine ou de tiroirs —ils ont bien d'autres choses à dire à qui sait les faire parler avec la compétence du pétrographe et du géochimiste — et que d'autre part cela, bien entendu, concerne tout autant les caractérisations et les origines que les techniques de fabrication, de décoration et d'enduction.

Roz-an-Tremen

Le cimetière dispersé de l'âge du fer de Roz-an-Tremen en Plomeur fut certes la plus intéressante des fouilles du Groupe finistérien d'études préhistoriques (23), mais aussi la plus insuffisamment publiée du fait de diverses circonstances. Des documents originaux de fouilles, sur papier de médiocre qualité, exposés au soleil dans les anciennes vitrines successives, humidifiés à d'autres moments, sont tombés en bouillie. Nous avions pu jadis en sauver quelques-uns : ce sont des plans de situation assez bien faits, qui localisent les îlots fouillés en 1919, 1920, 1921, 1922 et 1923, et quelques coupes de sols et des croquis de structures. En 1924 il n'y eut point de travaux ; mais d'autres îlots furent sondés en 1925, 1926 et 1927 dont on trouve mention en quelques lignes dans les procès-verbaux de l'association. Il aurait été trouvé, en plus de celles de l'âge du fer, des tombes gallo-romaines en 1925 et 1927, mais nous n'avons pas le matériel découvert, qui permettrait de justifier cette datation.

Nous avons fait la synthèse des données 1919-1923 en deux plans complémentaires (incorporant les plans de Théodore Monod de 1920 ; l'illustre naturaliste saharien, tout juste licencié ès sciences — et non encore docteur comme il fut imprimé ! — participa à cette campagne). Il s'agit de zones

(23) Ch. BÉNARD *et alii, Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 46, 1919, p. 185-196 ; voir aussi t. 48, 1921, p. 22-24, pl. 2 à 5, et t. 50, 1923, p. 93-96.

distantes de 45 mètres d'est en ouest ; il y avait encore d'autres squelettes environ 60 mètres plus à l'ouest. Le site s'étalait donc sur au moins 225 mètres le long d'un chemin d'exploitation entre parcelles, à peu près parallèle au chemin vicinal n° 2 de Plomeur à La Torche ; jusque vers 1970 ces champs étaient cultivés et n'avaient pas été ravagés par les résidences secondaires qui depuis ont « mité » le site qui se trouve en fait plus près du lieu-dit *Parc-Méen-Briz*. Il est à cheval sur partie des parcelles 65, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 82, 83, 84, 85, 86, 87 de la section B 1 du cadastre révisé. Un talus de bordure incurvé, à peu près nord-sud, limitait le site vers l'est, et il s'arrêtait vers l'ouest avant une fermette près de laquelle s'élevait jadis un tumulus ; au-delà, dans toutes les directions, il y avait eu d'autres monuments et découvertes, la densité des fréquentations successives, plus du tout perceptible de nos jours, ayant été exceptionnelle.

On voit sur notre schéma l'association des éléments. L'encart encadré se trouvait à 45 mètres à l'ouest de l'ensemble principal. L'association entre les urnes cinéraires, dont une cinquantaine auraient été reconnues, sans compter les tessons dispersés, se fait par une légère distanciation par rapport aux inhumations, dont sept ont été notées (dont deux avec les jambes croisées, ce qui implique des liens ; il est peu probable que Théodore Monod se soit trompé en les dessinant ainsi), d'orientations différentes, des petits coffres et tas de pierres, et les différents types de stèles. On notera près de certaines stèles des boîtes crâniennes isolées, six ont été comptées sur les plans, ce qui n'est pas sans faire penser à la pratique fort à la mode de l'âge du fer en Gaule des « têtes coupées », qu'on retrouve d'ailleurs sur un certain nombre de monnaies gauloises armoricaines. On a récemment signalé en Irlande un crâne isolé dans une fosse marquée par une pierre dressée de 0,63 mètre, datant de la fourchette chronologique entre -100 avant et +130 après notre ère.

La reconstruction de 8 m² en fosse (à la profondeur correspondant à celle du site par rapport au niveau du sol actuel) réalisée en 1923 pour la première salle du Musée préhistorique, tout en serrant sur un petit espace divers élements de ces deux îlots, rendait très fidèlement leurs particularités. La reconstitution de 3 m² en fosse (recouverte par autre chose du fait du manque de place depuis trente ans) réalisée en 1927 pour la seconde salle, utilisa des éléments trouvés en 1925 ou 1926 pour présenter un foyer crématoire et quelques urnes en train de se faire garnir, et qui auraient été trouvés, si nous comprenons bien, à 25 ou 30 mètres au nord-nord-est de notre schéma, non loin d'une énorme stèle hémisphérique détruite.

N'oublions pas que Roz-an-Tremen apporta la première démonstration claire entre l'association des stèles taillées et des sépultures de l'âge du fer, montrant définitivement ainsi que les « lechs » mal nommés étaient gaulois. E. Morel (24) conserva ce terme de « lech » ou « lec'h » tout en reconnaissant son incorrection, mais ce fut le commandant Bénard qui lui substitua le terme de « stèle gauloise » dans son livre de 1929 — c'est l'un des rares points positifs de

(24) Sur les lec'hs du pays de Léon, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Patrimoine archéologique de Bretagne, 1989, p. 71-105.

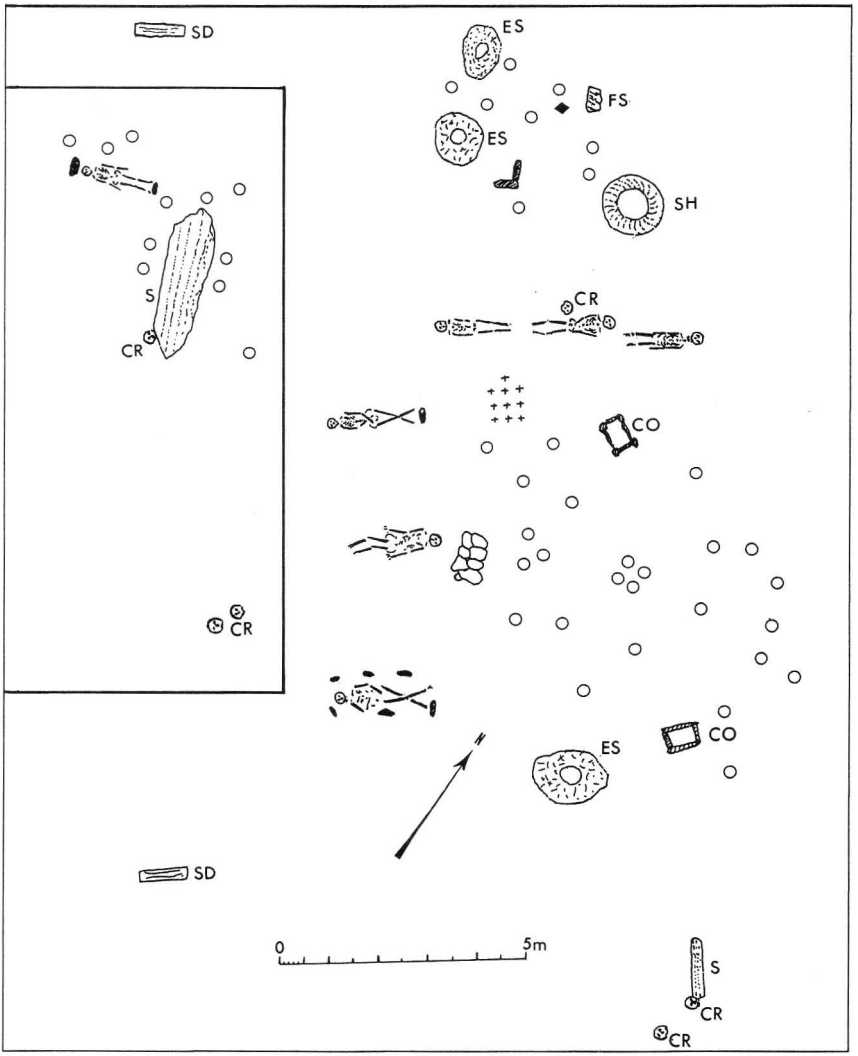

Fig. 1. — Nécropole de Roz-an-Tremen en Plomeur, synthèse des données sur deux îlots.

S : Stèles couchées.
ES : calage des embases de stèles arrachées et disparues.
SD : emplacement approximatif d'une stèle détruite.
CR : crâne humain isolé.
CO : petit coffre.
FS : fragment du sommet d'une petite stèle.
SH : fragment d'une stèle hémisphérique dont le reste était détruit.
O : urne cinéraire, complète ou écrasée sur place, en général couverte d'une plaquette rocheuse.
+ : traces de bois non brûlé.

cet ouvrage — ; d'autres auteurs ont proposé le terme de « menhir taillé », ce qui est vrai pour les stèles hautes, plus difficile à employer pour les basses. N'oublions pas qu'il n'y a pas si longtemps, des personnes qui ne se référaient qu'à la grande *Histoire de Bretagne* d'Arthur de La Borderie, croyaient encore que c'était des pierres tumulaires des anciens Bretons, ce qui n'est qu'un remploi de quelques-unes de ces stèles. C'est un bel exemple des « certitudes changeantes » (si l'on veut, des incertitudes permanentes) de l'archéologie.

A propos de l'emprunt malencontreux du mot « lech », « lerh » ou « lerc'h » imité du *llech* gallois compris comme pierre funéraire, si dom Le Pelletier cite Davies qui donne comme sens *lapis* (pierre), *scandula* (bardeau pour couvrir un toit), ou *tabula saxea* (dalle de pierre), nous trouvons dans le dictionnaire de Spurell-Anwyl, publié en 1848, *flat stone, slab, flag, slate*, dans le dictionnaire *Y Geiradur Mawr*, de 1958, simplement *slate*, ardoise. Le pays de Galles est riche en ardoises, mais décidément ce mot qui convient pour les dalles dressées des cimetières modernes du pays, où l'on inscrit le nom du défunt, ne convient absolument pas pour des monuments en granite qui n'ont pas du tout une forme plate. C'est un contresens évident.

Langues et gènes (suite)

Nous avons plusieurs fois fait allusion aux apports de la génétique moléculaire pour comprendre les affinités plus ou moins grandes entre populations, ce qui permet de ranger en grande partie au magasin des vieux accessoires périmés les constructions « raciologiques » de jadis. Mais les généticiens, à l'échelle mondiale, constatent une certaine correspondance entre les arbres phylogénétiques qu'ils peuvent calculer et ceux que, par ailleurs, on peut construire pour les groupes de langues (bien entendu avant l'effet des acculturations modernes). C'est comme si les langues se transmettaient presque comme des caractères héréditaires biologiques ; c'est évidemment un héritage culturel de parents à enfants avec relativement peu de modifications d'une génération à l'autre (dans les temps anciens sans doute, pour des jeunes esclaves faisant souche dans une autre ethnie ; ou des artisans nomades se fixant dans un peuple autre que le leur, par exemple, n'envisageons pas le phénomène sans doute plus légendaire que réel du rapt de femmes dans des populations très différentes). Bref, si les données biologiques et culturelles n'ont aucun lien obligatoire, tout se passait comme si statistiquement il y en avait jusqu'à un certain point, à l'échelle mondiale tout au moins.

W.F. Bodmer, qui est le participant britannique de l'équipe internationale de L. Cavalli-Sforza, P. Menozzi et A. Piazza, a été récemment invité à faire le point sur la génétique des populations « celtiques » actuelles (25), c'est-à-dire

(25) W. F. BODMER, « Sir John Rhys Memorial Lecture : The genetics of Celtic populations », *Proceedings of the British Academy*, t. 82, 1992, Lectures and Memoirs, p. 37-57. — Voir aussi : J. COLLIS, « Celtic fantasy, to describe the Scots, Welsh and Irish as Celts is both illogical and dangerous », *British Archaeological News*, Council for British Archaeology, mars 1994, p. 5. — L.L. CAVALLI-SFORZA, P. MENOZZI, A. PIAZZA, *The history and geography of human genes*, Princeton University Press, 1994, XIV-542 p., 548 cartes h.t.

des celtophones des îles Britanniques et d'Irlande. Il suggère que les « Celtes » de ces îles sont davantage un mélange des anciennes populations de l'extrême nord de l'Europe et sont très différents des « Celtes » antiques de l'Europe centrale. Donc dans ce cas relativement de détail, la transmission de la langue et de traits culturels s'est peu accompagnée de modifications génétiques. C'est un exemple des paradoxes auxquels il faut faire face.

Cela nous intéresse en Armorique, à la fois pour ce qui est de la « celticisation » protohistorique de nos populations, et pour ce qui est de l'arrivée des Bretons lors de l'Antiquité tardive et du très haut Moyen Age. En dehors du strict emploi linguistique (et peut-être de quelques traditions se transmettant facilement en même temps que la langue), les racines « celtiques » des uns ou des autres sont largement du domaine du mythe. C'est pourquoi je préfère le terme plus clair de « celtophones ».

Paléopathologie

Des méthodes de diagnostic de plus en plus fines (comme la microradiographie, l'immunologie et la biologie moléculaire en général) trouvent leurs applications dans l'étude des maladies observables sur les squelettes anciens (les causes des décès n'étant pas toujours celles des maladies ayant laissé des traces osseuses, ne n'oublions pas). Pour le moment, c'est surtout pour les ossements médiévaux et plus récents que les résultats sont probants, ainsi que pour les momies de toutes époques (26). Il faut que les échantillons examinés soient restés à l'abri de contaminations dans leur gisement, comme lors de leur fouille et de leur conservation après la fouille.

Céramologie médiévale

Depuis très longtemps nous avions accumulé des informations sur d'autres céramiques médiévales et postmédiévales que notre chère « onctueuse », car on en trouve un peu lors de n'importe quelle prospection ou de n'importe quelle fouille préhistorique ou protohistorique ; de plus, le site de Saint-Urnel nous avait ouvert des perspectives sur des productions carolingiennes locales, et ensuite nos fouilles à l'île Lavret près de Bréhat achevèrent de caractériser les productions respectives de Lamballe et de Pabu-Guingamp. Aussi avait-on mis en route un programme de pétro-archéologie des poteries médiévales de types assez grossiers pour se prêter à ce genre d'analyses (étant entendu que les poteries fines sont mieux cernées par les méthodes chimiques) et présenté quelques conclusions et perspectives au congrès d'archéologie médiévale de

(26) Voir par exemple la nouvelle revue spécialisée : *International Journal of Osteoarchaeology*, t. I, 1991 et la suite. — P.-L. THILLAUD, P. CHARON, *Lésions ostéo-archéologiques, recueil et identification*, Sceaux, 1994, 80 p.

1985 (27). Entre-temps s'était mis en place un projet collectif de recherche « ateliers de potiers médiévaux bretons », présenté en 1984, et ayant fonctionné de 1985 à 1989 d'un côté par des prospections et dépouillements toponymiques (28), de l'autre par des fouilles d'ateliers de potiers — surtout en haute Bretagne — et par nos travaux de laboratoire (de moi-même et successivement de G. Querré puis de H. Morzadec). Depuis la remise des manuscrits en 1990, la publication se fait attendre, le retard étant en partie dû aux départs vers d'autres régions des deux « coordonnateurs » successifs, M. Barrère puis F. Fichet de Clairefontaine. H. Morzadec et moi-même avons rédigé deux importantes contributions, l'une sur la poterie onctueuse — mise au point le plus à jour, bien illustrée —, l'autre sur la caractérisation pétrographique des céramiques bretonnes, avec des planches typologiques de poteries non étudiées dans le volume par ailleurs (La Poterie-Lamballe et Pabu-Guingamp) et des planches en couleurs de microphotographies de lames minces.

De tout cet effort et de ces examens, retenons ici quelques points, concernant surtout la Bretagne occidentale. D'abord, il apparaît qu'en plus des centres potiers connus et ayant encore fonctionné au XIXe siècle, mentionnés dans les listes de E. de Fourcy (29) ou les répertoires de H. Tardy, et quelques autres références publiées, il a dû exister, au cours des siècles, des quantités de lieux où l'on a fabriqué de la poterie épisodiquement ou lors d'une courte période, et qui ne sont pas détectables non plus par la toponymie ou la microtoponymie. De sorte que le hasard des fouilles, des prospections fait rencontrer de-ci de-là des séries de tessons plus ou moins abondantes, momentanément isolées. Je pense par exemple à des petites séries diverses récupérées lors des destructions du château des barons du Juch, ou encore à des grosses séries provenant de prospections entre Poullan, Meilars et Beuzec-Cap-Sizun. Par ailleurs, ce qui est sorti des ateliers dispersés d'Ergué-Gabéric semble bien mal défini ; quant aux potiers d'Ergué-Armel, Locmaria et environs, avant les faïenciers, ce semble être multiforme et peu clair. Il en est de même pour Lannilis, Landivisiau, entre autres points (Lesneven est douteux). Une grosse difficulté provient de ce que la plupart de ces productions ont eu largement des dégraissants granito-gneissiques, à minéraux peu caractéristiques, sauf si l'on a la chance d'avoir dans ses lames minces soit des feldspaths déterminables, soit des grains de minéraux plus rares et plus caractéristiques de tel ou tel massif de granite ou de bande de gneiss. Il est rare, avec ces fabrications granito-gneissiques assez ubiquistes, que les caractères visuels — coloration, grosseur et agencement des grains de quartz, etc. — valables pour des petites séries partielles, soient bien caractéristiques de l'ensemble des productions des divers potiers d'un même secteur et au cours des temps. Bref, il faut pouvoir assembler

(27) « Quelques productions céramiques médiévales de Bretagne : les incidences des caractéristiques minéralogiques », dans *La céramique (V^e-XIXe siècle)*, Actes du 1er congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 1985), Caen, 1987, p. 149-156.

(28) L. LANGOUËT et Ph. LANOS, « Informatique et microtoponymie dans l'étude des ateliers de potiers médiévaux et postmédiévaux », *Les Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. 15, 1987, p. 1-8.

(29) E. DE FOURCY, *Carte géologique du Finistère*, Paris, 1844, 196 p.

des séries autres que des petits tessons de panses ou de parties typologiquement peu informatives, pour avoir des idées sur les formes. Enfin, on voit que les microtoponymes avec poterie-*poderez* ou potier-*poder* sont peu abondants en plusieurs régions de basse Bretagne, de manière inquiétante parfois et que, pour certaines localités où on les trouve, on n'a repéré jusqu'ici aucune production. Inversement, il est des centres potiers bien connus qui n'ont eu aucune influence sur la microtoponymie.

Enfin, et surtout pour les sites du bas Moyen Age ou postmédiévaux, il faut tenir compte d'importations plus ou moins lointaines, dont certaines sont faciles à caractériser, et d'autres difficiles. Mais répétons-le, dès qu'il s'agit de poteries fines, à pâte très égale et homogène, s'il n'y a pas de spécificités typologiques, c'est surtout par l'analyse chimique qu'on aboutira à condition que les produits de départ aient déjà été déterminés par cette méthode et que les productions aient été assez homogènes pour que ce puisse être fiable.

Protestation sémantique

Les différents dictionnaires Larousse, rédigés au début de ce siècle sous la houlette de Claude Augé, définissent la *préhistoire* comme « l'ensemble des travaux faits sur les époques qui ont précédé les temps historiques », privilégiant en quelque sorte l'adjectif *préhistorique* (« *Le Préhistorique, antiquité de l'Homme* » est le titre d'un ouvrage célèbre de G. de Mortillet, publié en 1882, substantivant cet adjectif). Les dictionnaires Robert, de rédaction plus récente, définissent la préhistoire comme « ensemble des événements concernant l'humanité avant l'apparition de l'écriture, de la première métallurgie ».

On voit que c'est par un détournement complet de sens qu'on se sert commercialement de ce terme pour des époques géologiques antérieures au Quaternaire. L'excellent paléontologiste S.J. Gould (30) nous informe qu'aux États-Unis, c'est une bande dessinée populaire des années 1940, avec pour héros Alley Oop, un Néanderthalien chevauchant un brontosaure, qui a répandu cet anachronisme de plus de soixante-dix millions d'années. Les caricaturistes français l'ont popularisé dans les années 1950.

Je définirais plus volontiers la préhistoire comme l'anthropologie (au sens large) des hommes sans histoire, des peuples et individus sans noms.

Autre remarque : tout le monde se met à faire, après l'avoir ignorée pendant des décennies, de « l'archéologie du paysage », mais on confond celle-ci avec l'archéologie dans le paysage, l'intégration des reliques du passé dans les pratiques subséquentes.

---

(30) S.J. GOULD, *La foire aux dinosaures, réflexions sur l'histoire naturelle*, Paris, 1993, 493 p. (cf. p. 83, 88, 89) [édition originale, 1991]. Les nombreux ouvrages, souvent des recueils d'articles de cet excellent vulgarisateur, traduits en français et très accessibles, sont de lecture indispensable pour tous les érudits et archéologues.

Une attache d'anse intéressante

Vers 1935, l'ancien gardien du Musée préhistorique, Jean-Louis Courrot, récolta auprès de cousins habitant près du village de Saint-Vio, en Tréguennec, une curieuse petite figurine en laiton (MPF 2709), supposée venir de près de ce village (on ne peut exclure non plus les environs du Stang en Plonéour-Lanvern, de l'autre côté de l'étang de Saint-Vio). Nous avions publié cette pièce d'applique ayant servi d'attache d'anse en 1964 (31), avec beaucoup de bémols pour une production « fruste » ou provinciale antique ou du haut Moyen Age. La publication d'une collection léguée au musée de Châlons-en-Champagne (32) a réglé le problème. Il s'agit d'une attache d'anse d'une « puisette » du

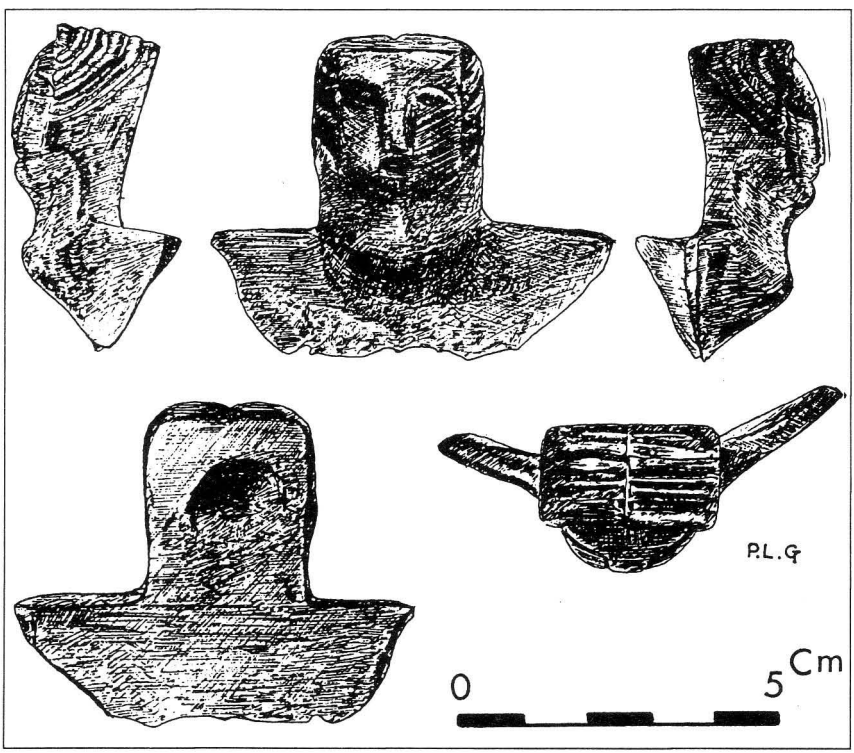

Fig. 2. — Attache d'anse de Saint-Vio en Tréguennec.

(31) *Annales de Bretagne*, t. 71, 1964, p. 75-77. Analyse récente par J.-R. Bourhis.

(32) J.-P. RAVAUX, *Musée de Châlons-en-Champagne. Collection archéologique de Mme Perrin de La Boullaye*, 1992 (cf couverture, pl. XI et 247 n° 1371) : c'est le *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° 4, 1991.

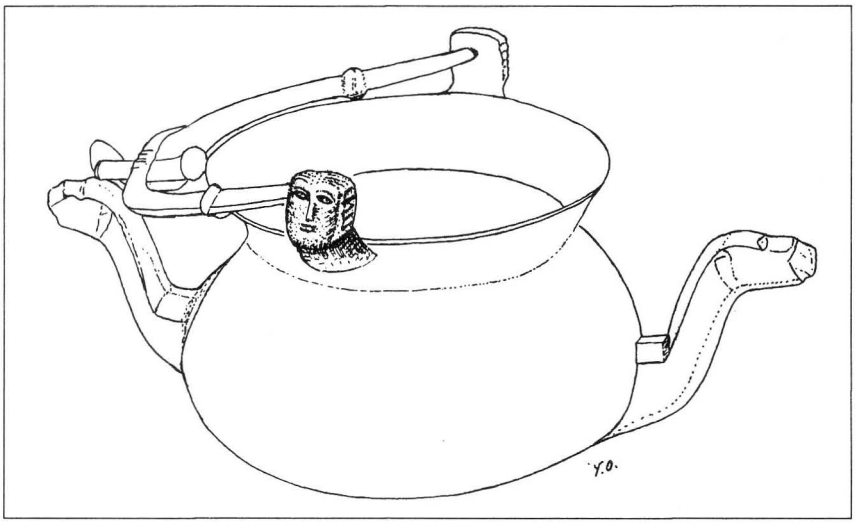

Fig. 3. — L'attache de Saint-Vio telle qu'elle devait être sur une puisette, d'après l'exemple de celle du musée de Châlons-en-Champagne.

XVe siècle, un bel exemplaire en laiton, avec des attaches pratiquement identiques, alors que celle du musée de Cluny (33) a des attaches qui ne sont pas en forme de tête humaine ; il y a aussi une puisette au musée des Arts décoratifs. Sur l'exemplaire complet, les extrémités des deux goulots sont en forme de têtes de chien ; l'anse est surmontée d'un anneau ; la hauteur, anse baissée, est de 13,3 cm, anse relevée, de 19 cm ; la longueur est de 28,8 cm, la largeur de 17,5 cm. La puisette de Saint-Vio devait avoir des dimensions voisines. Elle n'est pas cependant issue du même atelier : la chevelure, le nez, l'inclinaison des yeux sont ciselés avec des petites différences, qui ne permettent pas de dire laquelle est plus « fruste » que l'autre. Que pouvait faire un tel objet aux bords des palus de la baie d'Audierne ? Récupération sur une épave, dans un manoir ou dans une chapelle comme celle de Saint-Vio lors d'une période de troubles ?

Il est à noter que l'on rencontre plus fréquemment dans nos régions des petites marmites en cuivre ou laiton, avec trois pieds en bronze, de types que l'on date le plus souvent aussi des XIVe-XVe siècles environ.

Il est d'ailleurs curieux de constater combien les objets médiévaux courants de nos régions ont peu été décrits et mis dans leurs contextes ; on s'est hypnotisé sur les œuvres d'art. C'est tout l'inverse du travail des archéologues qui sont avant tout intéressés par la vie quotidienne et en particulier par celle des gens les plus modestes. D'où bien des confusions.

---

(33) E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné du mobilier*, t. 2, p. 148 (reproduit dans *Encyclopédie médiévale*, d'après Viollet-le-Duc, t. II, 1979, p. 693-694).

Machines à laver, pressoirs à cidre ou pierres gravées ?

Un bel exemple est celui des dalles de pierre, de l'ordre du mètre carré, sur lesquelles on a gravé profondément des rigoles en forme géométrique, avec une évacuation vers un bord. Le plus souvent il s'agit d'un cercle, avec à l'intérieur par exemple une croix. Parmi d'autres, il en a été signalé une en granite, de ce

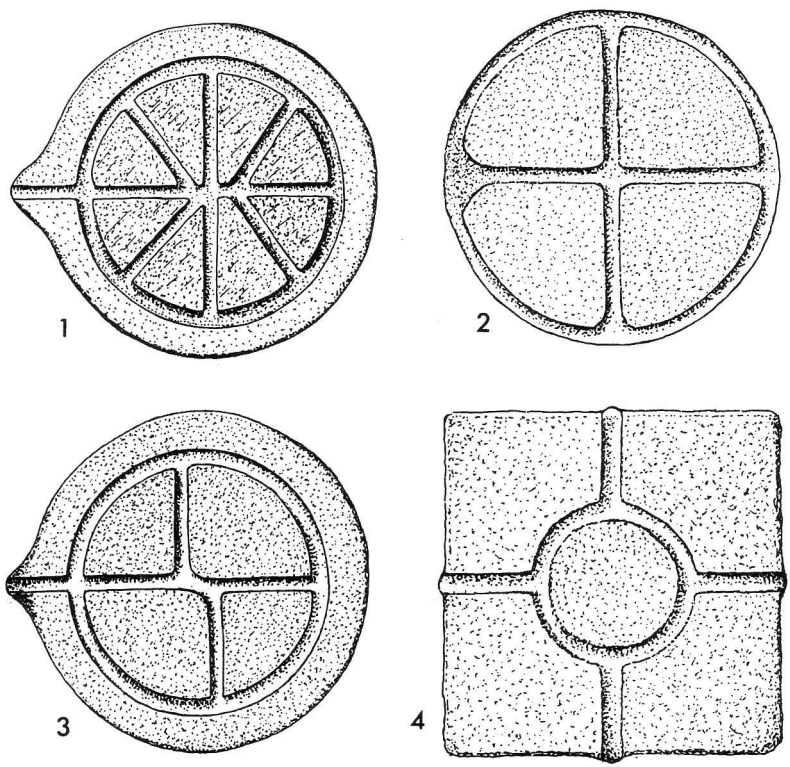

Fig. 4. — Dalles servant de bases à des « machines à laver » traditionnelles.
1. granite, Saint-Évarzec. 2. schiste, Lannourzel, Plougastel-Daoulas. 3. granite, Ergué-Gabéric. 4. granite, Plogonnec.
Diamètre moyen des cercles : 0,50 m. Ce ne sont pas des « symboles solaires » !

style, en Ergué-Gabéric, dans la presse en 1973, avec des détails sur son utilisation encore au début du siècle. C'était un fond pour la récupération d'eaux de lessives à la cendre ; on y adaptait une baille tirée d'une barrique dont on avait ôté le fond et dont ne subsistaient que les douvelles. On y empilait le linge (qu'on faisait deux fois par an), entrelardé de cendres et arrosé d'eau très chaude. L'eau récupérée à la base servait d'engrais potassique.

L'article du journal, très bien fait, sur la pierre d'Ergué-Gabéric (34), non signé, donne le nom breton de l'engrais, *ar cloag* (non retrouvé dans les dictionnaires), celui, classique, de la cendre de bois, *ludu tan*, mais pas ceux de la pierre ou de toute la « machine à laver » (il ne faudrait pas employer le mot « lessiveuse », car celui-ci implique la mise sur feu et l'ébullition). Nous en avons vu une presque identique récemment, en limite nord de Saint-Évarzec, mais avec huit rayons au lieu de quatre.

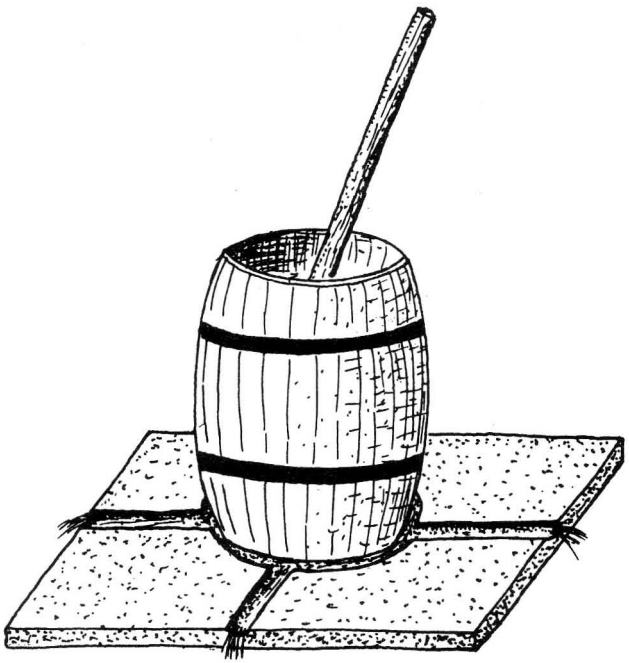

Fig. 5. — Schéma de la « machine à laver », d'après les descriptions des personnes en ayant vu en usage au siècle dernier.

Une barrique sans fond est encastrée dans la rainure circulaire de la dalle rocheuse servant de base. Le bâton servait à tasser le linge sale et les couches de cendre de bois. L'eau chaude était rajoutée par le haut ; à la place des cendres, elle pouvait être savonneuse lors des plus récentes utilisations. L'écoulement de l'eau sale se faisait par la ou les rigoles d'évacuation.

Dans les années 1950, un autre bref article de journal avait signalé que le curé de Taulé avait fait une découverte analogue dans une dépendance de son presbytère. Il s'agissait d'une maçonnerie circulaire, haute de 0,30 m, couverte d'une grande dalle circulaire d'un diamètre de 1,20 m, et bordée intérieurement d'une gorge peu profonde débouchant sur un creux d'évacuation. Et, le 28 mai

(34) *Le Télégramme* du 11-12 août 1973, édition sud-Finistère, p. 6.

1961, un chef scout de Douarnenez, G. Conan, nous avait décrit une pierre de ce genre, à gorges en forme de « croix celtique », qu'il avait vue dans une ferme près de Saint-Théleau en Plogonnec et dont un vieux cultivateur lui avait fourni le mode d'emploi, ayant vu sa grand-mère s'en servir. Il précisait que ces dalles pouvaient, dans cette région, être aussi bien en granite qu'en schiste.

Nous connaissions bien ces objets, sans savoir, avant ces informations de G. Conan, des deux suggestions qu'on nous faisait — « machine à laver » ou « machine à faire le cidre » — laquelle était la meilleure. Notre collègue Charles Le Gall connaît la version « pressoir à cidre » à Mezouguen en L'Hôpital-Camfrout.

En effet, en 1929, Pierre Romain-Desfossés fit acquérir par l'Institut finistérien d'études préhistoriques une dalle de ce genre, en schiste de Plougastel, et qu'il prenait pour un « signe solaire » préhistorique. Pesant 380 kg, désignée « pierre ancienne préhistorique », elle fut transportée par chemin de fer pour 39,30 francs en port dû de Dirinon à Pont-l'Abbé, et avait été achetée, transport compris jusqu'à la gare de départ, 130 francs. Un dessin et un frottis de P. Romain-Desfossés nous précisent qu'elle venait de Lannourzel en Plougastel-Daoulas. Sur une plaque allongée en schiste, elle se présente comme un tracé circulaire d'un diamètre extérieur de 53 cm, d'une largeur de 2 à 3 cm, d'une profondeur moyenne de plus d'un centimètre, à fond piqueté, avec à l'intérieur quatre rayons en croix, plus larges, s'élargissant un peu aux raccords avec le cercle, sans doute pour faciliter la circulation de l'eau. Puis, entre les 11 et 20 septembre 1931, nous avons des traces comptables de l'achat, pour 206,90 francs frais compris, et du transport par chemin de fer d'une « deuxième pierre de Plougastel » et de remboursement d'autres frais à un nommé Nicolle à Plougastel (total 31,45 + 21,35 + 41,75 francs) ; cette deuxième pierre doit être celle qui comporte un cercle et quatre rigoles d'évacuation sans rayons internes sur une autre plaque de schiste, arrivée également à Penmarc'h. Elle provient de Roc'h-Quenezen en Plougastel.

Des vrais rochers gravés ?

Des confusions sont venues de ce que P. Romain-Desfossés, entré en 1929 à l'Institut finistérien d'études préhistoriques, a fait des frottis de diverses dalles gravées, sans localisation précise d'origine en Plougastel-Daoulas, où il fit beaucoup de prospections. En tout cas, à peine réglée l'affaire du « signe solaire » de Lannourzel, les 7-9 août 1929, il est question dans une lettre du 4 septembre de l'éventualité d'achat d'une autre pierre dans les environs de Bodon, lieu-dit toujours dans le sud-ouest de la commune, mais plus près du bourg ; cela sans confirmation ultérieure. C'est l'époque où Miss Collum et Sir Robert Mond fouillaient la motte féodale de Loperhet, convoitée par P. Romain-Desfossés, mais qui leur avait passé la main. Et une lettre du 3 octobre 1929 relate la visite qu'il fit faire à Sir Robert aux sites qu'il avait découverts près de son manoir de Kerérault, comme aux enceintes de Tréastel et aux cavernes où il prospectait et où il avait trouvé une dalle couverte de cupules.

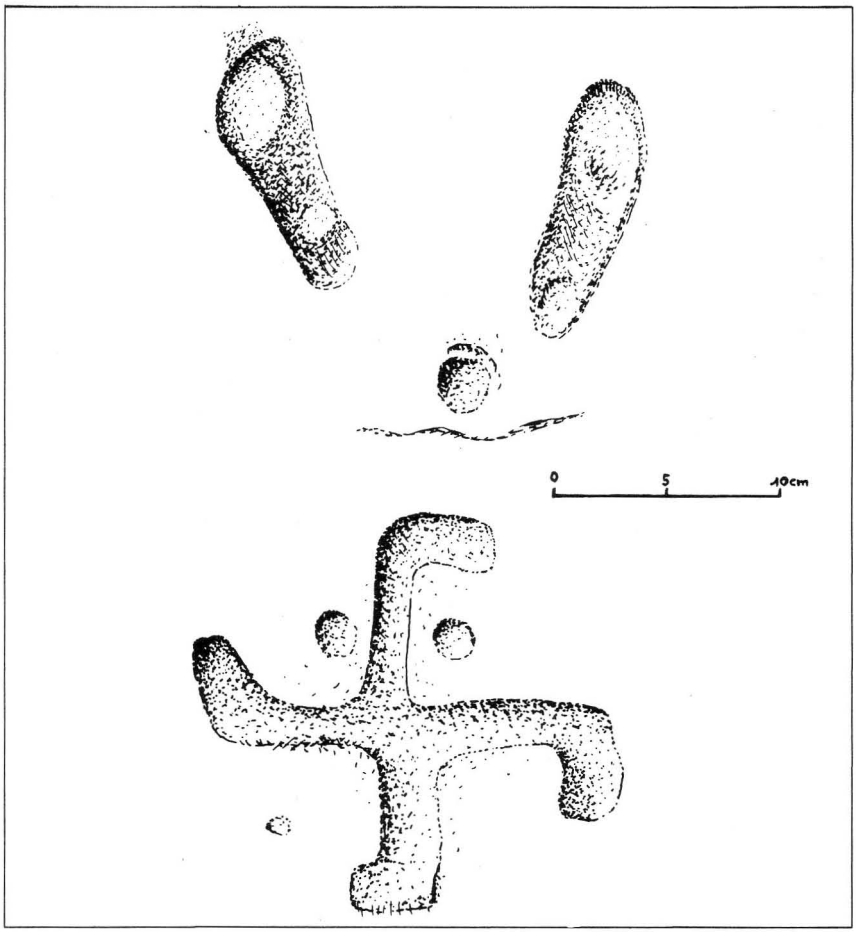

Fig. 6. — Gravures sur des rochers de Plougastel-Daoulas, d'après des relevés de P. Romain-Desfossés, 1930.
Pédiformes et cupule ; svastika et cupules.

Une lettre du 27 mars 1930 sur ce même thème de ses prospections mentionne « le cromlech de Keraliou », des « pierres à cupules, une dalle de quartzite à trois cupules, un polissoir et une arme gravée identique à votre figure B 282 du Mougau ». Une autre lettre du 27 mai 1930 mentionne l'envoi (joint sans doute) des « épreuves de gravures » pas encore assez au point pour une publication. Nous avons en effet des frottis-dessins rehaussés d'aquarelle montrant l'un un ensemble de deux « signes pédiformes » avec une cupule vers leur point de convergence ; un autre avec un svastika, symbole solaire s'il en fut, avec des diamètres de 35 et 36 cm ; la présence de deux cupules nettes de part et d'autre d'une des branches tendrait à faire éliminer l'hypothèse de l'amorce

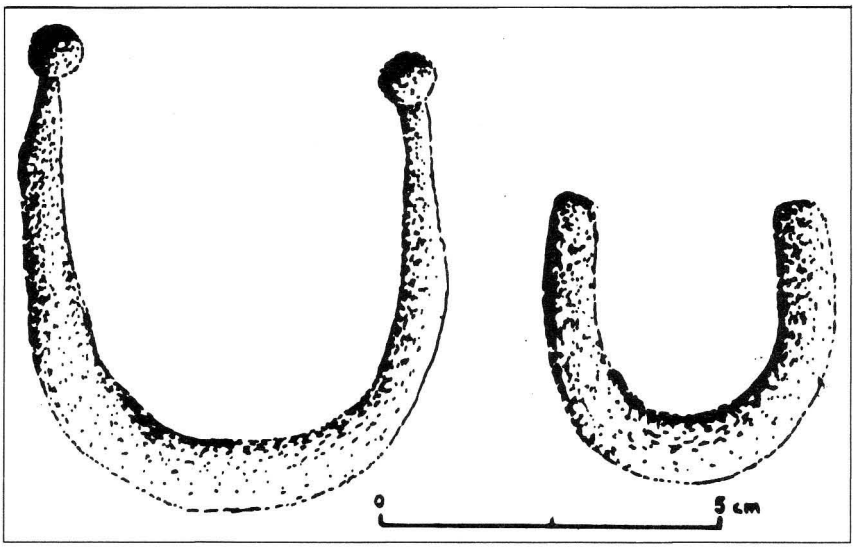

Fig. 7. — Gravure sur des rochers de Plougastel-Daoulas, d'après des relevés de P. Romain-Desfossés, 1930.
Colliers.

inachevée d'une dalle pour « machine à laver » ; un troisième frottis aquarellé montre côte à côte deux figurations tout à fait dans le style des allées couvertes, deux colliers dont l'un surmonté de deux petites cupules qui font penser aux paires de seins sculptés généralement en ronde bosse mais parfois en creux sur ces mégalithes. On doit supposer que ces figurations sont restées en place, là où elles étaient. Par contre, une grande plaque de schiste a été clivée, avec des rainures profondes formant un motif fourchu, et envoyée à Penmarc'h. En 1930, il est trop tôt pour que le svastika puisse être une mauvaise plaisanterie politique, mais par la suite ce sujet scabreux aurait été évidemment évité.

Il est bien dommage de ne pouvoir localiser mieux ces figurations à Plougastel-Daoulas. La lettre du 3 octobre 1929 signale autre chose : « Ce matin même, j'ai trouvé, entourant une fontaine et un « douët » mégalithique, trois très beaux menhirs de quartzite calcinés, renversés, un quatrième debout et une magnifique table avec des calages, certainement intact — et un lech à proximité —, le tout constituant, par les mégalithes avoisinants, un fort beau cromlech ». Deux photographies 8x14 montrent effectivement au milieu des maisons d'un village, le lavoir et deux groupes de pierres plantées un peu inclinées. L. Bodénès a bien voulu nous dire qu'il s'agit du lavoir du village du Dreff et sa source « druidique » assez célèbre, mais il n'en reste plus rien (35).

(35) L.-M. BODÉNÈS, *Plougastel-Daoulas, ses villages et ses traditions*, Brest, 1978, 320 p. (p. 250, pour An Dre [le Dreff]) : « Il y a près de ce hameau une fontaine druidique avec une pierre phallique ».

Après la disparition du commandant Ch. Bénard, P. Romain-Desfossés, continuant des prospections qui lui faisaient découvrir des silex qu'il pensait du Paléolithique supérieur ou au moins d'un Mésolithique antérieur à Téviec, sur les crêtes rocheuses et abris nombreux sur près de quinze kilomètres dans la zone de son manoir, entre en relations avec Z. Le Rouzic, et surtout avec R. Vaufrey, professeur à l'Institut de paléontologie humaine, lequel pensait qu'il n'y avait rien d'antérieur au Néolithique. Étant allé voir ce dernier au début de février 1934, il s'est trouvé par hasard le 6 février devoir jouer avec sa femme et leur voiture le rôle d'ambulanciers ; d'où une lettre fort pittoresque, où il fait allusion aux « casseurs », comme nous disons maintenant, qui se servaient des manifestants « pour protéger leurs profitables opérations dans les vitrines ! ». Éternels recommencements. Les lettres d'archéologues sont pleines de surprises. Dont celle de montrer que ce n'est pas aujourd'hui qu'on a soupçonné l'existence d'habitats très anciens à Plougastel-Daoulas.

Enthousiaste de la préhistoire sur le tard de sa vie, Pierre Romain-Desfossés était, à lire ses lettres, pénétré de l'importance de son terroir, mais son travail de quelques années est resté totalement méconnu.

Les anciennes collections

Une opération conjointe avec le musée des Antiquités nationales (sigle MAN) cherche à valoriser tout ce qu'on peut tirer de la collection P. du Chatellier, ce qui n'est pas toujours facile, vu le manque de documents précis pour certaines fouilles, et leur dispersion en plusieurs archivages quand ils existent. Ronan Pollès a republié exhaustivement, dans ce cadre, la fouille du tumulus à plusieurs dolmens compartimentés du Run de Renongar en Plovan (36), avec une étude détaillée du mobilier et de la dalle gravée ; c'est un site important, avec une riche série de poteries du début du Néolithique final en particulier. Laure Salanova a étudié les céramiques campaniformes (37), dont quelques échantillons ont été analysés par Guirec Querré (38). D'autres chercheurs ont des travaux en cours sur d'autres aspects (par exemple C.-T. Le Roux pour ce qui est des haches polies). Mais malgré les possibilités qu'offrent des riches collections, on atteint les limites de ce qu'elles offrent, trop déconnectées du terrain, et malgré leur caractère irremplaçable pour certaines catégories d'objets de découverte trop rare depuis le siècle dernier. Les données historiques confrontées montrent que, en dehors de ses propres fouilles, P. du Chatellier a « subventionné » les fouilles d'autres archéologues, à condition que le matériel lui revienne ; cela explique comment il a obtenu de F. Gaillard des

(36) R. POLLÈS, « Le tumulus de Renongar en Plovan (Finistère), étude d'une fouille ancienne de Paul du Chatellier », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 33-53, 21 fig.

(37) L. SALANOVA, « La céramique campaniforme du sud-Finistère », *Antiquités nationales*, t. 24, 1992, p. 9-24 et 34-46.

(38) G. QUERRÉ, « Les céramiques campaniformes du sud-Finistère, nature et provenances ; premiers résultats », *Antiquités nationales*, t. 24, 1992, p. 25-33 et 47.

séries d'Er-Lannic dans le golfe du Morbihan, et nous éclaire comment il a aidé H. Le Carguet à faire la fouille du site de Kersigneau Saint-Jean à Plouhinec. Un point remarquable, à lire les publications de P. du Chatellier lui-même (par opposition à celles de ses collègues), c'est que s'il remercie souvent les recteurs des paroisses qui l'ont accueilli, parfois les maires ou d'autres informateurs, presque jamais il ne remercie les propriétaires des monuments ou sites qu'il a fouillés, ni même ne les mentionne, cachant tout cela sous un voile épais. Si, à la fin de son livre, le texte de juin 1888 (publié en 1889) remercie « quelques amis dévoués aux intérêts archéologiques » et notamment MM. Grenot, Lukis et l'abbé J.-M. Abgrall, celui de l'édition 1907 (39) ne nomme personne.

A vrai dire, on a souvent autant de difficultés à réutiliser les collections réunies plus récemment, et même le produit de fouilles systématiques toutes récentes, dès lors que des documents se sont abîmés ou égarés, ou que l'on a oublié de noter quelques renseignements qui paraissaient sans doute évidents sur le moment, mais qui, non précisés, posent problème si l'on n'a pas assisté à toutes les opérations.

Les études de matériels, d'une manière générale et pour peu que les contextes en soient un peu incertains (et il est bien rare d'avoir des structures parfaitement scellées), montrent les limites de la typologie archéologique. La typologie a tôt fait de se transformer en une véritable escroquerie mentale si l'on n'y prend garde.

Un polissoir vagabond

Les grands polissoirs dormants ayant servi à façonner les haches polies néolithiques, avec des rainures et des cuvettes, sont des pièces qui ont eu tendance à être déménagées et collectionnées, plus encore que les menhirs ou les dolmens. Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'Institut finistérien d'études préhistoriques du 25 août 1927 indique : « La salle du commandant Devoir va recevoir sans tarder une pièce qui en sera la merveille, pièce découverte et acquise par le commandant Bénard Le Pontois et qui consiste en un polissoir monumental de jaspe rouge du poids de cinq tonnes ». Le procès-verbal du conseil d'administration du 17 septembre 1927 précise :« Le commandant Bénard Le Pontois entretient le conseil d'administration... du grand polissoir de Brasparts ». Le commandant E. Morel (qui va décéder le 24 octobre suivant) était présent, et, dans son abondante correspondance, il n'y a aucune allusion à cette pierre, ce qui nous donne à penser que ces procès-verbaux, de la main du commandant Bénard, ont été écrits plus tard ; les communiqués de presse n'en parlent pas. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 août 1928 évalue, pour des formalités administratives, la « valeur des collections y compris le grand polissoir ». Une carte postale, n° 9 d'un carnet édité par Photo Pierre, Pont-l'Abbé, porte comme légende :

(39) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris, 1889, 212 p., XXII pl. (cf. p. 203) ; 2e édition, Rennes et Quimper, 1907, 391 p., XXXVIII pl. (cf. p. 384-385).

« Grand polissoir néolithique pesant 4 700 kg ». Enfin dans son livre paru à l'automne 1929 (40), le commandant Bénard, p. 68, 69, et 78, écrit : « Le polissage complet s'achevait sur de grands polissoirs siliceux comme celui si remarquable de Brasparts... Fig. 45 : Grand polissoir de Brasparts pesant 4 500 kg... Brasparts : Dans un bois, grand polissoir en poudingue siliceux, et restes d'atelier de polissage ». C'est une belle affabulation.

Le volume de la pierre indique un poids bien inférieur. Examinant en géologue cet objet en quartzite, j'avais jadis tout de suite conclu qu'il ne pouvait venir de Brasparts, la partie de sa base qui avait été bûchée montrant une assise de conglomérat à petits galets ou nodules de silex noirs bien suspecte. L'architecte G. Chabal me confia que l'objet provenait d'un château où il se trouvait sous un dais dans le parc. Le docteur M. Gruet pensa un instant que c'était à La Saulaie en Martigné-Briand (Maine-et-Loire), où un nommé Poullain avait apporté un polissoir d'Ile-de-France (après sa mort, sa collection est repartie on ne sait où), probablement de la région de Nemours (Seine-et-Marne) où ces outils sont très nombreux. De fait, lorsque le musée de la Préhistoire de l'Ile-de-France a été constitué, son conservateur m'avait approché pour savoir si je serais disposé à lui mettre cette pièce en dépôt, mais finalement il trouva sur place ce qui lui convenait. Récemment le docteur M. Gruet m'informait que le polissoir qui s'était trouvé à La Saulaie devait avoir été beaucoup plus petit que celui arrivé à Penmarc'h. Autre hypothèse, du regretté R. Joffroy, c'est qu'il serait venu du Nogentais (Nogent-sur-Seine, Aube), en Champagne méridionale, par le truchement du chanoine P. Favret. Mais le poudingue à petits silex noirs ne correspond aucunement à ce qui est connu dans les sédiments des sables et grès stampiens de Fontainebleau.

En fouinant dans de vieilles pièces comptables, j'ai eu la chance de retrouver le « récépissé à remettre au destinataire » de son transport par chemin de fer, par wagon complet, poids réel et poids taxé 1 800 kg, « nature de la marchandise : une pierre préhistorique ». Il fut embarqué à la gare de Dreux (Eure-et-Loir) le 12 janvier 1928 pour arriver à Pont-l'Abbé le 19, et être déchargé le 20. La distance taxée de 547 kilomètres, en port dû à l'arrivée, fit percevoir 959,90 francs tout compris. L'expéditeur était M. Cadio, sculpteur à Dreux. Le récipiendaire était comme d'habitude M. Julien Le Moigne, négociant en bois et matériaux à Pont-l'Abbé, le seul qui disposât des moyens de transport et de manutention adéquats. Il factura le 31 janvier 1928, pour « déchargement en gare et transport d'une pierre pesant 1 800 kg » le 20 janvier, la somme de 105 francs. Le sculpteur était évidemment l'artisan qui avait bûché la base de la pierre, sans doute pour en réduire le volume et le poids, d'environ quatre ou cinq tonnes à seulement 1 800 kg. On est donc aiguillé vers la région de Dreux, où l'inventaire de P. de Mortillet, informé par G. Fouju (41), indique plusieurs sites possibles. Des conglomérats tertiaires à ciment siliceux et des grès

(40) Ch. BÉNARD LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, 337 p. Publications de l'Institut international d'anthropologie, n° 3.

(41) P. DE MORTILLET, « Inventaire des polissoirs néolithiques de France », *L'homme préhistorique*, 14e année, décembre 1927, n° 12, p. 316-333.

sont connus à l'état résiduel au-dessus du plateau crayeux de la forêt de Dreux en bordure de la vallée de l'Eure. L'inventaire mentionné en signale quatre à Sorel-Moussel, dont un était transporté au château du Brazais, et trois dans la forêt de Dreux, dont un transporté dans la ville ; il pouvait y en avoir d'autres, sans compter sur le versant dans le département de l'Eure. Et les châteaux à parcs ne manquent pas, tout autour.

Cerner la psychologie de Charles Bénard

Mythomane ? Peut-être un peu : à la longue il croyait à la légende qu'il se forgeait. Mais il était surtout friand de canulars, pour faire marcher les gogos de manière à pouvoir en rire. Gaston Chabal, l'éminent architecte fidèle défenseur de sa mémoire, nous a raconté jadis bien des anecdotes. De sorte que tout en défendant de bonnes causes, et cherchant à leur obtenir des largesses auprès des mécènes et du public aisé, Charles Bénard n'hésitait pas à suivre des chemins un peu tortueux. D'où les quelques problèmes qu'il faut mettre à plat et résoudre. Encore faut-il ajouter que le commandant Bénard semble avoir presque toujours conservé quelques documents permettant à un investigateur patient et avisé de remettre les choses au point ; dans quelques cas c'était Gaston Fourmaux et Gaston Chabal qui savaient le fin mot des histoires, mais ils n'ont pas toujours pensé à communiquer tous les renseignements avant leur décès.

Il est intéressant de contraster le tempérament de Charles Bénard avec celui d'Émile Morel, puisqu'ils auraient dû écrire en collaboration le livre de synthèse. Ce dernier, érudit consciencieux, industrieux, besogneux même, témoignait à son comparse beaucoup de dévouement, et quoique ayant un grade plus élevé dans la marine, lui écrivait « Mon commandant », puis « Mon commandant et ami ». On est surpris de constater que E. Morel n'a pas eu droit dans les procès-verbaux des assemblées générales, les communiqués à la presse ou dans le *Bulletin de l'Institut finistérien*, à l'éloge funèbre qu'il méritait (mais cela est peut-être dû à la légère animosité que le docteur Mathurin Kermarec semble lui avoir porté en épluchant et commentant ses nombreux papiers). Le docteur Louis Capitan écrivait le 25 octobre 1927, à l'annonce de son décès : « terrible nouvelle » et « perte irréparable ».

Le docteur Louis Capitan, mentor et protecteur des préhistoriens finistériens

Une soixantaine de lettres du docteur Capitan entre 1922 et la veille même de sa mort en août 1929 sont une mine. Il fut rendu hommage à son inspiration et à son action (42) en termes presque filiaux, nullement excessifs même s'ils furent un peu intéressés.

---

(42) Ch. BÉNARD LE PONTOIS, « Le docteur Capitan et le Finistère », *Revue anthropologique*, 39e année, nº 10-12, octobre-décembre 1929, p. 13-14.

Les courtoisies toujours très amicales du docteur Capitan à l'adresse de Gabrielle Bénard-Philippson (à qui il dédia le 30 avril 1926 deux jolies petites aquarelles de sa main, dont l'une représentant la villa Jacques-André à Cannes) indiquent qu'il l'avait connue à Paris avant son remariage, peut-être dans le milieu de la Société des Américanistes où fleurissait son amie Anna Barnett, qui signa un de ses mémoires comme « préparateur du cours d'antiquités américaines au Collège de France » (professé par le docteur Capitan). Dans les années 1920, A. Barnett et son mari accompagnaient souvent le docteur Capitan à Carnac et à Penmarc'h. On a même lieu de soupçonner que c'est l'influence de Gabrielle Bénard-Philippson, déjà « mordue » par certaines formes d'archéologie auprès des milieux gravitant autour de S. Reinach et du docteur Capitan, qui a entraîné Charles Bénard vers la préhistoire, au lieu de l'océanographie qu'il ne pouvait plus exercer.

Une lettre du 3 juillet 1929 est énigmatique : « Avant toutes choses, nous vous prions de présenter à Mme Bénard nos biens vives et bien sincères félicitations que vous voudrez bien partager avec elle : dans cinq ans la rosette ». Sans doute elle avait eu droit à son tour aux Palmes académiques.

Il est beaucoup question des santés des uns et des autres. L. Capitan fait deux cures thermales par an, dont une « radioactive » pour ses rhumatismes à Aix-les-Bains. Il est très fatigué à partir du début de 1929 et son écriture le trahit et devient peu assurée. Deux lettres de juillet (Grand Casino du Mont-Dore, puis Évaux-les-Bains, Creuse, pour une « thérapeutique violente radioactive ») ont été écrites par Anna Barnett et seulement signées par le docteur Capitan. Mais ensuite on a encore deux autographes, de deux pages chacune.

Parfois un conseil médical. 8 octobre 1926 : « J'espère que la saison de Vichy aura fait le plus grand bien à votre chère malade et que ce bien continuera... Que n'ai-je pu soigner la duchesse et la comtesse avec notre tout-puissant arsenic. Quand vous leur écrirez, dites-le bien à ces dames en leur présentant mes plus sympathiques hommages. Ne m'oubliez pas auprès du duc [de Vendôme faut-il comprendre]. » 18 août 1927 (après la cérémonie d'inauguration de la deuxième salle du musée à Penmarc'h) : « Je ne suis pas étonné que vous ayez eu une forte réaction après un pareil coup de collier physique et moral... Prenez pas mal de glycérophosphate de chaux *nature*, 2 ou 3 gr par jour aux repas, et 0,50 cg par jour d'extrait mou de quinquina puis *si possible* repos physique et moral » (vieille recette)... « Toujours même temps affreux que vous avez certainement : lutte terrible du Gulf Stream et des icebergs comme vous l'avez si bien exposé ! Pourvu que cela ne dure pas ! » (il écrit de Carnac). « J'ajouterai certainement en plus l'action nuisible et *pluviatile* de cette folie d'ondes parasites lancées constamment par les innombrables sans-fils du monde entier ». C'est la radio qui était censée détraquer le temps alors : on a trouvé mieux depuis !

On trouve dans ces lettres pas mal de férocités. Vers le 5 juin 1927 : « Pauvre Reinach ! quel lamentable roman il patronne en cette très curieuse affaire de Glozel, compartiment à part de l'historique et du préhistorique et qui ne peut rien changer à notre discipline pré- et protohistorique actuelle ».

10 juillet 1927 : « Pour Glozel, c'est en effet une lamentable histoire. Vous ai-je dit que durant mon séjour à Vichy il y a 15 à 20 jours Morlet a refusé de me montrer quoi que ce soit et que pendant que j'étais encore à Vichy il a ouvert et fouillé son dernier tombeau ! en présence d'une série de gens dont Espérandieu et Audollent, sans bien entendu m'en aviser ni m'inviter. Mais il y a tant d'intérêts divers scientifiques entr'autres engagés là-dedans que ce soit Reinach, Jullian, Audollent ou Espérandieu, comme d'autre part les techniciens (sauf exceptions) n'ont rien pu voir par eux-mêmes... »

Le docteur Capitan, tout en étant un scientifique hors de pair pour son époque, était par moment un rêveur. Au sujet de la trouvaille du Liorzou (dite de Saint-Vougay), dans une sépulture du Bronze ancien le 31 décembre 1928 : « Cela ne fait pas le moindre doute, votre nouvelle trouvaille : poignards bronze et pointes de flèches à ailerons prolongés est certainement égyptienne : la démonstration est donc évidente (il faudra faire un petit addendum au livre). J'ai toujours été convaincu que les pièces d'Halna du Fretay étaient égyptiennes comme aussi les pointes de flèches à longs ailerons que j'ai vues jadis en Espagne. Mais c'était une croyance non une démonstration. Aujourd'hui ça y est et on peut carrément affirmer l'apport de ces pièces d'Égypte en Bretagne ». En fait, dans son livre alors à l'impression, Ch. Bénard fut un peu plus prudent et se contenta de mentionner l'analogie pour Kervini en Poullan et de ne pas commenter la planche supplémentaire en couleur des pointes de flèche dites de Saint-Vougay. Mais certaines affirmations sur les influences « phéniciennes » de son livre lui ont été soufflées par le docteur Capitan autant que par sa propre imagination. De toute manière, c'était dans le vent de l'époque. Z. Le Rouzic venait de découvrir en 1924 dans le dolmen de Parc-Guren en Crach une perle annelée en pâte de verre de type égyptien.

La réédition posthume du résumé des cours du docteur Capitan, réalisée par M. Faguet (43), est pleine de confusions pour le Néolithique et la protohistoire, montrant les difficultés qu'avaient entre les deux guerres les érudits français les mieux informés à moderniser le carcan élaboré par J. Déchelette en y incorporant le reflet des travaux beaucoup plus avancés des chercheurs des autres pays européens. Il n'est donc pas étonnant que, de son côté, inspiré par un tel maître bienveillant mais incertain sur ces sujets, Ch. Bénard ait fortement divagué dans les chronologies, rendant son texte inutilisable.

L. Capitan avait dès le début des travaux auprès de Penmarc'h, tout comme l'abbé P. Favret, marché à fond dans les interprétations phalliques. Une lettre non datée, de 1921 ou début 1922 : « Je suis heureux de savoir que votre santé est rétablie. J'ignorais que vous aviez été aussi souffrant. Je vous félicite de vos nouvelles découvertes. Le fait des lechs-statues mâle et femelle et la fréquence des phallus me paraissent chose établie... Et puis il faudra convertir Reinach ! ! ! » La lettre suivante : « J'ai présenté le mémoire et les planches au Comité [archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques] avec un rapport détaillé. Le tout a été très froidement accueilli. Nos chers collègues

(43) L. CAPITAN, *La Préhistoire*, Paris, 1931, 223 p. (p. 163-165).

ont horreur de tout ce qui est nouveau et progressif. Mais ils n'ont rien dit sauf Reinach qui a purement et simplement traité tout cela d'illusions, de rêveries, d'idées enfantines, etc. Dame, je me suis un peu fâché et lui ai répondu vivement que pour juger il fallait avoir vu et que cela lui manquait totalement, et à son argument qu'il n'y avait rien de semblable dans la bibliographie, je lui ai répondu qu'il en était toujours ainsi lorsqu'il s'agissait d'un fait nouveau et que ce n'était pas ainsi qu'on faisait avancer la science. Nos collègues n'ont rien dit. » (Séance du 12 juin 1922 [44]). Mais le 11 juillet 1923 il signale que S. Reinach s'est ravisé et demande même un article : « Enfin tout cela est très bien et Reinach un brave et honnête homme. »

L'Institut international d'anthropologie était sous la houlette très anti-allemande, morale et politique du lorrain Louis Marin. Il était aussi ennemi du pangermanisme (45) que L. Capitan qui, pendant la Première Guerre mondiale, avait publié des articles aussi virulents qu'étranges (46). Le chapitre « Les origines de la civilisation mégalithique » de la réédition de son petit manuel (43) résumant différentes théories pour terminer par celle de G. Poisson (47), contient une note terminale à remarquer : « M. Louis Marin, dans son cours à l'École d'anthropologie, signale l'importance de l'élément mégalithique dans les apports qui ont constitué notre civilisation occidentale. » Cela reflète aussi l'amiral Réveillière, le commandant A. Devoir puis Ch. Bénard.

Il est amusant qu'en marge d'une lettre de L. Capitan du 10 mai 1923, Ch. Bénard ait écrit en commentaire à une allusion à un comité quelconque : « C'est le bolcheviste Le Bail ». Le docteur L. Capitan s'est fait rapidement une très mauvaise opinion de Marthe et Saint-Just Péquart, à la suite de leurs conflits avec Z. Le Rouzic, d'abord au sujet de la publication du corpus des gravures mégalithiques du Morbihan (48). Nous trouvons deux brouillons de lettres, dont l'une datée du 28 octobre 1924, adressées aux Péquart, au sujet d'un conflit sur la publication des résultats des travaux à Er-Lannic. Il y est nettement affirmé qu'il y a eu sur cet îlot deux opérations distinctes, d'une part le redressement des menhirs, travail de l'administration dirigé par Z. Le Rouzic sous la surveillance du docteur Capitan ; de l'autre les fouilles exécutées par les

---

(44) *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, p. CXXXV-CXXXII, où S. Reinach fait des réserves sur l'article paru dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 47, 1921.

(45) Louis Marin, 1871-1960, souvent ministre, comme député lorrain s'opposa à l'armistice de 1940 et gagna Londres.

(46) J'hésite à reproduire les titres de six articles ! *Revue anthropologique*, t. 25, mars 1915, p. 67-76 ; avril 1915, p. 120-133 ; octobre 1915, p. 360-372 ; t. 26, février 1916, p. 75-80. — *Conférences de l'Association française pour l'avancement des sciences*, année 1916, 20 p.

(47) G. POISSON, « Les civilisations néolithiques et énéolithiques de la France », *Revue anthropologique*, 38e année, 1928, p. 239-256, 368-388 ; 39e année, 1929, p. 45-68. Ce mémoire avait obtenu le prix d'Ault du Mesnil en 1927. Si seulement le commandant Bénard en avait tenu compte pour écrire son livre, celui-ci aurait été moins pitoyable.

(48) M. et S.-J. PÉQUART et Z. LE ROUZIC, *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*, Paris, 1927, XII-108 p., 138 pl. + légendes et souvent avec calques.

Péquart, à leurs frais et avec l'autorisation de l'administration. Le résultat de ce conflit fut d'ailleurs que les Péquart ne publièrent rien sur Er-Lannic, et que c'est finalement Z. Le Rouzic qui le fit seul (49). Au début les rapports étaient corrects, et d'ailleurs Pequart avait été membre du Groupe finistérien d'études préhistoriques. Une lettre du 11 mai 1923 de L. Capitan relate : « ... arrivant de l'excursion aux îles d'Houat et Hoëdic où fouillent les Péquart par temps affreux. Horriblement secoués sur son très bon pourtant canot automobile. Deux fois j'ai été bien mal à l'aise ».

Mais les conflits morbihannais ont eu leurs répercussions finistériennes, et ensuite les mentions deviennent peu aimables. Le 14 août 1929 : « Les pirates que vous connaissez sont en plein travail dans la baie... en terrain particulier. Ils ont du reste absolument semé Le Rouzic et les fouilleurs bretons. L'administration les ignore. C'est écœurant ». Et sa dernière lettre, 25 août 1929 : « Il me revient que les pirates que vous savez se pavanent en pillant la Bretagne où ils continueraient à trouver du Tardenoisien? dans les îles du Morbihan en attendant qu'ils aillent barboter dans votre domaine ».

Autre indication peut-être intéressante, du 14 août 1929 : « Vous ai-je dit que mon pauvre beau-frère est mort à Douarnenez où il était dans sa maisonnette ». Qui était ce beau-frère ?

Généalogies complétées et rectifiées

Nos essais historiographiques, en particulier notre précédente chronique, pour mieux cerner les personnages ayant joué un rôle dans le renouveau de la préhistoire finistérienne, ont intéressé plusieurs correspondants et permis d'obtenir précisions et rectifications, ce dont nous leur sommes bien reconnaissants. C'est ainsi que M. Robert l'Hermitte, qui anime le Cercle généalogique Sud-Bretagne Morbihan, a interrogé pour nous l'état civil de Lorient. En particulier l'acte de mariage du 13 octobre 1863 de Charles Eugène Adrien Bénard, alors sous-chef de gare à Lorient (né à Montrichard, Loir-et-Cher, le 13 juin 1833, décédé à Bordeaux le 7 mai 1904 selon la plaque gravée du cadre ayant contenu ses médailles), fils de Pierre Bénard, marchand épicier à Poitiers, présent au mariage (la plaque gravée du cadre de ses médailles précise 16 mai 1790 - 15 août 1883), et de Hortense Virginie Bonneau, décédée à Poitiers le 2 février 1862 (on voit ici une erreur de l'arbre généalogique fabriqué : il n'est nullement question d'une Émilienne Le Bayon épousée à Auray, et les liens éventuels avec des Le Bayon doivent être de l'autre côté, mais non retrouvés). Parmi les témoins, le frère du marié, Frédéric Martin Bénard, employé aux Chemins de fer et domicilé à Angoulême (la plaque gravée du cadre de ses nombreuses

(49) Z. Le Rouzic, *Carnac, restaurations faites dans la région : les cromlechs d'Er-Lannic, commune d'Arzon, de 1923 à 1926*, Vannes, 1930, 42 p. et 20 pl., l'impression de celles-ci subventionnée par Sir Robert Mond.

médailles précise qu'il a été président des Sauveteurs de la Charente, et comme dates 1822-1888 ; ne semble pas avoir eu de postérité).

La mariée, Marie Perrine Louise Grouhel (née à Lorient le 11 juin 1842) était fille de Vincent Marie Adolphe Grouhel, propriétaire (sur l'acte de naissance de 1842 il était maître tailleur à la 4e compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine ; il a dû naître en 1809) et de Marguerite Perrine Letard, décédée à Lorient le 25 avril 1860, les deux ayant été mariés à Lorient. Ils ont eu plusieurs autres enfants, dont plusieurs témoins au mariage. Une sœur était elle-même mariée à Ambroise Joseph Désiré Le Pontois, marchand horloger, né le 25 septembre 1834, témoin (lui-même fils de Napoléon Désiré Le Pontois, horloger, né en 1806, marié à Lorient le 16 janvier 1832 avec Marie Félicité Le Lamer ; les aïeux étaient Joseph Le Pontois, capitaine au commerce en retraite, né en 1765, et Ambroise Le Lamer, propriétaire, né en 1775). On voit que le lien de Marie Perrine Louise Grouhel avec un Le Pontois n'existait qu'à travers ce beau-frère : il n'y avait donc aucun lien direct. Ses frères étaient Victor François Marie Grouhel, marchand mercier, né à Lorient le 8 septembre 1845, marié à Marie Anne Tanguy, modiste, non présent comme témoin ; Vincent Mathieu Adolphe Grouhel, né en 1835, maître tailleur, par la suite membre du conseil de fabrique de la paroisse Saint-Louis, conseiller municipal en 1883 ; Eugène Jean-Marie Grouhel, né en 1837, sauveteur médaillé en 1853, 1856, 1858, imprimeur breveté en 1868, directeur du *Journal du Morbihan*, décédé à Lorient le 1er août 1878.

Voilà les ascendances lorientaises de Charles Bénard.

Il y a eu au siècle dernier au moins trois souches de Le Pontois à Lorient, descendant sans doute d'immigrés à l'époque de la Compagnie des Indes, venant on ne sait d'où dans le royaume. Se sont mariés à Hennebont le 27 septembre 1827 Pierre Édouard Le Pontois, 34 ans, marchand à Lorient, et Françoise Mélanie Léocadie Rosenzweig ; ils ont deux enfants, Léopold Ernest Marie Le Pontois, né à Lorient le 13 septembre 1834, et Louis Eugène Marie Le Pontois, né à Lorient le 8 juillet 1838. C'est ce dernier le « vrai » capitaine de frégate Le Pontois, décédé à Lorient le 7 avril 1919. Nous n'avons pas eu d'informations sur les liens des différentes branches Le Pontois de Lorient avec celles de Vannes.

On aura, si on est historien ou archéologue, sursauté sur le nom de Françoise Rosenzweig. Rappelons que Louis Théophile Rosenzweig, né à Paris le 6 juillet 1830 (son père Louis Auguste était né à Paris en 1792 ; son grand-père Jacob Ferdinand à Bamberg le 8 juillet 1750, naturalisé français le 9 novembre 1780, fut inspecteur des bâtiments du roi à Maubeuge puis à Paris), sortit de l'École des chartes pour être nommé à Vannes en 1855 archiviste départemental ; il épousa le 9 février 1857 Zoé Piller, fille d'un capitaine en retraite, et décéda à Vannes le 29 janvier 1884. On peut imaginer que si l'archiviste avait choisi Vannes, c'est qu'il avait de la famille dans la région, sans doute à Hennebont.

A la demande de Mlle J. Le Pontois, nièce du « vrai », R. Vaufrey avait publié une féroce petite mise au point (50), affirmant que Charles Bénard se

(50) R.V., « Le vrai commandant Le Pontois », *L'Anthropologie*, t. 42, 1932, p. 422-423.

prétendait faussement « le neveu et l'héritier » du « vrai ». En tout cas il y avait usurpation d'état civil. La devise de sa vie aurait été « Paraître » au lieu de « Servir ».

Il y avait bien un cousinage vaguement « à la mode de Bretagne » avec les descendants d'une tante dont nous ne connaissons pas le prénom, épouse du Le Pontois horloger ; et il y aurait aussi à expliquer la dédicace de la cascade Le Pontois en Nouvelle-Zemble en 1908. Il y avait donc un vague prétexte à ce détournement d'état civil. En fait, même sur son arbre généalogique fantaisiste, Ch. Bénard n'a pas fait mention de Louis Le Pontois.

D'autre part, des recherches ont été faites en Belgique pour éclaircir la généalogie de Gabrielle Philippson, la seconde épouse de Charles Bénard. Elle était donc la fille du banquier belge Franz M. Philippson (et non Frank comme imprimé par erreur), né à Magdebourg le 12 mars 1851. Ce dernier était fils du rabbin Ludwig Philippson (1811-1890), personnalité intellectuelle hors de pair qui fit beaucoup pour l'émancipation des juifs dans plusieurs pays, et lui-même fils de Moses Philippson (1775-1814), autre grand érudit, qui eut d'autres enfants célèbres qui firent leur carrière dans diverses principautés allemandes. Un frère de Franz fut Martin (1846-1916), historien, qui fut habilité en 1871 à l'université de Bonn (il avait été volontaire lors de la guerre franco-prussienne de 1870-1871), fut proposé comme professeur en 1875, mais l'empereur s'opposa à la nomination d'un juif, de sorte qu'en 1878 il partit comme professeur d'histoire moderne à l'université de Bruxelles, devint en 1886 membre de l'Académie belge. Comme recteur de l'université de Bruxelles, il entra en conflit avec des étudiants belges radicaux et anti-allemands, ce qui le contraignit en 1890 à abandonner sa chaire pour retrouver un poste à Berlin : on voit combien la vie était compliquée ! L'autre frère de Franz fut Alfred (1864-1953), géographe, qui fit une carrière plus tranquille aux universités de Bonn, Berne, Halle, puis comme professeur à celle de Bonn en 1911 et publia beaucoup.

Franz décéda à Paris le 7 juillet 1929. Il s'était établi jeune à Bruxelles, travailla à la banque Errera-Oppenheim, montrant de grandes dispositions pour les mathématiques et les langues, pouvant réciter par cœur autant les chants de l'Odyssée que les discours de Cicéron. Appelés en 1871 à Paris par Thiers, Errera et Franz Philippson se voient chargés de l'émission en Belgique d'une partie du deuxième emprunt destiné à apurer le solde (trois milliards) de l'indemnité de guerre. Franz fonde à 21 ans sa propre banque le 20 juillet 1871, ouvrira plus tard un siège à Paris, et la transformera en banque d'affaires, etc. Il cofonde en 1880 une société de chemins de fer secondaires (Belgique, France, Chine, Italie, Congo, Syrie, Pologne) ; sa banque participe à une quarantaine d'émissions d'emprunts à lots pour des grandes villes. Comme mécène, il intervint dans l'acquisition de plusieurs chefs-d'œuvre par les musées royaux de Belgique, et fut propriétaire du château historique de Seneffe. Président de la *Jewish Colonisation Association* et de l'*American Joint Reconstruction Foundation* pour l'Europe, il s'occupe des colonisations juives en Argentine, puis au Brésil, est aussi président du Consistoire israélite de Belgique (1919-1929). Son fils Jules (1881-1961), donc frère de Gabrielle, servit en France pendant la Première Guerre mondiale, et dirigea la banque après son père ; son autre fils Maurice (1877-

1938) fut professeur de zoologie à l'université libre de Bruxelles, fit surtout des travaux d'électrophysiologie, puis devint homme d'affaires et professeur honoraire en 1924. Il fut président du consistoire de Belgique de 1935 à 1938. Il avait aussi servi dans le Génie et termina comme major. Le fils de ce dernier, Paul (1910-1978), fut banquier à son tour, officier des forces belges (1940-1945), président du consistoire de Belgique (1963-1978), du Service social juif (1945-1978), et président de la commission sociale du Consistoire européen des communautés juives.

Tous ces détails montrent que Gabrielle Philippson était apparentée à une lignée très remarquable (51). Nous manquons encore de détails sur son propre parcours, mais tout cela explique sa curiosité intellectuelle. Elle est née à Bruxelles le 13 mai 1880. Nous avons d'elle un beau buste en marbre signé Charles Samuel, sculpteur belge réputé. Elle épousa le 30 juillet 1901 Robert Goldschmidt, dont elle eut cinq enfants, et dut en divorcer entre 1914 et 1917. La *Biographie nationale belge* consacre une notice de 44 pages à ce premier mari, personnage étonnant (Bruxelles, 1877 - Villeneuve-Loubet, 1935), physicien, chimiste, inventeur, industriel. Il est surtout connu pour ses dirigeables *Belgica* (1908-1910), dans l'essor de la T.S.F. et aux communications avec le Congo belge (1908-1930), et pour bien d'autres idées. La notice en dit : « Parfait agnostique, il n'eut aucun rôle dans la communauté juive. Il n'alla qu'une fois à la synagogue..., pour se marier ! », et aussi « vie conjugale peu heureuse ». Dans les actes officiels, il ne voulait que se donner le titre de docteur ès sciences.

Ami commun de son contemporain Franz Philippson et de Robert Goldschmidt, nous retrouvons Salomon Reinach. Ce dernier publiera, avec plusieurs collaborateurs, un livre d'hommage *In memoriam Franz Philippson.*

Après son divorce, sans doute prononcé en France, Gabrielle épousa à Évian, le 24 août 1917, Charles Bénard, commettant une mésalliance avec un « gentil » (autrement dit un « goy »). Et ses deux enfants de lui (Henri *Jacques* Pierre, 1918-1931 ; Perrine *Charlotte*, 1919-1931), ont été baptisés, tardivement il est vrai, mais avec une certaine solennité (lettre de E. Morel) au début de 1927. Charlotte fit sa première communion en l'église de la Madeleine à Paris le 22 mai 1930 et sa confirmation le 26 mai, d'après un certificat que nous avons ; en 1930-1931 elle était élève de l'Institut normal libre de la Madeleine, en sixième (avec note « assez bien » en instruction religieuse), tandis que son frère était en cinquième au lycée Condorcet.

Lorsque, rentrant de sa « mission scientifique saharienne », Charles Bénard est mis par sa femme à la porte de l'appartement du 62, rue Pierre-Charron, ce n'est peut-être pas seulement à cause du déficit de la « mission » et de quelques autres « casseroles ». En tout cas, avant de disparaître, il écrivit sur la toile recouvrant le buste en marbre de sa femme le mot « garce ».

---

(51) S. WININGER, *Grosse Jüdische National Biographie*, Leipzig, t. V, p. 17-25. — J. BOLLE, *Philippson ou la volonté d'entreprendre*, préface de Paul P., Bruxelles, 1976, 75 p. — *Biographie nationale belge* : t. 41, Franz-Moses Philippson, Martin Philippson ; t. 42, Robert Benedict Goldschmidt. Merci à M. R. van Helmont d'avoir réuni et photocopié tous ces documents impossibles à consulter dans nos régions, ainsi qu'à la famille, Mme Lucy Philippson, au Consistoire de Belgique, aux Archives de l'université de Bruxelles.

Pourtant il s'était fait dessiner et graver un superbe ex-libris familial, avec une couronne fantaisiste de vicomte, deux lévriers de part et d'autre, un noir à gauche, un blanc à droite supportant deux écus : celui de gauche avec les armes de Louis Le Pontois, seigneur de Penaros, tel qu'il est défini par d'Hozier en 1698, celui de droite avec trois têtes d'ânes. Ce sympathique animal figurant fort rarement dans des armoiries, il doit y avoir une clef. C'était une monture d'honneur en Palestine, et pour les artisans chrétiens du Moyen Age, l'âne c'est aussi Saturne et l'étoile d'Israël emblème de la nation juive. Si l'étymologie Philippe = qui aime les chevaux peut s'étendre aux ânes, on pourrait y voir des armoiries inventées pour les Philippson. Sous ces écus, une vignette encadrée montre un ours blanc à la nage, souvenir des expéditions circumpolaires du commandant Charles Bénard, dont le nom est ainsi rappelé dans cet ex-libris. Tout cela était certainement conçu comme une élégante mystification. Il est certain que lorsqu'on fréquente tant de personnes titrées, se sentir seulement roturier incite beaucoup de gens à s'imaginer des ancêtres nobles.

Alors que presque tous les autres Philippson et Goldschmidt avaient pu se réfugier aux États-Unis, Gabrielle Philippson resta à Paris où elle décéda le 23 décembre 1941 à 3 h 30 du matin et fut inhumée au cimetière de Bagneux. Après la guerre son fils Benedict Goldschmidt, exécuteur testamentaire, la fit rapatrier en 1948 et enterrer dans le vaste mausolée de la famille Philippson au cimetière du Dieweg à Uccle, où sa plaque porte la mention « victime de la barbarie nazie ».

En tout cas, ces affinités mondaines ont beaucoup drainé d'argent pour la préhistoire armoricaine, et finistérienne en particulier, à des moments où les sources étaient maigres et où la considération pour la discipline très marginale. C'est notre dette de reconnaissance de chercher à comprendre tous ces enchaînements à première vue inattendus. Franz, Jules, Maurice et Gabrielle Philippson ont été des membres fondateurs de l'Institut finistérien d'études préhistoriques. Sans eux il n'y aurait rien eu.

Joueurs de lyre

Le joueur de lyre osisme, fabriqué dans une roche du pays de Fouesnant, découvert dans un fossé de camp à Paule (52), m'a fait penser à un passage de Diodore de Sicile, lui-même utilisant des données d'Hécatée. Malheureusement les recueils d'extraits et les commentateurs (53) sont tellement « franco-français » qu'ils négligent ce qui concerne les îles Britanniques, pourtant si

(52) Par suite d'un accident, la note 18, p. 36, de ma chronique de 1992, est une répétition partielle de la note 25 de ma chronique de 1991, où un paragraphe, p. 28-30, était consacré à cette statuette.

(53) E. COUGNY, *Extraits des auteurs grecs concernant l'histoire et la géographie des Gaules*, réédition en trois volumes, Paris, 1986-1993, qui rend quand même de grands services. — P.-M. DUVAL, *La Gaule jusqu'au milieu du Ve siècle*, t. I (2 fascicules) des *Sources de l'Histoire de France*, Paris, 1971. Merci à Françoise Morzadec d'avoir vérifié le texte de Diodore.

proches. Concernant les Hyperboréens, mais localisés dans une île juste en face du pays habité par les Celtes de Gaule, les habitants sont considérés comme des prêtres d'Apollon. Il y a dans cette île un superbe enclos consacré à Apollon et un temple « sphérique » notable (on fait allusion à ce propos à Stonehenge, mais comme du Néolithique à l'âge du fer, les structures archéologiques britanniques, qu'elles soient des habitats ou des lieux rituels, ont surtout un plan circulaire et sont construites tant en pierres qu'en pieux de bois, ce n'est pas spécifique). Il y a une communauté consacrée à ce dieu, où les habitants sont éduqués à jouer de la lyre, continuellement, dans le temple. Il est dit que le dieu retourne dans l'île tous les dix-neuf ans, la période où les étoiles reviennent à la même place dans le ciel (le cycle de Meton ; en fait le cycle des positions lunaires est de 18,6 ans). Lors de cette apparition, le dieu joue de la lyre et danse continuellement la nuit depuis l'équinoxe de printemps jusqu'au lever des Pléiades (résumé de Diodore, II, 47). Cela donne à réfléchir et, quoique l'astro-archéologie soit un domaine dangereux, il faudrait vérifier si parmi tous ces enclos et fossés révélés par les prospections aériennes et les fouilles, il n'y en a pas qui soient orientés ! Il n'y a pas que les alignements de menhirs (54).

On recherche des coquilles marines bien datées

L'âge apparent des eaux marines de surface est admis à une valeur moyenne de quatre cents ans par rapport à l'atmosphère (55), et c'est la correction qui est usuellement introduite pour les datations sur les coquilles marines des latitudes moyennes. Elle a été établie comme moyenne de diverses mesures sur des coquilles d'âges connus des XVIIIe et XIXe siècles, donc relativement récents. Le problème se pose de vérifier si cet âge apparent de l'eau de mer n'a pas varié, d'autant plus que les mesures individuelles de l'âge apparent de coquilles vivantes au moment de leur prélèvement (collections du Muséum national d'histoire naturelle) entre 1837 et 1914 ont donné des valeurs entre 282 et 630 ans (56). Aussi cherche-t-on des coquilles (échantillons de l'ordre de 50 g) d'âges bien connus des différentes périodes historiques. C'est important.

Le pays bigouden à la croisée des regards

On a publié tant de littérature, bonne et moins bonne, sur le pays bigouden, centre du monde, et sur les bigoudens... Dans le volume à leur gloire, issu du

---

(54) Signalons, en lui pardonnant quelques inexactitudes (par exemple Plouhinec, Finistère, et Plouhinec, Morbihan, confondus) : A. BURL, *From Carnac to Callanish. The prehistoric stone rows and avenues of Britain, Ireland and Brittany*, New Haven et Londres, 1993, XVI-286 p.

(55) L. LANGOUËT et P.-R. GIOT, *La datation du passé, la mesure du temps en archéologie*, G.M.P.C.A., 1992, p. 143.

(56) G. DELIBRIAS, p. 430-431, dans E. ROTH et B. POTY, *Méthodes de datation par les phénomènes nucléaires naturels, applications*, Paris, 1985, X-631 p. (Collection du C.E.A.).

colloque de Pont-l'Abbé de novembre 1992 (57), J.-L. Monnier a dévoilé un peu ses projets pour notre musée préhistorique, et j'ai brièvement analysé quelques-unes des causes de la disparition de la majeure partie de ses mégalithes.

Il est amusant de croiser diverses perspectives. Salomon Reinach (1858-1932), toujours lui, nous en donne l'occasion, mais pas dans le cadre de sa vaste érudition de philologue, d'archéologue, d'historien comparatiste des arts, des philosophies et des religions. Le 10 décembre 1921, remerciant le conseil d'administration du futur musée du Groupe finistérien d'études préhistoriques de l'avoir fait président d'honneur dès sa première réunion, il écrit : « Je serai toujours heureux d'être utile à cet établissement, dernier poste de la science occidentale sur l'Atlantique, dans une région qui a tant de secrets à nous révéler. » Souffrant de rhumatismes et ayant déjà besoin d'une canne, il n'y viendra pas, quoique en juin 1925 il passe à Dinard, à Morgat (le 10 juin), à la pointe du Raz et à Auray, d'après une lettre à son amie Liane de Pougy.

C'est qu'en effet ce membre de l'Institut aux relations mondaines fort éclectiques, a entretenu une abondante correspondance (celle qui a été publiée va de 1920 à 1932) avec Liane de Pougy (1873-1950), célèbre artiste de variétés de la « belle époque », devenue princesse par son mariage en 1910 avec Georges Ghika, et demeurant à Saint-Germain-en-Laye. Romancière, elle a tenu à partir de 1919 un journal, *Mes Cahiers bleus*. Elle avait des affinités en Bretagne, passa son enfance dans un pensionnat à Sainte-Anne-d'Auray, fut mariée à Lorient, et villégiaturait au Clos-Marie à Roscoff. Elle a aussi entretenu une correspondance avec Max Jacob (58). Une lettre de Salomon Reinach du 20 octobre 1922 comporte un passage qui nous intéresse : « Hier, le comte [lire certainement le commandant] Bénard, qui vit à Penmarch et y fait des recherches très importantes dans les vieilles métropoles [lire nécropoles], est venu me voir et m'a vanté le climat merveilleux de la Bretagne, cette chaude humidité qui n'a rien de commun avec l'humidité glaciale et pénétrante de Paris. Il m'a raconté mille choses sur la vie des paysans, si fort améliorée par la guerre qui les a enrichis, et aussi sur leur caractère incurablement soupçonneux, leur méfiance, le peu de cordialité réelle de leurs relations. Le petit pays qu'il habite, le Bigouden, est peuplé de gens qui ont le type mongol très prononcé et se marient entre eux comme pour le préserver. Qui sait quelle vague de refoulement, aux temps préhistoriques, les a chassés vers le coin de terre où le vieux monde vient expirer dans l'Océan ? »

En fait Ch. Bénard sut se débarrasser de la légende mongole, que cultiva le prince Bianchi de Médicis, mais que contra le docteur A. Legendre (59).

---

(57) *Le pays bigouden à la croisée des chemins*, Actes du colloque de Pont-l'Abbé, 19-20-21 novembre 1992, numéro spécial de la revue *Cap-Caval*, 1993, 542 p. (cf. respectivement p. 51-62 et p. 45-49).

(58) Max JACOB et Salomon REINACH, *Lettres à Liane de Pougy*, Paris, 1980, 304 p. — Voir aussi, à Liane de Pougy, la *Table générale des Cahiers de l'Iroise*, 1985.

(59) BIANCHI DE MÉDICIS, « La population bretonne bigoudène », *Revue anthropologique*, t. 37, 1927, p. 315-335. — A. LEGENDRE, « Les Bigoudens sont-ils des Mongols ? », *La Nature*, 1er semestre 1927, p. 97-99.

Rappelons que par l'étude d'une vingtaine de marqueurs génétiques (60), le professeur P. Youinou, par les calculs de distances, a pu tirer quelques conclusions frappantes : « Les bigoudens sont plus proches des autres Celtes (il veut dire insulaires celtophones) que ne le sont les Finistériens non Bigoudens », « Les bigoudens sont plus proches des Anglais que des Français », et « parmi les populations celtiques, ce sont les Irlandais qui se rapprochent le plus des Bigoudens ». Sans doute, avec davantage de données, cela serait à nuancer, mais rejoint notre propos sur les « celtophones » exprimé ci-dessus.

Rédiger court est le propre des scientifiques

Ma chronique est peut-être déjà trop longue. Aux débuts de ma carrière, nous étions contingentés, juste après la guerre. A la Société géologique de France, nous avions droit à douze pages par an, à la Société préhistorique française, il en était de même, tout comme à la Société d'anthropologie de Paris et, sauf pour quelques privilégiés, à la Société archéologique du Finistère. Ayant soutenu ma thèse de doctorat d'État ès sciences en 1950, il fallait, pour avoir le droit à une subvention de publication, qu'elle ne dépasse pas, en sciences naturelles, cent soixante pages, d'où une forte économie de rédaction dont j'ai gardé l'habitude. Il est certain qu'on a longtemps limité la publication des fouilles à l'essentiel, alors que de nos jours on voit des prolixités illisibles.

Il est vrai que j'ai entendu récemment un de nos philosophes dire que le parler creux est un facteur important de réussite sociale... et j'ajouterais académique. Cela gagne l'archéologie « postmoderne ».

La science progresse par approximations successives, ce qui veut dire qu'aucun d'entre nous ne réécrirait tel quel ce qu'il a pu exprimer il y a dix ans, au vu des progrès de son information et du mouvement des idées (problèmes avec les éditeurs qui réimpriment sans prévenir des textes périmés). Aussi est-il stupide de discutailler des interprétations de faits, par ailleurs bien établis, qui datent un peu et qu'il convient de considérer dans leur contexte de l'époque. La perte de temps qu'occasionnerait des réécritures continuelles ajoutée au coût de l'impression prohibe la parution de mises à jour incessantes. On espère toujours le lecteur compétent et de bonne foi capable de lire en faisant automatiquement les corrections implicites nécessaires. Y aurait-il peu de gens de bonne foi ?

(60) P. YOUINOU, *Mise en évidence de l'effet Wahlund dans un isolat régional*, thèse de biologie humaine, Université de Paris VI, 1984, 258 p., multigraphié.

Notices d'archéologie finistérienne (année 1993) *

BANNALEC, Kercabon

A cinq cents mètres à l'est de la chapelle Saint-Mathieu et à vingt mètres de la trajectoire supposée de la voie romaine Quimper-*Sulis*-Rennes, sur un carré de quarante mètres de côté dans la parcelle (145, 700 ; 2346, 750), nous avons pu observer de nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, des briques d'épaisseur plus importante (pilettes d'hypocauste ?) ainsi que des tessons de céramique gallo-romaine ; un fond de vase en sigillée Curle 21 (début du IIIe siècle), un fragment d'amphore Pascual I, des tessons de céramique commune. On y ajoutera un rebord de céramique médiévale.

H. et F. Guillou

BANNALEC, Kerlec

Nous avions déjà mentionné un site gallo-romain près des bâtiments de cette ferme (1). En plus des fragments de *tegulae* et de mortier romain déjà signalés, nous avons recueilli depuis des tessons de céramique médiévale onctueuse.

H. et F. Guillou

BANNALEC, Loch-Corn

Au nord de la commune, non loin de la chapelle Saint-Adrien, un important établissement gallo-romain s'est révélé sur la parcelle 404. S. A3, nommée Ros-Bras et exploitée par M. Beuz, du Trévoux.

---

* Textes réunis et présentés par Patrick Galliou (Centre de recherche bretonne et celtique, U.R.A. 374 du C.N.R.S., Université de Bretagne occidentale). Ont collaboré à cette chronique : D. D'Hervé (Quimper), A.-H. Dizerbo (Crozon), Jean-Yves Éveillard (C.R.B.C.), Patrick Galliou, Pierre Gouletquer (C.R.B.C., chargé de recherches au C.N.R.S., U.R.A. 374, associé à l'U.P.R. 403), Henri et Françoise Guillou (Quimper), Patrick Kernévez (Carhaix), Jean-Paul Le Bihan (archéologue de la ville de Quimper et du département du Finistère), Michel Le Goffic (archéologue départemental du Finistère), Josick Peuziat (Douarnenez), Jean-Yves Robic, Jean-Yves Tinevez (S.R.A., Rennes), Association Tumulus (C.R.B.C.).

(1) H. Guillou, dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 39-40.

Malgré les semailles, ce dernier a eu l'amabilité de nous laisser arpenter le site. A l'angle nord-ouest de la parcelle, un rectangle de 80 mètres sur 50 mètres est jonché de fragments de *tegulae,* d'*imbrices*, de pierres, de scories, de tessons de céramique commune, fumigée et sigillée (Drag. 18 d'époque flavienne, Drag. 37 et Drag. 33 des ateliers de Lezoux) et de fragments de *pelves* et d'amphore Pascual I de Catalogne. De plus, trois meules rotatives et un poignard type « Grand-Pressigny » y ont été découverts.

Ce site est à environ un kilomètre de la trajectoire supposée de la voie romaine La Porte-Neuve-Carhaix et à moins de deux kilomètres de celle de Quimper à Rennes par *Sulis.*

H. et F. Guillou

BANNALEC, Saint-Jacques

Le champ (151, 500 ; 2347, 450) dépendant de l'ancienne boucherie Bourhis est aujourd'hui exploité par J.-N. Pende, de Louzouec-Vras. Ce dernier y a trouvé une calotte sphérique en granite (diamètre : 52 cm ; hauteur : 23 cm) qui est sans doute une stèle gauloise hémisphérique.

H. Guillou

BANNALEC, quartier Saint-Jacques

Au cours de l'été 1993, la commune de Bannalec entreprit de faire remettre en état par ses employés municipaux un tronçon de chemin abandonné, afin de le rendre praticable par les randonneurs pédestres et équestres. A cet endroit, à deux kilomètres au nord-ouest du village de Saint-Jacques et à égale distance entre les villages de Kersclipon et de Kerborden, ce chemin est recoupé par un ruisseau et traverse un bas-fond marécageux. Sachant que le tronçon en cours de rénovation s'intégrait au tracé présumé de l'ancienne voie romaine Quimper-*Sulis*-Rennes (2), M. Henri Guiban, adjoint au maire de Bannalec, eut la présence d'esprit et l'amabilité de prévenir l'un d'entre nous (H. Guillou). Celui-ci constata que la pelleteuse venait de dégager sous les broussailles et la boue, sur une longueur d'une dizaine de mètres, un solide empierrement (fig. 1). Sa largeur oscille entre deux et trois mètres. Il est constitué de blocs de granite de calibre variable, certains se présentant comme des dalles de gros module soigneusement taillées. La « surface de roulage », quoique offrant un profil général bombé, est inégale. Limitant cette chaussée sur ses bords, subsiste encore çà et là un certain nombre de blocs alignés. La solidité de cette structure, l'usure des pierres furent autant d'indices qui nous firent d'abord penser qu'on avait été obligé de renforcer ce passage délicat dès l'époque romaine. Voulant en avoir la preuve, nous entreprîmes, sous le contrôle de M. Le Goffic, archéologue départemental, de pratiquer une coupe. Le hasard nous fit tomber sur un caniveau

(2) H. GUILLOU et J.-Y. ÉVEILLARD, *Un tronçon de la voie romaine Quimper-Rennes (de l'Odet à l'Ellé)*, Quimper, 1989, p. 28-29.



Fig. 1. — Bannalec, *quartier Saint-Jacques*, empierrement du chemin
(Cliché H. Guillou).

bien construit, en pierres appareillées, mais désormais comblé par de la pierraille. Sa longueur, correspondant à la largeur de la chaussée, est de 2,50 mètres ; sa largeur de 0,25 mètre et 0,30 mètre, et sa profondeur de 0,30 mètres. Du côté oriental, sa bordure est formée de blocs de remploi, dont un seuil de porte et une pierre moulurée qui faisait partie du piedroit d'une ouverture monumentale. Ces pierres taillées avaient vraisemblablement été récupérées dans un manoir voisin détruit, peut-être celui de Livinot qui était situé sur le passage de ce même chemin, à 800 mètres à l'est. Le caniveau est difficile à dater avec certitude : peut-être fut-il construit dans le courant du XIXe siècle ou même dans les premières décennies du XXe, pour canaliser le ruisseau qui traverse le chemin en cet endroit. L'empierrement est très probablement postérieur.

Cette intervention incite donc à la prudence en matière de datation de chaussées empierrées. Des structures qui revêtent au premier abord l'aspect de l'antique peuvent se révéler être des constructions modernes. Néanmoins l'hypothèse selon laquelle nous sommes bien sur le trajet de la voie romaine Quimper-Rennes est loin d'être réduite à néant. Les observations que nous avons pu faire sur le parcours de ces tracés présumés romains nous ont montré en effet que les découvertes de chaussées bien construites étaient rares, voire exceptionnelles, en Bretagne. A cela plusieurs explications paraissent possibles. Soit qu'une telle chaussée n'ait jamais existé parce que la résistance naturelle du sol permettait de faire l'économie d'une structure artificielle ; soit que la chaussée ayant cessé d'être entretenue ait été entièrement défoncée et

détruite par les cheminements ; soit enfin que le chemin ne recouvre plus le tracé antique, la chaussée gisant alors sous les terres à quelques mètres de là. C'est cette dernière constatation qu'a faite Jean-Paul Le Bihan lors de son intervention à Ty-Lipic en Pluguffan en 1991, sur l'itinéraire Quimper-Tronoën (3).

Dans le cas du chemin de Bannalec, nous pensons que ce sont des modifications dans l'écoulement des eaux à l'époque moderne, provoquées notamment par l'édification de talus, qui ont rendu ce passage difficilement praticable et ont nécessité la construction d'un caniveau puis d'une chaussée empierrée.

J.-Y. Éveillard et H. Guillou

BRIEC, Kerho

Il y a quelques années, M. René Trellu a découvert une pointe de lance en bronze dans une prairie bordant un ruisseau affluant du Steir. Il semble s'agir d'une trouvaille isolée car, lors de travaux dans cette même parcelle, aucune anomalie n'a été observée. La pointe de lance à douille est du type de Rosnoën et date du Bronze final I. Ses mensurations sont les suivantes :

longueur : 173 mm
largeur : 34 mm
longueur de la partie libre de la douille : 89 mm
diamètre de la douille : 22 à 23 mm
diamètre du trou de rivet : 4 mm (l'un des trous a été agrandi latéralement par usure),
poids : 98 g.

La dissymétrie apparente des ailerons est due à la corrosion de l'un des bords (fig. 2).

M. Le Goffic

BRIEC, Kerho

A trois cents mètres au sud-sud-est de la ferme, un bombement a livré en abondance des fragments de tuiles et trois parties supérieures de meules rotatives (*catillus*), témoignant, à n'en pas douter, de la présence d'un établissement gallo-romain dont les substructions doivent être encore préservées ; les coordonnées Lambert sont : x = 124,170 ; y = 1060,800.

M. Le Goffic

CROZON, Quézédé

Une stèle armoricaine du début du second âge du fer a été découverte au village de Quézédé, à la limite occidentale de la commune, à six kilomètres au

(3) J.-P. Le Bihan, dans P. Galliou, J.-P. Le Bihan, « Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1991) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1991, t. CXX, p. 67-73.

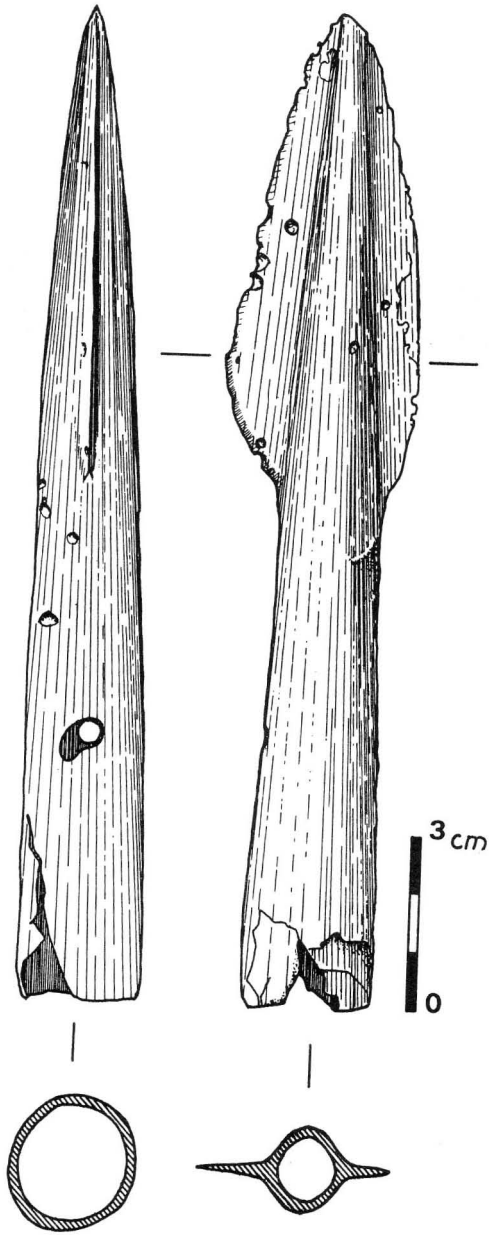

Fig. 2. — Briec, *Kerho*, pointe de lance à douille du type de Rosnoën, du Bronze final I.

(Dessin B. Grall)

nord-ouest du bourg. Cette stèle est de type oblong et section elliptique (grand axe : 0,40 mètre ; petit axe : 0,36 mètre environ). Un épaulement discret sépare l'embase du fût, réservant une hauteur « utile » de 0,45 mètre pour une longueur totale de 0,75 mètre environ. Elle présente la curiosité d'être taillée dans un galet d'origine marine (fig. 3).

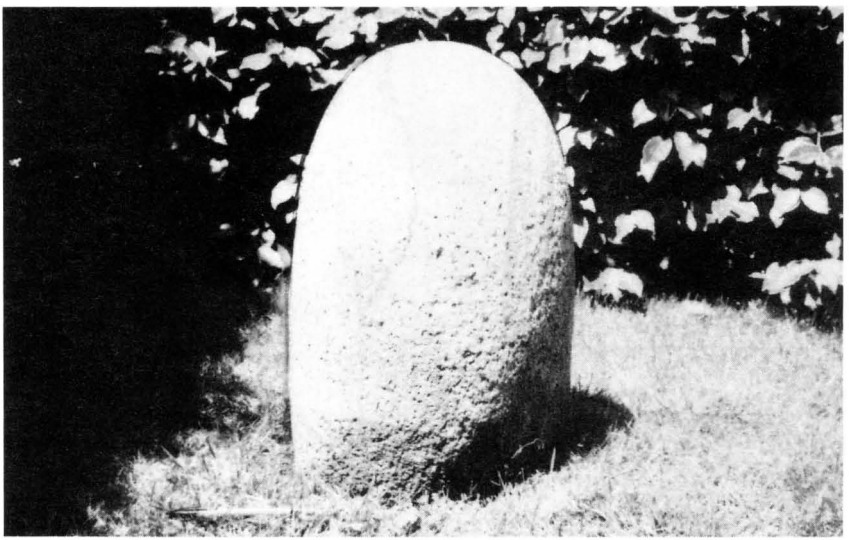

Fig. 3. — Crozon, *Quézédé*, stèle de l'âge du fer.
(Cliché A.-H. Dizerbo).

Constituée d'un granite blanc provenant au plus près du Porzay, elle se trouve à l'origine à cinquante mètres de la place qu'elle occupe actuellement, dans un jardin, en bordure d'un petit ruisseau coulant d'ouest en est qui se déverse dans l'étang de Kerloch.

L'intérêt de cette trouvaille réside dans le fait que ce genre de monument est inconnu dans la presqu'île.

A noter que dans le village de Quézédé se trouvait la chapelle Saint-Germain, détruite en 1836, fondation de l'abbaye de Landévennec. Il n'en reste que la fontaine voisine, en mauvais état.

Dans le Cap-Sizun plus précisément, deux autres exemples de stèles aménagées sur de gros galets d'origine littorale sont connus, avec l'embase caractéristique. Cette nouvelle découverte relance un peu le problème de ces galets que l'on retrouve parfois assez loin du rivage, décrits dans les publications anciennes ou que l'on voit aux alentours d'églises ou chapelles comme à Meilars, par exemple.

A.-H. Dizerbo, J. Peuziat

CROZON, Taladec'h

Une monnaie byzantine a été trouvée vers 1940 à Taladec'h, près de Rostellec, lors de travaux de jardinage. Longtemps conservée par M. Vergos, elle nous a été communiquée par Mme Piram, que nous remercions. C'est un demi-*follis* (20 *nummia*) frappé à Carthage, soit par Phocas (602-610), soit par Heraclius (610-648) [fig. 4a et b], figurant au droit le buste diadémé de l'empereur de face, portant de la main droite le globe crucifère et frappé au revers des lettres XX surmontées d'une croix, avec étoile à gauche, KRTS à l'exergue. Cette nouvelle trouvaille vient étoffer le dossier des découvertes de monnaies byzantines des VIe-VIIe siècles dans l'ouest de la France (Plougrescant, Quimperlé, Arzon, Abbaretz, Nantes) [4] et conforter l'hypothèse de la persistance de commerces au long des côtes de Bretagne à cette époque.



Fig. 4. — Crozon, *Taladec'h*, monnaie byzantine.
a. droit ; b. revers
(Cliché M. Le Goffic).

Cet endroit a été fréquenté de longue date : on a trouvé à Rostellec des bronzes de Claude et de Vespasien et, non loin de là, à Persuel, on a relevé l'existence de salines qui pourraient expliquer l'origine de cette trouvaille.

A.-H. Dizerbo, M. Le Goffic, P. Galliou

DIRINON, Kervern-Mindu

Mme A. Le Men nous a fait découvrir une petite stèle de l'âge du fer qui était incluse dans un talus limitant la propriété de M. Pierre Bodennès, en

(4) Cf. P. GALLIOU, « Monnaies de bronze des VIe-VIIe siècles découvertes ou conservées en Bretagne », *Archéologie en Bretagne*, n° 14, 1977, p. 17-24.

bordure de la voie communale n° 11 (5). Elle est élaborée à partir d'un bloc à section subquadrangulaire de 0,40 mètre à 0,48 mètre de côté, naturellement dégrossi et usé par l'érosion marine (il s'agit en fait d'un gros galet marin réutilisé) ; seule la partie supérieure a été bouchardée pour lui donner une forme de calotte, haute d'une trentaine de centimètres ; la transition avec l'embase laissée brute est nette. Typologiquement, elle peut être rattachée au groupe des stèles hémisphériques. Trois rainures parallèles et horizontales dont deux plus accusées sont visibles sur un côté qui montre de plus des enlèvements de gros éclats, résultant sans doute d'une pratique de désacralisation d'un petit monument voué à un culte païen. La quasi-totalité des stèles de l'âge du fer sont en granite ou roche apparentée (gneiss, micaschiste gneissique...) mais celle-ci, bien que l'identification pétrographique soit difficile en raison des lichens et des mousses qui la recouvrent, semble être en microdiorite quartzique de Logonna-Daoulas, dont l'affleurement n'est distant que de quatre kilomètres, et c'est à notre connaissance la seule recensée en cette roche. Il est vrai qu'entre l'Élorn et l'Aulne les granites font pratiquement défaut mais que cette roche en est, somme toute, assez voisine (fig. 5). La stèle se trouve actuellement sur un délaissé communal, en bordure de la voie communale n° 11, près de la parcelle 24, section YC du cadastre de 1987.

M. Le Goffic

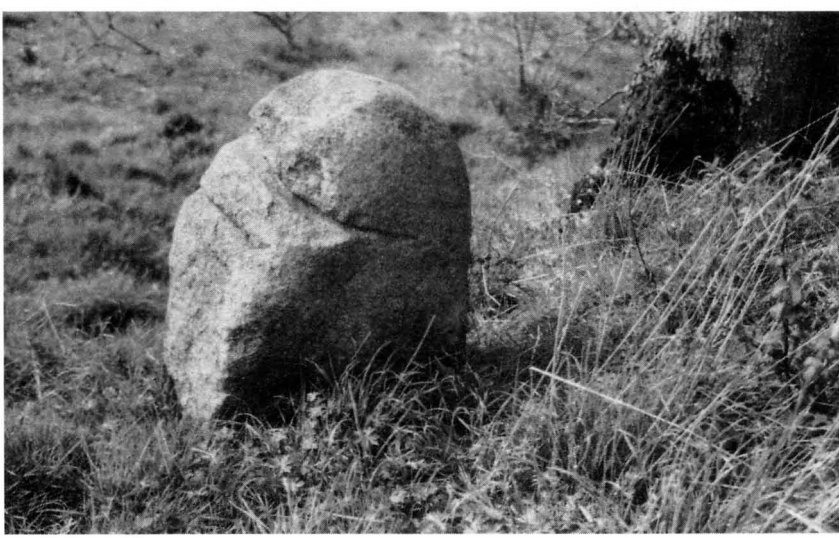

Fig. 5. — Dirinon, *Kervern-Mindu*, stèle hémisphérique de l'âge du fer.
(Cliché M. Le Goffic).

(5) Cf. A. Le Men, *Bulletin municipal d'information*, n° 5, 1990, p. 16.

DOUARNENEZ, Tréboul

Lors de la construction du bâtiment Fiacre, notre collègue M. Josick Peuziat nous a informés que, sur le bord sud du port de plaisance de Tréboul, la falaise a été quelque peu rectifiée, faisant apparaître une excavation creusée dans le leucogranite à biotite et muscovite altéré, ayant la forme d'une galerie de section hémisphérique d'un mètre de diamètre et conservée sur une longueur de 2,50 mètres avant de se terminer en cul-de-sac ; le plancher est à deux mètres sous le sol actuel. Les travaux ayant fait disparaître le ou les moyens d'accès à cette structure souterraine et la partie conservée n'ayant livré aucun indice, seule une certaine analogie avec d'autres structures observées en falaise, à Lanvernazal en Roscanvel et à la pointe de Gluziau en Hanvec (6), permet de proposer de la dater de l'âge du fer avec toute la prudence requise. Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x = 103,350 ; y = 1065,970.

M. Le Goffic

ELLIANT, Cosquer-Ven

Au nord du hameau de Cosquer-Ven, la colline de *Menez-Ikem-Mamm-Goz* doit son nom à un menhir de hauteur, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. M. Roger Le Floc'h, qui exploite des parcelles tant au nord qu'au sud de la colline, a récolté après labours un certain nombre de haches et objets polis qu'il nous a confiés pour étude (fig. 6, 1 à 8). L'un des gisements se trouve à deux cents mètres au nord-nord-est du menhir, l'autre à trois cents mètres au sud-sud-est et ils correspondent très vraisemblablement à des emplacements d'habitats néolithiques.

1. Hache-coin entière, à talon concave et tranchant irrégulier ; le polissage est incomplet et l'on remarque encore les enlèvements d'éclats ; L = 109 mm, I = 62 mm, e = 47 mm, p = 490 g. La roche est une dolérite du groupe A.

2. Hache subtrapézoïdale, à talon tronqué, tranchant asymétrique et émoussé et bords aplatis ; L= 85 mm, I = 55, e = 23 mm, p = 177 g. La roche est une dolérite du groupe A.

3. Fragment d'objet poli allongé et fin ; il s'agit peut-être d'un morceau de ciseau ou bédane ; L = (64) mm, I = 12 mm, e = 9 mm, p = (13 g). La roche est une spilite verte.

4. Fragment d'objet poli présentant un bord équarri ; L = (79) mm, I = (59) mm, e = (15) mm, p = (104) g. La roche est un grès fin de couleur rouge, à muscovite et montrant une stratification entrecroisée.

5. Herminette subogivale à talon tronqué obliquement par piquetage ; un bord est légèrement aplati et le tranchant est très abîmé par l'enlèvement d'un grand éclat qui reste distinct malgré un repolissage partiel. L = 93 mm I = 51 mm, e = 32 mm, p = 220 g. La roche est une fibrolite.

(6) P.-R. GIOT, « Informations archéologiques », *Gallia*, t. XII, 1954, p. 407.

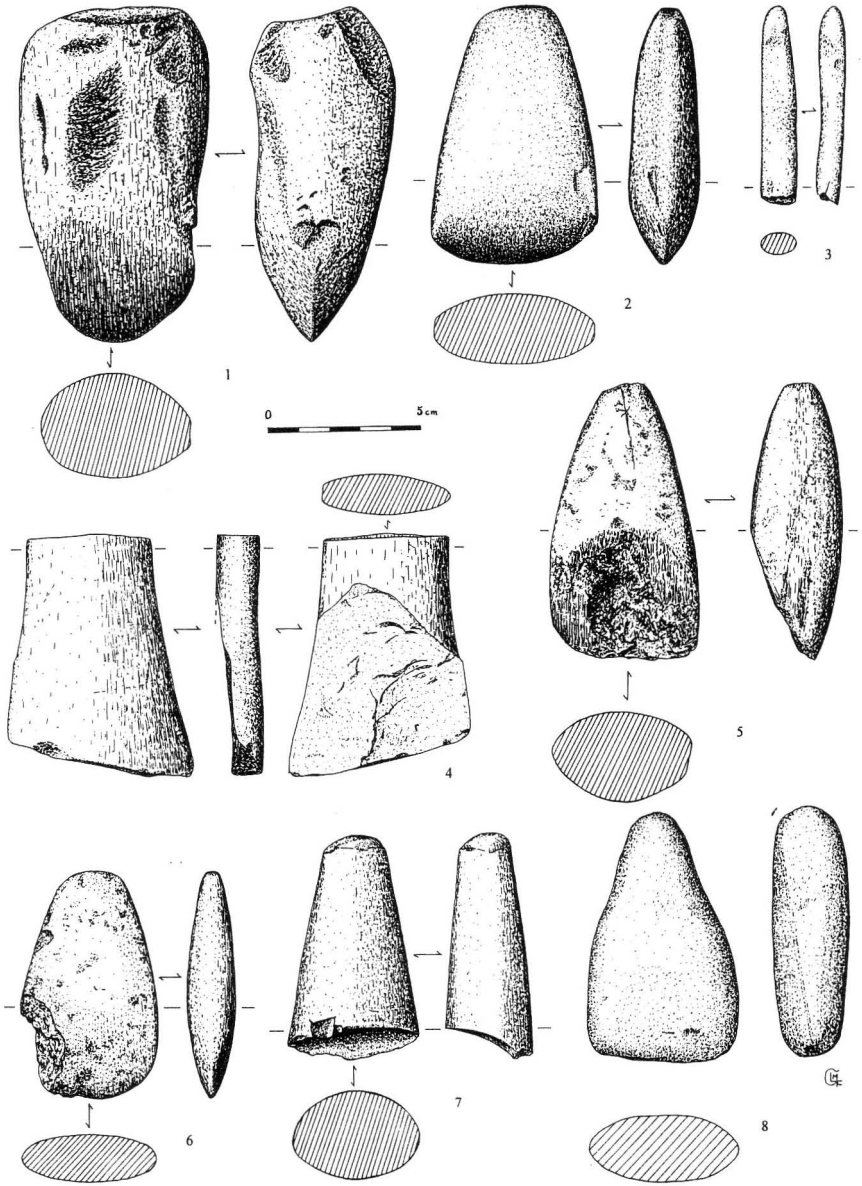

Fig. 6. — Elliant, *Cosquer-Ven*, haches et objets polis de la collection R. Le Floc'h.

(Dessin M. Le Goffic)

6. Petite hache subtrapézoïdale, symétrique, à section elliptique mince, au tranchant émoussée et abîmé par l'enlèvement d'un éclat. L = 76 mm, I = 45 mm, e = 16 mm, p = 76 g. La roche semble être une diorite.

7. Talon de hache à bouton en dolérite du groupe A. L = (73) mm, I = (43) mm, e = (29) mm, p = (129) g.

8. Hache polie à talon à tenon en épidiorite dont le tranchant est martelé. L = 81 mm, I = 49 mm, e = 25 mm, p = 160 g.

M. Le Goffic

ESQUIBIEN, Lervily

Le site protohistorique et historique de Lervily est connu depuis fort longtemps puisqu'en 1883 deux coffrets de pierre contenant des poteries y furent découverts (7) et qu'en 1934 un trésor monétaire du IIIe siècle, contenu dans un vase en terre, fut mis au jour (8). Ça et là des trouvailles de meules rotatives ont été signalées. Récemment, M. Jean-Michel Kersaudy nous a remis un anneau en métal cuivreux trouvé fortuitement au cours de travaux de jardinage par un de ses neveux, M. Henri Urvois. Il s'agit d'une bague, large de 3,8 mm, épaisse de 1,3 mm à 1,4 mm et dont le diamètre est compris entre 20,4 mm et 20,7 mm ; son poids est de 2,04 g (fig. 7). Cet anneau est formé par une tige moulée d'une longueur de 63 mm et enroulée de façon à faire se rabouter les deux extrémités. Les défauts de coulée sont bien visibles, sous forme d'un filet non usé, sur le tiers de la longueur, ce qui laisse penser que l'objet a très peu servi. Le décor est formé par une alternance d'ocelles et de spirales séparées par des filets et des cordons perlés. Cette succession de motifs est oblique par rapport aux bords de la bague et montre une inclinaison de 45°. L'association d'ocelles, de spirales et de cordons perlés est assez caractéristique du style laténien de la fin de l'Indépendance que l'on retrouve sur de nombreuses monnaies armoricaines de cette époque, et nous sommes enclin à dater ce modeste bijou de cette période, avec cependant toute la prudence requise dès lors qu'il s'agit d'une découverte fortuite, isolée de son contexte archéologique.

M. Le Goffic

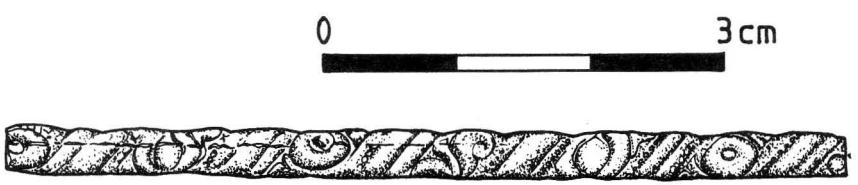

Fig. 7. — Esquibien, *Lervily*, bague en bronze à décor moulé (déroulé).

(7) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, 1907, p. 291.

(8) P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule : le Finistère*, Paris, 1989, p. 141-142.

LA FORÊT-FOUESNANT, Pouljigou-Poulpri

En janvier 1993, la découverte, par des membres du Groupe de recherches historiques de La Forêt, de fragments de poteries dans la coupe d'une tranchée destinée à reconnaître la nature du sous-sol avant la construction d'une maison d'habitation, laissait penser à l'existence d'une petite nécropole de l'âge du fer jusqu'alors insoupçonnée. Des sondages de diagnostic et une fouille de sauvetage ont été réalisés sous la responsabilité de M. Elven Le Goff avec la participation du Service départemental d'archéologie au courant du mois de mai. Au centre d'un enclos quadrangulaire (30 x 27 m), limité par un système de fossés, ont été mises au jour près d'une trentaine d'incinérations, pour la plupart en urnes. Cette nécropole est datable par les types de poterie de la transition Hallstatt-La Tène, soit vers le milieu du IVe siècle av. J.-C. Le lecteur trouvera de plus amples informations dans le rapport fourni par le responsable de chantier (9).

M. Le Goffic

GUILERS, Keriolet

Une très belle stèle de l'âge du fer avait échappé aux investigations de M.-Y. Daire et de P.-R. Giot (10) car elle est située dans une propriété retirée, juste à l'orée sud-ouest du bois de Keroual, celle de M. et Mme Robert Fily. Selon le témoignage de M. Jean-Pierre Lunven, qui n'a jamais quitté ce lieu depuis son enfance, la stèle se trouvait précédemment à l'intérieur du bois, à cinq cents mètres à l'ouest de son emplacement actuel. Elle avait été installée là au XIXe siècle, dans un jardin d'agrément aménagé autour de la propriété de Kervaly, propriété issue de la partition de Keroual. Il est donc pratiquement assuré qu'elle avait été transportée à cette époque d'un autre lieu que l'on ignore. On peut voir à son sommet un orifice quadrangulaire de 0,20 mètre de côté, dans lequel avait été placée une statue en ciment. Il n'est pas impossible que ce trou ait été aménagé antérieurement pour recevoir une croix, selon une habitude fréquemment observée.

La stèle dépasse aujourd'hui le niveau du sol d'une hauteur de 1,70 mètre (fig. 8). Malgré son embase élargie, elle s'enfonce progressivement et, selon M. Fily, la partie enterrée mesurait environ 0,70 mètre. Dans le sens vertical, elle est légèrement galbée, à l'image de l'*entasis* des colonnes doriques de l'architecture grecque, mais avec cependant une faible dissymétrie. La section est à quatorze pans, qui présentent également une certaine irrégularité puisque leur largeur au niveau du sol varie entre 0,16 mètre et 0,27 mètre, la majorité se situant autour de 0,20 mètre. En dépit de ces imperfections, c'est un monument tout à fait remarquable qui témoigne d'un savoir-faire consommé du travail de la pierre vers les débuts du second âge du fer. Le matériau est un beau granite

---

(9) E. Le Goff, *La Forêt-Fouesnant, Poulgigou (Finistère); diagnostic et fouille de sauvetage d'un cimetière armoricain de l'âge du fer*, Rennes, 1993.

(10) M.-Y. Daire, P.-R. Giot, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Rennes, 1989.

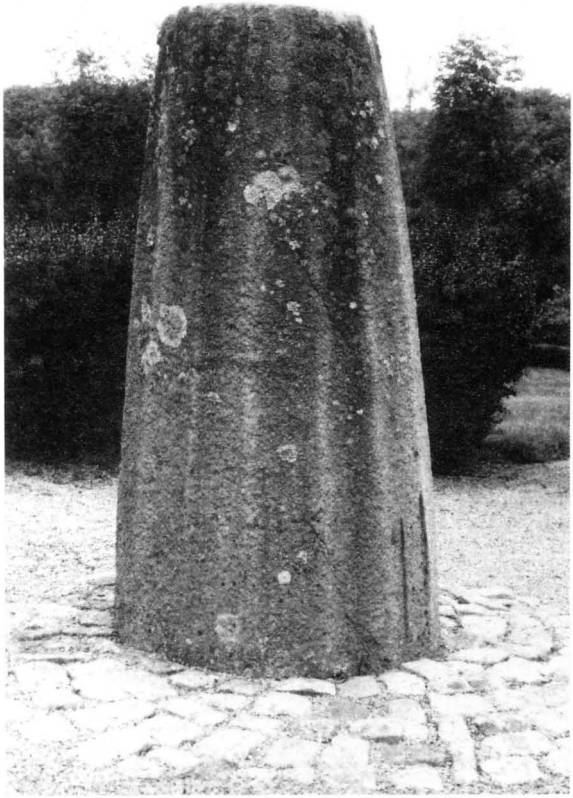

Fig. 8. — Guilers, *Keriolet*, stèle de l'âge du fer.
(Cliché J.-Y. Éveillard).

clair, à grain moyen, différent de celui qui affleure à deux cents mètres au nord dans la vallée de Keroual, et différent aussi de celui qui a servi à façonner une autre belle stèle voisine, celle que l'on peut voir à Kermengleuz, au bourg de Guilers.

J.-Y. Éveillard

GUILERS, Saint-Fiacre

Au village de Saint-Fiacre en Guilers, où s'élève un oratoire construit sur une source sacrée, M. Fanch Quinquis a mis au jour ce qui semble être une stèle hémisphérique de l'âge du fer. C'est en creusant les fondations pour sa maison d'habitation au cours de l'année 1990 qu'il découvrit, outre cette pierre, une Vierge à l'Enfant acéphale en kersanton, une pierre tombale et un bénitier. De nombreux blocs d'architecture, dont un fragment de meneau de fenêtre gothi-

que en kersanton, gisent à proximité. Il a donc existé en ce lieu une chapelle dont ni les habitants, ni le répertoire de Couffon-Le Bars (qui ne signale que l'édifice mentionné ci-dessus [11]), n'ont gardé le souvenir.

La pierre est grossièrement hémisphérique et présente d'importantes plaques de desquamation (fig. 9). Son diamètre est approximativement de 0,80 mètre et sa hauteur de 0,55 mètre. Elle ne possède pas d'embase élargie à sa partie inférieure. Tout cela dénote une boule d'altération naturelle du granite, comme on peut en voir dans la campagne voisine, utilisée cependant comme stèle. En effet, le contexte dans lequel elle a été trouvée, un milieu christianisé, est celui où ces pierres ont souvent été transportées.

J.-Y. Éveillard

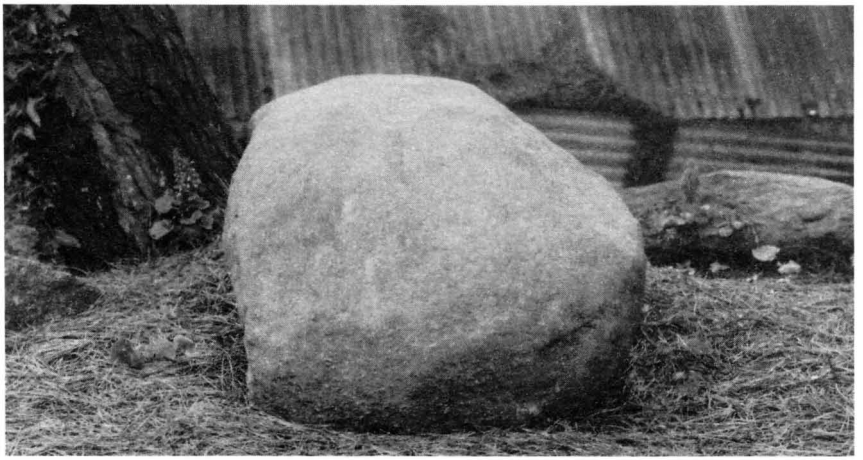

Fig. 9. — Guilers, *Saint-Fiacre*, stèle hémisphérique de l'âge du fer.
(Cliché J.-Y. Éveillard).

HUELGOAT, La Mare-aux-Sangliers

En forêt de Huelgoat, le menhir, classé parmi les Monuments historiques et que nul ne pouvait plus situer avec précision, a été retrouvé à la suite des travaux de débardage consécutifs à la tempête d'octobre 1987. Il gisait basculé en contrebas du sentier forestier et presque entièrement recouvert par des ronces. L'Office national des forêts envisage de le remettre debout et nous saluons cette initiative qui devra se réaliser sous contrôle archéologique.

M. Le Goffic

(11) R. Couffon, A. Le Bars, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, p. 121.

LANDRÉVARZEC, Rulazarou (ou Rularou)

En mars 1993, après les pluies hivernales, un effondrement s'est produit en bordure d'une parcelle exploitée par M. André Le Corre (section ZK, parcelle 82a ; x = 123,525, y = 1061,900). Une visite sur place nous a permis de conclure à l'existence d'un souterrain de l'âge du fer dont la voûte d'une salle s'est effondrée, à moins qu'il ne s'agisse d'un redébouchage d'un puits d'accès. Ce souterrain est creusé dans le micaschiste altéré et le cône d'éboulis résultant de l'effondrement ne permettait pas l'exploration de cette structure. Lors de la construction de la maison voisine (parcelle ZK 32), en bordure de la route départementale 770, les ouvriers qui effectuaient les terrassements découvrirent un vase rempli de cendres qui, malheureusement ne fut pas conservé. Il y a quelques années, Mme Le Corre a trouvé, près du fournil de Rulazarou, une perle en roche à grain très fin de couleur vert très pâle à veinules plus foncées qui, à l'examen macroscopique, pourrait être de la jadéite. Ses mensurations sont les suivantes : diamètre : 21,7 à 22,7 mm, épaisseur : 10,9 mm, poids : 8 g ; la perce est biconique et le diamètre du trou varie de 4 à 8 mm (fig. 10). Cette perle pourrait dater du Néolithique.

M. Le Goffic

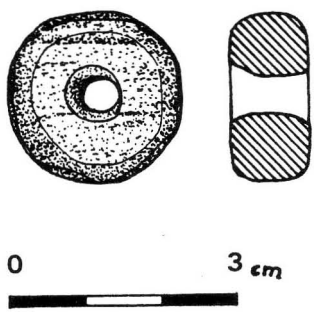

Fig. 10. — Landrévarzec, *Rulazrou*, perle en pierre verte.

LENNON, Kergonniou

A la statuette à double face de Laz, révélée au public finistérien dans cette même chronique l'année dernière, est venue s'ajouter une autre sculpture janiforme, trouvée à quelques kilomètres de la première, à Lennon (12).

C'est la grande tempête du 17 octobre 1987 qui, en endommageant le mur de la façade d'une bâtisse, à la ferme de Kergonniou, la fit tomber au sol. Dressée par la suite à la limite de la cour par M. Yves Cariou, elle intrigua

(12) J.-Y. ÉVEILLARD, « Une stèle anthropomorphe et à double face à Lennon (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 93-100.

bientôt par sa forme insolite (fig. 11). Avec son renflement à la partie supérieure, elle pouvait évoquer en effet un phallus. En l'examinant de plus près, nous reconnûmes immédiatement dans cette protubérance arrondie, deux têtes sommairement façonnées, accolées par l'arrière. Celles-ci surmontaient une partie à la forme difficilement définissable, d'autant plus qu'elle a été très altérée sur une face, terminée à la base par un socle légèrement saillant. Le tout constitue ce que nous pouvons appeler une stèle anthropomorphe, haute de 0,87 mètre. L'une des faces latérales est plane et présente de nombreuses traces d'un outil utilisé pour le dégrossissage (fig. 11 a). Nous pensons qu'elle est restée ainsi depuis l'origine et qu'elle n'a pas été retaillée, cette face devant être adossée à un pilier ou à un mur. Sur la face opposée, très abîmée (fig. 11 b), on distingue cependant un gros bourrelet qui sépare les deux têtes depuis leur sommet et descend en oblique vers la gauche. Nous interprétons ce détail comme une natte de cheveux, telle qu'on peut en voir clairement au même endroit sur des sculptures janiformes de l'aire celtique, par exemple les têtes adossées de Badacsony-Làbdi, en Hongrie (13), ou le monument à double personnage de Boa Island, en Irlande (14). Vus de profil, les visages sont très plats et s'achèvent par des mentons pointus. De face, on devine, sur l'un d'eux, bien qu'ils aient été martelés, les yeux, le nez et la bouche (fig. 11 c). Le geste iconoclaste qui a tenté de les faire disparaître n'est certainement pas innocent, car il n'était pas indispensable pour permettre la réutilisation de la pierre dans la construction où elle se trouvait. Au-dessous du visage et en diagonale, réapparaît le gros bourrelet arrondi. L'autre visage, hormis une épaufrure récente, est lisse et vierge de toute représentation (fig. 11 d). Nous n'avons pu nous empêcher de rapprocher ces différences de celles qui existent entre les faces A et B de la statuette de Laz. Là, le personnage au phallus indique clairement un dieu des forces de la vie, tandis que celui qui tient le bâton et la bourse évoque un dieu de la mort et des espaces souterrains. Faut-il voir la même représentation de cette double divinité omnipotente dans la stèle de Lennon, mais exprimée de manière plus simpliste et à une époque où la sculpture figurative en était à ses premiers balbutiements ? C'est notre sentiment, mais il est bien difficile de l'affirmer, la pierre ayant été trouvée hors contexte archéologique.

Le matériau dans lequel la stèle a été façonnée est un grès arkosique local gris-vert, ce qui permet au moins de dire qu'elle n'a pas été apportée d'ailleurs. Ce matériau à grain très fin et tendre est particulièrement adapté à la taille, plus que le granite ou le kersanton par exemple. Il a donné naissance dans la vallée de l'Aulne à nombre de sculptures, depuis le second âge du fer jusqu'à l'époque moderne. C'est ce que vient de mettre en évidence un intéressant mémoire de maîtrise d'étudiant réalisé sous notre direction (15).

J.-Y. Éveillard

(13) M. SZABO, « A Celtic double head from Badecsony-Labdi », *Acta Archaeologica Hungarica*, 17, 1965, p. 233-250.

(14) A.T. LUCAS, *Treasures of Ireland. Irish pagan and Early Christian art*, Dublin, 1973, pl. 12.

(15) S. OLLIVIER, *L'architecture et la statuaire en grès arkosique dans la vallée de l'Aulne centrale*, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1993.

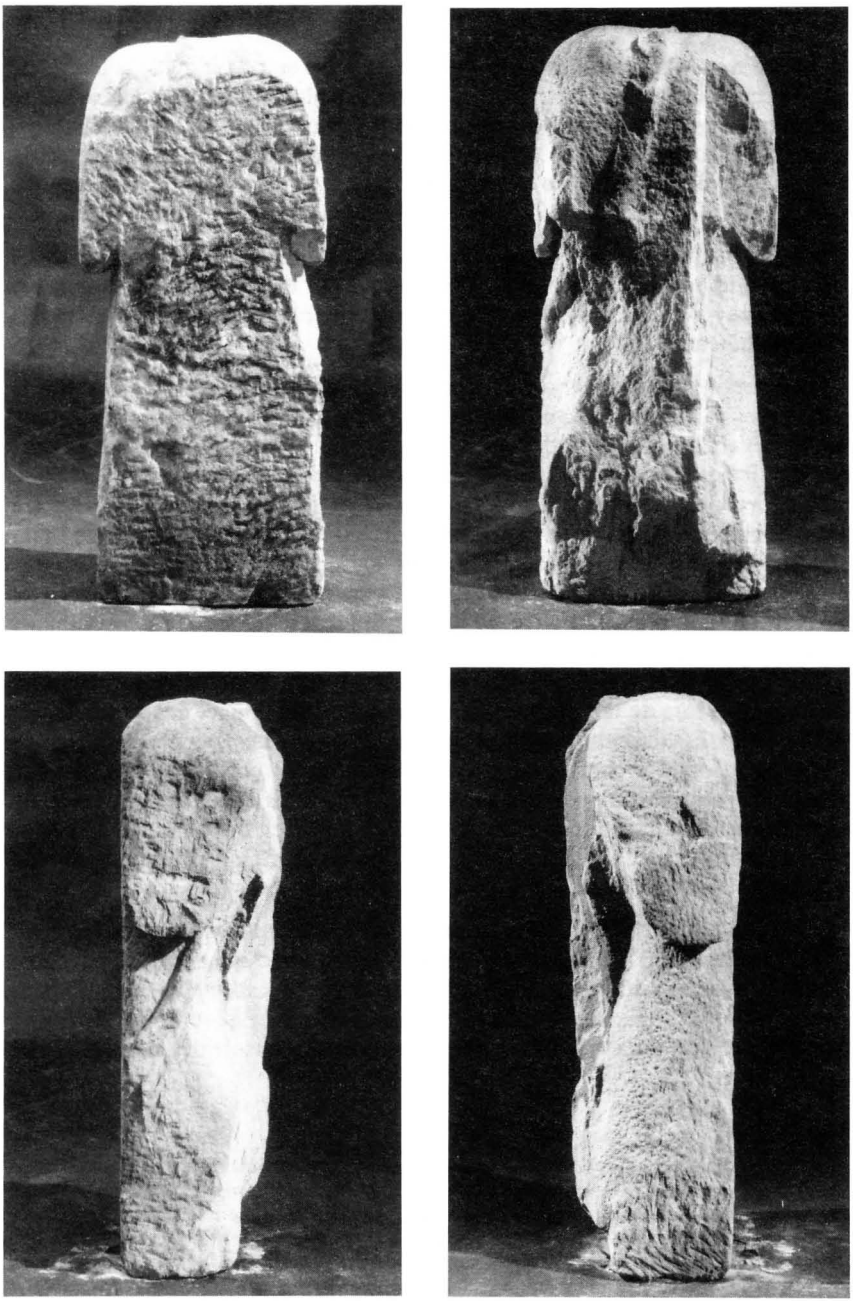

Fig. 11. a, b, c, d. — Lennon, *Kergonniou*, statue janiforme.
(Cliché J.-Y. Éveillard).

LESNEVEN, château et bourg

Lesneven, ancienne « capitale » administrative et judiciaire de la baillie de Léon, occupe une position centrale au cœur de ce plateau. Aucune particularité topographique ne semble avoir déterminé le choix de ce site pour l'établissement d'une forteresse. Par contre, Lesneven bénéficia partiellement de la convergence de plusieurs voies antiques qui menaient notamment à la ville gallo-romaine disparue de *Vorganium*-Kerilien à sept kilomètres à l'est.

L'histoire de Lesneven a été étudiée par D.-L. Miorcec de Kerdanet en 1825 et, plus récemment, par H. Calvez en 1947 et J.-Y. Le Goff en 1992. J.-P. Leguay s'est intéressé à l'histoire de la ville médiévale et nous-mêmes à celle du château (16).

Le toponyme Lesneven est formé de *Les-* qui signifie en vieux breton le « château », la « cour » d'époque carolingienne, associé à un nom d'homme, Neven, un chef ou un saint breton. L'auteur de la *Vie de saint Goulven*, écrite au XIIIe siècle, affirmait quant à lui, de manière erronée, qu'il s'agissait de la cour d'Even, un comte de Léon qui chassa les Normands au Xe siècle. Ce retranchement devint le chef-lieu d'une des châtellenies des vicomtes de Léon aux XIe et XIIe siècles. Ces derniers furent soumis par les Plantagenêts après plusieurs révoltes au cours desquelles tous leurs châteaux furent détruits entre 1167 et 1180. En 1216, Pierre Mauclerc, baillistre du duché de Bretagne, occupa les terres de Conan de Léon et intégra, sans doute dès lors, la « ville de Lisnevein » au domaine ducal. Elle devint le siège de la baillie de Léon. Entre 1342 et 1381, lors de la guerre de Succession de Bretagne et des combats qui s'ensuivirent, la ville changea plusieurs fois de mains. Lesneven ne se différenciait guère alors des chefs-lieux des paroisses rurales voisines. Cette « grosse bourgade » comportait peu de véritables rues, mais un grand nombre de chemins, de champs et de jardins. De fait, elle ne s'en distinguait que par la présence d'un vaste château qui, avec ses douves, occupait près du tiers de la superficie totale de la cité.

En dépit de sa taille, le château n'apparaît pas dans les actes avant le milieu du XIVe siècle. En 1375, Bertrand du Guesclin y rétablit une ancienne coutume astreignant les « mottiers » (les serfs) qui quittaient leur ferme à résider durant un an et un jour dans la ville afin d'en renforcer la garnison. Après quelques travaux au début du XVe siècle, la place paraît être délaissée dès le milieu de ce

---

(16) On consultera : dom Anger, « Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice », *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1907. — H. Calvez, *Notre-Dame de Lesneven et Notre-Dame du Folgoët*, Issy-les-Moulineaux, 1946. — J.-P. Leguay, « Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Age », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 103-160 ; t. CVII, 1979, p. 181-236. — P. Kernévez, *Châteaux et fortifications du comté de Léon (XIe siècle — milieu du XIVe siècle)*, Brest, 1988 (mémoire de maîtrise). — J.-Y. Le Goff, *Lesneven, destins d'une capitale*, Lesneven, 1992.

Nous tenons à remercier M. Thierry Cléac'h, auteur d'un mémoire de maîtrise et d'un D.E.A. sur la région de Lesneven aux XVe et XVIe siècles, qui a eu l'obligeance de nous fournir de précieuses informations qu'il a recueillies aux Archives départementales de Loire-Atlantique (B 1690 et 1727).

siècle : en 1455 et 1486, des commissaires ducaux accensent des terrains situés à proximité et à l'intérieur de la vieille « closture du chastel ». Des capitaines ligueurs se retranchèrent dans le château vers 1590-1594, mais, dès 1628, les murailles étaient exploitées comme carrière de pierre (fig. 12).

C'était un quadrilatère irrégulier de plus de six cents mètres de pourtour, bordé de larges douves. A la fin du XVIIIe siècle, il n'en subsistait plus qu'une tour dans l'angle sud-est ; on dégagea alors les vestiges d'une salle polygonale voûtée à l'emplacement de la prison. Le château abritait une chapelle dédiée à saint Yves (XVe siècle, détruite au XIXe siècle), la prison ainsi que l'auditoire de la baillie et une place où se déroulaient les montres de la noblesse du Léon. Dès la fin du Moyen Age, des maisons s'élevaient dans le « chastel » désigné comme « ville close » dans un acte de 1541 alors qu'il est question de « faulxbourgs » pour les autres quartiers urbains dans un document de 1455.

Au début du XVe siècle, la cité abritait sept à huit cents âmes. Hormis son caractère très rural et la convergence des voies de communication, le parcellaire urbain est remarquable : la ville s'inscrit en effet dans une ellipse de 520 mètres de longueur sur 250 à 300 mètres de largeur. Le château en occupe tout le tiers nord-est alors que le caractère agraire de la cité est particulièrement marqué au sud. Au début du XIIIe siècle, la ville comptait deux églises : l'une, priorale, était dédiée à Notre-Dame, la seconde, Saint-Michel, était celle de la petite paroisse de Lesneven (moins de quatre cents hectares), sans doute établie aux dépens d'une paroisse bretonne primitive, un « plou ». En 1216, Pierre Mauclerc concéda les deux églises, la chapellenie de Notre-Dame et le droit de fournage de Lesneven à l'abbaye de Saint-Sulpice près de Rennes. L'église Notre-Dame fut démolie vers 1774 ; on en conserve quelques chapiteaux de style roman. L'église Saint-Michel fut détruite et rebâtie en 1763-1762. Les équipements économiques consistaient en un unique four banal et une vaste cohue reconstruite en 1659 et abattue en 1893. Elle se dressait devant l'entrée principale du château, sur la place des Halles au sud de la place au Bled, carrefour routier et cœur économique de la cité qui, outre son marché hebdomadaire, organisait neuf foires annuelles dès le bas Moyen Age.

Le secteur nord-ouest de la ville mérite une attention particulière : on remarque, en effet, que l'église Notre-Dame est excentrée par rapport au cœur de la cité. Or les lieux de culte placés sous ce vocable sont fréquemment des chapelles castrales. On peut donc imaginer qu'une forteresse primitive ait pu se dresser dans ce secteur de la cité qui est aussi le plus élevé des environs. Cette hypothèse paraît corroborée par l'examen du parcellaire où l'on distingue une aire ovalaire de 100 mètres sur 90 mètres (dessinant même une forme circulaire dans sa partie sud-est) et par la toponymie : rue du Cleuziou (*cleuziou* : fossés) et Parc-al-Lez (le champ de la cour). Il pourrait s'agir d'une enceinte au sein de laquelle fut établi un oratoire. L'église Saint-Michel aurait ensuite supplanté la chapelle castrale avant que ne soit érigée une vaste enceinte de pierre dans l'angle nord-est de la structure ellipsoïdale qui correspondrait à un talus de terre datant du haut Moyen Age (un manoir situé à cinq cents mètres au nord-est de la ville porte le nom de Cleusmeur, signifiant « grand talus »). La ville n'a pas été close de murs au bas Moyen Age (fig. 13).



Fig. 12. — Lesneven, la ville vers 1682



Fig. 13. — Lesneven, traces d'enceintes successives.

Atlas cadastral communal de 1815 (Archives départementales du Finistère).

La carence des sources archivistiques et l'absence de fouilles archéologiques ne permettent, pour l'instant, que d'émettre des suppositions. La forteresse établie, vers le Xe ou le XIe siècle, par les vicomtes de Léon ou leurs ancêtres fut à l'origine de la création d'un bourg et d'une paroisse. Les ducs s'emparèrent de la ville au début du XIIIe siècle : ils auraient alors remplacé l'antique château par une enceinte de pierre quadrangulaire afin de s'assurer du contrôle du centre du Léon. Le château, qui joua un rôle important aux XIIIe et XIVe siècles, fut délaissé au XVe siècle mais la ville se développa grâce à ses fonctions judiciaire, fiscale et commerciale sous l'Ancien Régime. Augmentée territorialement, elle devint chef-lieu de canton lors de la Révolution et conserve son rôle de carrefour routier et de place commerciale au sein d'une riche région agricole.

P. Kernevez

MAHALON, Lézivy

Déjà signalé par R.-F. Le Men dans son inventaire de 1874-1875 (17), le souterrain de Lézivy a été le lieu d'investigations par une équipe d'adolescents, ignorant, bien entendu, l'illégalité de leur acte. Celui-ci est situé dans la parcelle n° 2, section ZK du cadastre (X = 99,700 ; y = 2359,550). Leur but était de chercher l'entrée du souterrain et ils ignoraient que beaucoup de souterrains armoricains n'ont qu'une entrée, qu'il ne s'agit pas de structures destinées à se rendre discrètement d'un point à l'autre, mais plutôt de caves ou de lieux réservés à des fins assez obscures dans l'état actuel de nos connaissances. En réalité, un effondrement avait dû se produire anciennement à proximité immédiate du puits d'accès, comme cela arrive de temps en temps. Leur travail a consisté à vider la structure des éboulis et du cône de remplissage du puits condamné, prélevant, au passage, quelques tessons de poterie. Le Service départemental d'archéologie est intervenu pour tamiser les déblais et exécuter un plan et une coupe de la structure (fig. 14). Le souterrain est creusé dans le leucogranite à biotite et muscovite plus ou moins mylonitisé de Locronan. La section du puits d'accès ne peut être définie en raison de l'effondrement qui a occasionné la découverte, mais sa profondeur est de 2,60 mètres. Ce puits est au centre du souterrain et donne accès à deux salles. La première est longue de 4,50 mètres, large de 1,20 mètre à 1,60 mètre et la hauteur du plafond varie de 0,90 mètre à 1,60 mètre ; son plancher est plus bas que le fond du puits d'un mètre environ et, pour y accéder, il faut descendre une marche de 0,75 mètre ; son orientation est nord-nord-ouest - sud-sud-est. La seconde salle est longue de trois mètres, large de 1,20 mètre et haute de 1,20 mètre, son plancher est plus bas que le fond du puits de 0,40 mètre. L'accès se fait par une chatière peu marquée et partiellement dégradée ; au fond de la salle se remarque une petite logette ; son orientation est nord-ouest - sud-est. Le mobilier mis au jour provient du comblement du puits d'accès, comblement qui était essentiellement composé de pierres et montrant, à la base, sur une épaisseur d'une trentaine de centimètres, une couche de terre noire comportant de la cendre et des charbons

(17) P. GALLIOU, *Carte archéologique*, *op. cit.*, p. 143.

de bois, couche située au-dessus du niveau d'occupation matérialisé par une couche d'environ trois centimètres de terre de couleur brun-jaunâtre, tassée et sans cailloux.

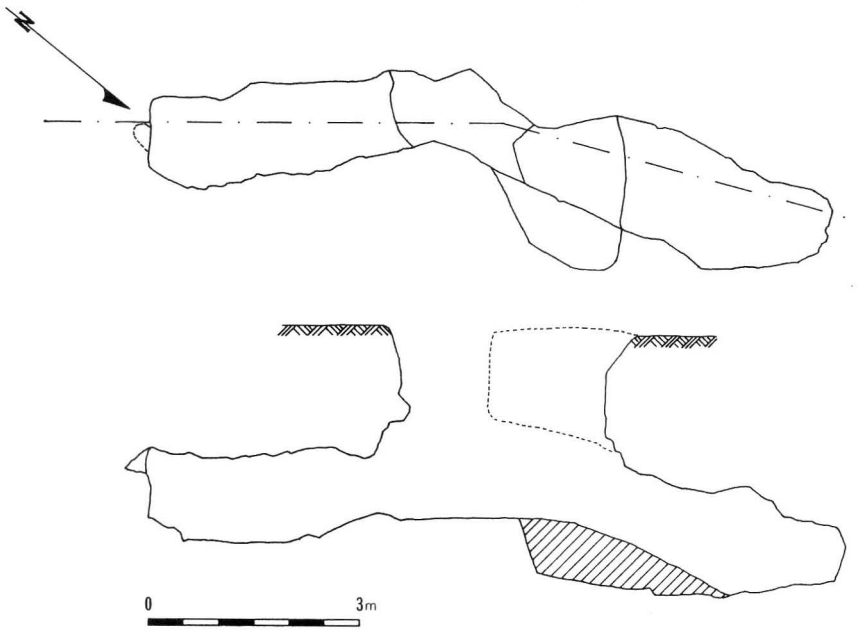

Fig. 14. — Mahalon, *Lézivy*, plan et coupe du souterrain de l'âge du fer.

Le mobilier lithique comprend une meule dormante brisée, en granite, des molettes réalisées à partir de galets marins de quartzite dont certaines sont éclatées par le feu, de petits galets ayant pu servir de lissoirs. Les tessons de poterie ne sont pas très abondants et proviennent, pour la plupart, de vases utilitaires. Il y a lieu cependant de noter la présence d'un lot de tessons qui permet la reconstitution graphique d'une jatte haute, à col et lèvre éversés et fond surélevé. Le dégraissant est fin, la pâte bien cuite en atmosphère oxydante. Le décor est réalisé par estampage. Sur le haut du col, court une frise comprise entre deux stries et formée d'arceaux et guirlandes pointillés, juxtaposés et imbriqués (motif M 41 de F. Schwappach [18]) ; sur le haut de la panse, sous une ligne incisée, se voit une frise d'arcs pointillés dont les extrémités aboutissent à

(18) Frank SCHWAPPACH, « Stempelverzierte Keramik von Armorica », *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten, Festschrift für W. Dehn*, Bonn, 1969, p. 213-287.

des ocelles (motif M 29) ; à la base du vase se retrouve le même motif inversé en double guirlande (fig. 15).

Un fragment de fond de vase montre sur la face inférieure un décor formé de groupes de trois ocelles reliés par des arceaux (fig. 15).

Un haut de jatte à large cannelure interne sur la lèvre présente une sinusoïde sur le haut de la panse (fig. 15).

Le style de la poterie et celui des décors permet de dater ce souterrain de La Tène ancienne, vers le IVe siècle av. J.-C.

M. Le Goffic

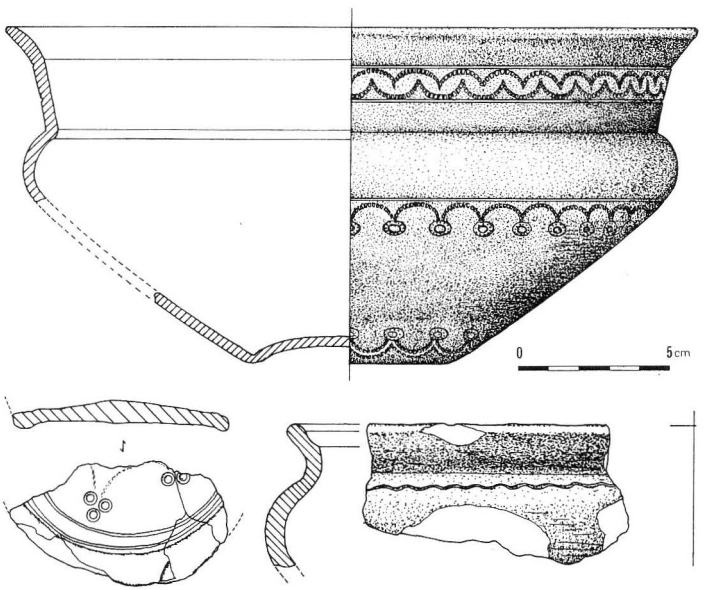

Fig. 15. — Mahalon, *Lézivy*, poteries décorées de La Tène ancienne provenant du souterrain.

MELLAC, Feunteuniou

Notre collègue et ami Fanch Postic, ingénieur de recherche au C.N.R.S., a attiré notre attention sur les vestiges antiques de Feunteniou en Mellac, autrefois découverts par Hersart de La Villemarqué (19). Sur la hauteur où se dresse

(19) H. DE LA VILLEMARQUÉ, Communication, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XII, 1886, p. 50, 54, 99-101 ; ID., *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. IV, 1886, p. LXII-IV.

la ferme de Feunteniou se voient encore les restes très dégradés de murs antiques et de sols en béton, au milieu desquels l'exploitant a recueilli une meule à grains et une colonnette de granit. Il y a très certainement là les ruines des bâtiments d'habitation et d'exploitation d'une grande *villa* gallo-romaine. En contrebas, dans une prairie très humide, on distingue encore aisément les structures explorées par La Villemarqué. La présence de *tubuli*, de dalles de *suspensura*, montre qu'il s'agit de thermes plutôt que d'un sanctuaire de source. L'état de ce bâtiment est tel qu'il mériterait certainement une fouille, suivie d'une mise en valeur (20). Il n'existe guère en effet dans le Finistère de monuments romains qui puissent être visités avec profit par les élèves des écoles ou les touristes.

La présence d'outils de silex, de haches polies et d'une stèle de l'âge du fer montre par ailleurs que les parages de Kerfeunteuniou furent fréquentés ou même occupés depuis le Néolithique (21).

P. Galliou

NÉVEZ, Raguenez

Les prospections préliminaires à l'élaboration de la zone de protection du patrimoine architectural et urbain (Z.P.P.A.U.) ont permis la découverte d'un petit cairn au centre de l'île de Raguenez qui était déjà connue des archéologues pour son retranchement protohistorique. La très dense végétation de ronces et de prunelliers ne permet pas de se faire une idée exacte de la structure qui semble avoir souffert des travaux liés à la construction du mur de l'Atlantique pendant la Seconde Guerre mondiale, mais il pourrait s'agir d'un site analogue aux cairns bas à dolmens à chambres compartimentées du Néolithique de Kerascoët en Névez ou de la pointe de Kerjean en Trégunc ; ce dernier site a été fouillé par Paul du Chatellier en 1899.

M. Le Goffic

OUESSANT, Mez-Notariou

Sixième campagne menée sur le site de Mez-Notariou (22), mais première d'un programme triennal destiné à établir le potentiel global du site, la fouille de 1993 étudie la zone nord du site et concerne des sols et des structures de pierres datés du Bronze ancien-moyen à l'époque romaine (fig. 16). Bon

(20) Rappelons que ce site est très proche du domaine départemental de Kernault.

(21) M. Le Goffic, dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 69.

(22) J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, « Le village de transition Bronze/ Fer de Mez-Notariou à Ouessant (Finistère) », *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du bronze en Europe*, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1993, p. 103-116.

nombre de ces structures furent mises au jour à partir de 1991 (23). Nous présentons les plus significatives (24).

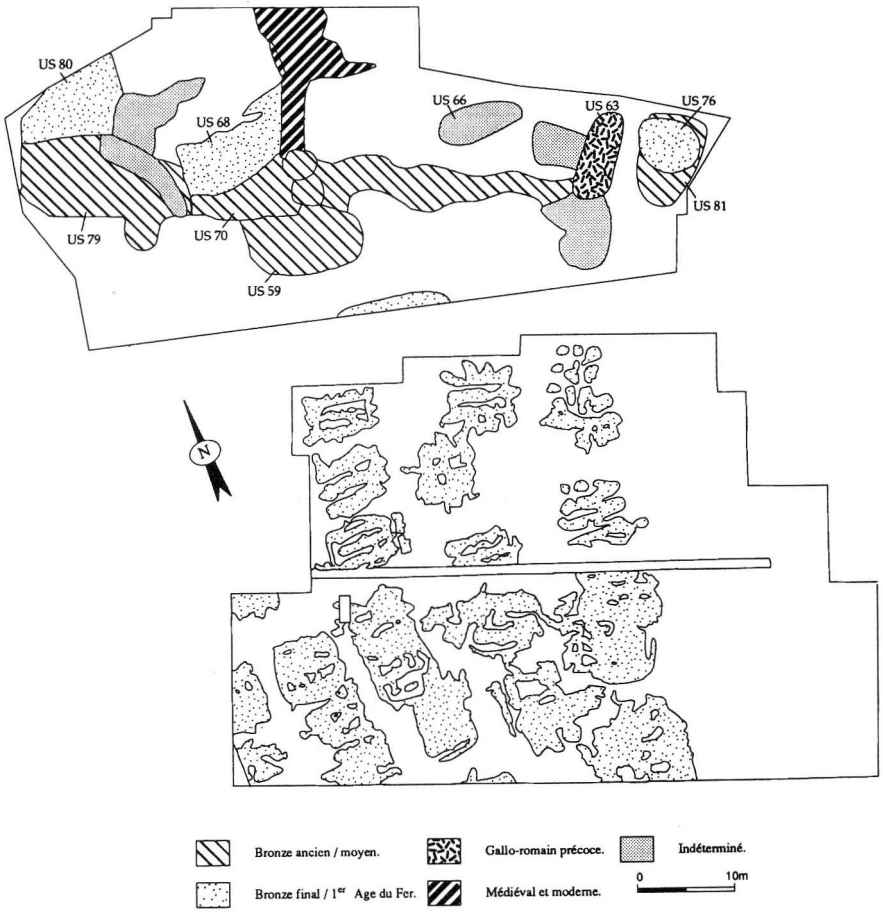

Fig. 16. — Ouessant, *Mez-Notariou*, datation des structures.

(23) J.-P. Le Bihan, « Ouessant, Mez-Notariou », dans « Notices d'archéologie finistérienne, année 1992 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 70-76.

(24) Nous sommes assistés pour l'encadrement du chantier, par J.-Y. Robic (enregistrement des données et gestion du laboratoire photographique), Y.-L. Goalic (composante technique des méthodes de fouille), Y. Le Bihan et J.-F. Villard (chefs d'équipe), E. Gaume (étude du mobilier lithique), M. Pernot (fouille du secteur artisanal). Participent également à la fouille : S. Borras, M. Bourdin, I. Brilman, S. Clech, J.-C. Courquin, A. Cowking, E. Fabre, D. Dandrieux, J. Denis, A.E Dunn, I. François, F. Gremont, B. Kelly, I. Kolad, O. Labraoui, A. Lagarrique, G. Le Cras, E. Le Guiriec, J. Longfellow, J. Noesser, G. Quarez, A. Simon, Y. Thomas. Que chacun soit remercié pour son travail.

Les vestiges de la zone orientale

Ces vestiges apparaissent lors de l'extension du chantier vers l'est.

L'Us 76 est une structure de pierres en forme de galette subcirculaire incluant un rang régulier de blocs de taille moyenne. Un arc de cercle de 100°, presque parfait, subsiste au sud-est, et correspond à un diamètre de quatre mètres. Il est possible qu'il s'intègre dans une figure moins régulière atteignant cinq mètres de diamètre. Une seule assise demeure en place. L'espace intérieur, surcreusé dans le sol naturel lors de la construction de la structure, est comblé de pierres, mais sans aménagement particulier. Ces pierres débordent également vers le sud (fig. 17). Les épierrements médiévaux et récents ont fortement

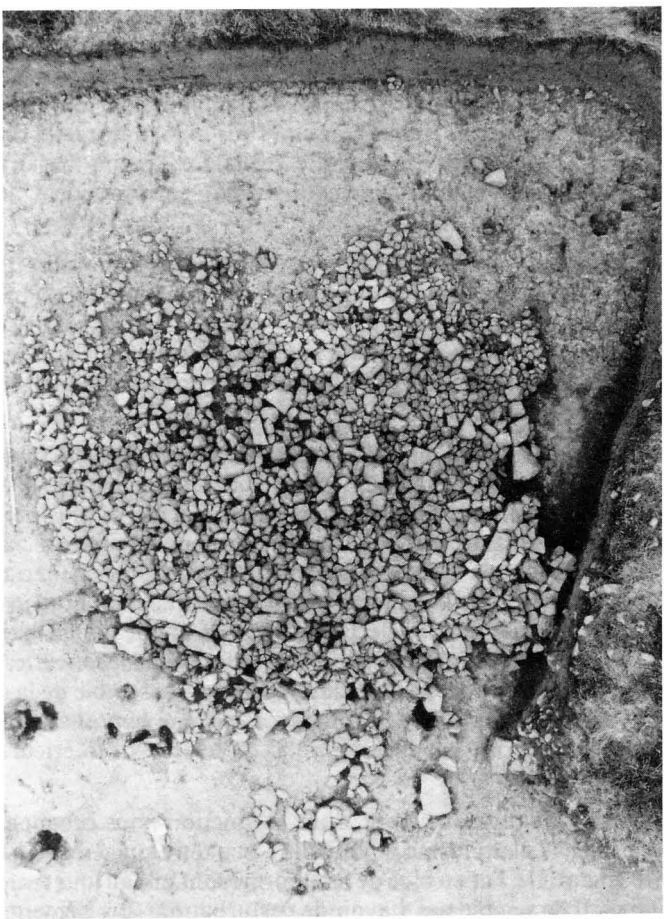

Fig. 17. — Ouessant, *Mez-Notariou*, Us. 76, base d'un tumulus de la fin de l'âge du bronze ?

(Cliché J.-P. Le Bihan).

arasé la structure originale pour laquelle nous pouvons suggérer trois fonctions différentes : soubassement d'un bâtiment circulaire, support d'une plate-forme à usage indéterminé, et, enfin, base d'un petit tumulus arasé. Cette dernière proposition est la plus vraisemblable.

Les tessons découverts parmi les pierres ne permettent pas de dater cet ensemble. Ils correspondent, pour la plupart, à l'occupation du Bronze ancien-moyen mise au jour sous l'Us. 76 (cf. *infra*), et à l'époque gallo-romaine précoce. Les poteries antiques, découvertes en périphérie, à proximité d'une plate-forme de pierre datée du début de notre ère, ne nous éclairent pas davantage. Si nous sommes bien en présence d'un petit tumulus, une utilisation contemporaine du village de transition Bronze-Fer n'est pas à écarter.

L'Us 81 est un ensemble de trous de poteaux de taille moyenne à faible, découverts sous l'Us. 76 et répartis sous celle-ci. Leurs sommets sont d'ailleurs très arasés par le surcreusement évoqué précédemment. D'autres trous apparaissent au sud de la structure circulaire. Aucun plan cohérent ne se dessine mais des fragments d'argile rougie conservés sur le sol naturel au centre de la cuvette de l'Us. 76, évoquent des restes de foyers. Les tessons mis au jour dans ces trous et dans leur environnement immédiat correspondent au Bronze ancien-moyen.

L'Us. 63 est une structure de pierres de taille moyenne subrectangulaire (8 mètres sur 2,50 mètres environ) entourée de gros blocs et soigneusement recouverte de graviers et de petits galets. Un canal de pierres borde l'ensemble sur son flanc ouest. Un surcreusement artificiel du sol paraît accompagner la réalisation de cette plate-forme mais il pourrait bien dater de la mise en place d'un lit de pierres plus ancien.

La fouille de 1992 se limitait à la mise au jour de la structure. Aucune interprétation ni datation n'était alors suggérée. La campagne de 1993 montre que le lit de pierres moyennes recouvre des aménagements plus profonds : le quart nord-est est constitué d'une couche d'argile déposée sur le sol naturel. Un autre lit de pierres occupe le reste de la structure. L'aménagement est toujours soigné. L'accroissement de la taille des pierres est régulier du nord vers le sud : nous pouvons imaginer que la sélection a eu pour but de compenser la pente orientée selon cette direction. Des traces de terre jaune découvertes entre les pierres suggèrent que la couche d'argile a recouvert l'ensemble de la structure. Peut-être y a-t-il eu réfection et surcharge. C'est une hypothèse. La couche profonde de pierres n'est pas ôtée et la liaison avec le lit inférieur n'est pas encore étudiée.

La datation de cette structure, dont la fonction nous échappe toujours (base de bâtiment ? plate-forme de travail ?), peut être suggérée. Un fragment d'amphore vinaire Dr. 1 et un bloc de fer informe sont mis au jour entre les deux lits de pierres. Il ne semble pas y avoir de perturbation. Ces éléments peuvent être mis en relation avec la monnaie de bronze très érodée découverte en surface et avec les tessons gallo-romains précoces trouvés dans le canal latéral lors de la campagne de 1992. L'Us. 63 a vraisemblablement été édifiée au tout début de l'époque romaine. De toute manière, les tessons découverts en bor-

dure de l'Us. 76 voisine confirment une occupation durant cette période dans ce secteur du site.

Les vestiges de la zone centrale

Il s'agit de l'espace sur lequel la fouille 1992 a mis au jour un imposant lit de pierres et des vestiges d'activités artisanales.

L'Us. 68 est un lit de pierres subcirculaire de huit à neuf mètres de diamètre. Ces pierres s'accumulent dans une dépression artificielle vraisemblablement creusée à cet effet dans le sol naturel. L'épaisseur des couches atteint 0,30 mètre. Le nombre d'objets lithiques (broyeurs, percuteurs...) est très élevé.

Sous les pierres, au centre de cette vaste galette, une trentaine de perles en bronze alignées et une perle en verre bleu à filet équatorial, blanc, placée à faible distance des précédentes, furent découvertes en 1992. La suite du collier est mise au jour durant la nouvelle campagne de fouille : autant de perles en bronze — dont une de type « bobéchon » (25) — et une série de perles en verrre bleu et vert dont l'état de conservation est très inégal. Une vertèbre cervicale humaine, en connexion avec une côte, se trouve au centre des perles. A proximité, vers l'ouest, un bracelet grêle en bronze complète cet ensemble qui évoque une sépulture par inhumation du Bronze final.

Par ailleurs, entre les pierres et le sol naturel, une couche de terre argileuse, fine, livre d'assez nombreux ossements animaux (maxillaire, os longs). Plusieurs ensembles sont découverts. Il n'existe pas de connexions entre les os qui les composent. Ces derniers paraissent avoir été déposés sur le sol, au même niveau que le corps inhumé.

Cet ensemble de pierres, d'ossements et d'objets de parure constitue les vestiges très arasés d'un petit tumulus du Bronze final ayant recoupé les sols de la zone artisanale du Bronze ancien-moyen, l'Us.70. Une telle datation le situe sur un horizon très proche, sinon contemporain, des débuts du village de transition Bronze-Fer.

Les structures de l'Us.70 découvertes en 1992 semblaient se rattacher au travail d'un bronzier. Cette hypothèse se fondait alors sur la découverte d'un lingot de bronze, d'un creuset, de foyers et de scories vertes interprétées comme des restes de métallurgie du bronze. Les poteries suggéraient une datation proche de la transition Bronze ancien-moyen. Une datation radiocarbone confirme cette hypothèse (1500 av. J.-C. ± 100) [26] tandis que l'analyse des scories vertes montre qu'il ne s'agit pas du résultat du travail d'un métal mais d'une très forte élévation de température de matières siliceuses, vraisemblablement d'origine anthropique (27). L'hypothèse d'une métallurgie intensive du bronze paraît devoir être remise en question.

---

(25) J. BRIARD, *Les dépôts de l'âge du bronze en Bretagne. La prairie de Mauves à Nantes*, Rennes, 1966, p. 27, pl. 17. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie et préhistoire).

(26) Analyse effectuée au laboratoire de Gif-sur-Yvette.

(27) Analyse G. Quéré. Laboratoires du musée du Louvre.

La fouille 1993 clarifie la situation. Trois foyers sont reconnus sur le sol de terre argileuse (S.2584, 2580, 2560). Des vestiges de sole et d'argile cuite évoquent le même type de structure (S.2615, S.2644, S.2645). Parmi l'amas de débris de clayonnages brûlés S.2560 quelques éléments représentent, peut-être, des fragments de voûte de four. Une dalle perforée repose sur le sol, à proximité d'une corne de bovidé. Un fragment d'argile cuite fait songer à une partie de moule (pour un objet en bronze ?).

Le sol et les foyers de l'Us. 70 recouvrent une épaisse couche d'aspect cendreux. L'examen à la loupe binoculaire montre qu'il s'agit d'une terre à très forte composante siliceuse. La couche est maintenue en place dans sa plus grande partie, mais des prélèvements sont effectués pour analyses. Il sera intéressant d'établir le lien éventuel avec les « scories vertes » évoquées précédemment.

La fouille des niveaux supérieurs de l'Us. 70 est achevée. Subsistent des dalles perforées et des alignements de pierres assez grossiers mais cohérents (fig. 18). Ces derniers semblent avoir des liens étroits avec ceux découverts en 1991 lors de la fouille de l'Us. 59, mais il convient d'être prudent. Une orientation nord-ouest - sud-est et nord-est - sud-ouest semble dominer. Il n'est pas impossible d'y voir des tracés de sablières basses et le dessin de bases de bâtiments ou de constructions de dimensions réduites. Reste à savoir si, dans ce cas, les dalles perforées découvertes en place participent de cette architecture.



Fig. 18. — Ouessant, *Mez-Notariou*, Us. 70, zone d'activités artisanales.

(Cliché J.-P. Le Bihan).

Les foyers de l'Us. 70 (quatre exemplaires) et ceux de l'Us. 59 (quatre exemplaires) assurent également la continuité entre ces deux secteurs, et cela sur une surface d'environ 120 m². L'ensemble Us.70-Us.59 constitue donc une zone d'activité intense au Bronze ancien-moyen caractérisée par la présence de huit foyers. Une extension est envisageable vers l'ouest (Us. 79), alors qu'au nord et au sud les destructions nous privent de précieux renseignements. Une activité de métallurgie du bronze est vraisemblable, même si elle ne revêt pas l'ampleur envisagée en 1992. Il faut sans doute abandonner l'hypothèse d'une spécialisation dans ce secteur (travail du bronze) au profit de l'idée d'activités plus diversifiées : métallurgie occasionnelle (réparation ou forge de petits objets simples), filage et tissage ou travail de la corne sont à envisager. Il faut peut-être songer à celui du cuir, des teintures. Il reste à déterminer si les activités de type artisanal sont exclusives ou si elles se mêlent à une vie plus domestique illustrée par la présence d'os, de coquillages ou d'arêtes de poissons.

Par ailleurs, des vestiges de bases de constructions légères semblent apparaître sous forme d'alignements de pierres d'assez fort module. Il n'est pas impossible que les dalles perforées mises au jour parmi ces pierres participent de ces constructions.

Les vestiges de la zone occidentale

C'est une zone nouvellement fouillée. Il est difficile d'individualiser clairement les structures archéologiques. La base d'un talus de pierres (Us. 78) partage l'espace en deux secteurs dont les fonctions sont difficiles à déterminer mais dont les dates d'occupation semblent bien différentes (Us. 79 et Us. 80).

L'Us. 78 est un bourrelet de pierres découvert en 1992. La campagne 1993 consiste à le mettre en évidence sur une douzaine de mètres de longueur, sans le fouiller réellement. Il forme un coude d'environ 130°. La branche est, orientée nord-ouest - sud-est, large de 1,20 mètre environ, est plus marquée que la branche est-ouest, large de 3 mètres. Une destruction plus avancée du talus peut expliquer cet affadissement. Des gros blocs, inclus dans cette construction de pierres moyennes, en forment l'ossature. Il est difficile de dire si certains d'entre eux, liés par de l'argile et du sable arénitique, représentent la base d'un véritable mur ou celle d'une autre construction plus tardive.

La datation de ce talus n'est pas encore possible. Les poteries découvertes en surface appartiennent au Bronze ancien-moyen mais d'assez nombreux tessons de poterie sigillée, de *terra nigra* ou de verre gallo-romain sont également mis au jour. Les sols de l'Us. 79 situés au sud (cf. *infra*) sont, sous réserve des résultats définitifs de l'analyse des poteries, datés du Bronze ancien-moyen tandis que les niveaux de l'Us. 80, au nord, appartiennent au premier âge du fer. Dans l'état actuel des connaissances, nous devons nous contenter de situer ce talus entre le Bronze ancien-moyen et l'époque romaine précoce. La fouille précisera la date de sa construction. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un vestige très intéressant pour l'étude de l'organisation du site. Il semble, en outre, contenir un mobilier protohistorique relativement abondant ainsi que plusieurs dalles perforées.

La fouille du secteur Us. 79 demeure superficielle. Un sol d'occupation est mis au jour. Il est matérialisé par un dépôt abondant de poteries, par des dalles perforées et par de belles traces de foyer. De grosses pierres plates, sur chant, laissent envisager l'existence de structures très soignées. La puissance des couches sous-jacentes n'est pas négligeable ; sans doute plusieurs dizaines de centimètres. Il s'agit de milieux clos et très anciens. La limite nord-est de la couche donne l'impression d'être recoupée par le talus Us. 78. L'Us. 79 constitue peut-être un prolongement de la zone Us.70-Us.59. Seule la fouille des niveaux profonds permettra de confirmer sa date et sa fonction.

Au nord du talus Us.78, s'étend l'Us.80. Dans cette zone, une couche de terre argilo-sableuse recouvre des pierres sans aménagement apparent. Elles reposent sur le sol naturel (arène granitique). Les tessons de poterie y sont très fragmentés et abondants. Tous les éléments datables appartiennent au premier âge du fer.

La fouille superficielle de cette zone occidentale met donc en évidence le prolongement du site protohistorique vers le nord et la présence de vestiges, certes érodés mais peu perturbés, du Bronze ancien-moyen et du premier âge du fer.

Le sol limoneux

Les limons s'étendant entre les fondations du village de transition Bronze-Fer et les structures de pierres de la zone nord font l'objet de plusieurs sondages. Au sud de l'Us.76 aucun vestige particulier n'apparaît. Au sud de l'Us.65 quelques trous de poteaux sont mis au jour. Ils conservent encore les pierres de calage et quelques tessons datant de l'âge du fer. Ils pourraient appartenir au grand village méridional.

Un sondage effectué du sud de l'Us.70, dans le limon de l'Us.59, qui fut considéré comme le sol naturel en 1991, met en évidence l'existence de trous de poteaux et remet en cause cette hypothèse. En effet, cela montre que des structures antérieures à celles de la zone d'activité artisanale existent sous les couches Bronze ancien-moyen. Sont-elles à mettre en relation avec les vestiges du Néolithique (silex, haches polies) découverts un peu partout sur le site et avec le niveau de cette époque repéré, en 1988, sous le village de transition Bronze-Fer ? En tout cas, cela ouvre de nouvelles perspectives pour l'histoire et l'organisation spatiale du site ainsi que pour sa fouille.

Conclusions

La campagne 1993 est donc extrêmement fertile en découvertes et fort riche d'enseignements. Des structures archéologiques nouvelles sont mises au jour : tumulus (?) de la fin du Bronze final Us. 76, talus protohistorique Us.78, sol Us.79, ensemble de trous de poteaux Us.81 daté Bronze ancien-moyen. D'autres sont interprétées et datées : tumulus arasé Us.68 du Bronze final, zone artisanale Us.70-Us59. Des problèmes subsistent : fonction de la plate-forme Us.63 et du talus Us.78.

Il faut évoquer la troublante et curieuse question des dalles perforées. En effet, toutes les structures, du Bronze ancien-moyen à l'époque romaine précoce, livrent leur lot de grosses pierres percées. Les sols les plus anciens supportent ces dalles en position horizontale, peut-être fonctionnelle. Certaines d'entre elles peuvent être associées à des alignements de pierres correspondant à des éléments d'architecture. Il est évident qu'il ne faut plus lier ces objets à la seule construction du village de transition Bronze-Fer, encore moins aux fondations des bâtiments de première phase de celui-ci (28). Nous rejoignons ainsi une hypothèse formulée en 1928 (29), au détriment de celles retenues par la suite. La fonction de ces pierres demeure énigmatique. Il faut, en outre, déterminer si leur utilisation dans leur village Bronze-Fer est due à un strict remploi, ou si la tradition de leur fabrication s'est perpétuée avant d'être reprise dans le village. L'ampleur des récupérations de pierres constatées sur le site ancien paraît d'autant privilégier la première hypothèse qu'un rapide examen des gabarits des pierres de calage de poteaux des phases anciennes du village semble mettre en évidence une sélection en faveur de grosses unités. En revanche, une telle origine des dalles perforées, réutilisées au Bronze final, impliquerait une utilisation massive sur le site dès le Bronze ancien-moyen (plusieurs centaines). Il conviendrait de tirer les conséquences au sujet des dimensions de l'établissement de cette époque ancienne. D'un autre côté, un maintien de la tradition du percement des dalles jusqu'au Bronze final n'aurait rien de choquant. Mais pour quel usage, puisque nous ne les retrouvons jamais en position fonctionnelle primitive ?

Enfin, la campagne 1993 permet de mieux comprendre l'évolution et l'organisation du secteur nord du site.

Il semble bien que des vestiges néolithiques se glissent sous les niveaux les plus profonds actuellement fouillés. Ils pourraient se rattacher à ceux repérés sous le village de transition Bronze-Fer.

Les zones présentant des vestiges du Bronze ancien-moyen sont désormais identifiées. Un secteur d'intense activité s'étend aux sols et foyers des Us.70 et 59 et, peut-être, à ceux de l'Us.79. Plus vers l'est, le lit de pierres plaquées au sol naturel sous l'Us.65 semble bien, lui aussi, appartenir à cette époque. Il nous conduit, à l'extrémité orientale du chantier, l'Us.81 et ses trous de poteaux. Dans l'état actuel des fouilles, ce site ancien couvre donc environ 600 m^2. Les limites est et ouest, distantes de 70 mètres, sont provisoirement fixées par l'extension de la fouille. Les limites nord et sud semblent déterminées par les destructions intervenues depuis le Bronze final. L'organisation de ce site demeure donc difficile à cerner, même si une différence de type de vestiges apparaît entre l'est et l'ouest. La forme et l'espace originels couverts par le gisement ne sont pas discernables. La nature des vestiges plaide, toutefois, en faveur d'un établissement assez important.

---

(28) J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, « Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou à Ouessant », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 62-83.

(29) J.-P. Le Bihan, *Ouessant, Mez-Notariou*, rapport de fouille inédit, 1988.

La confirmation de la datation de l'ensemble Us.68 au Bronze final et son interprétation comme une structure funéraire sont des éléments importants. Le rapprochement avec le village de transition Bronze-Fer ne peut manquer d'être fait. Le niveau d'occupation du premier âge du fer identifié dans l'Us.80 confirme l'extension du site de cette période au nord de la zone de construction dense. Si la structure circulaire Us.76 est un tumulus contemporain, c'est la vocation funéraire de toute cette zone périphérique du village qui apparaît. Il ne s'agit, dans l'état actuel de la fouille et de la réflexion, que d'une piste. La prudence la plus extrême s'impose avant d'interpréter le site de Mez-Notariou, durant la phase de transition Bronze-Fer, comme un très bel ensemble habitat-nécropole à tumulus.

De toute manière, les Us.68 et 81 confirment bien qu'il y a eu destruction massive des vestiges de l'établissement du Bronze ancien-moyen vers cette époque. L'idée d'un tri et d'une sélection des pierres a déjà été évoquée ; les plus grosses auraient été utilisées en priorité dans les fondations des bâtiments du village, les plus petites auraient été réservées au tumulus.

La découverte d'objets du deuxième âge du fer demeure sporadique et aucun élément supplémentaire n'est mis au jour en 1993.

Des trouvailles de mobilier gallo-romain, isolées mais fréquentes, au-dessus des Us.78, 79 et 80, confirment les observations précédentes sans qu'aucun vestige immobilier de cette période n'apparaisse avec certitude. Toutefois, la datation de la plate-forme Us.63 vers le tout début de notre ère fixe, pour la première fois, l'homme gallo-romain à Mez-Notariou. S'agit-il d'une structure isolée ?

Les tessons médiévaux découverts à l'est du chantier, près de l'Us.76 semblent plus liés à des activités agraires qu'à un habitat. Il faut noter la proximité d'une zone, hors chantier, où de nombreuses poteries médiévales ont été découvertes. Peut-être nous rapprochons-nous cependant d'un petit habitat de cette époque.

En conclusion une vision globale assez claire est désormais acquise pour la zone nord du chantier.

J.-P. Le Bihan

PLOUARZEL

Depuis le mois de décembre 1993, l'association Tumulus de l'université de Bretagne occidentale a mis en route un programme de recherche archéologique dans la région de l'Aber-Ildut. Il s'agit de développer de nouvelles méthodes d'observation et de prospection archéologiques, afin de parvenir à une meilleure compréhension de l'organisation du paysage antique de la région.

Ce projet se base sur des recherches récentes dans le domaine de l'archéologie aérienne du nord de la Bretagne, qui vont au-delà du simple inventaire des structures d'enclos protohistoriques et gallo-romains. La zone de l'Aber-Ildut

est particulièrement intéressante par sa richesse en enclos fossoyés. Une double organisation des enclos a été mise en valeur: au nord, liée aux divisions naturelles du paysage; au sud, beaucoup plus hiérarchisée, suggérant la présence d'un système d'arpentage antique.

La commune de Plouarzel regroupe l'ensemble des sites qui ont fait l'objet d'une prospection au sol dans le cadre de ce programme. Les gisements archéologiques correspondant à des enclos fossoyés repérés par photos aériennes sont:

— *Coz-Castel*: le 9 mars 1994 ont été collectés dans la parcelle ZD7, dix-neuf silex dont un grattoir, une lamelle de grès et de la céramique postmédiévale vernissée en quantité.

— *Kervéatous*: le 17 novembre et le 11 décembre 1993, ont été collectés dans la parcelle ZB 29a: une lamelle de quartz, trois lamelles en silex, deux entames et deux déchets de taille, puis quatre lamelles du Mésolithique ancien, un grattoir, un nucléus, treize déchets de taille, deux galets testés, cinq tessons de céramique des XIIe-XIIIe siècles, un fragment de brique peut-être romaine et six tessons médiévaux vernissés.

— *Kervéatous*: le 11 décembre 1993 ont été collectés dans la parcelle ZB32 ab, neuf déchets de taille de silex, une lèvre de poterie du XIIe siècle avec une estampille en croix et dix-sept autres tessons indéterminés.

— *Kervéatous*: le 10 mars 1994 ont été collectés dans la parcelle ZB 69-42a, une lamelle de silex, deux grattoirs et treize déchets de taille.

— *Kervoulou*: le 10 mars 1994, ont été collectés dans la parcelle ZI 7e, deux silex dont un grattoir et neuf tessons médiévaux.

Les gisements archéologiques ne correspondant pas à des substructions repérées par photographie aérienne sont:

— *Coatfézon*: le 3 mars 1994, ont été collectés dans la parcelle ZM 20f, vingt-trois silex dont un grattoir sur entame et une lamelle de silex, trois lamelles de quartz, de la brique romaine, cinq tessons de céramique sigillée et vingt-deux tessons de céramique carbonifère gallo-romaine.

— *Kerahoz*: le 21 janvier puis le 21 février 1994, ont été collectés dans les parcelles ZN 20-43, un grattoir, quatre déchets de taille et cinquante-trois tessons, dont neuf postmédiévaux vernissés, puis six déchets de taille de silex et dix-sept tessons médiévaux.

— *Kerponson*: le 18 février, puis le 21 février 1994, ont été collectés dans la parcelle ZE 13b, trente et un silex dont quatre lamelles, puis douze silex dont deux grandes lames.

— *Kerliver*: le 11 mars 1994, ont été collectés dans la parcelle ZC 33i, deux lamelles de silex, un grattoir, neuf déchets de taille et vingt tessons médiévaux.

— *Kerzuat*: le 10 mars 1994 ont été collectés dans la parcelle ZL 3a, quatre-vingt-douze tessons médiévaux, dont quatre de céramique onctueuse.

Une fois clos, ce projet fera l'objet d'un article complet, dépassant le simple inventaire présenté ci-dessus.

Association Tumulus

PLOUESCAT, Le Frouden

La prospection systématique de la côte par M. Daniel Roué lui a fait découvrir un site de production de sel protohistorique. Une fosse à profil en « U », à usage de bac à saumure, est apparue en coupe dans la falaise sous un mètre de sable dunaire. Cette fosse, creusée dans l'horizon B du sol enterré, est large de 0,85 mètre, profonde de 0,45 mètre et ses parois sont enduites d'une couche d'argile grise épaisse de 4 à 5 cm. Dans le fond de la fosse, dans une terre cendreuse noire, ont été recueillis des fragments d'augets parallélépipédiques, hauts de 4 à 5 cm et épais de 5 mm.

M. Le Goffic

PLOUGONVELIN, Bertheaume

Les infatigables prospections de M. Yves Chevillotte, de Plougonvelin, ont considérablement fait progresser notre connaissance de l'occupation du rocher de Bertheaume et de ses parages. Ainsi, un petit fragment de poterie (2 cm) de couleur brune, montrant une carène accusée, semble-t-il appartenir à l'âge du fer et témoigner donc d'une présence humaine — temporaire ou permanente — sur le rocher dès la protohistoire, ce qui n'a à vrai dire rien de surprenant.

Sur la terre ferme, des ramassages méticuleux ont livré de nombreux fragments de tuiles romaines, ainsi que quelques poteries de la même période (IIe-IIIe siècle), dont certaines proviennent des ateliers de Gaule du Centre (en particulier de Lezoux, Puy-de-Dôme). Les formes aiguës de ces vestiges montrent que le site romain d'où ils proviennent — non encore localisé avec précision — a été à peine écrêté par des travaux agricoles qui ne furent jamais très intenses sur ces landes, ou par les travaux de défense.

Sur le site de la batterie haute, Mme M.-L. Kerhouant avait ramassé, à l'été 1992, un petit fragment de poterie beige, à couverte externe verte (engobe aux sels de plomb). L'expertise de ce minuscule tesson a confirmé qu'il provenait bien d'un vase importé de la Saintonge au XIVe siècle, ce qui repousse au-delà des dates communément admises la défense de l'îlot de Bertheaume.

P. Galliou

PLOUGUERNEAU

M. Goulc'han Kervella, adjoint au maire de Plouguerneau, est très attaché au patrimoine et à l'histoire de sa commune. Il nous a communiqué, ces derniers temps, diverses informations qui complètent un inventaire déjà extrêmement riche et qui méritent de trouver place dans cette chronique. Cepen-

dant, beaucoup de stèles qui n'avaient pas été inventoriées en 1989 dans l'ouvrage de Marie-Yvane Daire et Pierre-Roland Giot, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, l'ont été par G. Kervella en 1991, dans le journal municipal n° 9 de Plouguerneau ; nous prions donc le lecteur intéressé de s'y reporter.

M. Le Goffic

PLOUGUERNEAU, Bourg

Au bourg, près de l'église, une nouvelle stèle de l'âge du fer pyramidale à section quadrangulaire, d'une hauteur d'environ un mètre, a été sortie d'une tranchée lors des travaux ; elle gisait à une profondeur de 0,60 mètre sous le niveau du sol actuel.

M. Le Goffic

PLOUGUERNEAU, Croaz-Hir

Dans la parcelle n° 471, section L du cadastre à jour pour 1983 (x = 95,000 ; y = 1123,800), se remarque un léger bombement caractéristique des tumulus armoricains. Si le nom de la parcelle (*Goaram-Kroaz-Hir*) ne traduit pas la présence de ce tumulus, par contre le chemin qui la borde porte le nom de *Stread-ar-C'horfou-Maro*, qui n'est peut-être pas étranger à la présence de cette sépulture.

M. Le Goffic

PLOUGUERNEAU, Ran-ar-Groaz

Le 17 août 1993, en fin d'après-midi, la sous-soleuse de M. Frédéric Sanquer accrocha une dalle de gneiss qui pivota de 180° en se déplaçant vers l'ouest. Avec l'aide de voisins il voulut l'évacuer, mais il se rendit compte qu'elle reposait sur une maçonnerie en pierre sèche formant une cavité presque entièrement comblée. Consciente de l'intérêt de la découverte, Mme Sanquer, mère de Frédéric Sanquer et exploitante de la ferme, avertit le maire de Plouguerneau de la découverte fortuite dès le lendemain matin. M. G. Kervella, premier adjoint au maire, après s'être rendu sur les lieux, renvoya l'information au Service départemental d'archéologie et le matin même B. Grall, technicien du service d'archéologie, se déplaça sur les lieux. Après avoir observé les structures mises au jour, il conclut à l'existence d'une sépulture. Les travaux agricoles devant se poursuivre par la plantation de choux-fleurs, il prit les mesures conservatoires nécessaires dans l'attente de l'autorisation de fouille de sauvetage et du démarrage du chantier.

L'endroit où a eu lieu la découverte se situe à 3,5 km au sud-sud-est du bourg de Plouguerneau et à cent mètres au nord-nord-ouest de la ferme de Mme Sanquer, à Ran-ar-Groaz ; le caveau se trouve à la limite de deux parcelles autrefois séparées par un talus, les parcelles n°s 1306 et 1307, section I du cadastre de 1957, respectivement dénommées *Liorz-Bras* et *Parc-Marie*, appartenant à M. Yves Sanquer, demeurant à Kroaz-Boulic en Plouguerneau.

Le talus séparant les deux parcelles a été arasé dans les années 1950. Les coordonnées Lambert du site sont les suivantes : x = 97,750 ; y = 1120,375 ; l'altitude est de 60 mètres. Topographiquement, il s'agit d'un plateau montrant une légère pente vers l'ouest et compris entre l'Aber-Vrac'h et l'un de ses ruisseaux affluents qui prend sa source à Kerdelant. Sur place se distingue encore, à l'endroit de la découverte, une très légère éminence qui laisse penser qu'à l'origine le caveau pouvait être recouvert d'un tumulus dont l'arasement est difficilement datable, mais pourrait être connexe de l'arasement du talus. Il est en effet fréquent qu'une limite parcellaire ait été établie sur un tumulus et, par contre, la probabilité pour qu'un caveau sans tumulus se trouve précisément sous un talus est très faible.

L'observation des champs voisins nous a permis de découvrir un tumulus inédit à la limite des parcelles n°s 1021, 1204 et 1205. Le talus séparant les parcelles 1204 et 1205 a été arasé, mais la structure tumulaire est encore parfaitement visible. Le microtoponyme de la parcelle 1205 est révélateur : *Parc-an-Dorguen*. Ce tumulus est situé à 90 mètres au nord-nord-est du caveau mis au jour. Sa hauteur maximale est de 0,80 mètre et son diamètre est d'environ 25 mètres.

Plusieurs sépultures de l'âge du bronze sont connues sur le territoire de la commune, à Saint-Michel, où trois tumulus ont été fouillés anciennement (30), à Kelerdut, où un coffre contenant des restes d'ossements fut fouillé en 1902 par A. Martin (31), et où M. Poulpiquet de Brescanvel explora plusieurs coffres (32) et, plus près de Ran-ar-Groaz, à Kroaz-Prenn, où un caveau contenant un vase décoré fut dynamité (33).

Le substratum est constitué par des micaschistes altérés en surface en un limon sableux riche en phyllites. Il s'agit de la formation des micaschistes de l'Aber-Vrac'h.

La fouille a été réalisée par le Service départemental d'archéologie du Finistère, du 13 au 16 septembre 1993, par un temps très pluvieux. En arrivant sur le site, le premier jour de la fouille, les vestiges se trouvaient dans le même état que le jour de la découverte, mais la plantation des choux-fleurs ne laissait qu'une surface restreinte pour la fouille et l'entreposage des déblais. C'est pourquoi la surface fouillée correspond seulement à un rectangle de cinq mètres sur trois mètres, centré sur le caveau et dont les petits côtés sont orientés nord-nord-est - sud-sud-ouest.

Le travail a consisté à évacuer la terre arable sur une épaisseur de 0,30 mètre à 0,35 mètre, de façon à mettre au jour l'horizon B non remanié par

---

(30) J.-M. ABGRALL, *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1883, p. 59.

(31) A. MARTIN, « Fouille d'un tumulus en Plouguerneau (Finistère) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX, 1903, p. 65-69.

(32) H. WAQUET, « Procès-verbaux de la séance du 22 février 1934 », *ibid.*, t. LXI, 1934, p. X.

(33) P.-R. GIOT, J.-L. MONNIER, « Le vase de l'âge du bronze de Croaz-Pren en Plouguerneau », *ibid.*, t. CI, 1973, p. 18-20.

les pratiques culturales, la dalle de couverture encore en place et ses pierres de calage ainsi que les assises supérieures de la maçonnerie du caveau. Cette opération avait aussi pour but de tenter de reconnaître les bords de la fosse dans laquelle fut construite la sépulture. La surface de l'horizon B décapé a montré des stries espacées de 0,80 mètre, exécutées par le fer de la sous-soleuse qui a défoncé le sol jusqu'à une profondeur de 0,35 mètre à 0,40 mètre (fig. 19).

Les terres d'infiltration contenues dans le caveau ont été fouillées à la truelle et ont fourni quelques tessons de poterie de l'âge du bronze. Comme c'est généralement le cas, lors de fouilles de caveaux de l'âge du bronze, la couche archéologique est très peu épaisse et dans le cas présent elle est consti-

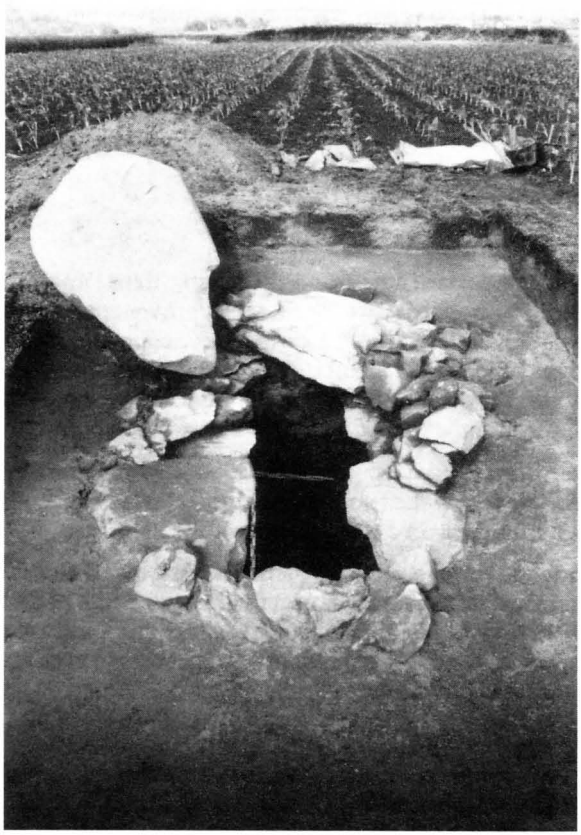

Fig. 19. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, vue, prise de l'est, du caveau de l'âge du bronze en cours de fouille.

(Cliché M. Le Goffic).

tuée d'un sédiment noir, résultat de la décomposition du cercueil de bois ayant contenu le corps de la personne défunte ; cette couche était irrégulière et ne dépassait en aucun cas trois centimètres d'épaisseur au fond de la structure. Les traces noires de bois décomposé ont commencé à apparaître en revêtement des pierres du caveau, à mi-profondeur de celui-ci. La forme même du caveau est tronc-cylindrique et correspond à ce que les anciens auteurs ont appelé « chambre en four », structure que l'on n'avait pas eu l'occasion de fouiller depuis plus de cinquante ans. La présence de traces de bois décomposé jusqu'à mi-hauteur du caveau, niveau de départ de la maçonnerie en encorbellement, laisse penser que la tombe a été construite autour d'un cercueil formé d'un tronc d'arbre évidé.

A 0,90 mètre de la paroi est du caveau, formée d'une dalle de chevet sur chant, et appuyé contre la paroi sud, fut mis au jour un vase écrasé sur place qui a été prélevé pour étude et essai de reconstitution. C'est là tout le mobilier que contenait la tombe. Des prélèvements de bois décomposé ont été effectués pour d'éventuelles analyses.

La suite de la fouille a consisté à dresser les plans, coupe et élévations du caveau, avant rebouchage de la structure.

Description des structures

1. La fosse du caveau

Le décapage de surface a permis de découvrir, dans l'angle nord-ouest du rectangle de fouille, une partie du cône de déblai provenant du creusement de la fosse destinée à recevoir le caveau. La surface de ce cône se trouvait à seulement 0,30 mètre sous celle du sol actuel. Ces déblais sont composés de petites plaquettes de micaschiste altéré et d'arène limoneuse provenant de la décomposition du substratum.

Le bord de la fosse a été reconnu dans le quart nord-ouest de la fouille, ce qui nous permet de dire, par extrapolation, que celle-ci était de plan ovoïde, le grand axe mesurant environ 4 mètres et le petit 2,50 mètres.

Le bourrage de la fosse, entre les pierres du parement interne et la paroi de la fosse, est constitué de pierres de moyen module (20 x 10 x 10 cm en moyenne) et sans disposition particulière. Elles sont de nature différente : granite, granite brûlé, micaschiste et gneiss. Il s'agit manifestement de pierres glanées çà et là dans les environs de la sépulture.

2. Le caveau (fig. 20)

La forme générale interne du caveau est tronc-cylindrique et son axe est orienté N. 132 gr ; la longueur est de 2,25 mètres et le diamètre de 1,05 mètre. Il est en effet étonnant de constater que la profondeur du caveau est exactement égale à sa largeur maximale. Le fond de la tombe est formé par la roche en place (micaschiste arénisé riche en micas) qui, sur presque toute sa surface, est surcreusé de 0,20 mètre à 0,25 mètre par rapport au niveau de base de la maçonnerie, laissant apparaître une sorte de cuvette aux bords obliques,

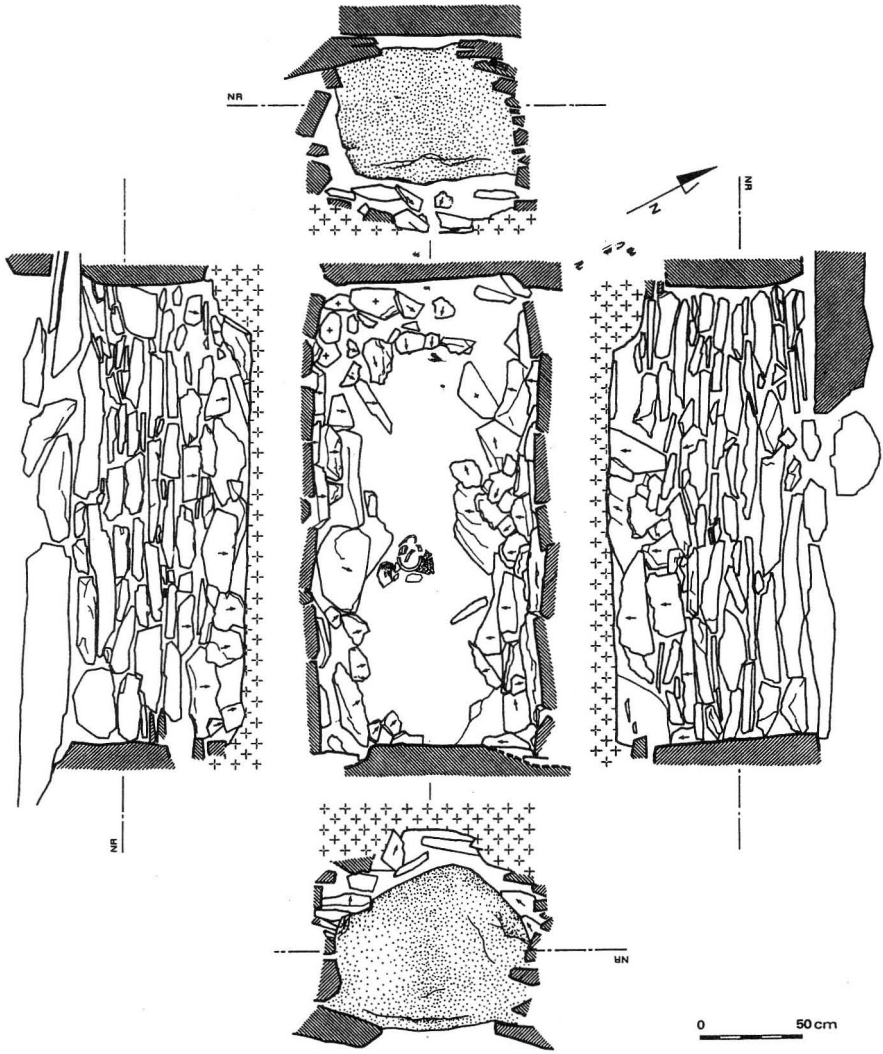

Fig. 20. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, plan et élévations du caveau de l'âge du bronze.

revêtus de façon fruste par des plaquettes de gneiss qui semblent bien avoir été mises en place en guise de calage du cercueil, car elles ne sont ni stabilisées, ni retenues par d'autres pierres ou un quelconque matériau terreux. Les parois du caveau reposent donc sur des banquettes aménagées au fond de la fosse. Les parois orientales et occidentales sont formées par deux dalles de gneiss sur chant. Le chant supérieur de la dalle orientale est horizontal tandis que la base

montre nettement une pointe ; il est évident que le choix de la dalle et son positionnement ont été effectués de façon que le chant supérieur arrive au niveau du fini des élévations des parois ; sa hauteur maximale est de 0,80 mètre. La dalle occidentale présente des chants supérieurs et inférieurs parallèles et horizontaux ; sa hauteur est de 0,65 mètre.

Les parois latérales nord et sud sont constituées d'une maçonnerie de pierre sèche assez fruste, formée de blocs de pierres plates de granite et surtout, de dalles de gneiss. Les pierres des cinq à six assises inférieures sont de moyen module (longueur : 0,20 mètre à 0,40 mètre ; hauteur : 0,07 mètre à 0,12 mètre), par contre les deux assises supérieures, comme c'est souvent le cas dans les caveaux de l'âge du bronze moyen armoricains, sont formées de dalles de gneiss de fort module (longueur : 0,50 mètre à un mètre ; hauteur : 0,10 mètre à 0,25 mètre ; largeur : 0,50 mètre à 0,70 mètre). Jusqu'à mi-hauteur du caveau, la maçonnerie présente un fruit à pendage vers l'intérieur de la structure et, exactement à mi-hauteur, les assises sont montées en encorbellement, les dernières assises ne laissant à recouvrir par les dalles de couverture qu'un espace de 0,40 mètre de largeur. Les maçonneries des parois longitudinales viennent tantôt s'appuyer sur les dalles latérales, tantôt c'est l'inverse qui se produit, ce qui montre indubitablement la simultanéité de la construction des quatre parois. D'autre part, l'espace laissé libre par les assises supérieures nous conduit aussi à penser que la construction a été réalisée après la mise en place du cercueil et donc autour de celui-ci.

La couverture du caveau était assurée par deux dalles de gneiss bien ajustées et couvrant intégralement l'espace laissé libre par les parois. La plus grande mesure 2,30 mètres de longueur pour une largeur maximale de 1,15 mètre ; la seconde est longue de 1,50 mètre et sa largeur varie de 0,60 mètre à 0,75 mètre. Elles sont sensiblement de la même épaisseur : 0,25 mètre.

Le mobilier

Hormis six tessons de poterie utilitaire découverts entre les pierres de calage des dalles de couverture et huit autres petits tessons trouvés au tamisage des terres d'infiltration de l'intérieur du caveau, le mobilier est constitué uniquement d'un vase funéraire, découvert brisé sur place en 92 tessons, le long de la paroi longitudinale sud, à 0,90 mètre du chevet est. Il est vraisemblable que le vase s'est écrasé sur place lors de sa chute, après la décomposition du cercueil.

Il s'agit d'un vase bitronconique à une anse plate, décoré, classiquement, de triangles hachurés sur la panse et de chevrons emboîtés sur la partie supérieure du vase et sur l'anse (fig. 21). Les mensurations du vase sont les suivantes :

Diamètre de l'ouverture : 115 mm
Diamètre maximum de la panse : 188 à 190 mm
Diamètre du fond : 62 mm
Hauteur totale : 152 à 159 mm
Hauteur de la partie inférieure de la panse : 94 à 98 mm

Hauteur de la partie supérieure de la panse : 46 à 48 mm
Hauteur de l'encolure : 10 à 12 mm
Épaisseur de la paroi : 4 à 5 mm
Largeur minimale de l'anse : 36 mm
Épaisseur minimale de l'anse : 9 mm.



Fig. 21. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, le vase décoré du caveau de l'âge du bronze.

(Dessin B. Grall).

Le fond est plat, voire très légèrement surélevé. La partie inférieure de la panse est convexe et limitée vers le haut par une carène bien marquée. La décoration du bas de panse est formée de deux lignes de triangles hachurés. Une ligne est située en limite du fond et les triangles hachurés sont juxtaposés et ont leur pointes vers le haut, l'autre est située sous la carène et les triangles également juxtaposés ont leurs pointes vers le bas. La striation des triangles est faite de quatre à six incisions parallèles à l'un des côtés formant pointe. La partie supérieure de la panse est très légèrement concave et porte huit frises de petites incisions obliques et parallèles non jointives, formant des chevrons emboîtés. L'anse plate, en ruban, prend naissance au niveau de la carène, dans le prolongement du bas de la panse et se raccorde à la limite supérieure du corps du vase, juste sous l'encolure ; elle est également décorée de deux bandes verticales de traits obliques en « chevrons », pointes vers le bas, limitées latéralement par deux incisions verticales qui s'évasent vers le bas pour constituer les bords de deux triangles, à partir de la carène. L'encolure est très courte, éversée, et la lèvre est assez fine et pincée.

Le vase n'est pas symétrique par rapport à un plan vertical passant par l'anse, mais montre un affaissement de 7 à 8 mm, réalisé sans doute lors du séchage de la poterie, ce qui est bien visible sur le dessin. Après un lissage sommaire de la paroi externe du vase (la paroi interne n'étant pas lissée), le décor a été réalisé par incision de la pâte crue, les bords des incisions étant retroussés en petits bourrelets. L'esprit du décor est très classique, mais la réalisation n'est pas très soignée et rappelle beaucoup, par son style, celui du vase provenant du caveau de Kroaz-Prenn en Plouguerneau, particulièrement en ce qui concerne le décor de l'anse. On est assez loin de la qualité des vases de même époque de Graéoc en Saint-Vougay (34), Kergoz en Plounévez-Lochrist (35) ou de l'Aber-Vrac'h en Lannilis (36).

Avant remontage du vase, les tessons ont été examinés à la loupe binoculaire, ce qui nous a permis de constater que la cuisson a été régulière et oxydante, que le dégraissant est fin, bien classé, d'une taille généralement inférieure à un millimètre et constitué de petits fragments de quartz et feldspaths anguleux, de minéraux noirs (tourmaline ou wolframite), de muscovite et micas mordorés, éléments constitutifs des migmatites ou des gneiss locaux. Ont également été observés des spicules de spongiaires et un grain de schiste verdâtre roulé, éléments allogènes pouvant provenir des alluvions de l'estuaire de l'Élorn, lieu vraisemblable d'approvisionnement de l'argile ayant servi à confectionner le vase. Certaines petites lacunes, visibles au sein de la pâte et sur les parois, résultent de la calcination de débris organiques lors de la cuisson.

---

(34) M. Le Goffic, « Fouille d'une sépulture de la nécropole de l'âge du bronze de Graéoc en Saint-Vougay (Finistère) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXVIII, 1989, p. 23-38.

(35) P.-R. Giot, « Les chambres jumelées de Kergoz en Plounévez-Lochrist », *ibid.*, t. LXXIX, 1953, p. 39-42.

(36) J. Briard, *Les tumulus d'Armorique. L'âge du bronze en France*, Paris, 1984, p. 125-126.

Conclusion

Cette intervention, qui peut paraître modeste aux yeux de certains, est toutefois riche en enseignements. Elle a permis d'étudier, enfin, un caveau correspondant à ce que les archéologues du siècle passé et ceux du début du siècle appelaient « chambre en four », sans doute préservé jusqu'à ces dernières années par un talus, mais aussi parce que la structure en encorbellement était bloquée par deux dalles de recouvrement suffisamment larges, pesantes et bien ajustées. La construction du caveau laisse penser qu'elle a été réalisée autour du cercueil, lui-même formé d'un tronc d'arbre évidé.

Le vase funéraire est très classique dans sa conception et son décor, ce qui permet de dater la sépulture du Bronze moyen armoricain, c'est-à-dire entre 1600 et 1200 av. J.-C.

Remerciements

Que soient ici remerciés Mme et M. Sanquer pour avoir cessé leurs investigations dès lors qu'ils se sont rendus compte de l'intérêt que pouvait présenter la découverte et pour l'avoir immédiatement signalée à la mairie, M. Yves Sanquer, propriétaire des parcelles, pour nous avoir autorisé à procéder à la fouille, la mairie de Plouguerneau, et plus particulièrement MM. G. Kervella et Le Roux pour nous avoir transmis l'information, procuré des facilités techniques et pour avoir assuré le rebouchage de la fouille sous notre contrôle.

M. Le Goffic

PLUGUFFAN, Kereuret-Ti-Lipic

Le site de Kereuret est connu depuis au moins la publication de l'inventaire de Flagelle en 1877, dans lequel on peut lire : « Tumulus de 35 mètres de diamètre, dans un champ à Kerhuret, à 400 mètres nord de la route de Quimper à Pont-l'Abbé, à gauche du chemin vicinal de cette route au bourg de Pluguffan. — Deux autres tumulus à l'ouest de celui-ci ». En 1870, des urnes remplies de restes incinérés furent découvertes dans ce secteur. Huit années plus tard, Paul du Chatellier fouilla un tumulus de trente mètres de diamètre et quatre mètres de hauteur dans lequel il trouva une chambre à maçonnerie en encorbellement au-dessus d'une fosse. A l'intérieur de la chambre étaient des ossements humains, un vase à quatre anses et un poignard en bronze dans un fourreau de bois. Dans la fosse, sur un lit de sable, se trouvaient des ossements incinérés recouverts de planches de chêne. A deux cents mètres au sud de ce tumulus il fouilla un tertre qui recouvrait les restes d'une habitation romaine comportant des quantités de tessons de poterie commune, de la céramique sigillée, une statuette en bronze et une monnaie romaine. A deux cents mètres de là il fouilla un autre tumulus sans résultats. Ce dernier se trouvait près des restes visibles d'une ancienne voie qui, selon l'auteur, devait être un tronçon de la voie romaine allant de Quimper à Penmarc'h. Une prospection de la parcelle D 1247, menée par Jacques Briard en 1973, puis par nous-mêmes en 1984,

permit la découverte de tessons de poterie romaine commune, sigillée (Dr. 37), et des tessons d'amphores.

Les résultats de la fouille de sauvetage programmée de ce site ont été publiés dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 67-73, par Jean-Paul Le Bihan. Cependant la fouille d'un caveau de l'âge du bronze nous a été confiée et il convient d'en rendre compte en quelques lignes. Il s'agit de la sépulture A de la publication ci-dessus mentionnée. En fait la figure 6, page 70, correspond à cette sépulture et non à la tombe B.

Du tumulus il ne subsistait plus qu'un léger mouvement de terrain difficile à interpréter avant la fouille. Celle-ci a révélé que la tombe avait été éventrée anciennement. Le cairn qui recouvrait le caveau n'existait plus que dans la partie ouest et la disposition préférentielle des pierres plates à pendage vers l'extérieur semble avoir été choisie lors de la construction. Les assises supérieures et la dalle de couverture du caveau manquaient, résultat de la fouille ancienne qui avait peut-être pour simple but la récupération de matériaux pierreux pour divers usages. Toute la partie est du caveau était détruite, jusqu'à la première assise du parement est. Le caveau était construit dans une fosse de plan ovoïde de 3,50 mètres x 3 mètres, au centre de laquelle un surcreusement rectangulaire de 2,20 mètres x 1,20 mètre avait été réalisé (fig. 22). Au fond de ce surcreusement ont été mises au jour plusieurs pierres dont deux fragments d'une meule dormante en granite, sans doute destinée à caler un cercueil réalisé dans un tronc d'arbre dont on a retrouvé le bois décomposé en une couche noire épaisse de 0,5 cm à 1,5 cm, reposant directement sur l'arène en place, au fond du surcreusement. Le caveau était construit en pierre sèche en réservant des banquettes. Son plan était subrectangulaire (L = 2,60 mètres ; l = 1,60 mètre à 1,80 mètre) et son axe longitudinal orienté est-ouest. Les quatre parements avaient été montés simultanément avec un très léger encorbellement induisant des dimensions plus faibles au sommet (la largeur ne devait plus être que d'environ 1,20 mètre au sommet). La hauteur maximale de parement conservé est d'un mètre dans l'angle nord-ouest. Le parement sud montre, dans sa partie centrale, un ventre dû au tassement des terres et à la poussée latérale qui en a résulté.

Sur la ligne médiane, dans la moitié est du caveau, fut découvert un vase en terre cuite, écrasé sur place, ouverture contre le sol. Vu le mauvais état de conservation, la fragilité et la grande fragmentation du vase funéraire, celui-ci a été prélevé en bloc après plâtrage. Après un séchage lent de plusieurs semaines, la reconstitution a été possible (fig. 23). Il s'agit d'un vase assez fruste, monté à la main sans usage de tour ni tournette. Les surfaces sont simplement lissées et certains méats visibles sur la surface externe résultent de la calcination de débris végétaux lors de la cuisson qui fut assez régulière et généralement oxydante. La couleur de la surface externe varie du brun-rougeâtre au gris. Le dégraissant est quartzomicacé, mal classé : quartz laiteux anguleux pouvant atteindre 2 mm et très petits phyllites mordorés. Ce vase à fond plat est de forme assez ramassée et montre quatre petites anses en ruban diamétralement opposées, larges de 18 à 20 mm, épaisses de 5 mm, qui présentent un petit

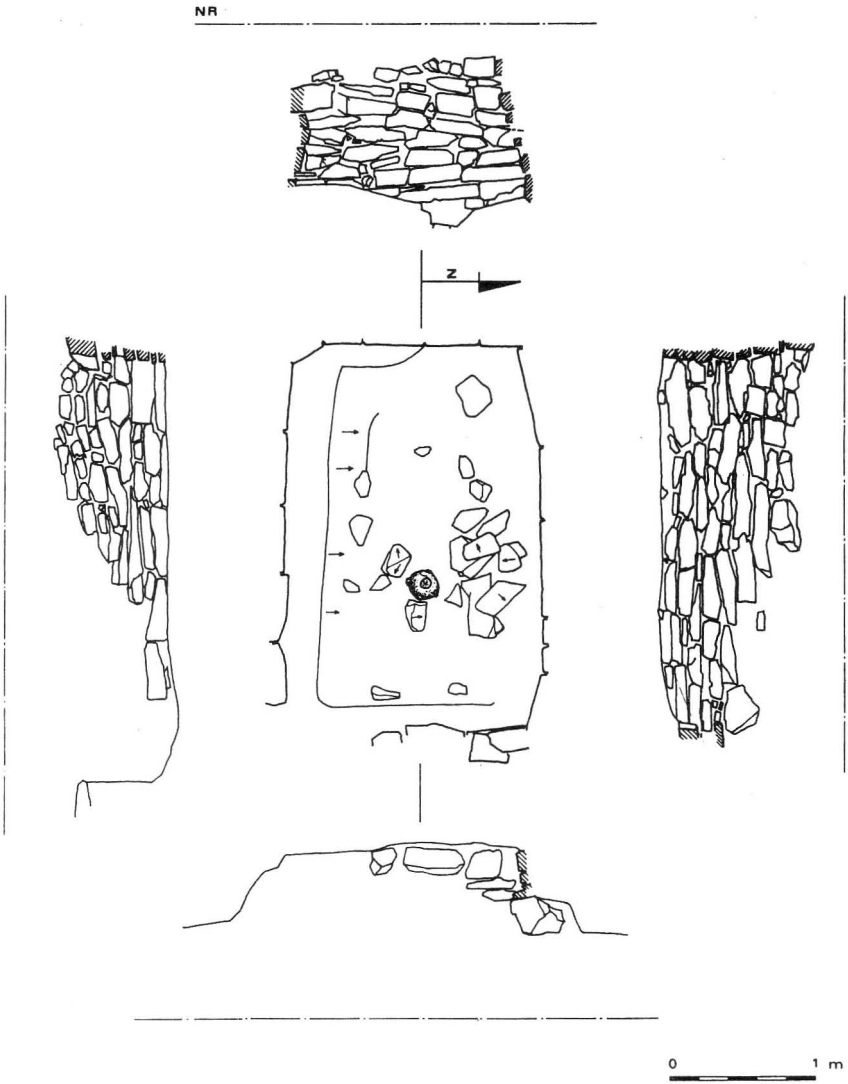

Fig. 22. — Pluguffan, *Ti-Lipic*, plan et élévations du caveau de l'âge du bronze.

bourrelet latéral. Ces anses prennent naissance immédiatement sous la lèvre éversée et se raccordent à la panse au niveau du diamètre maximal. Ses dimensions sont les suivantes :

- Diamètre de l'ouverture : Do = 145 à 155 mm
- Diamètre minimum du col : Dc = 143 à 152 mm
- Diamètre maximum de la panse : D = 166 à 173 mm
- Diamètre du fond : Df = 72 à 77 mm
- Hauteur totale du vase : H = 119 à 131 mm
- Hauteur du col : Hc = 15 à 17 mm
- Hauteur de la partie supérieure de la panse : He = 42 à 54 mm
- Hauteur de la partie inférieure de la panse : Hf = 70 à 80 mm.

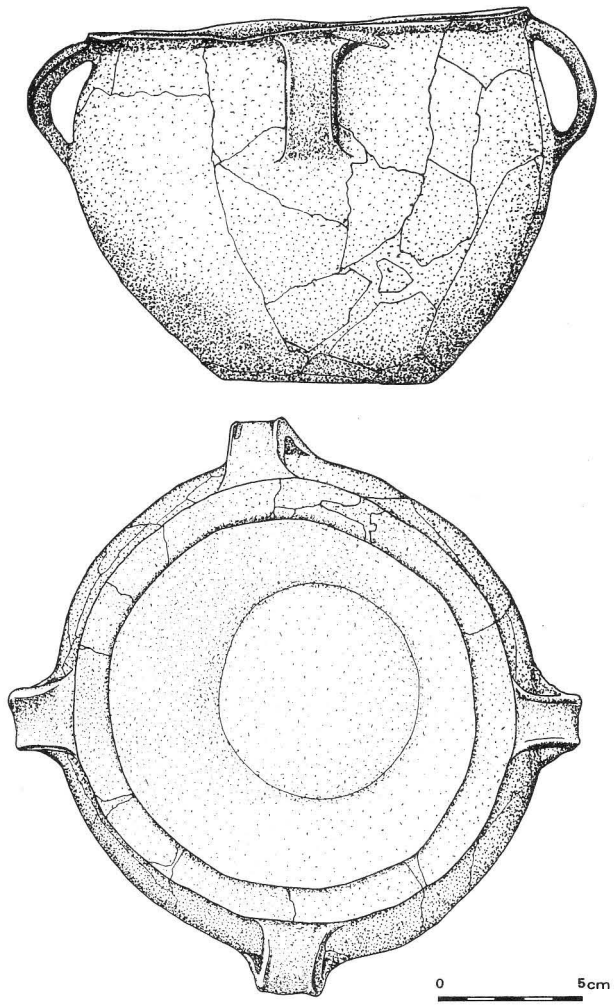

Fig. 23. — Pluguffan, *Ti-Lipic*, vase funéraire à quatre anses de l'âge du bronze.

(Dessin B. Grall).

La structure du caveau, ses dimensions, son mode de construction dans une fosse sont bien caractéristiques des sépultures sous tumulus au Bronze moyen de la « civilisation des tumulus armoricains ».

Les vases à quatre anses forment la plus grande partie des vases des tumulus du Bronze moyen et l'on peut raisonnablement proposer une date se situant entre 1600 et 1200 av. J.-C.

M. Le Goffic

PLOZÉVET, Bourg

M. Olivier Polard, étudiant en maîtrise d'histoire à l'université de Bretagne occidentale, a expertisé un lot de trente monnaies romaines provenant de Plozévet. Elles nous ont été transmises par M. Josick Peuziat, à qui leur propriétaire, M. Léon Lejeune, habitant cette commune, les avait confiées. Nous n'avons guère de renseignements sur les circonstances exactes de la découverte qui eut lieu à la fin du XIXe siècle. Nous savons seulement que ces monnaies faisaient partie d'un ensemble plus important, trouvé dans un mur, au bourg de Plozévet. La trouvaille comprenait également des monnaies d'or qui ont été fondues par un bijoutier. Excepté un *antoninianus* de Gordien III (238-244), le lot étudié est très homogène puisqu'il est constitué de *nummi* en bronze de Constantin et de ses fils Crispus, Constantin le Jeune et Constance. Les frappes s'échelonnent de l'année 321 à l'année 355. C'est l'atelier de Trêves qui est le mieux représenté avec dix-sept exemplaires. Viennent ensuite ceux d'Arles (six), Lyon (quatre), Aquilée (un), et un exemplaire dont l'atelier n'a pu être identifié.

Ces monnaies sont pour la plupart en bon état de conservation (fig. 24), certaines semblant même à fleur de coin. Le revers de l'une d'elles a servi



Fig. 24. — Plozévet, *bourg*, bronze de Constantin, atelier d'Arles (326-327 apr. J.-C.), droit et revers.

(Cliché S.A.V.U.B.O.).

d'illustration pour la page de titre de notre chapitre dans l'ouvrage collectif *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours* (37).

On peut penser que ce lot offre un échantillonnage représentatif de l'ensemble dont il faisait partie. Il pourrait alors s'intégrer à la série des trésors monétaires enfouis en Armorique à l'époque romaine, documents si précieux lorsqu'il s'agit de cerner les événements, puisque les textes se taisent.

J.-Y. Éveillard

Il est probable qu'il s'agit là d'un autre lot d'un enfouissement déjà signalé par H. Pérennès en 1941 et en partie étudié par G. Fabre en 1951 (38).

P. Galliou

QUIMPER, chemin de l'Églantine

Le hasard d'une expédition quimpéroise nous a fait reconnaître, dans une ruelle donnant sur la route du Loch, au nord de la ville, un gros galet marin de forme ovoïde dressé sur un trottoir. On hésitera sans doute à le classer parmi les stèles basses de l'âge du fer armoricain, mais on remarquera qu'une des faces porte une croix latine assez profondément gravée (fig. 25). Il n'est donc pas impossible qu'il s'agisse d'un monument protohistorique « réutilisé » au haut Moyen Age, ce qui n'aurait rien de surprenant en Bretagne occidentale (cf. *supra*, Crozon).

P. Galliou



Fig. 25. — Quimper, *rue de l'Églantine*, stèle de l'âge du fer.

(Cliché P. Galliou).

(37) J.-Y. ÉVEILLARD, « L'époque gallo-romaine », dans *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours*, sous la direction de Y. Le Gallo, 1991, p. 51.

(38) P. GALLIOU, *Carte archéologique, op. cit.*, p. 124.

QUIMPER, Le Braden

La mise en chantier d'une halle de sports au nord de la Z.A.C. du Braden entraîne la réalisation par le Service municipal de la ville de Quimper (39) et le Centre de recherche archéologique du Finistère, d'une opération préalable d'évaluation du potentiel archéologique dans un secteur déjà riche en vestiges (40). Sept sondages, exécutés au bulldozer sous forme de bandes de 3 mètres de large et 20 mètres à 45 mètres de longueur, mettent le sol naturel au jour sur plus de 700 m², découvrant des structures anciennes et permettant d'établir un bilan très représentatif de ce potentiel (41) [fig. 26].

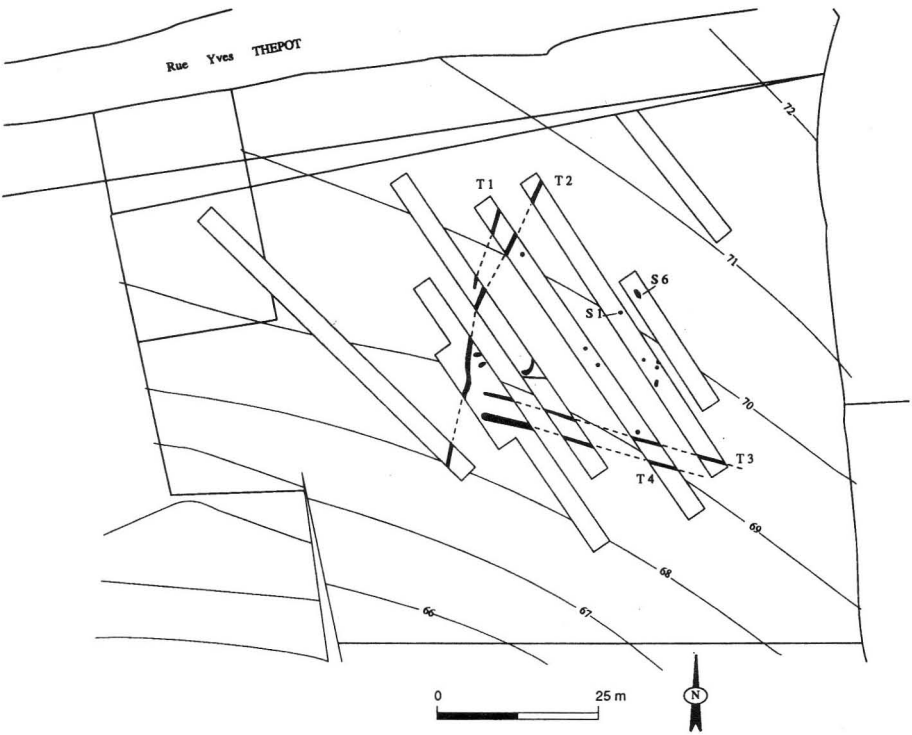

Fig. 26. — Quimper, *Le Braden IX*, position des vestiges.

(39) Ont participé à cette fouille : J.-P. Le Bihan, Y.-L. Goalic, J.-F. Villard.

(40) J.-P. Le Bihan, *Villages gaulois et parcellaires antiques*, Quimper, 1984, 264 p.

(41) J.-P. Le Bihan, *Les structures rurales gallo-romaines du Braden IX à Quimper*, rapport final de synthèse, Ville de Quimper, Rennes, S.R.A. de Bretagne, 1993.

Un réseau de fossés de parcellaire d'époque gallo-romaine est mis en évidence. Deux axes perpendiculaires matérialisés par un double fossé apparaissent. A l'ouest, le long fossé T. 2, orienté nord-est - sud-ouest, se double, dans sa partie nord mise au jour, d'un autre talus (T. 1), parallèle et distant de 3 mètres. Au sud, deux fossés rectilignes (T. 3 et T. 4), parallèles, se dirigent vers T. 2, perpendiculairement à celui-ci. Ils s'interrompent 3 mètres avant une éventuelle intersection. Cela semble démontrer la contemporanéité et l'homogénéité des deux réseaux. Ces fossés sont-ils des vestiges de construction de talus ? Ce n'est pas impossible. La connexion entre T. 2 d'une part, T. 3-T. 4 d'autre part, paraît le confirmer. Il convient d'être prudent. En effet, la logique veut que, si T. 1 est un fossé de talus, celui-ci se trouve à l'ouest du fossé ; c'est en tout cas ce qu'implique l'existence du fossé de doublement T. 1. L'espace compris entre T. 2 et les extrémités de T. 3 et T. 4 peut, en ce cas, correspondre à une entrée d'enclos défini par les deux talus perpendiculaires.

Ce réseau rappelle très nettement les structures mises au jour au Braden I- VII (42) et au Braden V (43). Le même phénomène de doublement partiel des fossés apparaît sur ces deux sites. La comparaison peut également être faite à propos du profil des sections, des dimensions et des remplissages de ces fossés.

La largeur moyenne des fossés, au niveau actuel du sol naturel, est de 0,80 mètre. Le fond de la tranchée est plat ou largement évasé alors que les flancs, réguliers, sont très obliques. L'analyse du comblement de terre brune, pouvant alterner localement avec de la pierre (T. 3 sondages C et F), ne livre pas de renseignements très précis. Il est possible qu'il s'agisse d'un remplissage graduel. Comme sur les sites du Braden V et du Braden VII, c'est la partie supérieure qui livre la plus large part du mobilier découvert.

Celui-ci est composé de poteries de types variés et de nombreux fragments de tuiles. Au Braden IX la proportion de tuiles est nettement plus élevée que sur les sites voisins. Les tessons sont datables du Ier et du IIe siècle apr. J.-C. Un fragment d'urne biconique à pâte grise et un autre de petite marmite tripode représentent la poterie commune. Il convient d'ajouter un tesson de *terra nigra* et de deux tessons de forme Drag. 37 (dont l'un de l'officine de Lezoux) et un autre de forme Drag. 46 en ce qui concerne la céramique sigillée.

De petites structures apparaissent au sein de l'espace défini par le réseau de fossés. La plus spectaculaire est un petit foyer subcirculaire de 0,70 mètre de diamètre organisé autour d'une tuile entière (S.6, sondage E) [fig. 27]. Ce foyer est isolé et il est impossible de dire s'il s'agissait d'une structure de plein air ou s'il était inclus dans un bâtiment à fondations légères. Une dépression circulaire (S.1), comblée de charbon de bois, à paroi très légèrement marquée par la chaleur, paraît correspondre à un autre type de foyer.

Un certain nombre de fosses peuvent être interprétées comme des trous de

(42) J.-P. Le Bihan, « Les mutations sur les sites ruraux de La Tène finale à Quimper », *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. nº 3, 1990, p. 261-269.

(43) J.-P. Le Bihan, J.-Y. Tinévez, fouille inédite.

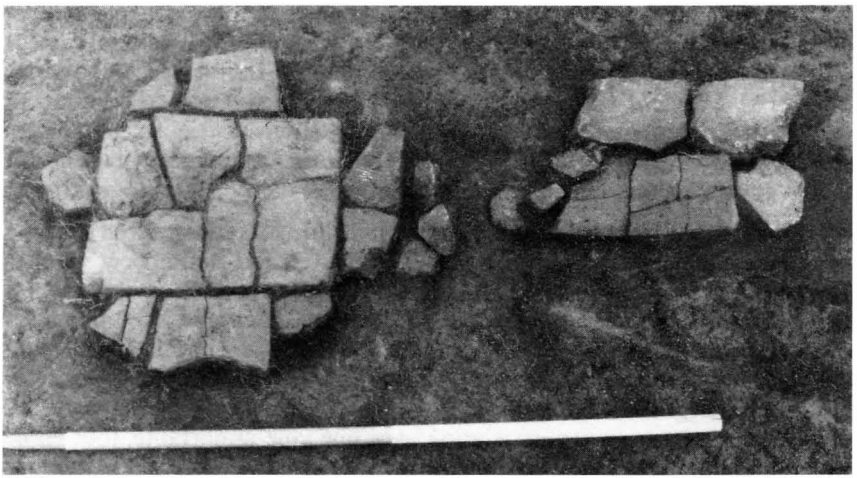

Fig. 27. — Quimper, *Le Braden IX*, foyer S6, confectionné avec des tuiles romaines.

(Cliché J.-P. Le Bihan).

poteaux. Circulaires ou rectangulaires, comblés de terre ou de pierres, ils ne semblent jamais suffisamment denses et organisés pour figurer des fondations de cabanes.

Enfin, quelques structures en creux, de forme allongée, échappent à toute classification et posent de gros problèmes d'interprétation. La structure T.6, longiligne, peut évoquer une ornière de charrette autant que l'empreinte d'une sablière basse. Son caractère singulier et l'absence de corrélation avec d'autres vestiges nous contraint à refuser toute identification.

Ces vestiges du Braden XI sont-ils les simples marques de parcellaires traduisant l'organisation d'un espace agricole ou celles d'un habitat extrêmement modeste dont toutes les traces de bâtiments ont disparu ? Nous savons que des cabanes gallo-romaines, fondées sur des sablières basses et laissant peu d'empreintes, ont été bâties au Braden.

Le réseau de fossés mis au jour est en parfait accord avec tous les éléments de parcellaires découverts sur le plateau du Braden : Braden I, II, IV, V et VII. Ce plateau constitue une entité homogène en ce qui concerne la topographie et la géographie physique. Il est possible de parler de terroir même si, en ce qui concerne l'époque gallo-romaine, nous ne connaissons rien du régime de propriété ni du statut juridique des terres qui le composent. Il reste à déterminer si la régularité de la division de l'espace découle de facteurs humains bien précis ou si les facteurs de géographie physique induisent, naturellement, une telle organisation. Rappelons que, avant la mise en place de l'actuelle Z.A.C., le maillage du bocage présentait des orientations un peu plus diversifiées que celle des structures antiques mises en évidence par l'archéologie.

Il conviendrait également de réfléchir sur l'aspect du paysage gallo-romain de ce secteur. Il semble que, à proximité de la ville, dans une zone largement anthropisée depuis la période de La Tène, des talus existent, alternant avec des espaces en *openfield*. Ce paysage, mixte, n'apparaît pas encore très clairement car il reste à déterminer si les enclos entourés, au moins partiellement, par des talus correspondent, ou non, à de modestes habitats. Il serait, alors, bien abusif de parler de structure bocagère, même ponctuelle.

Par ailleurs, les marques de partage du sol ainsi découvertes sont situées à proximité immédiate de l'axe réunissant les voies Carhaix-Quimper et Vannes-Quimper, cela à quelques centaines de mètres de l'entrée de la ville. L'orientation des fossés diffère de celle de cette grande artère. Tout se passe comme si les deux types de vestiges relevaient de deux schémas d'aménagement indépendants. Ce type de distorsion a déjà été observé au Braden (cf. *supra*) et à Salverte en Ergué-Gabéric (44). A Ty-Lipig en Pluguffan (45), des parcelles peuvent se dessiner en étroite relation avec une voie importante, tout en ne respectant pas un schéma parfaitement orthogonal. Cela souligne bien la prudence qu'il convient d'adopter sur ce sujet.

Enfin, d'assez nombreux éclats et fragments de lames de silex découverts dans les fossés rappellent le contexte fin du Néolithique-Bronze ancien mis au jour sur le site voisin du Braden V (46).

Si modeste soit-elle, la fouille menée sur le site du Braden IX se révèle riche d'enseignements et suscite des réflexions intéressantes. Elle confirme l'intérêt d'une politique de « petits pas » réguliers menée, à long terme, sur le territoire de la commune de Quimper.

J.-P. Le Bihan

QUIMPER, cathédrale

La poursuite des travaux de restauration de la cathédrale de Quimper par la Caisse nationale des Monuments historiques entraîne un élargissement des sondages archéologiques réalisés en 1992 (47). Ces travaux sont effectués par le Service municipal d'archéologie et par le Centre de recherche archéologique du Finistère (48).

---

(44) J.-P. Le Bihan, fouille inédite.

(45) J.-P. Le Bihan, « Pluguffan, Ty-Lipig-Kereuret », dans P. Galliou, J.-P. Le Bihan, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 67-74.

(46) *Ibid.*, note 42.

(47) J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, « Quimper, cathédrale », dans « Notices d'archéologie finistérienne, année 1992 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 98-102.

(48) Ont également participé à la fouille : E. Gaumé, E. Roy, C. Tymen, J.-F. Villard. Qu'ils soient tous remerciés pour ce travail. — Cf. J.-P. Le Bihan (dir.), *Les vestiges archéologiques découverts au nord du chœur de la cathédrale de Quimper (Finistère)*, D.F.S., Rennes, S.R.A. Bretagne, 1993.

Les recherches sont menées sur le flanc nord du chœur de l'édifice actuel. Elles assurent la liaison entre les différents sondages antérieurs et permettent d'examiner, en continu, les structures en place tout au long de l'édifice sur deux mètres de large en moyenne. Quelques tranchées de sondage s'éloignent de l'édifice et livrent également des vestiges (fig. 28).

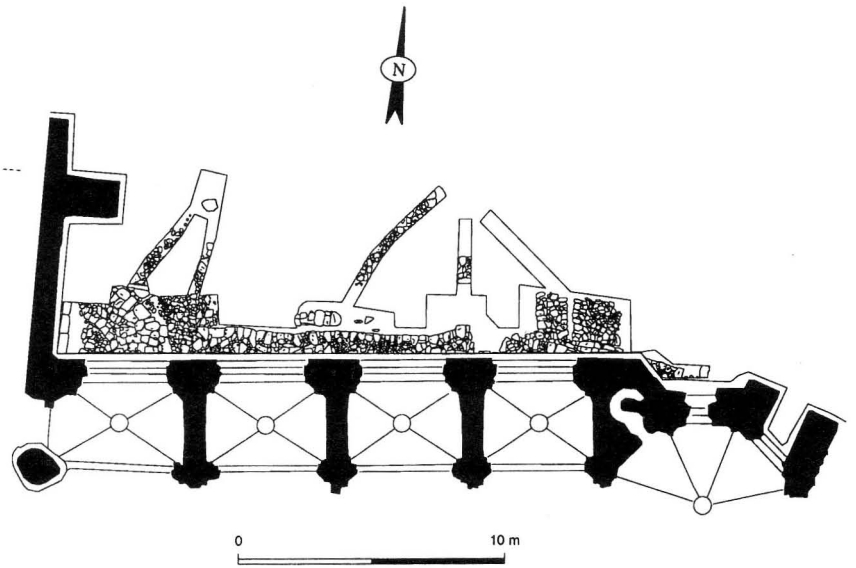

Fig. 28. — Quimper, *cathédrale*, position des vestiges.

Tout cela confirme la présence de fondations de bâtiments plus anciens que la cathédrale actuelle. La relation entre les différents segments de murs mis au jour est difficile à établir avec certitude, compte tenu de leur fragmentation et de la complexité de leur agencement autant que de l'étroitesse des sondages. Un édifice incluant une abside à mur épais se glisse sous la cathédrale gothique et retient particulièrement l'attention. En effet la base de celui-ci, conservée sur une seule assise, atteint une largeur de près de deux mètres (fig. 29). Est-ce suffisant pour interpréter cela comme des vestiges d'architecture religieuse ? La tentation existe, confortée par la présence de sépultures accolées au parement extérieur du mur.

En effet, quelques éléments d'inhumations sont découverts, manifestement liés à des bâtiments anciens et antérieurs à la cathédrale actuelle. La fouille de ces sépultures est très partielle. Les encadrements de pierres qui ont pu les protéger (coffres assez frustes) ont disparu. Seuls quelques blocs de pierres demeurent en place. Les tombes reposent sur un sol naturel argileux peu profond par rapport au niveau d'occupation contemporain.



Fig. 29. — Quimper, *cathédrale*, sondage A ; mur en abside se glissant sous le chœur de l'église gothique.

(Cliché J.-P. Le Bihan).

Il est difficile de dire si les fondations de murs, mises ponctuellement au jour à quelques mètres au nord du chœur, se rattachent aux édifices antérieurs à celui-ci. En effet, ils peuvent également être indépendants.

Il convient d'être extrêmement prudent en ce qui concerne l'interprétation de cet ensemble de murs anciens. Plusieurs possibilités existent. Il peut s'agir, effectivement, d'édifices soit civils soit religieux, soit indépendants soit étroitement liés entre eux. Il faut également tenir compte d'éventuelles différences chronologiques. Les segments de murs ne correspondent pas forcément à des constructions strictement contemporaines. Il peut y avoir eu des destructions partielles, des reconstructions, des remplois. Des maisons privées ont pu s'appuyer sur une cathédrale, une chapelle, une demeure du clergé ou, comme le suggère Jean Kerhervé, un baptistère. Il est évident que la proximité, vérifiée ou très vraisemblable, des tombes, de la cathédrale romane, de la chapelle abritant le tombeau du comte Alain Canhiart et d'un baptistère, dont la date de fonctionnement serait à préciser, plaide en faveur d'un ensemble architectural dédié, au moins pour l'essentiel, à la religion.

De toute manière, nous avons, ainsi, de nouvelles preuves de la construction de la cathédrale gothique sur des bases de murs plus anciens arasés, dont nous ne connaissons généralement pas l'épaisseur. Des fondations profondes supplémentaires ne semblent pas avoir été nécessaires là où subsistaient des bases de ces constructions antérieures de facture souvent assez fruste. La

cathédrale gothique s'asseoit sur un assemblage de constructions très hétérogènes. En revanche, nous ne savons rien de ses fondations au sud-est du chœur, là où le sol naturel s'abaisse et où sont ménagées des salles hypogées dont le dallage se situe au niveau des espaces extérieurs de l'époque, soit 1,50 mètre à 1, 80 mètre plus bas que le sol actuel. Tout cela constitue donc un ensemble de données fort intéressantes pour la connaissance de l'architecture de la cathédrale de Quimper et, plus généralement, pour celle de bâtiments de cette envergure au bas Moyen Age.

Bien qu'il soit prématuré de tirer des conclusions définitives de ces différents sondages, nous voyons se dessiner une certaine image du chantier de construction du chœur de la cathédrale de Quimper. Ce chantier, accompagné de bouleversements massifs du cœur urbain de la cité médiévale, semble avoir repris les orientations et alignements des bâtiments antérieurs dont beaucoup furent détruits pour la circonstance.

L'analyse complète des résultats des études menées en 1992 et 1993 permettra, cependant, de faire le point sur quelques aspects de l'histoire de la cathédrale et de restituer ce dossier dans la perspective archéologique qu'il n'a jamais pu revêtir, faute de véritables fouilles. L'absence de sources fiables, la complexité du dossier, le poids prépondérant de l'impressionnant travail de R.-F. Le Men (49), conjugués à la valeur affective attribuée au monument, semblent avoir faussé un débat qui mérite d'être repris.

Ainsi, un plan très exact et très précis de la cathédrale et des édifices qui s'y rattachent, réalisé avec les moyens modernes les plus performants, serait un outil fort utile. Nous travaillons actuellement à partir de ceux qu'ont mentionnés ou réalisés Robien, Le Men et Chaussepied. Ces plans, tous différents, donnent régulièrement lieu à toutes sortes de compilations accompagnées de distorsions curieuses, parfois difficilement compréhensibles. Le travail de Chaussepied, présenté par H. Waquet au Congrès archéologique de France de 1914 (50), nous paraît le plus proche de la réalité. C'est, de toute manière, celui que nous avons pu utiliser le plus commodément pour implanter les sondages. Le plan publié par R.-F. Le Men dans sa monographie de la cathédrale semble, en effet, faire apparaître des contreforts le long des murs nord et sud du chœur. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un effet de style ou du résultat d'une lecture erronée du bâtiment. Rappelons que M. Benjamin Mouton, architecte en chef des Monuments historiques, a amplement souligné le rôle joué par cette absence de contrefort dans l'ouverture du sommet de la voûte à l'est de l'édifice.

Il serait bon, par ailleurs, de relire l'article d'Henri Waquet de 1957 (51) au sujet de la cathédrale. En fait, l'archiviste départemental ne connaissait ni

(49) R.-F. LE MEN, *Monographie de la cathédrale de Quimper*, Quimper, 1877.

(50) H. WAQUET, « Quimper », dans *Congrès archéologique de France*, LXXXIe session tenue à Brest et à Vannes en 1914, p. 219-266, Paris, 1914.

(51) H. WAQUET, « Cornouaille », dans *Congrès archéologique de France. Guide archéologique du congrès, Cornouaille*, CXV[e] session, Paris, 1957, p. 9-14.

l'existence de fondations sous le chœur ni le niveau réel des sols extérieurs à l'époque romane, sous l'actuel jardin de l'Évêché. Cependant, son analyse de l'architecture de la cathédrale gothique et la prise en compte du remplacement de la nef romane par la construction de celle du XVe siècle pourraient bien l'avoir mené à une conclusion satisfaisante. Il propose, très judicieusement, d'inverser les hypothèses souvent retenues sur la question de l'anomalie d'orientation du chœur de la cathédrale. En effet, on a souvent considéré, en s'appuyant sur la chronologie respective du chœur et de la nef, que le désaxement avait été décidé lors de la réalisation de la partie basse de l'édifice. A la suite des fouilles, l'observation de nombreuses fondations de bâtiments antérieurs et de la topographie des lieux au XIIIe siècle nous conduit à reprendre le problème d'une toute autre manière.

Il est vraisemblable que la cathédrale romane n'a pas été détruite intégralement au moment de la construction du chœur gothique pour faire place à celui-ci. D'une part, aucun texte ne signale pareil événement ; d'autre part, on imagine mal une telle stratégie laissant la ville sans cathédrale pendant deux siècles. Il faut donc songer à l'organisation et au bon fonctionnement du culte pendant la durée de la construction nouvelle et, ensuite, dans l'attente de l'édification de la nef. L'orientation des murs anciens découverts par les fouilles est, en grande partie, identique à celle de la nef gothique. S'appuyant sur une observation rigoureuse du plan de Chaussepied, Waquet notait que « la divergence d'axe était acceptée dès le XIIIe siècle » et prouvée par la « première arcade sud du chœur ». Il expliquait cela par la recherche d'un « terrain ferme » et aussi par la réutilisation de bases de bâtiments romans (52). En effet, le changement d'axe ne peut-il avoir été décidé, lors de la construction du chœur gothique, pour réutiliser, dans les meilleures conditions possibles, les fondations stables et déjà éprouvées des bâtiments plus anciens, éventuellement arasés pour la circonstance. Une telle option permettait également de limiter les rattrapages de pentes en asseyant le chœur sur des niveaux de sols plus élevés que ceux situés dans le prolongement oriental de l'ancienne cathédrale romane. Celle-ci devait alors rester en fonction à l'emplacement et dans l'axe de la future nef gothique jusqu'à la construction de cette dernière. Enfin, et c'est une idée qui n'aurait pas déplu à Le Men, le désaxement pouvait peut-être faciliter un contact plus étroit avec le lieu originel d'implantation de la chapelle Notre-Dame-des-Victoires à condition que les mentions et les interprétations relatives à la localisation de ce bâtiment soient exactes. H. Waquet n'y croit guère. L'examen des fondations semble en tout cas montrer qu'il est vain de tenter de retrouver des marques dans les murs de la chapelle actuelle.

En définitive, nous rejoindrons pour l'essentiel les conclusions de H. Waquet. Un faisceau de « bonnes raisons » allant, effectivement, dans le sens de la commodité serait donc à l'origine du désaxement du chœur gothique par rapport à la nef romane. Le palais épiscopal rénové a pu s'appuyer sur celle-ci avant sa destruction ; il était implicitement admis que la nef gothique respecte-

(52) H. WAQUET, *Vieilles pierres bretonnes*, Quimper, 1920.

rait l'axe originel. D'autres causes ont pu prévaloir et il faut, à l'évidence, se montrer très prudent sur la question et renoncer à découvrir, par le seul jeu de la spéculation intellectuelle, « l'explication ».

En fait, nous savons, désormais, que de nombreux vestiges subsistent sous les murs et les dallages de la cathédrale ou dans le jardin de l'Évêché. Il semble que bien des réponses aux sempiternelles, mais néanmoins intéressantes, questions relatives à l'histoire du monument et de son environnement se trouvent enfouies dans un sol d'accès, pour partie, difficile. La publication intégrale des fouilles réalisées lors de la restauration du chœur permettra de faire le point sur ce dossier, et d'ouvrir quelques perspectives. Il faudra, notamment, analyser d'une manière plus approfondie les liens existant entre le bel édifice offert aux yeux et à la piété des Quimpérois de la fin du Moyen Age et le sol, déjà chargé d'histoire, sur lequel il reposait.

J.-P. Le Bihan

QUIMPER, Penancréac'h

Une fouille de sauvetage, menée de mars à juin 1993, prolonge la série de sondages effectués en 1992 sur le plateau de Penancréac'h (53), à proximité de la voie antique Quimper-Pays bigouden. Financée par l'hôpital de Quimper, la ville de Quimper et par la S.D.A., cette opération confirme la quantité et l'intérêt des vestiges (54).

En effet, cinq cents structures en creux s'ajoutent, sur une superficie de 3 500 m^2, aux cent cinquante découvertes en 1992. Elles appartiennent à un habitat ouvert d'environ 6 000 m^2 daté de la fin du Néolithique au tout début de l'âge du bronze (55) [fig. 30].

La plupart des structures étudiées correspondent à des trous de poteaux mais il peut également s'agir de fosses à usage indéterminé. L'une d'entre elles, à l'instar d'une découverte de 1992, semble être creusée spécialement pour recevoir un grand vase. Des foyers, peut-être des bases de fours rudimentaires, apparaissent également.

Le bois et la terre crue sont utilisés pour l'architecture. Le plan des bâtiments ne se discerne pas, même si l'hypothèse de constructions de forme ovale a pu être suggérée. En fait, la fouille de Penancréach ne fait guère avancer nos connaissances dans ce domaine particulier. Elle semble toutefois confirmer que bien des techniques de construction mises en évidence sur les sites armoricains de l'âge de fer sont déjà utilisées dans cet habitat nettement plus ancien.

---

(53) J.-P. Le Bihan, « Quimper, Penancréac'h », dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 103-105.

(54) Ont participé à cette fouille : J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, E. Gaumé, Y.-L. Goalic, E. Roy, J.-F. Villard, J. Aguilera, C. Tymen.

(55) J.-P. Le Bihan (dir.), *Un habitat de transition Néolithique-âge du bronze, Quimper-Penancréac'h*, D.F.S., Rennes, S.R.A. Bretagne, 1993, 107 p.

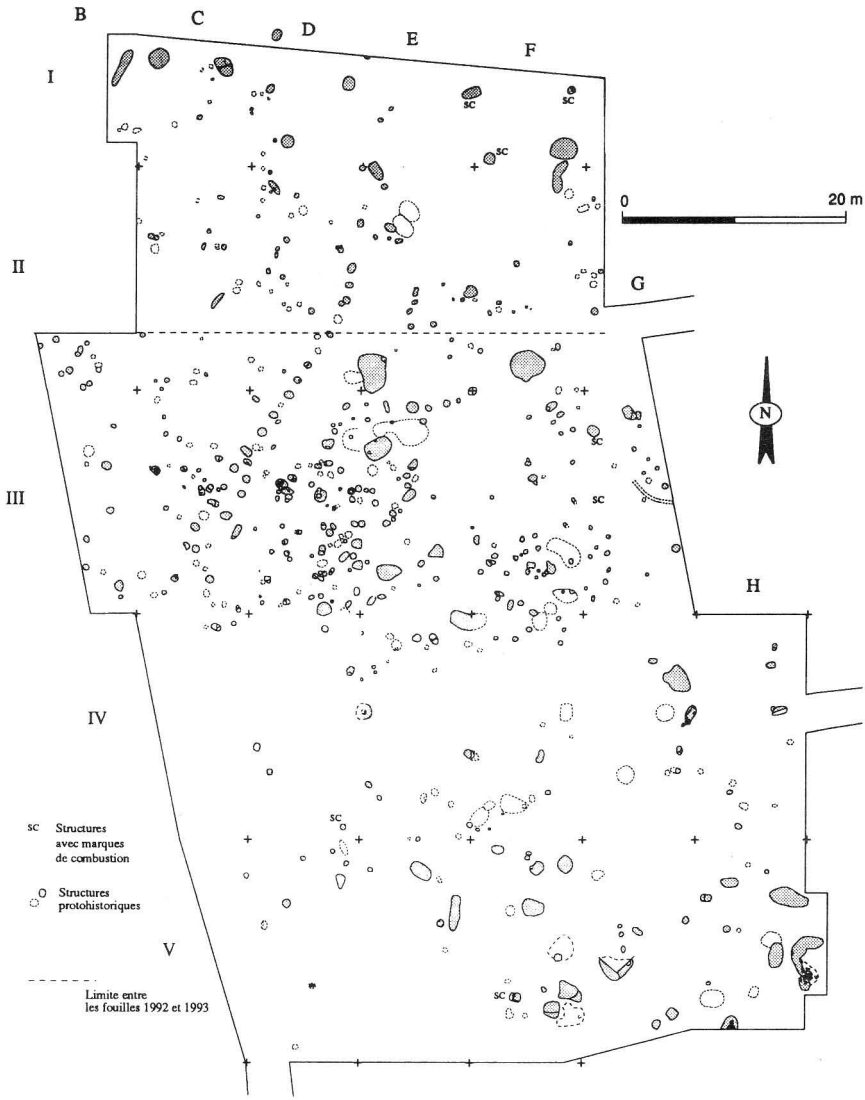

Fig. 30. — Quimper, *Penancreach*, plan des structures protohistoriques.

Nous sommes donc en présence des vestiges d'un habitat ouvert. Nulle trace d'enclos n'apparaît pour traduire un sentiment d'insécurité ou une volonté de marquer un territoire, de s'isoler et de se protéger des animaux sauvages. Il convient toutefois d'être réservé sur ce point. Des palissades très

légères, à armature de simples piquets et de branchages entrelacés ont pu exister. Les nombreux habitats protohistoriques étudiés, toutes époques confondues, dans la région, sont généralement enclos. Le cas de Penancréac'h souligne combien il serait imprudent d'en faire une règle. A ce sujet, il constitue un nouvel élément pour l'élaboration d'une typologie des habitats protohistoriques.

L'organisation intérieure de l'établissement n'apparaît pas de manière très précise. Elle est voilée par l'accumulation de vestiges de phases d'occupation successives. Les marques d'un alignement, correspondant sans doute à une palissade, soulignent cette complexité de l'histoire du site (fig. 31). Un agencement général et une orientation nord-est - sud-ouest peuvent toutefois être envisagés dans la partie centrale.



Fig. 31. — Quimper, *Penancreach*, alignement de trous de poteaux correspondant à une division de l'établissement.

(Cliché J.-P. Le Bihan).

L'étude du mobilier n'est pas terminée ; un important lot de poteries et de silex peut, toutefois, être daté entre 2200 et 1800 av. J.-C. Les poteries campaniformes constituent, dans l'attente des résultats des analyses C 14, l'une des justifications de cette datation.

La fouille de ce site représente un excellent jalon pour l'écriture de l'histoire de Quimper et de son terroir. Elle s'ajoute aux découvertes récentes de traces d'habitat à Salverte (Néolithique)[56], à Kerdroniou (transition Néolithique-âge du bronze[57], à Kerjestin (Néolithique final-Bronze ancien)[58], au Braden (Bronze ancien)[59]. Nous savons que la densité des vestiges s'élève au Bronze final. Elle croît de manière spectaculaire au second âge du fer. Il est, bien entendu, prématuré de parler de continuité dans l'habitat. Il n'empêche que nous sommes dans une région relativement peuplée dès l'aube de la protohistoire. Il conviendra de déterminer dans quelle mesure le paysage s'anthropise dès cette époque et si, par ailleurs, la microrégion de Quimper présente déjà des conditions particulièrement favorables pour l'occupation humaine.

Le site de Penancréac'h est, dans l'état actuel de la recherche en Bretagne, le seul site d'habitat de cette époque fouillé dans son ensemble et ayant livré autant de fondations de constructions et de structures en creux. Quelles que soient les lacunes de la documentation relevée sur le terrain (vestiges mobiliers ou immobiliers), cet établissement présente donc un intérêt certain pour la connaissance de l'habitat à la fin du Néolithique et à l'aube de l'âge du bronze en Armorique.

Par ailleurs, la fouille montre que les vestiges des sites de hauteur de cette époque, que l'on pouvait croire totalement détruits par l'érosion, existent toujours. Certes, les conditions d'étude et de conservation sont loin d'être parfaites et l'on peut estimer que deux à trois décimètres de couches archéologiques, de sommets de trous de poteaux, de fours à poteries, etc., ont disparu. Mais les résultats, si ténus soient-ils, ne sont pas négligeables et les possibilités d'étude demeurent. Cela confirme les observations faites par l'un d'entre nous (60) sur le site de Salverte à Ergué-Gabéric.

Des perspectives intéressantes existent en ce qui concerne la connaissance des habitats du Néolithique et de l'âge du bronze en Bretagne. Elles restent liées à une multiplication des opérations d'évaluation et des larges sondages portant

---

(56) J.-Y. TINÉVEZ, « Structures d'habitat du Néolithique et de l'âge du bronze décelées récemment en Bretagne», dans *Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme. Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 5, 1990, p. 71-78.

(57) J.-Y. ROBIC, J.-P. LE BIHAN, « Quimper, Kerdroniou », dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1994, *infra*.

(58) J.-P. LE BIHAN, « Quimper, Kerjestin », dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *ibid.*, 1987, t. CXVI, p. 44.

(59) Fouille J.-P. Le Bihan, J.-Y. Tinévez, inédit.

(60) J.-Y. TINÉVEZ, *ibid.*, n° 56.

sur de vastes zones n'ayant souvent livré aucun indice archéologique lors de prospections de surface. Des moyens mécaniques bien maîtrisés permettent de mettre en évidence des structures aussi ténues que des trous de poteaux ou des petites fosses.

J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, J.-Y. Tinévez

QUIMPER, Kerdroniou

Les sondages effectués à Kerdroniou par le Service municipal d'archéologie de la ville de Quimper se justifient par l'aménagement de la Z.A.C. (61). 5 000 m² sont étudiés grâce à la réalisation de 1 300 mètres de tranchées de décapage au bulldozer, localement nettoyées à la binette. La fouille fait apparaître trois types de vestiges (fig. 32).

Un certain nombre de fossés correspondent à des limites de parcelles dessinées sur le cadastre de 1834. L'absence de liaison entre ce cadastre et les prolongements de ces segments de fossés souligne l'évolution antérieure ou postérieure de ce parcellaire. Une fois de plus, ces marques montrent que, pour des périodes récentes, les documents officiels ne reflètent pas nécessairement la réalité de l'évolution du découpage des parcelles et de l'évolution du paysage.

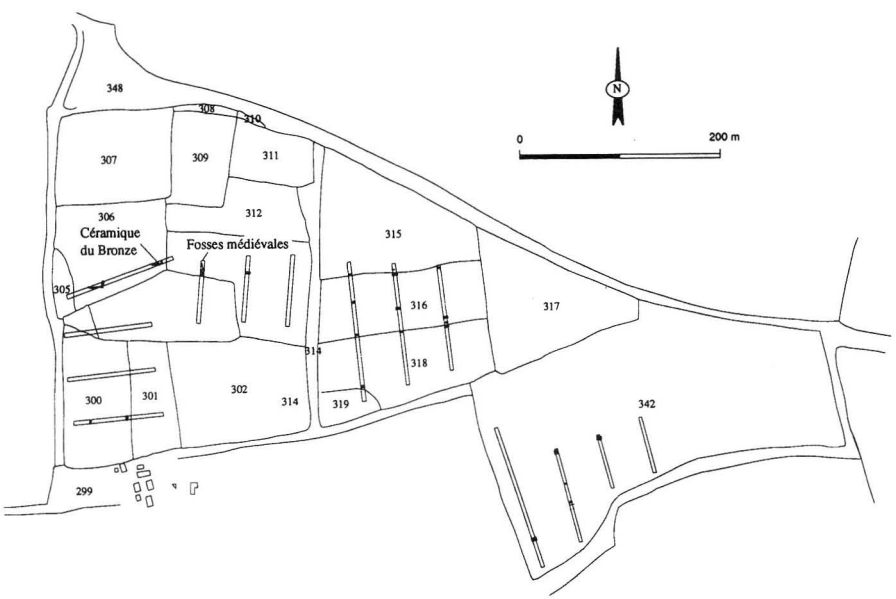

Fig. 32. — Quimper, *Kerdroniou*, superposition du cadastre de 1834 et des vestiges.

(61) Les opérations de terrain sont confiées à J.-Y. Robic et J.-F. Villard.

Deux fosses livrent une belle quantité de poterie à pâte onctueuse du bas Moyen Age. Il est impossible de relier ces fosses à d'autres structures, d'habitat notamment. Les fouilles extensives récentes soulignent bien la présence de tels vestiges isolés dans des contextes exclusivement agricoles. Ce phénomène apparaît de la protohistoire aux périodes contemporaines.

Enfin, une soixantaine de tessons protohistoriques sont découverts, concentrés sur un mètre carré. Un vase présente, sous la lèvre, un décor de chevrons réalisé au coquillage. Le dessin et la technique permettent d'envisager une datation à l'époque de la céramique campaniforme. Aucune structure particulière ne se rattache à ce lot et nous ne pouvons conclure à la proximité d'un habitat de cette époque. Y a-t-il eu déplacement de ces objets au fil du temps ? Ce n'est pas impossible, mais nous croyons davantage à la minceur du gisement originel ou à l'extrême légèreté des vestiges qui s'y rattachaient. La découverte est, toutefois, intéressante. Nous rappelons, par ailleurs, les découvertes archéologiques reliées à cette période à Quimper et dans ses environs (62) [Cf. *supra*, Quimper-Penancréac'h].

J.-Y. Robic, J.-P. Le Bihan

QUIMPER, Kerjestin

Les sommets de colline et rebords de plateaux situés en aval de Quimper livrent systématiquement des vestiges archéologiques. Le sous-bois de la butte de Kerjestin n'échappe pas à la règle. C'est ainsi que l'un d'entre nous (D. D'Hervé) a pu y découvrir des tessons de poterie commune gallo-romaine mis au jour lors de la réorganisation des chemins de promenade par la ville de Quimper. A cela s'ajoutent quelques fragments de tuiles et d'amphore vinaire de même époque. Il n'est pas possible de se prononcer sur l'existence d'un véritable établissement antique sur cette colline. Il convient toutefois de rappeler que des fouilles exécutées sur le versant sud-ouest avaient permis de mettre en évidence une occupation gallo-romaine précoce (63).

J.-P. Le Bihan et D. D'Hervé

QUIMPER, rue Charles-Cottet

Un sondage préventif effectué 11, rue Charles-Cottet à Quimper met en évidence un trou de poteau de date indéterminée, quelques traces d'argile cuite et un tesson de poterie gallo-romaine à cuisson oxydante. Cette fouille de contrôle, réalisée dans le cadre de la surveillance des zones sensibles de la commune de Quimper, permet d'affiner la carte de l'occupation ancienne dans

(62) J.-P. Le Bihan, « Quimper, Penancréac'h », dans « Notices d'archéologie finistérienne, année 1992 », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 103-105.

(63) Fouille J.-P. Le Bihan et O. Kayser, inédit ; Y. MÉNEZ, « Le site de Keriner en Pluguffan », *Dossiers de Protohistoire*, n° 2, Paris, 1988.

un secteur particulièrement important de l'agglomération antique. Nous sommes, sur ce site du plateau d'Ergué-Armel, en limite orientale de la ville gallo-romaine et en bordure de la voie principale se dirigeant vers les capitales des cités antiques, Vannes et Carhaix. La multiplication de tels sondages devrait permettre d'analyser les abords de la ville, à proximité des sanctuaires gaulois et gallo-romains de Parc-ar-Groas et des sites ruraux du Braden. L'organisation de l'espace et l'aménagement des périphéries urbaines antiques sont encore fort mal connus.

J.-P. Le Bihan

SAINT-DERRIEN, Coat-ar-Guest

Dans un champ, dont nous ne révélerons pas la situation précise pour éviter que des prospecteurs clandestins munis de détecteurs de métaux soient tentés d'enfreindre la loi, un agriculteur a eu la bonne surprise de découvrir fortuitement en février 1993, lors d'un labour, un quart de statère en or parfaitement conservé (fig. 33). Après avoir déclaré la découverte, l'inventeur nous l'a confié pour étude. La monnaie n'est pas parfaitement circulaire et son diamètre varie de 12,7 à 14,1 mm et son poids est de 1,91 g.

Au droit : tête humaine à droite à chevelure formée de deux grosses boucles ; la boucle frontale est recourbée vers l'avant devant le visage, masquant le front et elle fait curieusement penser à une « banane de rocker » ; la boucle temporale sort du champ de la monnaie ; l'œil est en amande et vu de face, et la pupille est marquée par un point ; le nez est formé de deux traits formant un angle aigu, le bout du nez étant légèrement bombé ; la bouche est proéminente et les lèvres sont figurées par deux points. Au-dessus de l'œil, entre les deux boucles de la chevelure se trouve un sanglier, tête à droite, qui semble être lié à un cordon perlé dont on ne peut suivre que partiellement le dessin.



Fig. 33. — Saint-Derrien, *Coat-ar-Guest*, quart de statère en or.

(Cliché M. Le Goffic).

Au revers : cheval androcéphale à droite, à courte crinière ramassée ; devant l'androcéphale, un cordon perlé, entre ses pattes un cercle à six perles ; au-dessus un aurige vestigial dont on ne distingue que le profil sans bouche et un bras.

Cette monnaie ressemble à celle découverte à Pen-ar-Creac'h en Saint-Divy, du même poids et publiée par Lemière (64) qui décrit en outre deux autres monnaies dont les droits sont très proches ; l'une fut trouvée à Crozon et l'autre dans les environs de Callac.

M. Dhenin, du Cabinet des médailles, nous a fait savoir que le quart de statère de Saint-Derrien appartenait à une série dont trois exemplaires sont conservés à la Bibliothèque nationale (BN 6906 et 6907 et BN 6769 A) et provenant d'Armorique avec toutefois une incertitude.

Katherine Gruel (65), qui a publié un quart de statère très proche, estime que ces deux exemplaires pourraient dériver du LT 6905, modèle publié par Henri de La Tour (66) et qu'il s'agit d'émissions assez tardives, localisées au Finistère.

Les fouilles de Kerilien en Plounéventer, commune proche de Saint-Derrien, ont fourni à Louis Pape (67), en 1962, un statère dont le droit est très proche de l'exemplaire de Saint-Derrien ; le revers, tout en ayant comme motif principal un cheval androcéphale à droite, est cependant différent. Dans sa publication, l'auteur émet l'hypothèse de l'existence d'un monnayage en or dans la cité des Osismes à la fin de l'Indépendance ; cette nouvelle découverte tend à confirmer cette hypothèse, compte tenu que toutes les découvertes bien situées le sont dans le Finistère ou la frange occidentale des Côtes-d'Armor.

M. Le Goffic

SAINT-JEAN-TROLIMON, Kerbonnevez

M. Paul Lucas nous a fait découvrir une stèle de section quadrangulaire, haute d'environ un mètre, près des bâtiments du hameau, parcelle 57, section ZC du cadastre de 1981. Cette stèle n'est pas très éloignée du camp de Castellou-Peron où nous avons eu l'occasion d'effectuer un sondage en septembre 1990 (68).

M. Le Goffic

---

(64) P.-L. LEMIÈRE, « Essai sur les monnaies gauloises de la Bretagne armoricaine », *Bulletin de l'Association bretonne*, 1851, p. 223-224 et pl. III, n° 15.

(65) K. GRUEL, *La monnaie chez les Gaulois*, Paris, 1989, p. 27.

(66) H. DE LA TOUR, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, pl. XXIV.

(67) L. PAPE, « Découverte d'une monnaie d'or gauloise à Coatalec-Kerilien en Plounéventer (Finistère) », *Annales de Bretagne*, t. LXX, 1963, n° 1, p. 31-36.

(68) M. LE GOFFIC, « Saint-Jean-Trolimon, Castellou-Péron », dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 108-116.

TRÉGUNC, place de l'Église

Lors d'un passage sur l'aire de dépôt de matériaux de la commune, l'attention de M. Philippe Colucci, responsable des services techniques de Trégunc, a été attirée par un bloc de granite brisé en deux morceaux. Lors d'une visite sur place nous avons identifié une stèle tronconique de l'âge du fer en granite à surface très altérée et dont il manque l'embase et la partie sommitale. A la cassure ancienne se voient deux méplats diamétralement opposés, résultant du travail de débitage de cette stèle dont on ignore la provenance exacte dans la commune. La municipalité a fait restaurer ce tronçon de stèle de 1,20 mètre de hauteur et l'a placé contre le chevet de l'église.

M. Le Goffic

TRÉGUNC, Lanvintin

En compagnie de notre collègue Louis-Pierre Le Maître, nous avons inventorié deux stèles de l'âge du fer découvertes fortuitement il y a quelques années au cours de travaux agricoles par M. Jean Sancéau. La première pierre est un tronçon de stèle tronconique anciennement débitée et présentant encore une rainure de débitage ou de désacralisation (fig. 34). Elle fut extraite d'un talus à *Park-ar-Chapel* lors de l'arasement de celui-ci en 1953. La seconde stèle



Fig. 34. — Trégunc, *Lanvintin*, tronçon de stèle de l'âge du fer, provenant de *Park-ar-Chapel*.

(Cliché M. Le Goffic).

est entière et du type hémisphérique. Comme la précédente, elle montre une profonde rainure, située à mi-hauteur et qui n'affecte que la moitié de la circonférence (fig. 35). Elle fut extraite d'un champ situé un peu plus haut que la ferme en 1991. Toutes deux ont été rapportées près des bâtiments de la ferme où elles sont reconverties en ornement de pelouses.

M. Le Goffic



Fig. 35. — Trégunc, *Lanvintin*, stèle hémisphérique.
(Cliché M. Le Goffic).

Prospections thématiques

Le Mésolithique dans le Finistère

En installant le séminaire de terrain « Le Mésolithique en basse Bretagne » au Centre Kastellig à Châteauneuf-du-Faou, nous avons poursuivi en 1993 l'action mise en place les années passées à partir du Centre de classes vertes de Brasparts. Cela nous a permis de poursuivre la couverture du Finistère intérieur, de confirmer certains modèles de localisation et de proposer une esquisse géographique générale du Mésolithique de l'ouest de la péninsule armoricaine. Une opération plus ponctuelle menée dans le secteur nord de Quimperlé, où Grégor Marchand avait déjà repéré un certain nombre de sites, a permis d'étendre l'observation et de confirmer ses premières remarques concernant l'utilisation de l'ultramylonite locale comme matériau de substitution du silex au Mésolithique final. Désormais aidé par une subvention du Service régional de l'archéologie et par le conseil général du Finistère, notre réseau se met peu à peu en place, avec la continuation des prospections dans la région de Morlaix, le développement des actions de l'association Tumulus dans le bas Léon, la

recherche d'un groupe de travail informel à Landivisiau et la reprise des prospections dans le pays bigouden. Parallèlement au travail de terrain, l'inventaire des collections privées ou publiques se poursuit et, fin 1994, nous présenterons au Service régional de l'archéologie une centaine de fiches inédites concernant des sites ou indices postpaléolithiques (fig. 36).

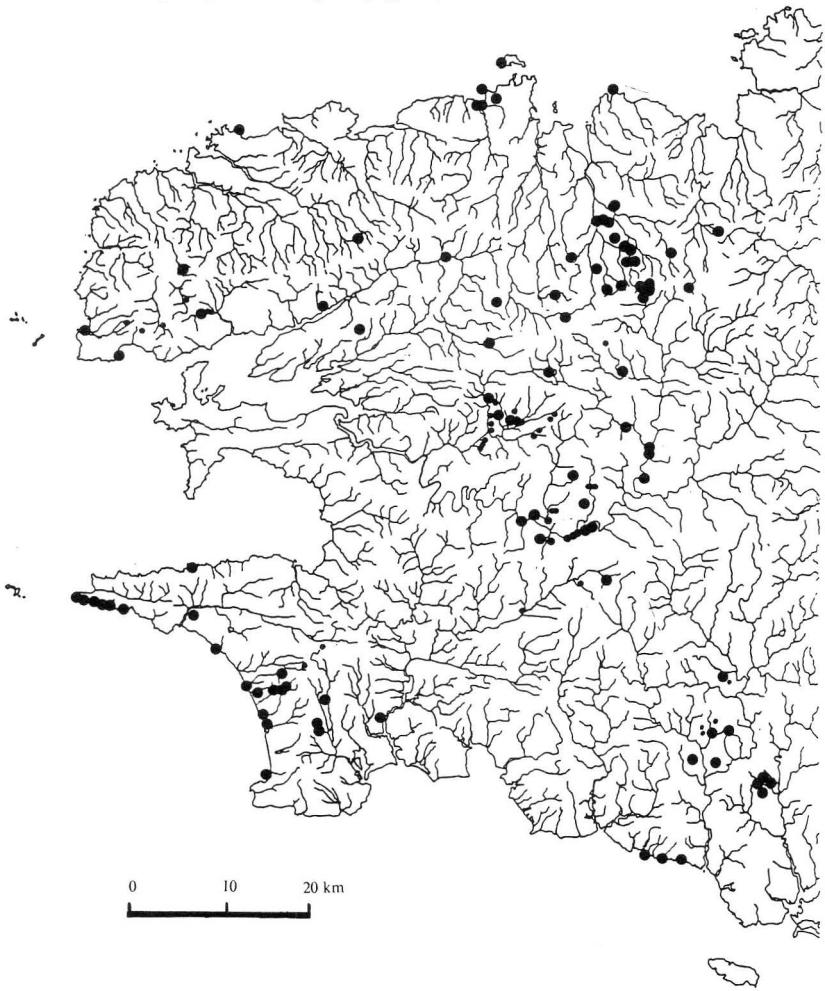

Fig. 36. — Prospection concernant le Postpaléolithique du Finistère.
État de l'enregistrement des données, juin 1994.

Informations : Tristan Arbousse-Bastide, Association Tumulus, Éric Baudouin, Pierre-Jean Berrou, Bernadette Bescond, Jacques Cavaillé, Centre de classes vertes de Brasparts, Angel-Claude Escolano, Pierre Gouletquer, Nathalie Gourret, Groupe archéologique de Plovan, Patrick Jézéquel, Olivier Kayser, Alain Kersalé, Michel Le Goffic, Jeanine Le Jeune, Yves Le Moal, Pierre Léopold, Grégor Marchand, Nicole Marchand, Joël Philippot, Service départemental d'archéologie, Service régional de l'archéologie, Jean-Claude Stourm, Louis Talec, Daniel Tanguy, Noël Vigouroux, Guy Yvennou.

Les résultats de cette recherche intéressent trois dimensions géographiques.

La typologie de localisation des sites commence à se préciser, avec les installations principales sur les replats correspondant à de petites sources en rupture de pente des vallées principales, sur les terrasses des grandes rivières, en bordure de marais, en haut des grandes falaises, ou encore, comme nous venons de le mettre en évidence, de part et d'autre de petits gués correspondant parfois au toponyme *Carpont*. Nous commençons à bien connaître aussi les exploitations de matériaux de substitution du silex (calcédoines, ultramylonites, quartzites).

A côté de ces implantations principales, nous avons commencé à cartographier la totalité des indices, microcollections auxquelles on n'attachait jusque-là que peu d'importance. Dans les régions où la prospection aléatoire a été suffisamment serrée (région sud de Morlaix, secteur de Brasparts), ces petites trouvailles dessinent nettement des cheminements empruntant les lignes de partage des eaux, et traversant éventuellement les ruisseaux au niveau des sites que nous appellerons désormais « carponts » (fig. 37).

A un autre niveau, et sous réserve de remettre en cause ces schémas à partir des observations à venir, il semble qu'on puisse proposer un schéma général concernant les grandes périodes couvertes par cette prospection.

- A la charnière du Paléolithique supérieur et du Mésolithique, les grandes armatures à dos ne paraissent pas dépasser la crête des monts d'Arrée. Bien que la prospection puisse encore se resserrer, il est étonnant que nous n'ayons pas repéré ces grandes pièces caractéristiques, ni les industries qui les accompagnent, dans le bassin de Châteaulin, ni dans la région de Brasparts. L'un des objectifs des prospections à venir sera de vérifier cette hypothèse.

- Le Mésolithique ancien, caractérisé ici par l'industrie de type Bertheaume paraît, pour l'instant encore, localisé en deux zones distinctes : la totalité du Léon, correspondant à un ensemble géographique qui se superpose apparemment au précédent, débordant peut-être jusqu'à Huelgoat, et le pays bigouden, où sa présence est connue depuis longtemps. Ni le bassin de Châteaulin, ni la région de Quimperlé n'ont livré de microlithes caractéristiques de cette culture, ni même de restes plus visibles d'une industrie relativement facile à identifier. Là encore, les prospections à venir devront tenter de vérifier cette répartition.

- Enfin, le Mésolithique récent se retrouve bien représenté dans tous les secteurs prospectés. Associé aux microlithes géométriques caractéristiques, l'usage de certains matériaux de substitution du silex permet de définir des aires assez précises.

Les prospections dans la boucle de l'Aulne ont montré à la fois la présence de sites du Mésolithique final, mais aussi l'absence des matériaux de substitution très bien représentés dans le secteur de Morlaix ou, au sud, dans la région de Quimperlé. Au nord, l'Ellez paraît tenir lieu de limite au transport de l'ultramylonite provenant du secteur de Mikaël (Plougonven). Au sud, la limite entre l'aire d'utilisation de l'ultramylonite de type Loc-Yvi (Tréméven) demande

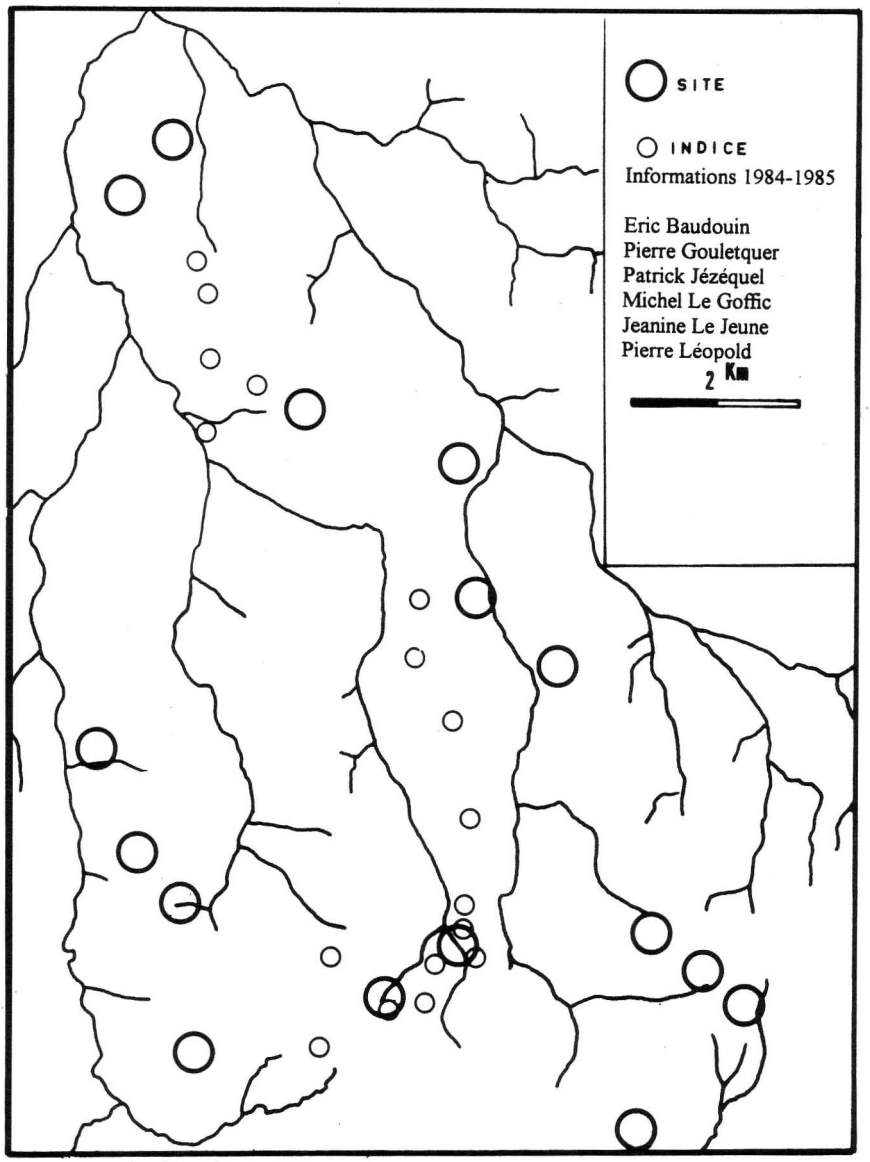

Fig. 37. — Le Postpaléolithique de la région sud de Morlaix.

Les sites importants sont disposés en fonction d'impératifs précis, replats et sources en rupture de pente, carrières, « carponts », exploitations de matériaux de substitution du silex, etc.). Par contre, les indices marquent nettement le cheminement le long des lignes de crête, avec le passage à gué au niveau des « carponts ».

encore à être précisée, questions que nous approfondirons au cours de la saison 1994-1995, soit à partir de Châteauneuf-du-Faou, soit à partir de Spézet.

De la même façon, s'ils franchissent l'Élorn, les quartzites caractéristiques de la carrière du Crann (La Forest-Landerneau) ne pénètrent pas non plus jusqu'à la boucle de l'Aulne, et à plus forte raison jusqu'à Brasparts. Sans qu'on puisse en préciser la limite, on suppose pour l'instant que celle-ci pourrait prolonger la ligne de l'Ellez, en rejoignant peut-être la rivière du Faou. Vers l'ouest, les prospections de l'association Tumulus semblent montrer que ces matériaux sont absents du bas Léon. Il conviendra par conséquent de chercher une autre limite dans cette direction.

On soupçonne ainsi qu'au Mésolithique final l'ouest de la péninsule se trouve divisé en microrégions délimitées par des éléments remarquables du paysage, en particulier par certaines rivières ou certaines lignes de partage des eaux. S'il est hasardeux ou prématuré de proposer une interprétation de ces zones en termes de territoires, le fait qu'ils soient parfaitement définis par la présence ou l'absence de certains matériaux évoque bien évidemment, non seulement l'utilisation de ceux-ci en concurrence avec le silex provenant des côtes, mais encore leur transport sur des distances parfaitement définies, et les limites de celui-ci. Comme aucun obstacle sérieux ne s'oppose réellement au déplacement, il faut voir dans ces limites l'effet d'autres facteurs, par exemple des distances absolues par rapport aux lieux de production, ou encore tout simplement des aires d'influence.

La lecture des cartes montre nettement la marche à suivre pour les opérations futures, et les secteurs vierges de toute prospection sont encore suffisamment vastes pour nous réserver des surprises, tant du point de vue des vestiges de telle ou telle période que dans la précision à apporter aux limites que nous commençons à soupçonner.

P. Gouletquer

JEAN-LAURENT MONNIER *, HUBERT MORLON,
AUGUSTE DIZERBO, NATHALIE MOLINES *

Présence du faciès « colombanien » (Paléolithique inférieur) à Trez-Rouz en Crozon

Au cours de la seconde moitié du Pléistocène moyen se sont développés, dans l'Ouest armoricain, deux groupes distincts appartenant au Paléolithique inférieur, dont les rapports sont encore mal connus : un Acheuléen assez classique dominé par les bifaces et le Colombanien à caractères archaïques. Le Colombanien est caractérisé par un « outillage lourd » composé principalement de choppers, associé à un « outillage léger » dominé par les encoches et les denticulés.

La présence, en Bretagne, d'outils sur galets (choppers ou chopping-tools), plus ou moins bien situés stratigraphiquement, était connue depuis longtemps, notamment sur la côte morbihannaise (1). Les gisements de Saint-Colomban à Carnac, signalés dès le siècle dernier par l'abbé Collet (2), ont été à nouveau mis en lumière vers la fin des années cinquante (3). Cependant, c'est la fouille du gisement de la pointe de Saint-Colomban (4) qui a révélé l'importance réelle de ce faciès original, importance vite confirmée par d'autres découvertes.

Le colloque de Saint-Riquier, en juin 1989, fut l'occasion de proposer un nom, le « Colombanien » pour ce groupe régional (5). Cette définition souli-

(*) U.P.R. 403 du C.N.R.S., Laboratoire d'anthropologie, Université de Rennes I.

(1) Y. ROLLANDO, *La préhistoire du Morbihan ; le Vannetais littoral*, Vannes, Société polymathique du Morbihan, 1971, 3e éd., 130 p.

(2) J.-J. COLLET, « Découverte relative à l'Homme quaternaire dans le Morbihan », *Cosmos*, 17 décembre 1887, p. 6-8.

(3) J.-C. SICARD, « Le Chelléo-acheuléen et Levalloisien de Saint-Colomban en Carnac », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, procès-verbal n° 1210, 1957, p. 40-42.

(4) J.-L. MONNIER et R. LE CLOIREC, « Une nouvelle station du Paléolithique inférieur à Saint-Colomban (Carnac, Morbihan) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 76, 1979, p. 172-177.

(5) J.-L. MONNIER, *Acheuléen et industries archaïques dans le nord-ouest de la France*, Lille, Publications du C.E.R.P., 1989 (sous presse).

gnait le fait qu'il existe dans l'ouest de la France, parallèlement à l'Acheuléen classique, des industries archaïques sur galets.

En Bretagne, le Paléolithique inférieur est essentiellement localisé le long des grandes vallées et sur la côte sud. Sur les marges armoricaines, quelques gisements ont été signalés sur la côte normande du Cotentin et surtout dans le domaine ligérien.

Les sites du Paléolithique très ancien sont encore mal connus dans l'ouest de la France. Il est vraisemblable que certains objets lithiques dont la trouvaille a été signalée dans les falaises du secteur de l'embouchure de la Vilaine (Damgan, Bétahon, Croménac'h...) appartiennent à des périodes très anciennes ; mais l'insuffisance des publications et de l'étude géologique locale permet rarement d'y apporter confirmation. Dans l'état actuel des recherches, le gisement de Saint-Malo-de-Phily, sur la moyenne Vilaine, constitue un repère intéressant (6). L'industrie de Saint-Malo-de-Phily se placerait au début du Pléistocène moyen (stade isotopique 15, vers - 550 000 ans).

L'Acheuléen est surtout connu en Bretagne par des trouvailles isolées de bifaces, voire de hachereaux sur éclats, parfois même sans contexte stratigraphique. Seul un site des Côtes-d'Armor (Planguenoual) peut être véritablement qualifié de « gisement acheuléen », ayant livré de nombreux bifaces. La plupart des outils trouvés isolément sont en rapport avec les dépôts fluviatiles, le long des principaux cours d'eau, ou avec les formations pléistocènes du littoral, ce qui leur confère un intérêt supplémentaire (7).

A côté de l'Acheuléen ont donc existé des industries archaïques à bifaces rares ou absents, dominées par les galets aménagés ; le type a été pris dans le gisement de Saint-Colomban. Des galets aménagés, choppers ou chopping-tools, ont été signalés en divers points du domaine armoricain (Montfarville-Landemer dans la Manche, Ecouflant en Maine-et-Loire), mais sans que l'on puisse les rattacher à un groupe bien défini (8). Au contraire, l'industrie de Saint-Colomban appartient à un techno-complexe particulièrement délimité.

L'habitat de Saint-Colomban était installé dans l'abri d'un couloir d'érosion marine, sur une plage ancienne, au début d'une période de régression (9).

---

(6) G. JUMEL, J.-L. MONNIER, « Le gisement paléolithique inférieur de Saint-Malo-de-Phily (Ille-et-Vilaine). Une confirmation géologique et archéologique », *Revue archéologique de l'Ouest*, vol. 7, 1990, p. 5-8.

(7) J.-L. MONNIER, *La préhistoire de Bretagne et d'Armorique*, Paris, éd. Gisserot, 1991, 121 p. (Les Universels Gisserot).

(8) N. MOLINES, *Les industries à galets aménagés du littoral armoricain (Paléolithique inférieur). Étude typologique et morphométrique des choppers et chopping-tools*. Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1991 (Mémoire de maîtrise) ; *Les industries à galets aménagés du littoral armoricain (Paléolithique inférieur). Mise au point d'une méthode d'étude et application au gisement de Ménez-Drégan I (Plouhinec, Finistère)*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1992 (Mémoire de D.E.A.).

(9) J.-L. MONNIER, R. LE CLOIREC, « Le gisement paléolithique inférieur de la pointe de Saint-Colomban à Carnac (Morbihan) », *Gallia Préhistoire*, t. 28, 1985, p. 7-36.

La fouille a montré en effet que le sol d'habitat se trouvait sur la couche sableuse recouvrant les gros galets, sans intercalation d'un quelconque dépôt de pente. Les blocs anguleux marquaient, à ce niveau, la surface occupée par les hommes du Paléolithique. La fouille, menée dans des conditions difficiles, au-dessous du niveau des plus hautes mers actuelles, n'a pas permis de mettre en évidence de façon claire des structures d'habitat, mais un amas de blocs a été interprété comme un foyer possible. Les vestiges étaient recouverts par des dépôts de pente, avec notamment à la base la présence d'un paléosol humifié et au sommet un apport limoneux sans doute lœssique. L'indice d'une seconde transgression marine, postérieure à la plage du niveau de base, a été mise en évidence.

D'autres gisements ont été localisés entre l'ouest finistérien et Noirmoutier. C'est notamment le cas au sud du Cap-Sizun (Plouhinec) où une succession de couloirs d'érosion marine et de grottes effrondrées ont été occupés par ce groupe et font aujourd'hui l'objet d'un important programme de fouille (10). Dans le nord de la Bretagne, seul le site du Toulinet (Plestin-les-Grèves) pourrait s'y rattacher. Le prétendu « biface » de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon) [11] appartient sûrement aussi à ce faciès dont la présence sur l'îlot est confirmée par un chopper typique du Colombanien retrouvé récemment dans la collection provenant des fouilles Péquart. L'île de Groix (Morbihan) a également livré d'importantes séries de galets aménagés (12). L'industrie du Bois-de-la-Chaize à Noirmoutier est faible, mais suffisamment caractérisée pour être rapprochée du Colombanien, d'autant que la situation géologique et les conditions d'habitat sont les mêmes (13). A signaler également deux pièces caractéristiques à Molène (Finistère) et à Ilur (Morbihan) [14]. Il est donc évident que nous avons affaire à un faciès atlantique.

Il est intéressant d'examiner la signification écologique des gisements colombaniens. Tous sont situés en bordure du littoral actuel, abrités dans les anfractuosités d'une ancienne plate-forme marine. Tous sont installés directement sur les matériaux de la plage fossile, ce qui signifie que l'occupation a eu lieu relativement peu de temps après le début de la régression, donc dans des conditions encore assez clémentes. Vu la situation bathymétrique, on peut aussi supposer que le rivage était encore assez proche et qu'une forme de

(10) B. HALLEGOUËT, S. HINGUANT, A. GEBHARDT, J.-L. MONNIER, « Le gisement paléolithique inférieur de Ménez-Drégan I (Plouhinec, Finistère). Premiers résultats des fouilles », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 89, 1992, p. 77-81.

(11) J.-L. MONNIER, *Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique*, Rennes, 1980, 600 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie).

(12) A. LE GUEN, « Présentation d'un outillage « pré-acheuléen » à galets taillés, découvert à l'île de Groix (Morbihan) », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, procès-verbal n° 1532, janvier 1990, p. 9.

(13) D. MARGUERIE, J.-J. CLEYET-MERLE, J.-L. MONNIER, « Le site paléolithique du Bois-de-la-Chaize (Noirmoutier, Vendée) », *Revue archéologique de l'Ouest*, vol. 5, 1988, p. 5-9.

(14) N. MOLINES, « Le chopper de l'île Molène et le chopper de l'île Ilur », *A.M.A.R.A.I., Bulletin d'information*, n° 5, 1992, p. 19-23.

subsistance liée, au moins pour une part, au milieu marin, pouvait être pratiquée.

L'étude géologique des gisements, notamment ceux de Plouhinec, laisse penser que l'occupation humaine remonte bien au-delà du dernier interglaciaire, peut-être à la fin des stades isotopiques 11 ou 13, il y a 350 000 à 450 000 ans. Les datations en cours (15) tendent à le confirmer.

La répartition du Paléolithique inférieur armoricain est essentiellement liée à celle des dépôts du Pléistocène moyen. Si la grande masse des données provient de pièces isolées, plus ou moins bien situées stratigraphiquement, les recherches récentes ont pu établir que deux groupes techno-typologiques se côtoient : l'Acheuléen classique et le Colombanien (16).

Le Paléolithique inférieur armoricain, dont les premiers témoins semblent se situer vers - 600 000 ans, se développe donc principalement dans la seconde moitié du Pléistocène moyen. Sa répartition géographique est liée aux dépôts de cette période. Deux groupes se distinguent nettement : un Acheuléen assez classique et le Colombanien à caractères archaïques. Leur signification et leurs rapports sont encore mal connus.

L'outil trouvé par l'un de nous (H.M.) à Trez-Rouz se rattache au faciès « colombanien » par ses caractères techniques et typologiques (fig. 1). Il pré-

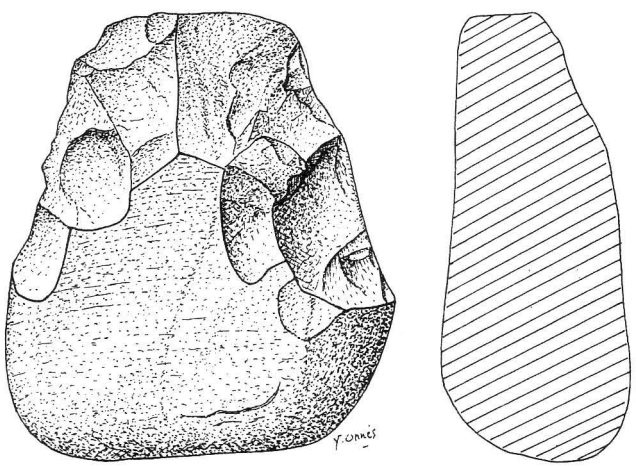

Fig. 1. — Le chopper de *Trez-Rouz* à Crozon.
Dessin : Yvan Onnée.

(15) M. LAURENT, *Datation par résonance de spin électronique (ESR) de quartz de formations quaternaires : comparaison avec le paléomagnétisme*, Paris, 1993 (Thèse de doctorat, Muséum d'histoire naturelle).

(16) J.-L. MONNIER, « Le Paléolithique de la Bretagne, des précurseurs aux recherches modernes », *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 53-60 ; *La préhistoire de Bretagne*, *op. cit.*

sente les caractéristiques suivantes (fig. 2) : sa longueur est de 9,9 cm ; sa largeur est de 8,7 cm et il est épais de 4,1 cm. Le périmètre tranchant est de 16,2 cm et le périmètre cortical de 13,7 cm. On dénombre douze enlèvements. Il s'agit d'un chopper modal fabriqué à partir d'un galet de quartzite gris. Le plan de frappe est cortical et le tranchant asymétrique. Le tranchant, envahissant, est localisé de façon transversale ; il présente un profil parabolique et non régularisé. La surface taillée représente plus de la moitié de la surface totale. Cet outil a une forme générale trapue et un tranchant épais.

Précisément cet objet provient de la microfalaise qui se trouve au sud du petit ruisseau de la plage de Trez-Rouz, à cinquante mètres environ de ce ruisseau. La présence, à Trez-Rouz, de dépôts holsteiniens et plus anciens (17) ne peut que confirmer le diagnostic archéologique.

Le chopper de Trez-Rouz est un jalon supplémentaire pour la connaissance du faciès régional dit « Colombanien ». Il se place dans l'aire habituelle de ce type d'industries (littoral sud du Massif armoricain) et compte parmi les plus anciens témoignages humains de l'ouest de la France (18).

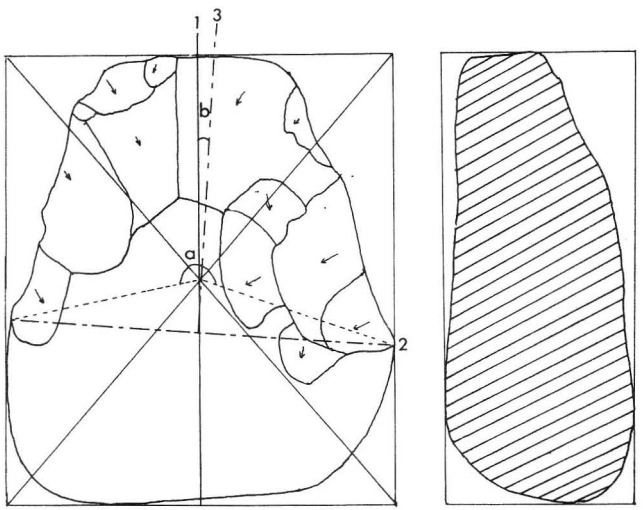

Analyse typométrique :
Longueur : 9,9 cm
Largeur : 8,7 cm
Epaisseur : 4,1 cm

Périmètre cortical : 13,7 cm
Périmètre du tranchant : 16,2 cm
a = 212° : tranchant envahissant
b = 4° : tranchant en position transversale

1 : axe de la pièce
2 : corde du tranchant
3 : axe du tranchant

Fig. 2. — Le chopper de *Trez-Rouz* à Crozon, analyse typométrique.

(17) M.-T. MORZADEC-KERFOURN, *Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyses polliniques de dépôts organiques littoraux*, dans *Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, t. 17, 1974, 208 p.

(18) J.-L. MONNIER, N. MOLINES, « Le « Colombanien » : un faciès régional du Paléolithique inférieur sur le littoral armoricano-atlantique », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 90, 1993, p. 283-294.

MICHEL LE GOFFIC *

Le dolmen de Ti-ar-Boudiged en Brennilis

Historique

Plusieurs légendes se rattachent à ce monument : Ti ar Boudiged signifie, en français, la maison des fées, et pourtant on prétend que des nains (korrigans, lutins ou farfadets), qui avaient construit cette « maison » et qui y habitaient, livraient un combat perpétuel avec les géants de l'allée couverte du Mougau-Bihan en Commana. Une autre croyance rapportée par l'abbé Abgrall (1) va à l'inverse de celle-ci et en fait la tombe d'un géant qu'il fallut plier en neuf pour l'y faire entrer (le monument étant long de 13,40 m, le géant aurait mesuré 120 m de haut !) ; cette dernière légende se rapporterait peut-être à un affleurement de roche ressemblant à un dolmen, situé en bordure sud-est du cimetière de Brennilis et connu sous le nom de Bez-Guevrel et qu'on appelle en français « tombe de Gargantua ». Enfin, une autre légende a été rapportée par Louis Ogès dans un compte rendu d'une excursion de la Société archéologique du Finistère, paru dans *le Télégramme* du 5 juin 1965 : « ... Jadis, les korrigans qui habitaient ce vaste monument avaient pour spécialité la sauvegarde de la vertu des jeunes filles. Lorsque deux jeunes gens étaient fiancés, ils se rendaient dans la maison des nains pour y renouveler leur serment. Il arrivait parfois que, profitant de la solitude, le jeune homme voulait prendre un acompte avant de passer devant M. le maire. Korrigans et Korriganes sortaient alors de terre et lui infligeaient une magistrale correction dont il se souvenait toute sa vie. On dit que les jeunes gens ainsi corrigés faisaient ensuite d'excellents maris. »

La première description de ce dolmen est due à R.-F. Le Men (2), en 1876-1877, qui signale en outre que René de Kerret « a acheté ce monument pour en assurer la conservation et a fait don au musée archéologique de Quimper de plusieurs fragments d'un vase en terre ornementé qu'il a trouvé dans cette allée

* Archéologue départemental du Finistère, rattaché à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S.

(1) Abbé Jean-Marie Abgrall, *Les pierres à empreintes. Les pierres à bassins et la tradition populaire*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVII, 1890, p. 71.

(2) R.-F. Le Men, *Statistique monumentale du Finistère (époque celtique), ibid.*, t. IV, 1876-1877, p. 118-119.

couverte ». Cela suppose que R. de Kerret a pratiqué une fouille du dolmen. Le premier plan du monument a été publié par Paul du Chatellier en 1907 (3).

En 1910, G. Toscer en fit une nouvelle description accompagnée d'un plan de la structure interne et d'un croquis daté de 1907 (4). Sur ce croquis se remarque le hêtre qui se trouve près de l'entrée et qui, à l'époque, atteignait une hauteur de 3-4 m. Cet arbre doit donc dater du début du siècle.

En 1929, dans son ouvrage *Le Finistère préhistorique* (5), le commandant Bénard reprit les plans et coupes de P. du Chatellier et G. Toscer en mentionnant que « toute la partie supérieure du tertre a été ajoutée dans les temps modernes pour l'érection de la pierre P qui n'a rien de mégalithique ». La pierre P n'est autre que la borne en granite, sur laquelle est gravée l'inscription « Propriété de la Société archéologique du Finistère », borne qui fut placée sur le sommet du monument après que le vicomte René de Kerret en eut fait don à la Société archéologique en 1878. C'est peu après cette date que fut mis en place le talus circonscrivant le monument et matérialisant la propriété de la Société archéologique.

En 1956, une demande de classement avec l'autorisation de la Société archéologique fut transmise par P.-R. Giot à la direction générale de l'Architecture mais, pour des raisons inconnues, le classement ne fut pas prononcé.

En 1965, dans sa thèse sur les sépultures mégalithiques en Armorique, J. L'Helgouach en fit l'exemple type, le mieux conservé, des sépultures mégalithiques en « V » et, en plus de la description, publia un plan, une élévation interne et une coupe transversale (6).

En 1968, P.-R. Giot, directeur des Antiquités préhistoriques de Bretagne obtint de nouveau de la Société archéologique une délibération demandant le classement au nombre des Monuments historiques. Les démarches ne furent pas davantage suivies d'effet. Il semble que le dossier ait eu des difficultés à aboutir en raison de l'impossibilité de la Société archéologique à fournir un titre de propriété, les archives de la Société ayant en partie disparu lors de l'incendie du musée de Quimper en 1939, dans la nuit du 18 au 19 novembre.

En 1989, le 18 novembre, le conseil d'administration de la Société archéologique a, une fois de plus, délibéré favorablement pour l'inscription ou le classement parmi les Monuments historiques, à la demande de M. C.-T. Le Roux, directeur des Antiquités de Bretagne, mais ce souhait n'est toujours pas exaucé.

---

(3) P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 227 et pl. XXV.

(4) G. TOSCER, *Le Finistère pittoresque*, t. II, Brest, 1908 (imprimé en 1910), p. 80-81.

(5) Commandant BÉNARD LE PONTOIS, *Le Finistère préhistorique*, Paris, 1929, p. 133, 138 et 141.

(6) J. L'HELGOUACH, *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Rennes, 1965, p. 189-199 (Travaux du Laboratoire d'anthropologie).

Localisation et raisons de l'intervention

Le dolmen est situé sur un replat des monts d'Arrée, au lieu-dit Bellevue, au nord du bourg et à 80 m au sud de la route partant du carrefour de Bellevue en direction de Ploenez. Topographiquement, le monument se trouve à une altitude de 247 m, au départ d'une vallée où prend naissance le Goaz-glaz, ruisseau affluent de l'Ellez. Cette vallée est barrée au nord par une colline culminant à 277 m, sommet de la commune, et encadrée à l'est et à l'ouest par des mamelons aux altitudes voisines de 260 m. Du monument, la vue ne s'étend pas à plus de 400 m sauf vers le sud, dans l'axe du vallon (fig. 1). Il est donc peu probable que

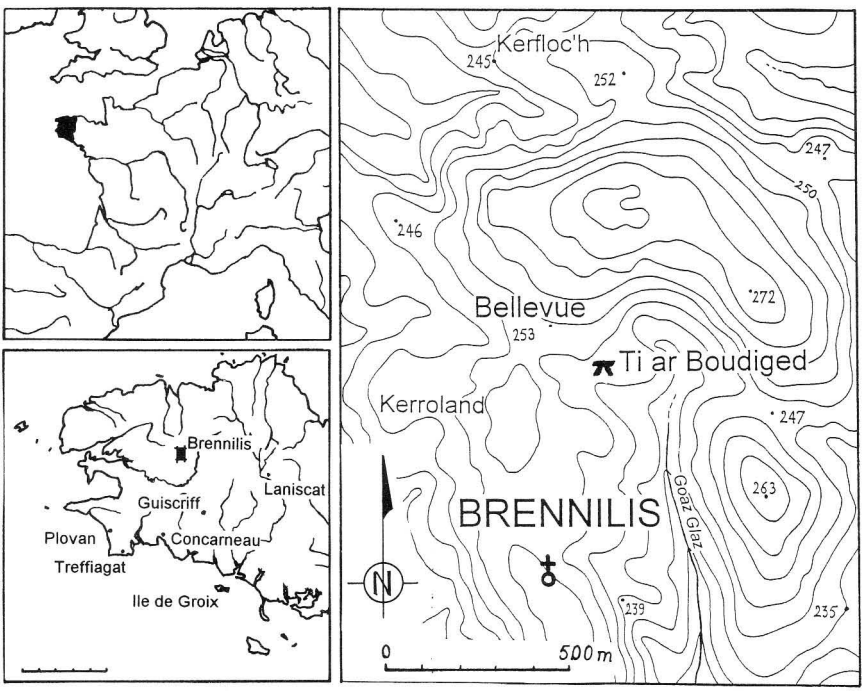

Fig. 1. — Localisation du dolmen de Ti-ar-Boudiged et des autres monuments du même type.

le menhir de 2,25 m de hauteur signalé par P. du Chatellier à 600 m au nord-est, à mi-coteau de Menez-Kermorvan, et que les prospections récentes n'ont pas permis de retrouver, ait été en relation directe avec le dolmen. La position de la sépulture néolithique n'est pas dominante et, par conséquent, n'a pas été choisie pour qu'elle soit vue de très loin comme ce fut certainement le cas pour des dolmens plus anciens.

Les références cadastrales sont les suivantes : parcelle n° 626, section C, feuille n° 1 du cadastre de 1936, à jour pour 1982. Il s'agit d'une toute petite

parcelle de 1,8 are créée lors du don de R. de Kerret à la Société archéologique du Finistère, limitée par un talus qui se greffe sur celui séparant la parcelle 1447 des parcelles 591 et 592, aujourd'hui remembrées. Ce talus, quant à lui, semble dater du milieu du XIXe siècle car il ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1813. Notons qu'autrefois les parcelles 591, 592, 626, 1447 et 1446 n'en faisaient qu'une (ancienne parcelle 144) appelée Goarem-ar-Bodiget.

Les coordonnées Lambert sont les suivantes : x = 142,175 ; y = 1092,270. Altitude : 247 m.

Le sous-sol est constitué par le granite de Huelgoat qui est, à cet endroit, un monzogranite porphyroïde à biotite et cordiérite. L'altération superficielle de ce dernier minéral laisse des petites vacuoles à la surface des blocs, comme cela se remarque sur les dalles du monument et les affleurements voisins.

Connu depuis toujours, ce monument a été malheureusement fouillé anciennement, R. de Kerret n'ayant sans doute pas été le premier à y mener des recherches. Au moins deux tables de couverture ont disparu près de l'entrée, sans doute victimes de carriers, et il en est vraisemblablement de même pour certaines dalles du péristalithe proches de l'entrée. Sur le premier pilier de l'entrée, côté nord-est, se remarquent encore trois encoches caractéristiques du débitage de la pierre à l'aide de coins.

En décembre 1929 ou janvier 1930, un pilier de maçonnerie fut édifié à l'intérieur du monument pour consolider la dalle de couverture fissurée, à la suite d'un courrier de Saint-Just Péquart à H. Waquet, président de la Société archéologique du Finistère, qui avait demandé au maire de Brennilis de faire le nécessaire.

Toutefois, ce monument est suffisamment bien conservé pour en faire le type d'une petite série de dolmens appelés par J. L'Helgouach « sépultures en V » (7). Il figure dans de nombreux guides touristiques et comme curiosité sur les topoguides (8).

Après avoir formulé en 1985 un avis défavorable à une demande de certificat d'urbanisme de la parcelle 1447, puis à un projet de lotir les parcelles 587, 590, 591, 592, 1447 et 1446, à notre demande, une révision du plan cadre a permis de placer les parcelles 591, 592, 626 et 1447 en zone ND . Nous avons ensuite proposé qu'une étude de « zone de protection du patrimoine architectural et urbain thématique archéologique » soit entreprise sur le territoire de cette commune, ce qui eut pour effet, après publication du document d'urbanisme, de protéger le monument et ses abords tant au plan scientifique que paysager.

En 1987, à la suite d'une proposition de notre part, le département du Finistère, s'est rendu propriétaire de la parcelle 1447, dans le double but de la

(7) J. L'HELGOUACH, *op. cit.* Voir aussi P.-R. GIOT, J. L'HELGOUACH, J.-L. MONNIER, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, 1979, p. 271-272. — J. BRIARD, *Dolmens et menhirs*, Rennes, 1990, p. 48.

(8) A. BURL, *Guide des dolmens et menhirs bretons. Le mégalithisme en Bretagne*, Paris, 1987, p. 79-80. — O. EUDES, *Dolmens et menhirs de Bretagne*, Paris, 1981, p. 18.

protection patrimoniale du dolmen et de sa mise en valeur pour présentation au public. Cette mise en valeur étant conditionnée par un redressement de certains orthostates du péristalithe, une fouille de contrôle s'avérait nécessaire ; c'est pourquoi une première campagne eut lieu en août 1990 avec les membres de l'association locale « Patrimoine de l'Arrée », ce qui permit la fouille et la restauration du péristalithe nord.

Une seconde campagne a donc eu lieu en juillet 1991, pour rechercher et remettre en état le péristalithe sud.

Ont participé aux fouilles, outre l'auteur : Daniel Bardon, Christian Bourdie, Pierre Cosme, Karin Christoforetti, Bertrand Grall, Anne et Isabelle Guyomarc'h, Jean-Marc Hervio, Michèle Le Brozec, Bruno Le Flécher, Joël Lozac'h, Ana Martin-Ponte, Olga Milla-Castro, Jean-Yves Paul, Josick Peuziat, Joël Philippo, Patrick Roé, Christian Schonegger-Zanoni, que nous tenons à remercier pour leur coopération. Nos remerciements s'adressent également à la municipalité de Brennilis et au département du Finistère pour le soutien logistique et financier de l'opération.

Commentaire critique des documents existant avant l'intervention

1) Documents de P. du Chatellier (1907) [fig. 2]

Tout d'abord l'orientation du monument est fausse tant dans la description que sur les plans de P. du Chatellier. L'axe longitudinal de la chambre, au lieu d'être E.-O., est N-O.-S.-E., faisant un angle de 53° avec le nord géographique, comme cela a été rectifié par Ch. Bénard dans *Le Finistère préhistorique*. Ensuite toutes les dalles du péristalithe représentées n'étaient pas visibles. Au XIXe siècle, six dalles de la façade nord du péristalithe pouvaient être visibles avec une lacune médiane P. du Chatellier en représente cinq juxtaposées. Trois autres pouvaient se voir sur la façade sud et cinq sont représentées, mais, dans sa description, il ne fait mention que de la rangée de grandes pierres, fichées debout en terre, parallèlement à la paroi nord de la galerie.. Il y a donc eu interpolation et extrapolation.

Près de l'entrée, P. du Chatellier fait figurer un orthostate isolé qui semble dans le prolongement du péristalithe sud mais en avant de l'entrée. Il est possible que cette pierre ait été retrouvée couchée, lors de la fouille de 1991. Enfin, le contour des dalles de couverture est quelque peu idéalisé car elles ne devaient pas être apparentes entièrement, le tertre venant les recouvrir en grande partie.

2) Documents de G. Toscer (1907) [fig. 3]

Le croquis montre au sommet du tertre la borne indiquant la propriété de la Société archéologique du Finistère, qui a donc été mise en place avant 1907. On aperçoit aussi le hêtre qui, à l'époque du dessin, devait avoir une dizaine

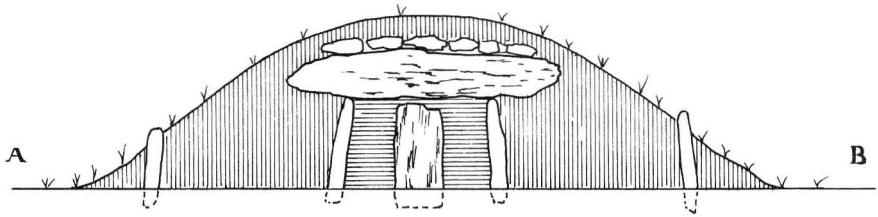

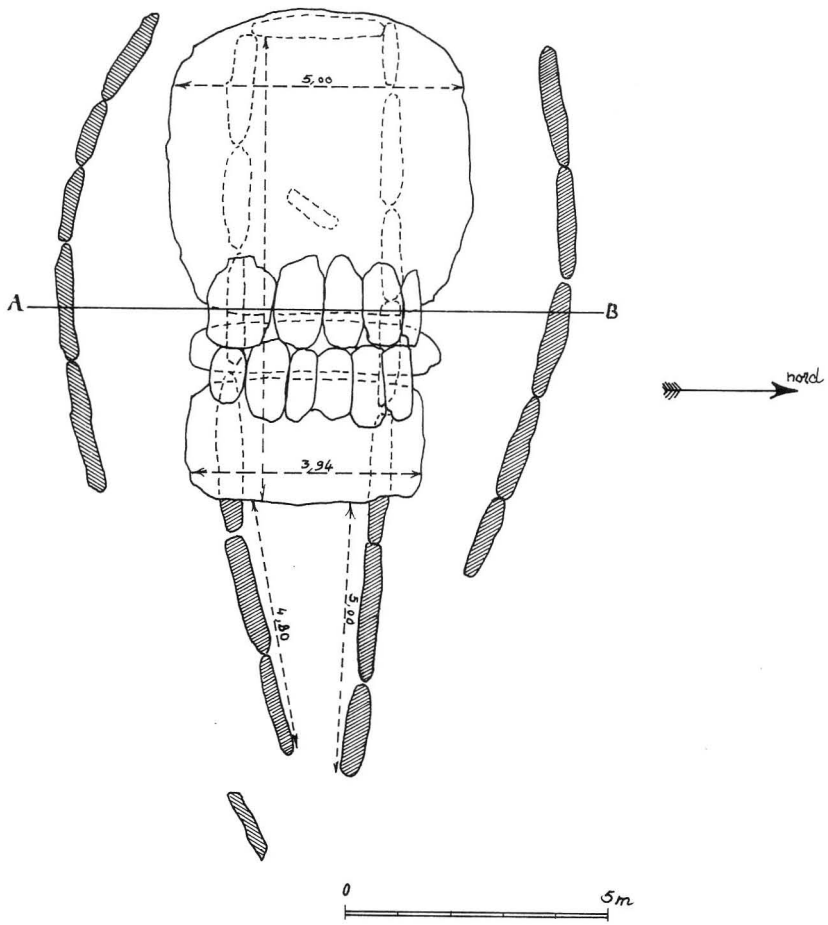

Fig. 2. — Plan et coupe de Ti-ar-Boudiged d'après P. du Chatellier (1907).

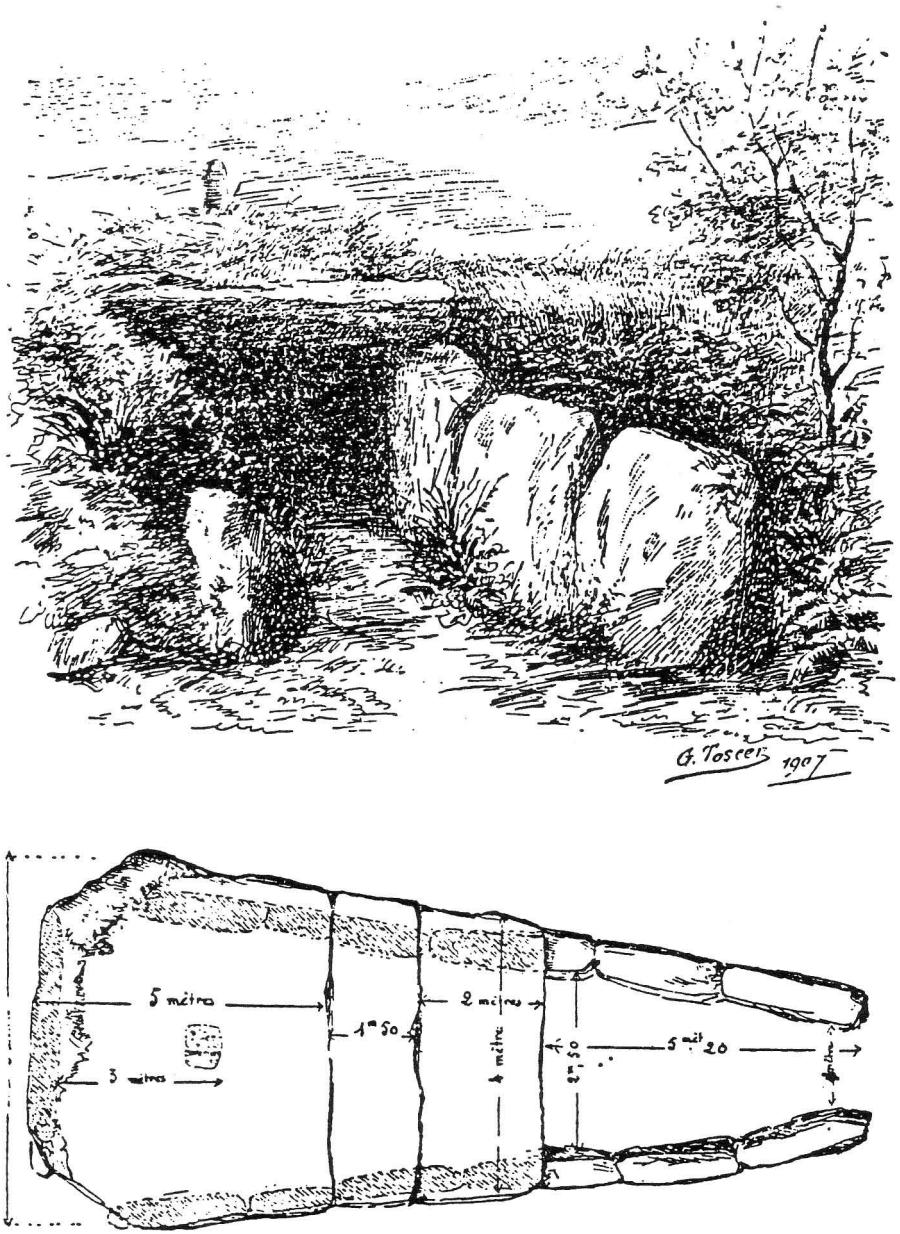

Fig. 3. — Dessin et plan du dolmen par G. Toscer (1907).

d'années. Le plan qu'il donne dans *Le Finistère pittoresque* est très approximatif ; la largeur au fond de la chambre est très exagérée, les parois ne sont pas aussi rectilignes, les dalles de couverture sont loin d'avoir cet aspect régulier.

La description qu'il en fait est cependant bonne à l'exception de la comparaison du monument avec la forme d'un sarcophage.

3) Documents de Ch. Bénard (1929)

A la page 138 de son ouvrage *Le Finistère préhistorique*, l'auteur reproduit le plan de G. Toscer. A la page 141, il reprend la coupe et une partie du plan de P. du Chatellier, il corrige l'orientation du monument, rajoute sur la coupe la borne de la Société archéologique du Finistère. Dans le texte, p. 133, on peut lire : « La belle allée couverte de Brennilis, qu'on a lamentablement dénaturée en la recouvrant d'un faux tumulus et en la surmontant d'un petit lec'h artificiel était, avant ce sacrilège, l'un des échantillons les plus instructifs d'un dolmen avec son tertre de construction ».

Les fouilles effectuées en 1990 ont montré que le cairn venait non seulement s'appuyer sur les piliers internes, mais allait jusqu'à recouvrir les dalles de couverture et que, par conséquent, le tertre est bien d'origine, même s'il a été partiellement restauré au XIXe siècle. On notera aussi que la publication diffère notablement du manuscrit, en particulier en ce qui concerne l'ombrage, ce qui rend incompréhensible l'explication de l'auteur ; d'autre part la supposition du manuscrit devient affirmation à la publication (9).

4) Documents de J. L'Helgouach (1965)

Le plan publié dans la thèse de J. L'Helgouach a été dressé par lui-même et P.-L. Gouletquer. Il est exact mais ne fait apparaître aucune dalle de la partie sud du péristalithe. Il est vraisemblable qu'à l'époque du relevé l'état de la végétation les dissimulait.

Description du monument avant les fouilles de 1990-1991 (fig. 4)

Le monument se compose d'un tertre piriforme, de grand axe orienté O.-N.-O.-E.-S.-E., limité par un péristalithe ; à l'intérieur se trouve une chambre mégalithique assez bien conservée.

1) La structure interne

Il n'existe pas de couloir ou de vestibule précédant la chambre, comme cela se remarque à Liscuis I (Laniscat). Le plan de la chambre et les élévations ont été

(9) Manuscrits du commandant Bénard Le Pontois, Archives du Laboratoire d'anthropologie préhistorique de Rennes.

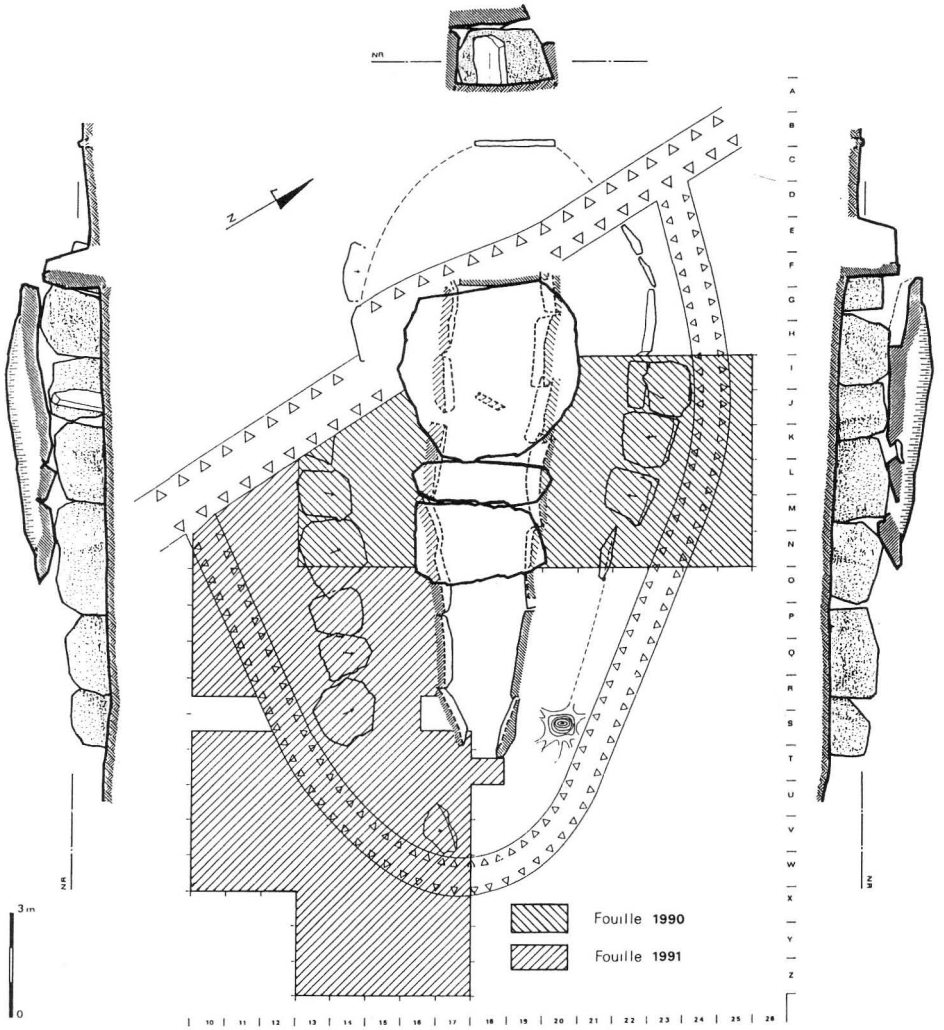

Fig. 4. — Plan du monument avant restauration, implantation des carrés de fouille et élévations internes.

redessinés. Quelques précisions méritent d'être apportées aux descriptions réalisées par les différents auteurs susmentionnés. Les piliers de la chambre étant inclinés vers l'intérieur, les dimensions au sol sont différentes de celles prises au sommet. Le surplomb des piliers peut atteindre 0,35 m.

L'entrée est large de 1,2 m au sol et a de 0,8 m à 1 m de hauteur. La paroi nord est presque rectiligne, constituée de sept piliers et longue de 13,7 m. On notera que trois piliers de cette paroi se chevauchent. Il s'agit d'une particularité

architecturale connue sur d'autres mégalithes armoricains dont l'exemple le plus caractéristique, quoique légèrement plus tardif, est l'allée couverte de Porz-Poulhan en Plouhinec (Finistère) [10]. La hauteur des piliers de cette paroi ne dépasse pas 1,5 m par rapport au sol actuel et le dernier pilier touchant la dalle de chevet, ne mesure que 1,2 m. A cet endroit la dalle de couverture présente une cassure. C'est sans doute par cet orifice que les premiers chercheurs de trésors pénètrent dans la sépulture. La dalle de chevet est subtrapézoïdale, d'une hauteur de 1,7 m et d'une largeur de 2,75 m à la base et 2 m au sommet. La paroi sud est constituée de six piliers dont l'alignement est moins régulier. Deux angles sont assez bien marqués, après le 1er et le 3e pilier en partant de l'entrée. La longueur de cette paroi est de 13 m. Les piliers ont une hauteur régulièrement croissante de l'entrée vers le fond (de 1,10 à 1,75 m).

Un orthostate est situé au milieu de la chambre, à 3,2 m de la dalle de chevet. Il est placé obliquement par rapport à l'axe de la chambre et ne touche pas la dalle de couverture. Il semble improbable qu'il ait jamais servi de pilier, mais peut plutôt être comparé à certaines stèles situées dans des chambres de dolmens à couloir (Guennoc, en Landéda, par exemple) à moins qu'il ne s'agisse d'un élément de cloison sauvegardé ou encore d'un orthostate comparable à ceux de certains monuments de la péninsule Ibérique.

Avant d'en terminer avec la structure interne, rappelons qu'il manque deux ou trois dalles de couverture près de l'entrée et que, toujours dans la même partie du monument, le raccordement de l'entrée au péristalithe fait défaut, victime d'une exploitation ancienne du monument comme carrière de pierres.

2) Le tertre

Dans sa partie ouest, il est tronqué obliquement et dégradé par les pratiques culturales effectuées dans la parcelle 592.

Il est bon de noter que sur le cadastre napoléonien le dolmen se trouvait au milieu d'une grande parcelle et que le talus qui passe actuellement sur le monument est postérieur à son établissement et ne doit dater que du milieu du XIXe siècle.

Un débroussaillage et des observations effectuées dans cette parcelle 592 ont montré l'existence de deux orthostates du péristalithe, l'un bien vertical et pris dans le talus, l'autre fortement incliné vers l'extérieur et à la suite du précédent. Dans l'axe du monument, parallèlement à la dalle de chevet et à 4 m de celle-ci, se trouve, fichée verticalement en terre, une dalle longue de 2,35 m et épaisse de 0,2 m émergeant à peine du sol actuel : la face supérieure est régulièrement plate, ne montre pas de traces de fracture, d'éclats ou de soc de charrue. Les deux branches du péristalithe convergent vers cette pierre qui semble bien en faire partie. Cependant sa hauteur paraît trop faible pour qu'il s'agisse d'un orthostate. On peut donc formuler deux hypothèses à propos de cette dalle :

(10) M. Le Goffic, *Survivance d'un mégalithe : l'allée couverte de Porz-Poulhan en Plouhinec (Finistère)*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 101-116.

— il s'agit d'un orthostate du péristalithe fracturé anciennement, dont la fracture, patinée, usée, n'est plus discernable ;

— cette pierre a ses dimensions d'origine et il s'agirait alors d'une sorte de seuil ayant pour double but de limiter le monument et de permettre l'accès à une *cella* qui serait située derrière la dalle de chevet.

Cette deuxième hypothèse est d'autant plus plausible que l'espace entre cette pierre et la dalle de chevet est largement suffisant pour contenir une *cella*, que d'autres monuments de ce type possèdent une *cella*, comme les monuments de la lande de Liscuis à Laniscat (Côtes-d'Armor) [11], que la dalle de couverture du fond de la chambre vient à peine recouvrir la dalle de chevet et que le pilier latéral nord du fond de la chambre semble se prolonger au-delà de la dalle de chevet. Seule une fouille dans cette partie du monument permettrait de trouver une réponse à cette question.

Dans la partie centrale, le tertre recouvre les trois dalles de couverture subsistantes et, au nord, vient s'arrêter au sommet des orthostates du péristalithe, lorsque ceux-ci sont sur chant, ou bien mourir doucement au pied du talus périphérique, lorsque les orthostates sont couchés ou ont disparu. Au sud, il vient se terminer près du talus périphérique et seul émerge un orthostate penché vers l'extérieur.

Conduite des opérations

En 1990, le premier travail a consisté à défaire, sur une longueur de 12 m, le talus séparant les parcelles 626 et 1447, au nord du monument, de façon à pouvoir accéder au péristalithe, après quoi, avant la mise en place du carroyage, la borne indiquant la propriété de la Société archéologique a été déplacée du sommet du tertre en limite de propriété, contre le talus séparant les parcelles 1447 et 592.

Les branches basses des arbres ont été élaguées, le site débroussaillé et une percée a été réalisée dans le talus, devant l'entrée du dolmen, de façon à permettre l'accès du monument aux nombreux visiteurs. En effet, notre étonnement a été grand de constater la fréquentation de Ti-ar-Boudiged. Les visiteurs ont été journellement comptés pendant la deuxième semaine du mois d'août et il apparaît que la fréquentation moyenne est voisine de 250 personnes par jour.

Une première zone de fouille de 30 m² a été implantée au nord, sur le tertre et le péristalithe, de façon à reconnaître la structure du cairn, le calage des orthostates pour redresser ces derniers.

Symétriquement par rapport à l'axe du monument la deuxième zone de

(11) C.-T. Le Roux, *L'implantation néolithique en Bretagne centrale*, dans *Revue archéologique de l'Ouest*, t. I, 1984, p. 33-54.

fouille implantée eut pour objet de vérifier qu'une pierre émergeant du tertre appartenait au péristalithe et que d'autres pouvaient exister, mais couchées.

Certains orthostates, dont deux cassés, sont apparus gisant à plat sous une faible épaisseur de terre. Pour la remise en place de l'un d'eux, il a fallu procéder à la pose de goujons et bloquer l'embase à l'aide de béton. Deux orthostates n'ont pu être redressés, l'un étant pris sous les racines d'un chêne, l'autre sous le talus qui passe sur le monument.

Le pilier de maçonnerie, édifié pour des raisons de sécurité à l'intérieur de la chambre, en 1929, par la commune, à la demande de H. Waquet, a été démonté. En effet, il était parfaitement inopérant ; un jour existait entre le sommet du pilier et la dalle de couverture fêlée (mais dont la fissure ne travaille pas) et ce pilier était dépourvu de fondations. De plus, il nuisait à l'esthétique du monument et nombre de visiteurs se posaient des questions quant à sa signification, tout comme pour la borne qui se trouvait sur le sommet du tertre et le talus périphérique.

La fouille de la partie sud du tertre a été stoppée en 1990 par la présence d'un chêne d'environ 70 ans. Lors de la campagne de 1991 il a tout d'abord fallu procéder à son abattage, à son débitage et à l'enlèvement de la souche. Cette dernière opération, qui a exigé une semaine, a été particulièrement longue et pénible car les racines avaient pénétré dans le cairn du monument qu'on ne pouvait pas déranger, bien entendu. Un carroyage a été mis en place, chevauchant celui de l'année précédente et déterminant une surface à fouiller de 101 m^2 (fig. 4). Une banquette transversale a été réservée en R-S de façon à faciliter la lecture stratigraphique.

Le décapage de surface a fait apparaître les premières assises du talus moderne périphérique, un petit fossé interne lié à la construction du talus dans la partie sud-est de la fouille, un fossé externe, une fosse à détritus datée de 1983 par son remplissage, et surtout quatre dalles couchées du péristalithe. Les terres qui recouvraient ces dalles étaient remaniées ; leur tamisage systématique a fourni du matériel de toutes époques : Néolithique, Chalcolithique, âge du bronze, Moyen Age, Temps modernes et Actuel.

La partie supérieure du cairn a visiblement été épierrée et un choix de matériaux a été réalisé car seules les pierres dont les dimensions sont inférieures à 20 cm ont été laissées sur place.

Une tranchée de reconnaissance réalisée en S-T a montré que le talus périphérique avait été édifié après un brûlis, au-dessus du sol en place, alors que les quatre dalles du péristalithe découvertes au cours de la fouille étaient déjà couchées. Les matériaux terreux de constitution interne du talus ont été récupérés de part et d'autre. Cependant, du côté du monument, l'extraction de matériaux fins a été interrompue par la présence de ces dalles couchées.

Devant l'entrée, une grosse pierre à plat a été déplacée anciennement. Il semble bien qu'elle ait fait partie du péristalithe. Autour de cette pierre, qui paraît correspondre à celle figurant sur le plan de P. du Chatellier, se trouvaient de nombreux moellons de granite allogène (grain plus fin, composition diffé-

rente, plus leucocrate, altération moindre), apportés à cet endroit en 1929 lors de la construction du pilier de soutènement de la dalle de couverture. Ces pierres comblaient en partie une fosse située devant l'entrée et vraisemblablement contemporaine de l'exploitation du monument en carrière de pierre, au Moyen Age ou plus récemment.

Ces pierres enlevées, la fosse est apparue remplie d'une terre fine très riche en matière humique et parcourue d'un réseau extrêmement dense de racines et de radicelles du hêtre voisin. Il s'agissait d'une sorte de feutrage comportant néanmoins quelques tessons de poterie de diverses époques. Sous cette couche de remplissage, l'horizon de transition A-B conservé a livré des tessons décorés d'une poterie néolithique. Au même niveau, en X 17, 5 m devant l'entrée, un fond de vase néolithique, écrasé sur place, a été mis au jour.

Le péristalithe dégagé, dessiné et photographié, le cairn a été fouillé en tranchée parallèle à l'axe du monument, de façon à ne pas trop se rapprocher des piliers internes qui auraient pu être déstabilisés par un dégagement total du cairn. Cette opération a permis de mettre en évidence le calage interne du péristalithe avant le relevage des quatre dalles. La fouille à l'emplacement des dalles redressées n'a fourni aucune information supplémentaire : ni structure, ni mobilier. En fin de chantier, le tertre a été reconstitué et les terres régalées.

Description des structures du dolmen

1) Décapage du cairn septentrional, carrés I à N, 20 à 24

Le décapage superficiel a fait apparaître un cairn de pierres dont le pendage général est vers l'extérieur. Cette disposition voulue et systématique des pierres du cairn a fait qu'une poussée de la masse du tertre s'est exercée sur les orthostates du péristalithe en inclinant certains, en brisant d'autres. Ce décapage a aussi montré que les pierres du cairn viennent recouvrir les dalles de couverture, notamment dans les carrés K 20 et L 20, là où le tertre est le mieux conservé (fig. 5).

Dans son ouvrage *Le Finistère préhistorique*, le commandant Bénard indiquait que la partie supérieure du tertre avait été rajoutée dans les temps modernes. L'observation minutieuse des horizons pédologiques permet d'infirmer cette affirmation. En effet, toutes les pierres dégagées en surface étaient prises dans l'horizon A1 - A2 du sol podzolique, horizons très acides et corrosifs qui ont induit une altération très homogène de cette couche de pierres alors que les pierres situées dans l'horizon B sous-jacent montrent des arêtes vives et des surfaces bien moins altérées. Une telle altération ainsi qu'une différenciation pédogénétique des horizons du sol ne peut se réaliser en moins d'un siècle.

Cette observation qui, aux yeux de certains, peut paraître insignifiante, est, au contraire, très importante. C'est en effet un des rares témoins que l'on connaisse pour cette époque du Néolithique d'un cairn venant, sinon recouvrir les dalles de couverture, du moins atteindre leur niveau supérieur.



Fig. 5. — Vue du décapage du cairn septentrional montrant que les pierres du cairn viennent recouvrir les dalles de couverture.

On remarquera également que vers l'entrée du monument, au niveau de la première dalle de couverture encore en place, les pierres du cairn s'arrêtent brusquement. La dégradation est ancienne et date très vraisemblablement de l'époque où le monument servait de carrière de pierres, comme en témoignent les deux tessons de céramique postmédiévale qui ont été mis au jour pendant ce décapage de surface : l'un en J 21, l'autre en I 23. Au niveau du péristalithe, après avoir arasé le talus séparant les parcelles 626 et 1447, sous la première assise de ce talus est apparu un orthostate gisant à plat. Cela prouve que cet orthostate était couché et vraisemblablement non visible lors de la construction du talus. Son dégagement a montré qu'il était fracturé au tiers de sa hauteur et que le chicot en place présentait une inclinaison voisine de 45° vers l'extérieur. A la cassure, sur la face interne de cet orthostaste brisé, était une couche cendreuse et charbonneuse. Cette couche se retrouve devant l'orthostate suivant, en I 23. Elle est donc postérieure à la chute de cette pierre. Cette couche charbonneuse était surmontée d'une couche jaune, limoneuse, qui a livré deux tessons de poterie néolithique et une pointe de flèche tranchante. Il s'agit d'une couche de déblais en position stratigraphique inversée, provenant du vidage de la chambre. Cette même couche se retrouve derrière l'orthostate situé en H 22 (voir *infra* la description de la coupe du cairn).

La fouille derrière les orthostates en I 22, J 22, K 22 a révélé un calage très sommaire, formé de deux ou trois pierres placées verticalement contre les dalles. Après relevage, il est apparu que le calage externe n'est guère plus conséquent, le volume des pierres utilisés étant toutefois plus important. Il n'est pas étonnant

que ces orthostates d'un poids variant entre une et deux tonnes aient basculé sous la poussée de la masse du tertre, sans doute très précocement d'ailleurs, car, petit à petit, une stabilisation du tertre s'est effectuée par tassement.

2) Description de la coupe réalisée dans le cairn (fig. 6)

On peut distinguer de bas en haut :

1) Arène en place de teinte jaunâtre ; l'altération est assez fortement poussée et le matériau sableux comprend une bonne proportion de limon et d'argile de dégradation. Présence de terriers.

2) Entre les nombreux cailloux et blocs de granite du cairn, couche limoneuse montrant une sorte de litage subhorizontal formé d'une alternance de niveaux de couleur ocre jaune et de niveaux de couleur ocre rouge. L'épaisseur de ces niveaux est voisine de 1 cm. Il ne s'agit pas d'une marmorisation due à une pseudogleyification mais du résultat d'un dépôt anthropique de différentes couches pour l'accrétion du monument. Certains lits sont bordés d'un liséré d'hydroxydes ferriques. Présence de terriers.

3) Masse importante de pierres et blocs du cairn, à arêtes vives et surfaces peu altérées. Entre ces éléments s'est développé un horizon spodique, jaune, limoneux et pulvérulent. Présence de terriers.

4) Couche moins riche en cailloux et petites pierres, fraction fine plus importante de couleur jaune ; consistance meuble mais non pulvérulente.

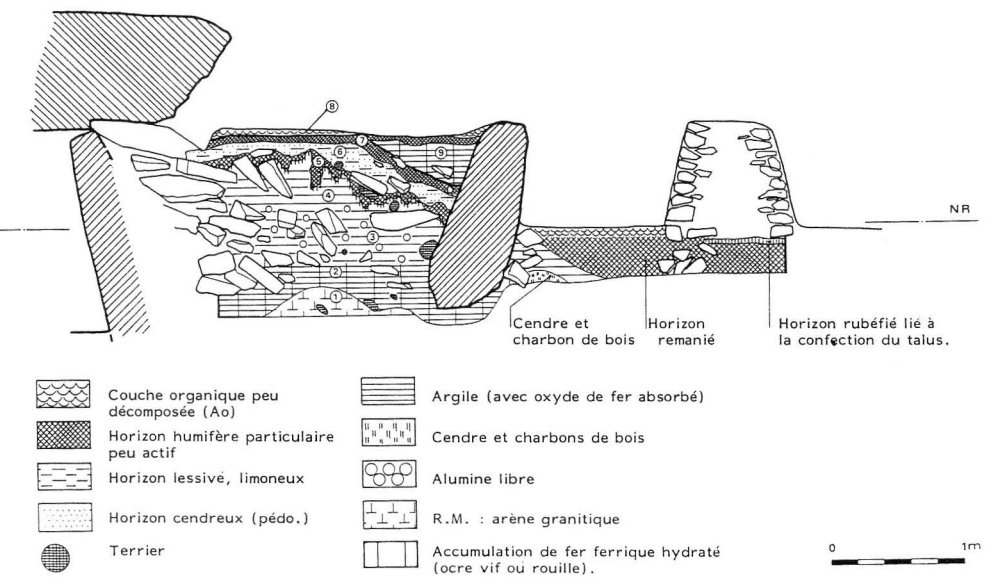

Fig. 6. — Coupe transversale réalisée dans la partie septentrionale du tertre (H-I 20-25).

5) Horizon B_{HFe} du sol : les accumulations humique et ferrique ne sont pas encore nettement différenciées. La couleur de cet horizon est brun-rougeâtre. Son épaisseur est variable, de 2 à 10, voire même 15-20 cm, montrant des indentations. La limite avec l'horizon sous-jacent est nette.

6) Horizon A2 gris presque cendreux épais de 5 à 15 cm selon les endroits.

7) Horizon A1 gris foncé. Les pierres contenues dans les horizons A1 et A2 montrent une altération assez poussée : les surfaces présentent de petits vides, résultat de la dégradation de certains minéraux, de la cordiérite en particulier.

8) Horizon L F H (litière, fermentation, humus) du sol.

9) Terre jaune provenant en partie d'horizons B remaniés. C'est dans cette couche que furent mis au jour les deux tessons de céramique néolithique et la pointe de flèche tranchante. Il s'agit de déblais provenant d'une fouille ancienne de l'intérieur du monument.

Cette coupe est tronquée horizontalement dans cette partie supérieure méridionale et remblayée dans sa partie septentrionale, en raison d'une fouille ancienne, réalisée vraisemblablement après que la dalle de couverture eut été fracturée pour aménager un passage. Plus à l'est, là où le péristalithe n'était pas trop basculé (en M 20 et M 21), le cairn et les horizons du sol sont presque parfaitement conservés.

3) Fouille du tertre, carrés J, K, L, M, 13 à 16 (fig. 7)

Le décapage superficiel a montré une surface bouleversée, parsemée de cratères témoignant, à n'en pas douter, de prélèvements de matériaux, sans doute pour la construction du talus séparant les parcelles 592 et 1447. En effet, plus on s'éloigne du talus et moins la surface du tertre est perturbée.

De façon à redresser l'orthostate incliné, une tranchée a été réalisée pour en rechercher la base et le calage. Cette tranchée a permis la découverte, plus à l'ouest, d'un orthostate brisé, la partie supérieure gisant à plat, engagée sous le talus, la base n'ayant pratiquement pas bougé de son emplacement d'origine. A l'est, en M 13, est apparu un autre orthostate, pratiquement à plat et pris sous les racines d'un chêne.

La fouille de contrôle a revélé que le tertre de cette partie du monument est constitué d'une masse d'éléments de granite, les espaces entre ces pierres étant remplis par une terre limoneuse de couleur jaune au sein de laquelle des grains de charbons de bois ont été prélevés par tamisage pour analyse 14 C. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette partie de la fouille. Le calage interne de l'orthostate incliné était très sommaire et simplement constitué de quatre pierres sur chant.

4) Fouille partielle du tertre, carrés N à T, 14 à 17

Cette partie du tertre, aussi, est fortement perturbée sur toute la surface fouillée et sur une épaisseur pouvant atteindre une soixantaine de centimètres. La transition entre la zone perturbée et le cairn en place est très nette. En effet, en

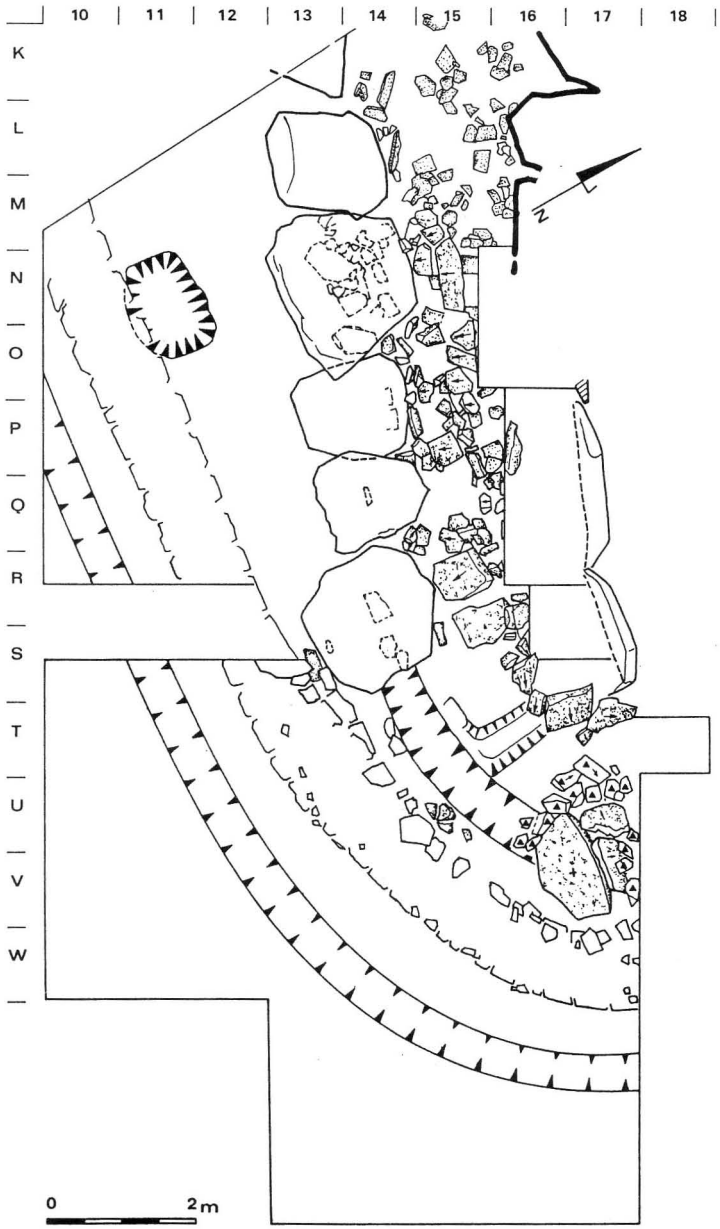

Fig. 7. — Plan de la partie méridionale du monument montrant les dalles couchées du péristalithe.

surface, les apports sont constitués d'une terre brune, meuble, et de pierres de petites dimensions, tandis que le cairn en place est formé de grosses pierres et blocs à pendage vers l'extérieur du monument et emballés dans un limon argileux jaune d'altération du granite (horizon B déplacé).

Dans cette terre jaune, en Q 15, une concentration de charbons de bois a été découverte et des prélèvements ont été réalisés pour analyses. Le cairn n'a pas été entièrement fouillé de façon à ne pas déstabiliser les piliers de la paroi interne du monument.

5) Fouille au sud-est du monument, carrés S à Z, 10 à 18 (fig. 7)

Le décapage de surface a mis en évidence les premières assises du talus construit au XIXe siècle, en arc de cercle avec son fossé externe, mais aussi une fosse interne, arrêtée par la présence de dalles à plat. Le talus a une largeur moyenne de 1 m, mais la première assise montre parfois un débordement, et la largeur, à la base, peut atteindre 1,3 m. Le fossé externe est parallèle au talus ; il est large de 0,6 m et profond de 0,3 à 0,4 m ; son bord interne est éloigné du talus de 0,6 à 0,8 m. Entre le talus et le monument, une seconde fosse est parallèle au talus et est interrompue par deux dalles à plat (fig. 10). Elle ne se poursuit pas sous les dalles et est donc postérieure à la chute du péristalithe.

Le fossé externe et la fosse étaient remplis de terre brune (horizon A indifférencié), stérile, hormis quelques tessons de céramique récente.

En T 15 et T 16, une fosse ancienne correspond à l'emplacement d'au moins deux dalles du péristalithe qui faisaient le raccord avec les piliers de la chambre. Ce raccord est oblique par rapport à l'axe du monument et, si l'on admet qu'il en est de même de l'autre côté, cela rappelle beaucoup l'entrée de Liscuis I en Laniscat (Côtes-d'Armor) [12].

On peut se demander si les pierres plates mises au jour en V 16-17 ne proviennent pas de ce péristalithe, à moins qu'elles n'aient fait partie du système de fermeture ou de condamnation de l'entrée du dolmen.

6) Fouille du péristalithe (M à S ; 13 à 15) [fig. 8]

Le décapage superficiel, après arrachage de la souche du chêne, a fait apparaître quatre dalles gisant horizontalement. Les terres les recouvrant étaient remaniées et ont livré de nombreux tessons de poterie de toutes époques ; Chalcolithique (campaniforme), âge du bronze (urne à cordon), Moyen Age (poterie onctueuse), Temps modernes et Actuel, en plus, bien sûr de quelques petits tessons néolithiques. Ces dalles ont dû tomber pratiquement en même temps car elles se chevauchent en se touchant, et cette partie du péristalithe a dû s'effondrer comme un château de cartes entre 2 500 et 2 000 av. J.-C. En effet, un tesson de vase campaniforme a été trouvé au-dessus et en contact avec une dalle, en O 14, recouvert de limon jaune du cairn colluvionné après la chute des dalles.

(12) Cf. note 11.

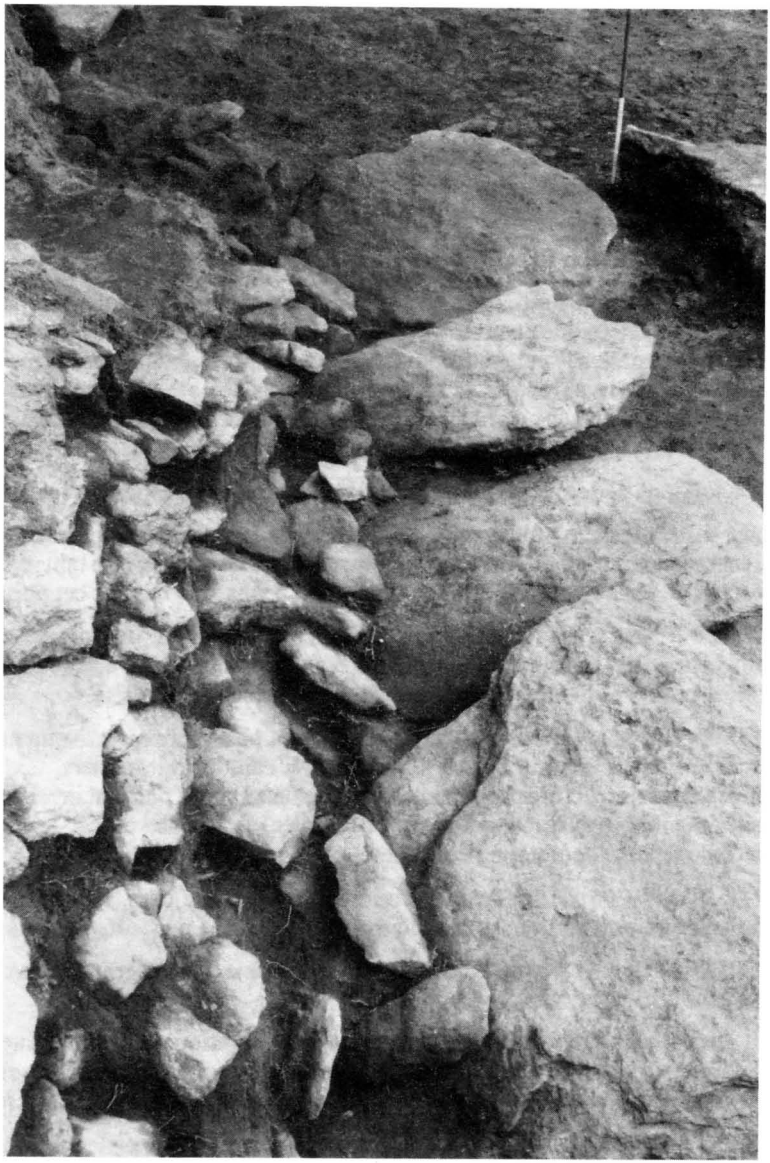

Fig. 8. — Vue, prise de l'ouest, montrant les dalles du péristalithe couchées et se chevauchant et les quelques pierres du cairn qui ont glissé pour venir recouvrir leurs bases.

La tranchée de fouille a montré que les fosses destinées à les recevoir étaient très sommaires, voire inexistantes, et que le calage externe se limitait à quelques pierres. C'est en M-N 14 que le calage le plus soigné a été observé. La fosse est profonde d'une vingtaine de centimètres et les pierres du calage sont petites (10 à 20 cm). Il n'est pas étonnant que, vu la légèreté du calage, les orthostates se soient rapidement effondrés.

Les dalles redressées et calées, la fouille sous celles-ci, jusqu'à l'horizon B en place, n'a donné aucun résultat.

7) Sondages en T 18 et W 17 (fig. 9)

Le sondage de 0,80 m x 1 m a montré que devant l'entrée le sol est en pente vers l'est, qu'il est tronqué au niveau de l'entrée par une « fouille » ancienne et que le dénivelé est compensé par des apports caillouteux puis sableux parcourus par un réseau très dense de racines de hêtre. Des tessons de poterie néolithique ont été découverts au-dessus de l'horizon B, soit dans l'horizon A1 néoformé, soit dans l'horizon A2.

Le sondage pédologique effectué en W 17 a donné le résultat suivant :

(1) 0-20 cm : Remblai récent (épaisseur variable suivant les endroits, parfois il est recouvert d'un apport holorganique). Dans le voisinage du talus existe un horizon de terre rubéfiée correspondant à un brûlis, à la base de cet apport.

(2) 20 à 35-42 : Horizon A_1 noir, très riche en matière organique, sans cailloux ni graviers, chevelu racinaire dense, texture limoneuse, structure grumeleuse fine, bonne porosité, meuble, transition graduelle et régulière.

(3) 35-42 à 50 : Horizon A_2 brun foncé en haut passant progressivement au brun claire grisâtre vers le bas de l'horizon. Ni cailloux ni graviers, texture limono-sableuse, structure polyédrique, subanguleuse fine à particulaire, bonne porosité, meuble, transition graduelle et ondulée. A la base de cet horizon, présence de tessons de poterie néolithique.

(4) 50 à 90-100 : Horizon B, jaune brunâtre à jaune ocre, texture limoneuse, structure polyédrique subanguleuse fragile, bonne porosité, meuble.

(5) 90-100 à ? : Horizon C : granite altéré en arène (monzogranite porphyroïde à biotite et cordiérite).

Il s'agit d'un sol podzolique qui a connu une accrétion d'une vingtaine de centimètres en 5 000 ans si l'on admet que la surface du sol néolithique se trouve actuellement au niveau de la transition A_2/B, niveau contenant des tessons néolithiques.

Le mobilier

A l'exception du fond de vase écrasé sur place en X 17, tout le mobilier découvert se trouvait dans des couches perturbées anciennement. L'essentiel du mobilier néolithique a été découvert à proximité de l'entrée.

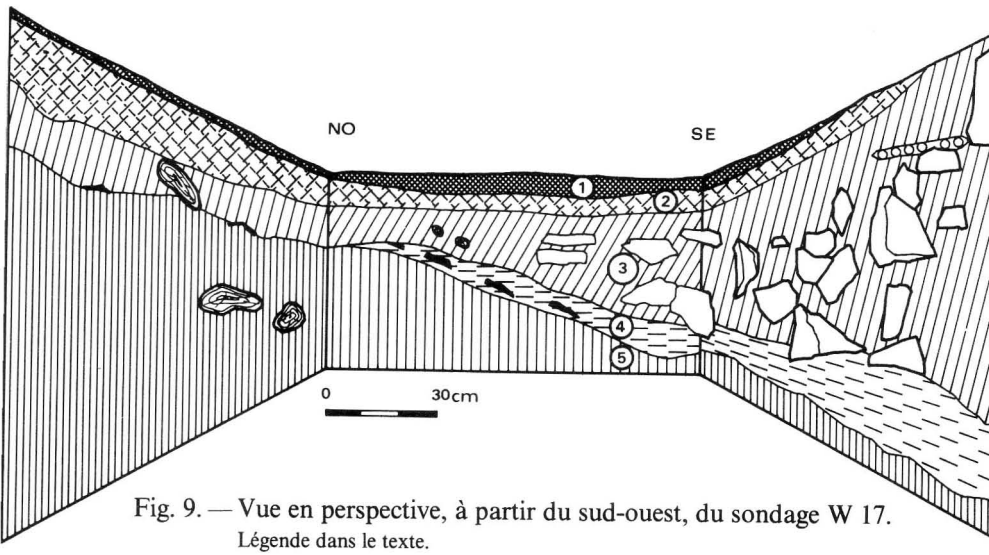

Fig. 9. — Vue en perspective, à partir du sud-ouest, du sondage W 17.
Légende dans le texte.

1) Mobilier lithique

Trois disques en schiste bleu dévonien (schistes et quartzites de Plougastel) ont été trouvés en surface, en R 14 et P 15 (fig. 10). Le gisement le plus proche est la crête de Roc'h-Trédudon. Ces disques pourraient être des couvercles de vases, comme cela avait été suggéré lors de la fouille du souterrain de l'âge du fer de Park-Mathias à Trédudon-L'Hôpital en La Feuillée, où plusieurs disques similaires étaient associés à des poteries (13).

En T 16, un bloc de grès fin à muscovite montre une rainure, large de 12 à 13 mm (fig. 11, n° 1). Il peut s'agir soit d'un polissoir, soit d'un redresseur de hampe de flèche.

Le mobilier en silex est le suivant :

1 éclat de décorticage en silex gris clair en I 23.
1 gros éclat de décorticage en U 16 (fig. 12, n° 12).
1 fragment proximal de lamelle (R-S 14) [fig. 12, n° 1].
1 éclat en R 16 (fig. 12, n° 4).
2 éclats en W 16 (fig. 12, n°s 10 et 11).
1 éclat lamellaire en V 16 (fig. 12, n° 5).
2 débris en W 17 (fig. 12, n° 7) et T 14 (fig. 12, n° 8).
1 petit grattoir avec réserve corticale en V 16 (fig. 12, n° 3).
1 éclat utilisé en U 14 (fig. 11, n° 2).
1 petit grattoir sur éclat de décorticage en Q 15 (fig. 12, n° 2)
1 racloir convergent à retouches inverses continues en R-S 13 (fig. 12, n° 9).

(13) M. Le Goffic, *Un particularisme armoricain : les souterrains de l'âge du fer*, dans *Actes des conférences de l'université d'été du Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée*, 1992, p. 165-194.

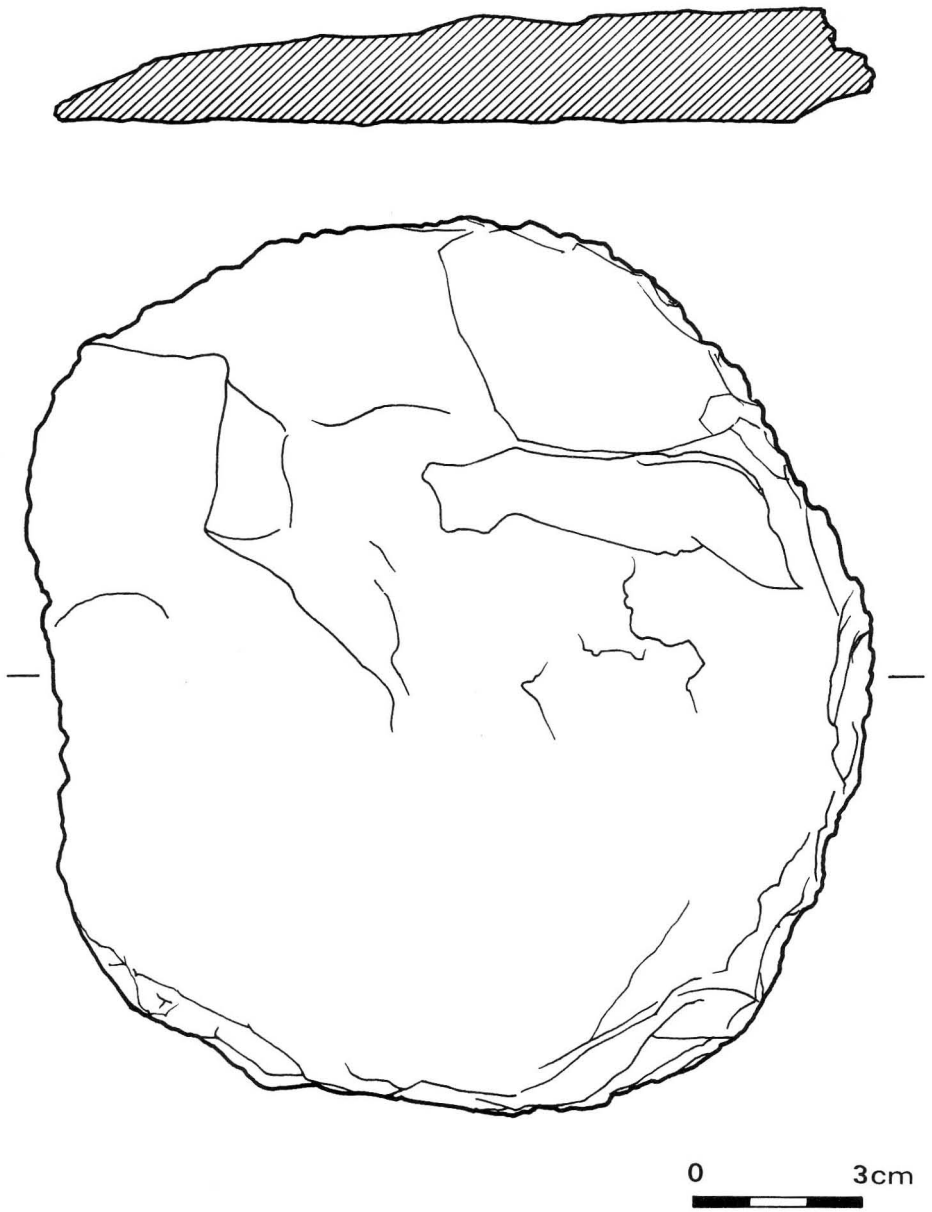

Fig. 10. — Disque en schiste ardoisier bleu.

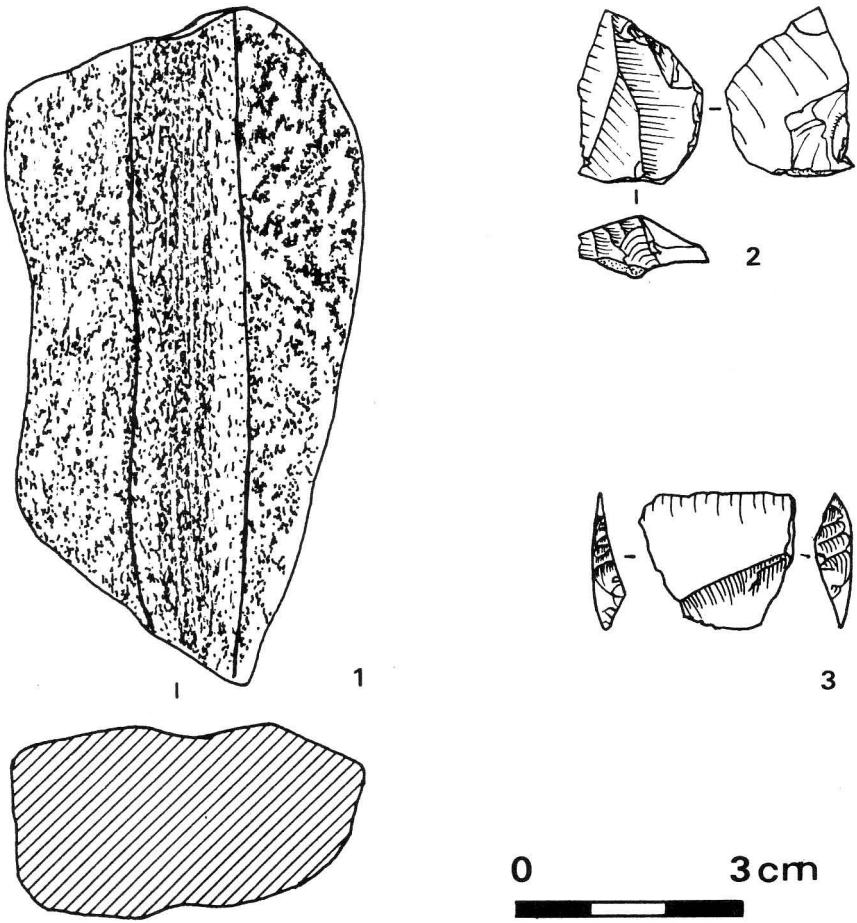

Fig. 11. — Mobilier lithique : grès à rainure, éclat de silex retouché et armature de flèche tranchante en quartzite calcédonieux.

Par ailleurs, il y a lieu de noter la présence de matériaux de remplacement du silex :

1 éclat de quartz retouché en V 16 (fig. 12, n° 6)

1 armature de flèche tranchante réalisée par deux troncatures abruptes sur un éclat ou sur une lame en quartzite calcédonieux conférant à l'objet une forme subtrapézoïdale (fig. 11, n° 3). On connaissait dans la région des monts d'Arrée des outils réalisés dans cette roche, essentiellement dans des stations de surface d'époque mésolithique. Il apparaît que l'usage de cette roche pour produire des artefacts a perduré au Néolithique.

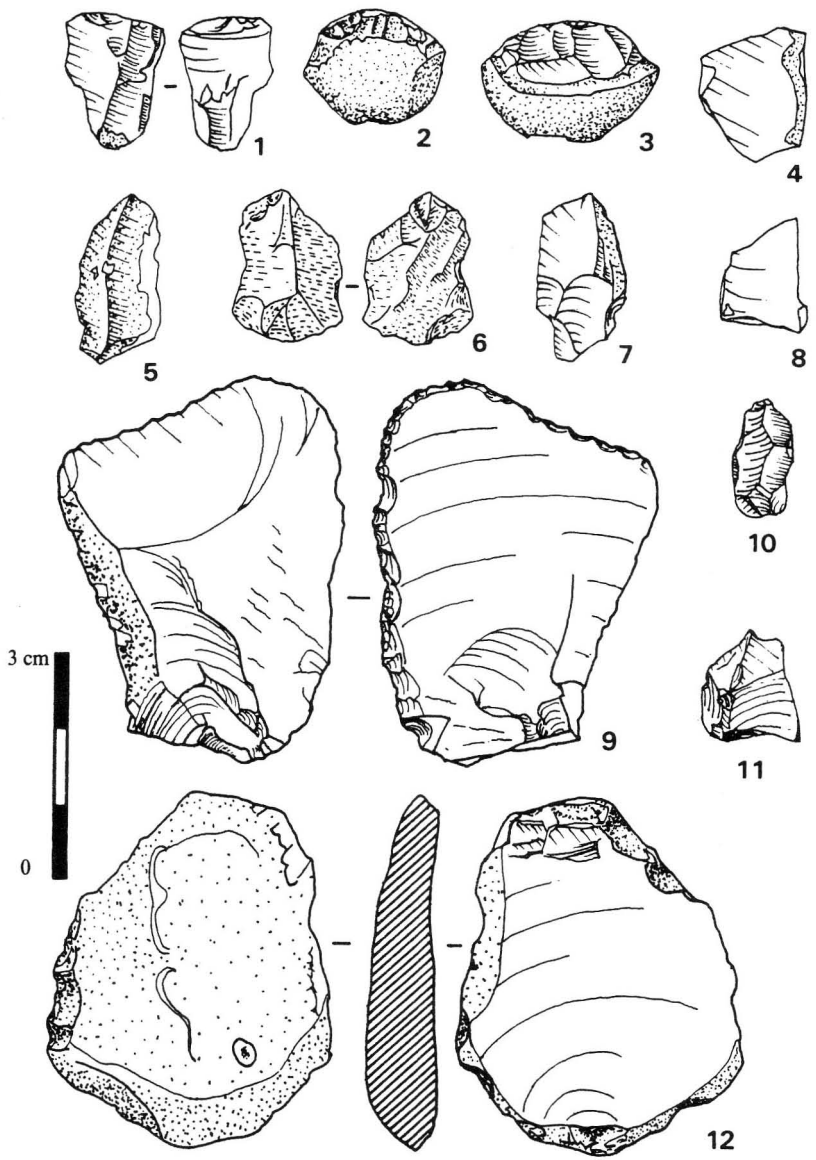

Fig. 12. — Mobilier lithique en silex.

4 percuteurs en quartz et quarztite, dont un assez gros, ont été mis au jour en I 24, U 16, U 17 et W 16 (fig. 13).

1 fragment de molette en grès se trouvait en W 16. Trois autres objets ou fragments d'objets en grès sont des pierres à affûter d'âge indéterminé (R 16, S 17 et V 14) [deux semblent récents].

2) Mobilier céramique

Dans le cadre de cette publication, nous n'étudierons pas les tessons de grès ou de faïence contemporains, ni ceux de céramique médiévale.

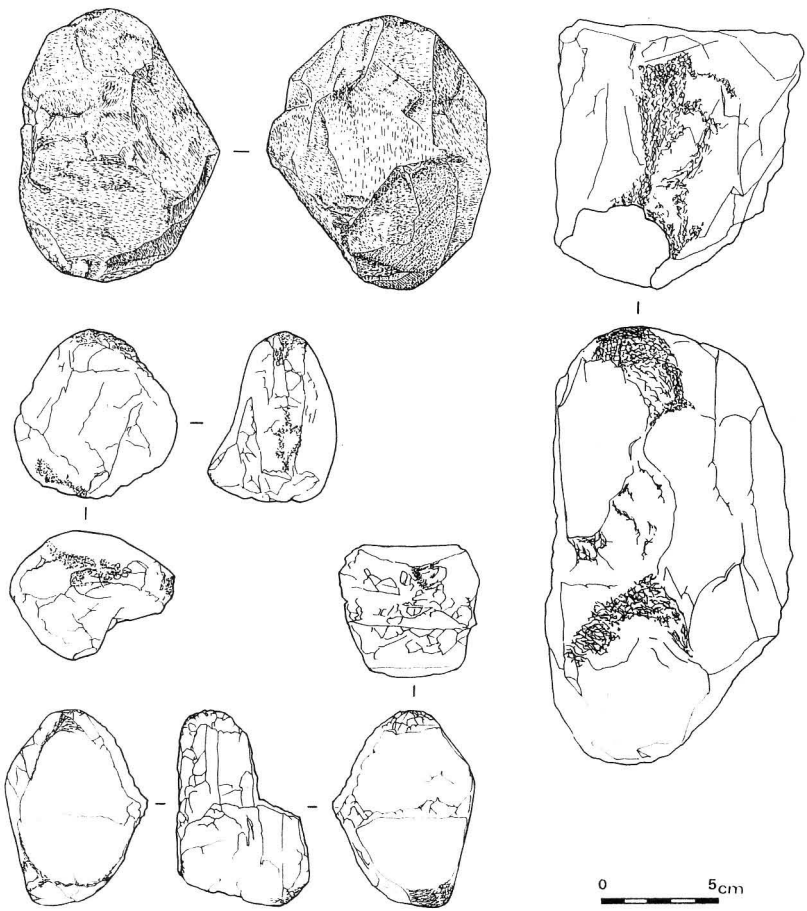

Fig. 13. — Mobilier lithique : percuteurs-broyeurs en quartz et quartzite.

La très grande majorité du mobilier néolithique a été trouvée devant l'entrée et provient très vraisemblablement du vidage de la sépulture, plutôt que de dépôts d'offrandes. Le matériel est, de ce fait, très fragmentaire et aucun profil n'est entièrement reconstituable. Néanmoins, on peut reconnaître certaines formes. Les cotes des vases sont données d'après le code suivant :

Do = diamètre de l'ouverture. Dc = diamètre minimum du col. D = diamètre maximum de la panse. Df = diamètre du fond. H = hauteur totale du vase. Hc = hauteur du col. He = hauteur de la partie supérieure de la panse. Hf = hauteur de la partie inférieure de la panse.

Poterie n° 1 (en V 16). Une centaine de tessons proviennent d'un vase à fond plat type « pot de fleur », de facture très grossière. Df ≅ 105 mm, D ≅ 140 mm. La pâte mal cuite, tend à se déliter. Le dégraissant mal classé est formé de granite concassé. Certains éléments du dégraissant atteignent 9 mm. L'épaisseur de la paroi varie de 5 à 8 mm. Le rebord est légèrement éversé et pincé. Les surfaces sont irrégulières et non lissées. Ce type de vase est fréquent dans les monuments du Néolithique final et particulièrement dans les allées couvertes.

Poterie n° 2 (en X 17) [fig. 14, n° 2]. Fond de vase type « pot de fleur » trouvé écrasé sur place, de facture moins grossière que le précédent, dégraissant plus fin et mieux classé. La surface externe est de couleur brun rougeâtre, la surface interne beige. Df = 74 mm, D ≅ 90 mm, Hf = 78 mm. Une nette inflexion sépare la panse du col, la lèvre est presque droite et légèrement pincée.

Poterie n° 3 (en T 16) [fig. 14, n° 14]. Haut de vase type « pot de fleur » monté en utilisant la technique du colombin. Dégraissant grossier (granite concassé) ; cuisson irrégulière, réductrice à l'intérieur de la pâte, oxydante à l'extérieur. Surface externe gris-brunâtre, surface interne gris-noirâtre. Le rebord est éversé et la lèvre est arrondie. Dc = 120 mm, D = 170 mm.

Poterie n° 4 (en T 18) [fig. 14, n° 11]. Tessons d'un vase globuleux à petit rebord très peu éversé et fond vraisemblablement plat, monté en utilisant la technique du colombin. La pâte est bien cuite : pâte très noire et surfaces brun clair. Dégraissant mal classé formé de granite à deux micas concassé : présence de nombreux cristaux noirs, probablement de la cordiérite.

Poterie n° 5 (en T 16) [fig. 14, n° 10]. Deux tessons proviennent du rebord d'un vase à paroi fine (2 à 3 mm), pâte fine, noire. Le décor est composé de deux stries subparallèles au bord du vase.

Poterie n° 6 (en S 17, T 16 et T 18) [fig. 15]. Douze tessons proviennent d'un vase vraisemblablement biconique à col légèrement concave orné de stries parallèles exécutées avant cuisson. La surface externe varie du brun clair au noir. La surface interne est plutôt rougeâtre et bien lissée. Le dégraissant est assez fin, quartzo-micacé. Le vase fait penser à ceux du type Conguel supérieur, mais il est bon de noter que des exemplaires s'en rapprochant fortement ont été trouvés dans le dolmen de Rosmeur en Penmarc'h et dans celui de Kersidal en Plomeur (14).

(14) P. DU CHATELLIER, *Les deux tumulus de Rosmeur, Pointe de Penmarc'h*, dans *Matériaux pour l'histoire primitive de l'Homme*, Toulouse, 1879, p. 5-14, pl. V et VI.

Poterie n° 7 (en O 14 et Q 12) [fig. 14, n°s 14 et 15]. Deux tessons proviennent d'un globelet campaniforme décoré de lignes pointillées horizontales parallèles. La couleur de la surface, bien lissée, est brun rougeâtre.

Poterie n° 8 (en R 15 et R 14) [fig. 14, n°s 12 et 13]. Deux tessons proviennent d'un gobelet campaniforme décoré de lignes horizontales parallèles réalisées à la cordelette. La couleur de la surface, bien lissée, est rougeâtre.

Poterie n° 9 (en J 23) [fig. 14, n° 1]. Deux tessons se rapportant à une écuelle carénée à fond rond. Do = 128, d = 132. La paroi est épaisse de 4 à 5 mm. Le dégraissant est quartzo-micacé. Les surfaces sont de couleur brun rougeâtre ; la partie médiane de la paroi est de teinte noire.

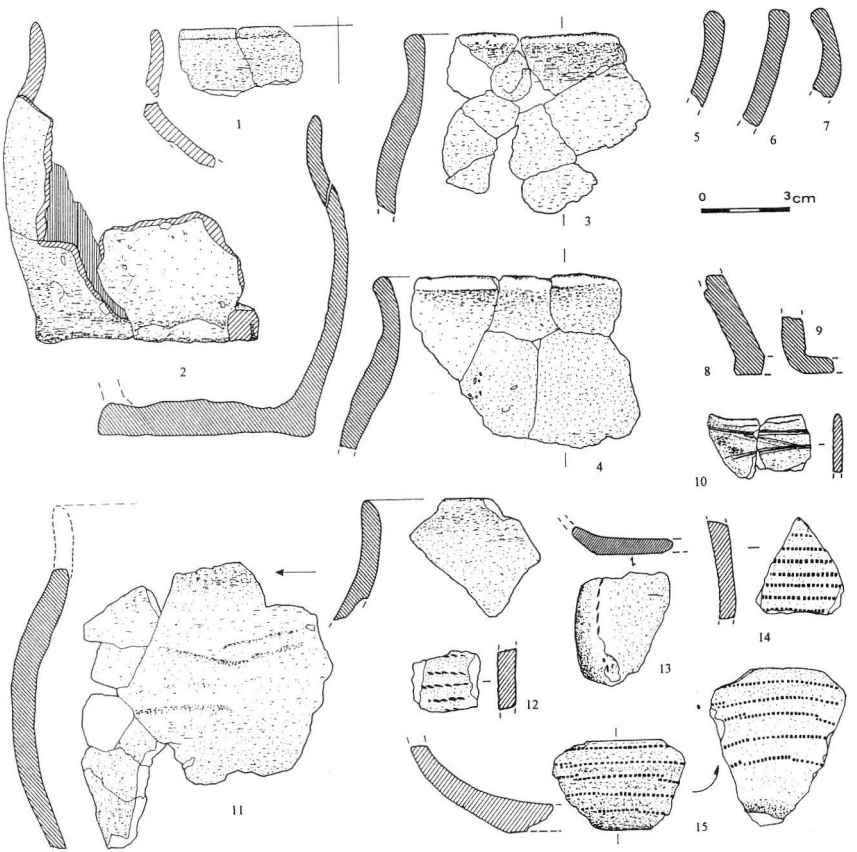

Fig. 14. — Mobilier céramique : vases néolithiques et chalcolithiques.

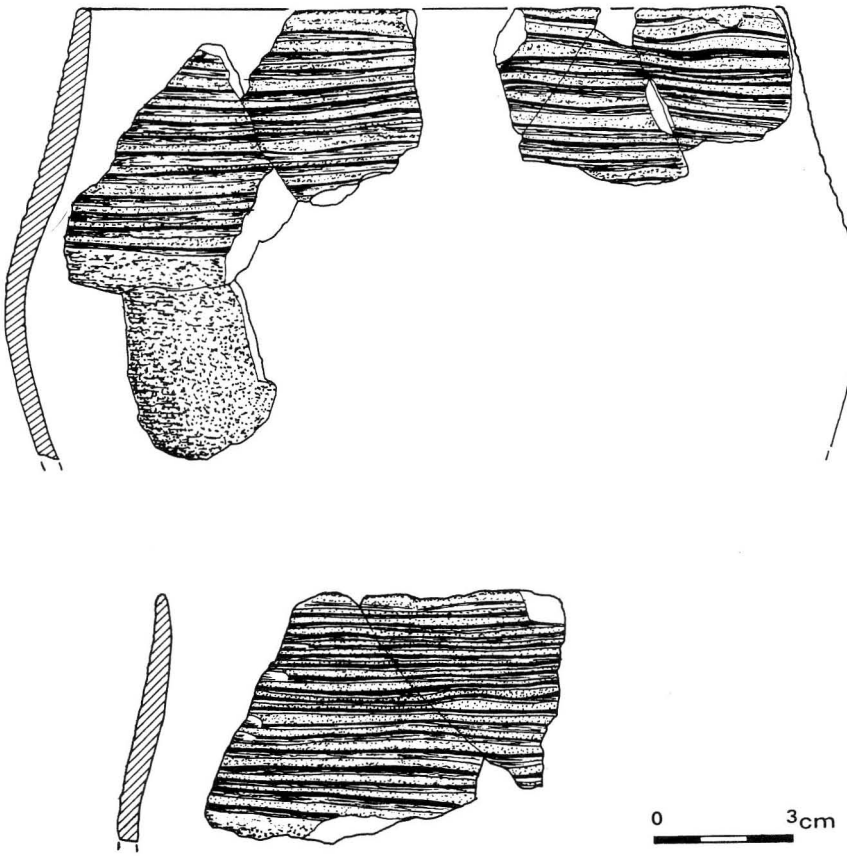

Fig. 15. — Vase type « Conguel supérieur ».

Datation, comparaisons et conclusion

Deux analyses 14 C ont été réalisées par le laboratoire de Gif-sur-Yvette. La première a fourni le résultat suivant: Gif -8730 = 4570 ± 70 B.P., soit, après calibration, la fourchette -3497, -3053 B.C., sur un échantillon de charbons de bois prélevés en L 14, dans la masse du cairn en place, qui ne peuvent être postérieurs à la construction du dolmen. Gif -8731 = 3020 ± 60 B.P., soit, après calibration, -1407, -1080 B.C., sur un échantillon de charbons de bois prélevé en I 22, dans un horizon perturbé, et pourrait correspondre à une visite des gens de l'âge du bronze qui ont beaucoup fréquenté les monts d'Arrée au Bronze moyen, comme en témoignent les centaines de tumulus existant autour de Brennilis (15).

(15) J. BRIARD et M. LE GOFFIC, *Les tumulus des monts d'Arrée*, à paraître (Institut culturel de Bretagne).

Rien n'interdit de penser d'ailleurs que quelques dalles aient été prélevées dès cette époque pour la fabrication de caveaux ou de grands coffres.

La datation 4570 ± 70 correspond assez bien à celle de Liscuis II (4450 ± 110) ; par contre, elle est plus jeune que Liscuis I (5140 + 110) qui pourtant présente beaucoup d'analogies sur le plan structural : dimensions de la chambre, aspect piriforme du tertre limité par des orthostates, entrée en « entonnoir », ainsi que du point de vue du mobilier : absence de céramique typique du style Kerugou, présence de vases carénés à col droit légèrement concave, indigence du matériel lithique, quoique ce caractère soit à considérer avec prudence car l'intérieur du monument n'a pas été fouillé depuis le XIXe siècle et que l'on ignore son contenu puisque les efforts déployés au musée de Quimper et à celui de Penmarc'h pour retrouver les tessons décorés provenant de la fouille de R. de Kerret sont restés vains.

Les fragments du vase mis au jour devant l'entrée du monument, rappelant fortement le style « Conguel supérieur », peuvent surprendre car ce style céramique est généralement plus tardif de quelque deux à quatre siècles, entre 3200 et 2500 av. J.-C., mais rien n'empêche de penser que l'utilisation du monument a duré plusieurs siècles. Mais ce type de vase est pratiquement contemporain du style Kerugou attesté dans plusieurs monuments analogues comme Le Run à Treffiagat et Crugou à Plovan, fouillés par P. du Chatellier en 1875 et 1879 (16). Leur présence à Brennilis, dans les monts d'Arrée, agrandit sensiblement l'aire de répartition dont l'épicentre est la région de Carnac-Quiberon. R. Pollès avait déjà reconnu un faciès analogue dans le mobilier provenant des prospections méthodiques de F. Le Provost au camp de Toul-Goulic à Trémargat, qui n'est, somme toute, qu'à 45 km à l'est de Ti-ar-Boudiged (17). Il peut aussi s'agir d'un vase qui a voyagé ou encore d'un simple phénomène de convergence.

La découverte de tessons de vases campaniformes n'avait encore jamais eu lieu au centre du Finistère ; c'est maintenant chose faite. Il n'y avait pas de raison que les Chalcolithiques se fussent cantonnés à la frange littorale. Ils ont souvent réutilisé des allées couvertes pour leurs sépultures et il est probable qu'à Ti-ar-Boudiged ils aient agi de même. Notons que le dolmen de Crugou à Plovan, qui est du même type, a livré de nombreuses poteries campaniformes.

Sur le plan structural, le dolmen de Crugou en Plovan, aujourd'hui disparu, possédait non loin du fond de la chambre deux pseudo-piliers qui, d'après leur disposition, ne devaient pas être des éléments de cloisonnement. J. L'Helgouach les a comparé aux piliers internes de dolmens ibériques (Cueva de Menga, Antequera, Malaga). Il peut en être de même pour le pseudo-pilier de Ti-ar-Boudiged (fig. 16).

(16) P. DU CHATELLIER, *Exploration du tumulus et du menhir du Run à Treffiagat (Finistère)*, dans *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1879, p. 1-7.

(17) R. POLLÈS, *Le style Conguel : nouveaux éléments*, dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 83, 1986, p. 452-469.

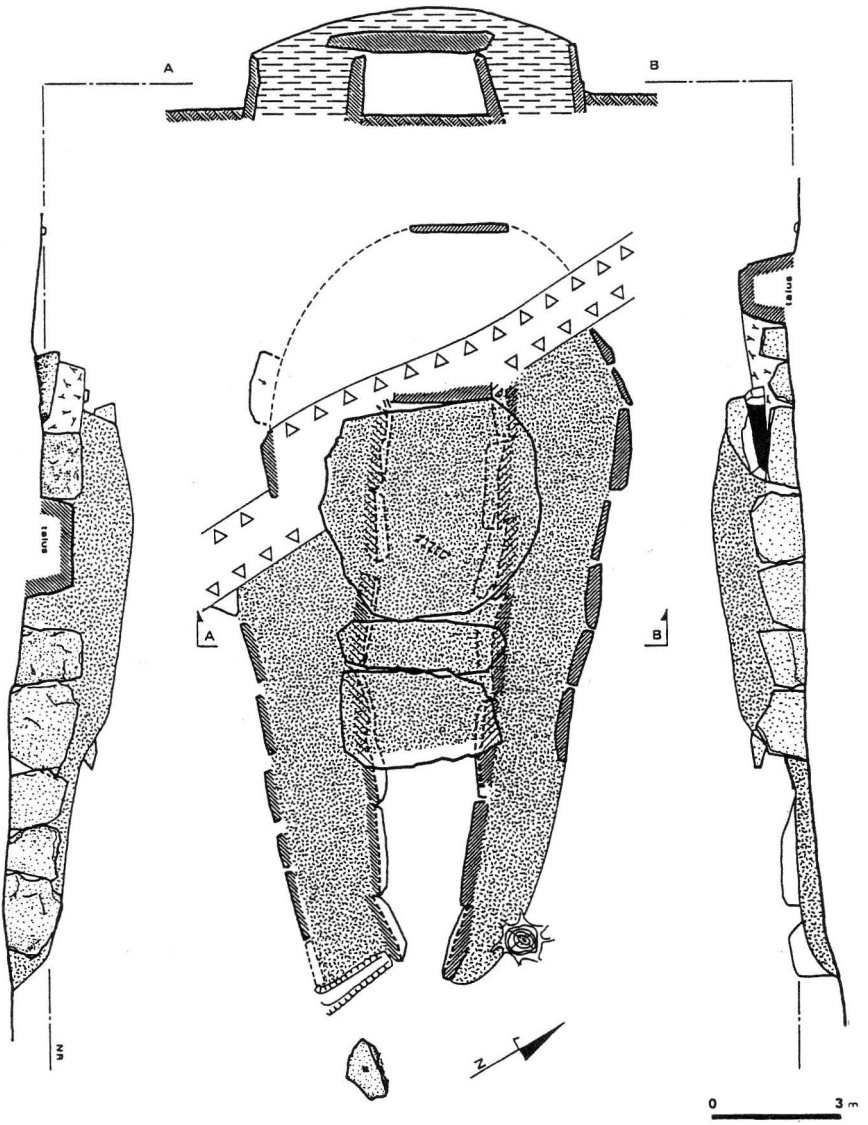

Fig. 16. — Plan, coupe et élévations externes du monument après restauration.

Derrière la dalle de chevet de Ti-ar-Boudiged, il est possible qu'il existe une *cella* (les fouilles qui seront réalisées quand cette partie du monument aura été acquise nous le diront), à l'instar du dolmen du Run à Treffiagat (aujourd'hui démoli) et de celui de Liscuis I à Laniscat. En réalité, il n'y a pas deux sépultures absolument identiques, chacune montre une ou plusieurs particularités, ce qui fait l'intérêt de l'étude et de la bonne conservation de ces monuments.

A la fin du chantier, le péristalithe redressé a été consolidé, le cairn reconstitué jusqu'au sommet des orthostates et les terres régalées de façon à achever la présentation de la partie du monument accessible au public (fig. 17 et 18). Cette mise en valeur a été complétée par la création d'un sentier piétonnier, un petit parking, un panneau explicatif et la plantation de quelques bouquets de feuillus climaciques (chêne, hêtre, noisetier), destinés à masquer une aire de pique-nique.

A l'avenir, il restera à acquérir quelques mètres carrés pour pouvoir dégager, fouiller et mettre en valeur la partie occidentale du dolmen sise sur la parcelle C 592. On sait en effet qu'au moins un des orthostates du péristalithe gît, brisé, sous le talus de séparation des deux parcelles.

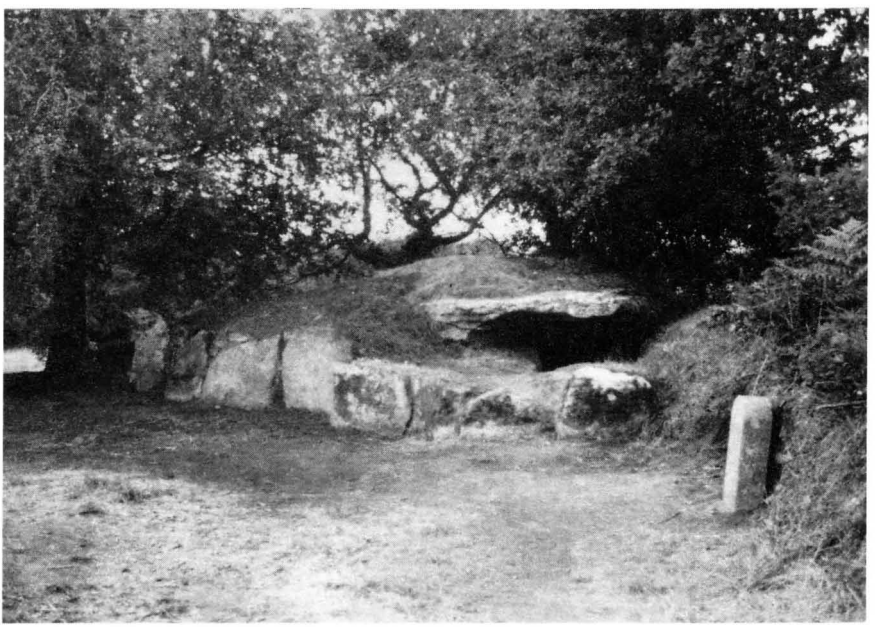

Fig. 17. — Vue de la partie nord du péristalithe après restauration.



Fig. 18. — Vue de la partie sud du péristalithe après restauration.

JEAN-YVES EVEILLARD

Les têtes en pierre de Lannogat en Pouldergat et de Prat-ar-Rouz en Quimper-Penhars : deux sculptures présumées gauloises dans le sud-ouest du Finistère

Comparée à certaines régions de France, comme la Bourgogne, l'Aquitaine, l'Est ou le Midi, la Bretagne paraît bien pauvre en sculptures en pierre de l'Antiquité, entendons par là le second âge du fer et l'époque gallo-romaine. Voulant vérifier si cette pauvreté était réelle ou si elle n'était qu'apparente en raison d'un manque d'intérêt pour cet art, nous avons entrepris une enquête systématique sur le sujet. C'est dans ces circonstances que plusieurs pièces inédites nous ont été signalées ces dernières années. Nous présentons dans cet article deux têtes provenant du sud-ouest du Finistère (fig. 1).

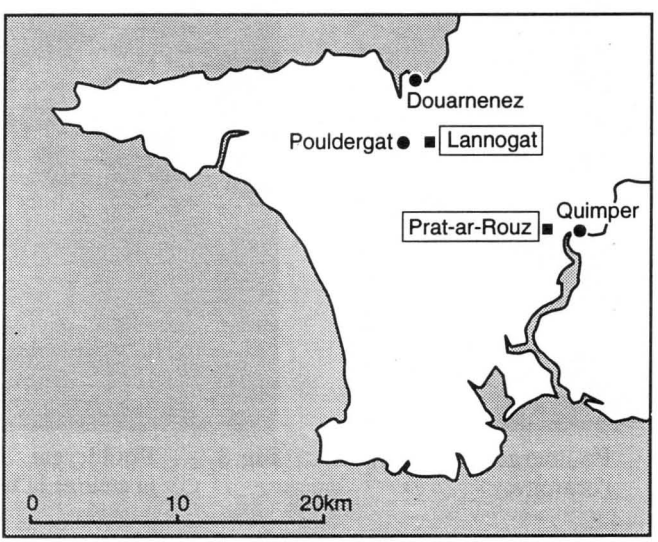

Fig. 1. — Localisation des deux têtes en pierre.

La tête de Lannogat en Pouldergat

La première nous a été indiquée par Michel Le Goffic, archéologue départemental. Plusieurs autres spécialistes (P.-R. Giot, Y.-P. Castel, J. Peuziat) en connaissaient également l'existence et considéraient son origine comme préchrétienne.

Son exposition près d'un oratoire

Elle gisait sur le sol, depuis une époque indéterminée, à côté d'un petit oratoire (fig. 2). Celui-ci est situé à l'arrière de la ferme de Lannogat en Pouldergat, tenue par M. et Mme Kervarec (1). C'est une construction de style classique, en pierre de taille, comprenant un fronton triangulaire et une niche pour une statue. Sur le côté gauche, on y voit gravée la date de 1860. Dans les années 1955-1960, il fut démonté et déplacé d'une vingtaine de mètres en direction de la maison d'habitation. On découvrit alors dans ses fondations un fragment de stèle cannelée du second âge du fer. C'est à ce moment là que l'on récupéra la tête en pierre et qu'elle fut regroupée avec la stèle (fig. 3). Selon les habitants du lieu, elle passait pour être une représentation du chef de saint Jean-Baptiste, mais il ne semble pas certain que cette tradition orale soit très ancienne.



Fig. 2. — Pouldergat, *Lannogat*, l'oratoire.



Fig. 3. — Pouldergat, *Lannogat*, la stèle et la tête.

(1) Nous remercions vivement MM. Kervarec (père et fils) et Mme Kervarec de nous avoir facilité l'accès à la sculpture et pour les renseignements qu'ils nous ont fournis.

Description et identification

Il s'agit d'une sculpture très fruste et aux reliefs très usés, cela résultant d'un long séjour à l'air libre. On y reconnaît toutefois les traits d'un personnage de sexe masculin. Elle a été taillée dans un granite à grain moyen, plus fin néanmoins que celui de la stèle, et d'origine vraisemblablement locale.

Les dimensions sont les suivantes :

Hauteur : 0,29 m
Largeur : 0,17 m
Profondeur : 0,20 m

Dans le visage de forme ovale (fig. 4), on distingue le nez trapézoïdal et, de part et d'autre, les cavités des yeux à peine marquées. Les pommettes sont saillantes. La bouche, dont on a du mal à repérer l'emplacement, doit coïncider avec un renflement arrondi situé dans l'axe du nez et du menton. Aucune chevelure n'apparaît au sommet du front.

De profil (fig. 5), la face est très plate et fuyante, le crâne peu profond par rapport à sa hauteur. Sur le côté gauche, on devine l'oreille sous l'aspect d'un faible relief de forme ronde. Sur le côté droit (fig. 6), le maxillaire inférieur est fortement souligné et le menton proéminent. On remarque également sous ce même angle, une importante dépression à l'arrière du crâne. Est-ce le résultat d'un coup porté à cet endroit, celui qui aurait détaché la tête de son support ? L'usure des arêtes de la cassure s'expliquerait alors par l'ancienneté du choc et l'exposition à l'air libre. Enfin, un ressaut à la base de l'occiput pourrait marquer l'arrêt d'une chevelure.

Le cou est puissant. Il est limité à sa base par un bourrelet de section arrondie qui en fait tout le tour. Sur le devant, ce bourrelet présente une protubérance encore bien nette, une seconde étant plus érodée. Ces détails évoquent immédiatement un torque à tampons, tel qu'on peut en voir sur des statues gauloises, par exemple sur le désormais connu « personnage à la lyre de Paule » (Côtes-d'Armor) [2]. La sculpture se termine en-dessous par une surface inégale mais usée. Était-elle ainsi achevée ou bien se prolongeait-elle par un buste ou un corps entier ? Dans ce second cas, la cassure aurait été guidée par la limite inférieure du torque. Il est difficile de trancher, mais notre préférence va à la première hypothèse. Nous avons présentes à l'esprit d'autres têtes isolées de la même époque, par exemple celle de Msecke Zehrovice en République tchèque (3) ou de Beltany en Irlande (4) qui nous semblent finies de cette manière.

---

(2) J.-C. ARRAMOND, Y. MENEZ, C. LE POTIER, *Archéologie et travaux routiers départementaux. Le camp de Saint-Symphorien à Paule dans les Côtes-d'Armor*, Saint-Brieuc, 1992, p. 40-50.

(3) P.-M. DUVAL, *Les Celtes*, Paris, 1973, p. 164-165, fig. 171.

(4) B. RAFTERY, « La statuaire en bois et en pierre de l'âge du fer irlandais », dans *Les représentations humaines du Néolithique à l'âge du fer*, Actes du 115e congrès national des sociétés savantes (1990), Paris, 1993, p. 261-262.

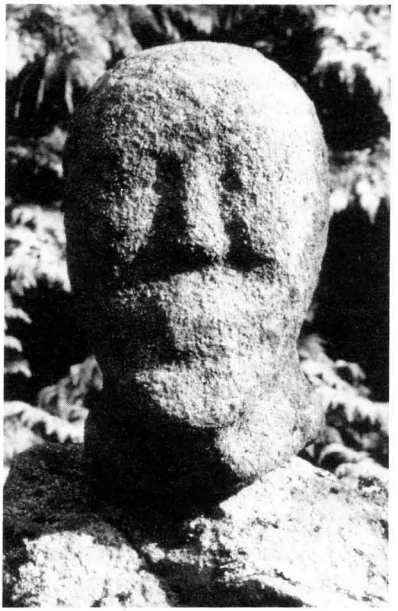

Fig. 4. — Pouldergat, *Lannogat*, la tête vue de face.

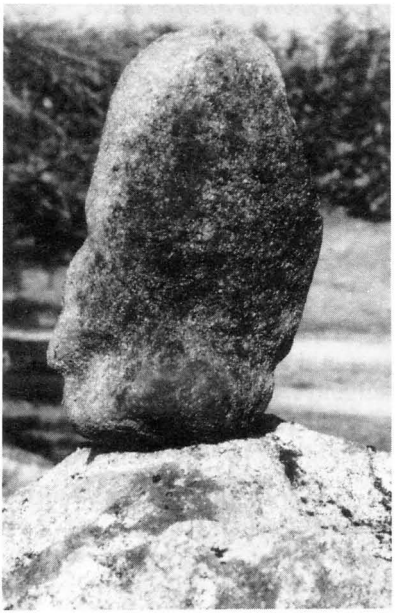

Fig. 5. — Pouldergat, *Lannogat*, profil gauche de la tête.

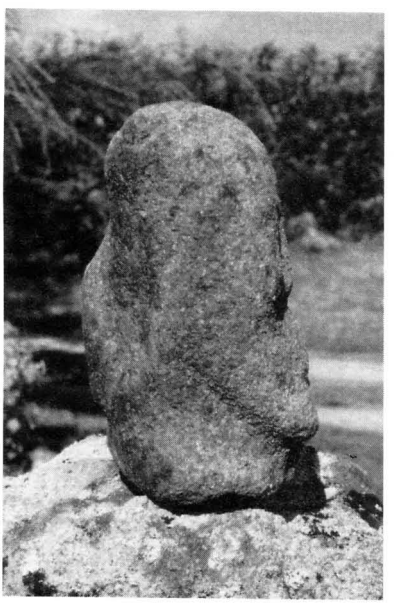

Fig. 6. — Pouldergat, *Lannogat*, profil droit de la tête.

La présence du torque et la facture rattachent incontestablement la tête de Lannogat à la plastique gauloise. Cependant, la pièce ayant été trouvée hors contexte archéologique, il est difficile de lui assigner une date certaine. La manière de faire ancestrale a fort bien pu se prolonger quelques décennies après la conquête romaine avant de subir la contamination des influences venues de la Méditerranée.

L'enquête archéologique menée sur place ne fournit aucun élément déterminant pour la datation si ce n'est quelques renseignements intéressants sur le milieu dans lequel la sculpture a pu être sauvegardée. En effet, des vestiges de l'époque romaine (retranchement et fragments de *tegulae*) ont été signalés près du village de Trézent, soit à cinq cents mètres environ au sud de Lannogat (5).

Le nom même de Lannogat est une formation caractéristique du haut Moyen Age en *lann-* « monastère », préfixe auquel est associé un éponyme obscur, peut-être le même que le saint Bozcat de la commune bigoudenne de Tréogat ? (6). Sur place, on a aussi conservé le souvenir d'une chapelle et d'une fontaine disparues. L'oratoire actuel leur aurait-il succédé ? Tout à fait remarquables sont la « réutilisation » du fragment de stèle du second âge du fer dans le soubassement et l'exposition de la tête dans son voisinage immédiat. De tels faits ne sont pas rares : ils traduisent la volonté de christianiser des vestiges du paganisme non sans les retirer parfois (le fragment de stèle) de la vue des fidèles. Il existe donc à Lannogat une pérennité du sacré grâce à laquelle la tête en pierre a pu être préservée... si elle n'a pas été apportée d'un autre lieu !

Enfin, on ne peut non plus avoir de totale certitude sur l'identité du personnage représenté. On sait que le port du torque est considéré dans l'iconographie gauloise et gallo-romaine comme un symbole du pouvoir terrestre ou céleste. Ici il doit être l'attribut d'une divinité masculine ou d'un chef défunt héroïsé.

La tête de Prat-ar-Rouz en Quimper - Penhars

La découverte et son contexte

Toutes différentes sont les circonstances qui ont amené la découverte de la tête de Prat-ar-Rouz. Elle a été extraite du sol en 1981, par M. H. Pichavant, habitant ce lieu situé dans l'ancienne commune de Penhars, aujourd'hui rattachée à Quimper (7). Une tranchée pour l'assainissement ayant été creusée à la

(5) P. GALLIOU, *Le Finistère. 29, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 1989, p. 80.

(6) B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 227-228.

(7) M. et Mme Pichavant nous ont laissé toute latitude pour étudier cette sculpture et nous ont permis de la présenter au séminaire d'archéologie de l'ouest de la France qui s'est tenu à Rennes le 27 avril 1994. Qu'ils en soient ici remerciés et félicités.

pelleteuse au pignon est de sa maison, il remarqua au fond de l'excavation, à 1 m - 1,50 m du mur et à 1 m environ de profondeur, une pierre de forme arrondie, prise dans une gangue d'argile (fig. 7). Après nettoyage, celle-ci se révéla être une tête sculptée. M. Pichavant ne remarqua rien d'autre dans la tranchée, ni pierres, ni briques, ni poteries, ni charbons de bois par exemple.

La maison près de laquelle se produisit la découverte a été construite en 1895. Elle recouvre partiellement l'emplacement de l'un des bâtiments de l'ancien manoir de Prat-ar-Rouz, bâtiment dont on voit encore au sud la base d'un pan de mur en pierres de moyen appareil. L'endroit précis où la tête a été mise au jour se situe sous le bâtiment manorial arasé.

La demeure médiévale avait-elle succédé à une *villa* gallo-romaine, qui aurait elle-même remplacé une ferme de l'époque gauloise? Il a déjà été constaté qu'une telle succession n'est pas rare. Dans le cas présent, c'est ce que pourrait confirmer une fouille de sauvetage effectuée en 1985 par Jean-Paul Le Bihan, archéologue municipal de Quimper, à trois cents mètres au sud-ouest du lieu de la découverte et dans une position légèrement dominante par rapport à celui-ci (8). On dégagea alors des portions de fossés de La Tène III (Ier siècle av. J.-C.), marquant vraisemblablement l'emplacement d'une ferme indigène.

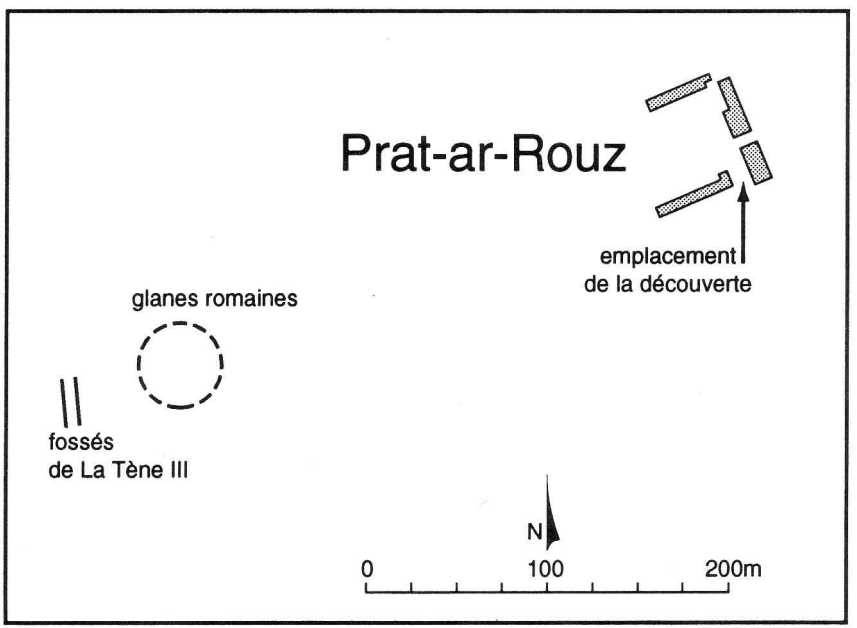

Fig. 7. — Localisation de la découverte de la tête de Prat-ar-Rouz.

(8) J.-P. Le Bihan, « Quimper, Prat-ar-Rouz », dans « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 67-68.

A proximité de la fouille furent récupérées des glanes gallo-romaines (fragments de céramique sigillée) qui prouvent que l'occupation du site s'est prolongée au moins jusqu'à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe siècle de notre ère. Les dépendances de la ferme gauloise s'étendaient-elles jusqu'à l'endroit où s'éleva plus tard le manoir de Prat-ar-Rouz et la sculpture s'y trouvait-elle au moment de la destruction ? Il est à noter que des traces de rubéfaction, signes d'un passage dans le feu, sont visibles sur la pierre en plusieurs endroits y compris à l'emplacement de la cassure de la base. Une constatation semblable a été faite pour le personnage à la lyre de Paule (9) et nous avons nous-même observé ce détail sur une tête gauloise de Corseul (10). Ajoutons encore que dans le jardin de M. Pichavant, au sud des bâtiments, sourdait une fontaine, aujourd'hui asséchée, qui pourrait avoir contribué à l'origine à fixer un habitat.

Seconde hypothèse, y a-t-il eu transfert sur une courte distance, à la fin de l'Antiquité ou au haut Moyen Age, de l'établissement primitif, et la sculpture aurait-elle été apportée ? Un sondage effectué à l'emplacement de la découverte permettrait peut-être de répondre à cette question.

Contentons-nous pour compléter le dossier, de rapporter les traditions qui concernent le manoir de Prat-ar-Rouz. Celui-ci est connu de longue date dans le pays sous le nom de « Temple des faux dieux ». D'assez nombreux auteurs, et non des moindres, s'y sont intéressés par le passé : Ogée, Cambry, Fréminville, Aymar de Blois et même Gustave Flaubert qui en visita les ruines en 1847 (11). Certains ont voulu y placer une commanderie des templiers en se fondant sur deux indices : une charte de 1160 qui attribue à cet ordre l'aumônerie de *Penharth* en Bretagne ; la croix pattée que l'on pouvait voir sculptée en certains endroits et qui rappelle le signe distinctif des templiers. J. Trévédy a, de manière irréfutable, réduit à néant cette attribution en montrant que la famille de Pratanroux (forme ancienne de Prat-ar-Rouz) avait pour armes *d'argent à la croix pattée d'azur*, et que l'on voyait celle-ci associée au lion de la maison du Juch à laquelle s'allièrent les Pratanroux (12). La croix pattée n'avait donc ici rien à voir avec les templiers. C'est aussi en ce même lieu (mais en se fondant sur quelle source ?) que L. Le Guennec situe la fameuse légende du roi Marc'h aux oreilles de cheval (13). Finalement, c'est l'appellation de « Temple des faux dieux » qui a le plus retenu notre attention. La tradition avait-elle conservé le souvenir d'un lieu de culte païen et de représentations divines que le christianisme se serait efforcé de faire disparaître ?

---

(9) J.-C. ARRAMOND, Y. MÉNEZ, C. LE POTIER, *op. cit.*, p. 51.

(10) J.-Y. EVEILLARD, « Une tête en pierre inédite au musée de Corseul », *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul*, t. VII, 1993, p. 32.

(11) J. TRÉVÉDY, « Promenade au manoir de Pratanroux (le temple des faux dieux) et au manoir de Pratanros (commune de Penhars) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XIX, 1887, p. 167-222. — L. LE GUENNEC, *Nos vieux manoirs à légendes*, Quimper, 1936, p. 101-103.

(12) J. TRÉVÉDY, *ibid.*, p. 172-173.

(13) L. LE GUENNEC, *ibid.*, p. 102-103.

Description et comparaisons

Il apparaît d'emblée que la tête de Prat-ar-Rouz, si l'on fait bien sûr abstraction de la cassure de la partie inférieure, est beaucoup mieux conservée que celle de Lannogat ; les reliefs sont beaucoup plus frais (fig. 8). C'est le signe d'une mise à l'abri et sans doute d'un long séjour dans le sol, ce qui pourrait accréditer l'hypothèse d'un enfouissement sur place (cf. *supra*), à une date que nous ne saurions cependant préciser. Il s'agit également d'une représentation d'un personnage de sexe masculin. Son module est nettement inférieur à celui de la tête de Lannogat et ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur : 0,17 m
Largeur : 0,13 m
Profondeur : 0,11 m

Son architecture générale aussi est différente, comme on peut le constater sur les prises de vue : elle s'inscrit dans un parallélépipède rectangle. Ce volume n'est pas sans rappeler celui de la sculpture morbihannaise de Kerné en Quiberon (fig. 9), à propos de laquelle on a écrit qu'il s'agissait de la partie supérieure d'une stèle quadrangulaire (14). Ici on ne peut dire une telle chose : la vue de face montre bien l'ovale du visage qui annonce certainement l'amorce d'un cou disparu. Le coup porté au niveau du maxillaire inférieur droit a dû séparer la tête de son support, buste ou corps entier. Les arêtes de la cassure sont assez vives, ce qui confirme la conservation à l'abri des intempéries.

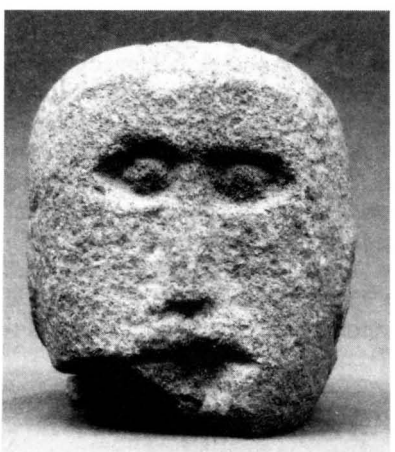

Fig. 8. — Quimper-Penhars, *Prat-ar-Rouz*, la tête vue de face.



Fig. 9. — Quiberon, *Kerné*, stèle anthropomorphe.
La Cohue, musée de Vannes, cliché Yvon Boelle.

(14) *Celtes et Armorique*, catalogue d'exposition, Rennes, Musée de Bretagne, 1971, p. 40.

La surface du visage a été soigneusement aplanie et lissée. Les yeux sont rapprochés du nez ; ils se détachent en relief au fond des deux orbites taillées en amandes. Le nez, long et légèrement trapézoïdal, descend comme le nasal d'un casque. La lèvre supérieure est courte, faiblement bombée, suggérant comme une moustache. La bouche était-elle fermée ou entrouverte ? Il est difficile de le savoir, un choc l'ayant endommagée. Le front est délimité nettement à son sommet par un liséré qui marque une différence de traitement. En arrière, la chevelure est indiquée par des stries parallèles en très faible relief. On voit celles-ci se prolonger finement sur la tempe gauche (fig. 10), dessinant comme une résille qui enveloppe l'arrière du crâne et laisse l'oreille dégagée. Une sorte d'ergot, pour le moment inexpliqué, termine la chevelure en bas et à droite. L'oreille présente une forme remarquable : elle est constituée par un évidement ovale assez profond (0,7 cm), entouré d'un bourrelet en relief ; deux petits appendices à peine perceptibles semblent prolonger celui-ci vers le haut et vers le bas. Le dessin stylisé rappelle tout à fait celui de l'oreille de Kerné qui se résume à un cercle. L'oreille de Lannogat était peut-être semblable mais on n'ose l'affirmer tant son relief est usé.



Fig. 10. — Quimper - Penhars, *Prat-ar-Rouz*, profil gauche de la tête.

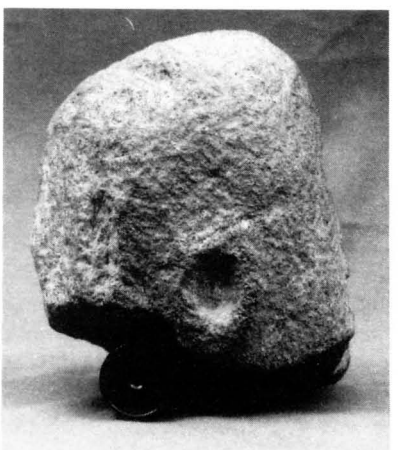

Fig. 11. — Quimper - Penhars, *Prat-ar-Rouz*, profil droit de la tête.

Sous ce même profil, le visage apparaît plat et le nez en émerge à peine. On remarquera aussi les trois plans artificiellement raccordés pour former le volume de la boîte crânienne. Ce sont des détails très caractéristiques que nous avons déjà observés sur plusieurs têtes de l'époque de La Tène et en particulier sur celle d'Yvignac (Côtes-d'Armor) [15].

(15) M.-Y. DAIRE et L. LANGOUET, « Une sculpture anthropomorphe gauloise dans un enclos à Yvignac (Côtes-d'Armor) », *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 20, 1992, p. 16.

L'examen du profil droit, entamé par une cassure, ne permet pas d'ajouter d'observations supplémentaires à la description précédente (fig. 11). La face arrière est la moins travaillée (fig. 12). Des dépressions et des irrégularités font penser qu'elle a été laissée pratiquement brute, ce côté n'étant sans doute pas visible à l'origine. Signalons enfin une encoche de forme courbe et ancienne au sommet du crâne (fig. 13). Elle nous paraît trop régulière pour être le résultat d'un choc accidentel, par exemple celui d'un soc de charrue, et semble avoir été réalisée avec un ciseau. S'agit-il d'une tentative interrompue pour creuser une cavité pour les libations comme on en connaît sur des têtes de La Tène (16) ?

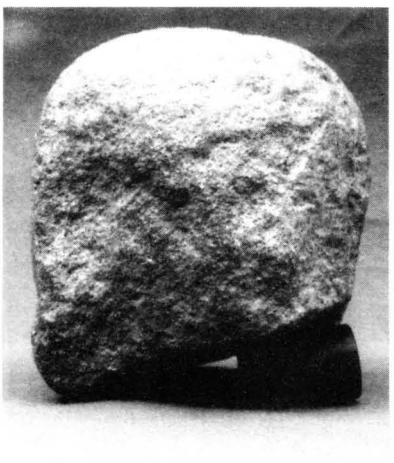

Fig. 12. — Quimper - Penhars, *Prat-ar-Rouz*, vue arrière de la tête.

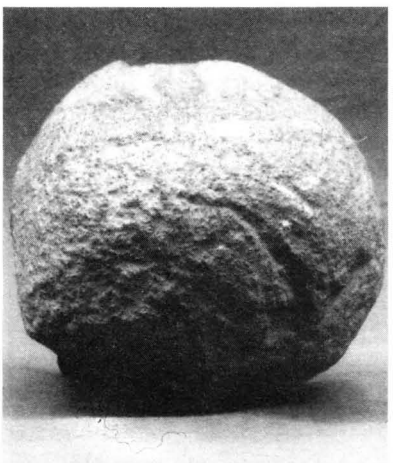

Fig. 13. — Quimper - Penhars, *Prat-ar-Rouz*, sommet de la tête.

Le visage est en bas de la photographie.

Au total, on peut dire que la tête de Prat-ar-Rouz est le fruit d'une technique plutôt rudimentaire, procédant par taille directe. Un certain nombre de maladresses de détail (oreilles décalées en hauteur...) le prouvent. Néanmoins, l'état de conservation nous apprend aussi que le sculpteur n'était pas dénué d'habileté, parvenant à conférer une certaine vie au visage. Le choix du matériau, un leucogranite à grain fin de Quimper (expertise L. Chauris) a certainement contribué à cette réussite. Enfin, encore moins que pour la tête de Lannogat car nul indice ne met sur la voie, on ne peut dire s'il s'agit d'une représentation divine ou humaine.

---

(16) A. Ross, *Pagan Celtic Britain. Studies in iconography and tradition*, Londres-New York, 1967, p. 17.

Conclusion

Ces deux têtes en pierre provenant du sud-ouest du Finistère, possèdent en commun à la fois un certain nombre de différences et de ressemblances. Différences dans les circonstances qui ont amené leur découverte, mais dans les deux cas il n'existe pour le moment aucun élément probant qui puisse fournir une datation. Différences dans leur état de conservation, celui-ci étant la conséquence directe des tribulations qu'elles ont subies entre le moment de leur mise à l'écart et celui de leur découverte. Différences de facture également, mais sur ce point au contraire, ce sont les parentés qui l'emportent largement. Ce sont elles qui nous autorisent à attribuer ces deux sculptures au même milieu culturel. Par les caractéristiques morphologiques que nous avons mises en évidence, elles se rattachent incontestablement à la plastique de l'époque gauloise, ou pouvant se situer dans cette tradition, c'est-à-dire n'ayant pas encore été touchée par les conceptions de l'époque romaine.

C'est là la principale conclusion. Le Finistère n'avait livré jusqu'à ce jour que très peu d'exemplaires de cette sculpture. Rappelons l'existence de la stèle anthropomorphe et à double face de Lennon, mais elle est bien mutilée et bien fruste (17). Plus intéressante est la statuette de Lanneunoc en Plounévez-Lochrist, mais elle est acéphale (18) ! Cette mutilation fréquente dans la statuaire antique ne fait qu'accroître l'intérêt de nos deux têtes.

Il nous paraît difficile d'aller plus loin dans les conclusions, de tenter de définir un « style » par exemple. Ce serait évidemment prématuré, mais le rapprochement avec la stèle de Kerné en Quiberon, permis par le détail de l'oreille, est peut-être déjà significatif ? Ces pistes à suivre montrent qu'il reste beaucoup à faire pour mieux connaître cette plus ancienne statuaire en pierre de la Bretagne.

---

(17) J.-Y. EVEILLARD, « Une stèle anthropomorphe et à double face à Lennon (Finistère) », *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 93-100 ; « Lennon », dans « Notices d'archéologie finistérienne (année 1993) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994.

(18) P.-R. GIOT, « Glanes protohistoriques », *Annales de Bretagne*, t. LIX, 1952, p. 211-213.

HENRI GUILLOU

Le chemin des Poissonniers Considérations inédites sur un itinéraire ancien

Réalités et interrogations

Il existe à l'ouest de Rosporden (Sud-Finistère) un grand chemin, de nos jours abandonné aux randonneurs, orienté nord-sud et traditionnellement appelé par la population locale « chemin des Poissonniers ». Cette dénomination lui vient, dit-on, du fait qu'il servait, dès les premiers siècles de notre ère, au transport du poisson de Concarneau à Carhaix, l'antique *Vorgium*, chef-lieu de la cité gallo-romaine des *Osismes* ; d'où son autre nom breton de *Hent Karaes*.

En fait, il faut restreindre ce chemin au tronçon Concarneau-Coray car, aux abords de ce dernier bourg, il rejoignait la grande voie romaine (ou préromaine) reliant Quimper à Carhaix (voir carte 1). Voici d'ailleurs la description qu'en fait l'abbé Henri Guirriec dans son ouvrage traitant de l'histoire de Rosporden (1) : « Cette voie, venant de Coray, sert de limite entre Elliant et Tourch, puis entre Elliant et Rosporden. Après Saint-Guénaël, en Elliant, on la suit par Kerdaner, Quélédern, Dioulan, Coatmoran, pour atteindre Locmaria-Hent. »

Comme on le voit, à la manière de beaucoup de chercheurs du XIXe siècle et du début du XXe, Henri Guirriec résume en deux phrases un parcours de près de vingt-deux kilomètres. A la suite de Jean-Yves Éveillard, professeur d'histoire ancienne à l'université de Bretagne occidentale et instigateur d'une méthode

(1) H. GUIRRIEC, *Rosporden*, 1951, 143 p.

(2) Citons : J.-Y. ÉVEILLARD, *La voie romaine Rennes-Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique*, Brest, 1975, 135 p. — H. GUILLOU, J.-Y. ÉVEILLARD, *Un tronçon de la voie romaine Quimper-Rennes*, Quimper, 1989, 48 p. (dactyl.). — G. LE DÉVENDEC, *La voie romaine Rieux-Vannes-Carhaix*, Rennes, 1966, 130 p. (mémoire de maîtrise). — S. LE PENNEC, *Étude d'un réseau routier antique entre Carhaix et l'Atlantique*, Brest, 1990, 126 p. (mémoire de maîtrise). — C. TYMEN, *Étude du réseau routier antique dans le Cap-Caval*, Brest, 1993, 204 p. (mémoire de maîtrise).

dans ce type de travail, d'autres chercheurs actuels ne se contentent plus d'un bref résumé de l'itinéraire présumé (2). Pour identifier ce dernier, un descriptif le plus précis possible est proposé, basé évidemment sur les apports de la tradition orale mais aussi sur divers travaux (historiques, archéologiques, topographiques, documentaires, etc.). Évidemment les rapports des anciens demeurent des bases de travail solides car très souvent ils ont pu observer des sites disparus de nos jours, même s'ils ne les ont pas toujours suffisamment décrits. Néanmoins les recherches pointues entreprises de nos jours s'avèrent précieuses, soit qu'elles confirment les dires antérieurs, soit qu'elles les précisent et parfois les contredisent. De nouvelles données apparaissent alors, nous obligeant à reconsidérer certains trajets admis, dans un domaine où rien n'est souvent définitivement prouvé.

Pourtant diverses interrogations apparaissent au sujet du chemin des Poissonniers. Est-ce une voie antique ? Ch.-A. Picquenard (3) ne mentionne pas ce parcours dans son inventaire des voies romaines du sud-ouest de l'Armorique. Comme il paraît invraisemblable qu'il n'ait pas été averti de l'existence d'un tel « monument », force est de conclure qu'il ne considérait pas cet itinéraire comme gallo-romain. Ajoutons que dans une étude locale très précise sur les routes anciennes de Beuzec, Louis-Pierre Le Maître, historien de Concarneau et, à sa suite, Étienne Cotten, d'Elliant, mettent également en doute l'origine antique de la route. Ils soulignent en effet « l'absence de sites anciens sur son parcours ». La remarque est très pertinente mais nous verrons ultérieurement qu'il faut être prudent quant à son interprétation. Inversement, dans son *Atlas historique de Bretagne*, Roger Hervé, ancien conservateur au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale, n'hésite pas à la classer voie romaine à l'instar de l'abbé Guirriec (3 *bis*).

Ayant parcouru la partie nord de l'itinéraire, J.-Y. Éveillard nous faisait remarquer que, dans le cas présent, un seul aboutissant est authentifié : Carhaix. En effet, les vestiges archéologiques de l'actuelle ville de Concarneau dans l'Antiquité sont peu nombreux (meule à grain à la chapelle de la Croix, four à augets et verre mince à la plage des Sables-Blancs, fragments de *tegulae* près des remparts de la Ville-Close). Il semble donc osé d'y placer un centre romain secondaire d'une quelconque importance, digne d'être relié directement à la capitale *Vorgium*. Il n'en reste pas moins vrai que le site de la Ville-Close —dont le sous-sol nous reste inconnu — est géographiquement original est correspond assez bien à un emplacement d'*oppidum* gaulois. La convergence vers ce point du littoral d'au moins quatre voies antiques (voir carte 1) n'en serait alors que plus significative (4).

---

(3) Ch.-A. Picquenard, « L'expansion romaine dans le sud-ouest de l'Armorique », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. L, 1923, p. 49-82 et 124-160.

(3 *bis*) L.-P. Le Maitre, *Les sillons de Beuzec*, Quimper, 1978, 326 p. — E. Cotten, *Bulletin paroissial d'Elliant*, mars 1992, p. 2. — R. Hervé, Y. Poupinot, *Atlas historique de Bretagne*, s.l., 1986.

(4) « Il est probable que l'îlot rocheux sur lequel est bâtie la Ville-Close fut, tout d'abord un *oppidum* gaulois qui devint, dans la suite, une station romaine de quelque importance, puisque

Logiquement nous devons donc envisager le schéma où Concarneau n'aurait pas été le seul site côtier de cette région à avoir été en relation avec Carhaix. En élargissant le champ des investigations, nous obtenons d'autres informations dont la compilation nous permet d'avancer un semblant de solution concernant un réseau de chemins anciens du Sud-Finistère.

Le chemin des Poissonniers

Il semble logique de placer à la Ville-Close de Concarneau, berceau de la cité, au nom de Conq, le départ de notre chemin. Faute d'indices probants, nous ne pouvons envisager un autre itinéraire que celui que nous propose Louis-Pierre Le Maître (5).

De Conq à Coat-Conq

Voici le descriptif de L.-P. Le Maître : « Aussi curieux que cela paraisse, ce chemin des Poissonniers provenait de la Ville-Close et traversait directement l'arrière-port par la porte aux Vins. Les marais du Lin ne se sont envasés que progressivement... Ce chemin marin arrivait tout près de Lévisy... Le chemin remontait ensuite entre les manoirs de Minven et Minven-Izella (Kercoré), passait au chevet de l'église paroissiale et aboutissait à Pont-Pellan où les anciens auraient vu le cours du ruisseau pavé (comme pour laisser passer les voitures). Il poursuivait par Pellan, Kerliguet et Kerfest, surprenant ceux qui l'ont connu par sa largeur inaccoutumée... De Lochou il rejoignait Coat-Conq ... »

A propos de ces lieux, une remarque s'impose à l'observation des cartes et cadastres. Le tronçon décrit précédemment, de Lévisy à Kerliguet, semble se raccorder à un autre, superbement rectiligne, venant du site gallo-romain de La Haie (et peut-être d'au-delà) et se dirigeant vers l'étrange parcellaire de la région de Parc-Frost (en Saint-Yvi), aux abords de la voie romaine de Quimper à Rennes (6). Cette succession alternée de chemins et talus est caractéristique des itinéraires antiques ; est-ce le cas ici ? (7).

---

deux voies au moins y aboutissaient. On ignore quelle était cette station, mais on pourrait, avec quelque vraisemblance, y placer le *Vindana Portus* des Anciens. » (B. GIRARD, *La Bretagne maritime*, Rochefort, 1889, p. 335).

Ch.-A. Picquenard mentionne la voie de Lanriec à Locmarzin (Bannalec), art. cit., p. 155. Pour J.-Y. Éveillard, il ne s'agirait, semble-t-il, que du tronçon méridional d'un très long itinéraire préromain reliant l'estuaire de la Rance, près du site d'Alet, à Concarneau par Lanvénégen, Priziac, Perret, l'abbaye de Bon-Repos, Quintin, Le Guildo. (J.-Y. ÉVEILLARD, « Le réseau des voies romaines en haute Bretagne », *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 19-25).

(5) L.-P. LE MAITRE, *op. cit.*

(6) H. GUILLOU, J.-Y. ÉVEILLARD, *op. cit.*, p. 23.

(7) Nous obtenons l'itinéraire suivant : La Haie, Pellan, Kerliguet, Kerfest, Croastallouroun (de nos jours : La Forge), Stang-Martin, Kerango-Bihan, Kernevez-Locmaria, Créach-Névez.

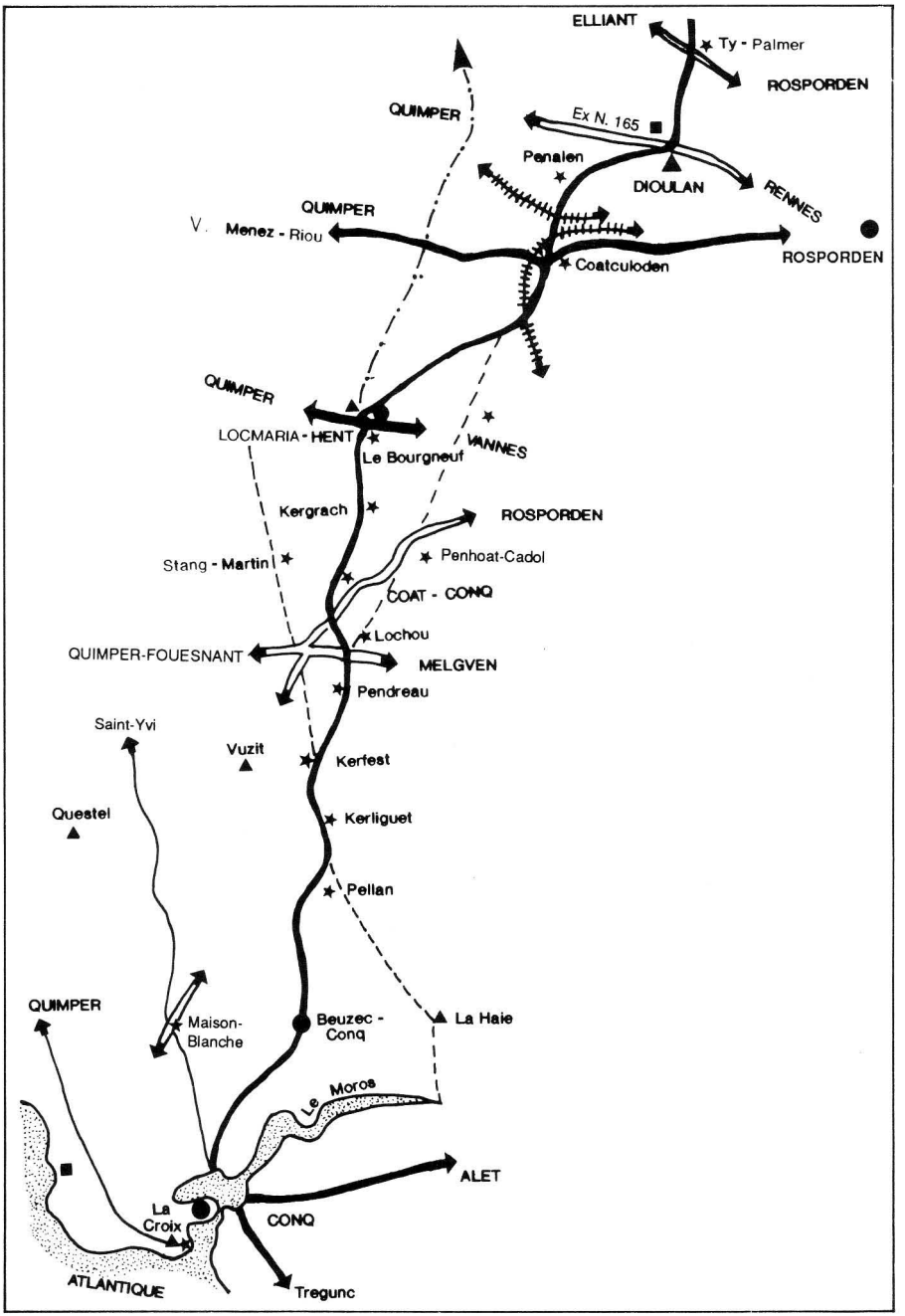

Carte 1. — Itinéraire général de Conq à Coray. a - Tronçon sud.

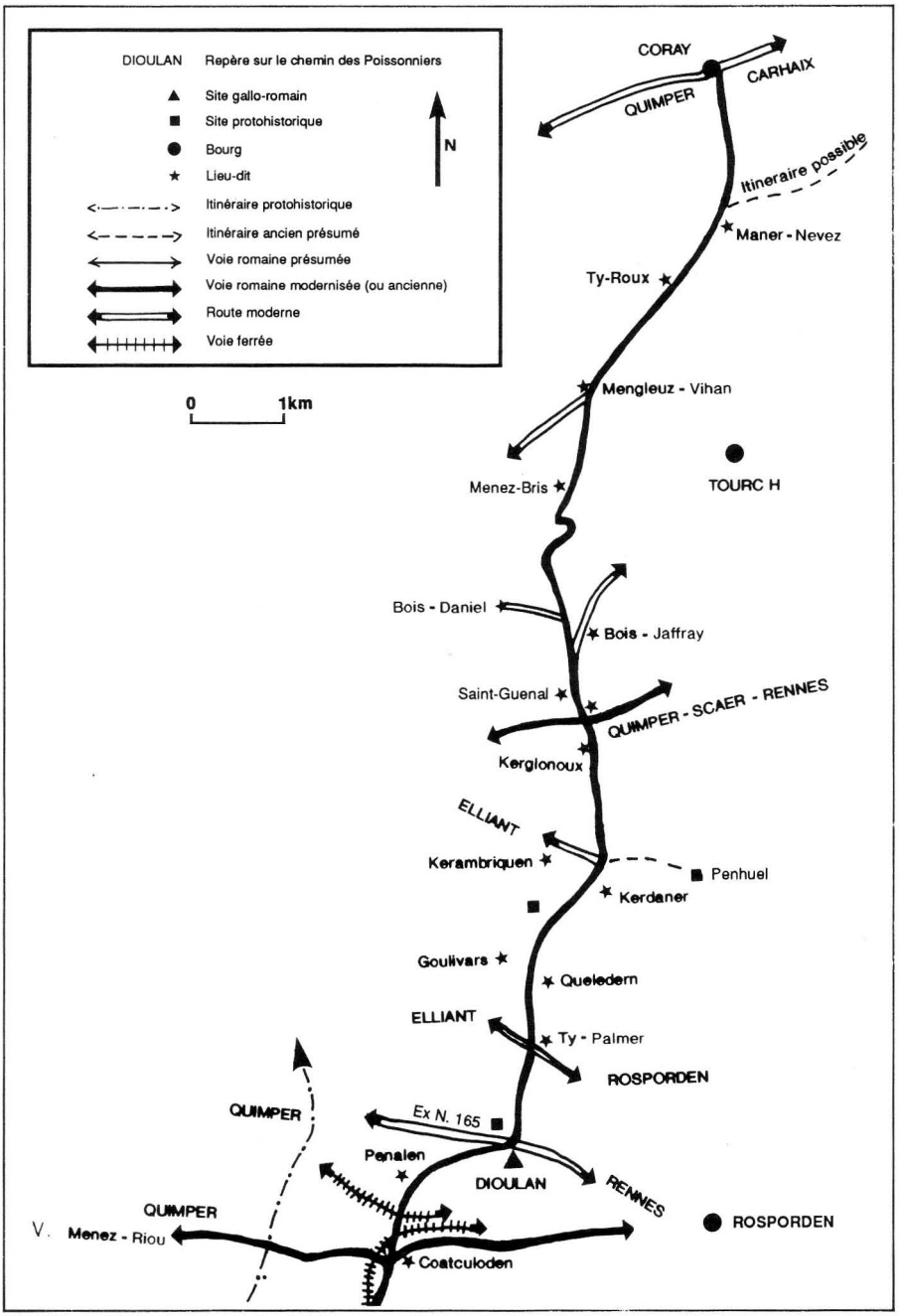

b - Tronçon nord.

Au nord de Lochou

Juste au nord de Lochou, se trouve de nos jours l'échangeur de Coat-Conq sur la voie express du sud de la Bretagne. Malgré l'aménagement de cet édifice, il est encore possible de repérer quelques traces de vieux chemins, mais c'est la référence au vieux cadastre de Melgven qui reste la plus sûre. Il s'avère que deux possibilités apparaissent alors et rien ne nous permet de retenir l'une plutôt que l'autre ; aussi décrirons-nous les deux.

Le premier itinéraire se dirigeait tout droit vers Coat-Culoden et évitait ainsi Locmaria-Hent. Il passait entre Coat-Conq et Penhoat-Cadol, traversait un ruisseau au Roudou (gué), se prolongeait à l'ouest de Penquer-Guerveur, puis après Keramber, atteignait le chemin venant de Locmaria. L'aspect rectiligne de cette trajectoire, sa direction générale ainsi que quelques microtoponymes, pourraient laisser penser à un tronçon gallo-romain.

Le second, sortant de Lochou, devait gagner Coat-Conq, passait Kergrach et débouchait au Bourg-Neuf sur la grande voie du sud, tout près de Locmaria. Ce toponyme de « Bourg-neuf » laisse d'ailleurs supposer un « Cosquer » antérieur, non identifié, qui pourrait être tout simplement Locmaria où des vestiges romains (*tegulae*, monnaies) ont été découverts. Ce dernier itinéraire semblerait plutôt s'inclure dans un cheminement protohistorique allant de Conq à Elliant et connu plus tard comme « chemin du sel ». D'après la tradition orale, il se serait appelé « chemin gaulois » dans sa traversée de Locmaria.

Locmaria-an-Hent

Nous n'insisterons pas sur le rôle historique de cette ancienne trève, absorbée en 1792 par celle de Saint-Yvi. Son nom lui vient, vraisemblablement de sa situation sur le chemin du Tro-Breiz qui se confond ici avec la « grande voie romaine du sud de l'Armorique », dite aussi « voie stratégique ».

Par contre, nous développerons ultérieurement une hypothèse inédite sur le rôle de carrefour qu'a pu être ce site dans l'Antiquité ; et ce, au vu d'une étude précise de la topographie des lieux environnants. En attendant, poursuivons notre chemin.

De Locmaria à Dioulan

C'est à une centaine de mètres à droite, au bord de la chapelle, sur le chemin vicinal moderne menant à Kerlipe, que nous retrouvons notre itinéraire. C'est un diverticule franchissant un petit ruisseau à Pont-Bellec puis continuant, au bas d'un champ, par un fossé de nos jours comblé. Toute cette portion était empruntée par la procession lors du pardon de Locmaria et appelée « voie romaine ». Ce dernier point est capital car l'orientation de ce court tronçon — non confondu avec la voie stratégique à cent mètres au sud — nous oblige à envisager une perspective nouvelle vers le sud-ouest.

Par la suite, nous débouchons sur « l'allée Gourlès » qui reprend la direc-

tion du nord. Ici la route est carrossable et impressionnante par sa largeur variant de dix mètres à vingt mètres entre les talus. Plus loin, nous retrouvons un chemin creux bordé de deux bas-côtés plus ou moins larges. Nous croisons ensuite la voie ferrée Concarneau-Rosporden, continuons vers Coat-Culoden en empruntant le chemin étroit derrière le potager du garde-barrière. Le vieux cadastre de Melgven mentionne *Parc-an-Hent-Meur* (champ du grand chemin), la parcelle A 306 sur notre droite, et *Hent-Pesketerien* (chemin des Poissonniers) notre route. Cette dernière sert alors de frontière entre Melgven et Rosporden jusqu'à Coat-Culoden (anciennement Coat-Teulaudern) où nous croisons l'itinéraire antique de Quimper à Rennes (en gros la route actuellement goudronnée reliant le lieu-dit Là-Haut en Saint-Yvi à Saint-Éloi en Rosporden). Dès ce village passé, notre itinéraire s'identifie à un chemin vicinal moderne qui nous mène, après avoir franchi la voie ferrée Quimper-Paris et la ferme de Pennalen, au hameau de Dioulan sur l'ancienne nationale 165 ; c'est une importante étape de notre voyage.

Dioulan

L'exploitation agricole qui occupe ce lieu-dit est facilement repérable, à la sortie de Rosporden, sur la route de Quimper, juste après les derniers édifices commerciaux de la zone industrielle.

Selon l'abbé Henri Guirriec (8), un certain Dewy ou Diwy, moine missionnaire venant du pays de Galles, y aurait établi son ermitage ; d'où l'éponyme Diwylann (lan de Diwy) devenu Dioulan. Déjà en 1907, Villiers du Terrage écrivait : « Elle [la route = le chemin des Poissonniers] coupait la route de Rosporden à Quimper, à l'ouest de Dioulan, en un lieu-dit Langroas, où existait encore au XVIIIe siècle la chapelle de la Croix... On y voit encore, couché dans un champ, un menhir ou lech, sur lequel est gravé une croix. » (8 *bis*). Il s'agit à coup sûr d'une stèle gauloise christianisée, et la chapelle se trouvait dans la parcelle nommée *Parc-ar-Chapel.*

Notre ami Jean Le Dez, Rospordinois passionné d'histoire locale, nous apporte bien plus de précisions sur cet endroit (voir la carte) : « De nos jours, il y a trois *Parc-ar-Chapel* : l'un chez Yves Le Breton, de Dioulan, un autre chez M. Jaouen, de Quénéac'h-Hervé, le troisième chez Pierre Cotten, de Quénéac'h-Hervé également. Il y a quelques années, au cours d'un labour profond, Y. Le Breton a trouvé un dallage de pierres plates grossières et non jointoyées qu'il suppose avoir été celui de la chapelle. La stèle se trouve actuellement dans le jardin de M. Jaouen ; elle est quadrangulaire et tronquée à sa partie supérieure. Sur deux faces opposées, vers le haut, est gravée une croix. »

L'abbé Guirriec (9) supposait l'existence d'une piste reliant l'établissement gallo-romain, repéré au nord-ouest de l'église, à Dioulan. Ce diverticule anti-

(8) H. GUIRRIEC, *op. cit.*, p. 22-23.

(8 *bis*) E. VILLIERS DU TERRAGE, « Note sur les anciens chemins de la paroisse d'Elliant », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXIV, 1907, p. 79.

(9) H. GUIRRIEC, *op. cit.*, p. 20.

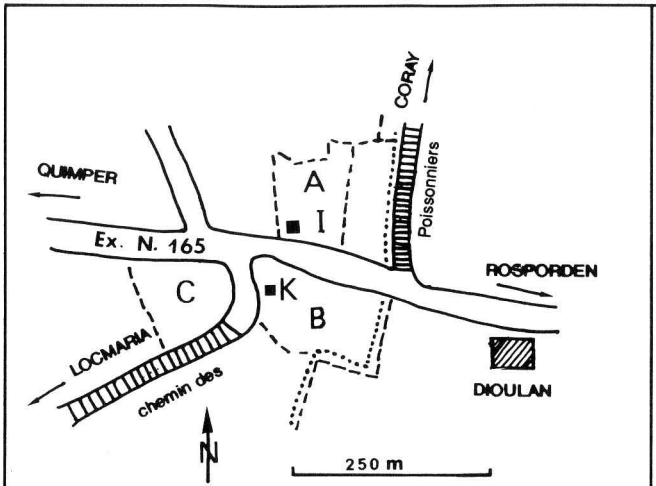

LE SITE DE DIOULAN

A	Parc-ar-Chapel	(M. LE BRETON)
B	— —	(M. JAOUEN)
C	— —	(M. COTTEN)
I	Dallage présumé de la chapelle	
K	Endroit où était la stèle	
— — —	Limite parcellaire	
. . . . .	Frontière communale	

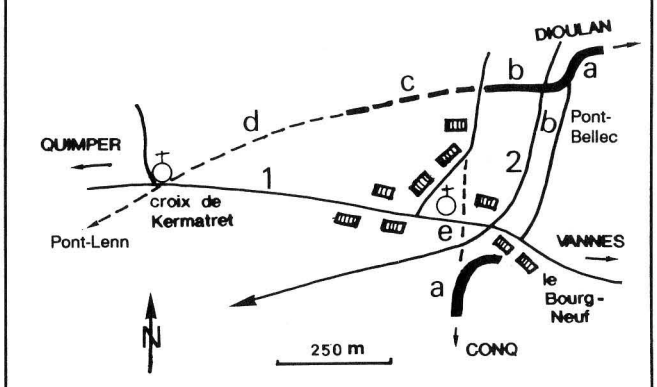

LE SITE DE LOCMARIA

1	Grande voie du sud (ou stratégique)
2	Ruisseau
3	Chemin actuel
a	Chemin des Poissonniers
b	Voie romaine
c	Voie romaine (trace)
d	Chemin des Poissonniers (trajectoire supposée)
e	Chemin gaulois (trajectoire supposée).

Carte 2. - Les sites de Dioulan et de Locmaria.

que (deux kilomètres) aurait pu se trouver à l'emplacement de l'actuelle rue Nationale prolongée vers Dioulan par l'ex-N.165. Nous tenons cette hypothèse comme très sérieuse car elle ferait de Dioulan une sorte de passage obligé. Nous développerons cette idée ultérieurement.

De Dioulan à Coray

Quittant Dioulan, notre chemin se dirige plein nord et est goudronné sur près de deux kilomètres. Nous passons successivement Ker-Roz puis Roz-an-Gal, traversons la D. 150 de Rosporden à Elliant, passons la ferme de Ty-Palmer et aboutissons à deux cents mètres à l'est de Goulivars.

A partir de ce point, sur plus d'un kilomètre, le chemin (qui sert de frontière entre Elliant et Rosporden), devient très impressionnant par sa largeur : dix à trente mètres entre les talus. Après le passage à gué d'un ruisseau à Stang-Kerambriquen, on remarque trois couloirs de circulation bien différenciés sous forme de trois chemins creux juxtaposés ; l'ensemble ayant alors une largeur étonnante (trente à quarante mètres entre les talus latéraux). Ce phénomène s'explique assez bien : en l'absence de chaussée solide, le premier passage se creuse (deux mètres) et devient malaisé ; on passe donc à « l'extérieur », d'où naissance d'une deuxième trajectoire. Le même phénomène se reproduit une seconde fois et l'on obtient le troisième « couloir ». Cet état de chemin laisse supposer qu'il a connu un trafic très intense et que son origine est fort lointaine.

Pendant cinq cents mètres, les trois chaussées deviennent deux puis une et l'orientation s'est mise au nord-est comme pour prendre la direction de Penbuel (tumulus de dix mètres de diamètre avec 25 kg de poteries, puis motte féodale). Mais au lieu de cela, à l'entrée du chemin de Kerambriquen, notre itinéraire s'oriente à nouveau plein nord, s'identifiant à une route actuellement goudronnée. Nous reviendrons également sur ce point qui nous semble capital. La trajectoire devient alors remarquablement rectiligne. Nous passons successivement C'hastalec (château) qui surplombe le ruisseau du Pont-Bastard (10), Kerglohou, et croisons la voie romaine Quimper-Scaër (vers Rennes ?) au lieu-dit Le Croazic. A partir de là, notre itinéraire se sépare de la route vicinale mais il est facilement repérable, sur notre gauche près de Saint-Guénaël (11), par le talus qui l'a remplacé et qui sert de frontière entre les communes d'Elliant et Tourch.

Le chemin « s'ouvre » à nouveau à cent mètres à droite, sur la route menant au village de Bois-Daniel. Nous empruntons alors une chaussée bien solide et, après six cents mètres, croisons la trace de l'ancienne voie ferrée Rosporden-Plouescat, avant de descendre vers un ruisseau, affluent du Jet, que l'on franchit à gué par un virage en épingle à cheveux. Sur l'autre versant, en

(10) C'hastalec est-il le Garzhalec mentionné par H. Guirriec, *op. cit.*, p. 53 ?

(11) A Saint-Guénaël a existé une chapelle dédiée à l'abbé de Landévennec, successeur de saint Guénolé, d'où son nom.

remontant vers Menez-Bris, nous découvrons un site tout simplement étonnant. En effet, le chemin, rectiligne sur un kilomètre, n'est au début qu'une véritable tranchée rétrécie (trois à quatre mètres) mais très profonde (deux à trois mètres) sous la base des talus. L'usure et l'érosion conjuguées ont ici produit leur effet. Après Menez-Briz, le chemin est maintenant bitumé et passant Mengleuz-Vihan et Ty-Roux (toponyme gallo-romain évocateur), nous arrivons à Maner-Nevez, aux abords immédiats de Coray.

L'endroit où le chemin atteignait la grande voie Quimper-*Vorgium* n'est pas connu et reste encore très discuté. Était-ce le bourg de Coray par l'actuelle D. 36 Rosporden-Coray qui, en ville, prend le nom évocateur de rue « Pen-Pavé » ? Reprenant les dires de Villiers du Terrage, Étienne Cotten, d'Elliant, a étudié très précisément un autre itinéraire. Selon lui, le chemin évitait le bourg de Coray. De Maner-Nevez, il poursuivait tout droit vers le nord-est par Coat-Spern, Quillien, la Croix-Rouge, Kermarc pour rejoindre la D. 15 par un vieux chemin au nom significatif de Hent-Coz-Conq.

Le fait de ne pas connaître précisément le *terminus* du chemin des Poissonniers n'est d'ailleurs pas d'une extrême importance. Il nous paraît plus utile de revenir sur certaines interrogations soulevées au sujet de l'itinéraire que nous avons voulu décrire le plus précisément et le plus objectivement possible.

Considérations

Dans le genre de recherches que nous menons, il est utile de faire le point, de considérer avec du recul l'ensemble des données recueillies. Bien souvent, la conjonction de divers faits laisse entrevoir des aspects inédits de la question qui, *a priori*, peuvent rester insoupçonnés.

C'est ainsi que l'observation globale, sur une carte, de l'itinéraire précédemment décrit, montre une alternance de tronçons se rapportant à deux types de directions. En sud-nord nous avons : Conq-Locmaria et Dioulan-Mengleuz-Vihan (avec une inflexion au niveau de Stang-Kerambriquen) ; en sud-ouest-nord-est : Locmaria-Dioulan et Mengleuz-Coray. La remarque de J.-Y. Éveillard qui notait l'absence de deuxième aboutissant au sud prend alors une importance primordiale. D'une part en prolongeant vers le sud-ouest le tronçon Dioulan-Locmaria, nous retrouvons un ancien chemin, en partie abandonné, qui nous mène à Loc-Amand (près de La Forêt-Fouesnant). D'autre part, venant des environs de Trévignon au sud, on retrouve aussi une vieille route qui s'arrêtait au bord des marécages de Rosporden mais qui manifestement arrivait aussi à Dioulan. L'étude plus précise de ces deux nouveaux itinéraires devient alors nécessaire et s'avère très riche d'enseignements (voir carte 2).

Retour à Locmaria-an-Hent (Voir carte)

Reprenant nos recherches autour de ce site, nous avons aussi rapproché deux informations. Selon plusieurs personnes du village, la tradition orale

appelait « voie romaine » un court chemin prolongeant vers le sud-ouest le tronçon (déjà précisé) menant à Pont-Bellec. La trace de ce chemin est encore visible comme limite de jardin, derrière les maisons sises au nord de la chapelle.

Or, sur les vieux cadastres, on retrouve la mention « chemin de La Forêt » à Rosporden et « chemin de Rosporden » à La Forêt. Il était donc naturel de supputer l'existence d'une relation directe entre La Forêt-Fouesnant et Locmaria-Hent.

Un chemin retrouvé : de Loc-Amand à Locmaria

Cette route a bien existé et est encore en place sur plusieurs tronçons. Partant de Loc-Amand (près de La Forêt-Fouesnant), on suit une portion bitumée en direction du nord et passant par Croas-Avalou. A huit cents mètres après ce carrefour, près du village du Stivel, on quitte la route moderne et l'on plonge tout droit vers un ruisseau que l'on franchit à gué. Au-delà, on retrouve la route vicinale qui passe près de Kersinaou et Kervenen. On croise ensuite la voie romaine Conq-Menez-Riou près de Kerstrad. Un chemin étroit continue vers le nord-est. Une portion délaissée sur deux cents mètres, faisant frontière communale entre Saint-Yvi et Beuzec, existe encore près de la Fontaine-Blanche (sans doute fontaine sacrée). On passe ensuite Lanhuron pour aboutir à Kersimonou à 106 m d'altitude d'où l'on devine le site de Locmaria, deux kilomètres à l'est. De nos jours, la trajectoire continue par une sorte de fossé-talus s'arrêtant net à la voie express, au nord de Trévidiern. Cependant, sur le vieux cadastre de Beuzec-Conq, un chemin est bien inscrit en lieu et place du talus-comblement actuel. Par la suite, on ne retrouve plus rien. Notre itinéraire devait franchir le Saint-Laurent près du confluent de Pont-Lenn pour gagner la Croix-Kermatret puis notre limite de jardin à Locmaria.

A quand remonte l'origine de ce chemin ? Les toponymes de Stival et Kerstrad (gallo-romains) et Fontaine-Blanche (préromain) comme la stèle de Loc-Amand, laissent supposer une origine protohistorique avec réutilisation à l'époque gallo-romaine puis médiévale (Loc-). Le long de ce parcours et jusqu'à nos jours, aucune découverte n'est venue confirmer cette hypothèse mais il est probable que le chemin se prolongeait au-delà de Loc-Amand, vers divers points de la côte où des sites antiques d'activités ont été répertoriés (12).

Réflexions sur le site de Rosporden dans l'Antiquité (Voir carte).

Rendons ici hommage à l'abbé Henri Guirriec, né à Rosporden, et qui, selon J. Le Dez, avait de nombreux contacts avec Villiers du Terrage. Son ouvrage s'avère plus riche en enseignements — du moins pour le chercheur — qu'il n'y paraît à la première lecture. Si bien des points sont à vérifier, voire contestables, d'autres constituent des bases de travail indéniables.

(12) Dans l'anse du Saint-Laurent : un four avec charbon de bois et nombreux fragments d'augets (Ch.-A. PICQUENARD, communication, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 30).

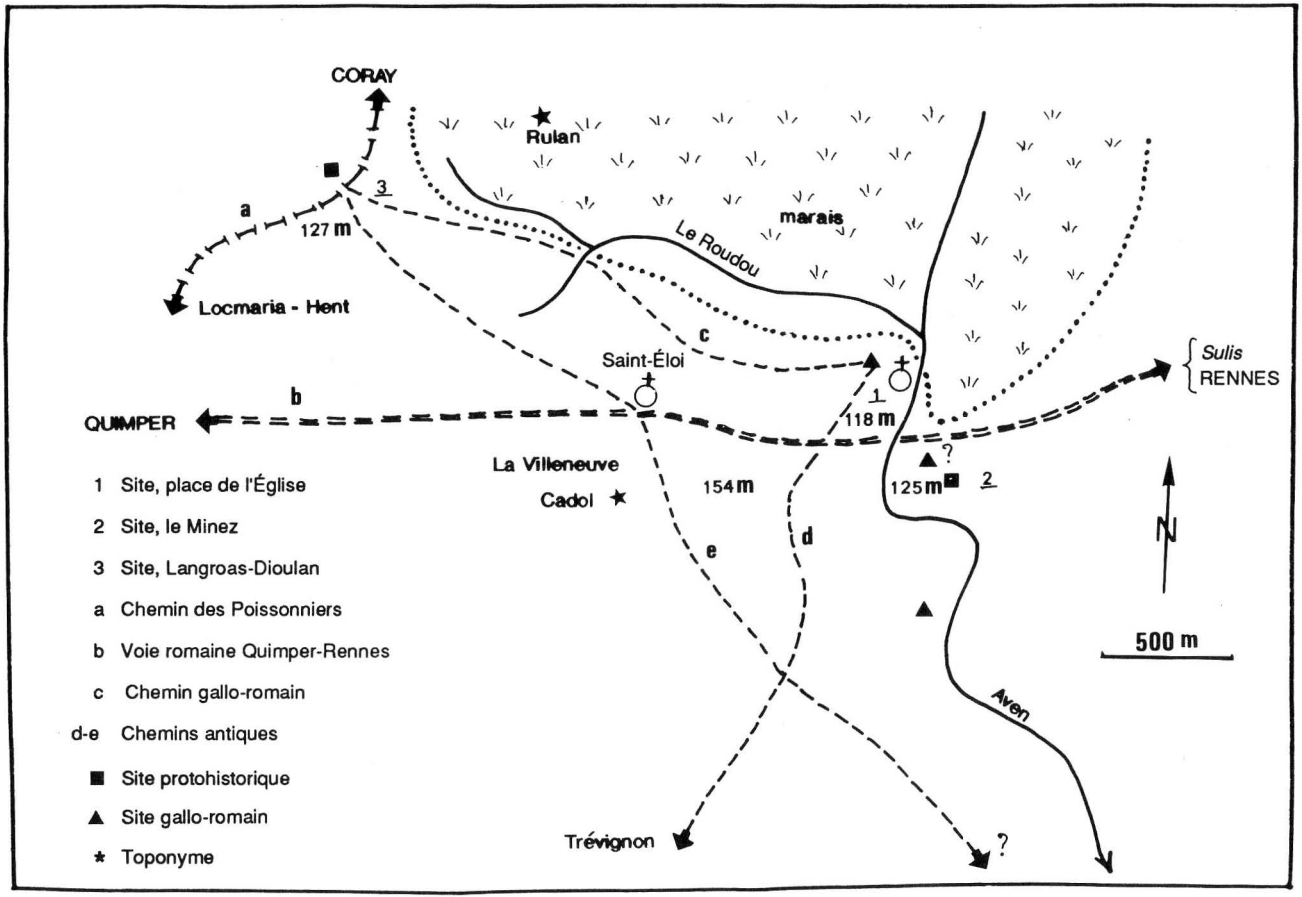

Carte 3. - Le site antique de Rosporden.

Nous retiendrons, pour ce qui concerne, le schéma qu'il donne des voies antiques sur le site de ce qui deviendra la cité des étangs. Il retient deux voies gallo-romaines : le chemin des Poissonniers de Conq à *Vorgium* (Carhaix) et Quimper-Cascadec (rapporté par Ch.-A. Piquenard en 1923). Des travaux récents (13) nous permettent d'affirmer que cette dernière se prolongeait bien au-delà, vers le Zinzec (en Berné), *Sulis* (Bieuzy-les-Eaux) et Rennes. Il mentionne aussi deux autres tronçons antiques de moindre importance. L'un (déjà précisé) allait de la place de l'Église (trace d'un site gallo-romain) à Dioulan, le long des marécages s'étendant au nord (cette zone, au nord de la voie ferrée Quimper-Paris, était encore vierge de toute habitation en 1929, comme l'atteste une photographie aérienne de cette époque). L'autre itinéraire qu'il rapporte partait également de la place de l'Église, montait par Ruveil, passait le gué de Coat-Aven, près de Minuellou et débouchait sur la grande voie du sud à Coat-an-Poudou.

Si, pour ce dernier, l'abbé Guirriec n'y voyait qu'un simple raccordement avec le grand axe du sud, nous avons, là aussi, été frappé par la conjonction de plusieurs informations :

— il y a un prolongement manifeste de ce tronçon, vers le sud, jusqu'à l'Océan, vers les environs de Trévignon ;

— la tradition orale (selon certains) qualifie de « voie romaine » ce parcours vers Trégunc et au-delà ;

— surtout, de Rosporden à l'Océan, nous rencontrons un nombre important de sites protohistoriques et gallo-romains le long ou aux abords immédiats (ce qui n'en est que plus significatif) de cet itinéraire. Ce sont, pour la première catégorie : Le Minez (Rosporden), Kerizella-Bellevue, Coat-an-Poudou, Kerviguérou (de grande importance), Melgven (bourg), Saint-Antoine, Kerven-Keriven, Saint-Philibert (14). Pour la seconde on trouve : Rosporden (place de l'Église), le Minez (?), Kerniouarn (?), Kerizella-Bellevue, Kerouzic, Kerstrad, Kervagor, Trémot, Kerjean, Penhuron (15).

---

(13) H. GUILLOU, J.-Y. ÉVEILLARD, *op. cit.*

(14) Rosporden, Le Minez : vase enterré contenant une vingtaine de haches en bronze (H. GUIRRIEC, *op. cit.*, p. 15).

— Kerizella-Bellevue : abondance de mobilier témoignant de l'existence d'un habitat néolithique (M. LE GOFFIC, dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 65-66).

— Coat-an-Poudou : poteries (tradition orale).

— Kerviguérou : important site de La Tène fouillé par Anne Villard en 1991 : belle stèle décorée de l'âge du fer, ossements incinérés, nombreuses structures en creux du type trou de poteaux.

— Melgven : stèle renversée au bourg (P. GALLIOU, *Le Finistère, 29, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, 1989, p. 36).

— Saint-Antoine : stèle.

— Kerven : stèle à section quadrangulaire (P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 66).

— Kervren : deux petites stèles hémisphériques (ID., *ibid.*, p. 66).

— Saint-Philibert : deux stèles sur le placître de la chapelle (ID., *ibid.*, p. 66).

(15) — Rosporden, place de l'Église : *tegulae* (H. GUIRRIEC, *op. cit.*, p. 19).

— Rosporden, lieu indéterminé : petites bouteilles renfermant des cendres placées dans des puits circulaires (P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 181).

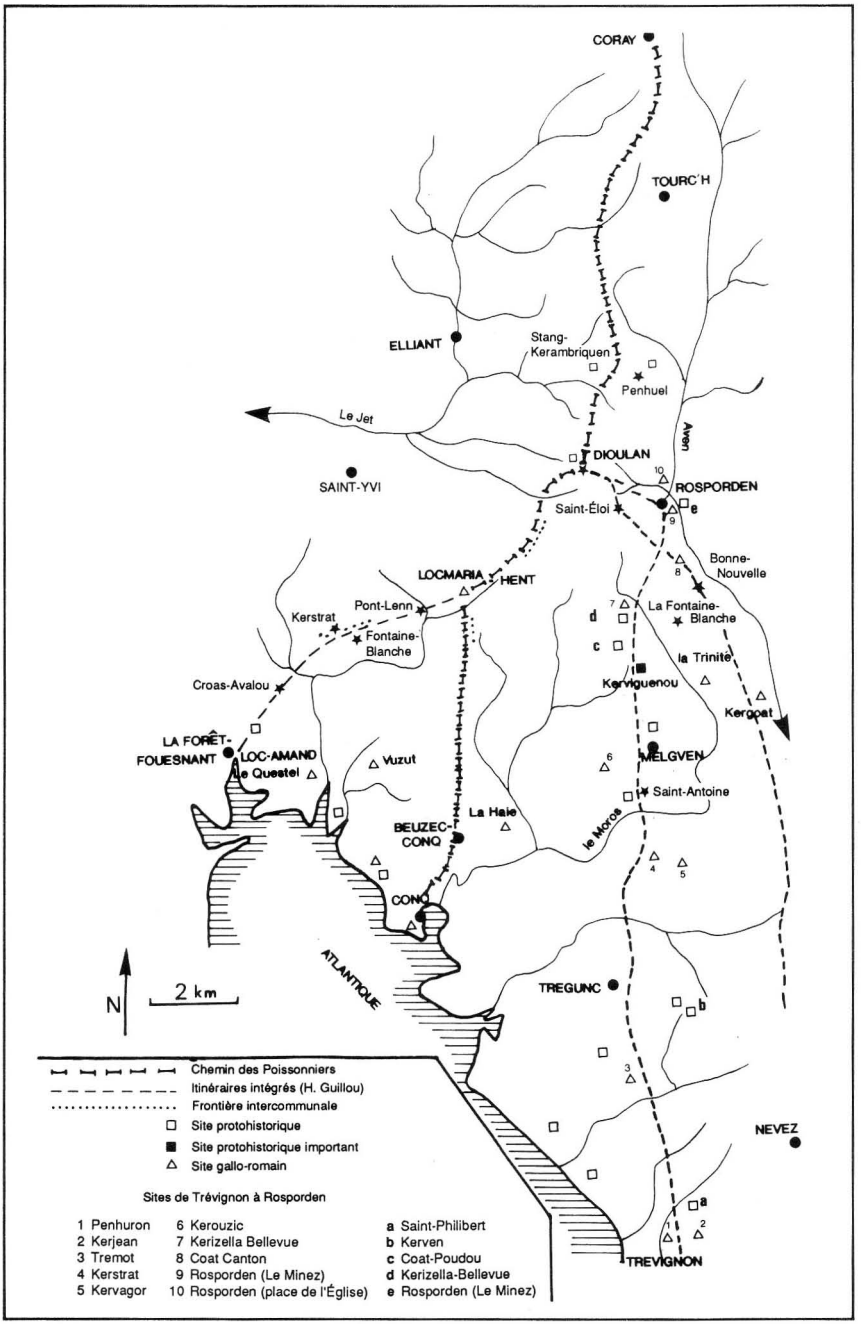

Carte 4. - La voie antique de Trévignon à Rosporden.

Il nous semblait donc logique de rapprocher cet itinéraire qui menait, à Rosporden, au chemin des Poissonniers.

De Trévignon à Rosporden

Il serait plus sensé de dire des « environs de Trévignon » car on ne peut qu'émettre des conjectures concernant le(s) point(s) de départ de cette route ancienne. La répartition des vestiges gallo-romains le long du littoral (près du sémaphore, anse de Penhuron, Kerjean, Kericuff, île de Raguénès) laisse supposer une sorte de patte d'oie avec réunion vers Saint-Philibert.

Le vieux cadastre de Trégunc mentionne « le chemin de Saint-Philibert au bourg », actuellement modernisé. C'est celui que nous retiendrons ; comme nous retiendrons son prolongement au nord du bourg, jusqu'aux environs de Croissant-Bouillet où l'on croisait la voie antique de Conq à Alet. Au-delà, l'itinéraire passait le Fresq (sans doute à l'ouest), Saint-Antoine, les cinq chemins (à l'ouest du bourg de Melgven), Kerrallé et rencontrait la grande voie du sud à l'est de la chapelle de Coat-an-Poudou.

C'est à partir de ce lieu qu'on retrouve un vieux chemin, ayant les mêmes caractéristiques que celui de Locmaria à Coray. Démarrant à la Croix du Quinquis, il continue plein nord, passe à 150 mètres du château de Minuellou, franchit à gué le cours supérieur du Moros (le site gallo-romain de Kerizella était à 250 mètres à l'ouest), puis s'identifie au chemin de Coat-Aven jusqu'au quartier de la Résistance à Rosporden. Il plongeait ensuite vers l'établissement gallo-romain de Rosporden (au nord-ouest de l'église) par la route de Ruveil et le quartier du Boulouard (bastion).

Ajoutons qu'au niveau de Coat-Canton, un diverticule se sépare de cet itinéraire pour se diriger vers Saint-Éloi, par La Villeneuve-Cadol. Il est logique d'y voir le moyen de rejoindre directement Dioulan. A ce sujet, Marcel Solliec, de Melgven, qui connaît bien les sites anciens de sa commune, nous a fait part d'une hypothèse intéressante.

— Rosporden, Le Minez : *tegulae* près du gué de la voie romaine Quimper - *Sulis* - Rennes (tradition orale).

— Kerniouarn : *tegulae* (tradition orale).

— Kerizella-Bellevue : établissement gallo-romain dans la parcelle 301, section M : fragments de *tegulae*, de meules rotatives, de céramique commune et sigillée, d'amphore(s), de scories, etc. (H. GUILLOU, dans « Chronique d'archéologie antique et médiévale », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 92. — M. LE GOFFIC, dans « Notices d'archéologie finistérienne », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 67).

— Kerstrat : substructions antiques avec céramiques (P. GALLIOU, *op. cit.*, p. 66).

— Kervagor : substructions, *tegulae*, amphore (ID., *ibid.*, p. 66).

— Trémot : fragments de *tegulae* dans certaines parcelles (ID., *ibid.*, p. 66).

— Kerjean : *tegulae*, céramique commune, fragments d'amphore Pascual I et de sigillée du IIe siècle (ID., *ibid.*, p. 66).

— Penhuron : substructions, *tegulae*, poteries et verre. Cinq statuettes dont quatre sont : Mars nu casqué, Hercule nu, homme nu sur un socle, taureau bandeletté (ID., *ibid.*, p. 66).

Un quatrième tronçon

Pour M. Solliec, le diverticule précédent a un prolongement vers le sud-est, longeant la rivière Aven sur les hauteurs. On découvre ainsi une vieille route dont plusieurs tronçons sont encore en place en maints endroits. On obtient ainsi l'itinéraire Dioulan, Saint-Éloi, La Villeneuve-Cadol, Coat-Canton (16), Bonne-Nouvelle, Kervarzily, Guerroué, La Motte (*tumulus*), Kergoat (*tegulae*), Lanournec, Kernevez-Roussica, puis la direction de Névez et de tout le littoral sud de cette commune.

Nous n'avons pu étudier très précisément cet itinéraire mais il ne fait aucun doute qu'il s'imbrique parfaitement dans le réseau que nous avons retenu.

Un important réseau routier

Il est maintenant essentiel d'essayer d'interpréter le sens de l'existence des différents tronçons routiers précédemment décrits. On peut retenir les constatations ci-après (Voir carte 2).

Les itinéraires, partant tous de la côte, convergent vers Dioulan et sont ensuite réunis en un seul vers Coray. Les marais du nord de Rosporden sont évités. La route Rosporden-Coray par Tourch ne sera créée qu'en 1334 par Jean Le Bastard (17).

Toutes les trajectoires sont admirablement pensées. Pour atteindre Dioulan, puis la voie romaine Quimper-Carhaix au nord, elles sont les plus directes (possibilités de repérage d'un point haut à un autre). Elles sont aussi les plus aisées (les pentes trop abruptes sont évitées par contournement en oblique relativement aux lignes de cote) ; les plus sûres (les cours d'eau sont évités ou franchis à gué, le plus en amont possible ; cela implique une possibilité de transport permanent, même en période de très forte crue ; nul besoin de pont). De nos jours, un ordinateur ferait-il mieux ?

De nombreux vestiges archéologiques connus (protohistoriques et gallo-romains), certains de grande importance, jalonnent les tronçons de l'Océan jusqu'à Penbuel. Leur disposition (en léger retrait du chemin pour les seconds, ce qui est voulu dans le monde romain) ne peut être le fait du seul hasard. De plus, de nombreux toponymes et microtoponymes complètent la dissémination précédente.

Les informations historiques, quoique peu nombreuses, sont capitales. On sait par H. Guirriec (qui ne cite pas ses sources mais qui manifestement reprend le chanoine Moreau) que le chemin des Poissonniers fut souvent emprunté par les Anglais (partisans de Montfort) pour aller de Conq à Carhaix

(16) Coat-Canton : édifice ancien nommé *Maner-Ru* ; *tegulae*, fond d'une urne cinéraire et goulot de vase (H. GUIRRIEC, *op. cit.*, p. 20).

(17) ID., *ibid.*, p. 50.

lors de la guerre de Succession de Bretagne. Dans son ouvrage (18), il utilise des guillemets, en citant un aveu de 1447 mentionnant « Garzhalec [est-ce le « C'hastalec » actuel ?] cerné sur cette voie et le ruisseau qui descend de la fontaine Saint-Guénaël au pont du Bastard ». Le mot « voie » est utilisé. De voir le texte initial (en latin ou en breton) pour connaître la graphie première du mot en 1447, aurait levé bien des interrogations. Malgré tout, cette anecdote prouve bien (avec le fait que la route Rosporden-Tourch-Coray sera décidée par Jean Le Bastard) que le chemin des Poissonniers est bien antérieur à 1334. Comme est également antérieur à 1594 le tronçon Coat-an-Poudou-Rosporden qu'emprunta don Juan d'Aguila pour venir détruire Rosporden.

Remontant le temps jusqu'au XIIe siècle, faut-il attribuer l'aménagement de tous ces chemins aux hospitaliers de Saint-Jean ? On ne rencontre que quatre « loc » dans la région : Loc-Amand, Locmaria, Lochrist, Loc-Jean. Seuls, les deux premiers nous concernent, mais nous connaissons des indices protohistoriques sur le premier et gallo-romains sur le second. Enfin, reste une autre indication : la fondation, vers 800, du monastère de Kerminihy, près de Penbuel. La chapelle Saint-Guénaël (au croisement des voies romaines Elliant-Scaër et Conq-Carhaix, selon Villiers du Terrage) attestait le souvenir de ces moines. Sans doute, ces derniers ont-ils utilisé au moins une route préexistante pour arriver en ces lieux.

Une autre information est également intéressante : sur une grande partie nord du parcours, le chemin des Poissonniers sert de frontière intercommunale. Il arrive, à défaut de limite naturelle (ruisseau), que les chemins existant aient servi de repère. Or bien des frontières communales se sont superposées aux limites paroissiales antérieures, très anciennes. Comme nous savons par ailleurs que, très souvent dans ces cas, le chemin en question a une réputation de voie gallo-romaine, il est fort probable que notre route soit de cette catégorie. De plus, la présence de chapelles en place (ou disparues) tout au long des parcours considérés, ne peut que confirmer cette hypothèse.

Et, au vu de toutes ces considérations, c'est bien celle que nous sommes amenés à retenir. Il reste alors à expliquer le rôle de ce réseau routier.

Une vocation économique

M. Roger Guenver, véritable conservateur bénévole du Carhaix antique (*Vorgium*), nous a signalé le nombre impressionnant de fosses, avec dépôt de coquillages, trouvées lors des fouilles dans la ville. Ces coquillages, surtout les huîtres, constituaient un mets de choix à l'époque romaine, mais les coquilles étaient aussi réutilisées pour la fabrication de la chaux nécessaire à l'obtention du mortier employé à l'aménagement de la cité (maçonnerie, égouts, aqueduc, etc.). Il est logique de penser que les divers sites du littoral, entre l'embouchure de l'Aven et l'anse de La Forêt-Fouesnant, dont nous avons fait état précédemment, étaient autant de points de départ de l'acheminement de ces fruits de

(18) ID., *ibid.*, p. 53.

mer — auxquels il faut ajouter du poisson — vers *Vorgium*, *via* Dioulan et Coray.

Mais ces denrées maritimes ne devaient pas être les seules à prendre la direction du nord. Le sel (vestiges de four à augets dans l'anse du Saint-Laurent et aux Sables-Blancs), le vin, l'huile, les olives (débris d'amphores en certains points des tronçons décrits [19]), devaient compléter les chargements.

Dès l'époque de Vorgium

Nous pensons donc que le chemin des Poissonniers et ses « annexes », empruntant à l'origine quelques pistes protohistoriques, a été aménagé au moment de la romanisation de la Gaule, dans un but d'approvisionnement de la capitale de la *civitas* gallo-romaine des Osismes. Un tronçon commun collecteur, rapide et sûr, de Dioulan à Coray, ayant dû être créé. Il est d'ailleurs étonnant — et ceci nous conforte dans notre conviction — de constater que de tous les itinéraires antiques reconnus comme tel, menant du littoral breton vers *Vorgium*, celui que nous évoquons est le seul qui soit praticable par tout temps car aucune crue importante et durable de cours d'eau ne pouvait contrecarrer les passages à gué.

Évidemment nous n'avons pas la preuve formelle de notre conviction car il nous est en particulier interdit d'effectuer des sondages dans la chaussée afin de découvrir quelque indices. Il est aussi probable que notre argumentation n'est pas sans faille, en particulier pour les tenants du Moyen Age, que nous respectons d'ailleurs. Mais il est à parier qu'au-delà du haut Moyen Age, ils retrouveront trace de passages antiques que nous venons de décrire. Il est, par exemple, difficile d'envisager la succession rectiligne, sans lien routier, d'une dizaine de sites gallo-romains de Trévignon à Rosporden et que, pour se rendre à leur capitale *Vorgium*, les habitants de ces mêmes sites aient dû se détourner par Quimper ou Bannalec.

En revanche, plus délicat est de différencier les tronçons protohistoriques de ceux qui sont purement romains. Le commerce de Rome avec l'Armorique existait bien avant la romanisation de la Gaule. Les pistes et routes gauloises étaient connues des Romains (20). De Conq à Stang-Askel en Elliant se retrouve encore l'empreinte d'une route dite du « sel » qui est sans doute préromaine. Par contre, des environs de Kerambriquen-Kerdaner jusqu'à Coray, ce tronçon collecteur rapide n'a dû être aménagé qu'une fois *Vorgium* en plein essor.

(19) La comparaison des cartes de répartition, des amphores Dressel Ia (tardo-républicaines) et Pascual I (Ier siècle) est assez significative. Les premières se rencontrent sur le littoral armoricain et le long des rivières navigables. Dans le triangle La Forêt-Fouesnant, Port-Manech, Carhaix et hormis sur le littoral, on n'en trouve pas. Inversement les autres se trouvent à l'intérieur des terres. Elles sont attestées à Carhaix, Vuzit (Beuzec-Conq), Kerjean, et probablement sont de ce type celles de Kervagor et Kerizella-Bellevue. Logiquement, elles pourraient avoir transité par voie terrestre après leur débarquement.

(20) J. METZLER, dans *Rome face aux Barbares*, catalogue d'exposition, abbaye de Daoulas, 1993, p. 58.

Notre réseau est le pendant du « chemin des Sauniers » rapporté par J.-Y. Éveillard dans son inventaire des voies romaines de haute Bretagne. Il permettait l'acheminement rapide (12 à 18 heures) de denrées très périssables. Il jouera ce rôle pendant tout le Moyen Age et même l'aménagement, au XVIIIe siècle, de l'axe Concarneau-Rosporden-Scaër ne le jettera pas dans l'oubli car il sera encore utilisé jusqu'à la Première Guerre mondiale. De nos jours le « chemin des Poissonniers » ou *Hent Karaes* est livré aux randonneurs et ses visiteurs sont toujours émus par son aspect grandiose.

LE PATRIMOINE ARTISTIQUE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (années 1993-1994)

CAMARET
Chapelle Notre-Dame de Rocamadour

Les anges adorateurs

Ces statues proviennent de l'église paroissiale construite en 1742 sous le recteur François Lélias, prieur de l'abbaye de Daoulas, et démolie en 1930. Elles y étaient disposées de part et d'autre du maître-autel, comme aujourd'hui. Leur taille est identique à celle des anges de Crozon : 1,13 m de haut, socle de 0,46 m sur 0,38 m. Ici les deux anges sont peints en blanc, sauf une partie de leur écharpe, teintée de brun. Agenouillés sur une nuée, l'un a les mains jointes,





Fig. 1. — Camaret, *chapelle Notre-Dame de Rocamadour*, anges adorateurs.

l'autre les bras croisés ; la tête aux cheveux bouclés est inclinée vers le tabernacle ou tournée vers le ciel ; leur tunique a la taille soulignée par un lien, l'écharpe passée autour des reins tombe en avant du corps ; leurs ailes sont légèrement éployées. Ces œuvres, d'une meilleure facture que celles de Crozon, peuvent être rapportées aux productions des sculpteurs de la Marine royale à Brest dont elles rappellent les figures de proue. La notice sur Camaret de Téphany est muette à leur sujet (1).

A.-H. Dizerbo

CHÂTEAULIN
Église Notre-Dame

Tombe de Jothane de Trésiguidy (1324)

En l'église Notre-Dame de Châteaulin, dans la chapelle située au sud du chœur et juste derrière les stalles, à même le sol, se voit une dalle funéraire. Taillée dans du granit, la dalle mesure 1,60 m de long sur 0,56 m de largeur et 0,20 m d'épaisseur. Elle a été brisée en largeur, légèrement en diagonale, au tiers de sa longueur à partir du haut de la pierre. A deux centimètres de son bord, sur tout son pourtour, un bandeau, large de sept centimètres, porte en creux une inscription en partie effacée dans le haut de la dalle (2) :

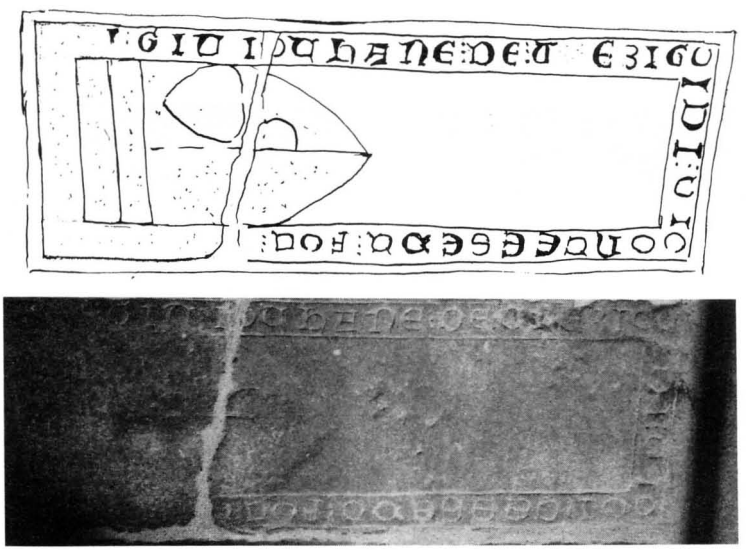

Fig. 2. — Châteaulin, *église Notre-Dame*, la tombe de Jothane de Trésiguidy, 1324.

(1) J. TÉPHANY, *Camaret-sur-Mer*, Quimper, 1902, 130 p.

(2) Dans une nouvelle lecture de l'inscription, M. l'abbé Y.-P. Castel a noté que le nom se lisait JOTHANE et non JOHANE.

I GIT IOTHANE : DE : TREZIGUIDI : VICONTESSE DU : FOU

A l'intérieur du bandeau, on a d'abord un rectangle qui contenait une inscription aujourd'hui totalement effacée. En-dessous, il reste les traces d'un écu qui prend toute la largeur à l'intérieur du bandeau et qui porte en partie les armoiries de Trésiguidy ; l'autre partie est effacée.

Cette dalle funéraire a été remise au jour lors de la grande restauration de l'église Notre-Dame en 1860-1861. Le journal local, *le Bas-Breton*, dans son édition du 6 mars 1861, faisait part à ses lecteurs, sous la plume du docteur E. Halléguen, de la découverte. L'article précisait que le bas de la dalle se trouvait contre le mur du chevet. A la même époque, en enlevant le badigeon qui recouvrait piliers et chapiteaux, on remarqua, sur les chapiteaux des piliers encadrant l'entrée de cette chapelle sud, les armoiries, à gauche, des Trésiguidy qui sont *d'or à trois pommes de pin de gueules*, et, à droite, celles de la vicomté du Faou qui sont *d'azur au léopard d'or*. Sur l'écusson de la pierre tombale, les pommes de pin des armoiries de Trésiguidy sont placées pointe en haut tandis que sur le chapiteau la pointe est en bas. Dans ses *Preuves*, dom Morice signale un sceau des Trésiguidy sur une quittance de 1364, où les pommes de pin ont la pointe en haut (3).

La date qui figurait sur cette pierre tombale est totalement effacée. Dans un aveu non daté des seigneurs de Trésiguidy (4), on peut lire que « dans la chapelle de saint Crépin qui est du costé de l'épître dudit grand autel, l'advouant a une tombe et enfeu eslevée de pierre de taille joignant le pignon de la dite église armoyée des armes de la dite maison de Trésiguidy avec les armoiries du Faou partie en alliance, sur laquelle tombe autour d'icelle est escrit Si git Johane de Trésiguidy vicomtesse du Faou enterrée le 24e aoust M CCC XX IIII et dans la voûte qui fait l'entrée de la dite chapelle sont au costé de l'évangile les armes de Trésiguidy en bosse et à l'opposé celles de la vicomtesse du Faou ».

La présence de cette tombe dans l'église Notre-Dame de Châteaulin s'explique par le fait que les vicomtes du Faou tinrent, pendant plusieurs siècles, pour le compte du duc de Bretagne, le château de Châteaulin. C'est dans cette forteresse des bords de l'Aulne qu'un vicomte du Faou, en 1163, avait enfermé, par ruse, Hervé, vicomte de Léon, et son fils Guyomarc'h. Le château datait de la fin du Xe siècle, époque à laquelle commence l'ascension politique de la famille seigneuriale de Châteaulin qui s'installe tour à tour à la tête du comté de Cornouaille puis du duché de Bretagne à partir de 1066 (5).

Johane de Trésiguidy appartenait à une famille dont le château dominait plus en amont les bords de l'Aulne entre Châteaulin et Pleyben. Le grand siècle

(3) Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves...*, Paris, 1742, t. I, col. 1583.

(4) Arch. dép. Finistère, E. 536. Lecture faite par l'Inventaire général.

(5) A. CHÉDEVILLE et N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale, XIe-XIIIe siècle*, éd. Ouest-France, 1987. — Joëlle QUAGHEBEUR, « Stratégie lignagère et pouvoir politique en Cornouaille au XIe siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 5-18.

de la famille de Trésiguidy est celui au début duquel meurt Johane. L'un de ses membres, Maurice de Trésiguidy, accompagne le connétable Bertrand du Guesclin dans ses grandes chevauchées et se voit confier par le roi Charles VI des missions secrètes en Espagne avant de devenir, en 1380, capitaine de la ville de Paris. Dans son testament, rédigé en 1399, Maurice de Trésiguidy ordonne « un annuel de messes en la paroisse de Pleyben en Cornouaille où le manoir de Trésiguidy est assis ».

La date de 1324 corrobore la datation d'une reconstruction de la chapelle à laquelle l'étude stylistique de certains piliers avec leur chapiteau avait conduit André Mussat. Il y remarquait un rapprochement avec ce qui avait été réalisé dans le chœur de l'église Notre-Dame de Roscudon, à Pont-Croix, vers 1290 (6).

Lors de sa découverte en 1861, la dalle funéraire de Johane de Trésiguidy était soutenue par deux pierres de taille de 0,40 m de hauteur, celle du bas de la dalle étant décorée d'ogives. Il serait souhaitable, pour la conservation des inscriptions restantes et pour l'honneur de cette grande famille, qu'elle soit à nouveau surélevée.

Guy Leclerc

CHÂTEAULIN
Place du Prieuré

Lion de pierre avec écusson et inscription

A l'occasion de la création d'un parking paysager dénommé place du Prieuré, la municipalité de Châteaulin a fait placer dans une niche, à l'angle nord-ouest du parking, une sculpture qui est l'unique vestige de l'histoire de l'ancien prieuré de Châteaulin.

Cette sculpture, en granit, mesure 1,15 m de long et 0,41 m de hauteur ; elle se trouvait précédemment devant le presbytère de Châteaulin. Elle représente un lion à demi couché dont la gueule ouverte est en partie brisée et dont la queue se termine par un enroulement sur le train arrière de l'animal. Dans ses pattes avant, le lion tient un écusson dont les armoiries ont été martelées. L'animal se détache d'une pierre qui porte, dans un carré légèrement en relief, une belle inscription qui se lit :

M : LO(UIS) LA(N)SULIEN PRIEUR [DE]
CHA(TEA)VLIN.

Le E de PRIEUR et le N de CHA$\overline{\text{V}}$LIN sont en dehors du carré. A droite de cette inscription se détache en plus grand format la date de 1589.

Un relevé d'armoiries de 1680, fait à la demande de l'abbé de Landévennec, avant un agrandissement de l'église Saint-Idunet, nous apprend que cette

(6) A. MUSSAT, « Notre-Dame de Châteaulin », *Congrès archéologique de France*, 1957, p. 188-199.



Fig. 3. — Châteaulin, *place du Prieuré*, inscription de 1589.

sculpture figurait au pignon de la maison priorale de Châteaulin et que l'écusson était chargé d'une croix fleurdelisée (7). Le même acte rapporte qu'à la maîtresse-vitre de l'église Saint-Idunet figure les mêmes armoiries qui sont *d'or à une croix fleuronnée ou fleurdelisée d'azur.*

L'inscription rappelle l'existence d'un prieuré de l'abbaye de Landévennec à Châteaulin. L'origine de ce prieuré remontait, aux dires des prieurs, à la visite que saint Guénolé, fondateur de l'abbaye de Landévennec, aurait faite à saint Idunet, comme le raconte le cartulaire de l'abbaye : « Saint Guénolé alla voir son frère Idunet qui servait Dieu jour et nuit dans sa demeure sise sur la montagne appelée Nin, près du fleuve nommé Hamn. » (8). A cette occasion saint Idunet céda à Guénolé tout ce qu'il possédait et les terres qu'il avait reçues du roi Gradlon, ajoute le cartulaire.

Il semble plus vraisemblable que le prieuré ne fut constitué qu'après la donation faite par un certain Alain, qualifié de comte de Bretagne, sans doute le duc Alain Fergent, à la fin du XIe siècle, donation importante qui comprenait la pêcherie de saumons, les moulins et les vergers de Châteaulin.

L'installation d'un prieuré sur la rive droite de l'Aulne donna naissance à une bourgade qui s'appela, jusqu'au XVIIIe siècle, Locyonnet ou Loc-Idunet et

(7) Arch. dép. Finistère, 2 H 161.

(8) *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, publié par R.-F. Le Men et Ernault, Paris, 1885, p. 553 (fol. 141 v° du manuscrit).

face à laquelle se dressait, sur l'autre rive de l'Aulne, la bourgade castrale de Châteaulin.

En 1589, le prieur de Châteaulin est Louis Lansulien, moine de l'abbaye de Landévennec. Est-il de la famille des Lansulien qui, nous dit Pol de Courcy (9), résidait au manoir des Salles en Rosnoën et dont les armoiries étaient *d'argent à trois fusées rangées et accolées de sable*? Comment dans ce cas expliquer la croix fleurdelisée de l'écusson présenté par le lion?

Les provisions de nomination au prieuré de Châteaulin les plus anciennes conservées sont celles qui furent accordées par l'abbé Jacques de Ville-Blanche à Jean Kerguès en 1459. Au XVIe siècle, le prieur de Châteaulin est présenté par l'abbé commendataire de l'abbaye de Landévennec. Il doit ensuite obtenir des provisions en cour de Rome. Ces provisions doivent être reconnues par lettres patentes du roi et le tout doit être enregistré par le parlement de Bretagne à Rennes. Le prieuré de Châteaulin jouit de nombreux droits féodaux et bénéficie de nombreux revenus. Le prieur n'y réside plus, le service paroissial est assuré par un vicaire perpétuel auquel le prieuré verse la portion congrue. Le prieuré est devenu un simple bénéfice.

Louis Lansulien, qui a succédé à Pierre Busson, est prieur de Châteaulin jusqu'à sa mort en 1601. Il occupe cette fonction durant une époque troublée par les guerres de la Ligue. C'est en 1589, date de l'inscription, que le moine ligueur Jacques Clément assassine le roi de France Henri III et que le futur Henri IV entreprend de conquérir son trône. En Bretagne, royaux et Anglais d'une part, ligueurs et Espagnols d'autre part, pillent et rançonnent paroisses, châteaux et abbayes.

L'abbaye de Landévennec n'est pas épargnée, sa proximité de la presqu'île de Crozon lui vaut de nombreuses visites. L'abbé, depuis 1577, est Pierre Lorgan, simple prêtre du diocèse qui n'a pas les qualités que les circonstances exigent. C'est le prieur de l'abbaye, Jacques Mathézou, qui doit faire face et qui, pour les besoins de la cause, n'hésite pas à attribuer le titre d'abbé à Louis Lansulien, prieur de Châteaulin. Aussi peut-on lire, au nécrologe de l'abbaye, à la date du 20 mars 1601, que ce jour-là mourut frère Louis Lansulien, « abbé du monastère de Landévennec » et, aurait-on pu ajouter, prieur de Châteaulin (10). Après la mort de Louis Lansulien, Jean Mathézou, prieur de l'abbaye de Landévennec, et Guillerm Le Gallès, religieux de l'abbaye de Bon-Repos, se disputent la succession au prieuré de Châteaulin.

Guy Leclerc

---

(9) P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, Nantes-Paris, 1862, 2e éd., t. II, p. 156.

(10) Dom Noël MARS, *Histoire du Royal Monastère de S. Guennolé de Landévennec, Ordre de S. Benoît*, 1648, publ. dans la revue *Pax*, 1955-1961. — F. Grégoire OLLIVIER, F. Marc SIMON, « Les abbés de Landévennec », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1982, t. CX, p. 171-208 (p. 194). — M. SIMON, *L'abbaye de Landévennec de saint Guénolé à nos jours*, éd. Ouest-France, 1985, 315 p.

CONCARNEAU
Villa Ty-Mam-Doue

Vitrail de la vie de la Vierge (XVe siècle)

Octobre 1989. A l'occasion d'une vente mobilière à la villa Ty-Mam-Doue, que les Petites Sœurs de l'Assomption abandonnent, on remarque dans l'escalier une fenêtre ogivale à moulures de bois présentant deux panneaux de vitraux du XVe siècle illustrant une vie de la Vierge.

D'abord un élément d'*Annonciation*. Agenouillée devant le prie-Dieu où reste ouvert le livre d'heures, Marie lève les mains d'étonnement et de confiance. Longs cheveux blonds tenus par un bandeau, camée fermant le manteau : l'attitude est de réelle grâce. Une banderole virevolte dans les airs,



Fig. 4. — Concarneau, *villa Ty-Mam-Doue*, vitrail de l'Annonciation, XVe siècle.

déployant le début de la Salutation angélique en lettres gothiques : AVE MARIA GRATIA. Puis quelques mots plus difficiles à lire où on croit discerner le DNS de DOMINUS TECUM. L'ange messager a disparu. Le remplace un saint homme agenouillé auquel le restaurateur du XIXe siècle a greffé une aile mauve. Chape verte frangée de pierreries en oves, sceptre et couronne sommée de la croix, il n'est pas sans rappeler le saint Louis de la maîtresse-vitre de Melgven. Un vase à longues fleurs accentue l'intimité du décor familial déjà marqué par la tenture et le pavage en damier.

L'autre scène commémore le *Mariage de la Vierge*. Même disposition du décor, mis à part le carrelage formé cette fois de carreaux de terre cuite estampillés de fleurs de lis et les fenêtres d'église suggérées dans une abside. Marie, déjà auréolée, touche la main d'un Joseph intimidé qui s'appuie sur son

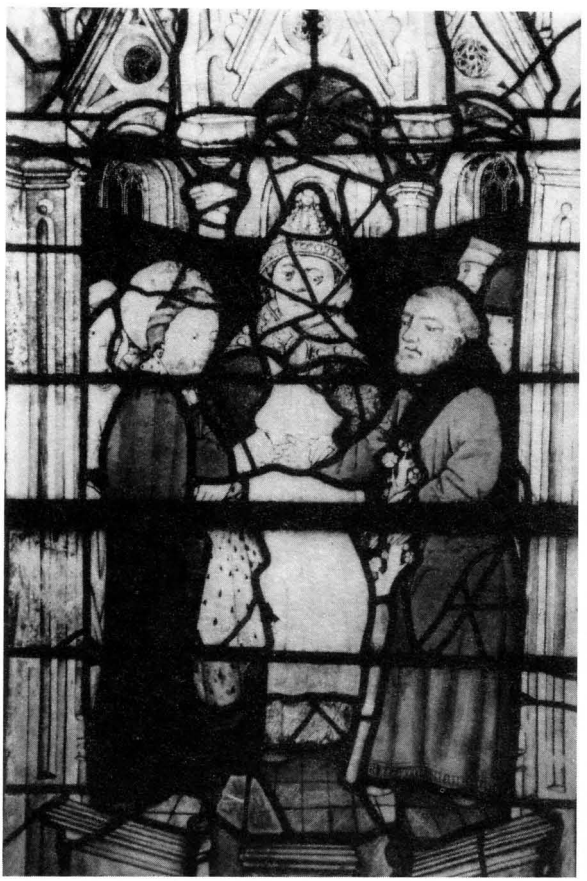

Fig. 5. — Concarneau, *villa Ty-Mam-Doue*, vitrail du Mariage de la Vierge, XVe siècle.

bâton fleuri. L'officiant, coiffé d'un bonnet-mitre richement orné, reçoit leur consentement en leur joignant les mains.

Chacune des scènes s'inscrit dans une niche à flèches d'inspiration flamande dont l'une au moins paraît avoir été très retouchée lors de la restauration.

L'écusson placé en supériorité et tenu par un ange à robe verte pose un problème. S'agit-il d'une réfection ou d'une innovation ? Les armes représentées semblent bien celles de Concarneau mais se liraient alors de manière inhabituelle : *mi-parti à quatre haches d'armes de gueules et d'hermine de sable.* Disposition surprenante s'il s'agit d'une confection du XIXe siècle, époque où on s'entendait pour disposer un champ entier d'hermines. L'entourage de l'écu également surprend : un bouclier circulaire de gueules à rayures avec renflement (en targe ?) dans un seul quartier supérieur.

L'origine de ces panneaux n'a pu être retrouvée. A voir la fenêtre ogivale qui les présentait, ils devaient se trouver dans la villa dès sa construction. La propriété du Coat-Pin appartenait à une famille parisienne, les Deyrolle. Et un autre Deyrolle, Théophile, artiste peintre marié et établi à Concarneau, était amateur d'art et d'art religieux. On lui doit la restauration du vitrail de la chapelle Saint-Exupère de Dinéault, transféré au Musée départemental breton à Quimper. Les indices sont donc très minces et la seule certitude qu'on garde est que ces vitraux ornaient une chapelle de la Vierge, sans doute dans la région.

Les Petites Sœurs de l'Assomption ont quitté Concarneau. La villa du Coat-Pin a été totalement remaniée. On aurait pu perdre la trace de ces deux séquences de la vie de la Vierge déjà jugées d'un grand intérêt dans l'histoire du vitrail au XVe siècle. Plusieurs personnes ont servi de relais, et en juin 1991, l'atelier le Bihan, de Quimper, pouvait procéder à la dépose, les religieuses faisant donation du vitrail à la future église de Concarneau.

Louis-Pierre Le Maître

CONCARNEAU
Église du Saint-Cœur-de-Marie

Éléments conservés ou récupérés

La démolition de l'ancienne église de Concarneau, dédiée au Saint-Cœur-de-Marie, a commencé le mardi 8 novembre 1994. Un certain nombre d'éléments « caractéristiques » doivent cependant être conservés ou récupérés. La liste en figurait dans la demande de permis de démolir partiel déposée en mairie de Concarneau le 27 mai 1993.

Le clocher tout d'abord, « tour saillante en plan sur le bas-côté, en pierre de taille ouverte d'une grande arcade surmontée d'un arc en plein cintre plus large dont la voussure est en partie soutenue par six colonnettes reposant sur le premier arc », pourra continuer sa fonction en raison de la solidité de ses assises et pour retrouver son rôle de signal dans la cité. Conservation également des fondations du mur est avec l'escalier ; du mur nord bordant la rue du Général-

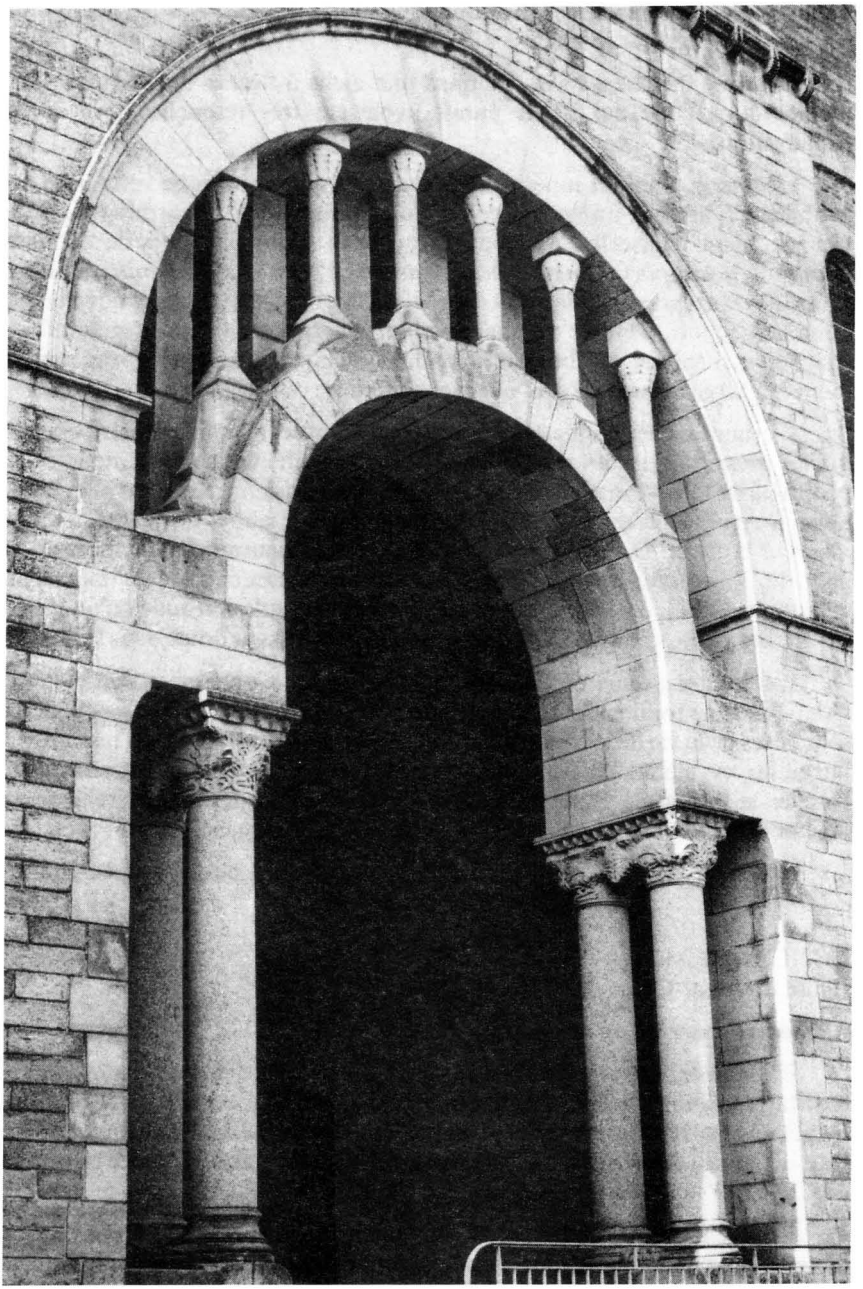

Fig. 6. — Concarneau, *église du Saint-Cœur-de-Marie*, tour du clocher.
Élément conservé lors de la démolition.

Morvan sur 3,75 m de hauteur avec les chapiteaux et colonnes encadrant les trois portes.

Seront récupérés les huit chapiteaux de la nef dont la décoration parfois hermétique s'inspire des litanies de la Vierge, les chapiteaux des trois portes est, ouest et de la grande sacristie représentant des poissons affrontés, les quatre bagues des colonnes anciennement murées du transept, deux bénitiers et le baptistère de même style, et enfin les deux bénitiers-coquilles de kersanton provenant de l'église Saint-Guénolé de la Ville-Close.

Ultérieurement, il a été décidé d'ajouter à cette liste les huit colonnes monolithes en granit de Trégunc de 2,35 m de hauteur avec leurs socles.

Cette mesure sage de conservation répond exactement à la motion votée par le conseil d'administration de notre Société le 28 novembre 1987, quelques semaines seulement après l'ouragan qui avait interdit l'édifice. Motion que Mgr Barbu avait lui-même approuvée par courrier du 15 décembre suivant.

Louis-Pierre Le Maître



Fig. 7. — Concarneau, *église du Saint-Cœur-de-Marie*, chapiteau de porte latérale.
Élément récupéré lors de la démolition.

CROZON
Église Saint-Pierre

Les anges adorateurs

Les anges adorateurs du maître-autel de l'église de Crozon ont été récemment remis à l'honneur. Ces deux orants, figurés les cheveux courts, mains jointes, bras et pieds nus, les ailes tombantes légèrement écartées, portent une robe serrée à la taille par une étroite ceinture et sont drapés dans une écharpe qui retombe sur le bras, droit ou gauche, par souci de symétrie. Ils ont la tête légèrement inclinée vers le tabernacle et sont agenouillés sur des nuages. Ils mesurent 1,10 m de hauteur, leur socle 0,45 m sur 0,32 m.

Actuellement ces anges ont des robes blanches parsemées de fleurons dorés dans le style du XIXe siècle, leurs écharpes sont bleues ou roses, les ailes ont retrouvé les ors du passé.

Ces statues, qui semblent de facture locale, encadraient l'ancien maître-autel, daté de 1754, actuellement autel de sainte Thérèse qui se trouve dans le bras nord du transept, mis en place par le recteur François de Lesquen, vicaire général du diocèse de Quimper (1745-1759) ; il n'en est pas question dans l'état





Fig. 8. — Crozon, *église Saint-Pierre*, anges adorateurs.

des lieux dressé en 1776 par l'ingénieur Julien Barthélemy David, de Quimper, en vue d'importantes réparations qui furent d'ailleurs exécutées (11).

A.-H. Dizerbo

CROZON
Église Saint-Pierre

Reliquaire de la Vraie-Croix

L'église de Crozon possède dans son trésor un petit reliquaire de la Vraie-Croix. Cet objet, qui peut être enchâssé dans une croix de bois avec socle pour être exposé à la dévotion des fidèles, est constitué d'un boîtier d'argent de forme ovale de 3,4 cm sur 3,7 cm qui entoure un verre biseauté laissant voir la relique, une petite croix de 0,5 cm sur 0,7 cm reposant sur un tissu précieux de couleur rouge entouré d'une résille d'or et de petites perles. Au revers du boîtier, qui est surmonté d'un anneau, se trouve l'authentique dont un angle dépasse d'un cachet de cire rouge. Ce cachet montre un écu polonais parti d'argent et de sable sommé d'un casque couronné dont le cimier porte deux proboscides (trompes d'éléphants) de sable et d'argent encadrées d'une crosse et d'une mitre et sommé d'un chapeau d'évêque. Ce blason a été identifié à la Bibliothèque vaticane : il s'agit des armes de Wenceslas Chlumczansky, évêque de Canea (ou Agia), en Bohême, le 1er juin 1795, auxiliaire de l'archevêque de Prague le 28 septembre de la même année, enfin archevêque de Prague le 15 mars 1815. Baptisé à Hostoce le 17 novembre 1749, il mourut à Prague le 14 juin 1830.



Fig. 9. — Crozon, *église Saint-Pierre*, reliquaire de la Vraie-Croix.

(11) Arch. dép. Finistère, 54 G 6, 26-29 août 1776. — Y.-P. Castel, T. Daniel, G.-M. Thomas, *Artistes en Bretagne...*, Quimper, 1987, 364 p. (p. 92).

La présence de cet objet à Crozon est assez surprenante. On peut penser qu'il a probablement été apporté par un prêtre de la paroisse, l'abbé Alain Dumoulin. Pendant la Révolution ce prêtre, né à Lanvagen en Crozon le 26 janvier 1748, recteur d'Ergué-Gabéric, devait, après avoir émigré à Liège, gagner Prague en 1792 et y résider jusqu'en 1803, époque où nous le retrouvons dans le diocèse. Il devint curé de Crozon de janvier à décembre 1804, puis de la cathédrale de Quimper jusqu'à sa mort le 11 mai 1811.

Durant son séjour à Prague l'abbé Dumoulin, qui a laissé une œuvre littéraire non négligeable publiée par son arrière-neveu, l'abbé Téphany, fut membre de cercles littéraires ; il a pu ainsi être en relation, de 1795 à 1802, avec Mgr Chlumczansky, alors évêque, à peu près de son âge. Ce dernier a pu lui confier le reliquaire qu'il aurait laissé à la paroisse de Crozon, à moins que ce ne soit Mgr Graveran, son neveu, qui ne l'y ait déposé, avec sa croix pectorale (12).

A.-H. Dizerbo

CROZON
Église Saint-Pierre

L'orgue de Crozon est-il un Dallam ?
Remarques complémentaires sur son histoire

L'hypothèse selon laquelle l'orgue de Crozon proviendrait de Brasparts a été avancée par Marziou, hypothèse reprise récemment par MM. Dizerbo et Vergos (13). Elle mérite d'être examinée avec attention, car elle est bien tentante. Que nous disent en effet les archives ? En 1648, Robert Dallam, accompagné de son fils aîné Thomas, futur sieur de La Tour, transporte à Brasparts l'ancien orgue de la cathédrale de Quimper, construit en 1595. Ce vieil orgue est devenu inutile à Quimper à la suite de la construction d'un nouvel instrument par Robert Dallam. Il est possible que la paroisse de Brasparts se soit rapidement défait de son orgue, même remis en état par Dallam. En tout cas il n'est plus fait mention d'orgue ni d'organiste à Brasparts avant 1776, date à laquelle les comptes paroissiaux signalent que l'on dépense 360 livres « pour payer les orgues et les réparations de la croix », et, l'année suivante, 513 livres « somme toute employée pour aider à payer les orgues à l'exception de ce qu'il revient à messieurs les prestres ». Ces sommes ne sauraient suffire à l'acquisition d'un

(12) Nous remercions M. Lebeul, curé de Crozon, Mgr Duval Arnould, de la Bibliothèque vaticane, le P. Marc, de Landévennec, de nous avoir aidé à préciser les origines de ce reliquaire. Cf. A. PODLAHA, *Series praepositorum, decanorum, archidiaconum aliorumque praelatorum et canonicorum S. metropolinae ecclesiae Pragensis a primordiis usque ad praesentia tempora*, Prague, 1912, t. X, p. 296-297. — H. STURM, *Biographisches Lexicon zur Geschichte der Böhmischen Länder*, Band I, A-H, Munich-Vienne, 1979, p. 192-193. — J. TÉPHANY, « Notice sur M. l'abbé Dumoulin, émigré en Bohême en 1793 », dans *Vie et œuvres de Mgr Joseph-Marie Graveran, évêque de Quimper et de Léon*, Paris, 1870, t. I, p. 229-276.

(13) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 291.

orgue neuf, même de petites dimensions. Mais des pièces d'archives nous manquent : devis, marché, etc. Le 29 juin 1777 un organiste, Yves Mével, est engagé pour un salaire de 75 livres par an. L'orgue de Brasparts a survécu à la période révolutionnaire puisqu'un organiste est encore rétribué en 1867. Les inventaires de 1906 signalent la présence d'une grande tribune de bois au fond de l'église de Brasparts, mais vide.

A Crozon, pendant ce temps, les organistes se succèdent depuis 1694, avec le sieur Dupré, puis Peschot et Lambert. C'est la signature de Thomas Dallam en 1673, vraisemblablement comme organiste, à une cérémonie de baptême, qui nous apparaît comme la première preuve de la présence d'un orgue à Crozon. Il y a donc eu deux orgues au XVIIIe siècle, l'un à Brasparts, l'autre à Crozon.

Que faut-il en conclure ? Si nous reprenons l'hypothèse de Marziou, il faudrait admettre que l'orgue actuel de Crozon aurait d'abord été construit en 1595 pour la cathédrale de Quimper, qu'il aurait été vendu et remonté à Brasparts en 1648 par Robert Dallam, puis de nouveau vendu et reconstruit par Thomas Dallam vers 1670, l'église de Brasparts se dotant, elle, d'un nouvel orgue à la fin du XVIIIe siècle. Nous aurions alors à Crozon le plus ancien orgue du Finistère, du moins le plus ancien buffet, et l'un des plus anciens de Bretagne. Mais il faut être prudent, et s'appuyer sur l'analyse interne de l'orgue lui-même.

Le buffet ne saurait être attribué aux Dallam, ni à Robert, ni à son fils Thomas. En effet, il ne possède aucune des caractéristiques de leurs buffets, par exemple : façade donnant l'impression de profondeur, pour Robert ; tourelles en proue de navire, pour Thomas. Il suffit de comparer le buffet de Crozon avec ceux de Lanvellec, de Quimper et de Saint-Pol-de-Léon (pour Robert), ou de Sizun, Rumengol, Ergué-Gabéric ou Guimiliau (pour Thomas). Ils n'ont rien de commun, sauf un détail étrange : au sommet de la tourelle centrale de Crozon, on distingue une sorte de petit obélisque surmonté d'une boule, comme à Quimper et à Saint-Jean-du-Doigt. C'est assurément le signe d'une intervention de Robert Dallam. Il faut donc en conclure que R. Dallam a travaillé à l'orgue de Crozon, mais qu'il ne l'a pas construit. La datation de ce buffet est d'ailleurs difficile : un historien anglais, H. Stubington, ami de Marziou, le considérait comme « moderne ». Pour nous, nous le considérons comme ancien, en dehors de certains détails de sculpture qui ont pu avoir été modifiés ensuite. D'autre part l'examen de certains éléments de la tuyauterie révèle la facture de Thomas Dallam (en particulier dans le Bourdon 8, la Flûte 4 et le Plein-Jeu III). C'est donc la confirmation que Thomas Dallam est intervenu sur la partie instrumentale de cet orgue, sans doute juste avant 1673. Vingt ans plus tard, c'est son fils Toussaint qui vient à Crozon, vraisemblablement pour une réparation ; lui aussi joue de l'orgue à l'occasion d'un baptême, pour démontrer le bon état de marche de l'orgue réparé.

Pour ce qui concerne l'inscription « ... AMM » retrouvée sur le buffet, elle ne saurait être attribuée ni aux Dallam ni à aucun facteur, car ceux-ci ne signent que sur les tuyaux ou à l'intérieur des sommiers. Elle correspond plutôt,

comme l'indique M. Vergos, à une mention d'organiste, ou peut-être, de souffleur. Les porcelaines des anciens registres ne datent que du XIXe siècle. Quant à la disposition du sommier et de la mécanique avant la reconstruction récente, elle était typique de Heyer, qui affectionnait les consoles placées sur le côté du buffet (ce que l'on trouve à Plouzévédé, Prat, Plougasnou...). Lorsque la fabrique de Crozon se décida à effectuer de gros travaux sur son orgue en 1857 et réserva une somme à cet effet dans son budget annuel, l'évêque de Quimper crut bon d'ajouter en marge : « S'adresser à un bon facteur pour cette réparation. » Bien sûr, on ne peut que regretter le fait que Heyer n'ait pas conservé la totalité de l'ancienne tuyauterie Dallam de Crozon ; mais il a été encore plus radical à Rumengol, Pleyben, Saint-Mathieu de Morlaix.

En conclusion, nous voudrions résumer les points importants qui précèdent :

1. En l'absence de documents décisifs, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses.
2. Selon la première hypothèse, l'orgue de Crozon proviendrait de Brasparts ; il y aurait été apporté vers 1670 et sa partie instrumentale reconstruite par Thomas Dallam. Il avait été construit d'abord en 1595 pour la cathédrale de Quimper, puis transféré à Brasparts en 1648 par Robert Dallam. En signe de ce travail, il aurait placé un obélisque au sommet du buffet.
3. La paroisse de Brasparts, de nouveau dépourvue d'orgue vers 1670, aurait fait construire un nouvel instrument à la fin du XVIIIe siècle, qu'elle aurait conservé un peu moins de cent ans.
4. Si l'hypothèse ci-dessus se révèle inexacte, il faut dire alors que l'orgue de Brasparts est resté sur place aux XVIIe et XVIIIe siècles, qu'il n'a été que restauré en 1776-1777, et qu'il a disparu au cours du XIXe siècle ; que l'église de Crozon possédait un orgue construit par un facteur inconnu au début du XVIIe siècle, qu'il a été restauré d'abord par Robert Dallam vers 1650, puis par son fils Thomas en 1673, et reconstruit par Heyer en 1857.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, on peut constater l'intérêt exceptionnel de cet orgue de Crozon. Sa restauration, qui s'est opérée avec le concours de l'État et sous l'autorité de M. Decavèle, a été réalisée par Alain Sals dans un style classique qui permet d'interpréter la musique ancienne avec beaucoup de conviction. Souhaitons qu'un jour une pièce d'archives vienne en éclairer le passé encore bien mystérieux (14).

Michel Cocheril

---

(14) Ont été consultées, pour cette mise au point, les sources et études suivantes :

— Pour Brasparts : Arch. dép. Finistère, 27 G 15 et 27 G suppl., 1 Q 1030, 1 V 814 et 2 V 4.

— Pour Crozon : Arch. dép. Finistère, 54 G 6, 23 L 41, 1 V 843. — Archives paroissiales. — Abbé CALVEZ, *État des églises et chapelles de la presqu'île de Crozon en 1978*. — H. STUBINGTON, « Some final notes on Breton organs », *The Organ*, octobre 1943, p. 62.

— Pour Quimper : SERVIÈRES, *La décoration artistique des buffets d'orgue*, 1928 (le seul à indiquer la date de 1595 pour l'inauguration d'un orgue à la cathédrale de Quimper). — MARZIOU, « Quimper, notes d'histoire et d'art », *L'orgue*, n° 76, 1955 (qui reprend l'indication de Servières).

DIRINON
Église Sainte-Nonne

Les poutres engoulées de la nef

L'église de Dirinon réserve bien des surprises au visiteur attentif. La tête penchée en arrière, le nez levé vers les quarante personnages peints au lambris de la nef, son regard croisera la série de poutres à engoulants. Six poutres ou entraits raidissent les murs de la nef. Toutes ont leurs extrémités sculptées de

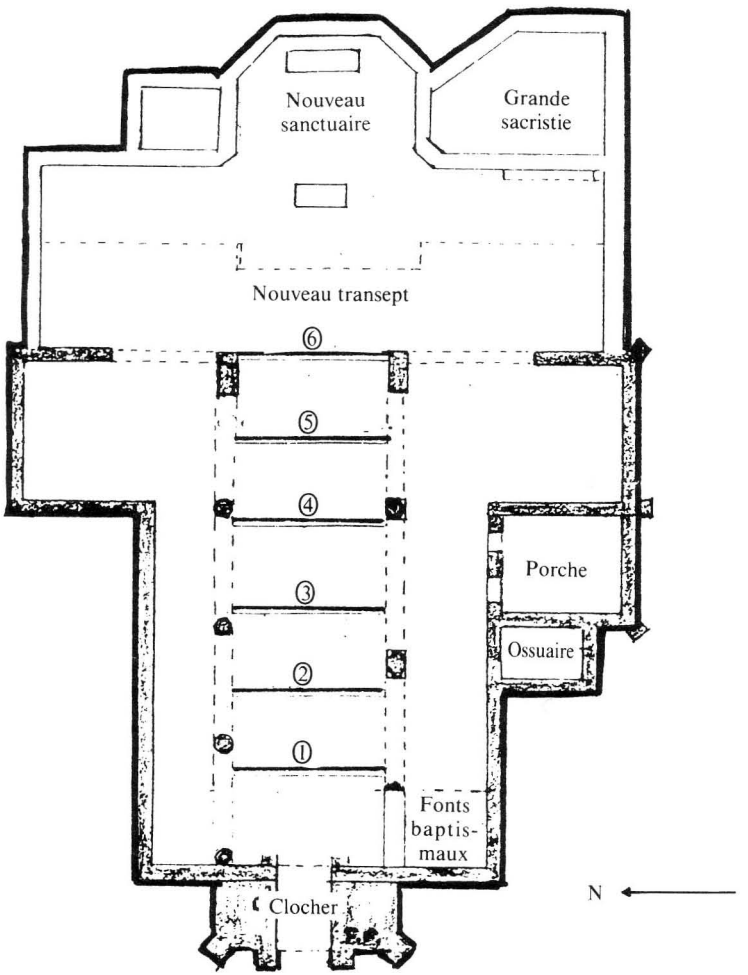

Fig. 10. — Plan de l'église paroissiale de Dirinon, avec emplacement des poutres engoulées.

gueules grimaçantes, gueules ouvertes semblant avaler le corps de la poutre, justifiant par là leur appellation de « poutres à engoulants ».

Dans la plupart des églises et chapelles de Bretagne, comme à la chapelle Sainte-Nonne de Dirinon, il est classique de rencontrer les engoulants avec des têtes semblables s'apparentant à la figure mythique du dragon. Le dragon, symbolisant la puissance, est ici le garant de la solidité de l'œuvre et plus particulièrement de la charpente. Le charpentier de Dirinon, concevant son ouvrage de manière originale, se démarque du motif communément observé. Ici, point de répétition du même modèle ; chaque poutre a sa particularité. Au dragon mythique font cortège l'aigle, le poisson, le chien, le renard et quelques hybrides issus de l'esprit fantaisiste et imaginatif de l'artiste.

Remontons la nef vers le chœur. On constatera en passant que les engoulants du nord de l'édifice sont plus importants et plus ouvragés que ceux qui leur font face au sud.

La première poutre est encadrée de gueules de chiens aux crocs agressifs, avec truffes en l'air. La gueule du sud est édentée avec une oreille s'apparentant aux ouies de poissons. Celle du nord, avec son oreille fine vers l'arrière, ressemble à la tête de renard de la troisième poutre.

Deux têtes de poissons se font face sur le deuxième entrait. Celle du sud a la nageoire rabaissée alors qu'au nord, elle est orientée vers le haut.

Renards, fignolé au nord et inachevé au sud, ornent la troisième poutre. Sur la quatrième, un chien à la truffe arrondie et à l'oreille pendante constitue l'engoulant nord. Au sud, une réparation malencontreuse à l'aide d'une barre de fer a détérioré le motif dont on peut découvrir les dents pointues.

Sur la cinquième poutre, le bec crochu du nord annonce l'aigle royal. Lui fait face un animal fabuleux, cornu, aux crocs féroces, avec une feuille pendante à chaque oreille.

La sixième poutre est particulière. Ses engoulants sont en forme de dragons, babines retroussées, crocs menaçants, têtes impressionnantes, mais cependant maîtrisés par les chaînes qui leur entourent le cou. L'observation de la poutre permet de déceler en son milieu l'emplacement d'une mortaise avec de chaque côté un espace réservé à des statues. Cette sixième poutre était à l'origine une poutre de gloire, portant au centre un Christ en croix, encadré des statues de la Vierge et saint Jean. Sur la longueur de la pièce, les traces d'une inscription en lettres d'or subsistent. Les premières lettres encore lisibles : O VO, paraissent être le début d'une phrase de la liturgie du vendredi saint : « O, vous qui passez sur le chemin, voyez s'il est une douleur semblable à la mienne. »

Six poutres, douze engoulants différents, chiens, poissons, renards ou loups, aigle et dragons, par eux, et peut-être en référence au récit de la création de la Genèse, le règne animal trouve sa place au service de la solidité de l'édifice que l'on peut encore admirer plus de quatre cents ans après sa construction.

Annie Le Men

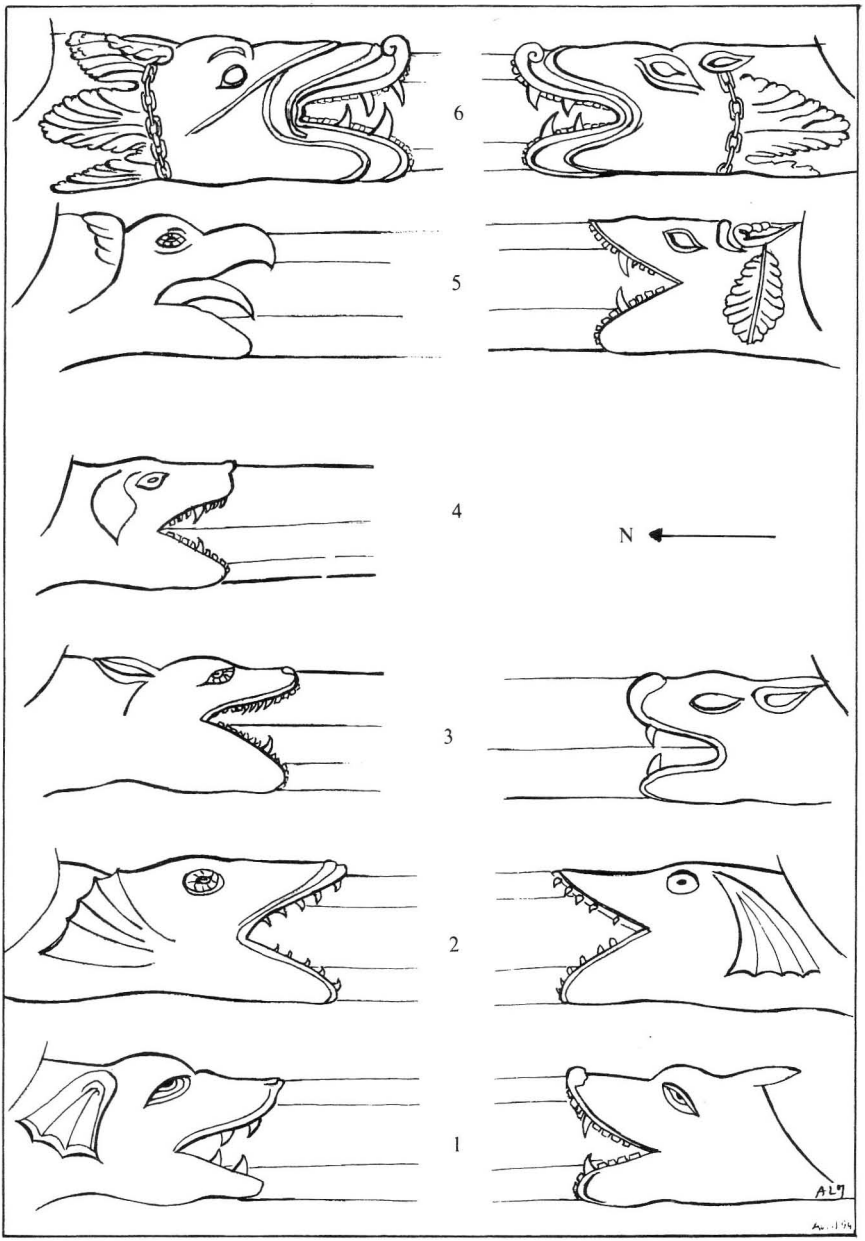

Fig. 11. — Dirinon, *église Sainte-Nonne*, les engoulants de la nef.

DIRINON

A la recherche de la chapelle et de la fontaine Sainte-Pétronille

Jusqu'à la Révolution, le territoire actuel de Dirinon possédait de nombreuses chapelles. Celles de Sainte-Nonne, Saint-Divy et Saint-Albin étaient rattachées à la paroisse. Les manoirs possédaient leur chapelle domestique. Seule, celle de Kerliézec, dédiée à la Vierge, saint Joseph et sainte Thérèse, est toujours en état. Au nord de la ferme du Roual-Huella, l'on aperçoit toujours les ruines du sanctaire dédié à sainte Anne. Du côté de Kervern-an-Aod, il est devenu impossible de découvrir les vestiges de la chapelle Sainte-Pétronille. La route élargie et le site marécageux, envahis par les ronces, ne laissent guère entrevoir un placître qui, jusque dans les années 1950, fut un lieu très fréquenté.

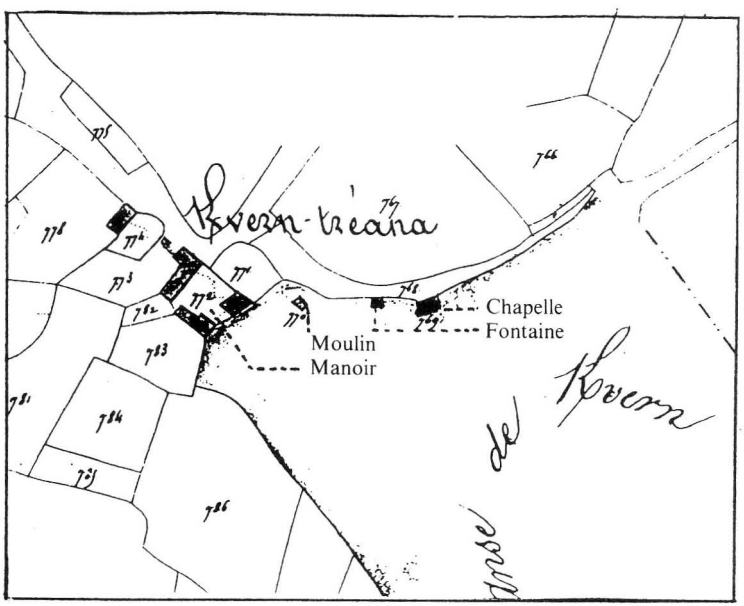

Fig. 12. — Dirinon, l'emplacement de *la chapelle et de la fontaine Saint-Pétronille* d'après le cadastre de 1828.

La chapelle Sainte-Pétronille

Telle que l'ont connue les habitants du Gouelet, et telle que nous la décrit l'abbé Le Roux (15), le plan de la chapelle Sainte-Pétronille était un simple rectangle dont on voyait encore les fondements du temps où il était recteur, entre 1916 et 1942.

(15) Arch. par. Dirinon, manuscrit de l'abbé Le Roux, vers 1930.

La tradition du quartier affirme que la porte actuelle du manoir de Kervern-Tréanna, provenant de la chapelle, y avait été posée en 1912. « C'est une belle pièce d'architecture en pierre de Kersanton, écrit l'abbé Castel. L'arc brisé de la porte, assorti d'une archivolte saillante, développe une riche mouluration de tores et de cavets avec deux petits chapiteaux à feuillages et des bases sculptées. On pourrait y voir un travail du début du XVe siècle. A la pointe de l'arc, on lit le blason mi-parti de Tréanna-Kervern, la macle des premiers et les trois annelets des seconds. La macle des Tréanna se retrouve aussi, mais seule, sur l'écu porté par le congé de droite ; l'écu de gauche, désormais lisse, est indéterminé. » (16).

Un troisième blason, placé au-dessus de la porte piétonne qui ouvre sur la route, est intéressant. Il est écartelé et porte au 1, Tréanna, au 2, Simon de Kerbringall (à moins que ce ne soit Kerbescat), au 3, Kervern, au 4, Botquénal.

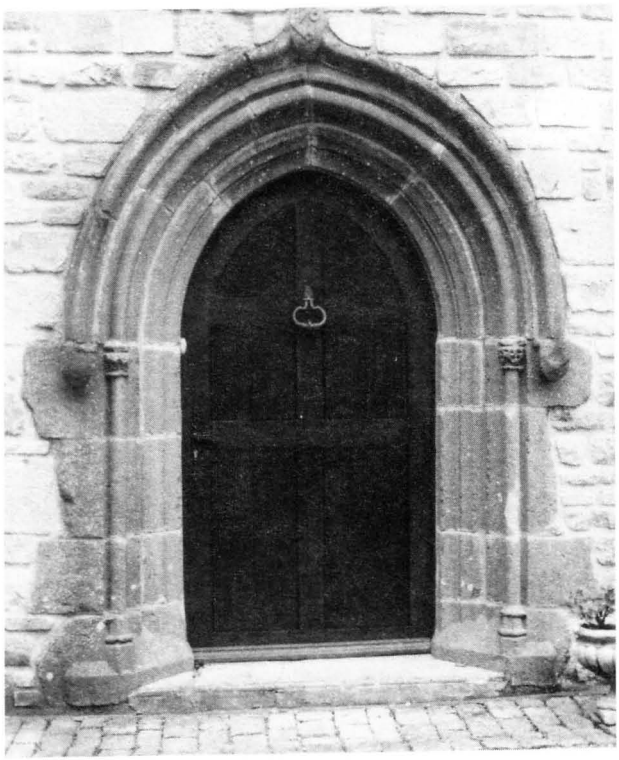

Fig. 13. — Daoulas, *manoir de Kervern-Tréanna*, porte en kersanton, XVe siècle.
Cliché A. Le Men.

(16) Note aimablement communiquée par M. l'abbé Y.-P. Castel.

Ce même blason, selon le manuscrit de dom Pinson, se trouvait en 1528 sur la panelle ou vitre de Tréanna à l'abbaye de Daoulas (17).

L'église abbatiale porte aujourd'hui encore un blason écartelé en 1 et 3 de Tréanna et en 2 et 4 de Kervern. Il est tenu par deux anges près de la sablière qui porte l'inscription : « L'abbé Charles fit en son temps ce bois de céans l'an mil cinq cents avecqs vingt comprins neuf ans, par O. Garic et ses aidans » (18).

Ces deux dates de 1528 et 1529 nous aident à situer dans le temps les vestiges de la chapelle Sainte-Pétronille, sans doute édifiée vers le début du XVe siècle alors que les Tréanna étaient sénéchaux de Daoulas.

Le second élément connu de la chapelle disparue est la magnifique statue de saint Jean-Baptiste en pierre de Kersanton conservée à l'abbatiale de Daoulas. Dans son manuscrit, l'abbé Le Roux l'a vue posée au manoir de Kervern-Tréanna « dans une niche de la façade du côté ouest ». Aujourd'hui



Fig. 14. — Daoulas, *église Notre-Dame*, statue de saint Jean-Baptiste, XVe siècle.
Cliché A. Le Men.

(17) P. PEYRON, « L'abbaye de Daoulas », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1897, t. XXIV, p. 198.

(18) Cf. Y.-P. CASTEL, « Monuments et objets d'art du Finistère... Daoulas », *ibid.*, t. CV, 1977, p. 154-155. — Pour les blasons, cf. Annie LE MEN, « Armorial de la commune de Dirinon », *ibid.*, t. CXIX, 1990, p. 207-222 (n°s 31 et 32).

encore, à gauche de la porte datée de 1567, l'on décèle la présence de l'abri du saint construit à ras de terre.

Lors de la vente de la ferme de Kervern-Tréanna vers 1957, M. et Mme Keromnès ont souhaité donner à la paroisse de Daoulas, à laquelle ils étaient rattachés, le beau vestige provenant de la chapelle Sainte-Pétronille.

La statue de saint Jean-Baptiste est d'une grande élégance dans sa simplicité. Le saint est revêtu d'un large manteau dont le riche plissé est commandé par le mouvement des bras. L'agneau pascal posé sur sa main gauche est soutenu par la main droite. Jean-Baptiste a la tête penchée, le front large et les yeux en amande, typiques d'une période qui se prolonge jusqu'au milieu du XVe siècle. On retrouve ici le style de la grande statuaire de l'atelier du Folgoët vers 1450.

La fontaine Sainte-Pétronille

Vivante dans la mémoire des Daoulasiens et des anciens du Gouelet, la fontaine Sainte-Pétronille était toujours fleurie jusqu'en 1955. Petit édifice à dôme, fermé par un grillage, il abritait une grande statue en bois polychrome de la sainte, encadrée à droite par une Vierge à l'Enfant et à gauche par saint Corentin.

Vers 1960, les statues ont disparu. Il faut savoir que le secteur prenait alors un nouveau visage, ce qui fut fatal à la fontaine. Depuis 1955, la briquetterie de Landerneau extrayait de l'argile des prairies environnantes. La détérioration du site, les routes défoncées par les camions détournèrent les pèlerins de sainte Pétronille. En 1960, le tracé de la route fut modifié, le moulin de Kervern-Tréanna et le placître de la chapelle disparurent à tout jamais du paysage. Seuls, ici, les anciens se souviennent encore du culte de sainte Pétronille.



Fig. 15. — Dirinon, *fontaine Sainte-Pétronille* (aujourd'hui disparue).
Cliché H. Gouez.

Le culte de sainte Pétronille

Mais qui donc était sainte Pétronille ? Comme pour de nombreux saints, le nom de Pétronille appartient à plusieurs personnages. L'un d'eux, Aurelia Petronilla, est connu comme martyre romaine au Ier siècle. A cause de son nom, elle fut considérée comme la fille de saint Pierre. Cette consécration par la légende lui valut d'être adoptée comme patronne de la France au VIIIe siècle, un culte qui déclina pour s'éteindre vers le XVIIe siècle (19). Sainte Pétronille, la palme des martyrs à la main, a son effigie peinte sur le lambris de l'église de Dirinon.

Pétronille, martyre, était fêtée le 31 mai. C'est à cette date qu'elle était honorée à la chapelle Sainte-Pétronille de Ploudaniel avant que les restaurations récentes et le renouveau du culte ne fixent le pardon au troisième dimanche de juin. Mais ici, le 31 mai n'a-t-il pas supplanté une autre date ?

Sainte Pétronille fut très tôt vénérée par les Bretons. Le dictionnaire des saints la nomme Perounel et la fête le 25 mars. *Sancta Petrunella* occupe la cinquième place dans la série des saintes du missel de Saint-Vougay au XIe siècle (20). Un psautier breton conservé à Salisbury en Angleterre la cite en compagnie de sainte Gwen, sainte Brigitte et sainte Nonne au Xe siècle. Sainte Pétronille était la sœur de saint Goulven. Selon une formule stéréotypée, « elle eut les vertus des héroïnes chrétiennes » et elle mourut de fièvre.

A Dirinon, comme à Ploudaniel, l'on venait implorer la sainte afin de guérir de la fièvre. L'on peut penser qu'il en était de même à Plounéour-Trez où la chapelle a également disparu vers le milieu du siècle dernier. Le pardon dirinonais avait lieu le 1er mai ; il était très fréquenté par les gens du Léon qui en attendaient la guérison de leurs enfants malades.

Jusqu'en 1955, en souvenir de ce temps, la fontaine de Kervern-an-Aod resta pieusement fleurie. Les Daoulasiens y venaient en promenade avec leurs enfants et les habitants du Gouelet aimaient se retrouver sur le vieux placître.

Annie Le Men

NÉVEZ
Chapelle Sainte-Barbe

Ancien maître-autel de l'église
dit « autel de Keriolet » (fin du XVIIe siècle)

L'existence même de l'ancien maître-autel de Névez tient du prodige. L'église pour laquelle il avait été fait n'existe plus. La chapelle où on le transféra a été démontée pierre par pierre. Expulsé à nouveau d'une église, il resta une

(19) P. PIERRARD, *Dictionnaire des prénoms et des saints*, Paris, éd. Larousse, 1974, p. 173-174.

(20) J.-L. DEUFFIC, « Corpus des livres liturgiques de la Bretagne », *Britannia christiana*, fasc. 2, printemps 1982, 70 p.

quinzaine d'années en morceaux, dans un cellier humide. Et quand en 1982 on décida enfin de le reconstituer dans la chapelle Sainte-Barbe, rien n'avait été volé, emprunté, emporté. Il se trouva même deux « pots à feu » supplémentaires...

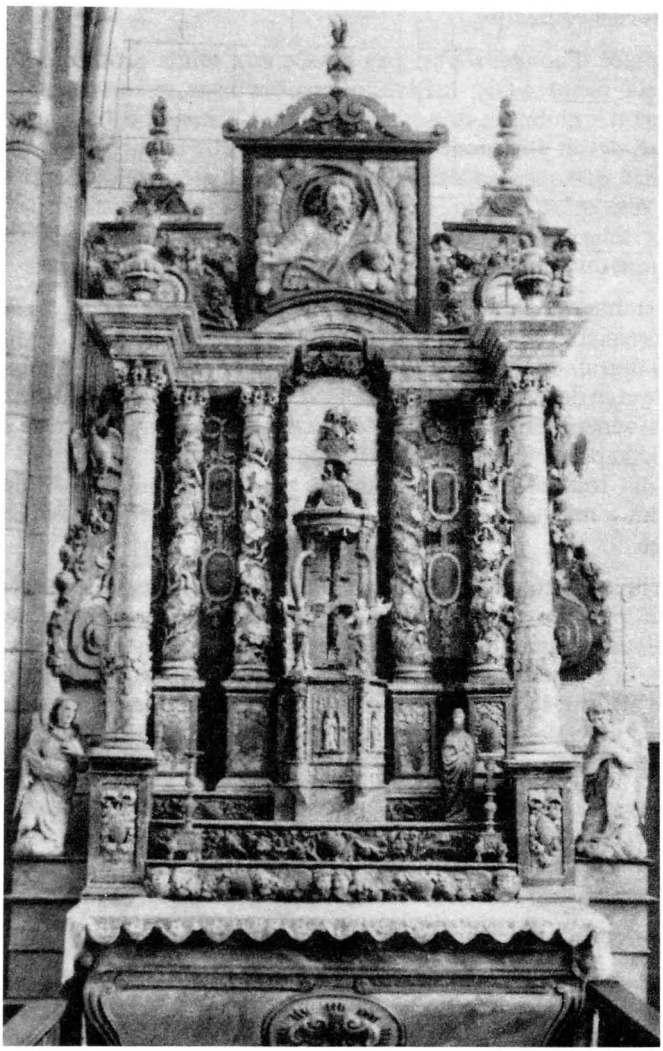

Fig. 16. — Névez, *église Sainte-Thumette*, autel et retable, XVIIe siècle.
Cet ancien maître-autel est ici remonté dans la chapelle sud de l'église. Il se trouve aujourd'hui dans la chapelle Sainte-Barbe.
Cliché Les Artistes paysagistes, Aigueperse.

Exceptionnel, ce monument l'était surtout par ses dimensions puisqu'il atteignait 5,50 m de hauteur. On n'en connaît guère d'autre exemple dans cette partie de la Cornouaille maritime qu'à Sainte-Anne de Fouesnant, lieu de pèlerinage fréquenté, où l'œuvre est signée du sculpteur quimpérois Olivier Daniel. Ici aussi l'ordonnancement des colonnes, l'avancée des corniches et les découpes des frontons en font une pièce maîtresse de cette fin du XVIIe siècle qui, dans nos campagnes encore cossues, voyait s'épanouir les enseignements de la Réforme catholique.

La place d'honneur n'est pas laissée aux saints protecteurs mais à la Divinité elle-même, à Dieu le Père qui, en plein buste, ressort du couronnement en soupesant le globe, au-dessus d'un tabernacle magnifié. Le bourg de Névez, à l'époque, devait être modeste mais les affaires de la seigneurie du Hénant y avaient fixé quelques notaires et tabellions. Le clergé, nombreux, savait se montrer zélé, et un recteur, docteur en Sorbonne, y avait institué plusieurs confréries, celle du Rosaire, du Saint-Sacrement dont ce pourrait être ici l'objet de dévotion, du Scapulaire.

Les statues de sainte Ursule et sainte Thumette se contentaient de l'encadrer. A première vue elles pourraient provenir d'un atelier de la Marine plus habitué à fournir des figures de proue. On a vainement cherché comment sainte Thumette était devenue la patronne de Névez. Saint Amet, le patron de Nizon, était aussi vénéré sur les bords de l'Aven. La dix millième vierge de la légende aurait-elle supplanté le brave Amet dont on ne savait plus rien? Les deux saintes sont toujours là mais, pour des raisons de haute stratégie, le saint Concile les a reléguées tout au fond de l'église. L'autel, lui, devait voyager davantage.

A la reconstruction de l'église en 1900, on découvrit que le maître-autel ne convenait plus au goût du jour. Il fut heureusement remarqué par le conservateur-régisseur du musée départemental de Keriolet, en Beuzec-Conq, qui, dans la chapelle néo-gothique du château, s'efforçait de présenter des œuvres d'art sauvées des églises nouvellement restaurées, statues, bannières, orfèvrerie, et obtenues d'un recteur «compréhensif» ou d'une fabrique moderniste.

On y expédia donc les deux autels de Névez, le maître-autel et celui du Saint-Sacrement, ainsi qu'un lot de statues. Les archives auraient gardé le silence sur ce déménagement si les deux anges n'avaient manqué le rendez-vous. Par lettre du 7 mai 1901, le régisseur Paban les fit mander:

« Monsieur le Recteur,

« J'avais envoyé dimanche dernier à Névez M[r] le sculpteur Le Quéau pour s'enquérir de deux anges adorateurs que Monsieur Rouzot, ancien recteur de Névez aujourd'hui au Faou, me signale dans sa dernière lettre comme ayant été oubliés dans la livraison de deux autels et du retable de l'ancienne église de Névez qui a été faite au Département.

« Monsieur le vicaire de Névez avait offert dimanche à M[r] Le Quéau d'emporter ces deux anges mais il n'a pas voulu le faire en votre absence et sans

votre autorisation. Si vous voulez bien, Monsieur le Recteur, avoir l'extrême complaisance de remettre aujourd'hui les deux anges adorateurs à Mr Le Quéau je vous en serai très reconnaissant et cela me permettrait de compléter dans la chapelle de Keriolet la restitution des anciens autels dont l'Administration m'a chargé. »

Le travail du sculpteur Le Quéau est aujourd'hui encore reconnaissable. C'est assurément lui qui refixa les quatre séries de macarons sur de vastes panneaux à l'arrière des colonnes. Et comme l'Administration manquait de moyens, il se contenta d'utiliser deux grandes portes neuves sans doute trouvées au château.

On sait ce qu'il advint du musée départemental et du château de Keriolet. Lorsque l'Administration se trouva contrainte de vider les lieux, il se trouva quelqu'un à Névez, le recteur sans doute, pour réclamer le bien de la paroisse. Le département s'exécuta de bonne grâce à la seule condition que l'autel dédié à la Vierge dans l'église serait à son tour remis à Keriolet. L'histoire recommençait !

Yvon Le Gall, du bourg, fut chargé du transport et c'est lui qui réinstalla le maître-autel dans la chapelle sud de l'église. Il devait y rester jusqu'au grand nettoyage conciliaire où, au lieu d'être réintroduit à sa place légitime, le chœur, on l'entreposa dans un cellier du presbytère.

Il s'y trouvait toujours lors de l'inventaire du mobilier de la paroisse en 1981. Combien de pièces manquaient ? Le recteur Yves Nicolas souhaitait pouvoir le remonter dans la chapelle Sainte-Barbe, située en plein bourg et alors totalement vide. Yvon Le Gall, celui-là même qui était allé le chercher à Keriolet, reprit ses échelles et le travail commença, artisanalement, dans les après-midi pluvieuses de l'hiver suivant. Assemblage à plat d'abord, pour compléter le puzzle. Puis en élévation : les colonnes à dresser, les corniches à poser et surtout ce lourd Père Éternel qu'il fallut faire glisser sur une échelle à l'aide de cordes avant de l'accrocher à une poutre. Le tout sans le moindre échafaudage.

L'autel avec son retable a ainsi pu être classé le 19 avril 1985.

Louis-Pierre Le Maître

NÉVEZ
Kerlan

Fût de croix

Le site de Kerlan en Névez est à peu près équidistant du bourg, de l'Aven et de Croissant-Kergoz. Dans une parcelle plantée de chênes appelée *Parc-Chapel* se dresse contre un talus un long fût monolithe de deux mètres à base sensiblement carrée (0,30 m sur 0,27 m) et de section ovale, ce qui est inhabituel. Fût de croix certainement, mais de croix importante puisque son diamètre atteint 0,96 m.

Louis-Pierre Le Maître

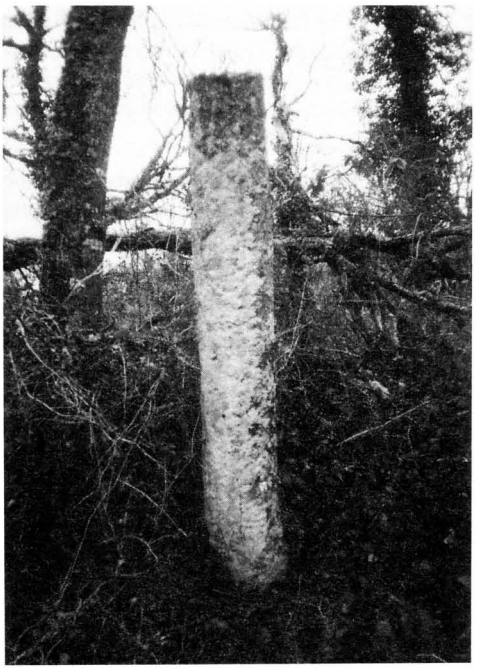

Fig. 17. — Névez, *Kerlan*, fût de croix.

PENCRAN
Loguellou

Une croix du XVe siècle

La croix de Loguellou est érigée au croisement de la route de La Roche-Maurice au bourg de Pencran et du chemin antique qui menait de Landerneau vers Saint-Éloi et Brasparts. *Croas-an-Oguellou*, la « croix des chaumières », témoigne d'un passé sans doute modeste à ses origines mais ayant bénéficié de l'expansion économique de la Bretagne des ducs.

Sa grande simplicité et la qualité de sa sculpture invitent le passant à l'admirer. Elle est bâtie sur un socle massif, portant l'inscription :

O CRUX AVE MISSION 1905.

La tête de la croix, fleuronnée et couronnée d'un dais, la situe cependant à une époque bien antérieure.

Tourné vers l'ouest, selon la tradition, le Christ repose dans une attitude sereine. A l'est, la statue de la Vierge à l'Enfant est d'une grande délicatesse. Marie, légèrement hanchée, la gorge très haute selon l'esthétique médiévale, porte l'Enfant Jésus sur son bras gauche. De son bras droit, elle retient le pan de son manteau dans un geste d'une grande élégance.

Les personnes qui ont commandité une sculpture de telle qualité devaient être de haut rang. La lecture récente, sur les photos que nous avons prises de l'inscription portée sur le nœud, est éclairante. Elle vient heureusement compléter et corriger celle que donne Yves-Pascal Castel au n° 1384 de l'*Atlas des croix et calvaires du Finistère* (21). Il est clair désormais que, sur la banderole, le nom des donateurs est inscrit en caractères gothiques :

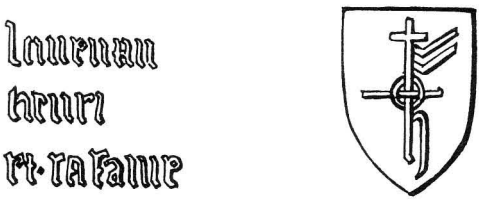

LOUENAN HENRI ET SA FAME.

On aurait aimé que sur l'inscription apparaisse le nom de cette dernière, comme à Lothey où, en 1556, Charles Le Goff et son épouse Liesse Floch qui font construire le calvaire de Kerabry, ou encore à Plouescat en 1667 où Jacques Marhic associe sa femme Anne Le Roux à sa pieuse entreprise.

Au pied de la Vierge, Croas-an-Oguellou porte un écu. Ici, point de traces de la noblesse pencranaise, le blason est celui d'un marchand. On y voit une haute croix associée à une énigmatique barre horizontale par le truchement d'un anneau. Le pied de la croix se termine par un H, l'initiale de Henri. En haut à droite, deux oriflammes, tels ceux qui flottaient à la hune des navires marchands, sont représentés de façon stylisée. Louenan Henri était certainement l'un des riches armateurs landernéens du XVe siècle. Si sa famille nous demeure inconnue, il est intéressant de noter qu'en 1445, Jean de Kerven, seigneur de Kerzulec en Dirinon-Saint-Urbain, est l'époux de Catherine Henri.

On comparera avec intérêt un blason analogue à celui de Croas-an-Oguellou au pied de la statue de saint François dans le porche de l'église Saint-Thomas à Landerneau. Mais ici l'on ne saura sans doute jamais quel est le marchand à l'initiale P qui offrit la statue.

A Loguellou, la croix du XVe siècle permet de penser que les chaumières primitives qui ont donné leur nom au village bien avant le XIIe siècle se sont un jour transformées en riches demeures de marchands. Il n'est pas surprenant de découvrir aux Archives départementales que, quand la fabrique commande son orgue le 18 mars 1619, ce sont deux honorables marchands, François Cadrouillac et Guillaume Ernault, de Loguellou, « administrateurs des biens de l'église tréviale de Notre-Dame de Pencran », qui signent l'acte d'achat à Charles Hanchise et Charles Liquatel, facteurs d'orgues à Dinan (22).

Annie Le Men

---

(21) Y.-P. CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980, p. 176-177.

(22) Arch. dép. Finistère, 155 G 1.

TELGRUC
Église Saint-Magloire

Enclos

La commune et la paroisse viennent de mettre en valeur à l'angle de la sacristie le chapiteau provenant de Lanjulitte, que nous avons déjà signalé (23), et deux bas-reliefs de 0,60 m de haut sur 0,45 m de large, provenant de l'église, mais assez altérés, montrant des anges supportant le blason de Jean Briant, abbé de Landévennec (1608-1629), *d'azur à une colombe d'argent tenant un rameau d'olivier de sinople*, placé sur une crosse. L'un d'eux supporte un bénitier dont la cuve est ornée de feuilles de fougère et dont l'écu est surchargé d'une croix de Malte inscrite dans un cercle. Endommagé en 1944, il se trouvait alors à l'entrée du porche méridional, à gauche. Ces deux reliefs flanquent actuellement le calvaire de Talargroas, transporté à droite du porche lors de la reconstruction de l'église.

A.-H. Dizerbo

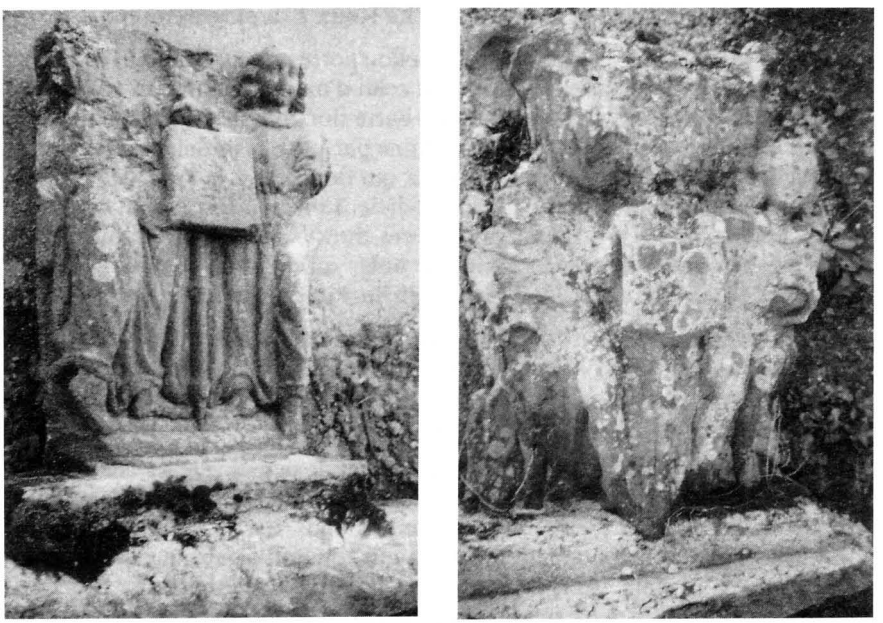

Fig. 18. — Telgruc, *enclos paroissial*, deux bas-reliefs.

(23) A.-H. DIZERBO, « Monuments et objets d'art... Telgruc », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 262-263.

CHRISTIAN MILLET, YVES-PASCAL CASTEL,
MICHEL HUON

Michel Le Borgne, architecte morlaisien de la Renaissance (1551-1582)

La recherche des premières manifestations de l'esprit de la Renaissance dans la construction religieuse et profane, en région de Morlaix, pour quelque timides qu'elles soient, s'éclaire par l'œuvre éminemment significative de Michel Le Borgne, un architecte morlaisien du XVIe siècle.

Connu de l'histoire officielle comme maître d'œuvre des étages supérieurs de la tour Saint-Mathieu à Morlaix, Michel Le Borgne a souffert d'un premier jugement péremptoire énoncé, il y a un siècle, par Léon Palustre, archéologue français, dans *Renaissance en France* : « Et nous ne parlons pas des parties supérieures plus répréhensibles encore qui ne furent terminées que de 1580 à 1582 par Michel Le Borgne et Augustin Pen. »

Heureusement, depuis Palustre ont paru les lignes plus circonstanciées de Louis Le Guennec. Alliant la consultation des documents à l'observation de l'œuvre elle-même, l'érudit morlaisien fait justice d'un jugement qui paraissait sans appel. Certes, on ne peut le nier, la participation de Michel Le Borgne à l'œuvre de Saint-Mathieu n'est pas la plus représentative de son métier ni de sa manière, mais ce serait oublier que la tour morlaisienne a fait l'objet d'une évidente carence de financement consécutive aux guerres de la Ligue qui entraîna, moins d'un siècle après sa construction, une grave mutilation.

Les contemporains qui confièrent à l'architecte morlaisien, en référence à l'œuvre de Saint-Mathieu, de nouveaux chantiers, s'étant montrés plus clairvoyants que Léon Palustre, on se doit de réhabiliter une œuvre qui est loin d'être sans mérite.

*
* *

L'étude des comptes paroissiaux et des sources d'archives privées permettent d'attribuer à Le Borgne cinq ouvrages, dont trois encore debout, à savoir la chapelle Sainte-Geneviève à Morlaix-Ploujean (1561), les parties hautes de la

tour Saint-Mathieu (1565-1581), l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt (1576-1578), œuvres citées dans le *Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*. En revanche, on ne peut plus juger des travaux de 1561 sur la collégiale Notre-Dame du Mur, détruite, ni de ceux de 1579 sur la chapelle privée du château de Lesquiffiou à Pleyber-Christ.

En s'appuyant sur les édifices documentés et la comparaison stylistique d'œuvres contemporaines, on voit s'élargir, dans l'aire morlaisienne, le champ d'activité de Le Borgne à trois autres édifices : l'église de Pleyber-Christ, façade et chevet (1551-1552), la chapelle privée du manoir de Kerlosser en Lannéanou (1560), la partie inférieure de la tour de l'église paroissiale de Ploujean-Morlaix. On y ajoutera, mais avec prudence, le chevet de Saint-Antoine, à Plouézoc'h (1570-1572), et la chapelle, non datée, du château de Kerjean à Saint-Vougay.

Cet ensemble d'une dizaine d'ouvrages permet déjà d'esquisser la personnalité de Michel Le Borgne. Mais la liste, à laquelle pourraient s'ajouter des réalisations telles que le bas-côté nord de l'église de Guimiliau, et sans doute aussi des réalisations civiles, reste ouverte.

Le contexte de l'œuvre

L'époque et l'aire géographique

Les œuvres étudiées circonscrivent l'activité de Michel Le Borgne dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Morlaix, petit Trégor à l'est de la baie, haut Léon à l'ouest. Une activité qui, de 1551 à 1582, coïncide avec la seconde Renaissance, où s'élabore l'art classique.

C'est l'époque où, dans la proche région, s'agrandit la demeure seigneuriale de Maillé, possédée par Maurice de Carman et Jeanne de Goulaine à Plounévez-Lochrist. C'est aussi celle où Louis Barbier, neveu d'Hamon, le richissime chanoine de Léon, conseiller au parlement de Rennes, construit Kerjean à Saint-Vougay. Grandes demeures auxquelles s'ajoute, à Loguivy-Plougras, la vaste ruine de Kerroué rongée par le lierre. Entre la floraison des chapelles et des églises du temps de la reine Anne, qui se continuera au-delà de 1550, et la mise en place des enclos paroissiaux du haut Léon, un moment ralentie par les guerres de la Ligue, on est, avec Michel Le Borgne, en période de transition.

En ces années, la tradition gothique reste indéniablement vivace au porche de Landivisiau (1554-1565), au clocher occidental de Saint-Thégonnec (1563) et au chevet de Bodilis (1564). Mais, déjà, sur les structures gothiques bourgeonne le décor renaissant, selon un processus par lequel l'ornement se fait le précurseur d'une modernité des structures elles-mêmes. Il faut toutefois noter que, dans le secteur géographique considéré, la première Renaissance a laissé moins d'ouvrages que dans le haut Trégor qui connaît, entre autres, les grands chantiers de Guingamp, de Bulat-Pestivien, de Bourbriac et de Plouaret.

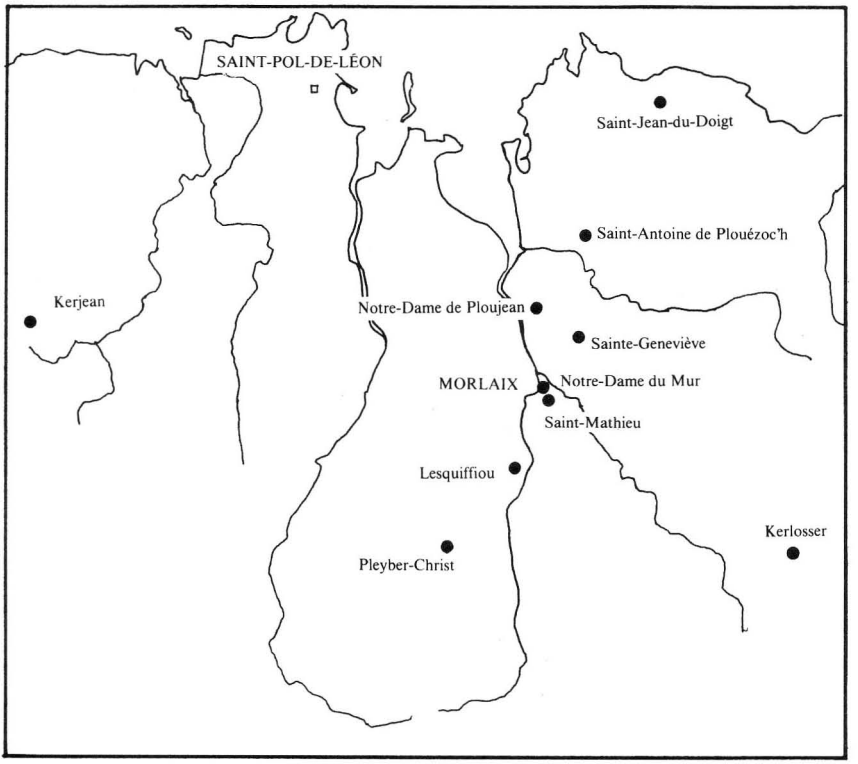

Fig. 1. — Aire géographique de l'activité architecturale de Michel Le Borgne.

Dans le petit Trégor, la tour de Saint-Mathieu de Morlaix, commencée en 1548 sous la direction d'Yves Croazec, fait exception. Le fait qu'il ait fallu, lors de l'accident de ce dernier, chercher des maîtres à Bourbriac pour prendre en main le chantier morlaisien, montre que Le Borgne n'a pas encore acquis ici une notoriété suffisante, ou bien, qu'absent, il est occupé ailleurs, sans doute à Ploujean.

Pour ce que nous en savons, Michel Le Borgne œuvre en un temps où la préoccupation de la clientèle est de parfaire des églises dont la construction a été lancée plusieurs années auparavant. On voit, ici et là, se greffer une tour, un chevet, une sacristie, un ossuaire. Ces réalisations, concevables comme entités relativement indépendantes, faisant foin d'une stricte unité de style, permettent au maître d'œuvre, en modulant les données traditionnelles, de proposer, parfois avec hardiesse, quelqu'une de ces formes nouvelles agréées par des esprits au fait des recherches ambiantes, oratoire ou chapelle seigneuriale.

Le parti modernisant de Le Borgne, dès 1551, à la porte occidentale de l'église de Pleyber-Christ, première manifestation dûment datée de la seconde Renaissance dans la région de Morlaix, est clair. Le couronnement de la tour de Roscoff, hélas pas exactement datée, pourrait en être contemporain. La chapelle sud de la chapelle de Kerfons en Ploubezre, quant à elle, est de 1559 et l'on voit commencer les travaux de Maillé et de Kerjean vers 1560.

Michel Le Borgne est donc l'un des premiers, sinon le premier, à opter, dans l'architecture religieuse, pour le vocabulaire classique, mélangeant aux formules locales des éléments savants puisés pour la plupart dans Philibert Delorme. Formules bien connues qui vont se diffuser largement dans la suite du siècle et s'imposer dans les enclos paroissiaux.

Michel Le Borgne fait ainsi figure de précurseur et l'on est en droit de se demander s'il n'a pas justement fréquenté personnellement l'illustre Philibert Delorme qui, avec son frère, est présent en Bretagne, entre 1554 et 1559. Une hypothèse qui, on va le voir, n'est pas purement gratuite.

Philibert Delorme en Bretagne

En mars 1545, encore aux débuts d'une carrière prometteuse, Philibert Delorme est nommé inspecteur des fortifications de Bretagne. Il y est précédé d'une réputation solide. De 1537 à 1541, il a exercé la même fonction en Piémont sous l'autorité du gouverneur Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, frère aîné du cardinal. Architecte de la nouvelle génération, Delorme vient, en 1541, de réaliser une villa italienne, en Ile-de-France, le château de Saint-Maur-des-Fossés, pour le cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, ambassadeur de François Ier.

La présence en Bretagne d'un expert en matière militaire s'explique. Antoine Bullioud, receveur général pour cette province, a, naguère, commandé à Philibert Delorme un petit corps d'hôtel, rue de la Juiverie, à Lyon, réalisé selon les principes de l'*antiquité rénovée*. Il visita donc tous les ans, à partir de 1545, par deux fois, « toute la coste et forteresse de Bretagne », comme il le rappelle dans l'*Instruction de monsieur d'Ivry, dit de l'Orme, abbé de Sainct Sierge et cestui architecteur du Roy*, placet écrit, lors de sa disgrâce, après la mort d'Henri II (1559), son protecteur.

Comme inspecteur des fortifications, Delorme intervient à Brest, Saint-Malo, Concarneau et Nantes, dénonçant les exactions et les mauvaises gestions des capitaines, des contrôleurs et des trésoriers des ports. Peut-être ses tournées l'ont-elles conduit en baie de Morlaix, à la forteresse dont les bases venaient d'être jetées, sur le rocher du Taureau, en 1542.

On sait d'autre part que le cadet de Philippe, Jean Delorme, sieur de Saint-Germain, lui aussi architecte militaire en Piémont, sous le gouvernement de Paul de Ternes, successeur en 1543 de Guillaume du Bellay, est qualifié entre 1554 et 1559, de « maître architecte et conducteur général des édifices, bâtiments, réparations et fortifications du duché de Bretagne ».

La présence en Bretagne de Philibert et de Jean Delorme, à partir de 1545, n'a donc vraisemblablement pu passer inaperçue des maîtres d'œuvre locaux. Ce qu'apportent ces habitués de la province et qui fera plus tard l'objet de la compilation publiée par Philibert, en 1561, sous le titre de *Nouvelles inventions pour bien bâtir et à petits frais*, a dû être connu très tôt de Michel Le Borgne.

Les réalisations de Michel Le Borgne

1. Église de Pleyber-Christ, façade occidentale et chevet (1551-1552)

La date du chantier de restructuration de l'église de Pleyber-Christ est inscrite sur la porte ouest : 1551. L'année suivante à la suite de la décision prônale du 5 mars 1552, on remanie le chœur. Si le maître d'œuvre n'est pas

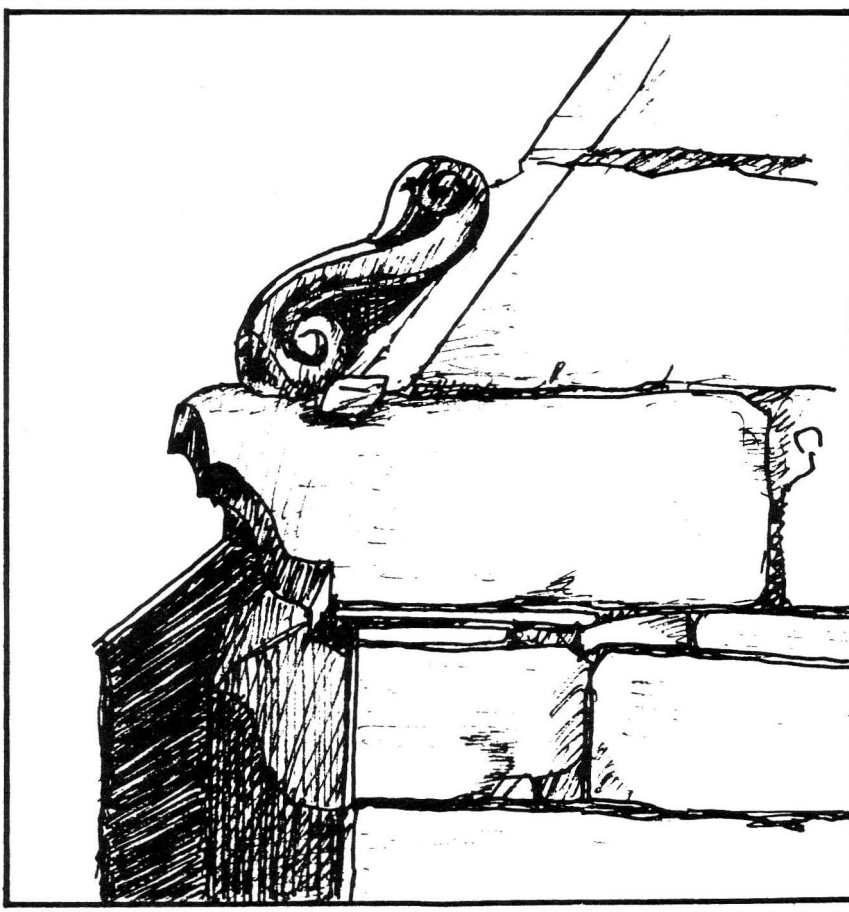

Fig. 2. — Pleyber-Christ, *église Saint-Pierre*, volute double sur le rampant.

nommé, les parties susmentionnées portent et le style et la patte de Michel Le Borgne, dont on peut d'autre part se demander s'il n'a pas quelque accointance avec les maîtres du château de Lesquiffiou situé dans la même paroisse, qui portent le même nom.

La façade occidentale de Pleyber-Christ, avec une porte centrale à bossages encadrée de colonnes supportant un entablement et un fronton, se fonde sur un programme ambitieux. Les proportions sont dans la manière de Le Borgne. Sur les rampants, la volute double si typique, que nous trouvons ici pour la première fois, semble bien être une discrète signature.

Quant au chevet de l'église, qui sera remanié bien plus tard, par délibération du 16 août 1678, puis remonté en 1866, sur les plans de Th. Boyer, il demeure chargé d'indices qui engagent, eux aussi, l'attribution. La bande à galettes de la partie inférieure, la baie centrale aux remplages à trois niveaux, rappellent la fenêtre ouest de Ploujean. Les contreforts ornés de niches à fronton circulaire, sont encore du Le Borgne. On notera enfin à Pleyber-Christ, comme typiques, la porte jubilaire, ou nobiliaire, obturée dans le mur sud, et peut-être même les baies de l'ossuaire voisin de l'église, dont une poutre porte la date de 1573.

2. La chapelle Saint-Sébastien et Saint-Fabien à Kerlosser, Lannéanou, 1560

Isolée du manoir, la chapelle de Kerlosser, de dimensions modestes (9,80 m sur 6,85 m), est datée de 1560. Sur la porte occidentale s'affiche la pieuse devise des La Tour, seigneurs du lieu : TOUT EST A DIEU.

Certes, la pente aiguë du pignon ouest est encore de tradition gothique avec des choux frisés sur les rampants. Mais la disposition du plan, chœur en hémicycle, fenêtre en arc brisé et oculi latéraux est déjà renaissante. La porte ouest a un dessin analogue à celui de la porte sud de Sainte-Geneviève à Ploujean. Tout affiche, ici, des proportions chères à Le Borgne, et l'on retrouve de chaque côté du pignon occidental la double volute renversée, motif déjà signalé qui semble bien être, disions-nous, une marque caractéristique du maître.

Néanmoins, le campanile à colonnes sur base hexagonale, posé en porte-à-faux sur le pignon, d'un effet quelque peu disproportionné, ne cadre pas tout à fait avec le reste de l'édifice. Il est vrai que, découronné de sa pointe triangulaire déposée dans le jardin, on ne peut pleinement en juger de l'effet dans son intégrité.

3. La collégiale de Notre-Dame du Mur de Morlaix, travaux de 1561

Un compte de la collégiale Notre-Dame du Mur de Morlaix, de 1561, où Le Borgne perçoit 28 sols 4 deniers par semaine à raison de 5 sols 10 deniers par jour, le désigne fortuitement comme « maistre de l'euvre de Saincte Genoveffa ». Au Mur, il est entouré de Nicolas Salliou, de Pierre Cozten et de Guillaume Le Boucze, qui vont peut-être travailler avec lui à Sainte-Geneviève de Ploujean.

4. La chapelle Sainte-Geneviève, Morlaix-Ploujean, 1561

A Sainte-Geneviève, le talent de Michel Le Borgne s'exerce sur une œuvre dont, heureusement, aucune modification majeure subséquente ne vient troubler l'homogénéité. Ce point mérite d'être souligné, car très souvent les édifices religieux se constituent par la juxtaposition de plusieurs campagnes de travaux étalés sur des années. Ainsi Sainte-Geneviève, tout comme Berven, peut servir de modèle de référence architecturale de 1560 à 1580 dans une région qui ne se satisfait point de limites géographiques trop strictes.

Exemple représentatif du vocabulaire architectural de Le Borgne, la chapelle, à laquelle il travaille en 1561, témoigne d'un talent en pleine maturité. Pour cet édifice d'une grande simplicité, dont le fondateur, Kersulguen, accompagne l'écusson de la porte latérale de sa fière devise : LESSEZ DIRE, le programme est assez ample. En forme de tau, le plan s'accorde au gothique flamboyant de la période antérieure. Et si le chevet est plat, c'est que le terrain est exigu. En revanche, sur ces structures traditionnelles se greffent des éléments décoratifs de la seconde Renaissance. A distance du maniérisme ornemental d'Yves Croazec à la base de la tour Saint-Mathieu, à Sainte-Geneviève Le Borgne épure et simplifie. Les arcs, les corniches, les pieds-droits, les frontons, massifs jusqu'à une certaine rusticité, sont en harmonie avec le matériau employé.

Tout au plus, dans cette œuvre authentifiée indirectement par les comptes de Notre-Dame du Mur, regrettera-t-on le manque d'ampleur du campanile qui n'est pas en accord de proportion avec l'ensemble du projet. Mais l'inscription sous la coupole de l'escalier de la tour montre que Le Borgne n'est pas responsable d'un achèvement à moindre frais : GVILLEM GVILO / PIERES LAVIEC, 1620-1633. Pas plus qu'il n'est responsable, à moins qu'ils n'aient disparu depuis, de l'absence de meneaux de pierre dans les baies.

On ne quittera pas Sainte-Geneviève sans noter sur les pierres des marques de tâcherons, des L et des O. Ce fut un chantier de longue haleine : au corps de l'ouvrage auquel travaillait notre architecte en 1561, se greffe un bras nord élevé en 1574, selon l'inscription : YVON GEGADEN, FABLIC (fabrique).

5. L'église paroissiale Notre-Dame de Ploujean, Morlaix

Le *Nouveau Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, suivant en cela une notation de René Couffon, date la tour de Ploujean de 1586, bien qu'on n'y ait relevé aucune inscription. Or, à cette époque, Michel Le Borgne n'étant vraisemblablement plus en activité, on peut supposer que la date avancée concerne la partie du clocher qui surpasse le faîte de la toiture, la chambre des cloches étant d'un matériau et d'une architecture différents de la partie basse.

La comparaison des niveaux bas de Ploujean avec Sainte-Geneviève, située dans la même paroisse, est éclairante. L'identité du programme général et la similitude des éléments constitutifs conduisent à y voir une œuvre apparentée construite entre 1560 et 1565.

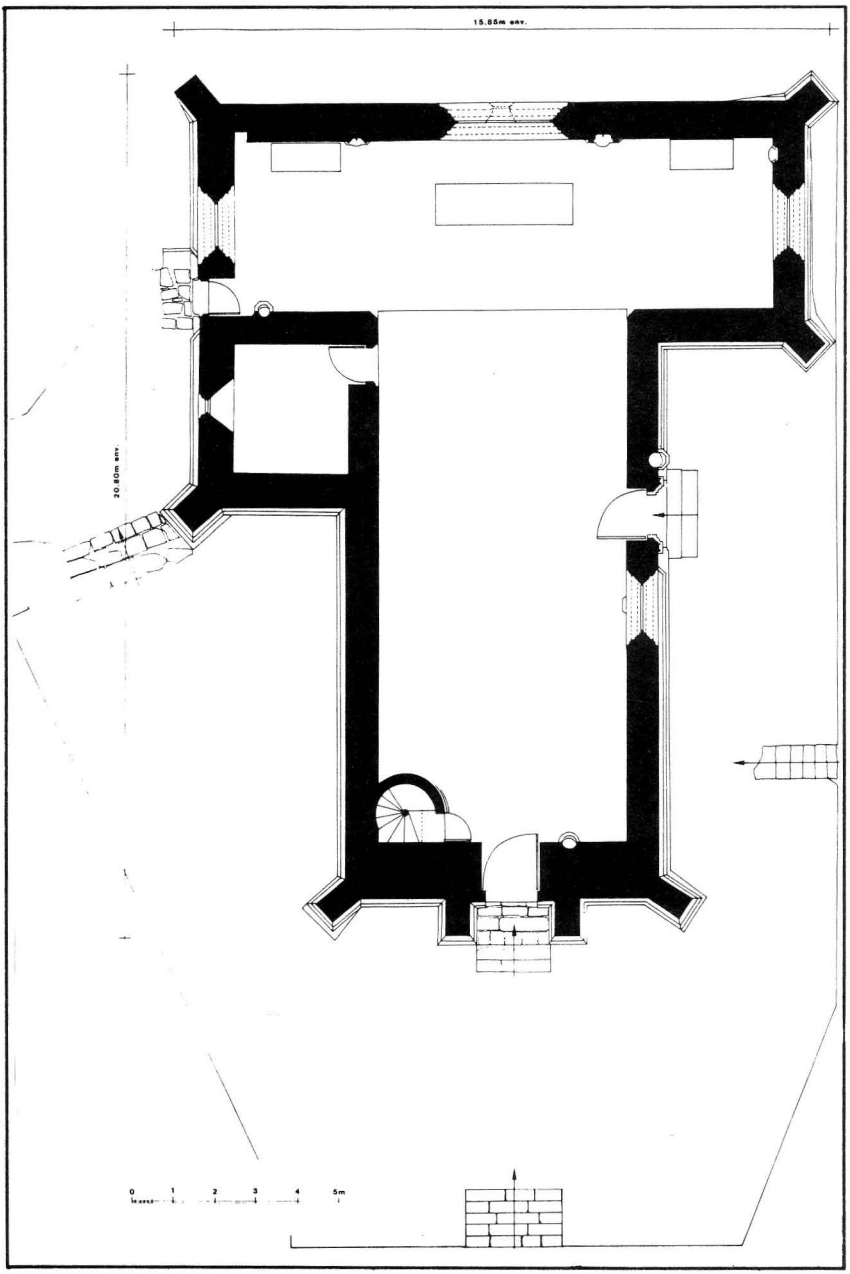

Fig. 3. — Morlaix-Ploujean, plan de la *chapelle Sainte-Geneviève.*
Christian Millet, architecte D.P.L.G., janvier 1991.

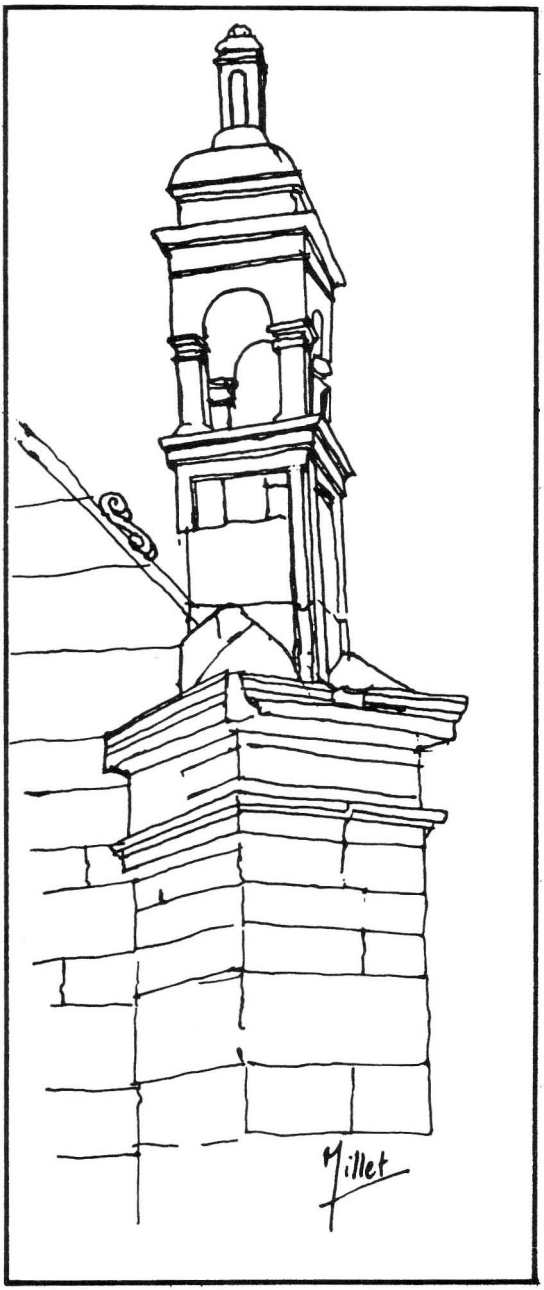

Fig. 4. — Morlaix-Ploujean, *église Notre-Dame*, lanternon sur un contrefort d'angle.

A l'église paroissiale, le parti architectural amplifié permet le développement de l'ornementation. La baie importante à triple niveau se rapproche de la baie orientale de Pleyber-Christ. Les lanternons des contreforts d'angle bien dégagés asseoient mieux le dessin général. Et l'on retrouve encore ici les doubles volutes typiques accrochées aux rampants.

6. La tour de Saint-Mathieu, Morlaix (1565-1582)

Déjà évoquée, la tour de Saint-Mathieu offre à l'œil le moins exercé un aspect contrasté. Entreprise le 10 juillet 1548, par Yves Croazec, la base est assortie d'une inscription en forme de manifeste. Elle dit bien l'esprit du premier architecte. Il est bon de nous y arrêter, car Le Borgne l'a lue, sachant bien, et mieux que nous, ce qu'elle voulait dire.

PROPRIA QUI SERVIT JUSTE
PETIT AEQUA LABORI
ET SIMUL E PROPRIIS
MUTUAT ET REPETIT.
(Qui s'est assujetti à ce qui doit durer,
Demande à son travail de le perpétuer.
Empruntant à cela qui a déjà été
Sans négliger l'apport de la modernité).

Nous substituons cette traduction, fondée sur le fait qu'il s'agit ici d'architecture et non d'économie rurale ou de morale, à celle de Daumesnil dans l'*Histoire de Morlaix*: « Celui qui cultive son propre fonds, demande avec justice des fruits en proportion égale à son travail, et en même temps qu'il fait un prêt à sa terre, il en reçoit un intérêt rémunérateur. » Les latinistes jugeront entre l'esprit et le littéral...

Croazec, qui ornait les niveaux bas de sa tour d'un décor emprunté à la première Renaissance, se voit, en 1561, immobilisé par un accident de chantier. Pour le remplacer, on va chercher sur le grand chantier trégorrois de l'heure, la tour de Bourbriac, Yves Cozic, puis Guillaume Créhif (ou Cozic).

Quant à Michel Le Borgne, retenu à Ploujean (?), les comptes paroissiaux attendent l'année 1565 pour signaler sa présence à Saint-Mathieu. Architecte et tailleur de pierres, il travaille 104 jours à « vacquer de son art entour ledit édifficze », soit dix-sept ans après la pose de la première pierre. En 1567, la superintendance des travaux lui est confiée. Il perçoit alors 64 livres 5 sous pour avoir « besoigné sur loeupvre et édiffize de la tour de la d (icte) église » pendant 257 journées.

Bientôt, la plate-forme étant revêtue de plomb, s'amorce l'édification de la lanterne centrale. Le Borgne se rend aux carrière de l'Ile Grande pour « choesir des pierres et les chapper ». Huit ans plus tard, on travaille toujours à la lanterne et aux guérites d'angle. Mais, sur le chantier, l'ambiance est à la grogne, trois tailleurs de pierre menaçant d'arrêter le travail. En 1576, Le Borgne est payé pour 241 jours de travail. En 1579, une pièce des archives de Lesquiffiou le qualifie de « maître de l'œuvre de Saint-Mathieu ». En 1581, il est

« maistre architecte commandant sur ladite tour ». Dernière mention de son activité, en 1583 ; le nom de Michel Le Borgne disparaît ensuite des comptes de Saint-Mathieu.

Que reste-t-il de l'œuvre de notre architecte au cours des dix-sept années passées de façon intermittente selon la nature des travaux et les ressources de la fabrique, en particulier de la lanterne ?

On le sait, en 1594, les parties supérieures du monument essuyent la canonnade des ligueurs. Le tir plongeant des pièces installées sur l'esplanade du château est meurtrier. L'ébranlement entraînera, mais bien plus tard, en 1651, l'effondrement de la lanterne et celle de la plate-forme, endommageant la toiture de l'église et la chapelle de saint Avertin. Ainsi une des œuvres importantes à laquelle Michel Le Borgne avait consacré une partie de ses soins faisant désormais place à une simple toiture basse, il n'est guère permis de le juger, comme le fit Léon Palustre, par la seule référence à Saint-Mathieu...

7. L'oratoire du cimetière de Saint-Jean-du-Doigt (1576-1577)

Le dimanche 26 août 1576, le conseil de fabrique de l'église de Saint-Jean-du-Doigt, centre d'un pèlerinage célèbre, se proposant d'ériger un oratoire dans le cimetière, Michel Le Borgne est retenu pour en faire « le pourtraict et le prothocole », c'est-à-dire le dessin et le devis. Si l'on en juge par le millésime 1577, gravé dans le cartouche qui coupe la torsade au long de l'entablement, le travail n'a pas traîné. Le résultat paraîtra tout à fait satisfaisant aux fabriciens qui font aux 200 livres du marché initial une rallonge de 20 livres pour « plusieurs honnestes décorations ». Sur ce chantier, Michel Le Borgne est nommément appelé architecte, c'est-à-dire concepteur. Pourtant, quatre jours lui ont suffi pour définir l'emplacement de l'oratoire et donner des instructions et des dessins aux ouvriers. Son salaire, important, a été de 12 sous 6 deniers par jour.

Cet oratoire de Saint-Jean-du-Doigt est, avec la chapelle Sainte-Geneviève, ce qui nous renseigne le mieux sur le style de Le Borgne. Amples volumes, grand toit pyramidal, chevet en hémicycle, oculi, balustres en gaine et mur stylobate bahut de forme rustique, profils en doucine... double volute renversée, ornant la piscine.

Ici, Le Borgne prend des libertés vis-à-vis des principes classiques chers à Serlio et à Philibert Delorme. Ainsi, le pilier balustre qui soutient l'entablement appuie l'axe de la composition, Michel Le Borgne estimant préférable de jouer du rythme binaire dans le creux plutôt que du ternaire. L'édifice, il est vrai, étant de taille modeste, on ne pouvait multiplier sans raison l'entre-colonnement.

8. Travaux sur la chapelle privée du château de Lesquiffiou en Pleyber-Christ (1579)

La chapelle privée de Lesquiffiou a disparu, tout comme le château habité par Adrien Le Borgne. Sur un dessin fourni par Michel Le Borgne, l'ouvrage

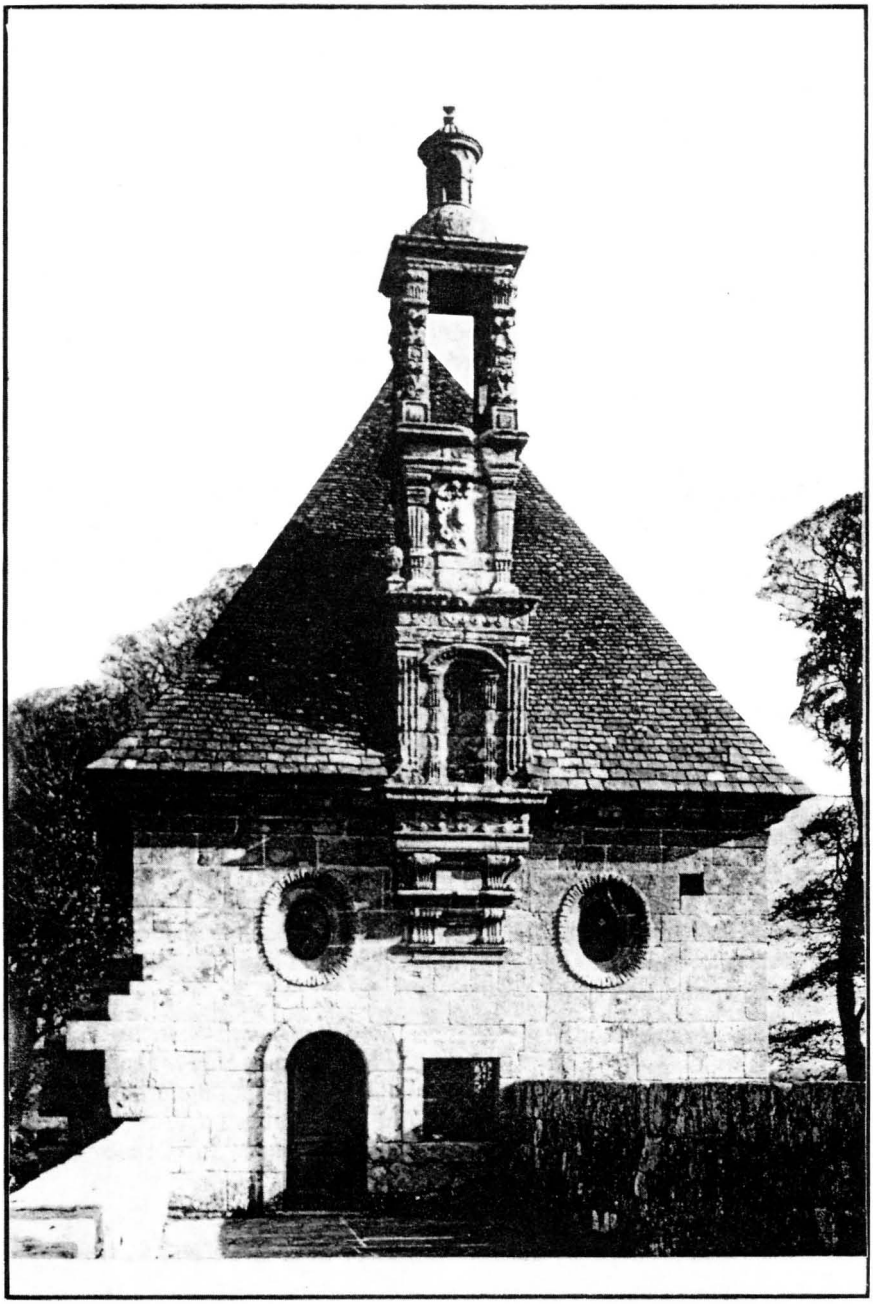

Fig. 5. — Saint-Vougay, chapelle du *château de Kerjean.*

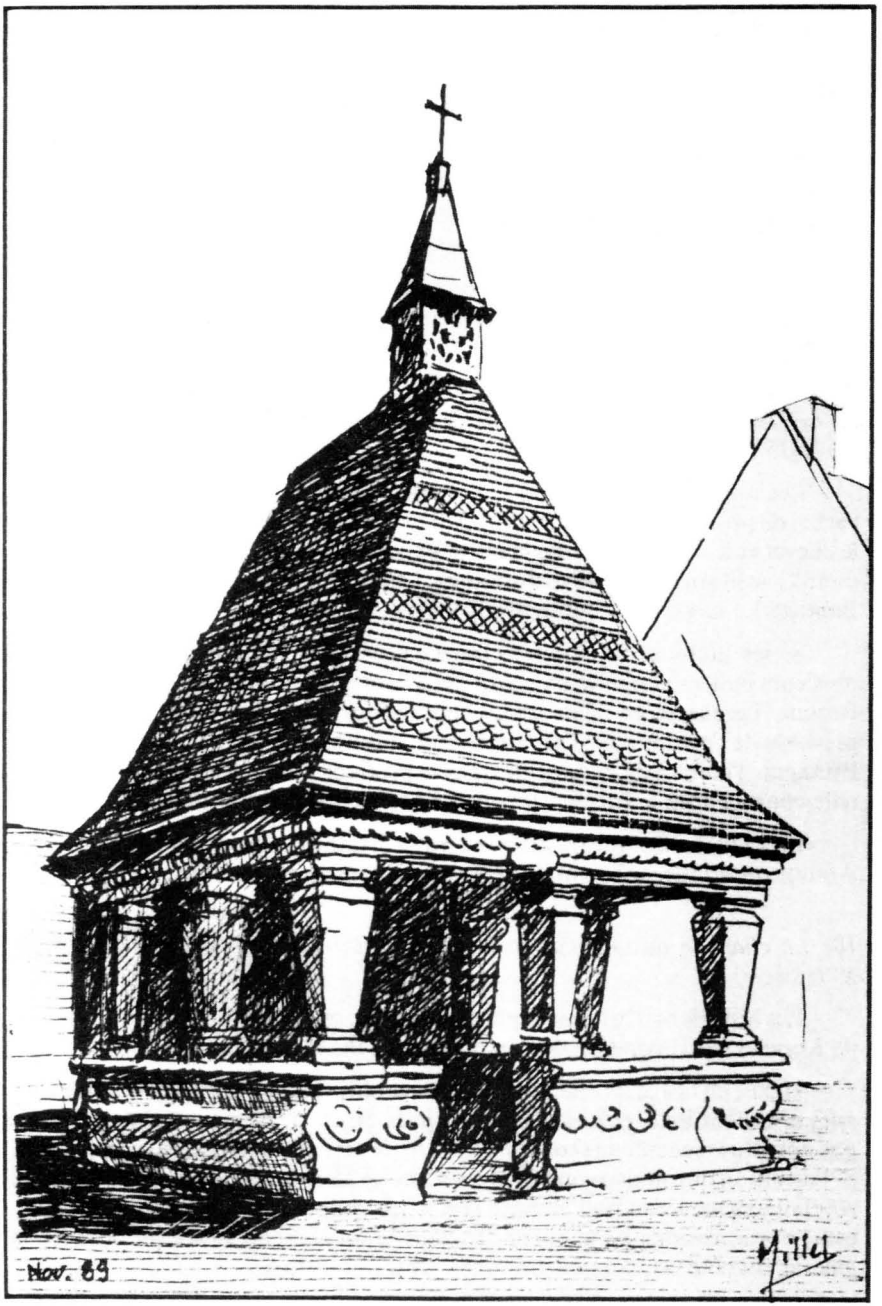

Fig. 6. — Saint-Jean-du-Doigt, oratoire du *cimetière*.

avait été assuré par Alain Morvan, Sylvestre Le Guyrec et Yves Plédran, maîtres piqueurs de pierre, avec qui contrat est passé le 17 janvier 1579. Le délai prévoit, pour la tranche de travaux désignée dans l'acte en question, une fin pour le premier mars prochain. Le coût s'en monte à 10 écus un tiers et 4 sols. Par le contrat les trois compagnons « s'obligent faire et parfaire la plate-forme d'un oratoire que ledit s(ieur) entand f(aire) construire sur le ront de la tour estant au portail de la maison et manoir de Lesquiffiou par corbeaux, sallye ayant des (?) bien ordonnéz selon le devis (que) leur en fera M(aître) Michel Le Borgne, m(aître) de l'œupvre de Saint-Mathieu ».

D'après la peinture, sur une boiserie de l'édifice actuel, la chapelle de forme polygonale s'appuyait sur l'extrémité d'un corps de bâtiment en retour d'équerre du logis principal.

9. Le chœur et le « haut bout » de la chapelle Saint-Antoine de Plouézoc'h (1571-1572)

Les archives ne citent pas le nom de Michel Le Borgne dans le procès-verbal de prééminences du 23 avril 1570, où les paroissiens décident de réédifier le chevet et le « haut bout » de la chapelle Saint-Antoine à Plouézoc'h. La date de 1571 se lit sur une sablière du chœur. Le 2 juillet 1572, l'évêque de Tréguier, Baptiste Le Gras, vient consacrer l'autel.

Si les archives de Saint-Antoine ne désignent pas le maître d'œuvre, plusieurs indices permettent de voir dans la réalisation la main et l'esprit de Le Borgne. Le chevet en hémicycle, l'appareillage en pierres de taille soigné, la présence de l'oculus dans l'axe du chœur, au-dessus des armes de France et de Bretagne, l'emploi de la doucine dans le profil des baies, enfin la sculpture de telle console dont le travail rappelle les bénitiers de Sainte-Geneviève.

En 1572, Le Borgne travaille sur Saint-Mathieu, son intervention à Saint-Antoine de Plouézoc'h, qui porte sa marque, est fort plausible.

10. La chapelle du château de Kerjean, Saint-Vougay (seconde moitié du XVIe siècle)

Les historiens d'art ont, depuis longtemps, souligné l'influence du chantier de Kerjean sur l'évolution de l'architecture dans le pays du haut Léon.

Hélas, eu égard à l'état lacunaire des archives au sujet du célèbre château, aucune chronologie précise n'a pu, à ce jour, être sérieusement établie. L'on n'a pas non plus recueilli un seul nom, tailleur de pierre, architecte ou charpentier. Si l'intuition que nous avons de la présence de Michel Le Borgne au château se révélait exacte, il faudrait étendre l'influence du personnage. Mais, pour l'instant, bornons-nous à examiner la chapelle du château située au bout de la galerie, du côté est, comportant une crypte et un étage.

Le plan, par ses percements et le chevet en hémicycle, renvoie à l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt, dont on a la certitude qu'il fut dessiné par Le Borgne, à la chapelle de Kerlosser et au chevet de Saint-Antoine, que l'on a quelques

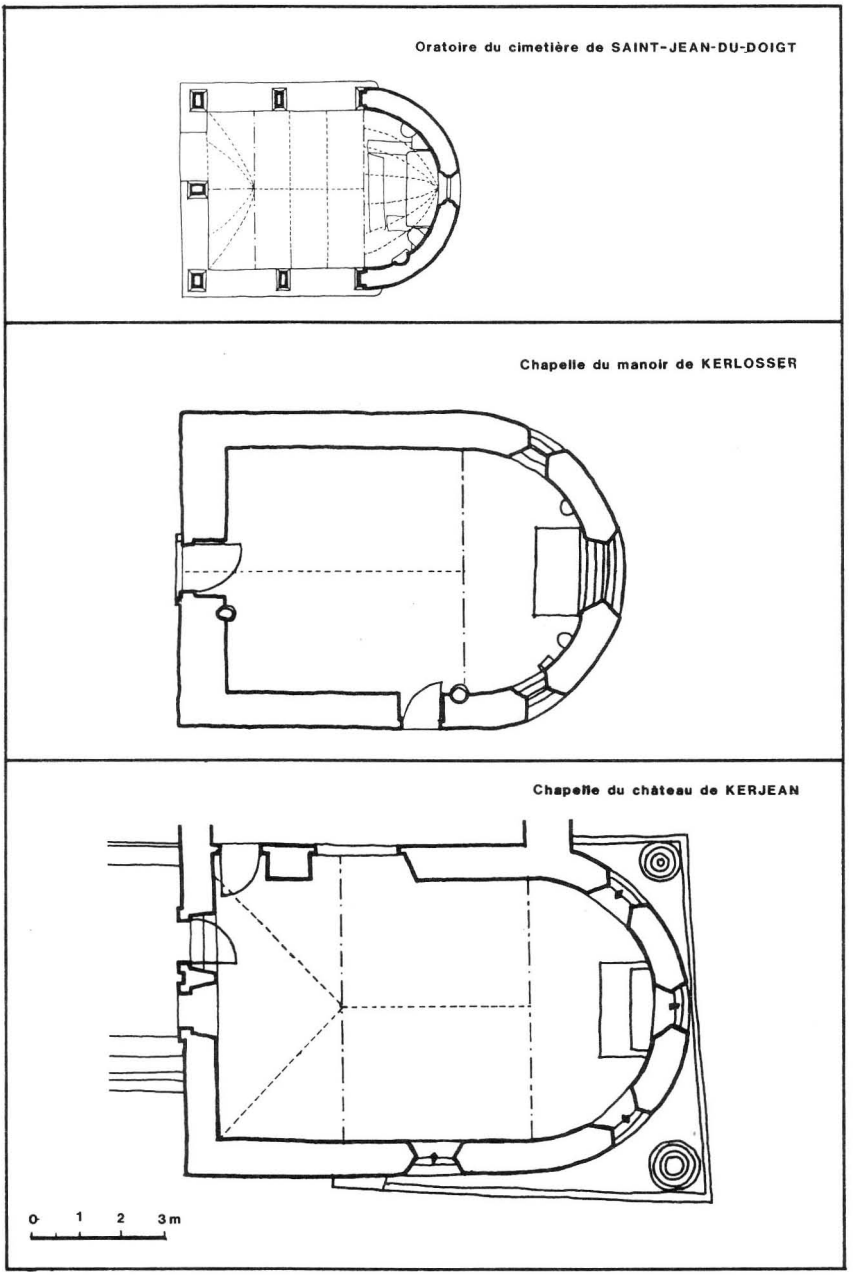

Fig. 7. — Plans de l'oratoire du cimetière de Saint-Jean-du-Doigt, de la chapelle du manoir de Kerlosser en Lannéanou, du château de Kerjean en Saint-Vougay.

raisons de lui attribuer. A la chapelle de Kerjean, l'ampleur de la toiture, sa forme de croupe en façade s'apparentent à l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt. L'emploi d'oculi sur la façade sud-est, la simplicité du remplage, la doucine dans la modénature des baies, le dessin du bénitier aux doubles volutes, le campanile en léger porte-à-faux, autant d'éléments qui induisent une possible attribution.

Si donc le campanile est de Michel Le Borgne, ce serait le fleuron de l'architecte. Alliant richesse de décoration et élégance de profil, il est placé en encorbellement sur une série d'entablements dont la frise montre les doubles volutes qui sont ici multipliées à loisir. Le campanile se divise en trois niveaux, dont le premier forme une niche à coquille Saint-Jacques, encadrée de pilastres cannelés. Au-dessus, un large cuir est cantonné de gaines. La chambre de la cloche s'ajoure entièrement sur deux de ses faces. Une coupole surmontée d'un lanternon, lui-même coiffé d'une calotte et d'un vase, amortit le tout. Cette suite de motifs superposés, empruntés au vocabulaire de la seconde Renaissance, va en s'allégeant au fur et à mesure, renforçant l'effet de verticalité amorcé par la longue pente du toit.

On y ajoutera, comme élément de parenté, le traitement des écoinçons laissés libres au chevet par l'hémicycle, chevet monté au-dessus d'un rez-de-chaussée de plan carré. Notons pour terminer que les édicules en coupole avec le lanternon sont d'un effet d'autant plus remarqué qu'ils se trouvent en bout d'aile.

Le style de Michel Le Borgne

A ne considérer que l'œuvre connue ou attribuée, Michel Le Borgne n'est pas l'architecte de grands projets pris dans une globalité gratifiante. On l'a dit en commençant, ses interventions localisées concernent au premier chef des parties accolées à des édifices existants : tour de Saint-Mathieu, façades-tours de Pleyber-Christ et de Ploujean, chevets de Pleyber-Christ et de Saint-Antoine. En revanche, dans les édifices homogènes qui lui appartiennent en propre : oratoire de Saint-Jean, chapelles tréviale de Sainte-Geneviève, manoriale de Kerlosser, seigneuriale de Kerjean (?), son style bien analysable le montre libéré du passé et souverainement libre.

La taille de la pierre

Comme nombre de ses contemporains, Michel Le Borgne, non content de concevoir un projet, œuvre lui-même au seuil de la loge, à même le chantier. Homme des pierres, il ne dessine pas seulement les formes, il participe à la mise en œuvre matérielle des granites, des schistes ou des grès, dont il partage avec d'autres le soin du choix. Le matériau de Sainte-Geneviève, granite albitique de Ploujean, provient, selon Louis Chauris, des carrières de Kerscoff ou de Menez-Plouian. Pour celui du gros chantier de Saint-Mathieu, Le Borgne est allé lui-même choisir à l'Ile Grande, en 1567, les blocs qui remonteront la rivière

de Morlaix par pleines batelées. En revanche, pour l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt, la pierre de taille est choisie en trois voyages consécutifs sur dix-huit mois, par Lucas Prigent, Gilles Cozden, nommé maître, et Pierre Guyader, cosignataires du marché. La pierre de maçonnerie est laissée « aux perreurs ».

Quant à l'insertion de la pierre elle-même, l'architecte, au fil des ans, affine sa technique de construction. Si, en 1551, comme le note l'abbé Feutren dans son étude fouillée sur l'église de Pleyber-Christ, il plaque ses éléments décoratifs sur des murs déjà montés, dix ans plus tard, à Sainte-Geneviève, il les intègre à la masse de la maçonnerie, les faisant participer intimement à la structure générale.

Structures reçues et formes nouvelles

Le Borgne n'apporte pas de grandes innovations structurelles. Le pouvait-il ? Face à Saint-Nicolas de Plufur, œuvre de Plusquellec et de Beaumanoir, ses aînés de cinquante ans, il reprend le système de la poutre en I, ce qui conduit R. Couffon à voir en Sainte-Geneviève une adaptation renaissante du système constructif Beaumanoir. Tour flanquée de la tourelle d'escalier en avant de la façade occidentale, nef et transept aux amples volumes, contreforts d'angle, portes latérales et sacristie dans un angle du transept.

En réalité, c'est par le truchement des petits édifices que, se coupant du passé, Michel Le Borgne *entre en Renaissance*. Comme à l'oratoire du cimetière de Plougasnou, qui lui est contemporain, les chevets en hémicycle se substituent aux chevets droits ou polygonaux, à Kerlosser, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Antoine de Plouézoc'h et Kerjean.

Les toitures elles-mêmes prennent de l'ampleur et présentent en façade des croupes de belles dimensions. Sur certaines façades, l'emploi du porte-à-faux, influencé peut-être par les schémas de Philibert Delorme, se voit à Kerlosser et à Kerjean, mais cela peut aussi bien avoir été pris aux clochers cornouaillais où perdure le gothique. Cependant, on l'a déjà noté, réussi à Kerjean, le porte-à-faux sonne quelque peu discordant à Kerlosser.

La composition des façades

S'il est peu novateur dans les plans et les structures, Michel Le Borgne s'exprime mieux en modernité dans la composition des façades. Subtil mélange que rappellent, à la base de la tour Saint-Mathieu, les deux inscriptions posées par Yves Croazec, son prédécesseur. L'une en lettres gothiques et en latin, lue plus haut, l'autre en capitales romaines et en français.

Balancement perpétuel entre l'ancien et le nouveau, éternelle querelle des Anciens et des Modernes. Dans l'esprit de novation, Le Borgne recherche indéniablement la fonction monumentale et l'ampleur dans la composition. Cela s'exprime par l'horizontalité comme pour mieux asseoir un édifice aux angles marqués par des contreforts amortis de lanterneaux (élévation ouest de Pleyber-Christ, de l'église Notre-Dame et de la chapelle Sainte-Geneviève à

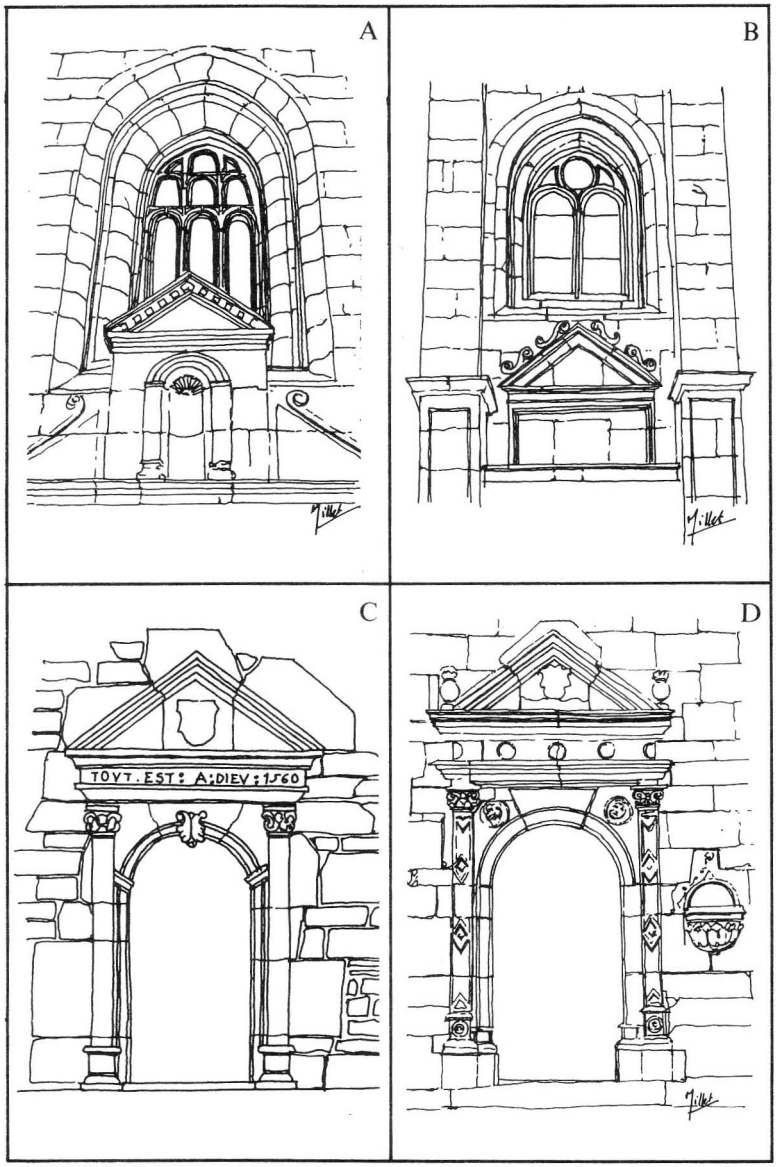

Fig. 8. — Baies et portes dans des édifices construits par Michel Le Borgne.

A : église Notre-Dame de Ploujean : baie ouest.
B : chapelle Sainte-Geneviève de Ploujean : baie ouest.
C : chapelle de Kerlosser : porte ouest.
D : chapelle Sainte-Geneviève de Ploujean : porte sud.

Ploujean) ou de pinacles assortis de niches (chevet de Pleyber). Cela s'exprime aussi par la verticalité des toitures (Saint-Jean-du-Doigt, Kerjean) ou par des campaniles à encorbellement (Kerlosser, Kerjean).

Les portes sont fortement soulignées par des éléments renaissants : jambages et arcs à bossages surmontés, pour les mieux marquer, par un fronton triangulaire. Le support de ce dernier élément est traité avec diversité. Colonnes sur socle classique soutenant l'entablement et le fronton (Pleyber-Christ, porte ouest), pilastres, plus ou moins travaillés (Pleyber-Christ, porte sud, Kerlosser, Sainte-Geneviève, porte sud). Aux portes de Ploujean, église paroissiale et chapelle Sainte-Geneviève, la formule, plus originale, laisse filer, au-dessus de l'arc, l'entablement le long de la façade entre les deux contreforts de la tour, avec, au-dessus, un élément rectangulaire en saillie, avec ou sans niche, lui-même couronné d'un fronton triangulaire.

Dans les baies, Le Borgne innove peu. Le dessin se réfère volontiers à la période précédente (Kerlosser, Sainte-Geneviève, Saint-Antoine, Kerjean). En revanche, il se démarque par l'emploi d'oculi en façade (Kerjean) et surtout au chevet (Kerlosser, Saint-Antoine, Saint-Jean-du-Doigt). Le cavet, plus ou moins profond, forme gothique par excellence, courant au XVIe siècle, disparaît, remplacé par la doucine et le quart de rond. Deux baies, à cet égard, font preuve d'originalité, au chevet de Pleyber-Christ et à la façade occidentale de Notre-Dame de Ploujean où les petits arcs en plein cintre étagés sur trois niveaux s'éloignent résolument de l'esprit de la fenêtre médiévale.

La part du « rustique »

Que l'on ne se trompe pas, le mot « rustique » est à employer ici dans le sens non péjoratif énoncé par Philibert Delorme dans sa définition de la porte toscane : « Ayant deux colonnes pour les côtés, faites de pièces et de façons rustiques : les baies, chapiteaux et corniches sont gros, massifs et un peu lourds, plutôt que délicats... »

Cette manière rustique dans l'emploi de la colonne toscane est présente, à Pleyber-Christ, Kerlosser et Sainte-Geneviève. « Rustique » la proportion du triangle des frontons, dont le rapport est de 1 de hauteur sur 2,6 de longueur. « Rustique » encore l'épannelage des pierres et la forme qui résulte d'éléments décoratifs, claveaux en relief, frise, piliers engagés jusqu'aux éléments intégrés aux murs, culots, bénitiers et crédences.

La modénature

La modénature, qui représente les éléments de la décoration et de l'ornementation des édifices, s'inspire du vocabulaire antiquisant cher aux auteurs des traités d'architecture du milieu du XVIe siècle, Sebastiano Serlio, Jacques Androuet du Cerceau ou Philibert Delorme.

La modénature souligne par un jeu subtil d'ombres et de lumières, sans nécessaire référence structurelle, la position des artifices de la construction. Ce

qui caractérisera l'architecture bretonne des enclos paroissiaux est déjà ici présent, cannelures des colonnes et des pilastres, bandeaux à galettes, masques humains, médaillons le long des surfaces planes des murs, filets aux arêtes des contreforts, niches avec ou sans coquilles, écussons, cuirs savamment découpés chers à l'école de Fontainebleau. Vases, candélabres, pots à feux posés au sommet des murs et des contreforts. En un mot, le riche vocabulaire renouvelé de la Renaissance. Et, clin d'œil permanent, présente partout comme un paraphe, la double volute renversée.

Les inscriptions

Il est un détail de modernité qui a son importance : l'emploi du type de caractères dans les lettres et les chiffres. Les rares exemples recueillis montrent Michel Le Borgne conquis par la nouvelle manière qui se répand. Caractères romains et chiffres arabes dès 1551 à Pleyber-Christ, 1560 à Kerlosser, 1577 à Saint-Jean-du-Doigt.

L'homme

On l'aura deviné, tout au long de l'étude, les textes qui permettraient d'établir une biographie de Michel Le Borgne sont rares. Rien sur ses origines familiales, sauf à relier son patronyme à celui des propriétaires nobles de Lesquiffiou à Pleyber-Christ. On ne sait rien sur de possibles études ou sur quelque formation compagnonnique près des maîtres. Tout au plus avons-nous pu suggérer quelque rencontre avec Philibert Delorme, au temps où ce dernier était préposé aux fortifications de la côte bretonne.

En revanche, les registres de Saint-Mathieu de Morlaix présentent Le Borgne comme paroissien vers 1570-1580. Louise Simon, son épouse, lui donne deux enfants portés sur les fonts par des compères et des commères roturiers. Marie, baptisée le 6 octobre 1570, a pour parrain Maudez An Sec'h et pour marraine Marie Moricze. Catherine, baptisée le 12 juin 1571, fut portée sur les fonts par François Le Borgne et Catherine Tessier.

L'architecte lui-même est parrain assez souvent. Le 2 octobre 1570, de Françoise, fille de Gilles Floux et de Françoise Quéméner. Le 17 juin 1573, de Philippa, fille de Jean Marchet. En octobre 1573, de Michel, fils d'Alain Marchet et de Jeanne Enzenou. Et encore, le 18 avril 1580, de Michel, fils de Gilles Cotten et de Catherine Ferz. Pour plusieurs, on reconnaît la progéniture d'ouvriers au travail sur la tour Saint-Mathieu, heureux de voir le patron les honorer de sa présence.

Par ailleurs, les comptes de Notre-Dame du Mur, de Saint-Mathieu et de Saint-Jean-du-Doigt éclairent quelques points de la vie professionnelle de Michel Le Borgne, entre les années 1551 et 1581.

Ses fonctions sont diverses. Il commence comme praticien de la pierre, qu'il va choisir lui-même aux carrières de l'Ile Grande, en 1567. En 1576, il a le

titre d'« architecte », en 1581, celui de « maître architecte », faisant le plan et le devis et laissant à d'autres le gros de la réalisation, comme à Saint-Jean-du-Doigt et Lesquiffiou. En 1580, « commandant sur la tour » à Saint-Mathieu, il est le maître de l'œuvre, le directeur des travaux. Quant à la « superintendance » qui lui est confiée à l'occasion, le terme est le même que celui utilisé dans le royaume pour les hautes fonctions que Henri II confie à Philibert Delorme. Michel Le Borgne superintendant reçoit donc la pleine direction des travaux et du personnel auquel il s'affronte quand pèse une menace de cessation de travail. Superintendant, il a la gestion financière du chantier. En son logis il propose, lors de la remise en état de l'engin de levage détraqué, une libation, dont la fabrique assure d'ailleurs les frais. Enfin, en 1581, pour le désigner, on lui donne de l'« architecte », un terme issu du grec, relativement nouveau et qui restera peu courant dans l'usage local.

Quant au salaire de Le Borgne, on s'étonnera toujours des rémunérations relativement modestes qu'il touche par rapport à l'ouvrier. Encore que la lecture des comptes laisse place à interprétation. Sur le chantier de Saint-Mathieu, il n'est guère payé à meilleur tarif que les autres. En 1576, 5 sols et 6 deniers par jour, qui passent néanmoins l'année suivante à 6 sols 8 deniers. Mais ce n'est guère deux fois plus que le salaire du compagnon de chantier, si l'on se réfère aux comptes de 1550 où Croazec touchait 5 sols 2 deniers contre 2 sols 9 deniers aux autres. Notons toutefois que, dans le tarif journalier accusé par les titres de paiement, n'entrent pas en compte les 41 sols que la fabrique verse à Le Borgne par une « honnesteté », en 1567. N'entrent pas non plus en ligne budgétaire les avantages en nature procurés par ladite fabrique, une ligne qui, n'étant pas toujours chiffrée, laisse place ouverte à toutes suppositions. On observera que les tarifs varient d'un chantier à l'autre et parfois du simple au double. Ainsi à Saint-Jean il gagne, comme architecte, 12 sous 6 deniers par jour, alors que Pierre Guyader touche ses 10 sous et Gilles Cozden ses 8 sous 4 deniers.

Autour du maître se profilent les ombres des tailleurs et picoteurs. Yvon Tanguy le suit de Saint-Mathieu à Saint-Jean-du-Doigt. Il y a aussi Gilles Floux (Floury) et Gilles Coten (Cozden), présents également à Saint-Mathieu et à Saint-Jean et dont on l'a vu parrainer quelque enfant.

La postérité de Le Borgne

Période faste d'une architecture généreuse, le petit Trégor et le haut Léon voient naître, à partir de 1500, un nombre appréciable d'œuvres de qualité. Le tableau serait à élargir. Au seuil de la période « moderne », un temps où l'évolution est intéressante à saisir, Michel Le Borgne ouvre, à sa manière, des voies nouvelles à une maîtrise locale qui travaille à Kerjean dont on a souvent signalé l'influence, entre autres à Notre-Dame de Berven, à Sizun, à Saint-Thégonnec, à Plougourvest et à Kergournadéac'h.

Mais Michel Le Borgne n'est pas seul. De son vivant, Jean Le Taillanter, son cadet, exerce le métier en Trégor. De cet honnête artiste, il faudra rechercher la marque au clocher de Ploubezre, en 1577, et de Plougasnou en 1582. Il

faudra examiner le clocher de Loguivy-Plougras, la chapelle du Dresnay, le manoir de Guernanchanay en Plouaret, toutes œuvres qui semblent bien être du même homme.

A Morlaix, Jean Le Bricquir, maître architecte du roi, reprend à l'hôtel de ville, construit en 1608, des principes de construction chers à Michel Le Borgne. L'on voit encore l'influence de celui-ci, sinon sa main, dans la porte de l'hôtel du Parc qui donne sur les escaliers de l'église Saint-Melaine.

Au nord de Morlaix, le clocher de Plouézoc'h, le porche méridional de Plougasnou, l'oratoire Notre-Dame de Lorette dont la maîtrise d'œuvre doit être cherchée du côté de Jean et Yvon Guillesser, sont encore de l'héritage indirect du maître de l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt.

Mais outre les Taillanter, les Bricquir, les Guillesser, on a croisé, dans la région de Morlaix une pléiade d'autres ouvriers de la pierre. Paul Begat, Jean Coroner, Jean et Guyon Feulon, Fiacre de La Haye, Yvon Salaün, Pierre Deuff, François Rohan, maillons d'une longue chaîne qui, dès la fin du XVe siècle avec les Beaumanoir, traversent le XVIe siècle et vont au-delà.

De ce cortège, certes encore quelque peu indistinct, mais pour un temps seulement, espérons-le, Michel Le Borgne s'est heureusement détaché. Sa sensibilité, accordée au climat et au matériau, a su adopter des formules puisées aux sources savantes nationales, qui annoncent le caractère fort de l'architecture des enclos paroissiaux de l'âge classique à venir.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Sources

Archives départementales du Finistère

14 G 76, Morlaix, collégiale Notre-Dame du Mur, comptes du temporel, 1554-1562.

150 G 51-57, Morlaix, comptes de Saint-Mathieu, 1567-1583.

183 G 4, Plouézoc'h, chapelle Saint-Antoine, prééminences, 1570.

245 G 37, Saint-Jean-du-Doigt, comptes, 1576-1587.

Archives du château de Lesquiffiou, Pleyber-Christ

Décision prônale du 5 mars 1552.

Bibliographie

Sur la Renaissance

BLUNT (Anthony). *Philibert Delorme*. Gérard Montfort éd., 1986.

HAUTECŒUR (Louis). *Histoire de l'architecture classique en France. Tome I : La formation de l'idéal classique*. Paris, Picard, 1965.

PALUSTRE (Léon). *La Renaissance en France*. Paris, A. Quantin, 3 vol., 1879-1885.

ROY (Maurice). *Artistes et monuments de la Renaissance en France*. Paris, H. Champion, 1929-1934, 2 vol.

Sur l'art breton

CHAURIS (Louis). « Pierres de construction à Morlaix : église des Jacobins et autres édifices anciens », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 171-187.

COUFFON (René). « L'architecture classique au pays de Léon, 1573-1760 », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXVIII, 1948, p. 23-101.

COUFFON (René). « Un atelier architectural novateur à Morlaix à la fin du XVe siècle. Son influence en Bretagne », *ibid.*, t. XIX, 1938, p. 65-89.

COUFFON (René), LE BARS (Alfred). *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*. Quimper, 1988.

DAUMESNIL (Joseph), ALLIER (Adolphe). *Histoire de Morlaix*. Marseille, Laffitte Reprints, 1976.

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MONUMENTS ET DES RICHESSES ARTISTIQUES DE LA FRANCE-INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE. *Châteaux du haut Léon : Finistère*. S.l., éd. Ursa, 1987 (*Images du patrimoine*).

LISCH (René). *Kerjean, château historique et légendaire*. Châteaulin, éd. Jos Le Doaré, 1976.

MUSSAT (André). *Arts et cultures de Bretagne, un millénaire*. Paris, Berger-Levrault, 1979.

WAQUET (Henri). *Art breton*. Grenoble, Arthaud, 1960, 2e éd.

Sur Michel Le Borgne

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri). « L'église de Saint-Jean-du-Doigt (Notes pour servir à son histoire) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 324-366.

CASTEL (Yves-Pascal), DANIEL (Tanguy), THOMAS (Georges-Michel). *Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1987.

CASTEL (Yves-Pascal), MILLET (Christian). « Michel Le Borgne à Ploujean », *Le Courrier du Léon - Le Progrès de Cornouaille*, 22 juin 1991.

FEUTREN (Jean). [Articles dans le] *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ, passim*, novembre 1977 - juin 1987.

HUON (Michel), MILLET (Christian), CASTEL (Yves-Pascal). *La chapelle Saint-Antoine, Plouézoc'h*. S.l., 1992.

LE GUENNEC (Louis). « La construction d'un clocher breton (Saint-Mathieu de Morlaix) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVIII, 1931, p. 16-27.

MILLET (Christian). « L'oratoire du cimetière de Plougasnou », *Le Courrier du Léon - Le Progrès de Cornouaille*, 7 octobre 1989.

ESPACES, TERRITOIRES

MAURICE DILASSER

Antiquité de la petite troménie de Locronan ?

Les deux troménies de Locronan, la grande et la petite, sont si bien liées qu'on les a fait remonter l'une et l'autre à la plus haute antiquité, du moins à deux circuits familiers de saint Ronan lui-même.

Aujourd'hui, elles ont en commun le sens du circuit, la montée jusqu'à Plas-ar-Horn et le chemin qui suit la ligne de crête jusqu'à la croix Keben. Mais alors que la grande troménie parcourt quelque douze kilomètres par des chemins non frayés, la petite n'en compte que quatre à cinq sur une voie aménagée ; la première comporte douze stations, la petite n'en a que trois ; hormis le haut lieu qui leur est commun, la première a conservé sur son parcours les vestiges de cultes antiques — la Gazek Ven et naguère un bétyle —, la deuxième n'en montre pas de traces. La fréquence de célébration diffère : la grande troménie n'a lieu que tous les six ans, la petite occupe les années intermédiaires.

Si les chercheurs se sont intéressés à la grande troménie, il n'en est pas de même de la petite, dont pas un seul n'a mis en cause l'antiquité. Pourtant la première mention de son titre dans les registres paroissiaux remonte seulement à 1889. Quelle est donc son origine, celle de son appellation et de ses rites ? La consultation des rapports, des comptes paroissiaux et des cahiers de prône permet de dater son apparition.

Enquêtes et rapports du XVIe au XVIIIe siècle

Des enquêtes ont été commandées par les ducs de Bretagne afin de contrôler la célébration des prières publiques réclamées en contrepartie de leurs donations et privilèges. Leur exécution a donc été contrôlée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. On s'informait notamment des messes et processions en usage à Locronan.

Enquête du 17 septembre 1504 (1)

Lors de la première enquête dont on a trace, François Le Saux et Alain Moysan, agissant pour le roi (la duchesse Anne a épousé Charles VIII) constatent seulement des rites hebdomadaires : « Deux messes à notes et deux processions ordinaires à croix et bannière, avec les cantiques et louanges, alentour de l'église et chapelle du bourg de Locronan, recommandations et oraisons accoutumées, et lesdites messes devant l'autel et image de saint Renan, l'une le dimanche, et l'autre le mardi, avec vêpres audit jour de dimanche et chaque samedi au soir ». Ils ne font pas mention de troménie. Mais les rapports postérieurs sont plus attentifs à cette célébration « sexennale ». Dès lors la coutume d'une petite troménie annuelle aurait été elle-même soigneusement consignée par les notaires.

Enquête du 15 mai 1618 (2)

Le procès-verbal de Claude Kerpaën, sénéchal à Châteaulin, sans faire mention d'un autre parcours ni d'un rituel annuel, note que « de sept ans en sept ans (3), il se fait une procession générale par les habitants de ladite paroisse par certains chemins qui sont les fins et limites de ladite paroisse, laquelle procession a été faite en ladite année 1617 ».

Enquête du 18 septembre 1689 (4)

« Attestation des miracles arrivés au subjet du grand tour de saint Ronan et d'une partie de sa vie et de sa mort, suivant la tradition immémoriale de nos ancêtres » : les témoins rapportant des faits survenus lors de grandes troménies, aucun ne fait allusion non plus à une troménie annuelle. L'expression « le grand tour » ne peut être que relative à quelque autre parcours plus restreint ; mais il s'agit alors des processions ordinaires autour de l'église notées plus haut, ou encore des processions du calendrier universel : Rosaire, Assomption, Sacre...

D'autre part, rappelant dans ses ajoutés quelques faits de la vie de saint Ronan, l'enquête évoque le retour des reliques et l'arrêt des bœufs à Trobalo, « tout cour après avoir fait le tour qu'il soulait fair tous les jours à jeun, estant audit pays ». Remarquons bien : le lieu évoqué, Trobalo, appartient au circuit propre à la grande troménie. On y situe une marche quotidienne du saint, et non pas une marche seulement dominicale, comme on dira plus tard quand on voudra fonder la petite troménie à l'instar de la grande, mais sur un autre itinéraire du saint, plus court et propre aux jours de semaine.

---

(1) G. PONDAVEN et J.-M. ABGRALL, « Notices sur les paroisses... Locronan », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1925, p. 130-131.

(2) ID., *ibid.*, p. 131-134.

(3) Toutes les septièmes années.

(4) Arch. par. de Locronan, fabrique, lettre B, layette 2, liasse 7, n° 2.

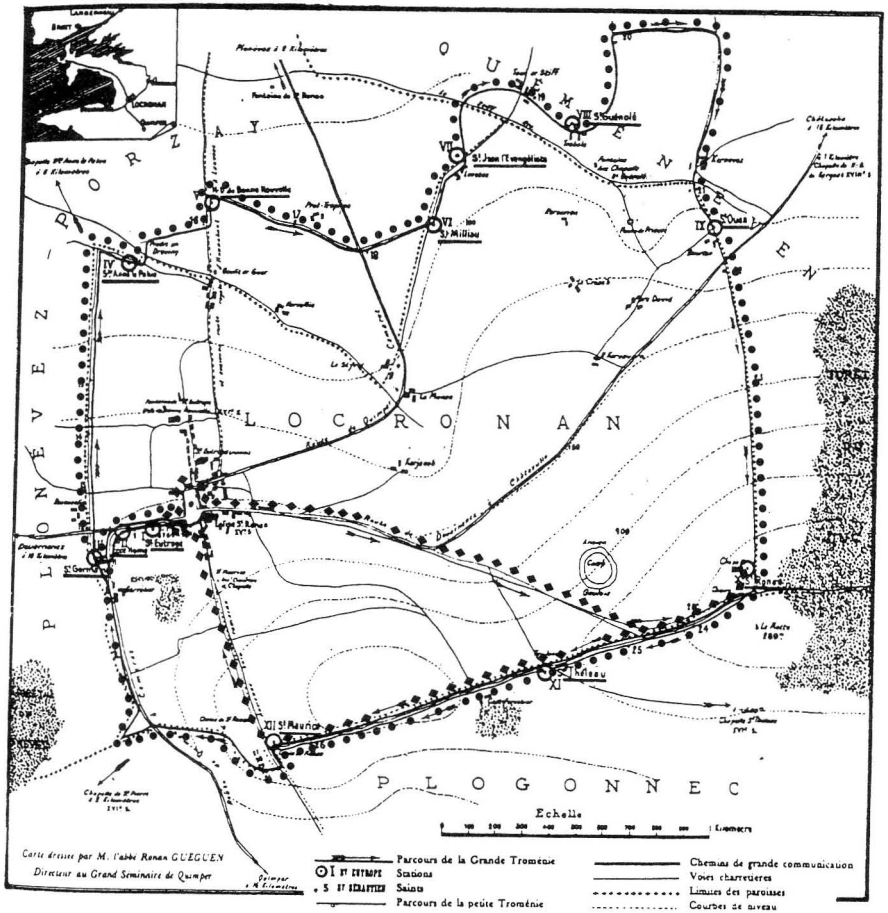

Locronan, *le parcours de la troménie.*

• • • **la grande troménie**

◆ ◆ ◆ ***la petite troménie***

Invitation à la grande troménie de 1779

Le recteur Jacob, dans une invitation adressée à ses confrères, évoque, lui aussi, l'origine du parcours selon la tradition populaire : « Une course pieuse que le saint Patron de notre Église, nommée indifféremment Ronan, Renan ou René dans nos anciens titres, faisait dans nos montagnes, fréquemment et même tous les jours, selon la tradition immémoriale du pays. Cette tournée est d'environ deux lieues... » L'absence de toute référence à un autre parcours réduit ou à deux itinéraires, l'un de semaine et l'autre du dimanche, indique que la distinction n'avait pas lieu de se faire à cette époque.

Le Voyage dans le Finistère *de Cambry, 1795*

En son *Voyage dans le Finistère*, Cambry relate son passage dans le district de Châteaulin entre le 2 janvier et le 4 avril 1795 et, notant les renseignements recueillis sur Locronan, ne fait mention que d'un parcours quotidien de saint Ronan, celui de la grande troménie : « On célébrait tous les cinq ans (5) une fête en l'honneur de ce saint personnage [Ronan]. Ne sachant où l'enterrer, on mit son corps sur une charrette attelée de deux bœufs ; ils firent le tour que le saint faisait chaque jour pour se donner de l'exercice » (6).

Alors on s'étonne que, malgré le silence total des textes sur la petite troménie durant l'Ancien Régime, A.-M. Thomas ait pu écrire dans sa monographie de 1887 (7) en citant dom Plaine : « La petite Troménie, ou procession annuelle, n'a pas la même solennité [que la grande] ; elle a pour but de renouveler le parcours que le saint accomplissait chaque matin à jeun et ne dépasse pas les limites de la paroisse. » Propos repris en 1925 par les chanoines Pondaven et Abgrall dans leur notice sur Locronan (8) : elle a lieu, écrivent-ils, « chaque année, le deuxième dimanche de juillet sur un parcours bien moins étendu, lequel dans les traditions populaires représente le trajet que faisait tous les matins saint Ronan à jeun et pieds nus. »

Les comptes paroissiaux, témoins des coutumes les plus humbles, sont-ils plus explicites au sujet de la petite troménie et constatent-ils son existence avant le milieu du XIXe siècle ?

Comptes de la fabrique, XVIe-XIXe siècle

Les comptes les plus anciens de la fabrique de Locronan remontent à la fin du XVIe siècle (9). Pour le XVIe et le XVIIe siècle, les années conservées dans les archives paroissiales vont de 1585 à 1600 et de 1601 à 1603, de 1631 à 1636, de 1638 à 1641, de 1688 à 1690.

Dans le courant du mois de juin, on constate chaque année, durant le XVIIe siècle, la fête de saint Ronan à la date du 1er juin ; elle est accompagnée d'une foire et donne lieu à des « offrandes à la main ». En cette circonstance, il n'est jamais fait mention de troménie.

Les comptes de juillet attestent un relevé minutieux des sommes recueillies à chaque fête de la fin juin à la fin juillet :

---

(5) Contrairement à l'expression en usage de « tour septennal » pour dire tous les six ans, Cambry en fait un rite quinquennal.

(6) J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, éd. Fréminville, Brest, 1836, p. 278.

(7) A.-M. THOMAS, *Saint Ronan et la Troménie*, 1887, p. 40.

(8) Art. cit., p. 191.

(9) Ils sont conservés dans les archives paroissiales de Locronan.

1. « le jour de Monsieur Sainct Eyleau » (1585), « de Monsieur St Eloy » (1592) ;

2. « le jour que la procession alla en dévotion à Nostre Dame de Kergoat en offrande » (1585) ou « le jour de la Visitation » (1587, 1588, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601) ;

3. « le premier dimanche d'entrée en charge des fabriciens » (1585, 1587, 1588, 1591, 1592) ;

4. « le jour de Madame Ste Marguerite » (1585, 1587, 1588, 1590, 1591, 1592, 1593, 1596, 1597) ;

5. « le jour de la Magdaleine » (1585, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1594, 1595, 1596, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1631, 1633, 1634, 1639) ;

6. « le jour de Monsieur Sainct Jacques » (1585, 1587, 1588, 1589, 1590, 1591, 1592, 1593, 1594, 1597, 1598, 1599, 1600, 1601, 1633, 1634, 1638, 1639, 1689) [10].

La grande troménie n'est jamais omise dans ces livres aux années d'incidence de 1587, 1593, 1599, 1635 et 1689, ni les offrandes qui lui correspondent. Ainsi des deux plus anciennes, en 1593, la « procession générale... de sept ans en sept ans... » est notée après le jour de la Visitation (2 juillet) ; en 1599, où elle se renouvelle, le fabricien relève : « d'avoir reçu le second dimanche de juillet, la somme de 23 livres 15 sols ».

Mais dans ces vingt-cinq comptes annuels, répartis sur la durée d'un siècle, la petite troménie n'est jamais citée. Plus de quatre fêtes du mois de juillet sont l'occasion d'offrandes régulières : la Visitation, Sainte Marguerite, la Madeleine, Saint Jacques. La quête d'entrée en fonction des nouveaux fabriques, le premier dimanche de juillet, pas plus que les autres fêtes signalées, ne correspond à la date de la petite troménie (deuxième dimanche de juillet). La minutie de ces comptes exclut l'hypothèse d'une telle procession, qui aurait donné lieu à quelque offrande.

Au XVIIIe siècle (comptes de fabrique incomplets des années 1706, 1713, 1718, 1719, 1733, 1741, 1766, 1772, 1788), le détail des offrandes n'est plus noté. L'estimation des « recettes au plat » est globale. Sont seulement signalées les sommes concernant la grande troménie.

Que s'est-il donc passé entre la fin du XVIIIe siècle, où l'expression de petite troménie annuelle n'est pas connue, et les premières mentions de celle-ci ?

Au XIXe siècle, un autre livre de fabrique paroissiale présente le détail des comptes de 1828 à 1863, puis de 1875. Toutes les années de grande troménie se signalent par les recettes correspondantes. Les recettes inscrites, les dimanches de juillet des autres années intermédiaires, sont tellement infimes que celle d'une petite troménie, fût-elle minime, n'aurait pas échappé (11). Ainsi trouve-

(10) Cette liste manque en 1586 ; elle est privée de la page des saints de juillet en 1589.

(11) Une seule année intermédiaire, 1862, porte une recette concernant la troménie (sans précision) : « Offrande faite par les porteuses de Vierge à la troménie 6 F 20 ». Cette note isolée peut donc paraître suspecte à cette date.

t-on dans le livre de 1853, à l'emplacement qui eût été celui d'une petite troménie : « En date du 7 juillet perçu pour une chaise et un banc : 2 F ; 14 juillet perçu pour une chaise : 0 F 50 » et dans celui de 1856 : « Payé aux porteurs d'attributs aux pardons de Kergoat, St-Éloy, Plonévez, deuxième de Kergoat, un autre pardon... 1 F 50. » Dans les comptes de cette même année, tout comme dans ceux des années voisines, aucune recette n'accroît le compte mensuel de juillet par rapport aux mois voisins : fin juin, 18 F 60 ; fin juillet, 16 F ; fin août, 16 F 45 ; fin septembre, 17 F 10.

Prônes et premières mentions de la petite troménie

Les cahiers de prônes n'ont été conservés dans les archives paroissiales que depuis 1885. Outre les offrandes collectées chaque dimanche, ils annoncent le programme liturgique. En 1887, 1893, 1899, la grande troménie se signale au milieu des dimanches courants.

Dans les années intermédiaires, le deuxième dimanche de juillet est intitulé, toujours selon son rang après la Pentecôte, comme dimanche ordinaire. Aucune autre indication de fête ne s'y trouve encore en 1886 et 1887. Les années suivantes, on note, sans plus, une procession (tout comme le dimanche précédent où a lieu la procession du Rosaire) ou des vêpres à deux heures, suivies d'une procession ou (à partir de 1900) une procession et des vêpres au retour de Plas-ar-Horn, puis une bénédiction du Saint-Sacrement. C'est dire que l'innovation d'une troménie annuelle n'a pas acquis son lustre dans le calendrier paroissial à la fin du XIXe siècle.

Cependant on peut remarquer que six fois en dehors des grandes troménies, il est fait mention de l'indulgence plénière qu'on peut gagner ce jour-là ou durant l'octave. L'importance attachée à l'indulgence paraît à l'usage de la langue bretonne pour cette annonce, alors que les autres indications sont rédigées en français.

Ainsi, durant les vingt-deux années entre 1883 et 1905 — moins les trois coïncidant avec une grande troménie — sept fois un dimanche nommé de son rang après la Pentecôte est signalé en outre comme jour du « pardon ou fête patronale » de saint Ronan et seulement deux fois il porte la mention de « petite troménie », en 1889 et 1893.

Mise en place de la petite troménie

A partir de ces différentes constatations échelonnées dans le temps, on peut reconstituer le processus de cette institution, commandée par le souci des indulgences et le besoin d'une fête patronale annuelle.

Les indulgences

Le rescrit des indulgences accordées par un bref de Pie VI fut égaré à l'époque révolutionnaire. Le recteur P. Kerloch adressa une supplique à Grégoire XVI pour en obtenir le renouvellement. Il y note qu'en dehors de la grande troménie et de son octave, les pèlerins font ce parcours individuellement en d'autres temps : « *in honorem Sancti Ronani processio publica secunda et tertia domenica Julii cum magno concursu et fervente pietate christifidelium spatium circiter novem milliorum percurrit, illa processio quae vulgo vocatur* grande Troménie *per octavas dictarum dierum aut etiam per annum fit privatim, sive pro obtinandis sive pro receptis caelestibus gratiis...* »

Cette supplique latine, honorée le 21 mars 1845, fut doublée, deux mois après, d'une autre en italien, accordée le 21 mai 1845 (12). L'auteur connaît bien la grande troménie, dont il attribue la paternité à saint Ronan, dans sa promenade méditative dominicale — l'épithète est une innovation. Il distingue cette procession solennelle d'une autre qui serait faite en privé en un temps indéterminé, mais sans parcours propre. Il donne comme motif de la demande : « *che essendo di una consuetudine antichissima di fare ogni sei anni da tempo immemorabile una solenne processione di devozione a Loc-Ronan, la seconda e terza domenica del mese di luglio, — in memoria del cammino meditativo che St Ronan faceva tutte le domeniche in campagna — ed anche privatamente ed in oggi... [et il supplie le pape] di voglierli accordare delle indulgence, tanto a quelle persone che assistano alla detta processione, che attualmente si fa la seconda domenica di luglio di ogni anno, come anche alli peregrini che la sigueno della sua chiesa* ». Il sollicite l'extension de la faveur au deuxième dimanche de juillet de chaque année, notant qu'il s'agit d'un rite processionnel déjà en usage, alors que deux mois auparavant il est seulement question de pratiques privées.

Neuf ans plus tard, le 23 juin 1854, l'évêque de Quimper, allant plus loin et songeant peut-être à recréer, chaque année, l'équivalent de la semaine de grande troménie, adresse une troisième supplique pour étendre encore la faveur à l'octave qui suit le second dimanche de juillet de chaque année : « *Concessa fuit indulgentia plenaria fidelibus vere paenitentibus qui quotannis in secunda mensis julii domenica comitantibus processionem ad honorem B. Patris Ronani, in parochia Loc Ronani ; supplicat ut extendatur ad totam octavam dicta indulgentia pro illis qui visitaverunt ecclesiam parochialem de Loc-Ronan suae diocesis* ». Il lui est répondu cette fois que « la difficulté [pour accorder l'indulgence] vient de ce que le nom du B. Ronan n'existe pas dans le martyrologue romain » !

Quoi qu'il en soit, en 1845 le recteur Kerloch fait état seulement de la grande troménie, tous les six ans, et d'une pratique privée le reste du temps. Son auxiliaire romain fait une demande pour une procession actuellement organi-

(12) Ce texte est-il de la main d'un Locronanais, le père Jean-Marie de Leissègues, alors assistant du général des jésuites à Rome ?

sée tous les seconds dimanches de juillet, et finalement en 1854 on voudrait chaque année prolonger la fête en une octave.

Ainsi ces démarches suscitées par le désir de multiplier l'application des indulgences attachées à la grande troménie aboutirent à l'institution d'un rappel annuel de ses rites. D'autant que ceux-ci étaient repris votivement et en privé en diverses circonstances. Les années où le fléau du mauvais temps sévissait, on organisait aussi des processions publiques calquées sur la troménie, comme en font état l'*Ordo perantiquus* de 1768 et l'*Invitation à la troménie* de 1779. Cette seconde attestation, signée par le recteur Jacob, dit que l'indulgence de Pie VI accordée aux pèlerins de la Troménie pouvait être obtenue par ceux qui, en dehors de la troménie, visitaient le gisant de saint Ronan dans l'intervalle : « Tous les ans la même Indulgence Plénière peut être gagnée par ceux qui dans l'espace du second au troisième Dimanche de Juillet, visitent dévotement le tombeau de Saint Ronan. Mais il est d'usage de faire processionnellement la tournée & d'y porter les Reliques du Saint que tous les six ans ; & c'est ce qu'on appelle la grande Troménie, dont la Solemnité commence le 11 du mois de Juillet prochain. Les Paroisses voisines se réunissent avec leurs Processions à celle de Loc-Ronan ; & malgré le concours prodigieux de peuples qui se trouvent à cette Solemnité, tout s-y passe d'ordinaire avec la plus grande édification. C'est, Monsieur, un monument auguste de l'antique & sainte ferveur de nos Pères, capables peut-être de rappeler encore parmi nous ces jours heureux de la Religion que nous regrettons, & où les actes extérieurs de la piété étoient aussi fréquents que sublimes. »

Le renouvellement des indulgences fut l'occasion d'officialiser ou de régulariser les pèlerinages liés à des calamités publiques ou à des dévotions privées. Le dimanche qui s'y prêtait le mieux était le deuxième de juillet, anniversaire de l'ouverture d'octave.

Troménie et pardon annuel

Vraisemblablement au cours du XIXe siècle ou même vers la fin du XVIIIe, la fête patronale de saint Ronan du 1er juin, fidèlement attestée auparavant à cette date avec sa foire, est tombée en désuétude et ne suscite ni affluence ni offrandes. On n'en fait plus mention dans les comptes. L'insuccès est-il dû à un abandon de la foire dans ces années où périclite la manufacture de toiles ? Sans doute le pardon annuel était-il éclipsé les années de grande troménie. Quoi qu'il en soit, il semble bien que les souhaits de rétablir un pardon oublié, de le transférer et d'instituer un rappel annuel de la troménie aient coïncidé et que le double dessein se soit porté sur le deuxième dimanche de juillet. La misê en place a pris sans doute le temps et la forme d'une adaptation plutôt que d'une innovation.

Ainsi, c'est peu à peu et sans éclat qu'au cours de la seconde moitié du XIXe siècle le clergé a ritualisé les troménies votives publiques ou privées en même temps qu'il associait à cette pratique le pardon de saint Ronan, déplacé du 1er juin au deuxième dimanche de juillet, et qu'il dotait d'indulgences ce

rappel annuel de la troménie. On en trouve la confirmation tardive en 1891 dans un compte rendu de la petite troménie, fait par *la Semaine religieuse* diocésaine : « Jamais le pardon annuel de saint Ronan, vulgairement dit petite troménie, n'a été plus beau ».

Invention du parcours

Reste à expliquer le parcours abrégé de la petite troménie. Aucun document n'apporte de lumières à ce sujet. En 1884, annonçant la procession du pardon, le recteur, qui n'emploie pas le terme de « petite troménie », annonce que la procession suivra « la route ordinaire et se fera selon le vieil ordre », l'« *ordo perantiquus* » dont le rituel est conservé dans les archives de la fabrique.

Quelle est alors cette « route ordinaire » ? Et dans quelle mesure suit-on alors cet « *ordo* » dont on ne retient aujourd'hui que les trois dernières stations lors des petites troménies ? Il était très difficile, en dehors des années de grande troménie où avaient été défrichés les passages de la procession, de se frayer une voie à travers les cultures, les ruisseaux, les landes, les taillis. L'hypothèse d'un raccourci familier aux pèlerins de troménies privées, sa fixation pour une célébration votive dans les années intermédiaires, expliquent l'adoption officielle de ce parcours abrégé, qui a pris naturellement le nom de petite troménie.

L'itinéraire qui, de l'église, rejoint directement Plas-ar-Horn et, de là, la croix Keben pour rentrer au Pénity par la voie romaine, est un chemin aménagé. Quatre haltes, accompagnées de célébrations empruntées à la grande troménie, le *Parce Domine* au pied de la montagne, les stations de saint Ronan, saint Théleau, saint Maurice, rappellent le rite sexennal à point nommé. Pas de huttes sur le parcours de celle-ci, sauf depuis une quinzaine d'années celle de l'*Ecce Homo* au bas de la rue de la Troménie.

Le rituel fixé, il restait à fonder la nouvelle institution, en se référant à la vie du saint fondateur. Ce qui s'est fait tant bien que mal en ajustant la légende : elle s'est enrichie d'un parcours diversifié du saint, long pour les dimanches et bref pour les jours ordinaires. Ce schéma hebdomadaire a en même temps un peu plus brouillé les esprits enclins à rappeler le rite universel « septennal », plutôt que le « sexennal » moins répandu.

Mais la greffe a bien réussi et l'adaptation a été si heureuse qu'aujourd'hui la petite troménie, sans rien ôter au lustre de la grande ni à sa nouveauté retrouvée tous les six ans, la rappelle sans décalque et en paraît indissociable au point qu'on a pu se demander laquelle était la plus ancienne.

LAURENT PLANCHAIS-LAGATU

Les enclaves paroissiales en Basse-Bretagne

L'exemple méconnu de Plourin-Léon et des paroisses voisines (Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré)*

Pendant des siècles, la paroisse demeura le cadre quotidien et ordinaire de la majorité des hommes du Moyen Age et de l'Ancien Régime ; ce fut autour de leur clocher, foyer spirituel en même temps que lieu de réunion, que se déroulèrent, pour des générations, les étapes majeures de l'existence : le baptême, le mariage et la mort. La solidité et la stabilité de cette communauté soudée autour de son église et de son saint patron ne manquèrent pas d'attirer la curiosité des historiens. Aussi les études portant sur la paroisse en tant qu'institution ou sur le paroissien lui-même sont-elles nombreuses.

Mais, curieusement, rares sont les travaux qui, jusqu'à présent, ont focalisé leur attention sur la géographie de la circonscription, sur les multiples aspects que pouvait présenter sa configuration (1). Pourtant, lorsqu'il fut question pour les États d'Europe occidentale de se doter d'une administration moderne, le cadre paroissial s'imposa tôt ou tard pour la constitution de nouvelles circonscriptions locales. En France, l'organisation des communes épousa le maillage des paroisses d'Ancien Régime dès 1789. Héritières des paroisses médiévales, la « paroisse civile », *civil parish* en Angleterre, et la

(*) Le présent article reprend dans ses grandes lignes les conclusions de notre mémoire de maîtrise : *Géographie paroissiale de l'ancien évêché de Léon des origines au XVe siècle*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1992, 2 vol., et surtout de notre D.E.A. : *Typologie paroissiale des anciens évêchés de Léon et de Cornouaille. Origine, géographie, microtoponymie*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1993. (Travaux réalisés sous la direction de Bernard Tanguy et de Jean Kerhervé).

(1) Il convient cependant de souligner l'originalité en ce domaine de l'école historique bretonne qui s'est intéressée de bonne heure à la géographie paroissiale du haut Moyen Age, et en particulier à la géographie des paroisses primitives bretonnes aux noms composés avec le préfixe *ploe*. En témoignent les travaux pionniers de R. Largillière et ceux de R. Couffon, de B. Tanguy et d'E. Vallerie.

« communauté », *community* au pays de Galles, reçurent une existence légale comme entités administratives en 1894 (2). Et il en fut de même dans de nombreux autres pays comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie ou l'Allemagne qui héritèrent également du cadre multiséculaire de la paroisse.

Il n'est cependant pas simple de se représenter ce que pouvait être l'aspect géographique des paroisses à la fin de l'Ancien Régime tant nous sommes habitués à vivre, depuis maintenant plus de deux cents ans, dans des circonscriptions géographiques qui se veulent homogènes sur le plan territorial, et de configuration harmonieuse. En effet, lorsque l'historien désire appréhender de plus près l'ancien découpage paroissial, il découvre une réalité beaucoup plus complexe que ne le laissent entrevoir les divisions communales actuelles. Et l'intérêt géographique pour la circonscription paroissiale s'accroît à mesure que l'on découvre l'importance de cette institution dans la société bretonne dont Yves Le Gallo souligne « le caractère de cellule close » (3).

L'ancienne géographie paroissiale présentait en effet de nombreuses particularités géographiques, parmi lesquelles figurent les enclaves paroissiales. Sous l'Ancien Régime, les enclaves territoriales, pour les circonscriptions tant civiles que religieuses, n'étaient pas rares. Ainsi le ressort de la subdélégation de Lesneven s'étendait-il sur plusieurs paroisses de la subdélégation de Brest (4). Mais les plus célèbres enclaves de Bretagne étaient celles de l'ancien évêché de Dol. Ce diocèse se composait de quarante-huit paroisses regroupées autour de l'église-cathédrale (5), auxquelles s'adjoignait toute une nébuleuse de paroisses enclavées dans les autres diocèses bretons à l'exception de ceux de Nantes et de Vannes (6).

Cependant, parmi l'ensemble des circonscriptions ecclésiastiques, les évêchés n'étaient pas les seuls à présenter de semblables « bizarreries » pour reprendre une expression du recteur de Landunvez qui, en 1786, décrivait la configuration de sa paroisse. Il existait en effet, au niveau de la cellule ecclésiastique de base — la paroisse —, une complexité géographique comparable à celle de l'évêché ; à l'échelon subalterne d'une paroisse, on retrouve des particularités géographiques similaires à celles de l'évêché de Dol et de ses enclaves.

Au cours de cette étude, nous nous efforcerons de cerner la notion d'enclave paroissiale par rapport aux définitions traditionnellement données

---

(2) A. DELCAMP, *Les institutions locales en Europe*, Paris, 1990, p. 13.

(3) Y. LE GALLO, *Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840*, Paris, 1991, 2 vol., p. 85.

(4) J. CHARPY, *Guide des Archives du Finistère*, Quimper, 1973, carte p. 88-89.

(5) H. WAQUET, « Dol (diocèse de) », *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, fasc. 80, Paris, 1958, p. 568. L'évêché de Dol détenait également quatre paroisses enclavées dans le diocèse de Rouen, à l'embouchure de la Risle, affluent de la Seine.

(6) Dom J. DUBOIS, « La carte des diocèses de France avant la Révolution », *Annales E.S.C.*, n° 4, 1965, p. 680-691. Le cas de Dol n'est pas unique dans la France antérieure à 1789 : on relève treize évêchés en France qui détenaient également des enclaves dans les évêchés voisins ; par exemple, l'évêché de Bayeux dans celui de Coutances. Mais aucun, cependant, n'offrait une densité d'enclaves comparable — jamais plus de quatre — et d'origines aussi obscures que celui de Dol.

de la paroisse, tout en soulignant les raisons qui ont fait que la paroisse, entité territoriale définie, n'a pas fait l'objet d'études particulières. Comme suite à ce préliminaire, nous présenterons un cas exemplaire de l'ancienne complexité géographique à travers les enclaves paroissiales autour de l'église de Plourin-Léon, aujourd'hui Plourin-Ploudalmézeau. Après avoir exposé cette étrange configuration géographique autour de Plourin, nous proposerons quelques hypothèses sur les origines de ces enclaves à partir de l'exemple examiné.

I. Paroisses et enclaves paroissiales

De la paroisse à la commune : le maintien des structures paroissiales

La faible proportion de travaux ayant pour thème la cellule paroissiale, en géographie historique, semble devoir être mise sur le compte de difficultés d'ordre étymologique et institutionnel.

1. *Les raisons d'ordre étymologique : définitions de la paroisse*

Dans son *Dictionnaire universel de la langue française* publié en 1690 en Hollande, Furetière propose plusieurs définitions du mot « paroisse ». Mais on retiendra que, pour lui, une paroisse est avant tout une « Église desservie par un Curé & par ses vicaires, où s'assemblent certain nombre d'habitants pour assister au service divin, recevoir les Sacrements, & les autres besoins spirituels. » (7).

Quant à P. Jousse (1704-1781), magistrat orléanais, il donne dans son *Traité du gouvernement spirituel et temporel des paroisses* (Paris, 1769), la définition suivante : « On entend par Paroisse, une Église dans laquelle le Peuple d'une contrée limitée anciennement, est obligé de s'assembler les Dimanches et Fêtes pour y entendre la Messe, participer à la célébration de l'Office divin, et pour y recevoir les instructions concernant les devoirs de Chrétien. Une Église ne peut jamais être regardée comme Paroisse, si elle n'a son terrain circonscrit et limité. La marque principale qui caractérise les Paroisses et qui les différencie des autres Églises, est lorsqu'il y a des Fonts-Baptismaux et un curé qui y exerce toutes les fonctions curiales. » (8).

« Circonscription territoriale » n'est qu'une des acceptions du terme « paroisse ». Le fait qu'elle ne soit pas la seule explique peut-être pourquoi ce cadre géographique n'a pas toujours retenu l'attention des historiens.

2. *Les raisons d'ordre institutionnel*

La destinée que connut la paroisse pendant la Révolution n'est pas sans poser quelques problèmes. Après de nombreux débats où les Constituants dési-

(7) A. FURETIÈRE, *Dictionnaire universel de la langue française*, La Haye - Rotterdam, 1690, Ire éd., rééd. Paris, 1978, t. III, P-Z, art. « paroisse ».

(8) Citées dans G. CABOURDIN et G. VIARD, *Lexique de la France d'Ancien Régime*, Paris, 1981, 2e éd., p. 247.

rèrent sa suppression — certaines paroisses paraissant trop petites pour composer les cadres d'une nouvelle administration locale —, il fut cependant établi par l'Assemblée nationale, par les lois des 14 et 22 décembre 1789, qu'une municipalité serait désormais établie dans chaque ville ou paroisse rurale (9). C'est à cette décision que l'on considère le réseau communal actuel comme dépositaire de l'ancien maillage paroissial antérieur à 1789, qui reconnaissait l'existence de 44 000 communes (10). Toute reconstitution des anciens réseaux paroissiaux passe donc par l'observation des limites communales actuelles, à charge pour l'historien, toutefois, de rajouter les quelques paroisses et trèves supprimées à la Révolution et de tenir compte des communes créées ultérieurement.

C'est sans doute en raison de cette continuité institutionnelle — continuité d'ailleurs unique et exemplaire puisque toutes les autres circonscriptions de l'Ancien Régime furent supprimées — que l'historien ne s'est pas attardé sur l'histoire géographique de la cellule ecclésiastique de base. Cependant, si une municipalité fut installée dans la majorité des bourgs chefs-lieux paroissiaux ou tréviaux (11), l'intégrité territoriale de l'ancienne paroisse, nouvellement commune, n'a pas été respectée dans tous les cas. Entre la décision du 14 décembre 1789 et le moment où furent définitivement mis en place les nouveaux cadres de l'administration locale en France par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), de nombreux remaniements territoriaux sont intervenus. Ces modifications se poursuivirent pendant toute la première moitié du XIXe siècle, jusqu'à la réalisation des cadastres napoléoniens, et visaient essentiellement à gommer toutes les particularités de l'ancienne géographie ecclésiastique. Il convient donc de ne pas confondre continuité institutionnelle et continuité géographique.

Aussi, lorsque l'on entreprend de dresser la carte du réseau paroissial, les limites ne peuvent servir que de base temporaire. Il convient de retrouver toutes les modifications territoriales, lorsqu'elles ont eu lieu, afin de pouvoir appréhender de la manière la plus exacte possible la réalité de l'ancien découpage paroissial ainsi que des nombreuses particularités géographiques qu'il peut offrir à la curiosité de l'historien.

La paroisse : cadre géographique

Synonyme d'église du recteur, nom générique désignant l'assemblée des habitants, le terme de paroisse est également celui d'une circonscription géographique. Furetière, d'ailleurs, n'omet pas de souligner cet aspect terri-

(9) G. SAUTEL, *Histoire des institutions publiques depuis la Révolution française*, Paris, 1990, 7e éd. (Précis Dalloz), p. 119.

(10) J.-M. BECET, *Les institutions administratives*, Paris, 3e éd. (Economica), p. 66. Il restait, en France au 1er janvier 1987, 36 527 communes (A. DELCAMP, *op. cit.*, p. 16), malgré les regroupements.

(11) Selon nous, sur les 87 paroisses et 37 trèves que comptait l'ancien diocèse de Léon, respectivement 82 et 29 accédèrent au statut communal en 1789. Cf. notre mémoire de maîtrise d'histoire, *op. cit.*, t. I, p. 59.

torial dans sa définition de la paroisse qui « se dit aussi du territoire sur lequel s'étend la Jurisdiction spirituelle du Curé » en ajoutant qu'il « est aussi un nom collectif qui signifie tous les habitans de ce territoire » (12). Et dans sa définition générale, le magistrat Jousse soulignait que la paroisse était un « terrain circonscrit et limité ».

Cela dit, il apparaît à la lecture de ces définitions, qui mettent en relief les diverses acceptions du terme de paroisse, que celle-ci est d'abord une communauté d'âmes, une communauté des fidèles plutôt que des terres. Pourtant, si la paroisse est une église dotée de fonts baptismaux et une communauté d'habitants communiant dans cette même église, c'est également un territoire. Il est en effet difficilement concevable de vouloir dissocier l'église du terrain sur lequel elle est bâtie ou la communauté humaine de son cadre géographique ordinaire. Car une communauté se définit également par rapport à un territoire déterminé. La religion chrétienne exige un lieu de culte et de réunion fixe, avec son propre pasteur qui a « charge d'âmes » ; il faut que la communauté des âmes s'inscrive dans le périmètre d'un territoire donné.

C'est cette notion territoriale de la cellule ecclésiastique de base qui va retenir notre attention, et plus précisément la redécouverte de toute l'ancienne complexité géographique qu'offrait aux fidèles le maillage paroissial jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et même, dans quelques cas, au-delà. Un certain nombre de ces anciennes circonscriptions paroissiales ne présentaient pas toujours l'unité et l'harmonie géographiques qui caractérisent les communes actuelles en raison de la présence d'anciennes enclaves paroissiales.

L'enclave paroissiale

1. *Essai de définition*

Les enclaves — c'est-à-dire les territoires d'un État ou d'une principauté, entièrement enclos au sein du territoire d'une autre circonscription — étaient nombreuses à l'époque féodale, mais elles ont progressivement disparu avec les États modernes dans lesquels l'unité du pouvoir tend à se superposer à une unité géographique et humaine (13). En 1446, les agents du roi de France donnaient de l'enclave la définition suivante : « Un îlot au milieu des terres ducales » (14) ; le territoire enclavé est alors envisagé sur le mode d'une métaphore insulaire.

---

(12) A. FURETIÈRE, *op. cit.*

(13) Il demeure un certain nombre d'enclaves territoriales sur le territoire français. Elles se présentent sous deux formes. La première catégorie est constituée des enclaves étrangères, c'est-à-dire de territoires au sein du territoire français mais relevant d'un Etat étranger ou bien formant une principauté (par exemple, la principauté de Monaco, la ville de Llivia [Pyrénées-Orientales], rattachée à l'Espagne, et l'abbaye de Hautecombe [Savoie], territoire italien). La seconde catégorie est constituée des enclaves entre circonscriptions françaises (le canton de Valréas [département du Vaucluse], enclavé dans le département de la Drôme, quelques communes du département des Hautes-Pyrénées dans celui des Pyrénées-Atlantiques, de celui du Nord dans le Pas-de-Calais, de celui de la Nièvre en Saône-et-Loire, et également dans le département de la Meuse).

(14) P. GEORGE (dir.), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, 1982, 3e éd., p. 157-158.

Une enclave paroissiale se présente d'autre part sous la forme d'un territoire comprenant un ou plusieurs villages — dans quelques cas, ces enclaves paroissiales se réduisent à un groupe de parcelles voire à une parcelle unique —, territoire qui était isolé du reste de la masse paroissiale pour se trouver enclavé dans une autre paroisse. « Masse paroissiale » fait référence à la « masse communale », expression employée par les géomètres du service du cadastre au XIXe siècle pour désigner l'ensemble des terres regroupées et unifiées autour du bourg chef-lieu pour former un ensemble homogène, sans y inclure les enclaves paroissiales puis communales qui gravitaient à la périphérie.

Une telle configuration géographique obligeait les habitants de ces enclaves paroissiales, lorsqu'elles étaient habitées, à traverser le territoire d'une, voire de plusieurs paroisses, pour remplir leurs obligations religieuses au bourg chef-lieu. Cela dit, cette obligation n'était dans certains cas que toute relative car, lorsqu'il y avait un caractère d'urgence, notamment pour le baptême des nouveau-nés, la cérémonie avait lieu dans l'église la plus proche, c'est-à-dire celle de la paroisse où se trouvaient enclavés le ou les villages.

Pour le département du Finistère, les communes actuelles n'ont conservé trace de ces anciennes enclaves paroissiales — sous la forme d'enclaves communales — qu'en quatre endroits (15). Il s'agit des communes d'Argol (cf. carte n° 1), dans la presqu'île de Crozon, de la commune du Faou, à l'entrée de cette presqu'île (cf. carte n° 2), de Briec, avec l'enclave dite de « Tréfladus » — dernier vestige d'une mosaïque paroissiale beaucoup plus complexe (cf. carte n° 3) — et de Saint-Jean-Trolimon dans le pays de Cap-Caval (cf. carte n° 4). Il existait pourtant des enclaves paroissiales en beaucoup plus grand nombre qu'aujourd'hui sur l'ensemble des superficies des anciens évêchés de Léon et de Cornouaille, de Saint-Jean-Trolimon à Saint-Pol-de-Léon et d'Argol à Rostrenen.

2. *Exposé des différents types d'enclaves paroissiales*

L'examen des enclaves paroissiales du Léon et de la Cornouaille (pour cette dernière nous nous sommes pour l'instant limité à la Cornouaille finistérienne) nous a permis de distinguer deux types d'enclaves paroissiales (16), auxquels s'ajoute celui où la paroisse est elle-même entièrement enclavée au sein d'une circonscription paroissiale plus importante ; dès lors, l'enclave et la paroisse se confondent. C'est le cas de la paroisse de Lanneufret et de la commune du même nom, et cela jusqu'à nos jours. Le territoire de Lanneufret est un territoire homogène mais qui se trouve enclavé dans son intégralité au sein de celui de Plounéventer.

---

(15) P. FLATRÈS, « Les divisions territoriales de Basse-Bretagne comparées à celles des contrées celtiques d'outre-mer », *Annales de Bretagne*, t. LXIII, 1956, p. 11, ne mentionne que deux communes avec enclaves, Argol et Saint-Jean-Trolimon.

(16) L'examen en cours de l'ancienne géographie paroissiale en haute Cornouaille nous a conduit à considérer une dernière catégorie d'enclaves paroissiales : les enclaves épiscopales et paroissiales ; dans ce cas, la paroisse mère et son enclave appartiennent à des évêchés distincts.

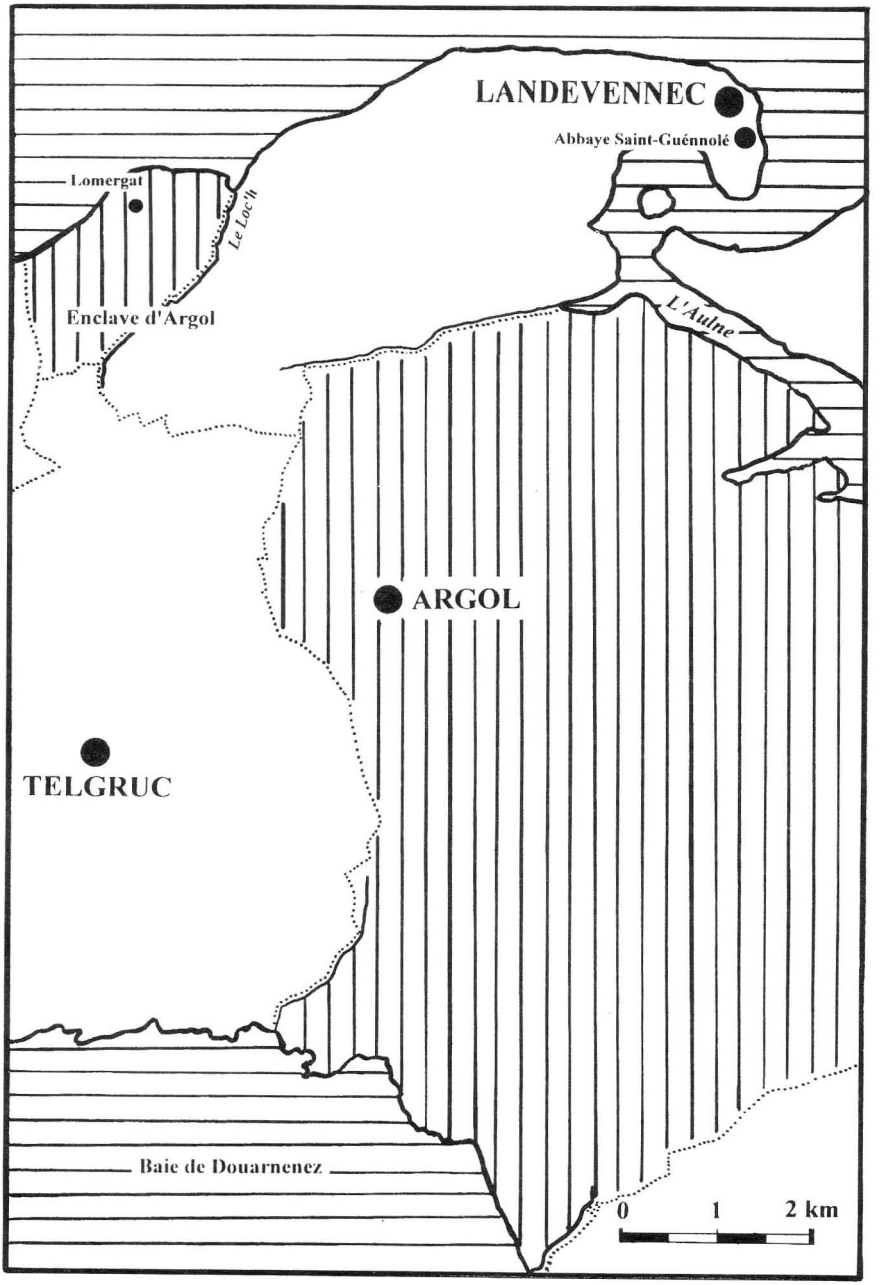

Carte 1. — Limites communales d'Argol.

a) Les enclaves par scission de la paroisse

La première catégorie d'enclaves paroissiales regroupe toutes celles nées d'un démembrement du territoire paroissial. La création d'une nouvelle paroisse à l'intérieur d'une circonscription plus anciennement constituée conduisait à isoler un quartier de celle-ci par rapport à son bourg chef-lieu. Ce fut le cas de la paroisse d'Argol (cf. carte n° 1). La création de la paroisse de Landévennec, autour de son abbaye, sur le territoire d'Argol, eut pour conséquence de séparer plusieurs hameaux d'Argol de leur église, et ces hameaux formèrent ainsi une enclave paroissiale dite des « colonies » ou du « Loc'h » (17) [cf. carte n° 1]. Le cartulaire de l'ancienne abbaye bénédictine de Landévennec rédigé vers 1050 suggère très clairement, à la charte VII, que le territoire originel d'Argol s'étendait depuis la baie de Douarnenez jusqu'à la rade de Brest : *omnem plebem Archol a mare usque ad mare*, « toute la paroisse d'Argol d'une mer à l'autre » (18). Le territoire d'Argol n'était pas encore scindé

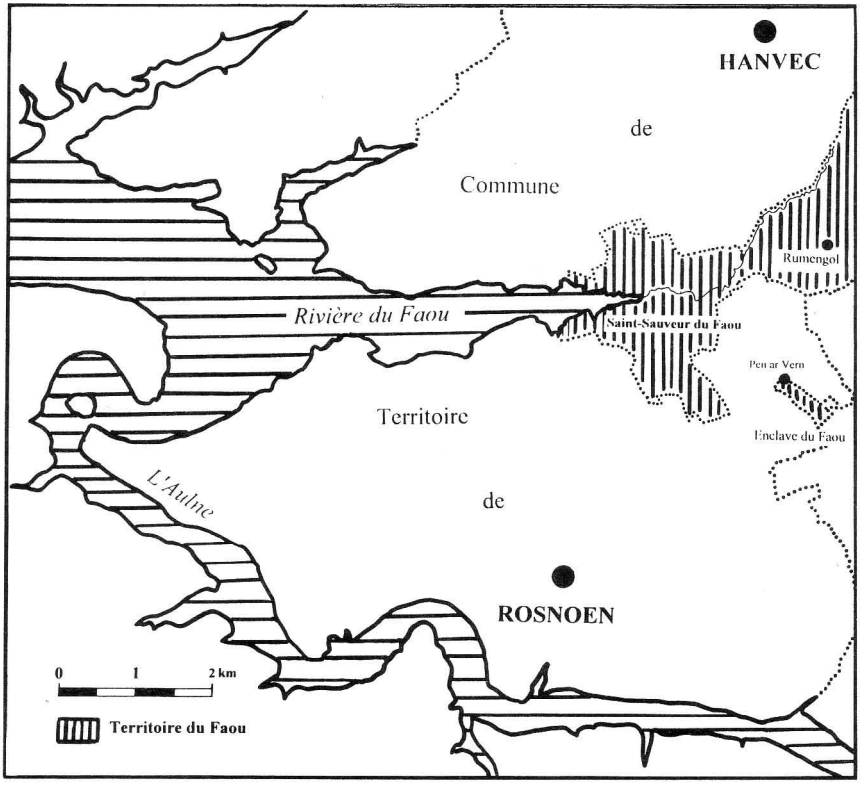

Carte 2. — Limites communales du Faou.

(17) Cette dernière dénomination nous a été communiquée par la mairie d'Argol.

(18) R. LARGILLIÈRE, « La topographie du cartulaire de Landévennec », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXIX, 1942, p. 33.

en deux, car Landévennec, au moment de la rédaction du cartulaire, n'avait pas encore accédé au statut de paroisse. Autre exemple : celui de la paroisse de Berrien et de son quartier de Botmeur. La création de la paroisse de La Feuillée autour du siège de la commanderie des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem provoqua la scission du territoire paroissial de Berrien en séparant le quartier de Botmeur de l'église paroissiale.

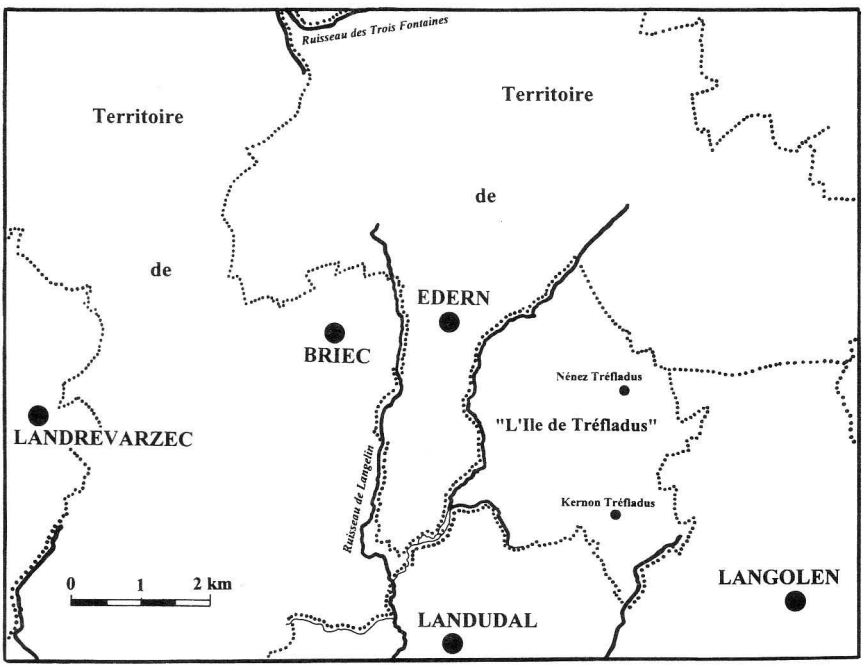

Carte 3. — Limites communales de Briec.

b) Seconde catégorie d'enclaves

Elle comprend toutes les enclaves paroissiales qui ne peuvent, d'après leur configuration géographique, résulter d'un démembrement de la paroisse. Ces paroisses avec enclaves se présentent sous l'aspect d'un territoire dont l'étendue est morcelée au sein d'une ou de plusieurs paroisses. L'exemple du Faou est significatif (cf. carte n° 2). Il apparaît d'après la configuration du Faou que son enclave dans Rosnoën ne peut se rattacher au démembrement d'une vaste circonscription primitive du Faou. En effet, la ville sous l'Ancien Régime ne correspondait pas à une paroisse, mais était composée de deux trèves, l'une de la paroisse d'Hanvec, sur la rive droite de la rivière du Faou, la seconde de Rosnoën, sur la rive gauche. Rumengol était alors une circonscription civile et religieuse autonome qui ne fut rattachée à la commune du Faou qu'en 1970. Il semble que pour une raison encore inconnue, une portion du territoire de

Rosnoën se soit vue rattachée à l'une ou l'autre trève constituant la circonscription du Faou (19).

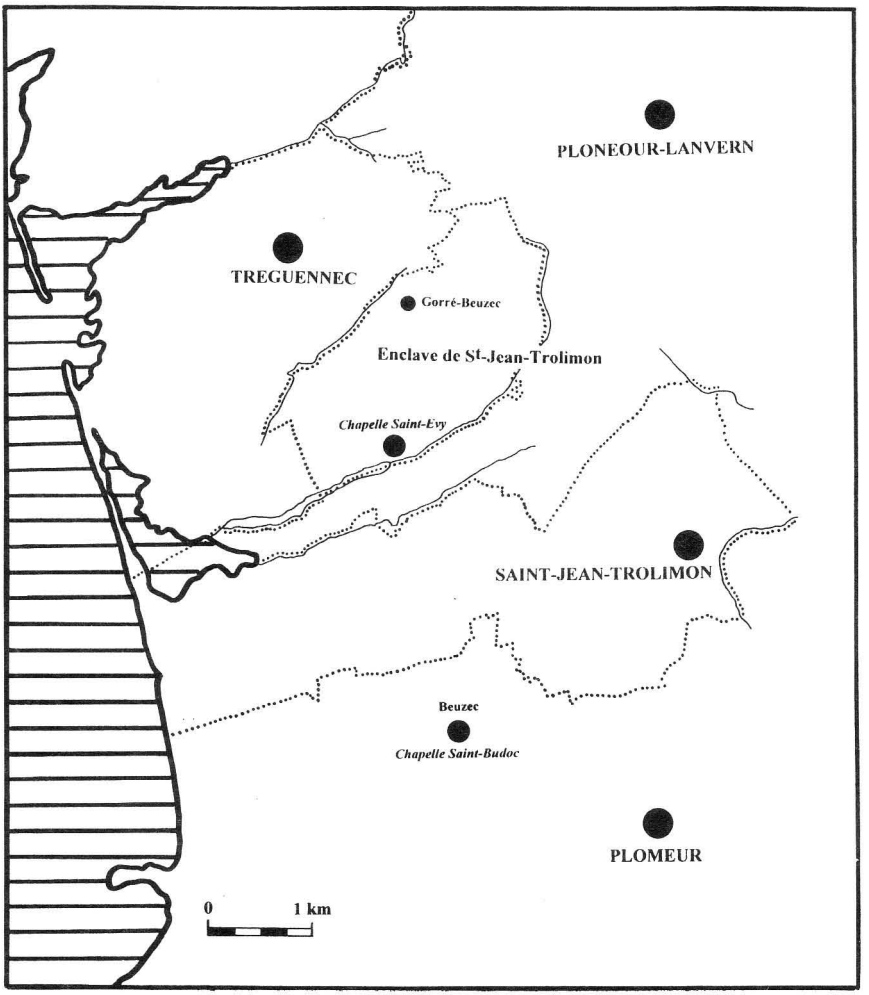

Carte 4. — Limites communales de Saint-Jean-Trolimon.

(19) Sous l'Ancien Régime, Rumengol n'était qu'une trève d'Hanvec ; devenu commune à la Révolution et érigé en paroisse lors du concordat de 1801, le territoire de Rumengol fut rattaché à celui du Faou en 1970 (décret du 31 décembre, J. CHARPY, *op. cit.*, p. 354). L'enclave de la commune actuelle du Faou ne correspondait pas à une ancienne enclave de Rumengol. Le village de Pen-ar-Vern, au sein de l'enclave, ne faisait en effet pas partie de Rumengol avant son rattachement (I.N.S.E.E., *Nomenclature des hameaux, écarts et lieux-dits du Finistère*, Rennes, 1954, p. 33).

Les enclaves paroissiales qui étaient autrefois présentes dans le nord-ouest du Léon appartiennent à cette seconde catégorie. La paroisse de Landunvez possédait deux enclaves dans le « quartier » de Brélès, dépendant de Plourin (cf. carte n° 5). Ces enclaves ne peuvent être liées au démembrement d'un hypothétique territoire primitif de Landunvez, comme c'est le cas pour Argol ou Berrien. Le schéma d'une scission territoriale n'est pas valable dans le cas présent. Il faudrait admettre l'hypothèse selon laquelle la création de Plourin en paroisse, avec son « quartier » de Brélès, serait venue s'insérer entre Landunvez et une partie de ses villages, les transformant ainsi en enclaves paroissiales. Or, ce n'est pas Landunvez qui constitue le territoire paroissial primitif dans cette partie du Léon mais Plourin ; celle-ci est une paroisse bretonne primitive dont la fondation remonte aux Ve-VIIe siècles et qui englobait jadis, outre Landunvez, toutes les autres paroisses voisines, créées ultérieurement par démembrement de Plourin. Ainsi, les enclaves de Landunvez dans le « quartier » de Brélès ne peuvent représenter les vestiges d'une vaste circonscription puisque Landunvez est un démembrement de Plourin et non l'inverse.

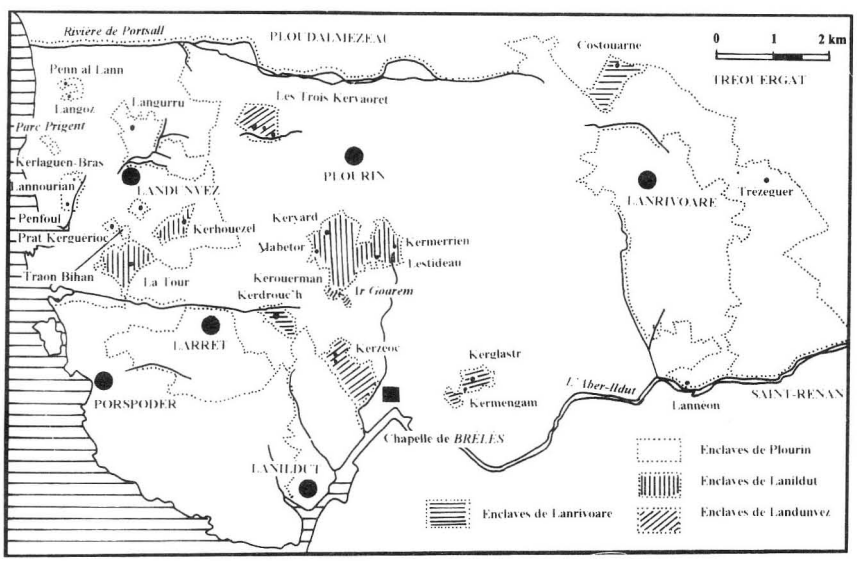

Carte 5. — Limites et enclaves paroissiales autour de Plourin.

II. L'exemple méconnu des enclaves paroissiales autour de Plourin et des paroisses voisines

Après avoir tenté de cerner les notions de paroisse et d'enclave paroissiale, il convient de présenter maintenant un exemple concret d'enclaves paroissiales, celles de Plourin-Léon et des paroisses voisines dans l'ancien évêché de

Léon (20). Il s'agit d'un cas exemplaire de la complexité de l'ancienne géographie paroissiale, illustrant une distorsion entre les paroisses de jadis et les limites communales mises en place après 1789 (cf. cartes nos 5 et 6). Les limites communales contemporaines, telles qu'elles perdurèrent jusqu'en 1970 présentent des circonscriptions constituées d'un territoire homogène autour du chef-lieu. Depuis cette date, la seule modification territoriale qui soit intervenue concerne la commune de Larret qui fut rattachée à celle de Porspoder par un arrêté préfectoral du 30 décembre 1970 (21). Toutefois, la paroisse de Larret, maintenue lors du concordat de 1801, fut rattachée dès 1810 à l'église de Porspoder (22), dédiée à saint Budoc.

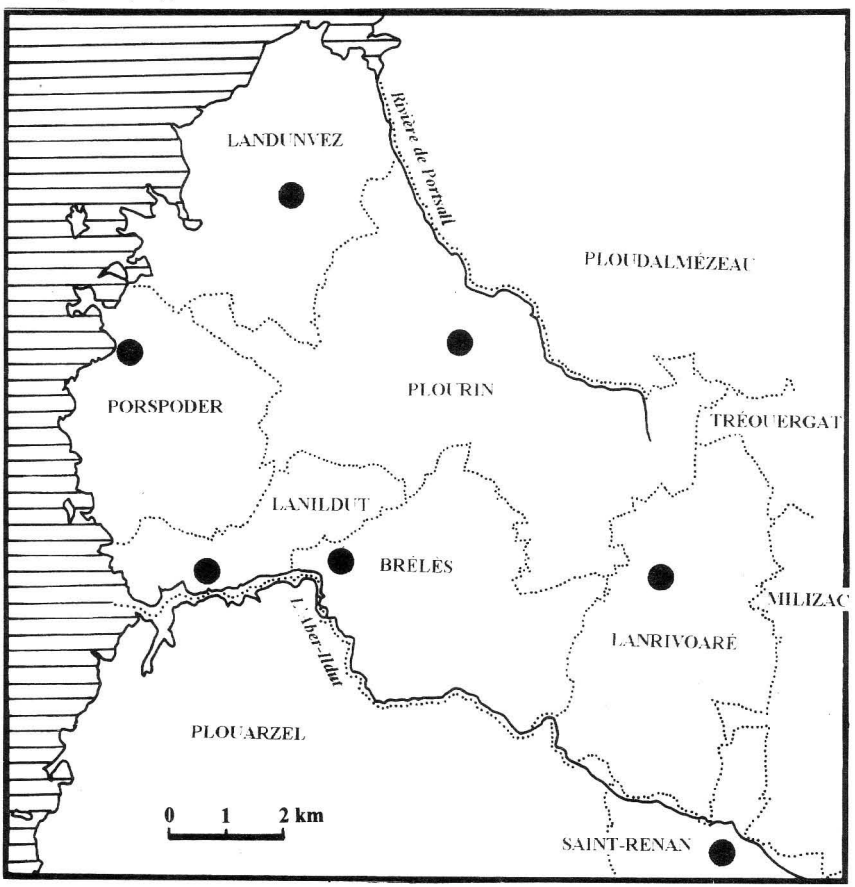

Carte 6. — Limites communales actuelles autour de Plourin.

(20) Nous avons découvert le cas de Plourin-Léon et des paroisses voisines dans le cadre de nos recherches pour un mémoire de maîtrise d'histoire, *op. cit.*

(21) J. CHARPY, *op. cit.*, p. 331.

(22) R. COUFFON et A. LE BARS, *Nouveau répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Quimper, 1988, p. 333.

Présentation générale

Le territoire originel de la paroisse bretonne primitive de Plourin-Léon comprenait les territoires de Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré, Larret, Porspoder et Brélès qui n'était jusqu'à la Révolution qu'un « quartier » de Plourin, et non une circonscription autonome (23). Toutes les anciennes enclaves paroissiales étaient incluses dans les limites primitives de la *ploe* de Plourin, sans que nous soyons en mesure de dire s'il s'agit là ou non d'une coïncidence. Mais on ne trouve trace d'enclaves que sur les paroisses de Landunvez, Lanildut et Lanrivoaré, et sur celle de Plourin. Si les paroisses de Larret et de Porspoder ne possédaient pas de telles enclaves, c'est peut-être dû au fait que ces circonscriptions ne se constituèrent que tardivement : elles n'apparaissent pas dans les documents avant les XVe et XVIe siècles.

Les enclaves de Plourin-Léon

1. *Identification des enclaves de Plourin en Landunvez*

La paroisse de Plourin-Léon possédait huit enclaves sur l'ensemble du territoire de Landunvez (cf. carte n° 7) couvrant une superficie de 120 hectares 96 ares (24).

a) Enclave de *Pen-al-Lan* et de *Langoz*

Ces deux hameaux sont cités comme relevant de la paroisse de Plourin dans les minutes de Cassini (25) ; l'ensemble de cette enclave couvrait six hectares. Les noms des deux villages qui la composent n'apprennent pas grand-chose quant à son origine. Le préfixe *lan* de Langoz ne doit pas être entendu comme le vieux breton *lann-* « ermitage, monastère », faisant référence à l'organisation religieuse des émigrants bretons à l'époque du haut Moyen-Age ; il vient du breton *lann-* désignant la « lande » ou « l'ajonc ». Il s'agit là d'un toponyme récent, qui n'est pas antérieur au XIIIe siècle, comme en témoignent l'ordre des termes (le déterminé suivi du déterminant) et l'emploi de l'adjectif *koz* à la place du vieux breton *hen* pour « vieux » (26). Parmi les toponymes composés avec le préfixe *lann-*, la distinction entre ceux désignant un ancien ermitage ou monastère fondé au cours du haut Moyen-Age et ceux ne faisant référence qu'à la nature du sol est de première importance dans la détermination de l'origine des enclaves paroissiales.

---

(23) L. PLANCHAIS, *Typologie paroissiale...*, *op. cit.*, p. 10 et *sq.*

(24) Pour la superficie des enclaves de Landunvez et de Plourin, cf. Arch. dép. Finistère, 1 M 60, Landunvez, délimitations, 1832-1848, état des documents prescrits par la circulaire du ministre de l'Intérieur du 17 avril 1828 entre les communes de Landunvez et de Plourin-Ploudalmézeau.

(25) Carte de Cassini, planche d'Ouessant, art. Plourin, Langoz, h. (ameau), et Penallan, h. (ameau).

(26) J. LOTH, *Vocabulaire vieux-breton*, Paris, 1884 (Paris-Genève, 1982, 2e éd.), p. 152.

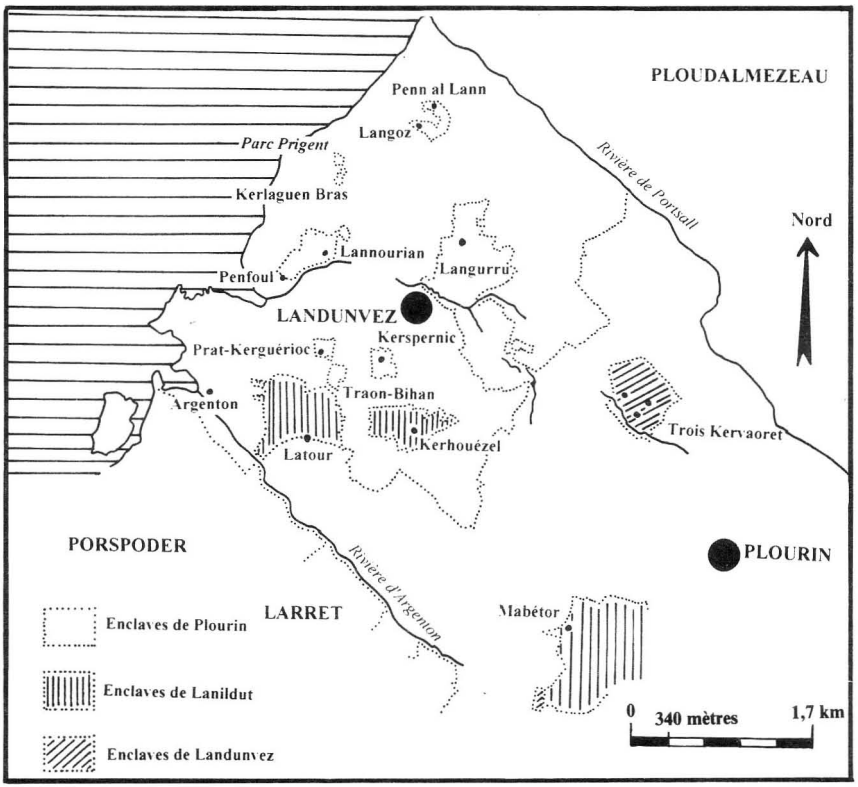

Carte 7. — Les enclaves paroissiales autour de Landunvez.

b) L'enclave de *Parc-Prigent*

Cette enclave, à la taille réduite de 57 ares, ne correspondait à aucun village précis et ne comprenait que deux parcelles ; il semble en effet qu'il faille identifier cette enclave avec les parcelles n°s 250 et 251 dites de *Parc-ar-Prigent* de la section G dite de Penfoul (feuille 1) des anciens états de sections de la commune de Landunvez (1850)[27]. Il s'agit des seuls microtoponymes à répondre au nom de *Parc-ar-Prigent* sur cette partie de Landunvez. Le fait que deux parcelles composent l'enclave explique pourquoi celle-ci est tantôt qualifiée de *Parc-ar-Prigent*, tantôt de *Parcou-Prigent*, le *où-* étant une des marques du pluriel en breton.

c) L'enclave de *Kerlaguen-Bras*

Cette enclave ne comprenait pas le village de Kerlaguen tout entier, mais seulement sa partie septentrionale. C'est peut-être parce que l'enclave compre-

(27) Arch. dép. Finistère, série 3 P, états des sections de Landunvez, section G dite de Penfoul, feuille 3, n°s 250-251.

nait la majorité septentrionale du village de Kerlaguen que lui fut adjoint le qualificatif de *bras* pour la distinguer du reste du village qui ne formait pas une enclave de Plourin dans Landunvez. La superficie de cette enclave était de 33 ares.

d) L'enclave de *Lannourian* et de *Penfoul*

Même en l'absence de tout document, une analyse microtoponymique du contenu parcellaire révèle cette ancienne enclave paroissiale. En effet, un sous-ensemble apparaît au sein de l'enclave, qui en couvre d'ailleurs presque toute la superficie. Cet ensemble répond au nom de *Mezou-Plourin*, dénomination qui révèle l'ancienne dépendance de ce territoire vis-à-vis de l'église de Plourin. La définition du terme *mezou* ou *mesiou*, pluriel de *meaz*, *maez*, donnée par Le Gonidec (1775-1838), est la suivante : « Une étendue de terre non close, et où la part de chacun est marquée par des pierres bornales. » (28).

Contrairement à celui de Langoz, le toponyme de Lannourian semble renvoyer à l'organisation religieuse des Bretons aux premiers siècles de la Bretagne. Il est composé du vieux breton *lann-* « ermitage, monastère », suivi du nom d'un obscur saint breton, Gourien (cf. Saint-Thurien, Finistère) [29]. La superficie de l'enclave couvrait seize hectares.

e) L'enclave de *Prat-Kerguérioc*

Elle comprenait tout le village sur deux hectares.

f) L'enclave de *Traon-Bihan*

Cette enclave ne comprenait que la portion ouest du village du Traon. On retrouve ici encore, comme dans le cas de l'enclave de Kerlaguen-Bras, un adjectif — *bihan* — accolé au nom du village pour désigner l'enclave. La présence de cet adjectif s'explique peut-être par la volonté de signifier que l'enclave du Traon (30) ne comprenait qu'une faible partie du village du même nom, d'où l'appellation de *Traon-Bihan*. Il est d'ailleurs significatif de constater que lorsqu'un ou plusieurs villages étaient compris dans une enclave, ils ne l'étaient pas forcément dans leur intégralité. L'ensemble représentait une superficie de deux hectares.

g) L'enclave de *Kerspernic*

Cette enclave comprenait tout le village du même nom (31) et couvrait huit hectares.

---

(28) J.-F. Le Gonidec, *Dictionnaire breton-français*, Saint-Brieuc, 1850, p. 436.

(29) B. Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 208.

(30) Le terme *traon* désigne en breton la partie inférieure, le bas de la vallée.

(31) Les parcelles n°s 370 à 404 de la section E dite de Pouran (feuille 2) de l'ancien cadastre de Landunvez, Arch. dép. Finistère, *op. cit.*

h) L'enclave de *Langurru*

Cette enclave était la plus importante de toute les enclaves que détenait Plourin dans Landunvez. Elle comprenait, outre le village de Langurru qui lui donna son nom, les hameaux de *Feunteun-Baol* (32), Kervizinic, Prat-Kernézoc et Le Traoun. Le nom de cette enclave, dont l'ensemble couvrait 85 hectares, est composé du breton *lann*, la « lande » et d'un nom d'homme, Curru, anthroponyme que l'on retrouve dans le nom d'un manoir à Milizac, mais également à Saint-Vougay et en Plouzévédé (33).

2. *Caractéristiques des enclaves de Plourin en Landunvez*

Trois remarques s'imposent après l'examen des enclaves de Plourin-Léon sur le territoire de Landunvez.

Alors que les autres paroisses détenaient des enclaves réparties dans plusieurs autres paroisses (Lanildut en Plourin et en Landunvez, Landunvez en Plourin, Brélès et Lanildut, cf. carte n° 5), les seules enclaves de l'église de Plourin étaient incluses dans la « masse paroissiale » voisine de Landunvez (cf. carte n° 7). Mais si toutes les enclaves paroissiales de Plourin étaient incluses en Landunvez, c'était également cette paroisse qui détenait le nombre le plus élevé d'enclaves, huit au total. Cette situation, avec la présence des enclaves de Lanildut sur Landunvez, fait que c'est sur le territoire de Landunvez que l'on observe la plus importante densité d'enclaves paroissiales : pas moins de dix autour du clocher de l'église de Landunvez. La « masse paroissiale » de Landunvez, au nord-est de l'église de Plourin, concentrait à elle seule la moitié de toutes les enclaves paroissiales découvertes au nord-ouest du Léon.

La seconde remarque concernant les enclaves rattachées au clocher de l'église de Plourin-Léon — remarque qui est valable pour les autres enclaves paroissiales autour de Plourin —, a trait à la disparité de leurs superficies qui s'étendaient de 33 ares pour la plus petite à 85 hectares pour la plus grande. Sept des huit enclaves de Plourin en Landunvez comprenaient au mieux un seul village ou une moitié de village enclavé dans Landunvez (superficie de 33 ares à 16 hectares) alors que l'enclave de Langurru couvrait 85 hectares.

Ce huitième « territoire » de Plourin à l'intérieur de Landunvez n'était pas à proprement parler une enclave puisqu'il n'était borné par Landunvez que sur trois côtés. L'enclave ou la *pseudo-enclave* de Landunvez, comme on le voit sur la carte détaillée des enclaves de Landunvez, était rattachée au territoire général de Plourin, à sa « masse paroissiale », par un étroit couloir de cinq cents mètres de largeur. Cet ensemble de Langurru s'apparentait plutôt à un appendice de Plourin se prolongeant jusqu'au cœur du territoire de Landunvez qu'à une enclave réelle. L'appendice de Plourin comprenant le hameau de Langurru se prolongeait jusqu'au bourg même de Landunvez où il était attenant au cimetière ; il est même permis de souligner que l'enclave de Langurru cernait au

(32) Village aujourd'hui disparu car il n'est pas mentionné dans I.N.S.E.E., *Nomenclature des hameaux...*, *op. cit.*

(33) F. GOURVIL, *Noms de famille bretons d'origine toponymique*, 1993, 2e éd., p. 55.

nord le bourg et l'enclos paroissial de Landunvez. En effet, en sortant de l'église paroissiale de Landunvez dédiée à saint Gonvel, il suffisait de traverser le cimetière autour de l'église en direction du nord pour se retrouver immédiatement sur le sol de Plourin.

Les enclaves de Landunvez (cf. carte n° 5)

1. *Les enclaves en Plourin-Léon*

Si Plourin et Lanildut possédaient plusieurs enclaves dans Landunvez, Landunvez avait aussi plusieurs enclaves au sein de la « masse paroissiale » de Plourin. Il en a été relevé trois.

a) L'enclave des *Trois-Kervaoret*

Cette enclave, proche du bourg de Plourin, couvrait trente hectares.

b) L'enclave de *Kerouerman* et la parcelle *Ar Goarem*

Le territoire de cette enclave constitue aujourd'hui une dépendance de la commune de Lanildut. L'enclave de Kerouerman n'englobait que la partie est du village du même nom par rapport au « chemin qui le traverse » ne couvrant ainsi que 70 ares. La parcelle *Ar Goarem*, « la garenne » en breton, s'étendait sur un hectare.

c) L'enclave des deux *Kerzéoc*

Les deux villages de Kerzéoc, avec le moulin du même nom, se trouvent aujourd'hui sur le territoire de Lanildut et l'enclave correspondante couvrait 62 hectares.

2. *Les enclaves de Landunvez en Brélès :* Kerglastr *et* Kermengam

Les villages de Kerglastr et Kermengam formaient une enclave de Landunvez à l'intérieur du « quartier » de Brélès, dépendant alors de Plourin, et ce jusqu'en 1789, date à laquelle Brélès devint une commune autonome. Cette enclave était, de toutes les enclaves de Landunvez par rapport à son bourg chef-lieu, la plus éloignée ; l'ensemble que formaient les hameaux de Kerglastr et Kermengam présentait une superficie de trente hectares.

Les enclaves de Lanildut

Parmi toutes les enclaves paroissiales, celles que détenait Lanildut étaient les plus étendues. L'ancienne paroisse de Lanildut en possédait trois ; deux étaient localisées sur le territoire de Landunvez, la dernière sur celui de Plourin.

1. *Les enclaves de Lanildut en Landunvez* (cf. carte n° 7)

a) L'enclave de *Latour*

Cette enclave de Latour s'étendait sur 26 hectares (34) et se trouvait plus exactement enclavée entre les territoires de Landunvez, pour sa plus grande

(34) Pour la superficie des enclaves entre Landunvez et Lanildut, cf. Arch. dép. Finistère, 1 M 60, Landunvez, délimitations 1832-1849, état des documents prescrits par la circulaire du ministre de l'Intérieur du 17 avril 1828 entre Landunvez et Lanildut.

partie, et Plourin. Seule la partie du village de Latour située au nord de la route conduisant d'Argenton à Saint-Renan était partie intégrante de cette enclave.

b) L'enclave de *Kerhouézel*

L'enclave de Kerhouézel, en revanche, couvrant 27 hectares, était complètement enclavée à l'intérieur du territoire de Landunvez et englobait le village dans son entier.

2. *L'enclave de Lanildut en Plourin : l'ensemble de* Mabétor-Lestideau

Lanildut ne détenait qu'une seule enclave au sein de Plourin mais il s'agissait de la plus importante enclave paroissiale dans cette partie du bas Léon. Elle s'articulait autour des villages de Keringuen, Kermerrien, du manoir de Keryard, de Landréviry, de Lestideau et de Mabétor, avec une superficie de cent vingt hectares.

Les enclaves de Lanrivoaré

L'ancienne paroisse de Lanrivoaré possédait deux enclaves (cf. cartes n° 5). Mais en réalité, si l'on regarde avec attention la carte générale des enclaves autour de Plourin, on s'aperçoit que la masse paroissiale de Lanrivoaré, c'est-à-dire toutes les terres autour du bourg, formait une enclave ; la paroisse de Lanrivoaré était entièrement enclavée à l'intérieur de celle de Plourin puisque Brélès n'était alors qu'un « quartier » de Plourin. Cette paroisse enclavée possédait elle-même deux enclaves.

1. L'enclave de *Kerdrouc'h*

L'ancienne enclave de Kerdrouc'h était, des deux enclaves détenues par l'église de Lanrivoaré, la plus éloignée de son bourg chef-lieu. Les habitants de ce village de Kerdrouc'h devaient traverser Plourin sur une distance de près de sept kilomètres pour arriver jusqu'à leur église. L'enclave de Kerdrouc'h s'étendait sur dix-huit hectares.

2. L'enclave de *Costouarné* (cf. carte n° 8)

Au contraire de Kerdrouc'h, l'enclave de Costouarné ne se trouvait séparée de l'ensemble du territoire paroissial de Lanrivoaré que par un étroit couloir de Plourin, de cinq cents mètres dans sa plus grande largeur. Dans ce corridor, une importante route, dite *avenue de Penandreff*, du nom du manoir où elle aboutissait, menait de la paroisse de Plourin jusqu'au bourg du Folgoët. Ce passage, qui isolait Costouarné de Lanrivoaré, se prolongeait sous la forme d'un appendice qui encerclait Lanrivoaré, par l'est et le sud, jusqu'à l'enclaver. Cette ancienne enclave, sur laquelle se trouvait l'ermitage de saint Hervé, présentait une superficie de quarante et un hectares.

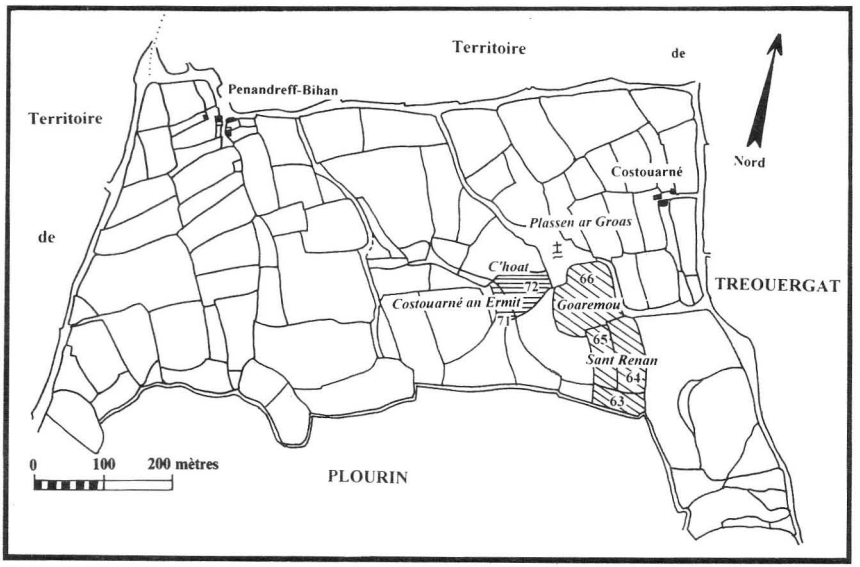

Carte 8. — L'enclave de Costouarné.

La disparition des enclaves paroissiales et communales

Toutes les enclaves qui viennent d'être décrites survécurent jusqu'à la fin de la première moitié du XIXe siècle. Les réformes territoriales mises en œuvre à la Révolution ne semblent avoir eu aucun effet sur cette partie du Finistère ; les limites communales établies en 1789 se calquèrent sur les limites paroissiales, si complexes qu'elles aient pu paraître aux yeux de la nouvelle administration. Les anciennes enclaves devinrent des enclaves communales, et c'est en raison de cette éphémère continuité qu'il nous est permis de reconstituer en détail la complexité de la géographie paroissiale dans le nord-ouest du bas Léon. La carte de Cassini, qui prend soin d'indiquer d'ordinaire les limites paroissiales, omet le plus souvent de les faire figurer pour le bas Léon (35). Tout porte à croire que les auteurs de cette planche de la carte de Cassini, en raison des difficultés à représenter une géographie paroissiale aussi compliquée, ont renoncé à les mentionner. Ils avaient pourtant connaissance de ces limites puisque les minutes de la carte de Cassini citent les hameaux formant des enclaves parmi les paroisses dont ils dépendaient et sur les territoires au sein desquels ils étaient enclavés. Ainsi, les « métairies » de *Kergloastre* et de *Kerarmangam* ne sont pas citées avec les villages localisés sur le territoire de Plourin, mais parmi les autres hameaux de Landunvez, clocher dont elles dépendaient (36).

(35) Planche n° 174, 7 A : Ouessant à Ploudalmézeau ; 10 000 toises ou 20 000 mètres.

(36) Minutes de Cassini, planche d'Ouessant, n° 174.

Ces enclaves, paroissiales puis communales après 1789, disparurent toutes en même temps avec la loi du 22 mars 1850 (37). L'ensemble des remaniements territoriaux intervint avant la réalisation des premiers cadastres des communes concernées, remaniements réclamés par les ingénieurs du cadastre. C'en était fini d'un découpage territorial vieux de plusieurs siècles. L'heure était désormais à la rationalisation des découpages territoriaux faisant fi des paysages séculaires.

Cependant, les populations locales ont conservé le souvenir de ces enclaves longtemps après leur disparition. Les enquêtes réalisées auprès de la population de Landunvez à propos des anciennes traditions et des usages dans cette partie du Léon ont montré qu'elle avait présente en mémoire l'existence d'anciens territoires de Plourin au sein de Landunvez (38). Souvenir conservé plus de cent ans après la disparition de ces enclaves et par des personnes qui n'en avaient jamais connu l'existence officielle. Cela tendrait à prouver que ces anciennes enclaves avaient une réalité et une influence importantes dans la vie quotidienne des populations aux époques médiévale et moderne. Il semble que la géographie paroissiale ancienne, si complexe qu'elle ait pu être, constituait néanmoins une réalité concrète dans la vie de tous les jours, que, par exemple, nul n'ignorait qu'au sein de sa paroisse, il pouvait traverser des ensembles relevant d'une autre paroisse. Sinon, pourquoi leur souvenir se serait-il perpétué bien après leur disparition ?

III. Origines des enclaves paroissiales : hypothèses

Origine de leurs créations

S'il demeure possible de retrouver puis de reconstituer la plupart des enclaves paroissiales de basse Bretagne en faisant appel à des documents de très loin postérieurs à leurs créations, comment interpréter et dater de telles particularités géographiques ? Cette dernière partie de notre enquête — essayer d'entrevoir les origines de ces enclaves — est la plus délicate. Aucun document d'époque ne fait référence à ces origines. Ce n'est qu'en faisant appel à diverses informations d'ordre toponymique, géographique, ou relatives à la situation de la paroisse et à l'identité du présentateur ou du décimateur, qu'il est possible d'émettre quelques hypothèses. La complexité même de l'ancienne géographie paroissiale de cette partie du bas Léon donne cependant une indication : aucune des enclaves paroissiales rencontrées autour de Plourin n'apparaît comme la conséquence d'un démembrement d'une paroisse originelle à la suite de la création de nouvelles paroisses (cf. ci-dessus, l'exemple des enclaves de Landunvez en Brélès) comme ce fut le cas pour Argol ou Berrien.

---

(37) Arch. dép. Finistère, 1 M 60, Landunvez (1832-1849), loi du 22 mars 1850.

(38) Enquêtes menées sur les territoires de Porspoder et de Landunvez au cours de ces dernières années par M. P. Pondaven.

En l'état actuel de nos recherches, nous pouvons émettre trois grandes hypothèses générales relatives à la genèse des enclaves paroissiales : une origine celtique, une origine monastique et une origine castrale.

1. *La « piste celtique »*

A l'exception de Plourin, toutes les paroisses qui détenaient des enclaves portent un nom composé avec le préfixe *lann-*, en vieux breton « ermitage, monastère ». Une situation analogue existait dans d'autres lieux de l'ancien diocèse de Léon où la présence d'enclaves paroissiales était associée à des établissements portant un nom en *lann-*. Cette constatation nous amène à suggérer l'origine celtique de certaines enclaves paroissiales. Par ailleurs, une des enclaves de Plourin sur le territoire de Landunvez, Lannourian, semble être en relation avec un ancien établissement monastique fondé par saint Gourien lors des migrations bretonnes. L'origine celtique des enclaves paroissiales renverrait à l'ancienne organisation religieuse du monde celtique christianisé à l'époque du haut Moyen Age.

Cette hypothèse se trouve renforcée par le fait que de nombreuses paroisses des pays ou « franges celtiques » d'outre-Manche (Cornouailles britannique et pays de Galles notamment) présentaient une configuration géographique analogue à celles des paroisses qui viennent d'être évoquées. En outre, certaines d'entre elles étaient également composées avec le préfixe *lann-* en cornique ou *llan* en gallois. Cependant, si une origine celtique de certaines des anciennes enclaves paroissiales est possible, cette solution ne peut être retenue pour l'ensemble des enclaves du nord-ouest du bas Léon.

2. *Une origine monastique. Définitions*

Par paroisse monastique ou d'origine monastique, nous entendons une paroisse qui trouve son origine dans la présence d'un établissement monastique « classique », abbaye ou prieuré. Il ne faut voir dans l'expression « paroisse monastique », aucune référence aux semis de monastères ou ermitages fondés par les moines bretons venus d'outre-Manche à l'époque du haut Moyen Age, lors de l'émigration bretonne, et reconnaissables, en toponymie, à leur préfixe *lann-*. Ainsi, lorsque Lanrivoaré est citée dans la catégorie des paroisses monastiques, ce n'est pas tant en raison de la fondation d'un ermitage par un saint breton du nom de Rivoaré — oncle maternel de saint Hervé selon la tradition — que parce qu'on relève l'existence d'un prieuré bénédictin relevant de l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre en ce lieu. C'est justement la présence de l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre qui nous entraîne à proposer l'hypothèse d'une origine monastique pour certaines des enclaves paroissiales. Devant une présence aussi forte que celle d'un établissement monastique comme l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre dans cette partie nord-ouest du bas Léon (cf. carte n° 9), l'historien ne peut manquer d'être tenté de faire un rapprochement entre l'abbaye et cette mosaïque géographique autour de Plourin.

La présence de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre autour du clocher de Plourin est attestée de deux manières. Directement,

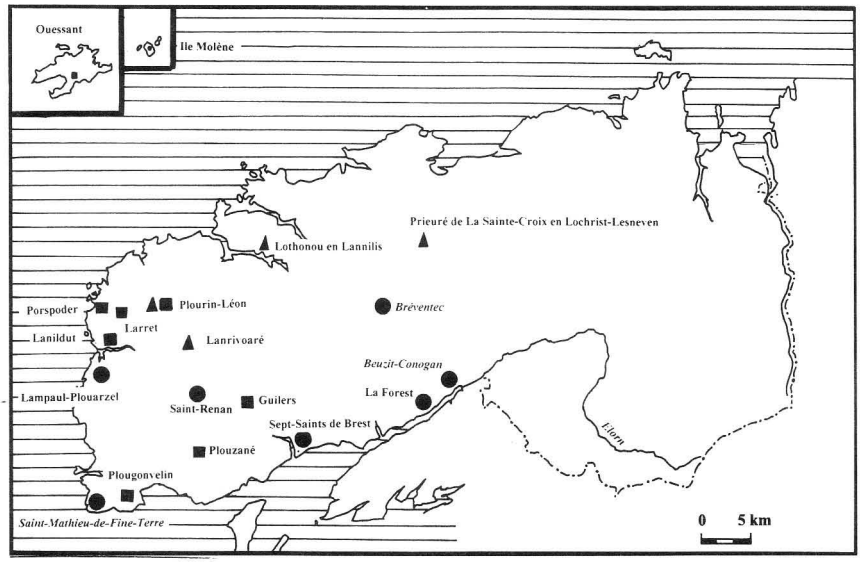

Carte 9. — Reconstitution « provisoire » du temporel de l'abbaye de Saint-Mathieu en Léon.

par la mention, dans les documents, de l'existence d'un prieuré au sein d'une des paroisses avec enclaves ; par le fait que la perception des dîmes s'effectuait au profit des moines de l'abbaye ou de l'abbé, ou encore par la présence de l'institution monastique comme présentateur du titulaire de la paroisse (cf. tableau). Indirectement, par le souvenir, sur le sol léonard, de toponymes caractéristiques faisant référence à d'anciens établissements monastiques disparus sans avoir eu le temps de laisser quelque trace dans les archives.

3. *Attestations directes de structures monastiques*

a) Les enclaves de Plourin en Landunvez

Nous avons pu constater que toutes les paroisses avec enclaves ne portaient pas un nom avec le préfixe *lann* puisque Plourin, paroisse bretonne primitive, détenait elle aussi des enclaves. Certains indices laissent entrevoir l'éventualité d'une origine monastique des enclaves de Plourin en raison de la présence de telles structures sur son territoire.

Le prieuré de Plourin

Un compte des décimes de 1330 mentionne le lieu de Plourin, non comme paroisse, mais simultanément comme prieuré, *prioratus de Plebe-Rin* et vicariat, *vicaria de Ploe-Rin* (39). Tout porte à croire que la paroisse de Plourin fut

(39) A. LONGNON, *Pouillés de la province de Tours*, Paris, 1903, p. 335 (Collection Recueil des historiens de la France, Pouillés, t. III).

restituée lors de la réforme grégorienne à un établissement monastique qui en fit le siège d'un de ses prieurés. Cet établissement monastique auquel fut rattachée la paroisse de Plourin était probablement l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre. A proximité du bourg de Plourin se trouvait en effet au lieu de Lochrist une chapelle dépendante de l'abbaye (40) — chapelle qui devait être le siège du prieuré, tandis que l'office paroissial continuait d'être assuré en l'église de Plourin. D'autre part les abbés de Saint-Mathieu étaient les décimateurs de la paroisse (cf. tableau).

Présence de l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre au nord-ouest du bas Léon (41)		
Noms de la paroisse	**Décimateurs de la paroisse**	**Présentateur(s) au bénéfice paroissial**
Landunvez	Le recteur	L'évêque
Lanildut	a) le recteur b) Les religieux de Saint-Mathieu c) Le gouverneur de Porspoder	L'évêque
Lanrivoaré	Le recteur	L'évêque
Larret	a) Le recteur b) Les religieux de Saint-Mathieu	L'ordinaire
Porspoder	a) Les religieux de Saint-Mathieu b) Le titulaire de la chapelle de Porspoder c) Les recteurs de Lanildut et de Larret	L'évêque

Il semble donc que l'origine des enclaves paroissiales de Plourin au sein de la paroisse de Landunvez soit en rapport avec l'existence de ce prieuré installé dans la paroisse de Plourin. Lorsque Landunvez accéda au statut de paroisse, il y a tout lieu de penser que les terres appartenant au prieuré de Plourin et qui se trouvaient désormais enclavées dans la nouvelle paroisse de Landunvez, plutôt que de se voir rattachées à la nouvelle paroisse, restèrent sous la dépendance

(40) H. PÉRENNÈS, *Plourin-Ploudalmézeau et Brélès. Monographie de deux paroisses*, Saint-Brieuc, 1942, p. 49-50.

(41) Pour les références des informations données dans le tableau, cf. L. PLANCHAIS, *Typologie paroissiale...*, *op. cit.*, p. 69-70.

du prieuré, même si celui-ci se trouvait désormais dans une autre paroisse que celle où se trouvaient ses biens fonciers. Après la disparition du prieuré, qui n'est pas attestée dans la documentation au-delà du XIVe siècle, les terres de celui-ci sises dans la paroisse de Landunvez restèrent sous la dépendance de l'église de Plourin sous la forme d'enclaves paroissiales.

b) Les enclaves paroissiales de Lanrivoaré

Le prieuré de Lanrivoaré

L'ancienne paroisse de Lanrivoaré possédait deux enclaves, celle de Kerdrouc'h et celle dite de Costouarné. L'origine monastique de ces enclaves est aussi vraisemblable que celles de Plourin-Léon : il existait au lieu de Lanrivoaré, comme à Plourin, un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Mathieu. Ces enclaves correspondaient donc, à l'instar des enclaves de Plourin dans Landunvez, à d'anciennes possessions foncières de ce prieuré. Mais la question de l'origine de l'enclave de Costouarné se trouve compliquée par la présence d'un ermitage. C'est sur le territoire correspondant à l'ancienne enclave de Costouarné que se situe l'ermitage de saint Hervé. Plusieurs parcelles de l'ancien cadastre napoléonien font référence à cet ermitage, dites de *C'hoat Costouarné an Ermit* (42) [cf. carte n° 8].

Comment rattacher cet ermitage à l'origine de l'enclave, comment établir un lien entre la présence de cet ermitage sur cette enclave et l'origine de celle-ci ? Est-ce que la présence de cet ermitage fut à l'origine de cette enclave ? C'est une possibilité, mais qui, si elle se vérifiait, n'aurait de valeur que locale, car elle explique l'origine d'une seule enclave sur les dix-huit identifiées dans cette partie nord-ouest du bas Léon. Cette solution semble par trop réductrice. En effet, on n'a pas retrouvé de traces ou de mentions d'ermitage sur les autres enclaves paroissiales. Cependant, la présence de cet ermitage au cœur de Costouarné mérite que l'on s'y attarde, tout en gardant à l'esprit l'idée qu'il n'a pas forcément un rapport direct avec l'origine de cette enclave.

D'après la *Vie de saint Hervé*, étaient présents aux funérailles du saint trois abbés (43), saint Conogan, saint Majan et saint Morvrod, ou Morvred (44). Ce renseignement, avec plusieurs autres indices, apporte quelques lumières sur cette enclave de Costouarné et son ermitage :

1) *La présence de saint Morbret* : la charte XXXIX *De tribu Lanrivvoroe* du cartulaire de l'abbaye de Landévennec (45) précise que saint « Morbret », forme ancienne de « Morvred » (46), reçut du comte Even, dit le Grand, le bénéfice de Lanrivoaré, voisin de l'ermitage de Costouarné. Morbret se plaça

(42) Arch. mun. Lanrivoaré, ancien cadastre, états de sections, section B dite du Bourg, parcelles nos 71 et 72.

(43) Cette remarque nous a été faite par M. Bernard Tanguy.

(44) B. TANGUY, *Saint Hervé. Vie et culte*, Minihy Levenez, 1990, p. 99.

(45) B. TANGUY, A.-H. DIZERBO, M. SIMON, « Les possessions de l'abbaye », dans M. SIMON (dir.), *L'abbaye de Landévennec*, Rennes, 1986, p. 190.

(46) B. TANGUY, *ibid.*

ensuite sous la tutelle de l'abbaye de Landévennec après avoir rencontré saint Guénolé (47). Il est donc possible qu'à la suite de la mort de saint Hervé, l'ermitage portant son nom se soit vu rattaché à l'établissement monastique de Lanrivoaré. La *Vie* du saint n'indique pas quel fut le successeur immédiat de saint Hervé au lieu de Costouarné. Mais, dans ce cas, l'origine de cette enclave nous renvoie à l'organisation ecclésiastique du monde celtique. Il s'agirait d'une enclave d'ascendance celtique (cf. première hypothèse énoncée plus haut), l'ermitage étant, dans cette hypothèse, à l'origine de l'enclave.

Cependant, les limites paroissiales antérieures à 1789 de Lanrivoaré ne découlent pas directement de l'organisation monastique du haut Moyen Age. Entre les Ve et VIe siècles et le moment où les limites paroissiales de Lanrivoaré se fixèrent définitivement, le territoire autour du bourg évolua pour s'agrandir vers l'Aber-Ildut (48). Aussi la présence de l'ermitage de saint Hervé sur cette enclave n'est-elle peut-être pas directement liée à l'origine de celle-ci. Car la description du « quartier » ou *tribu* de Lanrivoaré faite par la charte XXXIX du cartulaire de l'abbaye de Landévennec ne mentionne pas le lieu de Costouarné parmi les dépendances (49).

Mais parallèlement à l'ermitage, l'ancien cadastre de Lanrivoaré révèle, toujours sur le territoire de l'ancienne enclave, à côté des parcelles dites de *C'hoat Costouarné an Ermit*, quatre parcelles faisant référence à saint Renan dénommées *Goaremou sant Renan* « Garennes de saint Renan » (parcelles nos 63 à 66, section B dite du Bourg, feuille no 1) [50]. Ces microtoponymes constituent peut-être un indice venant appuyer l'hypothèse d'une origine monastique pour quelques-unes des enclaves paroissiales autour de Plourin. Ce ne sont pas là les seules traces de la présence de saint Renan sur l'ancien territoire paroissial de Lanrivoaré. A l'intérieur de l'église paroissiale, on retrouve en effet la présence d'un culte à saint Renan, représenté dans la statuaire de l'église. L'aile droite du retable au bras sud du transept de l'église de Lanrivoaré abrite une statue en bois polychrome de saint Ronan. L'empreinte de saint Ronan est donc attestée à Lanrivoaré par la microtoponymie et par la statuaire. En outre, ces quatre « garennes de saint Renan » n'étaient pas propriétés de la fabrique de Lanrivoaré — comme c'est le cas pour des parcelles portant un nom de saint —, mais bien de celle de Saint-Renan, comme il était légitime de le supporter en raison de l'homonymie entre le nom du saint éponyme de la paroisse, cette dernière propriétaire du terrain, et le nom des parcelles. C'est ce que laisse supposer un procès-verbal d'estimation, daté du 23 ventôse an II de la République (13 mars 1794) concernant deux « parcs » de la fabrique de Saint-Renan localisés au « terroir » de Costouarné :

---

(47) R. LARGILLIÈRE, « Topographie du cartulaire de Landévennec », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXIX, 1942, p. 54.

(48) L. PLANCHAIS, *Géographie paroissiale...*, *op. cit.*, p. 288.

(49) Dans la charte XXXIX du cartulaire de Landévennec n'est mentionné, parmi les dépendances du « quartier » de Lanrivoaré, que le lieu de Lanvennec, *Languenoc*.

(50) Arch. mun. Lanrivoaré, ancien cadastre, états de sections.

Procès-verbal de Consistance Et estimation de Biens, qui ne formeront qu'un seul lot d'après Le Bail ; provenant de la fabrice de St Renan (...). *Nous françois Le Forest demeurant en La ville & Commune de St Renan Commissaire K*[er]*jean Lhostis demeurant au Bourg & Commune de milizac adjoint, Sommes transportés de nos dites demeures accompagnés de deux officiers municipaux de la commune de Larriouaré* [Lanrivoaré] *jusque et Sur La Situation d'un parc terre chaude situé au terroir de Clostouarné* [Costouarné] *dite Commune de Larriouaré Contenant Cent dix Sept Cordes* (51) *au midy du dernier, un parc terre froide avec pré au Bas dy celui Contenant Cent trente Six Cordes & demi Les dits deux parcs d'un tenant, Cernés au nord & partie de Levant & partie du couchant des Chemins, autre partie du Levant terre de penandref, midy en partie terre dudit penandref dependant du lieu de K*[er]*briec, autre partie, & au couchant terre maneuvrée par françois pondaven de gouezou.* (52)

La description des terres faite dans le procès-verbal ci-dessus semble bien concerner les quatre parcelles dites « garennes de saint Renan » figurant sur l'ancien cadastre de la commune. Il est dès lors permis de s'interroger sur la présence d'un tel saint dans un endroit aussi étroitement associé à la mémoire et à la présence de saint Hervé ; il semble qu'il faille la mettre en rapport avec l'existence de l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre dans cette partie du bas Léon (cf. carte n° 9). Aussi loin que l'on puisse remonter dans la documentation en rapport avec l'histoire de l'abbaye de Saint-Mathieu, l'existence d'un prieuré de l'abbaye au lieu de Saint-Renan est attestée de manière continue depuis 1330, *prioratus Sancti Ronani in Luto* (53), jusqu'à la Révolution. Plus au nord de Saint-Renan, à Lanrivoaré, existait un autre prieuré de Saint-Mathieu, bien que la documentation parvenue jusqu'à nous le concernant soit beaucoup plus lacunaire ; la première attestation retrouvée jusqu'à présent sur ce prieuré remonte à la fin du XVIIe siècle (54).

L'origine de l'abbaye de Saint-Mathieu remonte probablement à la fin du Xe ou au début du XIe siècle (55). Saint-Renan figurant de façon continue parmi les possessions régulières de l'abbaye, il y a tout lieu de supposer que le territoire de Saint-Renan faisait partie de la dotation foncière qui accompagna la fondation de l'abbaye grâce à la libéralité des vicomtes de Léon. Or, au milieu du XIe siècle, Lanrivoaré figurait, dans le cartulaire de l'abbaye, comme « quartier » de Landévennec. Lanrivoaré est donc une possession postérieure de l'abbaye de Saint-Mathieu par rapport à Saint-Renan.

Il semble par conséquent raisonnable de supposer que la fondation d'un prieuré bénédictin au lieu de Lanrivoaré est une initiative de celui de Saint-

---

(51) Corde : ancienne mesure de bois de chauffage équivalant à deux voies ou à quatre stères.

(52) Arch. dép. Finistère, 1 Q 126, dossier de Lanrivoaré. Le texte est ici donné en l'état orthographique.

(53) A. LONGNON, *Pouillés...*, *op. cit.*, p. 335.

(54) L. PLANCHAIS, *Géographie paroissiale...*, *op. cit.*, p. 352 et *sq.*

(55) B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes...*, *op. cit.*, p. 162.

Renan après le transfert du « quartier » de Lanrivoaré de l'abbaye bénédictine de Landévennec à celle de Saint-Mathieu au cours du XIIe siècle. Cette hypothèse expliquerait la présence de saint Renan dans la toponymie et la statuaire de Lanrivoaré. Ainsi, l'enclave de Costouarné pourrait être liée à la fondation d'un prieuré à Lanrivoaré après 1050. En effet, la charte XXXIX du cartulaire de Landévennec ne mentionne pas les enclaves de Costouarné et de Kerdrouc'h pour la *tribu Lanrivvoroe* dont les biens se concentraient autour du bourg de Lanrivoaré et du village de Lanvénec (56).

Les enclaves paroissiales correspondent sans doute, pour Lanrivoaré, aux anciennes possessions foncières du prieuré bénédictin de Lanrivoaré fondé par celui de Saint-Renan. Ces possessions, isolées de leur bourg chef-lieu, se seraient transformées en enclaves paroissiales à la suite de l'accession du prieuré de Lanrivoaré au statut paroissial, probablement au cours du XIIIe siècle. Aucun document ne nous permet malheureusement de conclure définitivement quant à l'origine de l'enclave.

2) *La présence de saint Conogan* : la charte XLII du cartulaire de Landévennec, *De tribu Liue Bussit* (57), mentionne le monastère de Beuzit, fondé par saint Conogan, à côté de celui de Saint-Houardon. A partir du Moyen Age classique, le lieu de Beuzit-Saint-Conogan est également mentionné sous la forme d'un prieuré de l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre, à l'instar de celui de Lanrivoaré qui constituait une autre possession de l'abbaye.

L'intérêt de la présence de saint Conogan aux obsèques de saint Hervé aux côtés de saint Morbret est qu'un ermitage fondé par Conogan au cours du haut Moyen Age devint plusieurs siècles après sa fondation le siège d'un prieuré de l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu, à l'instar du bénéfice de Morbret. L'historien est donc en présence de deux lieux dont la mémoire est associée à Conogan et à Morbret, saints celtiques du haut Moyen Age, lieux transformés ensuite en prieurés de l'abbaye de Saint-Mathieu ; et l'un de ces lieux possédait l'enclave de Costouarné. S'agit-il là d'une coïncidence ?

4. *Attestations indirectes d'une présence monastique*

Les noms de lieux et de parcelles, dans le cas présent, sont autant d'informations corroborant l'hypothèse d'une présence monastique sur les territoires de Landunvez et de Brélès.

a) Un monastère à Landunvez

Sur le territoire de la paroisse de Landunvez, il n'a été jusqu'à maintenant retrouvé aucune mention d'un prieuré près du bourg de l'église Saint-Gonvel ; le recteur de la paroisse était le décimateur de la paroisse et l'évêque, le présentateur. La situation ecclésiastique à Landunvez était donc toute différente de celles des paroisses voisines du fait de l'implantation de Saint-Mathieu.

(56) B. TANGUY, A.-H. DIZERBO, M. SIMON, *op. cit.*, p. 190.

(57) ID., *ibid.*

Cependant, le cadastre napoléonien de Landunvez semble avoir conservé le souvenir, à travers le nom de plusieurs parcelles, d'un ancien monastère près de Landunvez. En bordure de la route départementale aboutissant à Argenton, à proximité du hameau de Gorréquer, et plus précisément derrière l'ancien manoir de Touduzvenn ou Trobuzvenn (58), cinq parcelles portent le nom de *Liors-Mourster* que l'on doit pouvoir traduire par « le courtil du monastère »-(59) [parcelles n°s 887, 888 et 893, 894, 895 ; section F dite d'Argenton] (60) [cf. carte n° 10]. Il est alors possible, dans cette optique, que les anciennes enclaves paroissiales de Landunvez sur le territoire de Plourin correspondent aux possessions de cet ancien monastère, comme semblent l'indiquer les exemples des prieurés de Plourin et de Lanrivoaré. Le monastère de Landunvez semble avoir eu une existence plus brève que les prieurés de Plourin et de Lanrivoaré. Dès 1330, date du premier compte des décimes parvenus jusqu'à notre époque pour l'ancien diocèse de Léon, Landunvez n'est pas cité comme prieuré à l'instar de Plourin, mais comme paroisse (61).

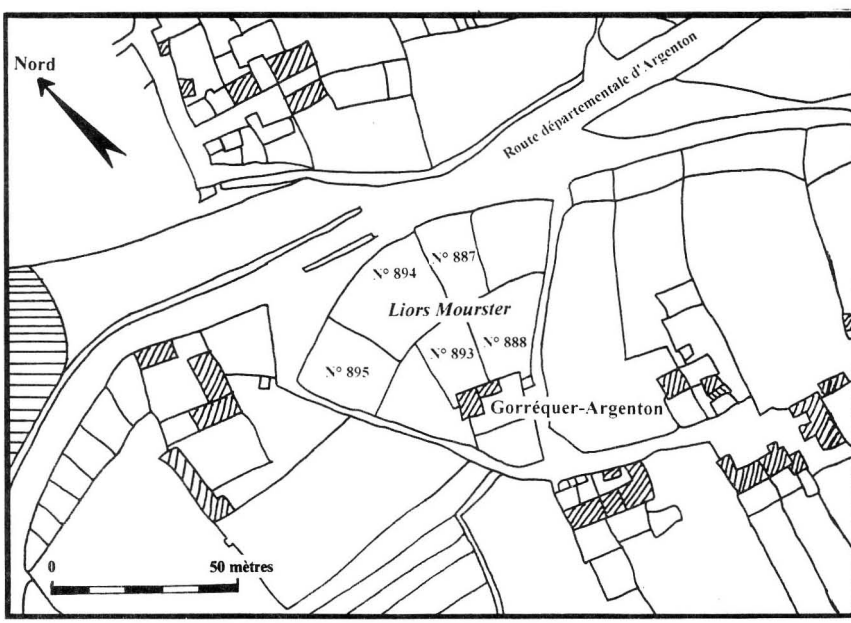

Carte 10. — Présence monastique sur le territoire de Landunvez.

(58) Les deux prononciations sont usitées. D'après les renseignements communiqués par M. P. Pondaven.

(59) Le terme *mourster* du cadastre contient un « r » parasite par rapport au terme breton *mouster* désignant le « monastère », ce qui ne permet pas de le traduire avec certitude.

(60) Arch. mun. Landunvez, ancien cadastre, états de sections.

(61) Mais il convient de préciser que dans ce même pouillé de 1330, Lanrivoaré n'est pas non plus mentionné comme prieuré, bien que l'existence de celui-ci soit attestée jusqu'à l'époque moderne.

b) Les enclaves de Landunvez en Brélès

Autre exemple d'enclave paroissiale probablement d'origine monastique : celle de Kerglastr et de Kermengam dans le quartier de Brélès, dépendante de l'église de Landunvez. Dans le cas présent, l'origine monastique de l'enclave ne nous est pas non plus révélée par une documentation écrite, mais indirectement, par la toponymie, par le nom même de l'une de ses parties : Kerglastr. Le nom de cette enclave est composé avec le breton *ker-* et le terme de *kloastr*, le « cloître », le son *k* initial ayant subi une altération en *g*.

Ce toponyme fait directement référence à un établissement monastique, mais nous ne savons pas pour le moment qui l'a fondé, ni de quelle abbaye ou prieuré, il dépendait. Peut-être le monastère de Landunvez fut-il à l'origine un prieuré de l'abbaye de Saint-Mathieu comme il en exista à Plourin et à Lanrivoaré, prieuré fondateur de ce cloître en Brélès. Nous avons rattaché ce prieuré supposé à l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre tant celle-ci était présente par ses possessions dans cette partie du bas Léon.

Voilà donc quelques exemples d'enclaves paroissiales où une présence monastique est attestée soit indirectement par la toponymie, dans l'exemple de Kerglastr, soit directement, par une documentation écrite, pour la mention du prieuré de Plourin.

Une origine castrale

La dernière hypothèse relative à l'origine des enclaves paroissiales au nord-ouest du Léon est celle d'une origine castrale. Cela paraît surtout vraisemblable pour les enclaves de Lanildut, en Landunvez et en Plourin. En effet, l'une des deux enclaves de Lanildut en Landunvez porte le nom significatif de « Latour » qui fait référence à un établissement fortifié. D'autre part, sur l'enclave de Lanildut en Plourin se trouvait le manoir de Keryard. Il est fort possible que celui-ci ait succédé à un établissement féodal. Cette question de l'origine castrale ou seigneuriale se pose aussi dans le cas de l'enclave du Faou. L'origine de cette enclave n'est pas en rapport avec l'organisation ecclésiastique de type celtique étant donné que le Faou n'est pas un toponyme caractéristique du haut Moyen Age ; ce n'est pas un *lann-*, comme les autres paroisses avec enclaves. L'origine monastique ne paraît pas non plus devoir être retenue étant donné qu'il n'a pas été retrouvé trace de tels établissements en ce lieu. En revanche, le Faou était, au Moyen Age, le siège d'une vicomté dont le château se situait au lieu de La Motte, autre toponyme significatif d'un établissement féodal. Le territoire du Faou demeura longtemps exigu (275 hectares [62]), cette faible étendue étant caractéristique des anciennes circonscriptions d'origine seigneuriale. C'est peut-être dans cette direction, celle de l'organisation seigneuriale, qu'il faudrait se tourner afin de trouver de plus amples informations quant à l'origine de certaines enclaves paroissiales.

---

(62) I.N.S.E.E., *Nomenclature...*, *op. cit.*

Dates d'apparition des enclaves

Les enclaves paroissiales sont-elles apparues au moment de la création de la paroisse ou bien représentent-elles des territoires qui furent adjoints postérieurement au territoire paroissial ? Dans l'hypothèse d'une origine celtique des enclaves, il ne faudrait admettre qu'un simple décalque des limites paroissiales sur les limites préexistantes de l'ermitage. A propos de l'origine monastique, le schéma reste identique à celui d'une origine celtique, la nouvelle paroisse se contentant d'épouser le contour des ressorts et des propriétés foncières du prieuré. Dans ces deux cas de figure, l'apparition des enclaves paroissiales semble donc contemporaine de l'apparition de la nouvelle circonscription paroissiale. En revanche, si des enclaves sont apparues après la paroisse, le phénomène pourrait être mis sur le compte d'une origine seigneuriale, le ressort territorial de la paroisse pouvant évoluer au gré des bouleversements de la géographie féodale.

La toponymie des enclaves paroissiales apporte quelques précisions cependant. Par exemple, il convient de noter que toutes les enclaves de Landunvez, qu'elles soient en Plourin ou sur l'ancien « quartier » de Brélès, à l'exception de la parcelle d'*Ar Goarem* « la garenne », ont toutes des noms en *ker-* « ferme, hameau ». Or ces toponymes en *ker-*, avec cette dernière signification, ne sont apparus en toponymie qu'à partir du XIe siècle (63) approximativement. Ils peuvent constituer un indice sur l'époque où sont apparues ces enclaves.

Conclusion provisoire

Le but de ce travail n'était pas tant d'apporter des solutions sur l'origine des enclaves paroissiales que de poser le problème de leur existence. A partir de l'exemple de Plourin-Léon, il nous a été permis de mesurer combien l'ancienne géographie paroissiale pouvait être plus complexe que ne laissent présumer les limites communales actuelles. Cette discontinuité entre le réseau paroissial à la fin de l'Ancien Régime et les communes contemporaines est due à la présence de nombreuses enclaves réparties en maints endroits des anciens évêchés de Léon et de Cornouaille.

Malheureusement, nous ne disposons que de très peu d'informations antérieures à 1789 pour retrouver toutes ces particularités géographiques en basse Bretagne. Lorsqu'on en trouve, celles-ci se révèlent bien souvent lacunaires. En fait, on en arrive à un paradoxe, puisque pour retrouver un découpage territorial de circonscriptions vieilles de plusieurs siècles, les documents les plus précieux sont d'époque moderne. Mais malgré la rareté des documents d'époque, il est possible de retrouver cet ancien quadrillage paroissial en réduisant notre marge d'erreur. Les lacunes de la documentation ne se montrent vraiment douloureuses pour l'historien que lorsqu'il est question pour lui

(63) B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes..., op. cit.*

d'entrevoir les origines d'une telle complexité géographique après en avoir révélé l'existence. A ce stade de la recherche, force est d'avoir recours aux hypothèses, après avoir réuni toutes les bribes d'informations puisées dans des fonds d'archives très divers. Ignorer l'existence d'une géographie paroissiale aussi particulière reviendrait à passer sous silence l'un des aspects les plus curieux de l'histoire religieuse de la Bretagne, et à passer outre à l'intérêt que leur découverte peut représenter, non seulement pour l'histoire religieuse, mais également pour l'histoire démographique.

HISTOIRE SOCIALE

LOUIS-PIERRE LE MAÎTRE

Les manoirs du canton de Bannalec

1. Melgven

Entreprise téméraire que de vouloir recenser les manoirs d'un canton. Des bâtiments, certes, continuent de marquer le paysage par leur importance ou leur ancienneté, mais très vite, au fil des dépouillements d'archives, on voit le terme s'étendre à une poussière de terres nobles qui ne furent jamais résidences de noblesse. Les agents du fisc, au XVIIIe siècle, avaient déjà du mal à s'y retrouver.

Des toponymes ont évolué ; certains ont disparu. Des erreurs de lecture ont pu se perpétuer car, à chaque fois, pour les soixante-six « manoirs » de ce canton de Bannalec, il n'a pas été possible de vérifier tous les documents d'origine. On admettra qu'un tel inventaire ne soit pas exhaustif et que le chercheur ait privilégié tel secteur qui lui était plus accessible.

Car le canton de Bannalec apparaît bien comme une fiction administrative. D'un côté de l'Aven, Melgven relevant de la sénéchaussée de Concarneau avec une partie haute très surveillée par Rosporden qui finira par la rogner. De l'autre Bannalec et Le Trévoux dans la mouvance de Quimperlé. Par suite de redécoupages récents, certains de ces manoirs se retrouvent dans un autre canton. Mais serait-il possible d'aborder Melgven en éliminant Coatcanton actuellement en Rosporden ?

Illusion aussi de ne traduire l'histoire que par des généalogies quand il serait plus judicieux de comprendre le rôle essentiel du manoir dans l'organisation d'un terroir : la modification des possessions et le maintien du paysage, la gestion du bois, des moulins et de la justice, le réseau routier et le mécénat dans les églises...

Louis-Pierre Le Maître
1988-1994

CANTON DE BANNALEC

	MELGVEN	BANNALEC	LE TRÉVOUX	
Manoirs et châteaux	7	6	1	14
Manoirs en ruines	1	1	1	3
Manoirs disparus	10	9	2	21
Mottes	2	2	1	5
Lieux nobles	4	7	1	12
Toponymes disparus	6	5		11
	30	30	6	

COMMUNE DE MELGVEN

MANOIRS

1. BOURGNEUF — Lieu noble
2. CLEIDERN — Lieu noble
3. COAT-AVEN — Ruines (actuellement en Rosporden)
4. COATCANTON — « Château » (actuellement en Rosporden)
5. COATCOURBREN — Manoir disparu
6. COATFORN — Manoir
7. COATMORN — Lieu noble (actuellement en Rosporden)
8. DROGAN — Manoir disparu
9. KERANCALLOC'H — Manoir disparu
10. KERANCAUDREN — Toponyme disparu
11. KERANEVEL — Château
12. KERGOAT — Manoir
13. KERGONGAR — Toponyme disparu
14. KERLEAU — Manoir disparu
15. KERLIGOAR — Lieu noble
16. KERLOUARN — Toponyme disparu
17. KEROUZIC — Manoir disparu
18. KERVÉGUEN — Manoir disparu
19. LADVENAEL — Toponyme disparu
20. LA MOTTE — Motte
21. LANANDEUR — Toponyme disparu
22. LE BOUTIÉ — Manoir disparu
23. LE COSQUER — Manoir disparu
24. LE FRESQ — Manoir fortifié
25. LE MÉROS — Manoir
26. LE QUENQUIS — « Manoir » disparu
27. MINUELLOU — Manoir
28. PENHER — Motte
29. PERENOUCH — Toponyme disparu
30. TRÉMADUR — Manoir disparu

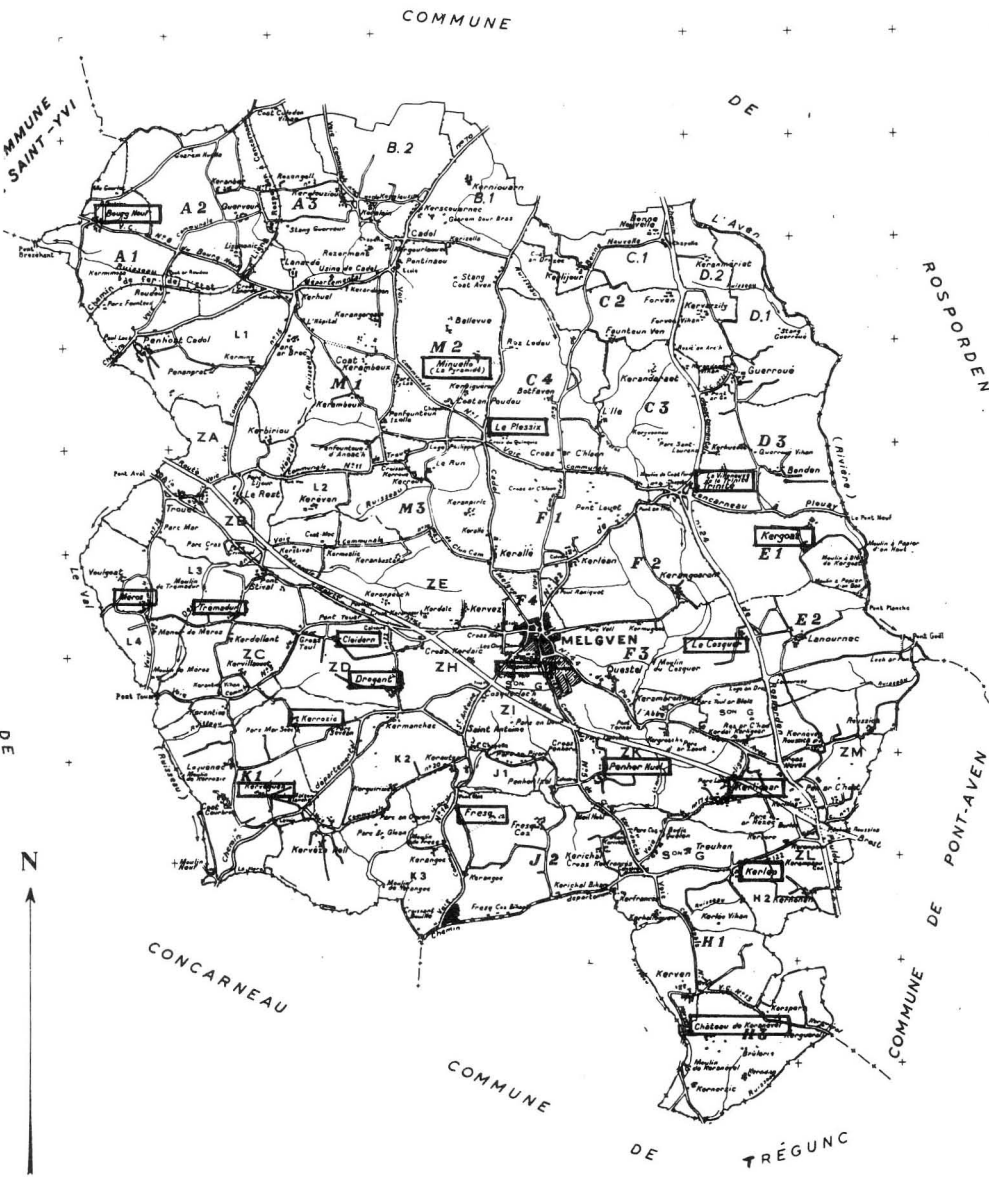
COMMUNE
DE
ROSPORDEN
L'Aven
COMMUNE
SAINT-YVI
MELGVEN
Le Plessix
Kergoat
Lanournec
La Cosquer
Kerlan
Kerlon
Kerlevenez
Kerlean
Kerandraon
Kerambourg
Kerambriou
Kerandaouet
Kerandanet
Kerandavit
Kerandrezic
Kerandreau
Kerandrezic
Kerandreau
Kerandrezic
Kerandreau

1. BOURGNEUF

Proche de la chapelle tréviale de Locmaria-an-Hent qui relevait d'Elliant, le Bourgneuf est le premier établissement de Melgven sur la route des Sept-Saints. L'endroit, qui touche aussi Beuzec, pouvait avoir une certaine importance et les **bâtiments**, sans avoir rang de manoir, garderont une certaine noblesse : escalier de pierre, linteau de fenêtre orné de guirlande feuillagée comme à l'église de La Forêt.

*
* *

1592 : transaction sur la montagne dite *Menez-Lan-ar-Bleiz* que le Berthou abandonne au sieur du Bourgneuf.
1682 : le « lieu noble du Bourgneuf » appartenant à René de Kerguernizac, sieur du Stang, et à Guillaume Mansier, époux de Françoise de Coetriziou, sieur et dame de Piedrobin, est exploité par Yvon Perez et Alain Le Bourhis.
1699 : vente de la tenue du Bourgneuf ou Glezran-Jaffrezou par Mme de Mansier à René de Guernisac.

*
* *

Arch. dép. du Finistère, 94 J 8, fonds Le Hars. Comte de Legge, gestion de biens à Melgven, XVIIe-XXe siècle.

2. CLEIDERN

Il ne semble pas que cette **ferme** ait jamais compté au rang des manoirs même si au XVIIe siècle plusieurs héritières nobles en portèrent le titre.

Après avoir appartenu à noble homme Christophe de La Villeneuve, sieur du Fresq, ce « lieu noble » était en 1625 à Anne de Kerpaen, dame du Plessix, Cleidarn, Croixtoul. En 1682 il avait passé à Jeanne Guillemin de Kermainguy, du manoir de Méros, et, huit ans plus tard, une fille du Boisguéhenneuc se faisait appeler « demoiselle de Clédern ».

*
* *

Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux.

3. COAT-AVEN

Coetaven (1444), *Quadaven* (1672), *Coataven* (1682), *Coat-Aven* (1988).

*
* *

Deux très hautes cheminées appareillées émergeant d'un bosquet balisent encore les ruines du **manoir** de Coat-Aven. Derrière des buis monumentaux la façade est maintenant écroulée et un châtaignier prospère à l'étage sur le mur de refend.

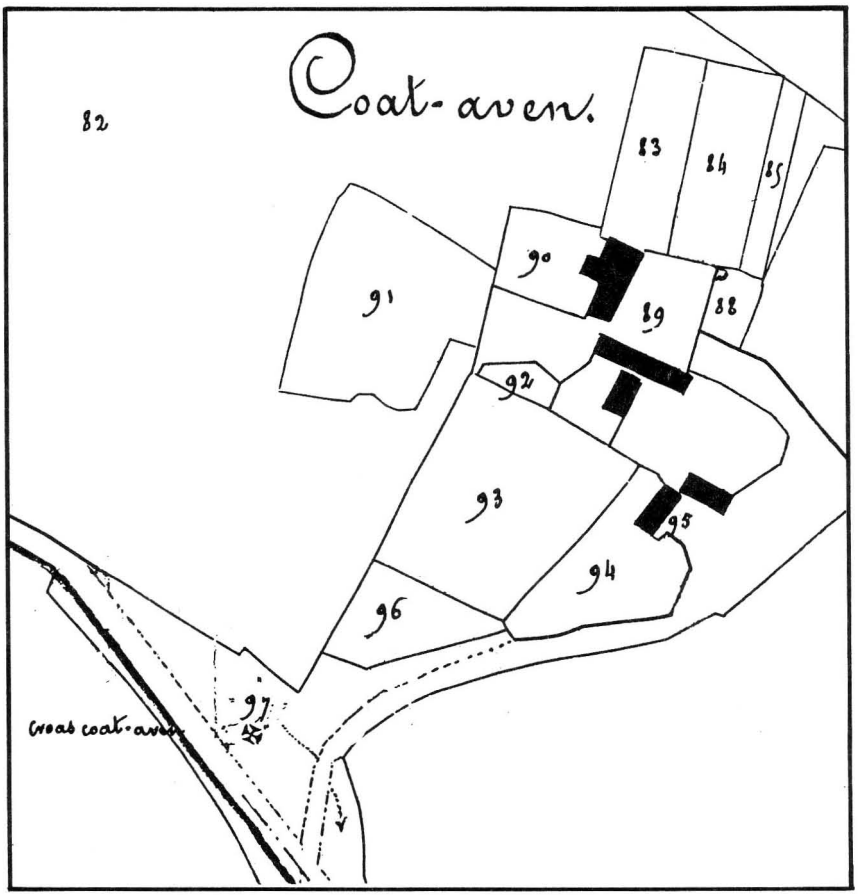

Fig. 2. — *Coat-Aven*, plan cadastral de 1844.

Laissant le calvaire au milieu d'une lande, *Tachen-ar-Groas* (97), l'allée du château contourne une petite futaie, *Coat-Pin-Tachen-ar-Groas* (96), puis deux *liorz* cultivés (93, 94), et débouche sur la cour du manoir (89) que les communs protègent des vents d'ouest. Les jardins d'agrément sont en face (83, 84) et le potager derrière les cuisines : *Liors-Dreon-an-Ty* (90).

Parfaitement symétrique et bien ensoleillée, cette belle maison bourgeoise datait du premier quart du XVIIIe siècle. En décembre 1721 des bannies avaient été en effet publiées à Rosporden et à Melgven pour adjuger les « réparations manquantes ». Façade claire et crépie, dix fenêtres, toit à forte pente percé de trois lucarnes à fronton : seules quelques photographies jaunies rappellent l'ancienne sérénité des lieux.

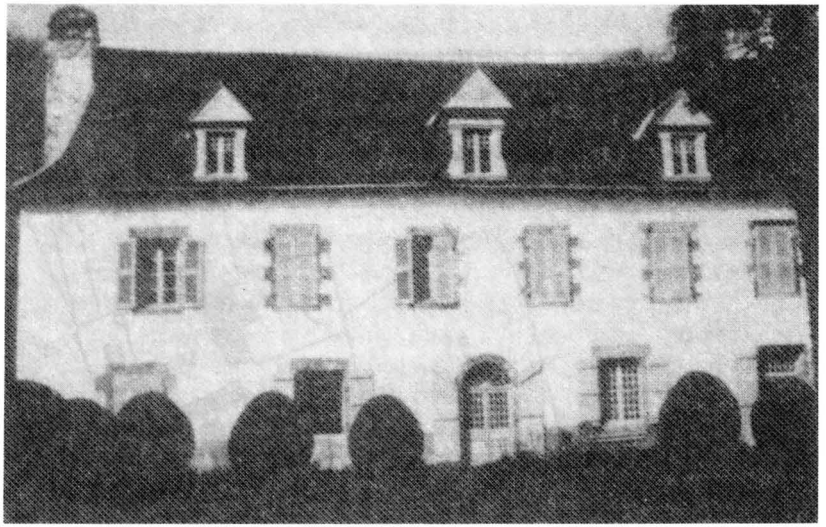

Fig. 3. — *Coat-Aven*, le château au temps des Billette de Villeroche.

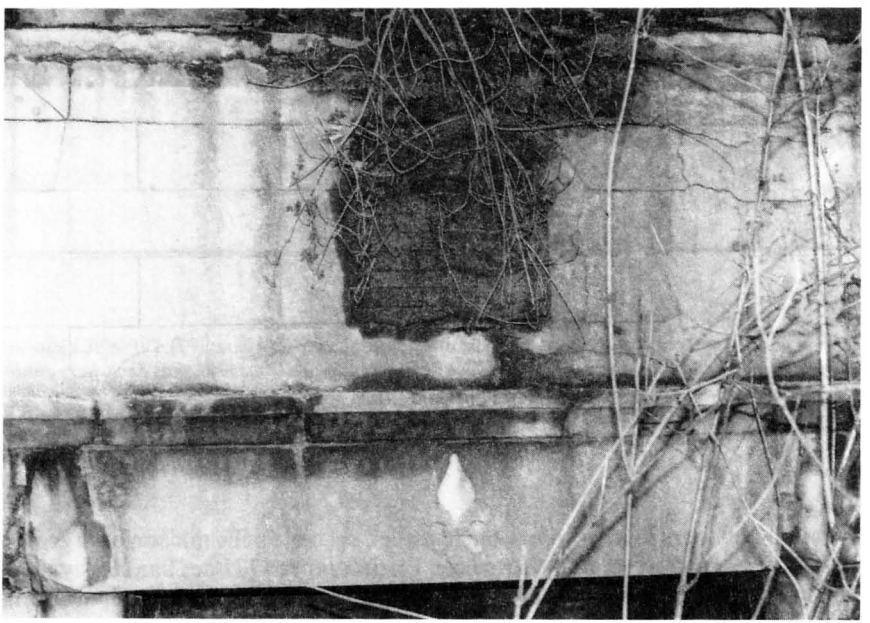

Fig. 4. — *Coat-Aven*, la cheminée de la grande salle (état actuel).

Un **calvaire**, avec table d'offrande, se dressait à l'entrée de l'allée principale du manoir. Renversé par un camion, sa croix a été volée mais le fût, toujours existant, porte au-dessus de la bague supérieure la date 1582 et un écu où on croit deviner une hache d'armes. Selon la tradition, il proviendrait du placître de l'ancienne chapelle Notre-Dame des Victoires de Kernihouarn.

A quelque cent mètres plus au nord, dans la douve du talus côté bois, une seconde **croix** de granit toute simple marquait la fin tragique d'Isabelle Le Deuff, du **moulin** de Coat-Aven, fillette dévorée par une louve, à l'âge de neuf ans, le 13 août 1773. La croix se trouvait en 1958 dans une propriété de Rosporden.

La tradition rapporte aussi qu'il existait un **souterrain** entre la ferme du bourg de Melgven (emplacement du parking) et Coat-Aven (longueur du trajet : quatre kilomètres) : une truie, tombée dans le souterrain à Melgven, serait réapparue à Coat-Aven, suivie de ses porcelets...

*
* *

« De par sa femme » — dont on ignore le nom — Henry Hémery est maître des lieux en 1426. Qualifié de noble, le couple y fait sa résidence en 1444.

1536 : Marie Coetaven, dame dudit lieu et de Penanqueneshishel.

1568 : Noble homme Charles Kernechguilly, sieur de Kergomar et de Coataven.

Coataven passe ensuite aux Geffroy du Rosiou, originaires d'Arzano. Louise Le Luec, dame du Roziou, y meurt en 1695. Yves-Bonaventure Geffroy, seigneur de Pincleux et de Coataven, s'y éteint le 1er mai 1719 et est inhumé en l'église de Rosporden dans l'enfeu de Kerminihy. L'avocat Jacques Boyer devient alors locataire, puis « noble personne » Clément Furic, sieur de Kerguistin, époux de Véronique de La Garde. En 1721, on décide la restauration du manoir. Le 25 mai 1723, la veuve du défunt seigneur, Marie-Guyonne de Kerbusso, se trouve en inspection sur ses terres, persuadée qu'on lui pille ses bois. Surprenant un voisin qui traversait le Parc-de-la-Fontaine, elle le chasse de son bâton mais le maraud ose lui retourner deux coups de manche de fouet en lui criant, en breton : « Foutue putain ! »

1728 : bannies à Melgven pour le bail des héritages de feu Bonaventure Geffroy, sieur de Penelen.

Fille de Yves-Bonaventure et de Marie-Guyonne de Kerbasso, Charlotte Geffroy du Roziou apporte Coataven aux Jacquelot du Boisrouvray lors de son mariage en 1735. Leur fils Bernardin, conseiller au parlement de Bretagne, en hérite en 1774. Après avoir émigré en Angleterre, il deviendra juge de paix à Quimper où il mourra en 1823.

Sa fille Agathe a épousé un Le Couriault du Quilio. Thomas Le Couriault du Quilio, de Quimperlé, est propriétaire de Coataven vers 1850, puis Victor qui transforme le moulin seigneurial en maison d'habitation et tente d'introduire dans le secteur de nouvelles techniques agricoles.

Louis Bouan de Chef-du-Bos prend la suite vers 1871. Époux de Marie-Anastasie Roger de Villiers, deux filles naissent au manoir en 1874 et 1876. L'une entre en religion chez les Filles de la Charité, l'autre épouse un Miorcec de Kerdanet.

Le marquis Charles du Breil de Rays, le fondateur de l'illusoire colonie de Port-Breton, y réside de 1888 à sa mort en 1893. Il aurait été pris de malaise au château de Kergoat, chez M. de Kerguélen, et ramené à Coat-Aven pour y mourir.
Coataven devient alors (1897) la maison de campagne du maire de Concarneau, Samuel Billette de Villeroche, qui y apporte quelques transformations. Le blason de kersanton de la cheminée de l'ancienne salle est le sien, bien qu'abusivement surmonté de la couronne comtale : *de sable à trois fasces d'argent*, allié à *un greslier à trois fleurs de lys*. Le même blason annonce la chapelle familiale funéraire dans l'allée nord du cimetière de Concarneau.
Dans les années 1930 le manoir était encore habité par les Balestrié, petits-enfants Billette. Il est acquis en 1939 par Paule Malagutti qui le revend en 1973 à M. Jean Nicolas, de Rosporden. Délaissé dans les années 1950, la ruine des toitures devint irréversible. Coat-Aven est aujourd'hui propriété de Mme et M. Jean-François Nicolas, architecte, qui ont fait construire près des ruines une nouvelle maison.
« Il existe une pièce de théâtre, *Le château de Coataven*, comédie mêlée de chants en un acte avec nouveaux airs, par Francis Morillon, publiée avec la collaboration de Besselièvre (1852), œuvre de Cléon Galoppe d'Onquaire ». *Interméd.*, LXVIII, 1913, 837. (Note de Le Guennec).

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 1270, 1286, 1291, 1294, 1313.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; état civil ; matrices cadastrales.
Arch. par. Melgven, *Bonnes Nouvelles*, novembre 1958, mai 1959.

FLOCH (Daniel), *Port-Breton, la colonie tragique*, Rennes, 1987.
LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes, passim.*
LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 35 et 132 ; « Une fillette dévorée par une louve ; L'ultime escale de Charles Ier d'Océanie ; Près de Rosporden, les dernières ruines de Coataven », *Le Progrès de Cornouaille*, 16 février 1991.

4. COATCANTON

Coatcanton (1426), *Coet-Canton* (1481), *Coet-Quentin* (XVIIe siècle), *Coat-Guanton* (1773), *Coatcanton* (1988).

*
* *

Seule maison noble de Melgven à avoir eu rang de **château**, Coatcanton est maintenant en Rosporden, un peu à l'écart de la route menant à Bonne-Nouvelle. Le père Guiriec voulait en faire le moûtier primitif d'un douteux saint Ganton ; Le Guennec y a situé la légende d'un méchant seigneur cherchant à épouser sa nièce et se faisant évidemment doubler par un manant. Fréminville et Brousmiche visitèrent les lieux, soulignant leur antiquité, leur stricte archi-

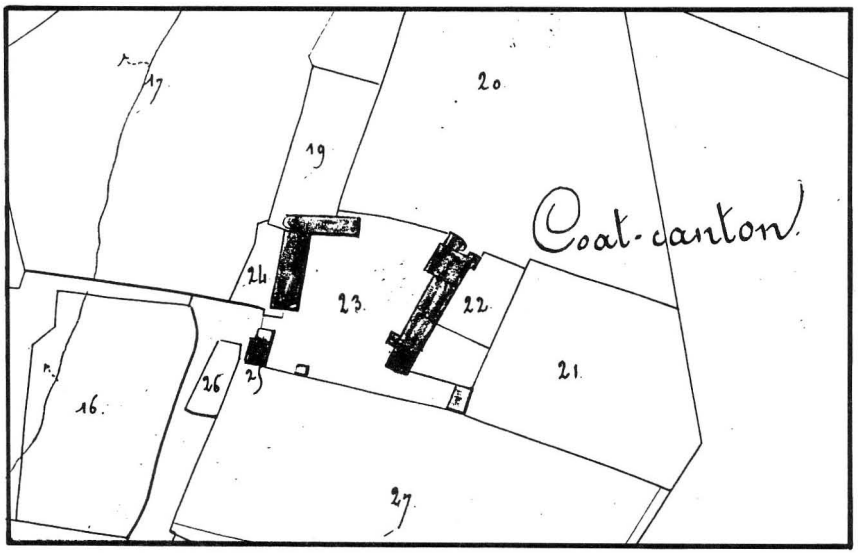

Fig. 5. — *Coatcanton*, plan cadastral de 1844.

Remise, écurie, maison de garde encadrent le porche au bas de la cour (23). Le manoir, dont le plan ne s'est pratiquement pas modifié, est divisé en trois parties : le pavillon des Fouquet avec tourelle d'angle et « maison de four » attenant aux cuisines, le corps de logis principal et un rajout à l'ouest. Le jardin actuel (22) est déjà coupé par un muret séparant l'aire à battre du *liorz plouz*. A l'ouest s'étend un grand verger (27). A l'époque, *Coet-Bras*, l'ancienne futaie des Fouquet, n'était plus qu'un taillis de 19 ares 25.

tecture, notant aussi des « restes de fortifications » qui n'étaient peut-être que les murailles du jardin.

Le manoir, dont seule la partie orientale est habitée et auquel on accède par le nord, présente une immense longère flanquée à l'est d'un pavillon légèrement saillant. Façade austère à peine relevée par quelques frontons de lucarnes et l'entablement d'une porte.

« Le corps de logis principal a presque entièrement été refait dans le siècle de Louis XIV mais la façade qui donne sur le jardin est encore tout entière d'une époque fort ancienne et porte le cachet du XIIIe ou tout au moins du XIVe siècle. On y voit une grande porte ogive avec des accompagnements de sculptures gothiques et plusieurs fenêtres irrégulièrement percées et à croisées de pierre. »

Les impressions du chevalier de Fréminville restent valables hormis les « sculptures gothiques » réduites à de simples moulures. Seul élément décoratif : un gros blason saillant, entièrement martelé.

Une aile, dont on ignore l'importance, formait équerre contre le pavillon attribué aux Fouquet. Témoin d'une disposition plus ancienne, l'escalier d'an-



Fig. 6. — *Coatcanton*, vue générale du côté nord : le pavillon et le grand logis.



Fig. 7. — *Coatcanton*, vue générale du côté sud.

gle, formant la tourelle primitive, se trouve décalé alors qu'un second accès, aux larges marches de pierre puis de bois, démontre dans le logis principal une volonté de rééquilibrage. De même le niveau de la cour a été très relevé si bien que la porte d'une salle basse ne laisse plus voir que le haut d'une ogive murée.

« On trouve dans cette bâtisse grossièrement pavée comme la cour de petits cailloux serrés et raboteux une énorme cheminée dont le manteau n'atteint pas moins de quatre mètres de longueur et deux arcades sur piles carrées délimitant une petite pièce qui semble avoir servi d'oratoire. [« L'oratoire » n'est en fait que l'arrière-cuisine comprenant dans l'épaisseur de la muraille nord un grand égouttoir en pierre qu'il était tout de même aisé de distinguer d'une table d'autel !]. Le reste de la maison comprend d'immenses salles aux murs blanchis et nus, aux solides empoutrements, sans autre décoration que des cheminées à hotte. Un escalier de pierre puis de bois conduit aux greniers couverts d'une charpente remarquablement agencée. Dans la cave on a déblayé un conduit ou passage qu'une dalle fermait au bout de quelques mètres. [L'entrée de ce souterrain est dans le couloir occidental sous le grand escalier]. Une large cour en pente à l'angle de laquelle deux ou trois frênes



Fig. 8. — *Coatcanton*, porte du côté sud.



Fig. 9. — *Coatcanton*, toiture du grand logis.

vénérables aux troncs verdis tordent leurs ramures, des dépendances à ouvertures gothiques et les débris d'une enceinte fortifiée complètent la physionomie sombre et austère de ce qui fut le chef-lieu d'un des principaux fiefs de la sénéchaussée royale de Conq, Fouesnant et Rosporden. »

Les « vestiges d'ouvrages avancés » remarqués par Fréminville ont depuis disparu, comme le colombier. Les **douves** méridionales, peu profondes, ont été comblées dans les années 1930 au point d'atteindre un moment l'appui des premières fenêtres. La cave a été remblayée et la salle occidentale est devenue une remise agricole. Il a fallu abattre le porche au bas de la cour, raser la maison de garde, reconstruire les **communs**, dépaver la cour trop glissante pour les charrettes et finalement creuser un puits de huit mètres en 1939. Car ce « château » qui, avec ses « commodités » d'étage, disposait pour l'époque d'un certain confort, n'en avait pas, l'eau venant de la fontaine de la prairie ! Un **calvaire** se dressait à côté : la base du fût a été rapportée dans le jardin.

*
* *

Familles de Keranreiz et du Perrier

Fin du XIVe siècle : Jehan de Keranriez, blason : *vairé d'argent et de gueules.* Marié à Jeanne de Kervastar en Elliant, *d'argent à trois chevrons de sable.* Décédée le 1er juillet 1401, inhumée aux Cordeliers de Quimper.

Leur fille Tiphaine épouse Geoffroy du Perrier dont les armes *d'azur à dix billettes d'or posées quatre, trois, deux, une* se voient sur le porche de l'église de Melgven, sur le calvaire de Coat-an-Podou et avec des alliances difficilement lisibles au pignon de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Geoffroy du Perrier meurt le 2 mars 1425 et est inhumé aux Cordeliers. L'année suivante sa veuve est présente à la montre.

1444 : Alain du Perrier et sa femme.

1481 : Jehan du Perrier, seigneur de Coatcanton, « homme d'armes à trois chevaux », présent à la montre de Cornouaille.

1494 : Anthoine du Perrier, seigneur de Coatcanton, du Guilly, de Kervastar, par le décès de feu noble homme Jehan du Perrier, seigneur de Coatcanton. Présent en 1499.

1522 : Pierre du Perrier, enterré le 12 mars dans la sacristie des Cordeliers.

Mais pour lors, même s'ils continuaient à en porter le titre, les du Perrier avaient déjà abandonné leur seigneurie de Melgven à une branche cousine. Le Guennec expliquait cette transition dans une lettre du 30 juin 1925, à la suite d'un passage au manoir : « Le premier seigneur de Coatcanton que je connaisse s'appelait Geffroy du Perrier... Sa petite-fille, héritière de Coatcanton épousa un Le Saulx seigneur de Pratanros près Quimper, peut-être ce Riou Le Saulx qui comparaît comme seigneur de Pratanros et de Coatcanton à la revue ou « montre » de la noblesse de Cornouaille en 1481. Il laissa pour fils Jean Le Saulx, seigneur de Pratanros, Coatcanton, etc., mort prêtre et chanoine de Quimper et une fille héritière, Louise Le Saux, dame de Pratanros, Coatcanton, Kervastar, mariée avant 1500 à Pierre de Kerloaguen, seigneur de Rosampoul et de Gaspern en Plougonven près Morlaix. On voit encore dans la chapelle de Saint-Eutrope en Plougonven leur pierre tombale portant un écusson aux armes de Kerloaguen (une aigle éployée) et des Le Saulx (sept macles).

« Leur fils Julien de Kerloaguen, seigneur de Rosampoul, Coatcanton, etc., fut assassiné en 1529 par le seigneur de Quibriac. Il laissait de son mariage avec Gilette d'Acigné une fille unique, Adelice de Kerloaguen, héritière de Rosampoul, Coatcanton, Pratanros, mariée le 18 juin 1530 à l'âge de 5 ans (!) à Jérôme de Carné, seigneur de Carné, grand maître d'hôtel héréditaire de Bretagne qui devint après son père gouverneur de Guérande et de Brest et vice-amiral de Bretagne. Il mourut en 1580, laissant trois fils : René, seigneur de Carné et de Coatcanton, François, seigneur de Rosampoul, qui se distingua pendant le siège de Morlaix en 1594, et Christophe, seigneur de Cremeur, tué en 1570 au combat de Plestin. »

Jérôme de Carné, gouverneur de Brest, ne résidait évidemment pas à Coatcanton et la montre de 1562 le trouve « en default ». Mais Jean de Carné, par contre, meurt en son « château » en 1632. Né en 1570, époux de Françoise de Goulaine, il avait été fait prisonnier par les royaux en 1591 et était devenu en 1610 gouverneur de Quimper.

Famille Fouquet

En 1632, poursuivi par Claude Nouvel, « marchand de drap et soyes à Rennes », Jean de Carné est contraint de mettre Coatcanton en vente. Demoi-

selle Marguerite Le Beaud emporte l'adjudication pour 18 500 livres. En 1635, Christophe Fouquet de Chalain retire la propriété « par droit lignager sur ladite demoiselle Marguerite Le Beaud ». Chevalier seigneur de Chalain, conseiller du roi puis président au parlement de Bretagne, Christophe Fouquet est gouverneur « des villes et châteaux de Concarneau et de Saint-Aubin-du-Cormier ». Homme d'initiative, époux de Mauricette de Kersaudy, on le sait intéressé aux entreprises maritimes. Acquérant Coatcanton, il réalise un placement que ses séjours concarnois lui permettront de faire fructifier.

Son fils Christophe, également conseiller puis président au parlement en 1655, a épousé en 1647 sa cousine Marie Cupif. Dans son manoir de Melgven, il a installé comme gérant Antoine de Valois, sieur dudit lieu et de Beauregard, marié à Claude Guillemin de Concarneau. Le couple y habite en 1659 ; il y est toujours en 1670 lorsque Beauregard subit l'affront d'être débouté de l'ordre de la noblesse. Le surintendant Fouquet, cousin du propriétaire, sera parrain d'un de leurs enfants.

Comte de Melun, de Vaux et de Largour, Nicolas Fouquet est conseiller du roi, procureur général de Sa Majesté, surintendant des Finances et ministre d'État. Intéressé aux activités de la Compagnie des Indes, il rêve d'une sorte d'empire maritime basé sur les îles bretonnes. Après le marquisat de Belle-Ile, il convoite Houat et Hoedic et, en 1660 signe un compromis avec l'abbaye de Rhuys pour prendre pied aux Glénan. « L'affaire étant bien engagée, Fouquet songe alors à une nouvelle transaction. Il a acheté au président de Chalain la belle terre de Coatcanton en Melgven qu'il a payée 200 000 livres et qui lui en rapporte par an 3500. Pourquoi ne pas l'échanger contre Houat et Hoedic et achever ainsi sa seigneurie maritime ? Les bons pères sont évidemment d'accord, les îles, souvent dévastées, n'ayant pas un revenu supérieur à 1 500 livres. Le 2 juillet 1661, le prieur appose sa signature au bas de l'acte de vente des îles Glénan qui, dans la transaction, sont venues rejoindre Houat et Hoedic ».

La même année, le surintendant est arrêté. Un arrêt de février 1665 annule la transaction sur les îles et Coatcanton, dont l'achat n'était pas encore intégralement réglé, retourne aux Chalain.

Dans un ouvrage paru à Paris en 1696 et intitulé *Les Œuvres de Monsieur Foucquet, ministre d'État*, l'achat de Coatcanton se trouve évoqué : « J'ai acheté de Monsieur le Président de Challain deux grands vaisseaux de guerre par ordre de Monsieur le Cardinal, lequel les a ensuite achetés pour le Roy moyennant 150 000 livres... J'ay encore achetté de luy la terre de Coëtcanton moyennant 200 000 livres que je lui dois à la réserve de 10 000 écus. » Plus loin, il est fait mention de réparations effectuées au manoir (la construction du pavillon ?) puis de « la forest de Coetcanton qui a esté coupée et dont le bois a esté porté à Belle-Ile en partie et l'autre partie a servi à Concarneau et a esté vendue pour servir ausdites réparations ».

Le fils de Christophe et de Marie Cupif, Bernardin, hérite du manoir. En 1693 il fournit aveu pour « le manoir et maison seigneuriale de Coatcanton composée d'un grand corps de logis, chapelle, pavillon, chambres, galeries, escuries, court, colombier, verger, jardin, placître, métairies, bois de haute futaye et de décoration, rabines, taillis, prés ». Conseiller au parlement en 1695, grand voyer de Cornouaille en 1711, il meurt sans postérité en 1722.

« La succession de Bernardin Fouquet donna lieu à de grands procès entre ses héritiers. En 1732, je vois, écrivait Le Guennec, qu'Henri-Albert de Saisy, seigneur de Kerampuil, conseiller au parlement de Bretagne, obtient mainlevée de la succession du défunt. La terre de Coatcanton entra dans le lot de la famille de Grimaudet, seigneur de Grandmaison, Coatcanton, qui, cette année-là, fournit aveu et déclaration au roi pour sa terre de Coatcanton avec juridiction sur les paroisses de Melgven, Kernével, Elliant, Scaër, Lanriec et Trégunc. ».

Les sénéchaux de Coatcanton

Le seigneur de Coatcanton avait droit de patibulaires ; sa haute justice s'exerçait à Rosporden par sénéchal qui, souvent, résidait au manoir.
18 mai 1693 : serment de sénéchal de Pierre Rossignol, sieur de Landannet, avocat. Mort à Coatcanton en 1696.
1712 : Guillaume Macé, sieur de Villette, qui demeurait à Goarlot-Kernével en 1701, y réside. Il y meurt en 1723, son épouse, Urbanne Bideret, en 1726.
1723 : Guillaume Macé, leur fils, est inhumé en l'église de Rosporden.
1724 : François-Alain de Keryaouen, sieur de Roscarnou, époux de Louise Macé, habite Coatcanton.
1726 : plainte de Louise Macé contre François-Louis Macé de Penanfeunteun, « accusé d'avoir maltraité ladite Louise Macé à coups de sabre ».
1730 : Louis Macé de Penanfeunteun reçu à la juridiction de Coatcanton.
1735 : scellés et inventaire au décès de François-Alain de Keryaouen.
1747 : mariage à Cadol de Marie Duparc et noble homme François-Marie-Louis Macé, sieur de Penanfeunteun, avocat à la Cour, sénéchal des juridictions de Goarlot et de Coat-Guanton. A l'issue de la cérémonie le curé régularise enfin la situation familiale : « Et sur la déclaration que François, Marie-Françoise, Urbanne, Laurent, Guillaume, Anne-Rose, Julie, Jeanne, enfants procréés des deux sont leurs enfants naturels et légitimes, je leur ai rapporté acte ».
1754 : inventaire à Coatcanton après le décès de noble homme Pierre Le Floch, époux d'Anne Sainte-Agathe.

Familles de Plœuc, du Botderu, de Kerguelen

Le 27 décembre 1756, René-Athanase de Grimaudet, clerc tonsuré du diocèse de Paris, y demeurant séminaire Saint-Sulpice, et sa mère, vendent Coatcanton au marquis Nicolas-Louis de Plœuc, seigneur de Kerharo et du Guilguiffin, pour une somme de 90 000 livres.
Lui succède un autre Nicolas-Louis (1699-1779), époux de Françoise de Kervenozaël puis de Jeanne Duboisguéhenneuc (née à Concarneau en 1735, décédée à Quimper en 1825). En 1763, ils se trouvent « à présent pour la suite de leurs affaires au château de Coatcanton ». Leurs deux fils Alexandre et Bastien y séjournent pendant la Révolution, « sans interruption du 5 mars 1792 au 2 messidor an VIII » et à chacun la municipalité de Melgven délivre alors un certificat : « Alexandre-Jean-Sébastien de Plœuc, né à Landudec le 5 novembre 1766, taille 5 pieds 6 pouces, cheveux châtaignes, yeux gris, nez moyen, bouche petite, menton rond, front moyen, visage long et pâle.
« Bastien-Hiacinthe de Ploeuc, né à Landudec le 8 juin 1773 : taille 5 pieds 2

pouces 1/2, cheveux et sourcils châtain clair, yeux noirs, nez gros, bouche petite, menton un peu allongé, front haut, visage ovale et plein. »
Ce même an VIII, Coatcanton appartient à Jeanne-Renée-Thomase de Plœuc, veuve de Jean-Baptiste du Botderu. Leur fille Amélie, habitant Lorient en 1824, cède du terrain en 1824 pour agrandir la chapelle de Bonne-Nouvelle.
Puis le manoir passe aux Kerguelen de Kerbiquet. Par partage du 20 août 1857, il revient à Hilariette, née en 1815 et épouse de Félix du Feigna de Keranforest.

Famille du Feigna de Keranforest

Félix du Feigna, directeur de l'Enregistrement à Nantes, décède la même année. Les cousins Kerguélen s'étant réservé quelques terres la situation se complique. Un second partage intervient le 16 novembre 1870, puis un troisième en 1894, deux ans après la mort d'Hilariette.
En 1874 un sieur du Feigna, propriétaire à Quimper, remet au musée départemental d'archéologie « un cadenas du XVe siècle trouvé dans le bois de Coatcanton en la commune de Melgven ». Le manoir est alors occupé par divers locataires dont Georges Quemper de Lanascol en 1881, avant d'être transformé en ferme. Des bœufs sont alors logés dans la cuisine seigneuriale. Un garde occupe une maisonnette à l'entrée de la cour : à partir de 1904 c'est Jean-Marie Campion, venu de Plomelin pour veiller à la fois sur Coatcanton et la forêt de Carnoët.
Au fermier Pierre Dizet a succédé Henri Jaouen. Son premier bail, en 1914, est de 4 100 francs. Les propriétaires, Paul du Feigna de Keranforest, du château de Clérigo en Theix, et sa sœur Louise à Quimper, ont fait quelques réserves : la maison de garde et ses annexes, les bois taillis « qui du reste sont actuellement défrichés en majeure partie », « deux appartements dits appartements de Mademoiselle du Botdéru et les passages pour y arriver » (à l'étage du pavillon), un courtil autrefois occupé par Jean Le Dœuff, ancien garde, une écurie couverte en ardoises située au nord-ouest de la maison principale et enfin le droit de chasse.
Les locataires « feront tous les charrois nécessaires pour les réparations ordinaires du logement, fourniront le trempage de la soupe aux ouvriers employés à ces réparations et les coucheront dans un endroit quelconque de la métairie ». « Ils entretiendront à leurs frais et rendront en parfait état de réparations les toitures en chaume des bâtiments loués, fourniront la paille à ce nécessaire et payeront les ouvriers employés à ces réparations ; ils fourniront également la paille nécessaire pour réparer la maison de garde mais le garde paiera les ouvriers à ce employés. »
A la fin de la Grande Guerre, les consorts du Feigna (Agathe Hervieu, veuve de Paul du Feigna à Vannes, Anna du Feigna à Vannes et Louise à Quimper, 38, quai de l'Odet) vendent la propriété à un négociant de Rosporden, Pierre Dagorn. Il existe alors deux parties bien distinctes : « un groupe de bâtiments comprenant la grande ferme de Coatcanton et occupés actuellement par les époux Henri Jaouen fermiers dont partie est couverte en ardoises et partie en chaume » et « un autre groupe de bâtiments récemment édifiés et occupés par les époux Campion ».

Le négociant ne conserve son acquisition que trois mois. Le 17 février 1919, il la revend à Jean Campion et Louise Heydon. Le domaine de Coatcanton s'étend alors sur 72 hectares 22 ares 36 centiares.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 471, 924, 1034, 1042, 1230, 1270, 1290, 1309, 1317 ; 4 E 52/11 ; 4 E 239/93 ; 16 J 34-38, fonds de Plœuc ; 94 J 20, fonds Le Hars, gestion de biens Du Feigna de Keranforest à Melgven, XIXe-XXe siècle.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224, 2416.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales ; registres des délibérations, an VIII.
Arch. par. Melgven, lettres de Mlle du Botdéru ; *Bonnes Nouvelles*, avril 1955, novembre 1959.
Arch. privées, famille Campion.

BROUSMICHE (Jean-François), *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, 1977, t. II, p. 224.
DESSERT (Daniel), *Fouquet*, Paris, 1987.
DUVAL (Michel), « Une ambition, une famille en Bretagne : les Fouquet », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 223-247.
FRÉMINVILLE (Chevalier de), *Antiquités du Finistère*, Brest, 1835 ; *Guide du voyageur dans le département du Finistère...*, Brest, 1844.
GUÉGUEN (Michel), LE MAITRE (Louis-Pierre), *Le cercle de mer. Histoire des isles de Glénan*, 1981, p. 26-27.
GUIRIEC (Henri), *La Cornouaille heureuse*, 1941, *passim*.
LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes...*, *passim*.
LE GUENNEC (Louis), *Nos vieux manoirs à légendes*, Quimper, 1936, p. 84-92.
LE MAITRE (Louis-Pierre), « Dans la stratégie de Nicolas Fouquet, Concarneau, point d'appui du nouvel armement colonial », *Le Progrès de Cornouaille*, 24 février 1990 ; « Aux portes de Rosporden, les origines du manoir de Coatcanton », *ibid.*, 14 mars 1992.
LE TENDRE (Émile), « Annales militaires de Concarneau », *Les Cahiers de l'Iroise*, 12e année, no 2, avril-juin 1965, p. 94-102 (p. 101).
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 168-170.

5. COATCOURBREN

Coetcourbren (1426-1444), *Coetcoubien* (1536). Le Guennec, puis Pérennès ont déformé le nom en *Coadou-Bihan*.

*
* *

Dominant le vallon du Moros et presque à la limite de trois paroisses, Coatcourbren occupe une position stratégique. Aucune trace de manoir, mais l'ancien cadastre mentionne un Parc-Castel.

*
* *

1426 : Henry Kernezit.
1444 : Jehan Galliou, noble.
1536 : Jehan Treanna, sieur de Kercongar.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, matrices cadastrales.

6. COATFORN

Quoetforn (1522), *Coatforn* (1536), *Maner Drind.*

*
* *

Couramment dénommé *Maner Drinded* parce qu'il se situait à l'entrée du hameau de La Trinité, le **manoir** de Coatforn n'apparaît pas aux montres de 1426 et 1444. Faut-il y voir une création de la seconde moitié du XVe siècle contemporaine de la venue d'une famille Coatforn à Melgven ? Les portes ogivales jumelées de la façade, les découpes en trilobe de la fenêtre à meneau sont de ce temps comme les étroits coussièges et la cheminée aux jambages moulurés. Malgré deux rajouts très tardifs, le plan primitif se dégage nettement : haut pignon nord appareillé jusqu'au niveau des combles, grandes salles superposées aux ouvertures judicieusement équilibrées, présence attestée d'un escalier en vis sur l'arrière. En somme une maison plus urbaine que rurale.

Dégagé d'une porte murée, un écusson rectangulaire a été inséré dans le mur de la cour. Écartelé, il reprend les armes du manoir : *trois soleils dans un camp d'azur ayant une face d'argent parsemée de quatre armynes* (en fait elles ne sont que trois) avec pour alliances trois besants, trois soleils ou mollettes, un greslier ayant en pointe un motif effacé rappelant les Mahault de Minuello.

*
* *

Une famille de Coatforn originaire de Scaër apparaît dans la région dès la fin du XIVe siècle. Alain Coatforne est l'un des dix-neuf écuyers de la maison de Jehan du Juch chargés en 1379 de la défense de Conq.
Il faut attendre 1522 pour voir certain P. de Quoetforn constituer une rente à l'église Saint-Pierre de Melgven. Azelice, fille de Robert Coetforn, tient le manoir en 1536 ; en 1561 Jehan Coetforn est « seigneur temporaire dudit lieu ».
Pendant presque un siècle, le manoir reste dans une famille de robe liée à la cour royale de Conq : les Kerbleizec qui, par trois fois, s'unirent aux Caillebotte.
1566 : maître Olivier de Kerbleizec époux de Marguerite Philippe, dame de Kerguicher.
1589 : Catherine Vouet, dame de Kerguicher et Coatforn.
1599 : noble homme Louis de Kerbleizec, seigneur de Coatforn. La même année paraît à Melgven damoiselle Jeanne Caillebotte, dame de Kerguicher, Coatforn, Le Cosquet.

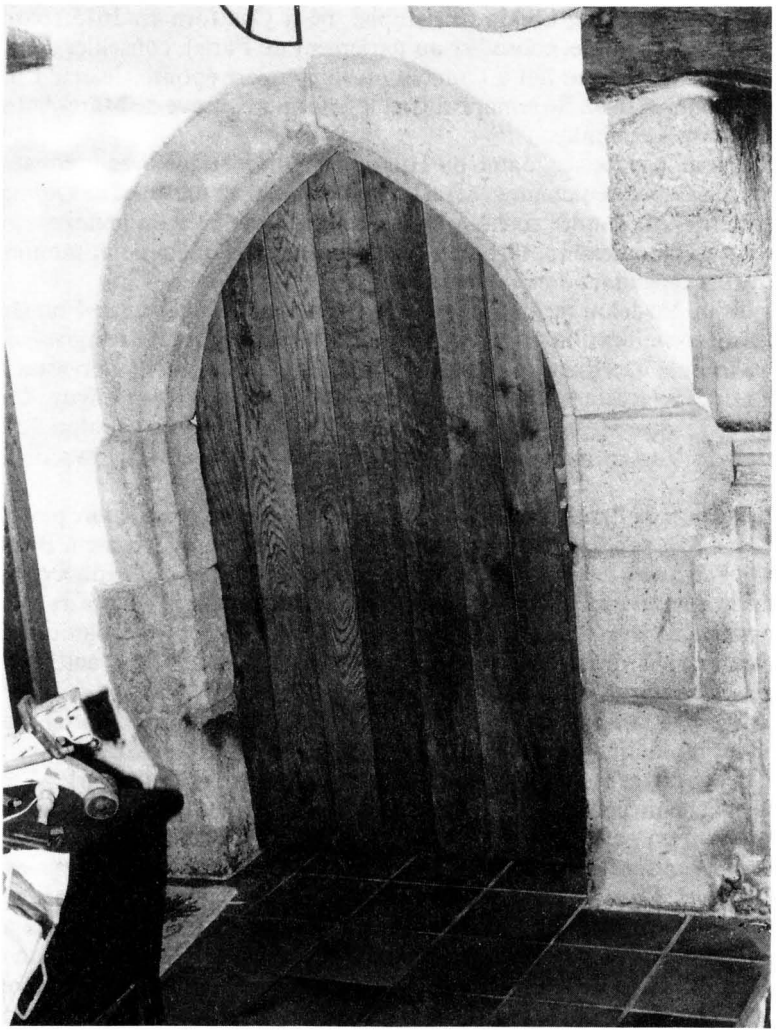

Fig. 10. — *Coatforn*, porte intérieure.

1599 : noble Christophe de Kerbleizec, sieur de Kerguicher, sénéchal de Conq-Fouesnant-Rosporden. Décédé en 1616. Sa veuve, Jeanne de Kerbic, épouse le procureur Guillaume Caillebotte, sieur de Kérandon. Douairière de Kerleano et Langoet, elle réside tantôt en la Terre-au-Duc de Quimper, tantôt à Coatforn qu'elle décrit en 1624 : « Ledit lieu et manoir de Coetforn où elle demeure à présent au bourg du Boutié avec estables, crèches, cour, verger, jardin, bois de haute futaye et moulin », enfin à Langoat en Beuzec où elle meurt en 1654.
1626-1636 : Louis de Kerbleizec, sieur de Coatforn, époux de Catherine Le Noir.

Claude de Kerbleizec, fils de Christophe, né à Coatforn en 1615 (parrain Claude de Bragelonne, conseiller au parlement de Paris), conseiller du roi à Concarneau. Réside en fait à Langoat où sa première épouse, Jeanne Caillebotte, décède en 1640. Se remarie à Ursule Lhonnoré, veuve de Marc-Antoine Le Pappe de Kerminihy.
Françoise de Kerbleizec, dame du Hilguy par son mariage avec le conseiller Guy de Visdelou, lieutenant général civil et criminel au présidial de Quimper. Décède en 1725 ; l'année suivante sont publiées à Melgven les bannies « pour parvenir à l'adjudication du bail à rachat du manoir, métairie et moulin de Coatforn » dépendant de sa succession.
François de Visdelou reçoit l'héritage, le transmet à sa fille Marie-Françoise, épouse du conseiller d'État Robert, intendant de la Marine en Bretagne qui, en 1730, s'intitule « seigneur et châtelain du Huilguy, Pratanros, Kervastar, La Forest du Juch, Saint-Germain Plogastel, Kergambahé, Lesmenguy, Coatforn, Le Cosquer et autres lieux ». Marine oblige, Coatforn est alors loué à Charles de Vassan, enseigne des vaisseaux du roi, marié à Françoise de Goulezre.
Charles-Louis de Penandreff de Keranstrat en est ensuite propriétaire puis, à sa mort en 1770, son fils aîné Toussaint-Marie, capitaine de frégate à Brest et chevalier de Saint-Louis. C'est vraisemblablement à l'extrême fin du XVIIIe siècle que le manoir est converti en ferme car en débouchant la fenêtre de la salle basse on a découvert des monnaies de Louis XVI et de l'époque révolutionnaire. L'escalier en vis disparaîtra plus tard : deux des marches de granit ont été exhumées récemment du jardin.
En 1854, à la succession de Joseph Le Gogal de Toulgoët, ancien sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, Coatforn est estimé 11 027 francs 80 centimes. Capitaine de vaisseau à Cherbourg, Charles-Victor du Boisguéhenneuc loue en 1867 les deux tenues et le moulin aux époux Yves Carnot pour en payer de rente 800 francs et 900 francs de commission.
1878 : un mémoire du 21 décembre récapitule les transformations effectuées sur les bâtiments par le locataire Pierre Le Guyader avec l'accord du propriétaire. Petit hangar sur piliers de l'aire à battre remplacé par un bâtiment clos avec portes et fenêtres. Reconstruction d'une ruine située au sud du manoir « sur une longueur de 5 m 55 cm avec la même largeur et même hauteur que le manoir ». Construction d'une écurie couverte en chaume à l'est du pressoir, d'un hangar sur piliers derrière la maison dite de François Le Bihan. Reconstruction de la maison du moulin à la suite d'un incendie et de la maison dite « Ty Granet » servant « actuellement d'auberge ».
1896 : baillée de la Trinité-Coatforn par le comte de Broc à Pierre Le Guyader. Commission : 500 francs. Rente : 1 200 francs.
1933 : vente par le comte Charles de Broc, propriétaire au Pérennou en Plomelin, de l'ancien manoir au fermier Corentin Gouiffès.
1974 : vente par Pierre Gouiffès à M. et Mme Georgelin qui, immédiatement, entreprennent la restauration du logis.

*
* *

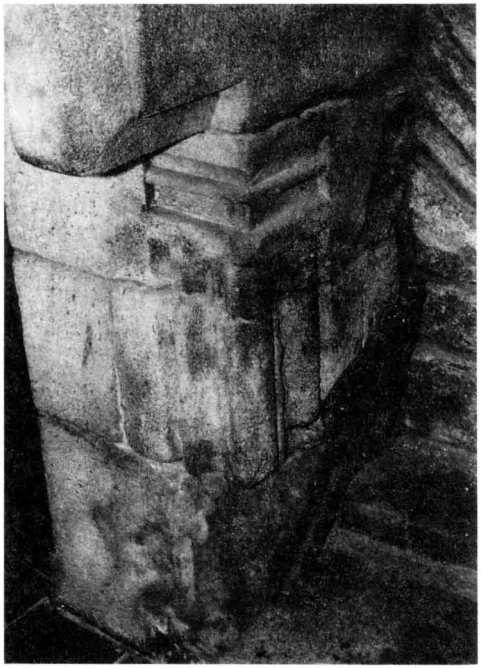

Fig. 11. — *Coatforn*, détail de la cheminée.



Fig. 12. — *Coatforn*, blason (peint ?) sur la cheminée.

Arch. dép. Finistère, B 1121, 1291 ; 94 J 13, fonds Le Hars.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Concarneau, registres paroissiaux de Beuzec-Conq.
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.

LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes, passim.*
LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 31, 79.
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 174-176.
VILLIERS DU TERRAGE, « Essais sur la seigneurie de Kerminihy en Rosporden », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX, 1903, p. 276-391 (p. 279-280, montre de Jehan du Juch).

7. COATMORN

Coetmorn (1426), *Coetmaure* (1444), *Coetmaorn* (1536)

*
* *

Sur les hauteurs de Rosporden, Coatmorn était au XVe et au XVIe siècle une dépendance de la seigneurie de Coatcanton.

*
* *

1426 : la dame de Coetcanton à Coetmorn.
1444 : le seigneur et la dame de Coetcanton à Coetmaure.
1536 : Adelice Kerlouagan, dame de Coetcanton et Coetmaorn.
L'abbé Joseph Le Meur y naquit le 17 octobre 1657. « Il reçut la prêtrise à Paris en 1682 et devint très savant. Ayant pris le bonnet de docteur de la Faculté de Sorbonne et professé la théologie, il fut fait chanoine, archidiacre et grand-vicaire de Chartres, dignités qu'il adbiqua pour se rendre auprès de son Éminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris qui l'y appela et le fit chanoine de Saint-Honoré et dépositaire de sa conscience. Il était un des appelants de la bulle Unigenitus au concile de 1718 et aux suivants. »

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. par. Melgven, *Bonnes Nouvelles*, janvier 1959.

8. DROGAN

Draugon (1444), *Drarugan* (1536)

*
* *

Drogan dérive-t-il du français Dragon ? Deux montres des XVe et XVIe siècles témoignent d'une curieuse évolution des graphies de cette terre noble.

1444 : Yvon Douec, noble au manoir de *Fontain en Draugon.*
1536 : Claude, sieur de *Drarugan.*

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

9. KERANCALLOC'H

La ferme de Kerancalloc'h a laissé place à un lotissement au sud du bourg de Melgven.

Jean Henry, propriétaire de Kerouzic, y possédait *manoir* en 1426. Il le transmit à Thomas Hemery (ou Henry), qualifié de noble, qui y demeurait en 1444.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

10. KERANCAUDREN

1426 : Jouhan Lescauff, noble, au **manoir** de Kerancaudren. Toponyme disparu.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

11. KERANEVEL

Kerneguel (1426), *Keranouel*, (1444), *Keranével* (1536), actuellement *Kerrenevel* ou « *Saint-Georges* ».

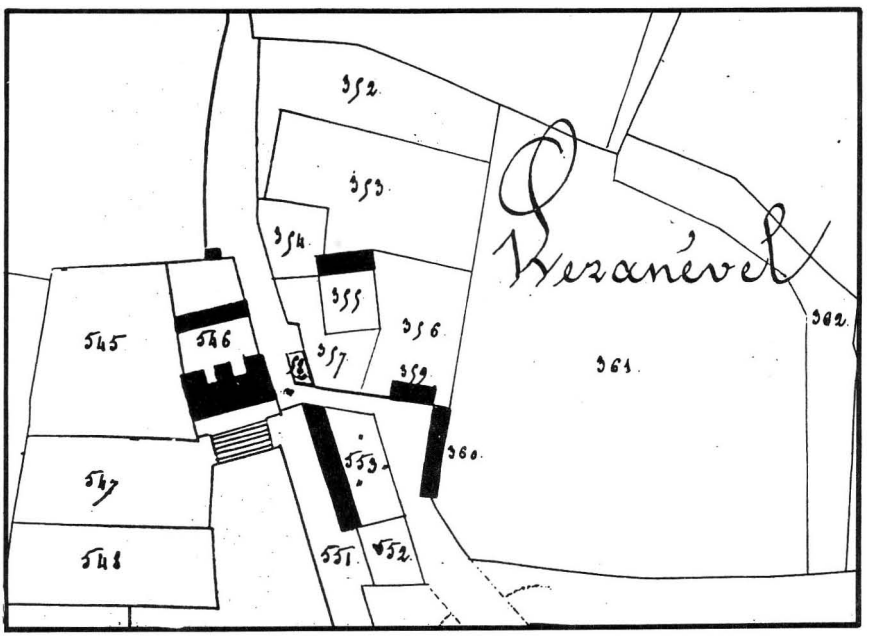

Fig. 13. — *Keranevel*, plan cadastral de 1844.
L'allée s'arrête à l'escalier du manoir (546), laissant à droite le placître (551) et le « Massif » (552) devant les longues écuries (553) qui masquent la métairie (359-360). Plus haut, des taillis (352-356) et une petite futaie (354). Les jardins sont à gauche (545, 547, 548).

Solide construction néo-classique de plan carré datant du second Empire, le **château** dit « de Saint-Georges », domine depuis son esplanade le pays de Trégunc. Il a remplacé l'ancien manoir de Keranevel dont le plan figure à l'ancien cadastre : corps de logis rectangulaire flanqué de trois pavillons sur l'arrière et ouvrant sur une terrasse à escalier monumental.

*
* *

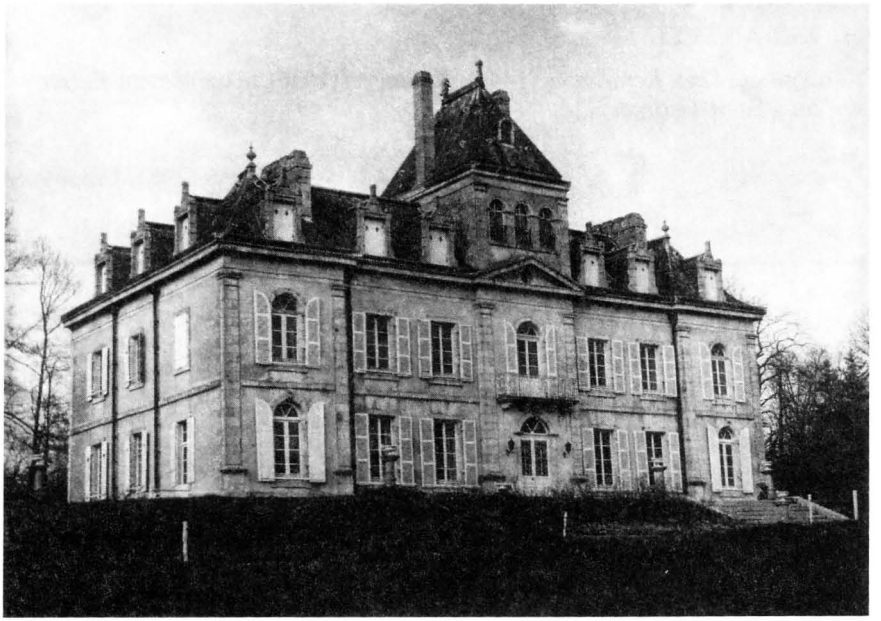

Fig. 14. — *Keranevel*, le « château de Saint-Georges ».

Le croissant des armoiries propres à Keranevel est celui des Goarlot, originaires de Kernével, et figure toujours dans l'enfeu de l'église de Melgven ainsi que sur les ruines du moulin, au-dessus de l'étang, où, selon la tradition, une famille entière serait engloutie avec un char à banc.
Guillaume Gouarlot est présent en 1426 ; les enfants de Thomas Gouarlot, « noble », en 1444. Le nom du manoir, *Kerneguel*, au début du XVe siècle, ne rappelle-t-il pas la paroisse voisine dont ils étaient les premiers seigneurs ?
Bien que la propriété ait été en 1555 aux mains de Thomas Gouarlot, dès 1536 Jean Gouyon est dit sieur de Keranevel. En 1562, à Melgven, un maître Jehan Gouvain « dict faire pique sèche ». Époux d'Anne du Haffond, Pierre Gouin porte le titre de sieur de Keranevel de 1599 à 1623. Gouyon, Gouvain, Gouin : n'aurait-on pas des lectures différentes d'un même patronyme ? Les Gouin portaient *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses de même.*
Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, le manoir est occupé par Charles Gouing, seigneur du Guilly et de Coativy, marié à Julienne Marion. Le dernier à y résider est Guy Gouin, prêtre habitué de la paroisse, qui y meurt en 1675.
L'unique héritière de Charles Gouin, Marguerite, a épousé Jean des Hayeux de Restinois. En 1667, Louis des Hayeux, recteur d'Elliant, baptise en la chapelle domestique du manoir leur fils Guy, filleul du baron de Goarlot.
1729 : décès, au manoir, d'écuyer François des Hayeux.
Fils de feu Claude et de Françoise de Gourcuff, Claude-Augustin des Hayeux

épouse en 1734 Marie-Anne Le Roy, de Landerneau. Mousquetaire du roi, il dirige en 1737 la compagnie garde-côtes de Melgven. En 1755, au moment de quitter la paroisse, il loue son « manoir et pourprix » au fermier Michel Morvan pour sept ans.

1764 : écuyer Marc-Antoine, « chef de nom et d'armes des Hayeux », est le « seigneur de Kerranevel » mais c'est son frère Louis-Marie qui y réside avec Marie-Josèphe de La Marche. De 1763 à 1767, quatre enfants naissent au manoir. Parrain d'une cloche à Melgven en 1769, Louis-Marie est cité en 1773 comme « cousin paternel » lors de l'émancipation d'un Billoard de Kerlerec, fils d'un ancien gouverneur de la Louisiane.

Saisi comme bien d'émigré, Keranevel est vendu en l'an II « avec la métairie de la porte » au citoyen Guyot.

1809 : interdit de ministère, le recteur de Melgven, Pierre-Jean de La Chapelle, s'y retire avec l'intention d'ouvrir une école. Il finit ses jours à Plouarzel en 1811.

1815 : Jean-Baptiste Fougeyroux, « du château de Keranevel », est installé comme adjoint. Propriétaire rentier en 1821. Époux de Marie-Jeanne du Pays de Kernabat. Leur fils Christian, engagé dans les zouaves, meurt à l'hôpital militaire de Blidah en Algérie en 1842.

En 1840, le sieur Fougeyroux a vendu le domaine à Ernest Harscouët de Saint-Georges (1809-1881), époux de Mathilde Le Corgne de Bonabry. Leurs initiales, E et M., s'entrelacent sur le balcon de fer forgé en façade du château qu'ils font alors reconstruire. Après avoir résidé à Pluvigné, le vicomte de Saint-Georges s'installe à Melgven dont il devient maire.

Leur fils Ernest (1832-1913) épouse en 1862 Anne-Marie Brossaud de Juigné et demeurait en 1867 à Juigné près d'Ancenis. Leurs armoiries sont en alliance dans un petit vitrail au-dessus de la porte d'honneur : *d'azur à trois coquilles d'argent* pour Harscouët de Saint-Georges et *d'azur au lion d'argent, une fasce d'hermine brochant sur le tout* pour Brossaud de Juigné.

Le petit-fils Ernest, né en 1873, épouse Marie-Antoinette de Hillerin. Le château passe ensuite à l'arrière-petit-fils, René Harscouët de Saint-Georges, né en 1904 et à son gendre, M. de Monti.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 1330, 1632 ; 53 J 5 ; 54 J 22, fonds Dambrine, gestion des biens Harscouët de Saint-Georges.

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.

Arch. par. Melgven, correspondance de Pierre-Jean de La Chapelle.

LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes, passim.*

LE MAITRE (Louis-Pierre), « Mésaventures d'un recteur léonard en Cornouaille : l'abbé de La Chapelle à Melgven », *Le Progrès de Cornouaille*, 25 février 1989.

PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 186-187.

12. KERGOAT

Kercoet (1426), *Kerhouet* (1536), *Kergoet* (1561), *Kergouet* (1614), *Quergoat* (1655), *Kergoet* (XVIIIe siècle), *Le Kergoat* (1988).

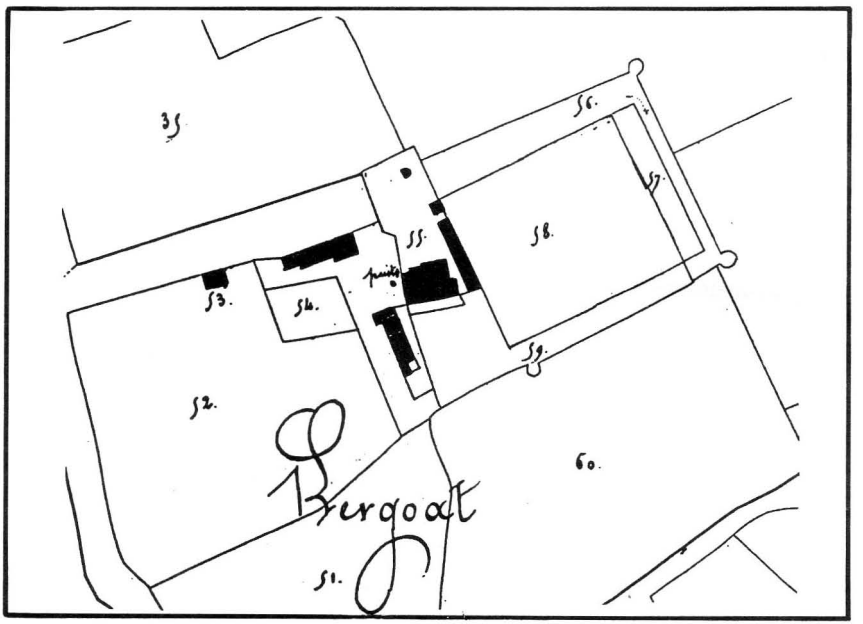

Fig. 15. — *Kergoat*, plan cadastral de 1844.

Le puits permet de redistribuer les bâtiments disparus à partir de 1870 : l'ancien manoir (55), grosse construction irrégulière, les écuries derrière les communs : le « verger de l'écurie » (52). Le jardin (58), avec la « charmille » (57), taillis de protection à l'ouest (56) « parterre et contrespalier » à l'est (59), occupe une terrasse fortifiée dont on se demande s'il s'agit d'un postiche ou d'une enceinte médiévale excellemment conservée. La chapelle devait être dans le « verger de la chapelle ».

L'ancien cadastre de Melgven révèle avec précision l'enceinte quadrangulaire primitive du Kergoat : une terrasse carrée dominant le vallon de l'Aven et encore défendue par trois petites tourelles. L'ouvrage de terre existe toujours, du moins la tourelle nord-est et les douves adjoignantes, les hauts murs du jardin étant venus modifier les structures arrière dans la seconde moitié du XIXe siècle.

A ce castel médiéval succéda plus au sud un manoir occasionnellement qualifié de « château » dont il n'est rien resté hormis le parement du puits et un escalier à double rampe accédant au jardin. Complètement « croulant », il fut abattu en 1870 et remplacé par une simple **maison bourgeoise** en retrait de la cour. Les travaux, interrompus par une violente tempête qui enleva les toitures, durèrent deux ans et coûtèrent, dit-on, 4 000 francs. En 1872 un grand blason à

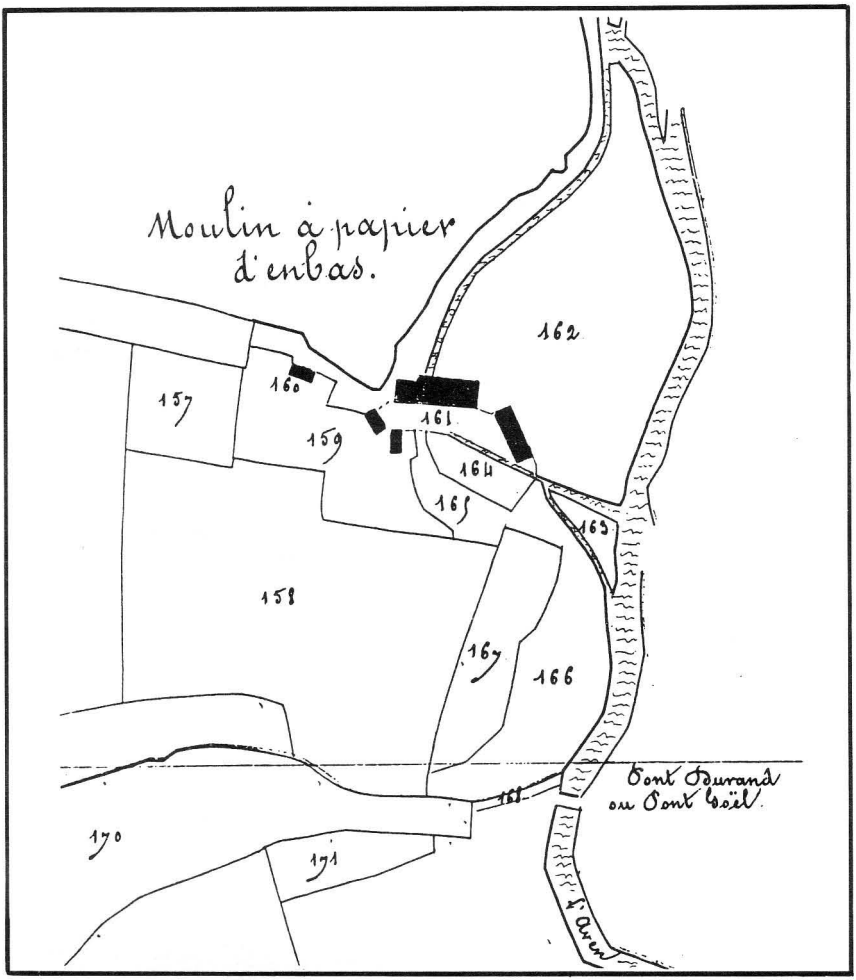

Fig. 16. — Moulin à papier de *Kergoat*, plan cadastral de 1844.

double ovale en kersanton pouvait enfin commémorer sur la façade la toute nouvelle alliance des Kerguelen et des Hersart de La Villemarqué.

Les ruines de la **chapelle** seigneuriale, dédiée à Notre-Dame du Folgoët, se voyaient encore en 1933. On en ignore maintenant jusqu'à l'emplacement.

De Kergoat dépendaient des bois et un moulin à papier :

Le 11 avril 1670, Laramé, archer de la Marine, enjoint aux paroissiens de Melgven de charroyer 25 charretées de **bois** du Kergoat à Concarneau sous peine de 150 livres d'amende à chaque contrevenant, suivant arrêté du Conseil d'État du roi en date du 15 septembre 1667.



Fig. 17. — *Kergoat*, blason des Kerguelen - La Villemarqué.

En novembre 1703 nouvel ordre de l'intendant aux paroissiens de Melgven. Il s'agit de fournir huit charrettes par semaine pendant trois semaines pour transporter à Concarneau 500 pieds cube des bois de Kergoat et de Minuello. Trois ruines de **moulins** bordent encore l'Aven, au bas du bois. Le premier a conservé l'assise de la meule dangereusement posée sur un plancher branlant. Le second, noyé dans les broussailles, offre au-dessus de la porte une grande inscription : A LA CHAPELLE DE LA TRINITÉ REBASTIE L'AN 1652, et le dernier n'est qu'une fermette écroulée où seul le bief rappelle l'activité première.

Le cadastre de 1844 montre effectivement trois moulins mais deux en amont du Pont-Neuf : le « Moulin à papier d'en haut » appartenant aux Prevost du manoir de Kermadouhea en Kernével, puis le moulin à blé dit « Meil Barbary », et le troisième, « Moulin à papier d'en bas », dépendant du manoir de Kergoat et situé avant Pont-Goël.
Le moulin à papier du Kergoat, « Veil Baper », (mais lequel ?) était en pleine activité dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous les sieurs de La Jumelaye, et employait une main-d'œuvre importante :
26 décembre 1671 : enterrement de Marin Plaict, « décédé au moulin à papier, natif de l'évêché de Saint-Brieuc, âgé d'environ 50 ans ».



Fig. 18. — Moulin de *Kergoat*, extérieur (décembre 1991).



Fig. 19. — Moulin de *Kergoat*, intérieur (décembre 1991).

26 juillet 1672 : enterrement de Jacques Le Marie, 35 ans, « papilier demeurant au manoir de Quergoit ».
4 janvier 1675 : baptême de Perrine Le Gorgeu, fille de François, « résidant papiler au moulin à papier en la paroisse de Melgven ».
15 février 1675 : baptême de Catherine, fille de Jean Le Capiten, « résidant au bourg de la Trinité, papillier de son methier ».
1675 : Jean Bellegou, demeurant au moulin à papier de Kergoat.
7 juillet 1760 : mariage à Nizon de Jean Lamy, « papetier originaire du diocèse d'Avranches et habitué depuis longtemps dans la paroisse de Melgven », et de Marie-Anne Billiart.

Les armes de Kergoat se voient à La Trinité et dans le chœur de l'église de Melgven. « Le champ des armes de ladite terre et seigneurie de Kergouet est *de sable à un aigle d'argent à deux têtes, becqué et membré de gueules à la bordure de même.* Elles ont été constamment confondues avec celles d'Adelice de Kerloaguen, dame de Coatcanton : *D'argent à l'aigle à deux têtes de sable, becquée et membrée de gueules.*

*
* *

1426 : le sieur de Tyvarlen.
1441 : le sieur de Lanroz.
1536-1540 : Pierre Droniou, seigneur du Kergoat.
1561 : Guillaume Droniou. L'année suivante, à la montre, il doit fournir vingt archers. Époux de Françoise Quilliouc'h. Un fils, Jérôme, naît au manoir en

1563. L'aîné, Guillaume, épouse Jeanne du Dresnay : ils sont qualifiés de « sieur et dame de Kergouet, Trediec et Lanourgar ». Jeanne du Dresnay résidait encore à Melgven en 1592.
1608-1616 : haut et puissant messire Jean Droniou et son épouse Renée Le Prestre, sieur et dame de Kergouet, Trediec, Lanourgar.

Famille de La Jumelaye

Les La Jumelaye, sieurs d'Escoublère, paroisse de Châtillon-en-Vendelais, blasonnaient *d'argent au lion léopardé de gueules*. En 1649, Julien de La Jumelaye, époux de Jeanne Piron, est sieur de Kergoat et de la Villeneuve.
1655 : noble maître Julien de La Jumelaye exerce juridiction haute, basse et moyenne (dont il sera débouté en 1667) et signe « sieur de Kerguitis, Borguat, de la Jumelaye, du Quergoat, de la Villeneuve ». Époux de Claude du Val. En 1666 François Baudin de La Villeneuve est nommé tuteur des enfants.
René-François de La Jumelaye, né en 1652 au Kergoat, y demeurant « ordinairement », est « chevalier seigneur de Kergoat, La Jumelaye, Le Boutié et autres lieux ». Parrain d'une cloche à Cadol en 1685. Époux de Marie Billoart dont naissent Alain, baptisé dans la chapelle du château (1683), Urbain (1684) et Guillaume, fils posthume (1686). Inhumé dans la chapelle de La Trinité.
René-Guillaume de La Jumelaye, seigneur de Kergouet à dix ans. Épouse Marie-Guillemette de Kerlenguy (inhumée à La Trinité en 1721) dont Guillaume-René (1715), Thérèse-Guillemette (1716), Michèle-Guillemette (1718).
1712 : mariage en la chapelle du manoir de Charles-François de Fromont, enseigne de vaisseau demeurant au bourg de la Trinité, et de Corentine de Goulezre, dame de Tilledoi.
1724 : descente au Kergoat à la requête du sieur de La Jumelaye.
1725 : inventaire au décès de Guillaume-René de La Jumelaye. Le manoir est alors habité par Guy Furic du Leignou, puis par un sieur Le Faou, époux de Thérèse Boës.

Famille de Kerguelen de Kerbiquet

Née au Kergoat en 1718, Marie-Guillemette de Là Jumelaye épouse Claude-Marie de Kerguelen de Kerbiquet, officier d'infanterie garde-côtes au bataillon de Quimper. Elle tenait le manoir depuis le mariage de sa sœur aînée Thérèse avec un Duboisguéhenneuc du Minven. En 1763 les tribunaux décrètent l'émancipation des mineurs de Kerguelen. Le père meurt l'année suivante et immédiatement la veuve renonce à la communauté de biens.
1765 : Renée-Guillemette de Kerguelen épouse en la chapelle du château Louis-Jean-Baptiste de Kermoysan, seigneur du Rumeur et de La Haye.
Émancipé de justice le 21 juin 1767, Joseph-François-Annibal de Kerguelen épouse l'année suivante Marie-Thérèse Le Goazre de Kervélégan, puis en secondes noces Marie-Louise Martin du Penquer. Décédé à 37 ans en 1783. Inhumé dans l'enfeu de La Trinité.
René-Jacques-Marie, son fils, né à Quimperlé en 1778. Époux de Marie-Jacquette de La Porte de Vezins, fille du contre-amiral, puis de Marie-Jeanne-

Hilariette Thépault du Breignou, fille d'une des victimes de Quiberon. Réside à Quimper durant la Révolution. Décédé au Kergoat en 1828.
Amédée-Jean-Pierre, né en 1805, époux de Élisabeth Urvoy de Portzamparc. Officier de l'armée de Sa Majesté, « en résidence à Quimper en 1828 », maire de Melgven, conseiller général. Décédé en 1848. De son temps le cadastre mentionne au Kergoat une oseraie, une « charmille », le « verger de la chapelle » et « l'avenue de Melgven » sous futaie.
Hervé-Jean-Louis, né à Quimperlé en 1845, baptisé à La Trinité l'année suivante. « Chef de nom et d'armes par extinction de la branche aînée de Tremarec », hérite d'une précieuse horloge surmontée d'un astrolabe, offerte par Louis XV au découvreur des terres australes. S'engage dans les zouaves pontificaux. Épouse en 1872 Élisabeth Hersart de La Villemarqué (décédée en 1874) puis en 1880 Marie-Louise Charil des Masures. Décédé à Quimper en 1927. Le blason du nouveau manoir, surmonté de la couronne comtale et portant la devise « Vert en tout temps » à cause du houx de Ker-Quelen, commémore le premier mariage : *trois fasces surmontées de quatre mouchetures d'hermines* pour Kerguelen et *la herse sarrasine* pour Hersart de La Villemarqué.
Hervé-Amédée, né au Kergoat en 1887. Époux de Béatrice Potier de Courcy. Maire de Melgven. Décédé en 1976.
Yves de Kerguelen.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 1149, 1154, 1191, 1229, 1252, 1288, 1392 ; 94 J 10, 11, 12, fonds Le Hars, gestion des biens de Kerguelen.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales ; fiche « Les moulins à papier du Kergoat ».
Arch. privées de la famille de Kerguelen.

LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes, passim.*
LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 31, 80, 254.
ID., « Les anciens moulins à papier du Kergoat », *Le Progrès de Cornouaille*, 15 décembre 1991.
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 176-178.

13. KERGONGAR

Ce toponyme disparu pourrait être recherché dans le secteur de Saint-Antoine dont la chapelle était primitivement dédiée à saint Congar. La déclaration de 1536 semble montrer un site déjà abandonné.

*
* *

1444 : Guillaume de Guer et sa femme au **manoir** de Kerecongar.
1536 : Jehan Treanna, sieur de Kercongar à Coetcourbren.

1666 : demoiselle Mauricette-Anne du Boisguéhenneuc de Kergongar.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux.

14. KERLEAU

Aucune trace du **manoir** encore signalé à Kerleau en 1766.

*
* *

1426 : Christophe Lescauff du manoir du Fresq.
1444 : Charles, fils de Jean Maillou, noble.
1536 : Christophe de Villeneuve.
25 décembre 1599 : baptême de Honorat, fils de Louis Le Gallien et Marguerite Gourhuen, « du manoir de Kerleau ».
1655 : Guillaume Goin, sieur de Kerleau.
1766 : Thérèse de Robien.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux.
Arch. dép. Finistère, A 70.

15. KERLIGOAR

Kerliougar (1684), *Kerligouar* ou *Kerliougard* (1752).

« **Manoir** » au XVIIe siècle, « lieu noble » au XVIIIe siècle.

*
* *

1630 : constitut d'une rente à la chapelle Saint-Laurent par Bernard Gueguen, métayer au manoir de Kerligouar.
1684 : constitué en deux tenues, le « manoir et lieu noble de Kerliougar » relève de la seigneurie du Grand Moros en Lanriec.
1752 : relève de la seigneurie de ligence, fief et ferme droit du Fresq.

16. KERLOUARN

Toponyme disparu.

*
* *

1426 : Guillaume Kerenael au **manoir** de Kerlouarn. Ce Guillaume Kerenael doit être Guillaume Goarlot de Keranevel.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

17. KEROUZIC

Kerouzic (1426), *Kerousy* (1674, 1745), *Kerozic* (1844), *Kerrozic* (1989).

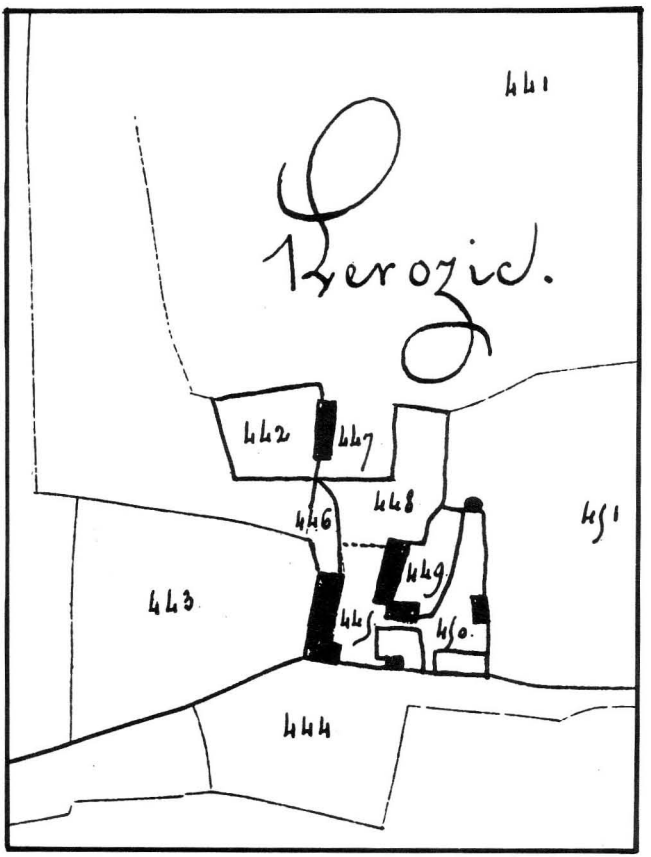

Fig. 20. — *Kerozic*, plan cadastral de 1844.

Ar Maner (449) est déjà sous la lande. Maison manale et métairie (445) suivent les mêmes dispositions avec adjonction d'une aile de protection (moins prononcée à la métairie) contre les vents du plateau. L'aire à battre (447) est reportée au-delà du pailler, *Place-ar-Plouz* (448). A droite du chemin, l'entrée du manoir a conservé le nom de *Porz-d'antraon* (450). Le 443, *Liorz-Dreon-Ty*, et le 444, *Leurier*, sont sous taillis.

La motte signalée en 1933 « au-dessus de la rivière, à quatre kilomètres de l'ouest du bourg » n'a laissé aucun souvenir, ni d'ailleurs la « rivière » qui n'est qu'un ruisselet venant de Drogant. Son faible débit causa l'abandon du premier moulin seigneurial au profit d'une nouvelle construction sur le Styval.

Le **manoir** de Kerouzic, dont il subsistait quelques ruines au début de ce siècle, se situait, ainsi que la **chapelle**, dans un enclos depuis longtemps en friches. Le colombier était dans *Parc-Houldry-Vras* et son assise circulaire réapparaît encore par période sèche.

On a intégré au-dessus de la porte de la crèche une pierre qui semble avoir été le cadran solaire du manoir et, tout à côté, une tête dans un linteau de béton.

Les murs d'enceinte du jardin existaient encore en 1926. Le 24 mars 1697, deux femmes furent trouvées écrasées « sous les ruines d'une muraille où, la veille, elles étaient allées ramasser des feuilles de lierre pour leur vache ». En 1701 Charles Séhédic fut tué par la chute d'un arbre dans l'allée de Kerouzic.

*
* *

1426 : Jean Henry, noble, au manoir de Kerouzic.
1444 : Jehan Hemery en son manoir de Kerouzic (Henry et Hemery doivent être deux lectures d'un même patronyme).
1536 : Catherine Kerouzic, dame de Kerenlou.
1569 : nobles gens Pierre Le Digloerec et Adelice Mahault, sieur et dame de Kerouzic, Minuello.
1588 : Georges Digloerec (baptisé à Melgven en 1569), seigneur temporaire de Kerouzic et Lespont.
1589 : Georgina Digloerec, dame temporaire de Kerouzic.
1599 : Étienne de Grassis, sieur de la Motte, Minuello, Kerouzic, Lespont, époux de Adelice Le Digloerec.
1612 : Bonaventure de Kerret, époux de Claude de Grassis, « fille de Kerouzic ».
1643 : Jean Le Lagadec, sieur de Mesedern, époux de Renée de Kerret.
1672-1678 : Corentin Le Lagadec, né en 1643, sieur de Kerousy, époux de Marie-Anne Brigitte de Musillac.
1696 : succession de Marie-Anne de Musillac, dame de Kerousy.
1715 : Olivier-Robert du Couedic.
1723 : Robert du Couedic, chevalier seigneur de Kerouzic, Minuellou et autres lieux.
26 août 1734 : « dépôt d'une épée ensanglantée et d'une canne fait à l'appui de la plainte contre l'écuyer du Couedic, sieur de Kerouzy ».
1759 : Louis du Couedic.
1852 : vente par les époux de Guer, demeurant à Quéven, aux époux Bourbigot de Troec, pour 18 000 francs. Seuls sept hectares étaient alors cultivables.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 912, 916, 921, 926, 930, 2264.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.
Arch. privées de la famille Bourbigot.

18. KERVÉGUEN

Un **manoir** existait encore à la fin du XVIIe siècle sur la hauteur de Kervéguen, doublant celui de Coatcourbren.

Jean Le Thominec le possédait en 1444 et, un siècle plus tard, la famille s'y trouvait toujours. En 1844 un champ de Coatcourbren était encore connu sous l'appellation de *Parc-Thominec*.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

19. LADVENAEL

Toponyme disparu.

1426 : Yvon du Plessix à Ladvenael qui dit être noble.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

20. LA MOTTE

La Motte (1536), *Bonden* (XIXe siècle), *Von* (prononciation locale).

*
* *

Une **motte féodale** marque toujours cet écart, à proximité du carrefour de La Trinité. Un aveu des prééminences de la grande vitre de cette chapelle signale en 1656 divers écussons, « le premier desquels est *d'or à trois jumelles de gueules*, le second party desdites jumelles *de gueules à des besants d'or*, le troisième *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or* qui sont les armes de Coetnizan et de La Motte dépendant de ladite terre de La Motte autrefois auxdits seigneurs de Coetnizan ».

La **fontaine de la chapelle** est dans une prairie de la Motte vers Kergoat : *Parc-Feunteun-an-Drindet* (cadastre 1844).

*
* *

1536-1540 : Henry de Tronguidy.
1597-1599 : Étienne de Grassis et Adelice Digloerec.
1656 : au domaine de Kerbleizec-Visdelou (voir Coatforn).
1776 : Jean-Marie de Trehouret, seigneur de Kerstrat, Trohannet, La Motte et autres lieux.
XIXe siècle : aux Kerguelen de Kerbiquet qui refont la maison en 1872-1873.

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1124.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrice cadastrale.

21. LANANDEUR

Toponyme disparu.

1536 : Guillaume du Plessix, sieur de Lanandeur.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, Anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

22. LE BOUTIÉ

Boetrez (1426), *Boutié* (1624), *Le Moen* (1624-1697), *Bouttié* (1727).

*
* *

Le Boutié est le nom du village où se construisit la chapelle de La Trinité et qui, durant l'Ancien Régime, conserva une certaine importance au point de figurer sur les cartes de la province.

« La chapelle de La Trinité située audit bourg du Boutié » (1656) ; « la chapelle de La Trinité située vis-à-vis dudit **manoir** et ses dépendances du Bouttié » (1666). Au sud de la chapelle, la ferme Yvonnou s'appelle encore Villeneuve-Boutié et était auparavant une simple maison de tisserand.

*
* *

1426 : Yvon Le Moyen, anobli par le duc, tient taverne au Boetrez et se trouve exempt de la montre. On imagine l'étonnement dans le pays : le cabaret a rang de demeure seigneuriale et devient « le manoir du Moen ».
1540 : Adelice Coatforn tient le domaine « du Bourg-Bouttié » depuis la mort de son père Robert.
1624 : la veuve de Christophe de Kerbleizec déclare « le lieu et manoir du Moen au bourg du Boutié, tenu en simple ferme par Jean Fleury pour payer à la Saint-Michel six livres tournois ».
1670 : Corentin Le Lagadec de Kerouzy vend le domaine, fonds et édifices, aux consorts Fleury.
1694 : le « manoir du Moen » ne consiste plus qu'en « maison avec crèche, soue à cochons à l'Orient, maison à four à l'Occident, cour et courtil ».
1727 : tuteur d'une demoiselle de La Jumelaye, le recteur de Duault, René-Marie de Kerleguy, afferme « le lieu et manoir du Bouttié » à Colomban Le Saint et Marie Rospabé.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. dép. Finistère, B 1330.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.

23. LE COSQUER

Coskaer (1536), *Cozquer* (1562), *Le Cosquer*.

Si le nom du Cosquer est célèbre dans toute la contrée, ce n'est pas à cause du **manoir** depuis longtemps disparu mais par la faute d'un lutin malicieux, *Lutun Gocheur*, qui étonna plusieurs générations. C'était l'âme d'un « enfant du péché » inhumé sans baptême et mettant la ferme en révolution perpétuelle par des ordres insensés. La paix ne revint que quand les ossements de l'enfant eurent été retrouvés dans les fondations d'une crèche et rapportés en terre chrétienne.

Après avoir relevé du manoir de Kergoat au temps des Droniou, Le Cosquer s'incorpora au domaine de Coatforn dès la fin du XVIe siècle. Les armes de la « maison du Cozquer-Coatforn » figuraient dans la chapelle de La Trinité en 1624. Les ruines du **moulin** seigneurial existaient en 1976, envahies de végétation.

*
* *

1536 : Thomas Lestaguer, sieur de Coskaer.
1562 : Jehan Le Stanguer, sieur du Cosquer. En 1588, vivaient à Melgven Pierre et Jérôme Staguer, notaires royaux.
1562-1570 : Marguerite Droniou, dame temporaire du Cosquer.
1599 : Christophe de Kerbleizec, sieur de Kerguycher et du Cosquer.
1679 : de « haut et puissant Messire Guy Visdelou, chevalier seigneur du Hilliguit, Coetforn, La Motte, Kerguicher et autres lieux, conseiller du Roy en sa cour et Parlement de Bretagne, père et garde naturel des enfants de son mariage avec feue Françoise de Kerbleizec », Yves Rouaut de Lannournec tient à convenant « un parc clos nommé Parc Stangannenec, terre froide contenant en fond six journaux et cinq cordées sittué aux issues du manoir du Cosquer ».
1724 : Pierre Le Lagadec, « du lieu noble du Cosquer ».
1730 : Robert de Coatforn, sieur du Cosquer.
1854 : dans la succession de Joseph Le Gogal de Toulgoët, la métairie et le moulin du Cosquer sont estimés 30 690 francs.
1895 : bail à ferme de la métairie et du moulin du Cosquer par le comte de Broc, propriétaire au château du Pérennou, à René Boedec pour 2 500 francs.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 94 J 13, fonds Le Hars, gestion des biens de Broc à Melgven, XVIe-XXe siècle.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux, matrices cadastrales.

Louis-Pierre LE MAITRE, *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 233.

24. LE FRESQ

Fresque (1426), *Presquer* (1444), *Fresque* (1536), *Le Fresq* (1988).

*
* *

Double portail enjolivé au bout d'une grande allée, épais rempart encore

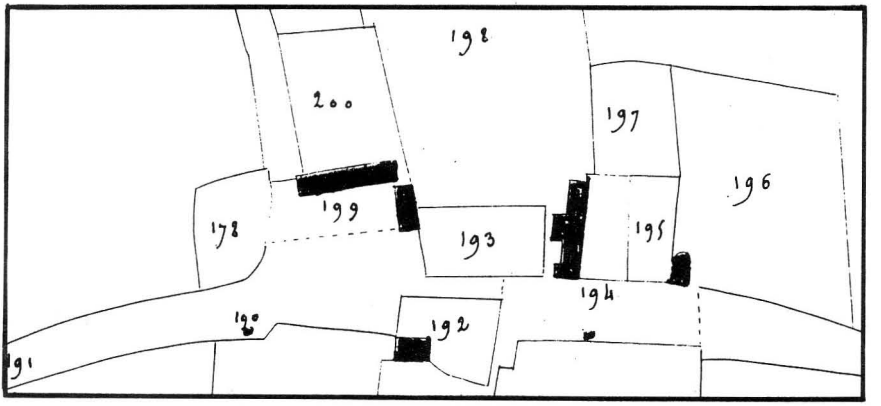

Fig. 21. — *Le Fresq*, plan cadastral de 1844.

Laissant le four seigneurial (190), une « avenue » sous futaie (191) traverse d'abord la métairie, *Ar Penquer*, grange et aire à battre à droite (192), crèches et maison au nord (199). L'épaisseur du rempart du manoir (194) n'est pas portée au plan et la cour close communique avec un courtil, *Liorz-ar-Porz*, où seront plus tard édifiés les communs. La petite chapelle est extérieure à cet ensemble et se retrouve dans l'angle de *Parc-an-Illis* (196).

couronné d'un rang de mâchicoulis et d'une tourelle d'accès, long corps de bâtiment qu'égayaient naguère des auvents d'ardoise, Le Fresq est un exemple de ces **manoirs fortifiés** qu'on serait tenté de dater du XVe siècle.

L'ange, à la porte piétonne, présente la *croix pleine andantée cantonnée d'une étoile* des seigneurs fondateurs, les Lescauff. Le cimier de l'autre arcade a par contre perdu son blason, sans doute au cours du XVIIIe siècle.

L'emplacement de la « maison », en aile contre le portail, apparaît insolite et on peut se demander s'il ne s'agit pas des communs, le manoir lui-même devant se situer face à l'entrée. D'importantes transformations semblent avoir été entreprises au temps des Finamour qui, un moment, firent placer leurs armes sur le portail. La construction d'une petite chapelle annonce en tout cas de nouvelles dispositions puisque, délaissant l'enceinte fortifiée, elle s'ouvre sur l'allée.

Surplombant le ravin du Moros et le moulin de Kerangoc, non loin de Croissant-Bouillet et donc à la limite de trois paroisses, le « **fort du Fresq** », puisque c'est bien ainsi que les anciens d'alentour le désignent, constitue une vaste enceinte rectangulaire large d'environ 40 mètres et longue de 70, entourée d'anciens talus et totalement abandonnée à la végétation. Le site est à 80 mètres du manoir et on prétend qu'il s'y faisait des signaux de fumée avec la motte de Penhoat. Un souterrain, partant de l'escalier du rempart du Fresq y aboutirait pour repartir vers le bois de Kergunus.

*
* *

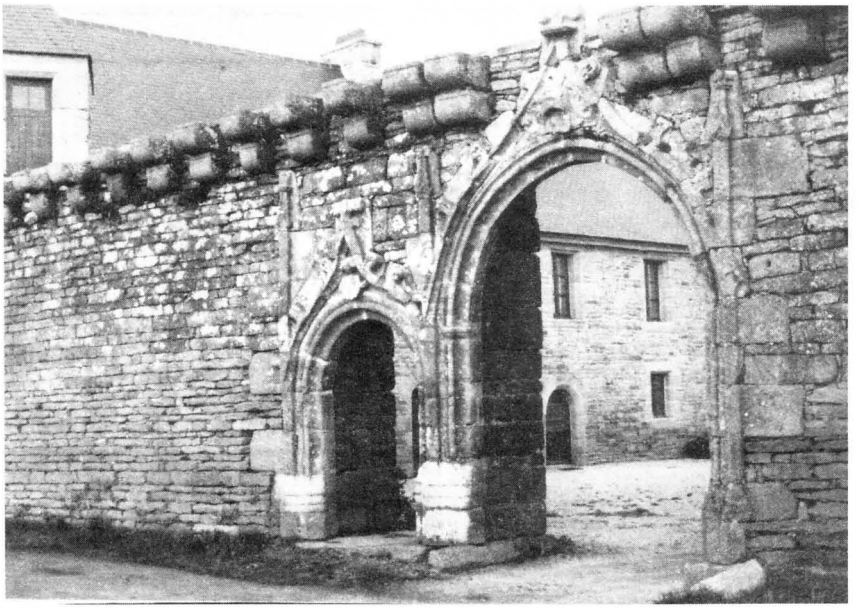

Fig. 22. — *Le Fresq*, porte cavalière et piétonne.

1426 : il existe deux manoirs, l'un tenu par Guillaume Lescauff, l'autre par Jehan Lescauff, sieur de Kerancaudren. Aujourd'hui encore cette dualité subsiste : Le Fresq et Fresq-Couz, le premier situé sur un plateau exposé, l'autre au cœur de terrains plus humides justifiant l'étymologie médiévale.
1444 : Eon Lescauff réside maintenant « en son hôtel du Presquer ». Est-ce une résidence urbaine ou la preuve d'un logis hors normes dans le cadre rural et sans doute récent ?
1536 : Christophe de La Villeneuve en a hérité de son oncle Pierre Lescauff et y habite. Il est également propriétaire de « Fresq-Col », Kerouzic et Kerleau.
1562 : « Le sieur du Fresne dict faire arquebusier à cheval ».
1575 : écuyer Christophe Foucault devient propriétaire au décès de sa mère, Marie de La Villeneuve. Lieutenant pour le roi en la capitainerie de Concq, on lui prêtre des sympathies pour la Réforme. L'année suivante, il ne saura empêcher une troupe de huguenots de s'emparer de la Ville-Close. Complicité ?... A peine libérés, les Concarnois mettent Le Fresq à sac.
Dès 1570 une demoiselle Marie Le Brizoal signe « dame du Fresque ». Est-ce la compagne du lieutenant ou une simple locataire ? Elle paraît fréquemment aux baptêmes et cérémonies paroissiales. Douairière en 1597, elle est mariée ou remariée à Honorat Gouault, sieur de La Choupalière (ou Chainpalache suivant les actes). Leur fille Marie, née au Fresq en 1599, hérite du Guilly en Moëlan.
Le manoir voit alors s'installer des notables quimpérois, également possessionnés à Bannalec, les Finamour. Leurs armes, *de sable à trois pommes de pin*

d'or, sont toujours aux vitraux de Melgven. Louis Finamour a dû y être attiré par son épouse Catherine Droniou dont la famille est au Kergoat. Leur fils Michel se prétend « écuyer », émigre au château de Lanorgard en la paroisse du Trévoux et loue Le Fresq à Alain Le Rousseau. En 1662, François Finamour de Lanorgard rend aveu pour sa terre de Melgven.

1675 : le manoir est habité par Renée de Finamour, épouse de maître René Poilvilain, sieur de Vaudelaise, qui meurt en 1683 au manoir de La Boissière. Renée de Finamour s'éteint l'année suivante, laissant une succession particulièrement embrouillée. Un des héritiers, Alain Le Guiffant de Penanpont, s'est logé dans les meubles de la défunte. La nouvelle propriétaire, Louise du Pou, l'assigne en justice ainsi que son parent Furic de Kervezec. Procédures, saisie, vente : en 1698, le manoir ne sert plus que de « logement partiel » au fermier Cordenner, « tenancier et créancier par personnes interposées des anciens seigneurs ».

Cette même année, le directeur de la Compagnie des Indes orientales à Lorient achète le domaine 13 090 livres. Ancien capitaine de frégate, conseiller du roi, Jean Le Mayer séjourne au moins une fois au Fresq, en 1706, le temps de



Fig. 23. — *Le Fresq*, la chapelle.

négocier l'achat d'une tenue voisine. Son homme de confiance, qui a assuré la prise de possession en 1698, est le Quimperlois Briant de Penquelen, conseiller d'honneur au présidial de Vannes dont le fils Hyacinthe épouse la fille Le Mayer. Coïncidence : le couple se fixe au Trévoux dans la propriété des Finamour du Fresq.
Trésorier-receveur des gages de la chancellerie de Bretagne, René-Hyacinthe Briant de Lanorgard se retrouve en 1737 copropriétaire du Fresq avec l'enseigne de vaisseau Jean-François de Laduz et le procureur Michel Briant de Lescoët. Trop isolé, le manoir ne sera plus occupé noblement. « Consistant en logements, pavillon, écurie, cour close, jardin, verger, pourprix, colombier, bois de haute futaye et de décoration », il est loué 50 livres au fermier. Marie-Jeanne Briant de Lanorgard l'apporte aux Gouyquet du Plessix-Bocozel que l'on voit entamer une procédure contre les domaniers à propos des droits de mouture et corvées au moulin.
Saisi à la Révolution, Le Fresq est adjugé le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) au citoyen Fraper. Il passe ensuite à un sieur Le Lidec, de Quimper, puis vers 1861 à une veuve Sionnet, de Nantes, avant d'être acquis par le vicomte Ernest Harscouët de Saint-Georges et de revenir à la famille de Jacquelot du Boisrouvray qui, après le départ du dernier fermier, il y a une dizaine d'années, en a effectué la restauration.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 915, 918, 930, 1232, 1270, 1303. - 29 J 7, titres relatifs à la seigneurie du Fresq et du Hénant, XVI-XVIIe siècle. - 34 J, fonds Le Guennec, Melgven. - 1 Q 347.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.

FRÉMINVILLE, *Antiquités de la Bretagne*, 1835, t. II.
LE MAITRE (Louis-Pierre), « Seigneurs du Fresq », *Le Progrès de Cornouaille*, 1er février 1984, 10 novembre 1984 ; « Vitrail de Saint-Antoine commémorant le sac du Fresq en 1577 », *ibid.*, 6 septembre 1986 ; « En marge d'une enquête : le manoir fortifié du Fresq », *ibid.*, 6 février 1988 ; « A la jonction de trois communes, un bosquet appelé « Fort du Fresq », *ibid.*, 8 décembre 1990.
LE MEN (R.-F.), *Monographie de la cathédrale de Quimper*, 1875, p. 157, 296, 297. (Finamour).
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 180-186.

25. LE MÉROS

On s'accordait généralement à dater le **manoir** du Méros du XVIe siècle et à n'en commencer l'histoire qu'en 1639, sans regarder le cadran solaire d'ardoise à écu plein et belles lettres gothiques, daté de 1540.

Une relecture attentive des textes de montres permet même de faire remonter l'origine de cette modeste seigneurie frontalière de Beuzec au milieu du XVe siècle et d'en éclairer les conditions d'établissement. Les commissaires de 1444 rapportent en effet que « les enfants de Jan Penerven à Mezroz sont en

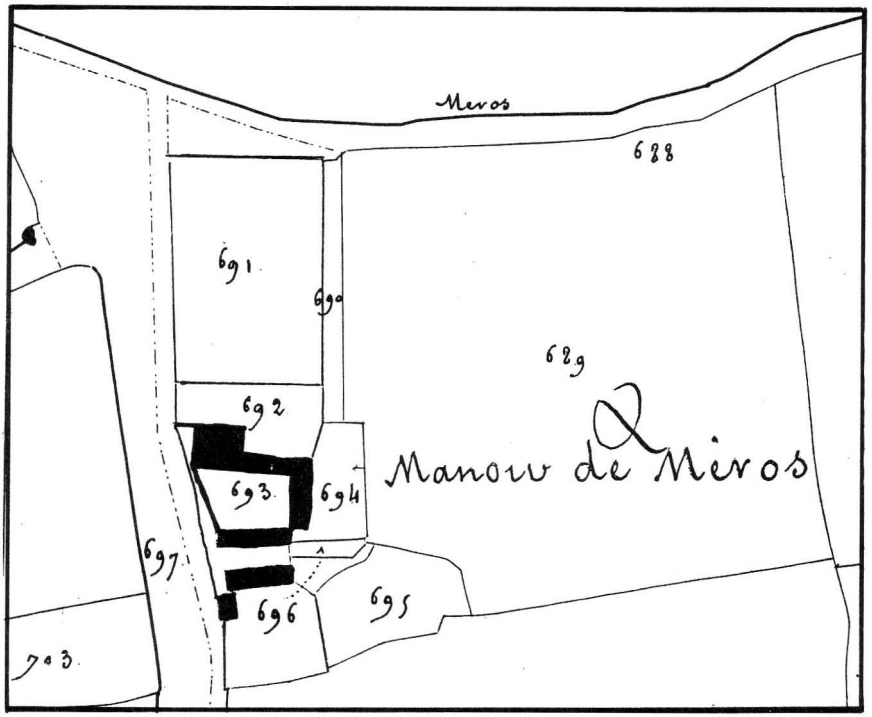

Fig. 24. — *Le Méros*, plan cadastral de 1844.

Le manoir a une cour parfaitement close (693), le logis se prolongeant en bâtiments agricoles, isolant l'ancienne métairie au sud (696). A noter l'importance des trois jardins (692, 691, 694), séparés par la futaie (690), des taillis de *Parc-ar-C'houdry* (688, 689) et la grande allée sous futaie (697) débouchant sur un vieux chemin reliant Beuzec à Melgven.

plet ». Le litige ne pouvant porter que sur les avantages nobles de l'endroit, il semblerait que les Penerven aient échoué dans leurs prétentions car aucun représentant du Méros ne sera appelé aux montres suivantes.

Si le porche d'entrée s'est écroulé vers 1930 sur les portes cavalière et piétonne au passage d'une trop haute charretée de lande, les hauts murs de la cour présentent toujours deux fausses tourelles ornementales, l'une tronquée et intérieurement bouchée par un bâtiment agricole, l'autre voûtée en cul-de-four et présentant des alignements de refuge à pigeons. Or un colombier existait à l'est de la cour, derrière les remises, dans *Parc-C'houldry*.

Haute façade, porte ouvragée décalée surmontée d'une pierre tendre où se devinent des formes de sculpture, grand escalier de pierres usées dans un pavillon sur l'arrière : la maison manale a peu changé depuis le XVIe siècle si la date de 1540 sur le cadran solaire sert de repère. L'étage du penti qui la

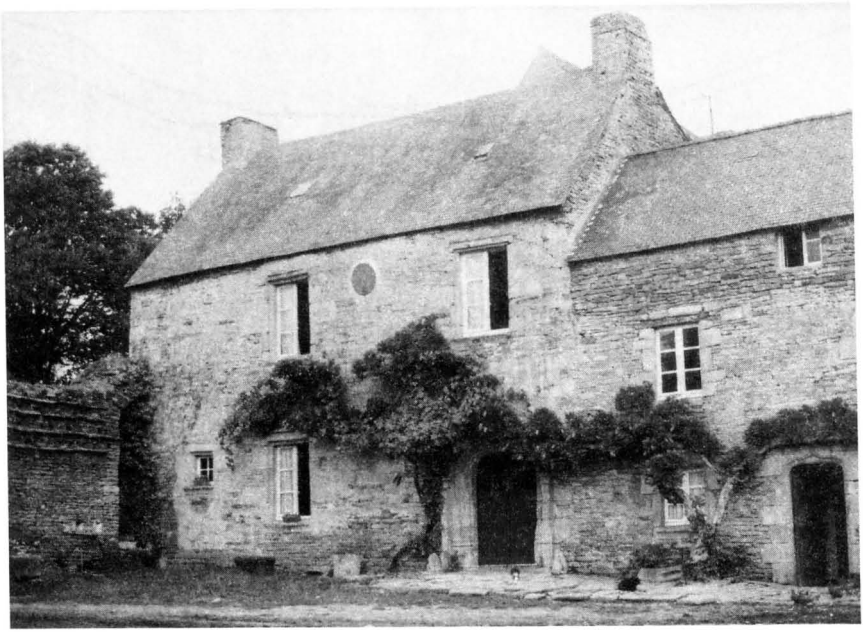

Fig. 25. — *Le Méros*, la façade.

Cadran solaire de 1540. Le pavillon de la tourelle d'escalier apparaît surélevé à l'arrière. A gauche, fausse tourelle et refuge à pigeons. A droite, rehaussement de l'annexe depuis le linteau de la fenêtre d'étage.

prolonge à l'est a été modifié lors de la disparition du toit de chaume en 1942. Sur le linteau de la fenêtre basse, une brève inscription apparaît de part et d'autre d'un écu plein : IN DNO - CONFI. « J'ai mis mon espoir dans le Seigneur ».

La pierre, brisée à son extrémité, semble être un remploi. Provient-elle de la chapelle domestique signalée à l'occasion d'un mariage en 1696 ? De celle-ci, dont on ignore l'emplacement, on conserve une vieille statue vermoulue.

De hauts murs protègent toujours le jardin à l'arrière de la maison. Les bâtiments d'exploitation sont de construction très commune et ne doivent dater que du siècle dernier.

Le **moulin** du Méros est en contrebas du coteau. Dans la prairie entre le ruisseau et le carrefour existait jusqu'à ces dernières années un retranchement circulaire envahi de broussailles. La tradition en faisait l'emplacement d'une église.

*
* *

1639 : noble homme Jean Guillemin est le sieur de Méros. Il a épousé Louise Le Rousseau, du manoir de Forestic en Beuzec. Ce bourgeois concarnois qui porte *d'argent à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles de même* a sans doute investi une partie de son modeste avoir dans cette « campagne » qui ne comp-

tera jamais, y compris la métairie noble, que dans les 260 journaux de terre.
Louise Le Rousseau s'éteint à Concarneau en 1666. Le manoir revient à sa fille Jeanne, née en 1630, qui s'y installe avec Alain du Boisguéhenneuc de Kermainguy, capitaine garde-côtes de Cornouaille. Le manoir vit désormais au rythme de ces compagnies qui surveillent le rivage.
Charlottte du Boisguéhenneuc épouse le 15 août 1696 en la chapelle domestique du manoir, le colonel garde-côtes Yves du Ménez, fils du seigneur de Lézurec. La famille a de puissantes relations. La fille aînée, Christophette, n'a-t-elle pas pour parrain le conseiller Christophe Fouquet et pour marraine une « fille d'honneur de la Reine » ? Sa descendance conserve une coupe en verre de Venise donnée en souvenir par Catherine de Médicis, transmise au fil des siècles « par l'aînée des filles non mariées de la branche aînée des Kermainguy ».
Né en 1673, le frère cadet Guillaume-Charles s'est marié à Corentine-Josephette Le Barzic et continue à entraîner la milice garde-côtes. Lorsqu'il décède au Méros le 28 janvier 1731, âgé de 57 ans, « assistèrent à son convoi le détachement de la paroisse sous la conduite d'Alain Guiffès, enseigne dudit seigneur en son vivant capitaine dudit détachement ».
Jean-Joseph du Boisguéhenneuc hérite de son père. D'abord marié à Jeanne-Corentine Le Borgne, il réside au manoir jusqu'aux alentours de 1748 puis, remarié à Christine de Marigo, s'installe à Quimper, paroisse Saint-Mathieu. Parfois il revient à Melgven. Ainsi en 1752 lorsqu'il rend aveu pour « la maison et manoir noble de Méroz couverte d'ardoises où il demeure, avec cour close, chapelle, colombier, écurie, courtils, jardin, verger, rabines et bois de haute futaye, le tout couvrant six journaux ». Revenu annuel : 332 livres.
Le petit manoir est aussi souvent loué à des notables du voisinage. Jean Abhamon et Catherine Le Sage, s'intitulant « sieur et dame de Treouec », du nom d'une ferme du voisinage, y habitaient en 1686. En 1722, Louise Caradec y décède à l'âge de 87 ans ; en 1753 y trépasse Louise de La Font, dame de Lanorgar.
Après la Révolution, le Méros sera acquis par les Penguilly-Lharidon installés à Lanriec au château du Moros. En 1855, Charles Adolphe de Jacquelot du Boisrouvray en était le propriétaire. Puis c'est la famille Babey : Emmanuel, propriétaire à Paris, en 1889, Pierre, à Rovigny dans la Meuse, en 1911. Et en 1965 leurs descendants le vendent aux fermiers Gourmelen.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 471, B 1270. - 34 J, fonds Le Guennec, Melgven.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1224.
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.
Arch. privées de la famille Gourmelen.

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. CVII, 1979, p. 491 (visite).
GUÉGUEN (Michel), LE MAITRE (Louis-Pierre), *L'aigle sur la mer*, t. II, 1987, p. 230 (Résistance).
LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 168, 230 (moulin).
ID., « Le Méros en Melgven », *Le Progrès de Cornouaille*, 6 septembre 1986.
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 178-180.

26. LE QUENQUIS

Remplacé par une ferme devenue à son tour résidence secondaire, le **manoir** du Quenquis se situait sur le chemin du Tro-Breiz coupant au nord du bourg pour rejoindre La Trinité. Une longue croix monolithe marque encore l'ancien carrefour.

Les termes *Quenquis* et *Plessix* s'employaient encore indifféremment au XVIIIe siècle : Guillaume Le Burel « du lieu noble du Plessix » en 1724, Antoine Le Pin « du Quenquis » en 1726.

*
* *

1426 : Jehan de Cornouaille et sa femme au manoir du Quenquis. On les y retrouve en 1444 sous le patronyme Querneau. Décédé en 1464, ce Jehan de Cornouaille aurait construit le château du Hénan en Névez.
Lui succéda Raoul de Kerveguant, sieur de Kervichart en Lanriec, époux de Louise de Cornouaille.
1536 : Françoise de Kerveguant, ou Kergueguant, dame du Quenquis et de La Porte-Neuve. Épouse en secondes noces de Charles de Guer.
1572 : aveu de Charles de Guer pour « le manoir du Plesseix comportant maisons, jardins, courtils, pourprix parti closturé, bois taillis ».

*
* *

Arch. dép. Finistère, A 70, A 167.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux.

27. MINUELLOU

Menez-Huellou (1426), *Menezhuelouez* (1444), *Menezhuelarn* (1536), *Menez-Rehellou* (1562), *Minuellou* (1612), *Minuello* (1728-1844), *Minuellou* (1989).

*
* *

Minuellou, « la montagne la plus haute », culmine à 136 mètres en retrait de la chapelle de Coat-an-Podou. La vue s'y étale sur Melgven, Beuzec et jusqu'aux Glénan. Depuis le début du siècle dernier, l'endroit s'appelle aussi « La Pyramide », sans doute à cause de l'ancienne toiture de la cour qui servait en quelque sorte d'amer. Un poste de guet a pu s'y établir en des temps anciens. Une « voie romaine » passant à l'est aurait relié Rosporden au Pouldu. Il existerait aussi deux souterrains menant à Cadol et Coataven.

L'actuel **manoir**, simple gentilhommière de pierre grise, a une façade profondément remaniée au XVIIIe siècle : porte en anse de panier coiffée d'un fronton triangulaire où s'incruste une niche, œil-de-bœuf muré sur la gauche, grandes baies irrégulières laissant parfois deviner les arcs de décharge des linteaux. Les remises, reconstruites au XIXe siècle, forment une aile protectrice côté sud.

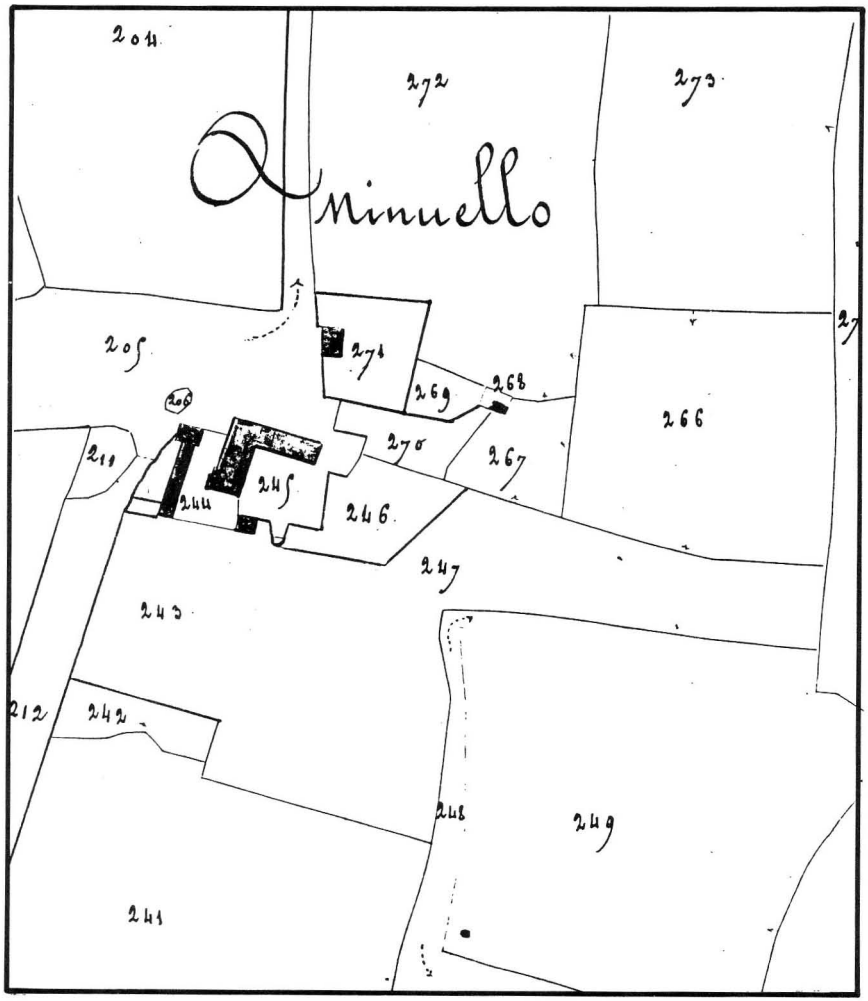

Fig. 26. — *Minuello*, plan cadastral de 1844.

On accède au manoir par un placître, vaste pâture, *An Dachen* (205), où est enclos *Jardin Guenan* (206). L'équerre du manoir délimite une cour presque close (245). Le jardin est en 243, derrière la métairie (244), simple longère avec logement à une extrémité. La ferme actuelle a été construite parallèlement à ce bâtiment dans les années 1870. Un bois, taillis et futaie (247), protègent l'ensemble et le colombier apparaît dans l'angle de *Parc-ar-Houldry* (249).

Le jardin est à l'opposé et garde dans un angle des murs une tourelle basse ayant naguère servi de latrines. Un autre ouvrage circulaire, démantelé celui-là, s'abrite dans le petit bois. On y a vu un observatoire, un moulin à vent : c'est l'ancien colombier transformé en chenil au temps des Lanascol.

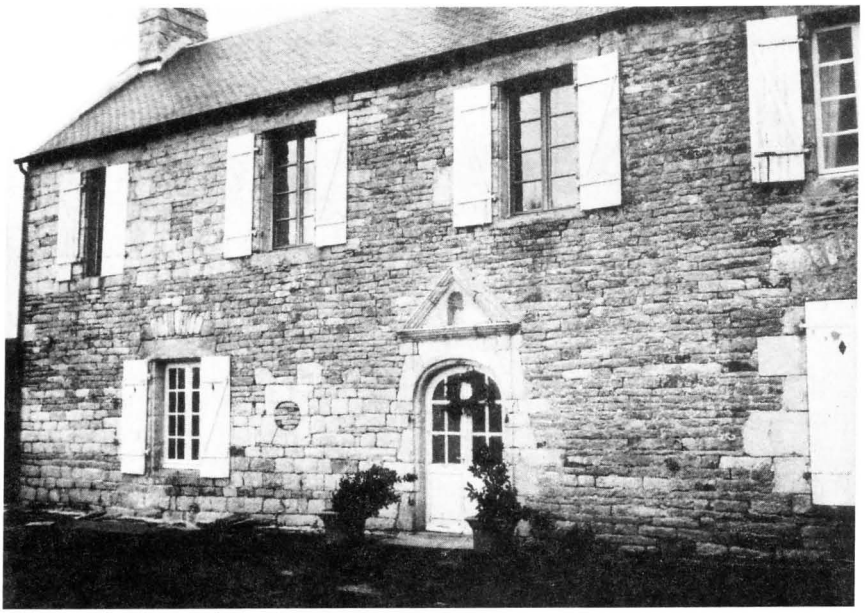

Fig. 27. — *Minuello*, la façade.
La façade a subi de multiples remaniements. Le soubassement nord paraît plus ancien que la porte mais lui est joint. L'agrandissement des fenêtres d'étage a entraîné une moindre pente de la toiture.

Afin de préserver la vue, la cour close s'est ici établie derrière le manoir. Communiquant avec la première métairie, elle garde donc un portail latéral.

Les derniers travaux de rénovation ont découvert à l'étage trois cheminées imbriquées : la plus ancienne, avec son pied-droit feuillagé correspond à un premier état de la maison manale tout comme le grand escalier en vis dont on ne s'explique pas pourquoi extérieurement un angle de la tour a été supprimé pour former pentagone. Servant d'observatoire, un lanternon en plomb chapeautait une toiture pyramidale. Délabré, mal restauré, il a fini par disparaître il y a une quarantaine d'années.

*
* *

Les armes du manoir, *d'argent au greslier de sable lié et enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de sinople renversées*, sont attribuées à la famille Mahault et se voient dans le vitrail de l'église paroissiale et dans la muraille de la chapelle de Cadol. Ces Mahault (qui pourraient bien avoir été à l'origine de simples Maout) ne peuvent cependant revendiquer le titre d'uniques fondateurs du manoir puisqu'en 1426 y comparaît Thomas en Orgall concurremment avec Guillaume Mahout. Et en 1444 c'est un Riou Marchand qui figure à la montre.

En 1536 Louis Mahault est l'unique seigneur de Minuellou. Fait-il négoce de grain ? Un écu peint, retrouvé en 1966 dans sa demeure quimpéroise de la rue du Sallé, semblerait l'indiquer : *une main gantée tenant une gerbe de blé et une feuille de houx sur fond d'argent*. En 1562, Louis Mahault est « nouvellement décédé et son bien en rachapt par l'attestation des officiers de Concq ». Cette même année, sa fille Azelice, épouse de Pierre Le Digloerec, réside au manoir. Née à Minuellou en 1565 leur fille, aussi prénommée Azelice ou Adelice, épouse Étienne de Grassis. En 1597 le gouverneur de Concarneau Jean Jégado de Kerolin est parrain d'un de leurs enfants. Depuis la génération précédente, les seigneuries de Kerouzic et Minuellou sont réunies et on les voit, lors de l'agrandissement de l'église paroissiale, opter pour une unique chapelle privative.

1615 : écuyer Charles de Grassis est sieur de Minuellou. Pourtant, l'année suivante, Bonaventure de Kerret porte aussi le titre. Il a épousé Claude du Clou qui se remariera à Jean du Guermeur de Corroac'h.

Une des filles de ce Bonaventure, Renée de Kerret, épouse de Jean Le Lagadec, sieur de Mezedern, de la famille de l'auteur du *Catholicon*. Trois enfants naissent au manoir de 1643 à 1645, mais deux d'entre eux ne sont baptisés qu'à l'âge de trois ans.

Corentin Le Lagadec, né en 1643, épouse Marie-Anne de Musillac dont il a une fille Catherine en 1674. L'année suivante, la dame de Musillac, « demeurant en son manoir de Minuello », est marraine d'une cloche à Cadol.

Pierre-Joseph du Couedic, né en 1644, seigneur de Kerouzic, Minuello, capitaine du ban et arrière-ban du ressort de Concarneau en 1692, est parrain d'une autre cloche à Cadol ; décédé en 1710.

Marie-Anne, fille d'un premier mariage avec Marguerite Euzenou, épouse en la chapelle de Coat-an-Podou, le 19 décembre 1695, Pierre, chef de nom et d'armes de Trolong, seigneur de Rumen, originaire de la paroisse de Hengoat, près de Lannion. La seconde épouse de Pierre du Couedic, Mauricette de Quelen, dame douairière de Kergoualer, décède à Minuello en 1728. « Portaient le drap messires du Boisguehenneuc, Kerfort de La Marche, Penmarc'h et écuyer François des Hayeux ».

Olivier-Robert du Couedic (1688-1743), dit « le vicomte de Kerguelen », lieutenant au régiment de Barrois-Infanterie, est héritier juveigneur, son frère étant mort au manoir en 1731.

1755 : Théophile du Couedic.

1759 : Louis du Couedic, sieur de Kerousy, rend aveu pour Minuellou.

1764 : Thomas-Louis du Couedic, sieur de Kerousy, est héritier de Robert de Couedic « le vicomte ». Né en 1734, capitaine d'infanterie garde-côtes au bataillon de Quimperlé, conseiller du roi en ses conseils, grand maître des eaux et forêts de Bretagne en 1784, « personnage exalté qui prit une part active aux mouvements de 1788, faillit être arrêté, s'enfuit à Londres, s'y affilia à la Société révolutionnaire de Londres, rentra en France en 1793, fut arrêté en 1794 comme immigré et échappa aux poursuites grâce à l'intervention de Merlin de Thionville ».

1792 : ferme pour neuf ans du manoir et moulin de Menez-Huello par le sieur Boyer faisant pour M. et Mme du Couedic demeurant au château du Lézar-

deau à Quimperlé à Henri Le Rest pour 600 livres, 4 chapons, 20 livres de beurre, 400 livres de commission et le prix de la dîme rectorale.
12 ventôse an II (mars 1794) : vente de la métairie à Jean-Marie Le Beau et du moulin à Jacques Binet. En 1844, Minuellou appartient encore à un sieur Beau de Lorient qui, vers 1849, transmet la propriété à une demoiselle Françoise Bonamy, toujours de Lorient.
1850 : Louis de Cathelineau, « propriétaire », refait cette année-là un des bâtiments (l'arrière ?). Époux de Louise-Henriette Beauchef de Servigny, il en a trois enfants en 1852, 1853, 1856. Agissant en pionnier, il entreprend une vaste campagne de défrichements, construit une bergerie-modèle dont les poteaux de bois reposent sur des bases de granit, passe en 1860 marché avec la ville de Concarneau pour l'enlèvement des matières fécales, édifie en 1870 une nouvelle maison de ferme.
Né au château de Cheffontaines en 1843 et descendant par sa mère d'un officier du *Vétéran* débarqué à Concarneau en 1806, Georges Quemper de Lanascol réside d'abord à Coatcanton puis s'installe à Minuellou où la famille se maintient jusqu'à la fin de la Grande Guerre. En 1919, le manoir est vendu au fermier Yves Rouat, puis en 1952 à Louis Lancien et finalement à Christian Moser, originaire de Chartres.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 1270 ; 4 E 52-58 ; 34 J, fonds Le Guennec, Melgven ; 1 Q 348 11-12.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1 224.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; registres de l'état civil ; matrices cadastrales.

LA MESSELIÈRE (Henri FROTIER DE), *Filiations bretonnes..., passim.*
LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 30-31.
ID., « Minuellou, une pyramide à Melgven », *Le Progrès de Cornouaille*, 11 mai 1991.
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 172-174.
SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne*, t. I, p. 274-275.

28. PENHER

En 1974 on remarquait nettement à l'ouest du village de Penher une grande butte sous lande appelée *Duchen-Vras*. Un fermier qui en creusait le sommet l'hiver 1920, pensant trouver des pierres pour refaire les talus, y dégagea un mur large de 90 centimètres « jointoyé par une sorte de ciment où se voyaient des coques de bernique ». Il s'agissait là des assises du castel de Penanec'h dont l'existence est attestée jusqu'au XVe siècle.

La tradition voulait que ce poste ait servi de « signal à feu », communiquant avec le « camp du Fresq » et bien plus loin la « butte aux Anglais » sur les terres du Moros. Vague souvenir de mouvances féodales ? En 1444, Jehan de Treanna tenait le manoir de Penanec'h et à la même époque les Treanna étaient aussi installés à Lanriec.

De cette ancienne **motte** de Melgven dut subsister un statut de terre noble : dans les années 1598-1600, « discret maître Hierosme Le Staguer », notaire royal en la paroisse, s'intitulait encore « sieur de Penanec'h ».

Le moulin seigneurial existait à *Veil-Gouz*. Vers 1965, on y a retrouvé une meule.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux.
Renseignements Victor Guengard, du Treff-Lanriec.

29. PERENOUCH

En 1426 Guillaume Le Gall, noble, est à « Perenouch qui est emplacement de **manoir** ». Le toponyme a disparu.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

30. TRÉMADUR

Trémadern (1444), *Tromadeur* (1598), *Trémadeur* (1764), *Tromadur* (1855), *Trémadur* (1988).

*
* *

De l'ancien **manoir** de Trémadur, bâti près d'un chemin menant jadis à Beuzec, il ne reste que les hauts murs du jardin. Un aveu à la seigneurie de Goarlot donne un état des lieux en 1764 : « Le manoir noble de Tremadeur avec ses issues et appartenances contenant sous maisons ruinées sans boisage ny couverture, la cour au midy dudit manoir, le jardin au levant, le colombier au coin de ladite cour, une maison au midy de la cour dont le pavillon est couvert d'ardoises, le surplus en paille, avec un puits et ses issues, le tout contenant en fond 50 cordes. »

*
* *

1444 : Eon de Quenquis au manoir de Tremadern.
1598-1616 : Olivier Godebille et Françoise de La Couture, seigneur et dame de Tromadeur.
1623 : écuyer Louis de Kerguern, sieur de Keriolet.
1666 : Anne de Kerguern, sa fille aînée.
1681 : Louise Le Béchennec, veuve de Charles Gascheau, sieur de Trémadeur, demeurant à Pont-Scorff.
1683 : greffier au siège de la sénéchaussée de Concarneau, noble homme Sébastien Furic a épouse Perrine Gâcheau. Veuve, elle se retire « au lieu noble

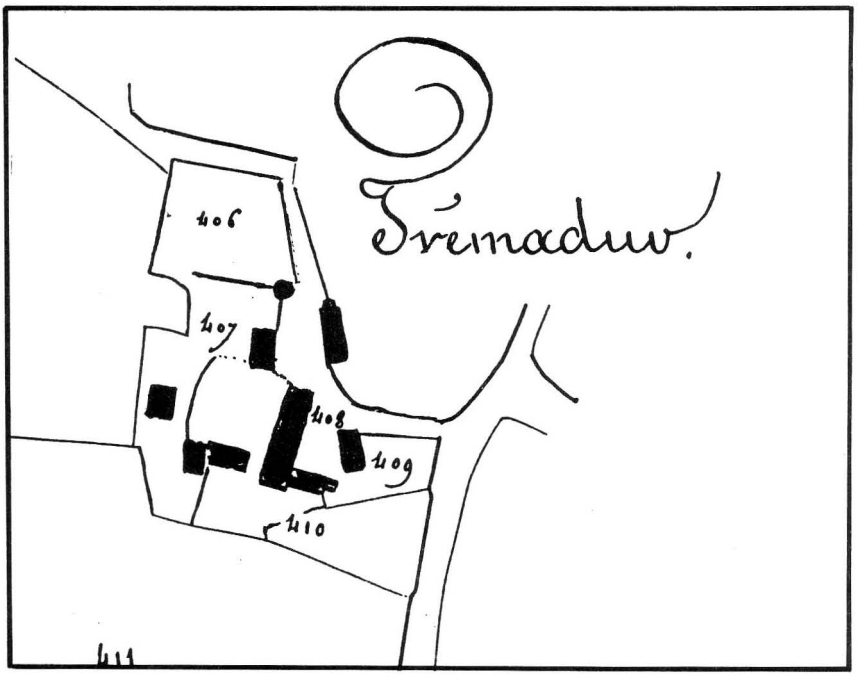

Fig. 28. — *Trémadur*, plan cadastral de 1844.
L'ancien manoir devait se situer dans la parcelle 407 devenue *Liorz-al-Leur* ; la « maison avec pavillon couvert d'ardoises » citée en 1764 (408) a été transformée en bâtiments ruraux. Le colombier existe toujours dans l'angle de la cour et du jardin seigneurial, *Jardin-Vras* (406).

de Tremadeur ». En 1697, elle règle sa succession, se réservant l'usufruit du moulin et laissant le manoir à son fils Jacques.
Jacques Furic de Tremadeur réside à Concarneau puis Douarnenez, et est aussi propriétaire de Brehoulou et Kercaradec en Fouesnant. En 1713, sa veuve tente de s'opposer à la mise en vente du patrimoine : le « grand corps de logis » du manoir est déjà tout ruiné.
1757 : partage de la succession de Anne Lohéac, veuve de Caléon. Le domaine est affermé 300 livres à Alain Le Breton et les matériaux « de l'ancienne maison de Tremadeur » estimés... 4 livres.
1764 : vente par Catherine de Kerguelen de Tremaria. Acquisition partielle par Charles-Marie Pinel du Chenay, époux de Marie-Anne Morice, de Quimperlé, et Marie-Charlotte Guyardet, épouse de Jules César de Récusson. Ferme de la métairie : 480 livres. Prise de possession le 18 juillet par Pinel du Chesnay.
26 frimaire an VII (16 décembre 1798) : vente par la veuve Pinel à François Hyacinthe de La Pierre moyennant 8 500 francs en espèces métalliques. Trémadur passe ensuite aux Du Couedic de Quimperlé.
1855 : vente par l'abbé Cariou de Plomodiern à Laurent Le Meur, de

Kerangoc-Melgven, pour 24 000 francs (34 ha 95 a 96 ca). Né à Lanriec en 1795, prêtre de 1825, Yves-Adrien Cariou fut successivement vicaire de Ploudalmézeau, recteur de Bénodet (1827), de Beuzec-Conq (1831), de Roscanvel (1836), de Plomodiern (1846) et de Mahalon (1859). Il mourut en 1869.

*
* *

Arch. dép. Finistère, B 913, 915, 926 ; 4 E 52/12.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne ; fichier clergé.
Arch. mun. Melgven, registres paroissiaux ; matrices cadastrales.
Arch. privées de la famille Le Meur.

LE MAITRE (Louis-Pierre), *Les sillons de Beuzec*, 1975, p. 42, 100.
PÉRENNÈS (Henri), « Melgven », *Bulletin diocésain...*, 1933, p. 187.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉS

Acigné (Gilette d')
Abhamon (Jean)

Babey (Emmanuel)
Babey (Pierre)
Balestrié
Baudin de La Villeneuve (François)
Beauchef de Servigny (Louise-Henriette)
Bellegou (Jean)
Berthou
Bideret (Urbanne)
Billette de Villeroche (Samuel)
Billiart (Marie-Anne)
Billoard de Kerlerec
Binet (Jacques)
Boëdec (René)
Boes (Thérèse)
Bonamy (Françoise)
Bouan de Chef-du-Bos (Louis)
Bourbigot
Boyer (Jacques)
Bragelonne (Claude de)
Briant de Lanorgard (Marie-Jeanne)
Briant de Lescoet (Michel)
Briant de Penquelen (Hyacinthe)
Briant de Penquelen (René-Hyacinthe)
Brossaud de Juigné (Anne-Marie)
Brousmiche

Caillebotte (Jeanne)
Caillebotte (Guillaume)
Caléon (Anne de)
Campion (Jean-Marie)
Caradec (Louise)
Carnot (Yves)
Cathelineau (Louis de)
Carné (Christophe de)
Carné (François de)
Carné (Jean de)
Carné (Jérôme de)
Carné (René de)
Coatforne (Alain)
Coetaven (Marie)
Coetforn (Azelice de)
Coetforn (Jehan de)
Coetforn (P. de)
Coetforn (Robert de)
Coetnizan (de)
Coetriziou (Françoise de)
Cordenner
Cornouaille (Jehan de)
Cornouaille (Louis de)
Cupif (Marie)

Dagorn Pierre
De Broc
Des Hayeux (Claude)
Des Hayeux (François)
Des Hayeux (Jean)
Des Hayeux (Guy)
Des Hayeux (Louis-Marie)
Des Hayeux (Marc-Antoine)
Dizet (Pierre)
Douec (Yvon)
Droniou (Catherine)
Droniou (Guillaume)

Droniou (Jérôme)
Droniou (Marguerite)
Droniou (Pierre)
Du Boisguehenneuc (Alain)
Du Boisguehenneuc (Charlotte)
Du Boisguehenneuc (Guillaume-Charles)
Du Boisguehenneuc (Jean-Joseph)
Du Boisguehenneuc (Jeanne)
Du Boisguehenneuc (Charles-Victor)
Du Boisguehenneuc (Mauricette-Anne)
Du Botderu (Amélie)
Du Botdéru (Jean-Baptiste)
Du Breil de Rays (Charles)
Du Clou (Claude)
Du Couedic (Louis)
Du Couedic (Marie-Anne)
Du Couedic (Olivier-Robert)
Du Couedic (Pierre-Joseph)
Du Couedic (Théophile)
Du Couedic (Thomas)
Du Dresnay (Jeanne)
Du Feigna de Keranforest (Anne)
Du Feigna de Keranforest (Félix)
Du Feigna de Keranforest (Louise)
Du Feigna de Keranforest (Paul)
Du Guermeur de Corroarc'h (Jean)
Du Haffond (Anne)
Du Juch (Alain)
Du Menez de Lezurec (Yves)
Du Pays de Kernabat (Marie-Jeanne)
Du Perrier (Alain)
Du Perrier (Anthoine)
Du Perrier (Geoffroy)
Du Perrier (Jehan)
Du Perrier (Pierre)
Du Plessix (Yvon)
Du Quenquis (Eon)
Du Val (Claude)

Euzenou (Marguerite)

Finamour (François de)
Finamour (Michel de)
Finamour (Renée de)
Fleury (Jean)
Foucault (Christophe)
Fougeyroux (Jean-Baptiste)
Fougeyroux (Christian)
Fouquet de Chalain (Bernardin)
Fouquet de Chalain (Christophe)
Fouquet (Nicolas)
Fraper
Fréminville
Fromont (Charles de)
Furic de Kerguistin (Jacques)
Furic de Kervezec
Furic de Leignou (Guy)
Furic de Tremadur (Jacques)

Galliou (Jehan)
Galoppe d'Onquaire (Cléon)
Gascheau (Perrine)
Geffroy du Rosiou (Charlotte)
Geffroy du Rosiou (Yves-Bonaventure)
Gelvest (Jeanne)
Georgelin
Godebille (Olivier)
Gouarlot (Guillaume)
Gouarlot (Thomas)
Gouault de La Choupalière (Honorat)
Gouault de La Choupalière (Marie)
Gouiffès (Corentin)
Gouin (Charles)
Gouin (Guillaume)
Gouin (Guy)
Gouin (Marguerite)
Goulaine (Françoise de)
Goulezre (Françoise de)
Gourcuff (Françoise de)
Gourhuen (Marguerite)
Gourmelen
Gouvain (Jehan)
Gouyon (Jean)
Gouyquet de Bocosel
Grassis (Charles de)
Grassis (Claude de)
Grassis (Étienne de)
Grimaudet (René-Athanase de)
Gueguen (Bernard)
Guenal (Henri)
Guer (Charles de)
Guer (Guillaume de)
Guernisac (René de)
Guiffès (Alain)
Guillemin (Claude)
Guillemin (Jean)
Guillemin de Kermainguy (Jeanne)
Guiriec
Guyot

Harscouët de Saint-Georges (Ernest)
Hemery-Henry (Thomas)
Henry (Jean)
Hersart de La Villemarqué (Élisabeth)

Hervieu (Agathe)
Heydon (Louise)
Hillerin (Marie-Antoinette de)

Jacquelot du Boisrouvray (Agathe)
Jacquelot du Boisrouvray (Bernardin)
Jacquelot du Boisrouvvray (Charles-Adolphe)
Jaouen (Henri)
Jegado de Kerolin (Jean)

Keranriez (Jehan de)
Keranreiz (Tiphaine de)
Kerbic (Jeanne de)
Kerbleizec (Christophe de)
Kerbleizec (Claude de)
Kerbleizec (Louis de)
Kerbleizec (Françoise de)
Kerbleizec (Olivier de)
Kerbusso (Marie-Guyonne de)
Kerenael (Guillaume)
Kerguelen de Kerbiquet (Amédée de)
Kerguelen de Kerbiquet (Claude de)
Kerguelen de Kerbiquet (Hervé de)
Kerguelen de Kerbiquet (Hilariette de)
Kerguelen de Kerbiquet (Joseph de)
Kerguelen de Kerbiquet (René de)
Kerguelen de Kerbiquet (Renée-Guillemette de)
Kerguelen de Tremaria (Catherine de)
Kerguern (Anne de)
Kerguern (Louis de)
Kerlenguy (Marie-Guillemette de)
Kerlenguy (René-Marie de)
Kerloaguen (Adelice de)
Kerloaguen (Julien de)
Kermoysan (Louis de)
Kernechuilly (Charles)
Kernerzit (Henry)
Kerouzic (Catherine)
Kerpaen (Anne de)
Kerret (Bonaventure de)
Kerret (Louis de)
Kersaudy (Mauricette de)
Kervastar (Jeanne de)
Kerveguant (Françoise de)
Kerveguant (Louis de)
Kervenozaël (Françoise de)
Keryaouen de Roscarnou (François de)

La Chapelle (Pierre-Jean de)
La Couture (Françoise de)
La Font (Louise de)
La Garde (Véronique de)
La Jumelaye (Julien de)
La Jumelaye (Marie-Guillemette de)
La Jumelaye (René-Guillaume de)
La Marche (Marie-Josèphe de)
Lamy (Jean)
Lanroz
La Pierre (François-Hyacinthe de)
La Porte de Vezins (Marie-Jacquette de)
Laramée
La Villeneuve (Christophe de)
La Villeneuve (Marie de)
Le Barzic (Corentine)
Le Beau (Jean-Marie)
Le Beaud (Marguerite)
Le Béchennec (Louise)
Le Bihan (François)
Le Borgne (Jeanne-Corentine)
Le Bourhis (Alain)
Le Breton (Alain)
Le Brizoal (Marie)
Le Capiten (Catherine)
Le Capiten (Jean)
Le Corgne de Bonabry (Mathilde)
Le Couriault du Quilio (Thomas)
Le Couriault du Quilio (Victor)
Le Deuff (Alain)
Le Deuff (Isabelle)
Le Deuff (Louise)
Le Digloerec (Adelice)
Le Digloerec (Georges)
Le Digloerec (Georgina)
Le Digloerec (Pierre)
Le Doeuff (Jean)
Le Gall (Guillaume)
Le Gallien (Honorat)
Le Gallien (Louis)
Legge (de)
Le Goazre de Kervelegan (Marie-Thérèse)
Le Gogal de Toulgoët (Joseph)
Le Gorgeu (François)
Le Gorgeu (Perrine)
Le Guennec (Louis)
Le Guiffant de Penarpont (Alain)
Le Guyader (Pierre)
Le Hars
Le Lagadec (Corentin)
Le Lagadec (Jean)
Le Lagadec (Pierre)
Le Lidec
Le Marie (Jacques)
Le Mayer (Jean)
Le Meur (Joseph)

Le Meur (Louis)
Le Moyen (Yvon)
Le Noir (Catherine)
Le Pape de Kerminihy (Marc-Antoine)
Le Pin (Antoine)
Le Prestre (Renée)
Le Rest (Henri)
Le Rousseau (Alain)
Le Rousseau (Louise)
Le Roy (Marie-Anne)
Le Sage (Catherine)
Le Saint (Colomban)
Le Saulx (Jean)
Le Saulx (Louise)
Le Saulx (Riou)
Lescauff (Christophe)
Lescauff (Guillaume)
Lescauff (Jehan)
Le Siner
Le Staguer (Thomas)
Le Stanguer (Jehan)
Le Stanguer (Jérôme)
Le Stanguer (Pierre)
Le Thominec (Jean)
Lhonnoré (Ursule)

Macé (Louise)
Macé de Penanfeunteun (François-Louis)
Macé de Villette (Guillaume)
Mahault (Adelice)
Mahault (Guillaume)
Mahault (Louis)
Maillou (Charles)
Malagutti (Paule)
Mansier de Piedrobin
Marigo (Christine de)
Marion (Julienne)
Martin du Penquer (Marie-Louise)
Médicis (Catherine de)
Merlin de Thionville
Morice (Marie-Anne)
Morillon (François)
Morvan (Michel)
Moser (Christian)
Musillac (Marie-Anne de)

Nicolas (Jean)
Nicolas (Jean-François)
Noailles (de)
Nouvel (Claude)

Penandreff de Keranstrat (Charles-Louis de)
Penandreff de Keranstrat (Toussaint-Marie de)
Penguilly-L'Haridon
Penmarc'h (de)
Perez (Yvon)
Pinel du Chenay (Charles)
Piron (Jeanne)
Philippe (Marguerite)
Plaict (Marin)
Plœuc (Alexandre de)
Plœuc (Bastien de)
Plœuc (Jeanne de)
Plœuc (Nicolas-Louis de)
Poilvilain de Vaudelaise (René)
Potier de Courcy (Béatrice)

Quelen (Mauricette de)
Quemper de Lanascol (Georges)
Quilliouc'h (Françoise)

Récusson (Jules-César de)
Robert
Robien (Thérèse de)
Roger de Villiers (Marie-Anastasie)
Rospabé (Marie)
Rossignol de Landannet (Pierre)
Rouat (Yves)

Sainte-Agathe (Anne)
Saisy de Kerampuil (Albert)
Sehedic (Charles)
Sionnet

Thepault du Breignou (Marie-Jeanne)
Tréanna (Jehan de)
Tréouret de Kerstrat (Jean-Marie de)
Trolong (Pierre de)
Tronguidy (Henri de)
Tyvarlen (de)

Urvoy de Portzamparc (Élisabeth)

Valois (Antoine de)
Visdelou (Charles de)
Visdelou (François de)
Visdelou (Guy de)
Visdelou (Marie-Françoise de)
Vouet (Catherine)

Yvonnou

JEAN-PAUL PÉRON

Une famille de magistrats de Quimper au XVIIIe siècle : les Silguy (2e partie)

Jean-Hervé de Silguy, un ami des Lumières

Au fond, c'est l'aîné des fils qui semble avoir le mieux répondu aux espérances paternelles. A vingt-neuf ans, Jean-Hervé a donc succédé à son père au présidial. Comme son père, le nouveau jeune sénéchal a vite compris que la notoriété pouvait difficilement s'acquérir au fond d'une province, en Basse-Bretagne de surcroît. Il serait inutile d'évoquer les types d'affaires qu'il eut à traiter. Ses talents, nous le verrons, surent s'exercer ailleurs que dans le domaine judiciaire, aux horizons forcément limités dans une sénéchaussée.

Du reste, quatre années après son entrée en charge, le voici nanti d'un office de « grand bailli d'épée », qui lui a coûté seulement 6 000 livres (et rapporte 300 livres de gages), et ce sur les « témoignages avantageux portés sur sa personne et sur l'ancienneté de sa noblesse et des services rendus au roi par ses ancêtres et que rend encore son père au présidial de Quimper et dans les différentes assemblées et députations aux états de Bretagne dans lesquelles il a toujours donné des preuves tant de ses lumières et capacités que de son zèle [...] pour notre service », selon les termes de l'agrément royal (177). Le roi le dispense d'ailleurs, par dérogation spéciale, de l'incompatibilité éventuelle entre la nouvelle charge acquise et celle de sénéchal.

Il est vrai qu'Hervé-Gabriel, en protecteur avisé de son fils, a écrit, lors de son séjour à Paris en 1760, au chancelier Lamoignon, pour solliciter cette charge de grand bailli en faveur de Jean-Hervé, en arguant comme il suit : « [...] le sieur de Silguy fils, dans la crainte que quelque envieux ne vienne troubler l'ordre des tribunaux et se procurer des rangs et préséances au-dessus des magistrats ordinaires tant dans leur siège que dans les cérémonies publiques et ne se présentât pour lever l'office de grand bailli de la sénéchaussée de Quim-

(177) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 41, fol. 120 r°-v°. Les grands baillis d'épée ont été créés par les édits d'octobre 1693 et décembre 1695, et sont au nombre de huit pour la Bretagne. Il s'agit d'officiers héréditaires (*ibid.*, 1 Ba 27, fol. 3 v° et 111 v°).

per [...], et pour éviter les discussions qui naissent ordinairement par l'introduction de nouveaux officiers de cette espèce, s'est déterminé à sacrifier son aisance au bien de la paix. » (178). Habileté qui ne trompe personne : les Silguy souhaitent de rester les « principaux » dans le patriciat quimpérois et, pour cela, acquièrent une charge purement honorifique qui renforce leur notoriété et leur préséance. En outre, un privilège non négligeable attaché à cette charge est qu'elle exempte son détenteur des tutelles et curatelles, ce qui n'est pas à dédaigner étant donné la parentèle nombreuse que les Silguy comptent au sein de microcosme des notabilités de Quimper, avec le risque de se voir souvent requis pour le service des mineurs de leurs défunts « parents ».

Un enracinement à Quimper

Car Jean-Hervé est bien intégré dans la bonne société de Quimper, où se mêlent noblesse locale et haute bourgeoisie. En juillet 1757, il a épousé François-Thérèse Moulin (179). Dans le contrat de mariage, il est précisé que le futur apporte la valeur de son office de sénéchal, soit 50 000 livres, la promise étant nantie d'une dot dont le montant n'est pas mentionné (180) tandis que son douaire est fixé à 1 000 livres par an. La jeune épousée n'a pas dix-neuf ans : elle est la fille unique de Jean-Paul Moulin, sieur de Bossulan, négociant à Quimper, originaire d'Hennebont, décédé à quarante-six ans en 1741 (181), issu lui-même d'une famille de négociants puisqu'il est l'un des fils de Julien Moulin dont l'inventaire, fait vers 1725 — meubles et marchandises —, se montait à 155 000 livres (182). Jean-Paul avait six cohéritiers : trois sœurs, femmes de négociants, deux frères négociants eux-mêmes (l'un à Falaise, l'autre à la Guadeloupe) et un autre frère avocat.

Le 6 novembre 1730, Jean-Paul Moulin avait pris pour femme à Quimper (183) Anne-Josèphe Cossoul, fille de Charles, originaire du Dauphiné, installé dans la ville comme négociant (184) et devenu l'une des notabilités locales (il a été maire ou syndic plusieurs fois). En 1737, Jean-Paul, qui est qualifié de « noble homme » (c'est donc un bourgeois aisé) achète l'office de receveur des fouages de l'évêché de Quimper (185) pour 26 000 livres aussitôt payées. Toutefois son inventaire, en mai 1741 (186), apparaît d'un montant

(178) Arch. dép. Finistère, 49 J 186. Date estompée. On remarquera combien Hervé-Gabriel demeure hanté par l'idée de la préséance. L'orgueil nobiliaire est chez lui une réalité.

(179) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de la Chandeleur, mariages, 1757.

(180) Arch. dép. Finistère, 31 C1 138, fol. non numéroté.

(181) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, sépultures, 1741.

(182) Arch. dép. Finistère, 49 J 498. Outre son négoce, Julien Moulin était juge garde-marteau des eaux et forêts de la maîtrise de l'évêché de Vannes.

(183) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, mariages, 1730.

(184) Charles Cossoul est marchand de draps et soieries, mais pratique aussi le négoce des grains (Arch. dép. Finistère, 49 J 479).

(185) *Ibid.*, 31 C1 7, 4 février 1737, fol. non numéroté.

(186) *Ibid.*, B 354.

moyen (14 000 livres) ; le défaut de registres de capitation pour ces années ne permet pas d'avoir une idée de son niveau de fortune.

Peu après son décès, sa veuve se remarie, en janvier 1743 (187), avec noble homme Jean-Paul Duval, sieur de La Poterie, contrôleur des fermes du roi à Quimper et également négociant : le contrat de mariage (188) précise qu'elle a en propre 40 000 livres en argent et meubles, le futur disposant de 50 000 livres et acceptant de fixer le douaire de sa femme à 1 000 livres, éléments qui prouvent bien l'appartenance des deux conjoints à la bourgeoisie aisée. A ce moment, la petite Françoise, la future femme de Jean-Hervé, n'a que quatre ans et son tuteur n'est autre que Charles Cossoul lui-même, c'est-à-dire son grand-père (189).

Jean-Paul Duval décède à soixante ans en décembre 1757 (190). Dans l'inventaire, fait en mai 1758 (191), le mobilier atteint 30 000 livres ; les « contrats de constitut » — prêts à des particuliers avec date de remboursement à leur convenance — forment un capital de 45 000 livres, les biens-fonds valent 18 000 livres de capital et les rentes domaniales se montent en principal à 86 000 livres, ces trois éléments (constituts, biens-fonds, rentes) représentent les acquêts de communauté, soit près de 150 000 livres sur quinze ans de vie commune, dont il revient la moitié à la veuve qui dispose aussi de biens propres. On a là un niveau de fortune déjà considérable dans ce milieu de bourgeoisie quimpéroise où les inventaires (meubles, capitaux, rentes et biens-fonds) sont rares qui dépassent 100 000 livres de capital dans la seconde moitié du siècle. Les Duval payaient d'ailleurs 180 livres de capitation en 1750 (192), ce qui faisait d'eux le deuxième ménage le plus imposé de Quimper (sur 1 730 cotes). On peut grossièrement évaluer leur revenu annuel à au moins 7 500 livres vers 1750 et, sans doute, au moment de la mort du mari, le couple dispose-t-il d'un minimum de 10 000 livres (193). Jean-Hervé de Silguy peut donc estimer à bon droit que sa belle-famille est riche.

Le jeune sénéchal s'est ainsi introduit par son mariage dans le milieu des négociants de Quimper. Un oncle de sa femme, Charles Cossoul, fils du précédent, a pris la succession du négoce paternel ; il est l'époux de Louise Legendre, elle-même fille de négociant. Ce milieu est accueillant à la petite noblesse locale qui ne dédaigne pas ces alliances consolidatrices des patrimoines. Ainsi, en mai 1768, Madeleine Duval, fille de Jean-Paul et d'Anne

(187) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, mariages, 1743.

(188) Arch. dép. Finistère, 31 C1 91, fol. non numéroté.

(189) *Ibid.*, 49 J 479.

(190) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, sépultures, 1757.

(191) Arch. dép. Finistère, 49 J 513 et 31 C1 141, fol. non numéroté.

(192) *Ibid.*, 2 E 1515.

(193) En 1772, dans une lettre écrite à Simon Bernard Joly de Rosgrand, sénéchal de Quimperlé, un avocat de Quimper lui assure que quelqu'un qui dispose de 1 500 livres par an peut être considéré comme aisé dans la région (*Ibid.*, 105 J 283).

Cossoul, donc demi-sœur de Françoise de Silguy, convole avec Florentin-Marie du Laurens de La Barre, capitaine d'infanterie, fils d'écuyer Antoine du Laurens, sénéchal de Concarneau, qui a lui-même pour épouse une fille de marchand (194). En août 1770, le jeune ménage s'augmente d'une fille dont Françoise de Silguy devient la marraine (195). Ainsi s'élabore un réseau d'alliances matrimoniales qui permet au sénéchal de Quimper de consolider une influence locale, de s'enraciner au cœur d'intérêts solidaires. Par son mariage, la demi-sœur de sa femme est devenue la nièce d'Alexandre-Hyacinthe du Laurens, chanoine archidiacre et vicaire général du diocèse de Quimper, personnage d'autant plus respecté — il a cinquante-deux ans en 1758 et vivra trente ans encore — qu'il a été, vingt ans avant, principal du collège de Cornouaille à Paris et professeur au collège royal de Navarre avant de devenir l'un des recteurs de la Sorbonne en 1755 (196). Par ailleurs, un fils de Jean-Paul Duval et d'Anne Cossoul, Jean-François, lui-même négociant, a épousé, le 20 janvier 1772, une fille Guesdon, Anne-Marie, dont le père, René Guesdon, mort quelques années avant, était avocat et sénéchal des reguaires de Quimper (197). En mars 1774, Françoise Moulin de Silguy devient marraine du premier fils du couple (198), et c'est le chanoine Jean Guesdon, oncle de la jeune mère, vicaire général et official du diocèse, qui fait la cérémonie du baptême. Jean-Hervé assiste d'ailleurs à toutes les cérémonies auxquelles sa femme est conviée ou participante du fait de sa parentèle éloignée ou proche. En rappelant ici que son frère Hervé-Gabriel a lui aussi épousé une fille de marchand, on constate que notre sénéchal s'est fortement inséré dans l'oligarchie bourgeoise locale.

Une courte magistrature

Sénéchal de Quimper, il ne l'a été que pendant dix ans, jusqu'en juin 1768, alors que son père exerça la magistrature durant trente années. Au printemps de 1768, Jean-Hervé vend sa charge à écuyer Jean-Alain Léon, sieur de Tréverret, procureur du roi au présidial, quasiment au prix d'achat de 1726, ce qui en dit long sur la dévalorisation de l'office sur moins d'un demi-siècle (199). A-t-il des ambitions supérieures ? Il est possible que le sentiment de « végéter » à Quimper dans une fonction sans éclat — mince consolation, à l'automne de

(194) Antoine Jacques du Laurens est sénéchal de Concarneau depuis 1738 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 37, fol. 180 r°) et sa noblesse a été maintenue en 1728 (*ibid.*, 1 Ba 42, fol. 60 v°) par arrêt du Conseil. Il s'agit d'une famille normande anoblie en 1654.

(195) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de la Chandeleur, baptêmes, 1770.

(196) Pierre HAMON, *Contribution à l'histoire des collèges bretons à Paris. Le collège de Cornouaille aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1960, t. LXXXVI, p. 249-363 ; 1961, t. LXXXVII, p. 33-102.

(197) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, mariages, 1772.

(198) *Ibid.*, registres paroissiaux de la Chandeleur, baptêmes, 1774.

(199) Jean-Alain Léon, qui est sensiblement de la même génération que Jean-Hervé, est procureur du roi au présidial de Quimper depuis août 1764 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 41, fol. 187 r°). Il est pourvu de l'office de sénéchal en juin 1768 (*ibid.*, 1 Ba 42, fol. 65 v°. — Arch. dép. Finistère, B 2668, fol. 9 v°).

1766, il préside l'ordre du tiers aux états (200) — l'ait déterminé à se rendre utile à un niveau supérieur ainsi qu'on va le voir (note 206). En outre, au contraire de son père, il n'assiste guère aux délibérations municipales, ce qui, sur dix ans, montre assez son désintérêt pour la chose publique locale. En tout cas, voici qu'au temps de la réforme Maupeou il se trouve au premier rang pour reprendre du service : en 1768, Jean-Hervé s'était donc mis en réserve du service de l'État.

Au printemps de 1771 le chancelier-garde des sceaux le nomme, en effet, avocat général au nouveau parlement (201). Il démissionne cependant à la fin de 1772 : dans une lettre du 9 décembre, Jean-Hervé confirme à son épouse que son parti de démissionner était pris depuis longtemps et « si l'on ne m'avait pas trompé et amusé ici (à Paris, dans les bureaux) je serais depuis plusieurs mois de retour à Quimper » (202). Le ton est désabusé. Pourtant, en avril 1773, on le voit reparaître comme titulaire d'un office de président aux enquêtes, vacant par la nomination du prédécesseur à une présidence à mortier (203) ; il a été dispensé par le chancelier des dix années de service requis dans une cour supérieure. Un an et demi après — en août 1774, époque de la disgrâce de Maupeou — l'ancien sénéchal de Quimper renonce, en démissionnant une nouvelle fois (204). Jean-Hervé semble donc s'être engagé assez prudemment dans le camp des réformateurs (205) et, à l'évidence, a pressenti, dès le changement de règne, avec le renvoi des « ministres éclairés », prélude au rétablissement des anciens parlements, que les réformes allaient faire long feu et que la monarchie acceptait de se désarmer face aux prétentions de la caste nobiliaire de robe. A quarante-six ans, il quitte définitivement le service de l'État pour se consacrer uniquement à ses affaires (206).

---

(200) A. RÉBILLON, *op. cit.*, p. 126.

(201) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 43, fol. 40 r°.

(202) Arch. privées de la famille Silguy.

(203) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 43, fol. 84 r°.

(204) Arch. dép. Finistère, 49 J 186.

(205) Il paraît bénéficier assurément de la protection de Maupeou, évoquant « les bontés et promesses de Monsieur le Chancelier (qui) m'ont retenu jusqu'à présent », mais semble marquer tout de même quelque hésitation à s'engager. (*Ibid.*, 49 J 209, lettres du 12 avril 1773 et du 9 décembre 1773).

(206) Jean-Hervé semble d'abord avoir adhéré au projet de « cour intérimaire » du duc d'Aiguillon après la démission du parlement de Rennes (1765). En 1766, le sénéchal de Quimper a acheté 32 000 livres une charge de conseiller à la future cour. Il est vrai qu'une lettre du duc d'Aiguillon, du 29 août 1766, lui mande qu'il est considéré « comme un sujet fait pour être membre de cette compagnie » et que « vous y serez bien reçu ». Il n'obtient cependant pas les provisions dudit office du chancelier. En fait, il s'est trouvé dans une situation délicate : nommé à la présidence du tiers pour la session des états qui s'ouvre en décembre 1766, alors qu'il vient de lever la charge de conseiller au « parlement d'Aiguillon », il subit la virulente opposition du bastion anti-aiguillonniste aux états, qui fait valoir qu'il est contraire à l'usage que des membres du parlement fasse partie des états. Pour présider, Jean-Hervé promet alors de ne pas se faire recevoir au nouveau parlement ! Mais compromis aux yeux des anciens parlementaires et sachant bien qu'ils ne lui pardonneraient pas son engagement, même prudent, il décide de s'attacher au duc alors qu'il s'était montré d'abord hésitant. A l'été 1769, devant l'imminence de la restauration de l'ancien

Entre-temps, de 1758 à 1770, il est devenu sept fois père : Hervé-Joseph naît le 4 novembre 1758, mais disparaît en 1765. Suit Toussaint qui voit le jour le 16 mars 1760 et dont nous aurons à reparler. Une petite Madeleine vient au monde en juillet 1761 pour mourir à un an ; elle est remplacée par une autre Madeleine (bientôt « Mado ») qui reçoit le baptême en janvier 1763. François-Hervé suit en octobre 1764. Marie-Thérèse, née en novembre 1765, meurt à trois ans et le cycle se clôt par l'apparition de Charles-Hyacinthe en février 1770. Ils ont tous reçu le baptême dans la paroisse Saint-Mathieu de Quimper (207). Quatre enfants survivent donc après 1770, élevés avec amour par deux parents qui se veulent exemplaires. Jean-Hervé fut un « tendre père », comme le lui rappelle son fils François-Hervé, dix-huit ans, en juillet 1782, alors que l'adolescent vient d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice (208). Françoise de Silguy n'est pas en reste, qui reproche affectueusement à son mari une indulgence coupable nuisible à la bonne éducation (209).

Épouse modèle, mari volage

Cette jeune mère exalte les vertus chrétiennes dans ses préoccupations éducatives. Le 24 septembre 1772, elle informe son époux — il est à Paris,

---

parlement, Jean-Hervé réclame le remboursement du capital avancé aux « parties casuelles », bureau où se payait la finance des offices nouvellement créés. Il assure, au même moment, dans une lettre à l'évêque de Limoges, préférer conserver son honneur plutôt que de s'exposer à des désagréments et humiliations inévitables qu'il subirait au sein de l'ancienne cour rétablie (*Ibid.*, 49 J 208, lettre du duc d'Aiguillon ; 49 J 186, lettre du 13 septembre 1769 à Charles-Louis du Plessis d'Argentré, évêque de Limoges. Cf. aussi Marcel MARION, *La Bretagne et le duc d'Aiguillon, 1753-1770*, Paris, 1898, p. 426).

Son adhésion aux réformes n'a pas été jusqu'à le faire devenir un serviteur stipendié du gouvernement. Au contraire de Jean-Alain Léon de Tréverret, Jean-Hervé de Silguy n'a pas compromis son honnêteté foncière dans un dévouement servile au pouvoir : il n'a pas fait montre « d'arrivisme », pour employer un terme contemporain. Peut-être a-t-il voulu préserver son indépendance d'esprit. Il constate cependant, sans acrimonie ni animadversion, l'ascension de celui qui fut son successeur à la tête du présidial de Quimper : « Monsieur de Tréverret est ici (à Versailles) ; il est bien content et plein des plus hautes espérances. Il me vient voir fort souvent. Il n'a eu des États que 20 000 livres [...] mais a déjà eu du Roi 18 000 livres et en aura encore 10 000, moyennant quoi la présidence (aux états de Bretagne réunis à Morlaix à l'automne 1772, Tréverret a présidé le tiers) lui vaudra 48 000 livres. Il aspire à la charge de sénéchal de Rennes et veut que le Roi la lui donne pour rien » écrit, le 13 mars 1773, Jean-Hervé à son ami et associé en affaires à Lorient, Frollo de Kerlivio (Arch. dép. Finistère, 49 J 209).

Jean-Alain Léon de Tréverret devient en effet sénéchal de Rennes au commencement d'août 1774, à la veille donc de la chute de Maupeou (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 43, fol. 127 r°). Son loyalisme intéressé poussé jusqu'au zèle servile a été récompensé : le gouvernement a supprimé la vénalité de cet office afin de l'attribuer à ce dévoué serviteur et a en conséquence remboursé 180 000 livres à Coniac, précédent titulaire, dont 140 000 livres à prendre sur le trésor royal, 40 000 livres demeurant à la charge du nouveau bénéficiaire, mais à lui remboursables par son successeur. Le nouveau promu émargeait déjà, on l'a vu par la lettre de Jean-Hervé à Frollo de Kerlivio, aux gratifications royales, recevant plusieurs dizaines de milliers de livres, pour récompense de sa docilité, de 1772 à 1780. Le cas de ce « fidèle valet » a été évoqué par A. Rébillon dans ses *États de Bretagne...*

(207) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, baptêmes et sépultures.

(208) Arch. dép. Finistère, 49 J 181.

(209) *Ibid.*, 49 J 514, lettre du 24 septembre 1772.

rappelons-le — de sa conception de l'éducation : « Rendre mes enfants parfaits chrétiens, bons et utiles citoyens [...], servant Dieu fidèlement [...], fils respectueux, maris fidèles [...] seigneurs justes et bons maîtres [...] et par leurs lumières utiles à leur patrie et à leurs compatriotes. » (210). Elle ajoute que Fénelon et Locke sont ses guides, et le mot raison revient souvent dans ses propos. Françoise, dont l'orthographe est quelquefois vacillante, s'exprime dans un style correct et dispose certainement d'un bagage culturel honnête —acquis chez les ursulines de Quimper probablement — pour une femme, dans cette petite ville où l'on devait pouvoir compter sur les doigts des mains les membres féminins de l'élite culturelle locale (211). Puis, évoquant son fils aîné qui a douze ans, elle assure : « Toussaint surtout répond à ce que j'en attends. S'il a de la difficulté à apprendre, il est dédommagé par des qualités plus estimables que celles de l'esprit. Cet enfant est fort doux, extrêmement docile [...], il est bon, bienfaisant, charitable et a de la piété [...], et ressent un plaisir infini à entendre parler de la religion. »

Au programme de cette éducation sous direction maternelle — Françoise, aidée peut-être d'un précepteur pour l'arithmétique, fait donc les « petites écoles » à domicile — figurent beaucoup d'histoires saintes édifiantes (pas de vertus sans religion selon elle) accompagnées dès le matin d'une leçon extraite du « catéchisme de Fleury » (recommandé dans les diocèses bretons et qui se trouve dans toutes les bibliothèques des recteurs et curés comme l'établissent les inventaires après décès). L'après-midi se passe à étudier les *Fables* de La Fontaine, l'histoire de France, Fénelon (sans autre précision, mais probablement les *Fables* et des extraits des *Aventures de Télémaque*). On a vu combien Françoise privilégie les qualités du cœur par rapport à celles de l'« esprit ». Déjà, quelques années avant, elle avait recommandé à son mari : « Je vous demande de ne pas les élever [...] suivant ces systèmes qui, parés des plus belles fleurs [...], cachent sous ces flatteuses apparences un dangereux venin. Ne donnez à vos enfants que de bons principes [...] qui les garantiront de la contagion des mœurs et des mauvais écrits du siècle. » (212). La charge contre

(210) *Ibid.*, *id.*

(211) Que Mme de Silguy apprécie Locke n'a rien d'étonnant : le célèbre philosophe n'a-t-il pas écrit que les bonnes mœurs exigent l'appui officiel de l'Église, que la moralité ne peut se concevoir sans la foi dans une justice divine ? Dans *Le caractère raisonnable du christianisme tel qu'il se révèle dans les Écritures*, paru en 1695, Locke proclame son admiration pour la noblesse et la bonté du Christ ainsi que pour la beauté de son enseignement qui représente l'espérance humaine la plus grande et la plus éclatante. Il propose d'ailleurs d'accepter l'enseignement de Jésus comme une révélation divine en accord avec la raison, comme le symbole d'une religion simple et intelligible.

La jeune mère n'a certainement retenu de la pensée de Locke que ce qui lui a paru utile pour l'édification de ses enfants. Elle recourt également à Fénelon pour sa pédagogie de l'édification, mais n'oublie pas que le célèbre mystique et le philosophe anglais ont aussi exalté les vertus civiques. Sans l'excellence d'une éducation chrétienne point de vertus pour Mme de Silguy qui, en outre, doit employer les vocables « citoyen » et « patriote » au sens où l'entendaient Fénelon et Bossuet : les sujets doivent l'obéissance au monarque de droit divin, ce dernier n'ayant d'autre juge que Dieu seul, et doivent œuvrer pour la plus grande gloire du royaume.

(212) *Ibid.*, 49 J 187, lettre du 5 mai 1765.

l'esprit philosophique et les philosophes est évidente, avant tout contre ceux qui ont instruit le procès de la religion catholique au nom de l'esprit critique et de la liberté de conscience et qui apparaissent aux yeux de la pieuse jeune femme comme les fourriers de l'irréligion et du libertinage.

Il faut dire que Jean-Hervé n'a pas, tant s'en faut, suivi les préceptes de cette femme aimante, catholique d'une dévotion sincère. Les occupations de sa charge laissent au jeune sénéchal de Quimper assez de temps libre pour qu'il puisse se consacrer aux plaisirs de la sociabilité et de la convivialité quimpéroises, ce qui n'a rien de répréhensible en soi. Le 25 février 1760, il mande à son père (Hervé-Gabriel est à Paris pour raison de grande députation des états à la cour) : « Nous eûmes le jeudi gras près de quatre-vingt-dix personnes à souper. Comme on avait passé la nuit d'auparavant à danser chez les Kervers, on ne dansa pas à la maison. Les assemblées continuent toujours [...], nous n'avons point de carême [...], je n'ai jamais vu le jeu si fort à Quimper. » (213). Françoise de Silguy, un an avant son mari, a déjà donné à son beau-père un aperçu de l'ambiance de fête qui rompt la monotonie de l'existence dans la petite ville, au sein de la bonne société : « Un enchaînement continuel de dîners et de soupers [...] ; nous sommes tous les jours priés chez les autres », surtout, dit-elle, lorsqu'un régiment est de passage dans la ville — nous sommes en pleine guerre de Sept Ans — événement marquant qui permet d'inviter des officiers du même milieu social dont on attend des nouvelles de l'« extérieur ». Et la jeune femme d'ajouter : « Notre assemblée fut la plus nombreuse qu'il y ait eu [...] ; nous eûmes jusqu'à vingt-cinq parties à la fois [...], nos trois chambres étaient pleines (de joueurs). » (214). Tous les événements importants de la vie locale sont rythmés par des « assemblées » des notables de la cité. Ainsi, au début de 1766, Jean-Hervé assiste à la prise de possession de la prieure du couvent de Locmaria, Marie-Anne Le Rouge de Guerdavid : on compte plus de soixante personnes au dîner de réception et les familles les plus en vue donnent des soupers presque tous les soirs (215).

Le sénéchal et son épouse sont donc constamment conviés à des réceptions : il est vrai qu'ils sont liés avec d'éminents représentants de la noblesse de Cornouaille, les marquis de Cheffontaines, de Tinténiac, Charles du Haffond de Lestrediagat, sans oublier de riches négociants comme Joseph Torrec de Bassemaison, qui tous ont un hôtel particulier à Quimper (216). Mais Françoise, une fois passé l'enthousiasme des commencements du mariage, constate qu'une habitude qu'elle assimile à un vice, hante son époux : le goût du jeu. En effet, le sénéchal s'adonne aux cartes et il semble qu'il lui arrive de perdre de

(213) *Ibid.*, 49 J 133. En écho lointain, vingt-cinq ans après, l'évêque Conen de Saint-Luc dénonce à l'intendant la passion du jeu qui s'est emparée de la ville (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 562, lettre du 15 février 1786).

(214) Arch. dép. Finistère, 49 J 133, lettre du 20 janvier 1759. Hervé-Gabriel est en déplacement à Rennes.

(215) *Ibid.*, 49 J 202, lettre de Jean-Hervé à son père à Rennes.

(216) Ce microcosme quimpérois au sein duquel se meuvent les Silguy compte une dizaine de famille « en vue ».

fortes sommes : « Vous connaissez les dangers où vous nous mettez en jouant [...] et vous avez vu l'état de tristesse et de mélancolie [...] où les jeux m'avaient réduite il y a quelques années », lui écrit-elle en lui rappelant que ce qui est consacré aux jeux devrait, en partie, contribuer au soulagement des pauvres (elle propose même de consacrer le dixième de leur revenu aux malheureux) et qu'il y va de leur devoir de chrétien (217).

De surcroît, dès le milieu des années 1760, Jean-Hervé commence à fréquenter régulièrement Paris, à y faire de longs séjours, onéreux pour le ménage même si sa « fortune est fort honnête pour le pays » (218). Il s'y rend d'abord pour ses affaires de placements sur les navires de la Compagnie des Indes à Lorient (219), compagnie dont la direction se trouve rue Vivienne. Il en profite pour rencontrer Elie Fréron et prendre quelques libertés à l'écart de l'étouffant microcosme quimpérois, outre le plaisir de s'immerger périodiquement dans le cénacle cultivé qui entoure l'illustre enfant du pays, directeur de *l'Année littéraire*. Leurs relations amicales sont relativement anciennes puisque, dans une lettre du 14 juillet 1766, Fréron écrivant à son « très cher compatriote » — Jean-Hervé a été récemment son hôte — lui exprime sa plus vive affection et lui annonce son prochain mariage (220). Le 4 septembre suivant, le sénéchal de Quimper se trouve parmi les invités privilégiés dans la chapelle du château à Pont-l'Abbé (221) où le recteur de Loctudy unit Elie (quarante-huit ans) et Anne Royou (dix-huit ans). Suivent plusieurs jours de réceptions, dans les familles de l'élite sociale quimpéroise, pour les nouveaux mariés, partout fêtés : le 13 septembre, souper chez les Silguy, après avoir été reçus chez les Torrec de Bassemaison, etc. (222).

Françoise de Silguy n'ignore donc pas que, lorsque son époux se déplace à Paris, il ne manque pas d'aller visiter Fréron, soit à son domicile parisien, soit à « Fantaisie », la maison de campagne que l'éminent publiciste vient d'acheter (1766) dans la plaine de Montrouge (223). Sans doute déjà très liés, tous deux « enfants des Lumières » (224) — ce que l'on constatera sans tarder pour

(217) *Ibid.*, 49 J 187, lettre du 14 mai 1765. Jean-Hervé est à Paris.

(218) *Ibid.*, 49 J 202, placets de 1763 au duc d'Aiguillon et autres.

(219) Cf. *infra*.

(220) *Ibid.*, 100 J 1659, cité par Jean BALCOU, *Le dossier Jean Fréron, correspondance et documents*, Rennes, 1975.

Fréron, veuf depuis 1754, est sur le point de convoler avec Anne-Françoise Royou, fille de son cousin par alliance Jacques Royou, avocat, procureur fiscal de la baronnie de Pont-l'Abbé et subdélégué. Silguy connaît bien le père de la future puisqu'il en a parlé en termes élogieux à son ami Fréron, ce que ce dernier rappelle dans la susdite lettre. Jacques Royou n'est autre que le frère de Royou de Kerliézec, avec lequel les Silguy avaient eu maille à partir quelques années avant.

(221) Arch. mun. Loctudy, registres paroissiaux, mariages, 1766. La petite ville de Pont-l'Abbé (2 000 habitants) était divisée entre trois paroisses, le château dépendant de Loctudy.

(222) Arch. dép. Finistère, 100 J 1659, lettre de Fréron, 13 septembre 1766.

(223) Chanoine CORNOU, *Élie Fréron*, Paris-Quimper, 1922.

(224) Sur Élie Fréron, voir également Jean BALCOU, *Fréron contre les philosophes*, Genève, 1975.

Jean-Hervé — et certainement attachés à quelques idéaux communs, ils ne pouvaient pas ne pas s'apprécier. Que pense Françoise de cette amitié ? Plusieurs correspondances rédigées du printemps de 1772 à celui de 1773 —Jean-Hervé faisant un séjour d'un an dans la capitale — permettent de se faire une idée précise des sentiments d'une jeune femme trop souvent seule, en proie à une amertume bientôt justifiée (225).

Dans une de ses lettres, François de Silguy s'étonne justement de la durée de l'absence. Dans une autre elle se dit désolée de la prodigalité de son époux : « [...]. Votre goût pour le jeu, joint à l'argent que vous avez mangé depuis que vous êtes à Paris [...] (est) une passion trop forte chez vous pour la vaincre », écrit-elle, en rappelant que ses préoccupations d'économie l'obligent à vivre bourgeoisement, à modérer les dépenses de maison, à pratiquer l'épargne en toute chose. Viennent ensuite les présomptions sur l'infidélité de l'absent, en relation avec l'inquiétude que la vertueuse jeune femme ressent à imaginer son mari fréquentant assidûment la résidence campagnarde de Fréron ainsi que « d'autres maisons de plaisir » (226). Le célèbre adversaire des philosophes et défenseur du catholicisme aurait-il une réputation de libertin à Quimper ? Françoise de Silguy n'est pas sans supposer, par ouï-dire, combien la table de Fréron est appréciée du Paris libéral et libertin, combien on s'adonne au jeu chez cet amateur de convivialité un peu débridée, de soupers fins bien arrosés et peut-être, il n'y a pas si longtemps, de jolies femmes, capable de surcroît de fermer les yeux sur le libertinage occasionnel de ses hôtes (227).

Françoise de Silguy est donc fondée, avec le secours de son seul bon sens, à ne pas se faire d'illusion sur l'aimable société qui entoure le célèbre Quimpérois. Il se peut également que l'un des fils Royou — Guillaume en l'occur-

---

Jean Balcou a fait justice définitivement de la réputation — due pour une bonne part à un Voltaire aveuglé par la détestation — de dévot et d'obscurantiste qui a longtemps accablé l'illustre Quimpérois. Ce dernier fut un libéral animé de l'esprit de tolérance, un antiphilosophe certes, mais éclairé et « progressiste » pourrait-on dire, tout en demeurant attaché à des valeurs traditionnelles, celles de la religion catholique, indispensables à l'organisation sociale et au fondement de la morale.

(225) Arch. dép. Finistère, 49 J 514. Plusieurs de ces lettres ne sont pas datées précisément ; il arrive aussi que leur état de conservation rende la date illisible.

(226) *Ibid.*, *id.*, lettre de septembre 1772.

(227) Le 13 septembre 1772, Fréron expédie une missive à Jean-Hervé qui a pris pension depuis quelques mois à l'hôtel d'Espagne, rue du Colombier à Paris. Les termes en sont évocateurs : « Que diable devenez-vous donc mon très cher compatriote ? [...]. Êtes-vous enfoncé, perdu, anéanti dans quelque bijou indiscret ? Si vous pouvez en sortir venez samedi prochain à Fantaisie [...] ; tout Quimper dîne chez moi et nous serons bien charmés que ce que Quimper a produit de plus aimable soit des nôtres. Que vous veniez (ce qui me ferait beaucoup de plaisir) ou que vous ne veniez pas (ce qui me ferait une peine affreuse), je vous prie en grâce de ne parler à personne de cette partie. » (*Ibid.*, 49 J 208).

Assurément l'intimité est très forte entre les deux hommes. Le 16 avril 1774, Fréron, se prévalant de leur amitié, sollicite Jean-Hervé, alors président aux enquêtes à Rennes, pour qu'il intervienne favorablement dans un procès où est engagé Royou, beau-père d'Élie, âgé et très affecté par cette « misérable affaire » : le vieillard a d'ailleurs fait le déplacement de Rennes pour prier Silguy de lui accorder sa protection (*Ibid.*, *id.*).

rence (228) — ait colporté ou fait colporter à Quimper la rumeur du libertinage de son illustre beau-frère et de ses invités habituels, agrémentée d'une cohorte d'inévitables ragots.

En tout cas, Jean-Hervé a dû s'employer à récuser ces accusations de libertinage qui pèsent sur lui puisque aussi bien sa femme, dans une autre lettre datée de septembre 1772, lui renouvelle sa confiance un moment ébranlée : « Je n'ai supposé en vous qu'un moment de faiblesse et une infidélité passagère à laquelle il est bien difficile de ne pas succomber dans une ville où l'adultère est si commun [...]. Vous avez dû vous apercevoir que je balançais beaucoup à croire une infidélité de cette espèce. Je suis fort aise mon cher mari que vous ayez de l'horreur et de l'effroi pour les malheureuses prostituées [...]. Je pense bien que votre santé et les autres raisons que vous me marquez vous ont préservé de cette honteuse maladie et le crime qu'on vous imputait paraissait si énorme à mon esprit et blessait si fort mon cœur que je n'ai pu m'empêcher de vous faire des reproches qui ne m'ont été dictés que pour vous mettre dans le cas de reconnaître votre offense. Je vous engage à ne plus y retomber.

« L'assurance que vous m'en donniez par votre lettre du 29 août jointe aux marques de tendresse que vous m'y témoignez me font croire que vous n'êtes point coupable de l'infâme calomnie qu'on fait sur votre compte et je vous demande pardon d'avoir pu un moment vous soupçonner. La mauvaise compagnie que vous fréquentez [...] a sans doute donné lieu à de mauvais discours [...] (mais) je ne vous regarde plus comme adultère. Cependant vous ne pouvez disconvenir que vous voyez à Paris des personnes dont les mœurs ne sont pas bonnes... d'ailleurs les propos libres que vous tenez à vos retours [...], le prouvent bien. Les tableaux que vous appelez agréables et que je trouve indécents et lascifs, les livres dits frivoles et légers mais qui ne sont rien moins que déshonnêtes et abominables ne sont point des preuves contre vous pour le crime qu'on vous imputait quoique malheureusement ces choses peuvent n'y conduire que trop souvent, mais elles prouvent sûrement que vos mœurs sont

(228) Guillaume Royou, né à Quimper en 1739, fut le calomniateur de son beau-frère Fréron auprès de Voltaire, le présentant comme un époux détestable, un espion au service de la police, entre autres aménités. Son père, las de ses débauches, avait obtenu en 1766 une lettre de cachet, par l'intermédiaire de Fréron justement, mais Guillaume parvint à s'enfuir à Londres d'où il déversa son fiel sur le directeur de *l'Année littéraire*. Voir Julien TRÉVÉDY, *Notes sur Fréron et ses cousins Royou*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVII, 1900, p. 178-196, 220-241, 307-327 ; t. XXVIII, 1901, p. 121-144 ; t. XXIX, 1902, p. 3-22.

En 1769, ce mauvais fils a rejoint la mère-patrie. Le 9 novembre de cette année, Jacques Royou père s'adresse de Pont-l'Abbé à Jean-Hervé de Silguy : « Vous savez [...] les aventures de mon fils aîné ; il me marque être aux Cordeliers où il fait une retraite et qu'il doit sortir demain [...]. Je vous prie de lui donner vos bons avis et de lui faire une forte remontrance sur sa conduite. Il a pour vous [...] la vénération la plus grande et je crois que vos leçons feront un bon effet [...]. Je vous supplie de lui en faire le plus fréquemment que vous pourrez. C'est un enfant qui me coûte bien cher à tous égards mais je ne serais point fâché du bien qu'il m'a dissipé [...] et des tourments qu'il m'a fait souffrir s'il menait une conduite réglée. Je compte beaucoup sur l'honneur de votre protection [...] pour ce misérable qui a bien fait de s'évader des prisons car s'il n'avait eu ce bonheur il serait à présent à l'Ile de Ré pour passer aux colonies. Monsieur Fréron et moi avons arrangé les affaires de cet enfant prodigue. » (Arch. dép. Finistère, 49 J 208).

contraires non seulement aux lois de la religion mais même à la fidélité conjugale [...]. N'étant pas soutenu par les grâces que Dieu accorde à ceux qui pratiquent fidèlement la religion, vous ne pouviez manquer de tomber dans le dérèglement. » (229).

Françoise n'est qu'à demi rassurée, on le voit bien. Peu de temps après — mais il s'agit encore d'une lettre non datée — elle laisse éclater sa douleur et sa colère, ayant appris que son époux vient d'attraper la petite vérole, et que cela se sait à Quimper. Elle lui reproche, avec une amertume mêlée de dégoût, la vie licencieuse qu'il mène à Paris, la débauche dans laquelle il est tombé, conséquences de son irréligion et de sa « malheureuse façon de penser sur l'avenir » (230).

Un esprit cultivé, un ami des philosophes

Fort heureusement les Archives départementales du Finistère recèlent l'inventaire complet de la bibliothèque de Jean-Hervé (231). On y dénombre environ 750 volumes. Il a toutefois pu recueillir des ouvrages de la bibliothèque paternelle et récupérer une partie des livres de son oncle le chanoine Marin (mort en 1788), ce qui expliquerait la présence de nombreux ouvrages traitant de religion. Mais les livres d'édification — figurent sur les rayons l'*Imitation de Jésus-Christ* et l'*Introduction à la vie dévote*, entre autres — sont aussi bien un apport de Françoise de Silguy (232). Toujours est-il que nous découvrons bien dans Jean-Hervé un fils des Lumières, un ami des philosophes certes, mais au demeurant fort éclectique puisque aussi bien il était lecteur assidu de *l'Année Littéraire* ainsi que du *Mercure de France* (233).

Il serait superflu d'énumérer les ouvrages majeurs de la littérature et de la philosophie du XVIIIe siècle : ils s'y trouvent quasiment tous. Jean-Hervé s'est visiblement intéressé à tous les domaines de la pensée, et pour les sciences l'*Encyclopédie* n'a pas suffi à rassasier sa curiosité : il a lu les ouvrages de l'abbé Nollet sur l'électricité, il s'est penché sur les problèmes de médecine (ce sont surtout des livres traitant de médecine qui forment la partie scientifique de sa bibliothèque) [234] mais n'a pas négligé les travaux de Buffon.

---

(229) *Ibid.*, 49 J 187.

(230) *Ibid.*, *id.*

(231) *Ibid.*, 4 E 219-49, inventaire général fait en mars 1804.

(232) Sur un peu plus d'une centaine de volumes rassemblés dans la section « religion », on dénombre 24 volumes de livres de piété, 29 de livres d'ascèse et de prières, 48 volumes de sermons...

(233) 145 volumes de journaux, partagés entre *l'Année littéraire* et *le Mercure*... La fréquentation des écrits de Marmontel — esprit universel aussi éloigné des « Cacouacs » que des jésuites de Trévoux, tolérant et partisan d'un « juste milieu » — a certainement exercé quelque influence sur le tempérament de Jean-Hervé, libéral prudent qui devait se tenir loin des engagements radicaux, ainsi qu'on le verra.

(234) On relève la présence de l'*Avis au peuple sur la santé*, du célèbre médecin suisse Tissot.

Les compétences médicales de Jean-Hervé sont en tout cas reconnues de son fils aîné Toussaint qui, dans une lettre du 9 germinal an IV (29 mars 1796), sollicite les conseils paternels avant de faire inoculer ses enfants contre la variole. (Arch. privées de la famille Silguy).

On ne sera pas étonné qu'un correspondant, dans une missive du 6 juin 1757 — Jean-Hervé vient tout juste d'être nommé sénéchal de Quimper — lui rappelle qu'il est « associé d'agriculture de commerce et des arts en Bretagne » et fait l'éloge de « l'amateur des belles lettres » (235). Il a pu être membre de plusieurs sociétés savantes (la documentation, hélas, est indigente) et s'est certainement préoccupé de physiocratie (cependant le *Tableau économique* de François Quesnay n'apparaît pas dans l'inventaire de ses collections, mais ce n'est guère significatif).

Un déiste convaincu

Surtout rejoignons la tendre, aimante et pieuse Françoise, dont on sait que les alarmes n'auront pas été vaines. Jean-Hervé s'adonnait aux lectures immorales ainsi qu'à celles qui conduisent à l'irréligion au sens où l'entendait Françoise de Silguy, c'est-à-dire au déisme, antichambre de l'athéisme. Lecteur des *Lettres anglaises* de Voltaire, fort irrévérencieuses, on le sait, pour l'Église de France, de l'*Essai sur l'homme* d'Alexander Pope (qui rejette la révélation, les dogmes de la chute et de la rédemption, et professe un déisme optimiste), notre magistrat quimpérois a également fréquenté les écrits de Bayle (particulièrement le *Dictionnaire...*) ainsi que ceux de l'athée Helvétius. Sans doute Jean-Hervé a-t-il été un déiste convaincu : on peut le suggérer avec quelque chance de certitude d'après une lettre adressée le 27 septembre 1792 par Victoire Conen de Saint-Luc à sa sœur Angélique, épouse de Toussaint de Silguy, donc belle-fille de Jean-Hervé (236) : les vrais chrétiens supportent, écrit-elle, « la plus cruelle des persécutions que l'athéisme fait souffrir aux innocentes victimes de son délire et de ses fureurs... cette secte impie et orgueilleuse qui veut détruire la religion révélée et sa sainte Église. Dites cela je vous prie à votre mari qui s'est avisé de prêcher son déisme devant mes domestiques en les assurant qu'on se sauvait dans toutes les religions ».

Toussaint, qui a certainement subi l'influence de son déiste de père, est dénoncé par sa belle-sœur comme une « victime aveugle de la corruption et des

(235) Arch. dép. Finistère, 49 J 209. Pétri de culture classique, Jean-Hervé était familier d'Apulée, Catulle, Cicéron, Horace, Juvénal, Ovide, Quintilien, Salluste, Sénèque, Térence...

(236) *Ibid.*, 49 J 205. Victoire Conen de Saint-Luc et sa sœur Angélique sont les filles de Gilles-René Conen, chevalier de Saint-Luc, ci-devant président à mortier (1771) au parlement de Bretagne. La famille vit au château du Bot, en Quimerch, depuis 1774 et entretient des relations serrées avec l'évêque de Quimper (mort le 30 septembre 1790), Toussaint-François-Joseph Conen de Saint-Luc, qui n'est autre que le propre frère de Gilles-René. Victoire, à l'instar de ses parents, s'affirmera vite comme une ardente contre-révolutionnaire — proclamant d'abord une volonté indéfectible de combattre la Constitution civile du clergé —, qui dès 1792, est taxée de fanatisme par les administrations révolutionnaires locales. Bientôt arrêtés, transférés à la prison de la Conciergerie à la fin de 1793, Victoire (trente-deux ans) et ses parents sont jugés, condamnés à mort et guillotinés dans cette même prison le 1er thermidor an II (19 juillet 1794). Voir Abbé J. CROSNIER, *Victoire Conen de Saint-Luc...*, Paris, 1919.

Victoire, pourfendeuse des « faux principes » du déisme exécré, n'avait guère d'aménité à l'égard de son beau-frère. Le 8 juin 1785, elle profite d'une missive adressée à sa sœur pour faire remarquer que Toussaint a le visage rouge, « enflammé, enluminé, couperosé, boursouflé [...] déchiré par la petite vérole ». Ce qui se passe de commentaire (Arch. dép. Finistère, 49 J 205).

erreurs de ce siècle » (237). Pour conforter dans notre esprit cette accusation d'une impiété dont Jean-Hervé a sans doute été le promoteur, du moins pour l'aîné de ses fils, il faut maintenant écouter Anne-Marie de Pompery (238) qui, depuis Couvrelles, près de Soissons, écrit le 7 mars 1804 à son amie Angélique de Silguy-Saint-Luc, devenue veuve quelques années avant et qui vient d'enterrer son beau-père, Jean-Hervé : « Je vous sais bien gré des détails consolants que vous me donnez [...]. J'espère comme vous que Dieu l'aura reçu dans sa miséricorde. » (239). En clair, Jean-Hervé, à la veille de mourir, aurait retrouvé le chemin de la foi, sans doute par l'acceptation du viatique.

Quant aux lectures licencieuses, voire pornographiques, elles nous incitent à penser que Jean-Hervé de Silguy pouvait bien être l'adepte des « plaisirs déréglés » que dénonçait sa femme. Parmi ces ouvrages figurent, outre les *Lettres* de Ninon de Lenclos, les *Bijoux indiscrets* d'un Diderot encore jeune, quelque peu paillard et nettement provocateur, le *Temple de Gnide* de Montesquieu libertin, ainsi que les *Histoires amoureuses des Gaules* de Bussy-Rabutin (ouvrage dont on sait qu'il fut interdit au XVIIe siècle). Mais en guise de couronnement de ces turpitudes attribuées au digne magistrat, trône au sein de cette littérature d'alcôve le scandaleux (pour l'époque) *Fanny Hill* de John Cleland, paru en 1749 et traduit aussitôt en français. Ces « mémoires d'une femme de plaisir », particulièrement obscènes, laissent loin derrière le *Tom Jones* de Fielding — présent lui aussi sur les rayons — ses femmes faciles et son humour robuste, roman picaresque certes dénoncé par l'Église de France, mais toutefois empreint d'une relative décence.

Imaginons cependant que Jean-Hervé n'a pas négligé la littérature édifiante. On découvre ainsi dans sa bibliothèque le *Pamela ou la vertu récompen-*

(237) *Ibid.*, *id.*

(238) Mme de Pompery — née Anne-Marie Audouyn à Quimper en 1762 — a pour père un avocat lettré et musicien. Outre le préceptorat paternel, elle fut instruite dans les belles-lettres à l'abbaye de Kerlot à Quimper où elle reçut également une solide instruction religieuse. Deux de ses frères deviennent prêtres : Antoine, qui décède en 1788 à vingt-huit ans, et Louis-Alexandre-Dominique, chanoine de Quimper en 1789 et qui devait émigrer au commencement de la Révolution et mourir à Münster en Westphalie en 1801.

En 1786, la jeune femme avait épousé François-Hyacinthe de Pompery, officier de la maréchaussée à Quimper, originaire du Soissonnais. Avant comme après son mariage, elle dut fréquenter assidûment les Conen de Saint-Luc puisqu'elle semble très liée avec Angélique : les deux femmes eurent une correspondance suivie jusqu'à la mort de Mme de Pompery en 1820 à Soissons, ville proche de son manoir de Couvrelles où elle s'était installée définitivement en 1805. Mais celle qu'on a pu comparer à Mme de Sévigné — une « Sévigné bretonne » — est surtout connue pour sa correspondance avec Bernardin de Saint-Pierre et celle, plus longue et intime, avec un cousin érudit auquel l'unissait une commune affection.

D'une piété sereine et aimable, Mme de Pompery dévoile dans sa correspondance un esprit charitable et secourable, empreint de tolérance. Pourtant, elle considéra la Révolution comme un cataclysme mais fit montre de résignation et la traversa sans grave dommage. Élogieuse à l'égard de Bonaparte lors des commencements consulaires de ce dernier, elle le considéra bientôt comme un usurpateur lorsqu'elle le vit se transformer en monarque. Elle devait accueillir la Restauration avec enthousiasme. Son légitimisme avant la lettre fut cependant sans excès.

(239) Arch. privées de la famille Silguy. Ces archives recèlent de nombreuses lettres de Mme de Pompery.

sée de Samuel Richardson, paru en 1740 à Londres et qui eut une première édition française en 1747. La vertu y est identifiée à une chasteté librement consentie : la préserver avec le secours de la religion, c'est aussi une manière d'assurer son salut pour l'épouse modèle. Le clergé anglican se montra élogieux envers *Pamela* : depuis l'époque du dévergondage sensuel de la Restauration, la société anglaise était envahie par la licence sexuelle dans les mœurs et la littérature, et le livre de Richardson apparut vite, aux yeux des bourgeoisies européennes, comme une sorte de bréviaire de la perfection conjugale. Diderot lui-même se prit d'affection pour le moralisme édifiant de *Pamela* (240).

L'inventaire mentionne également *Le doyen de Killerine* de l'abbé Prévost (1735) — on sait que l'auteur de *Manon Lescaut* considérait que la morale chrétienne doit pactiser avec le monde sans pour autant se renier, l'honnête homme recherchant le juste milieu — ainsi que les « ouvrages de Gresset » (sans autre précision), connus pour exalter les paisibles vertus bourgeoises teintées d'ascétisme volontaire (241). Jean-Hervé aurait-il eu des périodes de crise intérieure ? En tout cas, il semble avoir vite embrassé le parti des déistes libertins à la désolation, on l'a vu, d'une épouse bardée de convictions salvatrices. Sans doute était-il depuis sa jeunesse étudiante une âme perdue pour la religion.

Si les relations entre les deux époux n'ont pu qu'être affectées par ces manquements de Jean-Hervé à la morale conjugale, Françoise a su se montrer digne dans l'épreuve et peut-être relativement indulgente. N'écrit-elle pas à son volage mari le 3 mars 1773 qu'il a « le cœur bon [...] et la réputation d'aimer à rendre service » ? (242). Du reste, un excellent terrain d'entente existe entre les deux époux : l'amour sans bornes pour leurs enfants, et les préoccupations quant à leur santé et à leur avenir. A l'été de 1772, Françoise ne semble pas autrement inquiète de signaler à son époux que le « petit Charlie » a attrapé la petite vérole, mais il est vrai que la maladie n'a pas été redoutable (243). Ses allusions à la scolarité des enfants, des trois garçons surtout, montrent que ces parents affectueux sont soucieux de leur donner les meilleures conditions d'instruction. Le 23 février 1776, Françoise de Silguy, dans une lettre à son mari — qui séjourne pour quelques semaines à Coatirbescond en Guilers — lui mande que « Fanchic » (François) traduit assez bien le latin dans sa classe de cinquième au collège de Quimper et qu'elle l'a confié à un précepteur pour parfaire sa culture latine commençante (244). François n'a pas douze ans, c'est-à-dire qu'il est aussi bien le plus jeune des élèves de la cinquième !

Deux ans plus tard, Jean-Hervé — qui est à Paris où il a fait venir Toussaint — annonce à sa femme qu'il a placé leur fils au collège de

(240) Will DURANT, *Histoire de la civilisation*, t. 28, Lausanne, 1964.

(241) Robert MAUZI, *L'idée de bonheur au XVIIIe siècle*, Paris, 1969.

(242) Arch. privées de la famille Silguy.

(243) Arch. dép. Finistère, 49 J 514, lettre du 5 septembre 1772.

(244) Arch. privées de la famille Silguy.

Navarre (245). Dans une lettre suivante, il recommande vivement à son épouse de ne laisser aller « Fanchic » au collège qu'aux heures de cours et de ne pas tolérer la venue d'écoliers dans sa chambre à cause du risque de mauvaise influence et de vol de ses livres (246). Il ajoute qu'au collège de Navarre, les maîtres sont satisfaits de Toussaint qui fait ce qu'il peut, car, précise-t-il, « il n'a pas une grande facilité ». Toussaint vient d'avoir dix-huit ans, mais son père ne souligne pas son niveau d'études.

Tolérance et prudence de Jean-Hervé

C'est l'époque où l'ancien sénéchal ne se borne plus qu'à s'occuper de l'administration de ses biens et revenus. Certes, il est depuis 1772 directeur en chef et à vie de l'hôpital général de Quimper et administrateur du collège (247), mais il ne semble guère par ailleurs se préoccuper de la vie politique locale, et surtout, autant que la documentation puisse offrir une garantie de certitude, il semble que l'aîné des Silguy ait évité de se mêler aux polémiques qui ont pu agiter la petite cité. Du reste, esprit ouvert, formé à une pratique certaine de l'éclectisme au contact des philosophes et de Fréron, il ne pouvait que fuir toutes les intolérances.

Il ne paraît pas qu'il ait fait partie de la loge franc-maçonne « La Parfaite Union », installée à Quimper dès les années 1760, au contraire de son frère, le ci-devant dragon Hervé-Gabriel de Silguy, dit le « chevalier de Kerbringall », qui est l'un des membres les plus en vue de ladite loge à la veille de la Révolution (248). La société de pensée quimpéroise est animée par d'éminents représentants de l'oligarchie locale : on y trouve entre autres, Jean-Paul Duval de La Poterie, fils du négociant dont on a déjà parlé, ainsi qu'Augustin Le Goazre de Kervélégan, sénéchal de Quimper depuis 1774 (il était précédemment avocat du roi au présidial), aux dires du recteur Le Guillou d'Elliant, le plus redoutable des francs-maçons quimpérois (249).

---

(245) *Ibid.*, lettre de février 1778.

(246) *Ibid.*, lettre du 18 mai 1778. « Qu'il n'aille point chez ses camarades et que ses camarades n'aillent point chez lui. Cet article est très essentiel si vous voulez conserver ses mœurs. » Voilà Jean-Hervé mué en maître de vertu !

(247) Arch. dép. Finistère, 49 J 479. Depuis 1764, après l'expulsion des jésuites, le collège est administré par un conseil de notables locaux sous le contrôle de l'autorité royale (intendant). Les enseignants sont tous prêtres, choisis par l'autorité épiscopale.

(248) *Ibid.*, 6 J 57, fonds Le Hars. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 28 J 61.

(249) Le recteur, ancien secrétaire de l'évêché, écrit le 27 juillet 1774 au nouvel évêque, Conen de Saint-Luc, au sujet d'Augustin de Kervélégan, qu'il est « franc-maçon outré et notoire [...] ; s'il devenait sénéchal, il ne manquerait pas de favoriser avec succès cette misérable société [...], qui fait beaucoup de progrès puisque tous les ordres y fournissent des associés et notamment le présidial » (Arch. dép. Finistère, 1 G 437).

Augustin-Bernard-François Le Goazre a vingt-six ans en 1774. Il est issu d'une famille de conseillers au présidial. En juillet 1768 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 42, fol. 69 v°), il est devenu avocat du roi audit présidial. En août 1774 (*ibid.*, 1 Ba 43, fol. 128 r°), le voici sénéchal de Quimper après avoir acheté la charge de Jean-Alain Léon de Tréverret promu, comme on l'a vu, sénéchal de Rennes.

En 1776, un conflit retentissant éclate entre la maçonnerie quimpéroise et l'évêque Conen de Saint-Luc, pieux, zélé et austère ultramontain et antigallican convaincu (250). Conflit qui se termine par un compromis imposé par le roi et les ministres — un procès était pendant au présidial et l'évêque avait sollicité l'appui des agents généraux du clergé et du garde des Sceaux — qui ont vainement tenté de convaincre le prélat d'accepter son transfert au siège de Saint-Flour alors vacant (251). C'est dire la tolérance de l'État à l'égard d'une franc-maçonnerie dont le développement inquiète le digne mais intransigeant évêque de Quimper qui y voit un risque de progression de l'impiété, non sans quelque outrance.

Toujours est-il que les rancœurs ne disparaissent point, même si l'évêque veut montrer qu'il sait pardonner les offenses, aux dires de son secrétaire, Louis Alexandre Boissière, en invitant bientôt Kervélégan à sa table et en témoignant de la compréhension à l'égard de Louis Le Goazre, prêtre, frère du sénéchal, nommé successivement à deux cures (252). Quant au sénéchal lui-même, avec le soutien d'un autre frère subdélégué de l'intendant également « maçon », il paraît avoir poursuivi le prélat de son hostilité déclarée. A l'été de 1785, Mgr Conen de Saint-Luc, dans un mémoire, dénonce à l'intendant les mauvaises mœurs qui infectent la récente salle de spectacle attenante à un café, et où l'on donne quotidiennement la comédie, conditions réunies pour inciter les collégiens à la débauche (253). L'intendant Bertrand de Molleville s'enquiert aussitôt de cette éventualité auprès de son subdélégué, en outre avocat du roi au présidial. Le 13 septembre 1785, la réponse du représentant local de l'intendance est un démenti cinglant aux « exagérations » manifestes de l'évêque, mal renseigné selon Le Goazre qui ajoute : « Quant à la corruption des mœurs des jeunes gens qui vont au collège, je crois pouvoir assurer qu'elle s'était fait sentir avant que nous eussions ni café ni salle de spectacle, et Monsieur l'évêque doit s'attribuer ce changement. Les professeurs destinés à vieillir dans les occupations dégoûtantes de l'instruction y sont sans ambition, comme sans espoir de récompense. Les hommes capables refusent les places, il faut les remplir par les premiers venus, on n'y voit plus que des professeurs médiocres. Les enfants s'en

(250) Le recteur d'Elliant a mandé au nouvel évêque, le 23 mars 1774, qu'« on est généralement convaincu dans ce pays que votre grandeur est et sera totalement livrée aux jésuites » (Arch. dép. Finistère, 1 G 437).

(251) Pierre CHEVALIER, *Une affaire maçonnique sous Louis XVI*, dans *Revue d'histoire moderne*, t. 2, 1955, p. 212-218.

(252) Arch. dioc. Quimper, 10 BB, manuscrit Boissière. Le prélat est certainement sincère dans sa volonté de pardon. Dans une lettre du 14 janvier 1777 adressée aux agents généraux du clergé, Mgr de Saint-Luc fait part de l'hostilité du principal du collège de Quimper à son égard — il s'agit de Denis Bérardier, brillant mais ambitieux et sans doute rancunier, — malveillance explicable, selon le rédacteur, par le refus épiscopal d'en faire un « grand vicaire ». Or, ledit principal tiendrait dans sa main le sénéchal, le procureur du roi ainsi que d'autres membres du présidial : toutes personnes dont l'évêque eut fort à se plaindre ! Le 30 mars 1777, une autre lettre dénonce l'esprit de cabale du principal et de ses associés, mais le prélat se dit disposé, une nouvelle fois, à pardonner (Arch. nat., G 8-647, Agence générale du clergé, correspondances, diocèse de Quimper).

(253) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 562.

aperçoivent, les leçons sont perdues. Pour former des hommes de mérite, il faut aussi des hommes de mérite. Les prédécesseurs de Monsieur de Saint-Luc avaient su rassembler avec choix et récompenser ensuite les professeurs [...]. Monsieur de Saint-Luc s'est plu à humilier les professeurs, et tous ceux qui avaient du talent se sont hâtés de quitter des places qui n'étaient plus faites pour eux. » (254).

On constate la violence de la charge, sur fond d'anticléricalisme, une manière de régler de vieux comptes. Le 15 février suivant, l'évêque assure à l'intendant que les deux Kervélégan ont partie liée et qu'ils ne ferment les yeux sur les mauvaises mœurs du café que parce qu'ils fréquentent assidûment ce lieu (255). Quelques jours plus tard, le pacifique mais ferme Bertrand de Molleville, soucieux de calmer les esprits, clôt l'affaire en faisant savoir à l'évêque que les renseignements qui lui avaient été fournis étaient outrés (256).

Jean-Hervé s'est donc apparemment tenu à l'écart de ces polémiques (257). Du reste, il se devait d'être doublement prudent en 1785 puisque, depuis la mi-avril 1784, son fils aîné Toussaint est devenu l'époux d'Angélique Conen de Saint-Luc, nièce de l'évêque de Quimper (258). Il est vrai que, devenu veuf entre-temps, il n'a d'autre préoccupation que d'administrer consciencieusement ses affaires en rentier vieillissant, guère tenté par les controverses locales.

Le sens des réalités : bien gérer le patrimoine familial et l'augmenter

Françoise est morte le 26 février 1779 — elle n'avait pas trente-neuf ans — (259) alors que ses enfants sont encore très jeunes (sauf Toussaint qui a franchi ses dix-huit ans). La cinquantaine sonnée, Jean-Hervé vieillira seul. A ce moment, soit une décennie avant la Révolution, il peut être considéré comme l'un des plus riches habitants de Quimper. Les revenus fonciers à lui échus après la mort de son père peuvent être estimés à plus de 4 000 livres (260), une fois payées les dettes, considérables on l'a vu, de la succession d'Hervé-Gabriel, pour lesquelles il a sans doute fallu vendre une partie du patrimoine

(254) *Ibid.*, *id.*

(255) *Ibid.*, *id.* A noter que le sénéchal de Quimper serait « perdu de dettes » (*ibid.*, 1 F 1828, fonds Guillet).

(256) *Ibid.*, C 562.

(257) Le 10 janvier 1787, Kergariou, qui est l'un des commissaires de la chambre de lecture de Quimper — c'est l'un des futurs girondins et fédéralistes du Finistère —, sollicite Jean-Hervé pour qu'il fasse venir de Paris toutes les nouveautés littéraires (Arch. dép. Finistère, 49 J 208). On sait que les chambres de lecture sont filles de la franc-maçonnerie, mais les relations de Jean-Hervé avec des membres de la chambre quimpéroise ne sont pas une preuve d'adhésion à la loge de sa ville. De la sympathie peut-être, mais un engagement peu probable. A-t-il été membre de la chambre de lecture ?

(258) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Saint-Mathieu, mariages, 1784.

(259) *Ibid.*, *id.*, sépultures, 1779.

(260) Jean-Hervé étant aîné noble a droit aux deux tiers des biens réputés nobles de la succession paternelle, le partage des immeubles roturiers se faisant égalitairement. En fait, une convention verbale a été passée entre les trois frères Silguy comme il sera vu plus loin.

paternel. Jean-Hervé avait déjà reçu en guise d'avancement d'héritage, lors de son mariage, la charge de sénéchal estimée 50 000 livres (261). Cette charge, rappelons-le, il l'a vendue en 1768 pour 50 000 livres à Jean-Alain Léon de Tréverret, produit consacré aussi bien à payer une partie des dettes de son père. Pendant la durée de leur vie commune, Jean-Hervé et Françoise ont fait des « acquêts de communauté » qui se montent à 120 000 livres, dont la moitié est échue au veuf lors du règlement de la succession de Françoise en 1779, tandis qu'en avril 1786 leurs quatre enfants se sont partagé — trois d'entre eux étant encore sous tutelle — les immeubles des acquêts de leur mère (de la moitié lui revenant des acquêts communs) et ceux de ses « propres » (262).

Certes, après la mort de son épouse, Jean-Hervé de Silguy a pu effectuer d'autres achats immobiliers (263). Une tentative, forcément globale, d'évaluation des revenus fonciers de l'ancien magistrat, au moment de la mort de Françoise, aboutit à 7 000 livres par an au minimum. Il jouit par ailleurs d'une pension de 1 500 livres accordée par le roi en 1775 pour récompense de ses services (264). Sans doute ne court-il plus les dîners et soupers dans la bonne société quimpéroise et ne donne-t-il plus que quelques réceptions espacées, le veuvage et l'approche de la vieillesse, avec encore des enfants à charge, l'obligeant à la modération d'autant que sa santé semble se délabrer progressivement après la cinquantaine (265).

En tout cas, il dispose par ailleurs de revenus casuels qui, certaines années, peuvent être substantiels : il s'agit du rapport de ses placements à la « grosse aventure », avec les risques éventuels mais aussi la possibilité de gros profits ; le joueur que fut Jean-Hervé a peut-être été porté vers ce genre de spéculation. Dès 1764, on le voit placer des capitaux, confiés à des officiers de la Compagnie des Indes à Lorient en quête de bailleurs de fonds — qui ne sont pas seulement des négociants lorientais, nantais ou malouins — pour couvrir financièrement

(261) Soit la valeur de la presque totalité des deniers dotaux de sa mère.

(262) Arch. dép. Finistère, 1 Q 3287, lettre de Jean-Hervé de Silguy au district de Quimper, 6 floréal an II (25 avril 1794) ; chacun des enfants a ainsi hérité de 30 500 livres en capital.

(263) Il sera question plus loin de ses achats de biens nationaux. Le couple s'était débarrassé d'une partie du patrimoine de Françoise, provenu de la succession de son père, peut-être dans l'intention d'acquérir des biens autour de Quimper : en 1766 (février) les deux époux vendent 10 000 livres une maison à Hennebont (*Ibid.*, 31 C1-164) ; dix ans plus tard, en novembre 1776, ils tirent 25 000 livres de la vente de l'office de receveur des fouages du diocèse de Quimper (*Ibid.*, 31 C1 199).

(264) *Ibid.*, 49 J 186, lettre de Jean-Hervé de Silguy à l'Assemblée législative, 1792.

(265) *Ibid.*, *id.* : « Une santé entièrement délabrée depuis des années, une vieillesse pleine d'infirmités », assure-t-il dans la même lettre.

En juillet 1785, il a été convié à un dîner chez le sénéchal Le Goazre de Kervélégan, à l'occasion de l'installation de son frère, reçu avocat du roi au présidial (*Ibid.*, 49 J 205, lettre du 27 juillet 1785 de Madeleine de Silguy à son frère Toussaint).

Jean-Hervé connaît bien, à coup sûr, les Le Goazre. Son grand-père, Vincent-François Marin, fut, en octobre 1720, le parrain de Vincent-François Le Goazre, oncle des deux magistrats quimpérois (Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de Penhars).

leurs contrats de « port-permis » (266). Les prêts faits par Jean-Hervé s'étalent sur vingt-trois ans, de 1764 à 1786, par tranches annuelles, avec des années de basses-eaux correspondant aux années de la guerre franco-anglaise (en 1779 il place seulement 3 000 livres, en 1780 pas davantage) et des années de « crue » (1774 : 35 000 livres, 1783 : 44 000 livres) où l'exaltation des placements est sans doute à mettre en relation avec de beaux profits antérieurs (1773) ou le retour de la paix (267).

Au total, la rotation des capitaux sur vingt-trois ans est de 261 000 livres, ce qui montre que Jean-Hervé de Silguy a des disponibilités financières non négligeables, sauf à avoir emprunté une partie de ces sommes. Il est l'un des rares notables de Quimper à s'être lancé dans ce genre de contrats sur une aussi longue période. Ses amis ou parents, Joseph Torrec de Bassemaison, Jean-Pierre Billette de Kerouel et Charles Cossoul, négociants, se montrent timorés. Ainsi on voit Cossoul prêter 1 000 livres en septembre 1766 à un officier du *Vigilant* (268), puis 1 200 livres en décembre 1767 à un officier du *Berrier* (269) et enfin 2 000 livres en avril 1769 à un enseigne du *Gazon* (270). Jean-Pierre Billette, qui pratique le négoce à Concarneau mais vit une partie de l'année à Quimper, investit 12 000 livres sur cinq ans : 1 000 livres en 1766 (271), 2 000 en 1769 (272), 2 000 également en 1770 (273), encore 2 000 en 1771 (274) et enfin 5 000 livres en 1772 (275). Joseph Torrec, quant à lui, se bornera à avancer 4 000 livres à un officier de l'*Actionnaire* en mars 1771 (276). Il s'agit finalement de placements très médiocres, comparativement, entre autres exemples, à ceux de la grande bourgeoisie lorientaise (négociants, armateurs...) : ainsi, pour

(266) Arch. dép. Finistère, 49 J 189. — Philippe HAUDRÈRE, *La Compagnie française des Indes au XVIIIe siècle (1719-1795)*, Paris, 1989.

Par l'institution du « port-permis », tous les hommes embarqués ont droit à un certain espace à bord, donc au transport gratuit d'une certaine quantité de marchandises, variable suivant le grade. Le détenteur du « port-permis » doit déposer, avant le départ du navire, auprès de la caisse de la Compagnie à Lorient, qui délivre un reçu, un capital dont la contre-valeur en marchandises diverses (café...) sera fournie aux escales dans les comptoirs et ports des colonies par les conseils locaux qui font acheter les denrées pour le compte des bénéficiaires de « port-permis ». Au retour à Lorient ou ailleurs, ces marchandises sont revendues et les profits, s'il y en a, sont partagés entre les officiers et membres de l'équipage titulaires de « port-permis » et leurs bailleurs de fonds, qui ont avancé les sommes nécessaires à l'inscription du « port-permis ».

(267) Arch. dép. Finistère, 49 J 189. On ne dispose malheureusement pas d'un compte détaillé des profits de ces placements.

(268) Arch. dép. Morbihan, 17 C 2553, fol. 65 v°.

(269) *Ibid.*, 17 C 2557, fol. 23 v°.

(270) *Ibid.*, 17 C 2561, fol. 88 v°.

(271) *Ibid.*, 17 C 2553, fol. 65 v°.

(272) *Ibid.*, 17 C 2561, fol. 9 v°.

(273) *Ibid.*, 17 C 2563, fol. 54 v°.

(274) *Ibid.*, 17 C 2568, fol. 84 r°.

(275) *Ibid.*, 17 C 2569, fol. 33 v° et 50 r°.

(276) *Ibid.*, 17 C 2566, fol. 83 r°.

l'année 1778, Laurent Bourgeois a engagé 184 000 livres auprès d'une vingtaine d'officiers de différents navires marchands (277).

Les contrats à la « grosse aventure » faits par Jean-Hervé sont rares dans les registres du contrôle des actes des notaires du bureau de Lorient. Ceux des bureaux d'Hennebont et du Port-Louis n'ont rien livré ; quant aux registres du bureau de Quimper, sollicités pour la même période (1764-1786), ils ne recèlent aucune trace de tels contrats. En octobre 1766, le sénéchal de Quimper avance 3 900 livres à 30 % à un officier du *Dauphin* (278) ; en mars 1771, Jean-Hervé engage 3 000 livres auprès du capitaine en second du *Gange* à 30 % également (279).

Sur la soixantaine de contrats répertoriés dans un document fourni par la liasse 49 J 189 des Archives départementales du Finistère, l'essentiel a dû être rédigé auprès des notaires parisiens : on a vu que Jean-Hervé faisait régulièrement le déplacement de Paris ; il a certainement fréquenté l'hôtel des Indes, rue Vivienne, pour des placements, sauf à donner procuration à un représentant de ses intérêts pour signer à sa place (280).

On ignore donc le montant des profits tirés de ces entreprises. Tout au plus dispose-t-on de quelques renseignements sur les pertes : en 1770, les fonds placés sur la *Thétis* n'auraient rapporté que 5 %. En 1772, le *Mars* a brûlé à l'île de France et le capital, 4 000 livres, a été perdu. Pour 1776, le *Pondichéry* —parti de Lorient le 31 octobre, rentré à la fin avril 1779 — n'a donné qu'un médiocre bénéfice (4 000 livres engagées). En 1778, le *Du Guesclin* sur lequel Jean-Hervé avait prêté 10 000 livres a été capturé, peu après son départ (la guerre entre la France et l'Angleterre vient de commencer) et le capital anéanti. Il en a été de même pour l'*Heureux Retour* en 1782, tombé également aux mains d'un corsaire anglais, ce qui fait perdre 4 000 livres à notre Quimpé-

(277) *Ibid.*, 17 C 2588 et 2589. Laurent Bourgeois est ancien fermier des devoirs dans la ferme générale des états de Bretagne. Il est directeur des devoirs à Lorient et négociant. Il a été anobli en janvier 1772 (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 Ba 43, fol. 50 v°). Signalons qu'au nombre des fermiers des devoirs, à la fin des années 1760, apparaissent aussi Ch. Cossoul, J.-P. Billette, Joseph Torrec, plus soucieux de placements de sécurité que d'aventure maritime (A. RÉBILLON, *op. cit.*, p. 655-660).

(278) Arch. dép. Morbihan, 17 C 2553, fol. 63 r°.

(279) *Ibid.*, 17 C 2566, fol. 82 r°. Le niveau élevé de l'intérêt s'explique, bien sûr, par les risques (naufrage, capture...) outre la durée d'immobilisation du capital (les voyages durent vingt mois). Cependant si le naufrage, l'incendie, la capture ont lieu après l'échéance du contrat, le remboursement est de droit.

(280) Jean-Hervé est en relation avec Frollo de Kerlivio, son ami, ancien subdélégué à Quimper, négociant à Lorient, qui lui aussi participe aux placements à la grosse aventure. Le 1er février 1773, il lui demande par lettre écrite de Paris, de toucher pour lui ce qui lui reviendra des cafés de la *Thétis* et de réemployer cette somme à la « grosse ».

Deux autres lettres, l'une du 17 février 1773, l'autre du 13 mars suivant, montrent que Jean-Hervé fait occasionnellement passer des fonds à Frollo de Kerlivio (6 000 livres en janvier 1773) pour lesdits placements, et lui recommande Cardonne, capitaine de la Compagnie des Indes. Le 27 mars 1773, il mande à son ami Frollo qu'il vient de rencontrer Laurent Bourgeois à Paris à l'hôtel des Indes (Arch. dép. Finistère, 49 J 209).

rois (281). En tout état de cause, on peut toutefois parier que les gains ont largement compensé les pertes, sinon ces activités n'eussent pas été reconduites sur une aussi longue période.

Ce n'est pas là la seule activité financière de Jean-Hervé de Silguy : les prêts aux particuliers, à ceux du petit monde des « notables de proximité », comme aux hommes d'affaires de Bretagne et de Paris, l'ont aussi concerné. Certes les rapports sont moindres qu'à la « grosse », mais les risques aussi. En mars 1771, il avance 15 000 livres à son ami Joseph Torrec de Bassemaison (282). En juillet 1782, voici Jean-Hervé remboursé de 24 000 livres, somme prêtée quelques années avant à François Bonnefin, de Paris (283). La même année, il a engagé 42 000 livres auprès de Dacosta de La Fleuriais, de Rennes, financier (banquier) et « partisan » qui attend l'adjudication du bail des fermes de la province, et qui, au cas où il ne l'enlèverait pas, sollicite de conserver ce capital qui, assure-t-il, est garanti puisque le dit Dacosta a acquis récemment les forges de Clisson et les fonderies de Saint-Sébastien dans le comté de Nantes pour 600 000 livres (284). On apprend par une autre lettre du même que Jean-Hervé a placé 10 000 livres de plus sur le clergé de France (285). Voilà l'ancien magistrat devenu définitivement, à la veille de la Révolution, propriétaire rentier. Il semble avoir ignoré les placements de type vraiment capitaliste (industrie, armement maritime...).

A la même époque, le patrimoine familial s'arrondit encore, après la mort de l'abbé Marin, le 1er juillet 1788 (286). A la suite de la réconciliation de 1759, Jean-Hervé semble avoir particulièrement ménagé son oncle. Déjà, dans une lettre de 1760, Françoise Moulin-de Silguy confirmait à son beau-père les bonnes relations avec l'abbé (287). Douze ans plus tard, elle commençait à montrer une certaine réticence, en écrivant à Jean-Hervé : « Je vous prie de ne pas exiger de moi que je reçoive l'abbé Marin aussi souvent que ma chère (belle) mère le voyait [...]. Ces visites sont toujours un peu longues et ennuyeuses...

(281) *Ibid.*, 49 J 189. Il y a aussi des voyages normaux, mais avec revers commerciaux. Ainsi, le 25 juillet 1770, Cardonne, qui commande en second le vaisseau *Choiseul*, écrit à Jean-Hervé qu'il vient de rejoindre Lorient mais que « le voyage est d'autant plus malheureux qu'il m'a coûté plus de 500 louis et, pour comble de malheur, j'ai pour plus de 30 000 livres de mousselines dont je ne puis vendre une aune ». En conséquence, il signale à son créancier qu'il ne pourra faire honneur à ses engagements et sollicite un délai pour le remboursement de l'avance faite par son correspondant (*Ibid.*, 49 J 187).

(282) Arch. dép. Finistère, 31 C1 182, fol. non numéroté.

(283) Bibl. nat., fonds Chérin 190, dossier 3735.

(284) Arch. dép. Finistère, 49 J 187, lettre de novembre 1782. Dacosta a deux frères : l'un est négociant-armateur à Nantes, l'autre est armateur à Lorient. En 1778, les trois frères avaient obtenu le bail de la ferme des devoirs de Bretagne (A. RÉBILLON, *op. cit.*, p. 663-666). En janvier 1783, ils se voient accorder de nouveau par les états ledit bail pour 9 280 000 livres, pour deux ans (Arch. dép. Finistère, 1 C 92, p. 487).

(285) Arch. dép. Finistère, 49 J 187, lettre du 12 septembre 1784.

(286) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de la Chandeleur, sépultures, 1788.

(287) Arch. dép. Finistère, 49 J 514, lettre non datée. Hervé-Gabriel, rappelons-le, est à Paris. Françoise écrit : « Nous sommes toujours très bien avec l'abbé Marin ; je ne sais si cela durera... ».

Lorsque vous serez à Quimper vous ferez la cour à votre tonton tant qu'il vous plaira. » (288). Et l'excellente épouse d'ajouter, avec quelque agacement, que l'abbé a dîné récemment à la maison, « mangeant beaucoup comme à son ordinaire [...], (il) paraît se porter à merveille ».

Le solide chanoine a en tout cas fait de vieux os, et dispose à sa mort de revenus confortables. S'il n'est plus abbé de Lantenac — mais on sait que la mense abbatiale rapportait peu — (289), ses ressources le mettaient au nombre des Quimpérois les plus riches : il employait d'ailleurs plusieurs domestiques, pour lesquels il payait déjà 18 livres de capitation au milieu du siècle (290). On ne peut, à l'évidence, connaître précisément la masse de ses revenus, mais à sa mort il se trouve nanti de plusieurs pensions viagères ou rentes constituées auxquelles il faut ajouter le rapport de son canonicat puisqu'il est gros décimateur de la paroisse de Pluguffan, ce qui lui vaut, dans les années 1780, au moins 1 500 livres par an une fois les congrues payées (celles du recteur et d'un curé) [291]. Quelques renseignements ont été glanés au hasard des archives, s'agissant des rentes qu'il perçoit à la veille de mourir.

En mai 1759, il a résigné un petit prieuré du diocèse d'Angers contre 150 livres de pension viagère (292). Vingt ans plus tard, en mai 1779, il cède 12 000 livres à une famille de marchands quimpérois contre une rente également viagère de 1 200 livres (293). En décembre 1786, M. de La Marche, frère de l'évêque de Léon, lui emprunte 12 000 livres à 5 % (294) et, en janvier de l'année suivante, le vieil ecclésiastique confie 24 000 livres au même taux à

(288) *Ibid.*, *id.*. Les bontés de Jean-Hervé à l'égard du « tonton » ne sont peut-être pas désintéressées !

(289) L'acte de démission de ladite abbaye n'a pu être découvert. Il s'agit sans doute d'une résignation avec retenue de pension.

Signalons ici que, depuis 1764, Louis-Alexandre était prébendé de la paroisse de Berrien : il en percevait les dîmes, mais devait payer les pensions congrues du recteur — dont il n'avait pas la nomination, du reste, puisque celle-ci appartenait à l'évêque — et de trois curés (vicaires). En septembre 1787, le nouveau recteur, récemment pourvu de la cure, appuyé par ses curés, assigne le chanoine devant le présidial de Quimper pour le contraindre à payer les congrues d'avance par « quartiers », ce que le vieillard a négligé de faire. Le 22 novembre, une transaction intervient : le chanoine renonce à sa prébende et abandonne les dîmes au recteur, à charge pour lui de payer ses curés. Il est vrai que la dite prébende ne rapportait rien, les charges (congrues, réparations du chœur de l'église paroissiale, décimes...) excédant le revenu ! Louis-Alexandre s'est même montré particulièrement accommodant, allant jusqu'à verser près de 5 000 livres au recteur de Berrien pour le dédommager de ce qu'il aurait à débourser pour les réparations éventuelles des chœurs de l'église paroissiale et des deux églises tréviales (Huelgoat et Locmaria), puisque c'est le recteur qui est désormais décimateur de la paroisse (*Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1903, notice *Berrien*, p. 47-64. — Arch. dioc. Quimper, 4 AA 7).

(290) Arch. dép. Finistère, 2 E 1515, rôle de capitation, 1750. L'évêque, pour ses domestiques, payait 60 livres.

(291) *Ibid.*, 28 L 73, déclaration pour la dîme de Pluguffan, 1790.

(292) *Ibid.*, 31 C1 144, fol. non numéroté.

(293) Arch. dép. Morbihan, 17 C 2590, fol. 86 r°.

(294) Arch. dép. Finistère, 31 C1 222, fol. non numéroté.

Mme du Breil, veuve du comte de Geslin (295). Le chanoine disposait d'au moins 5 000 livres de revenu annuel (y compris la pension viagère de 600 livres provenue de la transaction de 1759 avec les Silguy). De plus, le respectable vieillard abandonne 58 000 livres en argenterie, c'est-à-dire qu'elle a aussitôt été vendue pour ledit montant et le produit partagé entre Jean-Hervé et ses deux frères (296). Quant à la récupération des créances de 1786 et 1787, il n'a pas été possible d'en trouver la trace dans les archives notariales ou les registres du contrôle des actes pour la période postérieure au décès de leur oncle : il se peut aussi bien que les trois frères aient garanti la continuation des deux prêts et s'en soient partagé le profit annuel pendant quelque temps. Bornons-nous à constater que le « tonton » chanoine avait accumulé un capital dont les Silguy ont été heureux de rentrer en possession.

Voici, une dernière fois, la fortune de Jean-Hervé augmentée d'un « apport Marin ». On est loin sans doute, maintenant, des commencements difficiles d'écuyer Hervé-Gabriel de Silguy dont on se rappelle qu'il était perdu de dettes, situation en partie compensée par un mariage financièrement réparateur. Jean-Hervé a, de surcroît, le prestige d'un titre plus élevé : sa noblesse s'est accrue, semble-t-il.

Les « comtes de Silguy » : un titre qui consacre une notoriété locale

Déjà en 1770 et 1771, dans plusieurs de ses lettres, une bourgeoise de Landerneau, Mme Bigeaud, s'adresse avec déférence au « comte » de Silguy (297). Lors du mariage de Toussaint avec Angélique Conen de Saint-Luc, fille de « haut et puissant messire Gilles René Conen, seigneur de Saint-Luc, ci-devant Président à mortier du Parlement », Jean-Hervé s'intitule « haut et puissant messire [...], chevalier seigneur de Coatirbescond, baron de Kerbringall ». Le nouveau marié quant à lui a le titre de « comte de Silguy ». Voilà les aînés des Silguy agrégés à la haute noblesse (298).

---

(295) *Ibid.*, 31 C1 224, fol. non numéroté.

(296) *Ibid.*, 49 J 299. Faut-il voir dans cette abondance d'argenterie le résultat du possible « détournement » d'une partie de celle des parents Marin... puisque aussi bien il n'y a pas eu d'inventaire après le décès de Vincent-François ? En tout cas, seules la haute noblesse ou la grande bourgeoisie disposent d'un tel patrimoine thésaurisé, l'argenterie étant aussi une forme de placement. Il va sans dire que le défunt chanoine avait dû augmenter son « trésor » de ses deniers au fil de sa longue existence.

On notera que nos trois héritiers durent verser 10 000 livres en octobre 1788 au chapitre de Quimper pour les réparations de la maison prébendale qu'occupait leur oncle : ce dernier, dans l'extrême vieillesse, négligea certainement d'entretenir une demeure spacieuse (vu la domesticité relativement nombreuse) habitée pendant près de cinquante ans ! (Arch. dioc. Quimper, 4 AA 9, déal du chapitre).

(297) Arch. dép. Finistère, 49 J 187. Il s'agit de la veuve d'Antoine Bigeaud, sieur du Clos, négociant, qu'Hervé-Gabriel avait chargé, dans les années 1750-1760 de la perception de ses fermages et rentes foncières dans la région de Brest-Landerneau.

(298) Arch. mun. Quimper, registres paroissiaux de la Chandeleur, mariages, 1784. Signalons que les registres de la chambre des comptes de Nantes n'ont rien livré quant à la transcription du titre.

Toujours est-il que le nouveau jeune comte de Silguy, à vingt-quatre ans, épouse une jeune Rennaise (vingt-deux ans) d'ancienne noblesse elle aussi. Son père, frère de l'évêque de Quimper, rappelons-le (et c'est le prélat qui donne la bénédiction nuptiale dans la chapelle du palais épiscopal), dote richement la jeune mariée de 70 000 livres, tandis que Toussaint reçoit en avancement d'héritage 6 000 livres de Jean-Hervé (299). Il est vrai que, deux ans après, il bénéficiera, on l'a vu, de sa part d'héritage des biens maternels.

Le jeune couple partagera son existence entre son hôtel à Quimper et le manoir du Mesmeur à Locamand, paroisse voisine de Fouesnant, bien issu du côté Moulin. Il semble que Toussaint se soit borné à « vivre noblement », ne se consacrant qu'à gérer ses biens et ceux de sa femme ; il s'emploie activement à arrondir son patrimoine foncier : ainsi, en décembre 1787, il acquiert du marquis de La Fayette la seigneurie du Run et Kerguillay — dont les terres se répartissent entre les paroisses de Pleyben, Lopérec, Gouézec, Hanvec et Brasparts — pour 62 400 livres (300). Déjà, en septembre 1786, il avait acheté deux rentes domaniales (convenancières) à Plouhinec, près de Pont-Croix, pour 12 000 livres, rentes dont voulait se débarrasser le comte du Rumain (301).

La progression des revenus de Toussaint ne peut être suivie que très approximativement. En 1788, il paie 55 livres de capitation pour ses revenus fonciers, ce qui permet de les évaluer à environ 6 000 livres l'an (302). Une dizaine d'années plus tard, en l'an VII, sa veuve et ses enfants jouissent de 10 500 livres de rentes foncières et assimilées, y compris celles provenant des acquêts communs (303), si toutefois il y en a eu.

Voilà donc Toussaint « casé ». On notera que le temps où les Silguy recherchaient les parvenus du négoce est révolu, semble-t-il. Il est vrai que le beau mariage du fils aîné de Jean-Hervé, à caractère « endogamique », peut s'expliquer par le fait que les pères des deux jeunes époux se connaissaient bien depuis l'époque du parlement Maupeou dans lequel Gilles-René Conen de Saint-Luc, fidèle aiguillonniste (l'un des « IFS » les plus en vue), s'était retrouvé promu président à mortier, tandis Jean-Hervé avait bénéficié d'une présidence aux enquêtes, tous deux étant contraints à la démission en 1774. L'amitié,

(299) Arch. dép. Finistère, 4 E 225-100, contrat de mariage du 12 avril 1784. Le 14 décembre 1790, Gilles-René Conen écrit à l'abbé Boissière, secrétaire de l'évêché, qu'il dispose de 33 000 livres de revenu annuel (Arch. nat., W 423, Tribunal révolutionnaire, dossier du procès Conen de Saint-Luc).

(300) Arch. dép. Finistère, 31 C1 225, fol. non numéroté.

(301) *Ibid.*, 4 E 225-102. Il s'agit des convenants Gorré-Plouhinec et Gouletquer. Comme Toussaint a payé 1 500 livres de lods et ventes, l'achat lui revient à 14 000 livres. Le 24 décembre 1786, il charge Raymond Le Bris du Rest, notaire à Pont-Croix, de la perception des arrérages de ces rentes (*Ibid.*, 49 J 202) : les domaniers sont mauvais payeurs !

(302) *Ibid.*, 3 C 17.

(303) *Ibid.*, 49 J 202. Il est vrai qu'entre-temps Toussaint a acquis des biens nationaux.

probable, entre les deux magistrats a préparé le terrain à une union des deux familles (304).

Quant à François (« Fanchic »), qui atteint sa majorité en 1789, il s'est destiné à la prêtrise, ce qui peut être considéré comme une sorte de victoire posthume pour sa pieuse mère. En 1781, à dix-sept ans, il est devenu pensionnaire au collège de Navarre, où il recevra la tonsure, et entame ses études de théologie à la fois au séminaire de Saint-Sulpice et à la Sorbonne où il obtient ses grades (305) : en août 1788, diacre, il est pourvu d'un canonicat à Quimper (306) où il est de retour en avril 1790 ; il y retrouve son parent éloigné — un cousin de sa mère — Joseph-Charles Cossoul, chanoine lui aussi, de seize ans son aîné, ainsi que le vieil abbé du Laurens, archidiacre de Poher. On imagine bien que l'évêque de Quimper, dont on rappelle qu'il est l'oncle par alliance de Toussaint, n'a pu que souhaiter et favoriser le retour d'un sujet d'élite qui devait montrer déjà une inébranlable fidélité aux traditions romaines de l'Église de France.

Signalons dans la foulée que « Mado » épousera, en prairial de l'an II, Gaspard Louis (de) Longchamp, propriétaire et notaire à Fouesnant, et que nous perdons la trace du « petit Charlie » (Charles-Hyacinthe, né en 1770) dans la documentation familiale comme dans l'état civil de Quimper et des communes voisines après 1790 (lorsqu'il parvient donc à l'âge du mariage), sauf une mention de sa présence lors du mariage de sa sœur ainsi qu'au moment de l'inventaire paternel en mars 1804 (307).

Les Silguy et la Révolution

La période révolutionnaire est plutôt avare de renseignements sur les Silguy, et d'abord sur Jean-Hervé. On comprend que, parvenu à un âge respectable, aspirant à la tranquillité, il ait été peu enclin à s'engager dans les tempêtes. Sa prudence sur la scène politique quimpéroise, avant 1789, a déjà été évoquée. Toutefois, sa participation locale à la naissance d'une France nouvelle n'a pas été nulle, et son idéal de réformateur est encore perceptible. La famille Silguy n'a d'ailleurs pas été hostile, tant s'en faut, à la marche des événements, à l'exception de François qui fait figure de « mouton noir », ainsi qu'on le verra plus loin.

---

(304) Pour la famille Conen de Saint-Luc, voir René KERVILER, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Rennes, 1897, fasc. 27, p. 166-168.

(305) Arch. dép. Finistère, 1 Q 3287. En 1788 il est « docteur de Sorbonne ». Ses études, longues, ont été coûteuses à son père : ce dernier assure avoir payé 3 000 livres par an de pension au collège de Navarre où François fut hébergé neuf ans.

(306) Daniel BERNARD, *Le clergé séculier du diocèse de Cornouaille en 1790*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXX, 1954, p. 87. François a probablement été ordonné prêtre à Paris en 1789.

(307) Pour le mariage de Madeleine, Arch. mun. Quimper, état civil, mariages, an II. En 1804, Charles a trente-quatre ans et est célibataire (Arch. dép. Finistère, 4 E 219-49, inventaire de Jean-Hervé de Silguy).

Le 5 août 1789 est créé à Quimper un « comité permanent » — il durera jusqu'au 28 janvier 1790 — chargé du maintien de l'ordre mais aussi de veiller à prévenir les mouvements contre-révolutionnaires. Et il est intéressant de signaler que sur les soixante-cinq élus de ce comité, on dénombre six nobles et parmi ceux-ci Jean-Hervé et son frère Hervé-Gabriel (l'ex-officier des dragons, ardent franc-maçon, on l'a vu) ; à leurs côtés, Louis de Kergariou, colonel d'infanterie, partisan enthousiaste de la Révolution, futur girondin éminent du Finistère et l'une des victimes de la dictature montagnarde (il sera guillotiné à Brest le 22 mai 1794). Est également présent Claude Le Coz, principal du collège, dont l'ardeur révolutionnaire et patriotique est au diapason de celle de Kergariou. Ce comité, pendant sa courte existence, fait preuve de réels sentiments démocratiques puisque aussi bien, le 25 décembre 1789, il élève une protestation contre le projet de cens électoral initié par la Constituante (308).

Les trois frères Silguy ont-ils été membres de la société quimpéroise des « Amis de la Constitution » ? Ce qui a été dit précédemment militerait en faveur de leur appartenance à ladite association, mais les listes font défaut (309). Le secrétariat de ladite société étant tenu par l'un des frères Le Goazre (de Kervélégan) [310], habitué et ami des Silguy, il n'est pas interdit de penser que les trois frères ont au moins été au nombre des sympathisants, sinon des militants (311).

Évoquons rapidement le sort de quelques membres de la famille pendant la tourmente. Commençons par Toussaint (le jeune) qui passe le plus clair de son temps au manoir du Mesmeur en Fouesnant (la commune ayant été agrandie en 1791 de la trêve de La Forêt et d'une partie de l'ancienne paroisse de Locamand). En 1793, dans un acte d'état civil, il est appelé « cultivateur » et a dû renoncer à sa particule ! Son existence est celle d'un honorable père de famille : dès avant la Révolution, il est père de quatre enfants, et cinq autres

(308) Jean SAVINA, *La révolution municipale à Quimper. Le Comité permanent, 8 août 1789 - 28 janvier 1790*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXVIII, 1941, p. 11-49. Ce comité a été élu fort démocratiquement par tous les citoyens de vingt-cinq ans échus.

(309) Arch. dép. Finistère, 10 L 151.

(310) *Ibid.*, *id.*

(311) Le 16 juin 1791, une assemblée de cent soixante-cinq citoyens actifs de Quimper, réunie par les Amis de la Constitution — donc les Jacobins première manière — émet une violente protestation contre les menées antipatriotiques du conseil général de la commune (c'est-à-dire les officiers municipaux), où, est-il dit, figurent des affidés des cabalistes contre-révolutionnaires qui n'hésitent pas à répandre des bruits alarmistes (la guerre civile menace) ainsi qu'à protéger et favoriser les prêtres réfractaires. Cette assemblée décide d'envoyer une pétition à la Constituante par l'intermédiaire du directoire du département pour obtenir la cassation du conseil municipal et autoriser de nouvelles élections. Parmi les signataires, on découvre Ambroise du Haffond (membre éminent de la maçonnerie quimpéroise), Clémensin, négociant, beau-frère d'Hervé-Gabriel de Silguy, et bien d'autres notables. Par contre, aucun des Silguy ne figure sur ladite liste. Plutôt que de parler de prudence, ne vaudrait-il pas mieux imaginer qu'ils voulaient ménager des membres du conseil municipal contesté avec lesquels ils avaient des liens d'amitié ou de famille ? En outre, François de Silguy est prêtre réfractaire avéré et combatif.

On notera aussi qu'aucun des Silguy n'est inscrit dans la garde nationale de Quimper. Mais Jean-Hervé et Toussaint, son frère, ont atteint ou dépassé la soixantaine (*Ibid.*, 28 L 43).

suivent de 1790 à 1796, dont le dernier sera posthume (312). Le ménage vit à l'écart des turbulences quimpéroises, et si Toussaint est, au commencement de 1794, « agent national » à Fouesnant (313), il ne paraît pas avoir été un virulent « montagnard » dans une commune plutôt pacifique depuis l'affaire Alain Nédélec (314).

Son oncle Toussaint, l'ex-officier de marine, a été un temps assesseur du juge de paix de Quimper (1790) mais n'a guère fait parler de lui, à l'instar de son frère Hervé-Gabriel (315). C'est le jeune chanoine François-Hervé qui, on l'a dit, apparaît comme un boute-feu, non par le simple refus du serment, mais à travers son hostilité irréductible à la Constitution civile du clergé. Dès l'été de 1790, cette hostilité est avérée : le jeune prêtre se conforme sans équivoque au refus radical de son évêque, du chapitre unanime, dont il est membre, et des professeurs du séminaire... suivis bientôt par la grande majorité des ecclésiastiques du nouveau diocèse de Quimper (316). Il s'agrège donc ouvertement aux « aristocrates » : d'ailleurs, après la mort de l'évêque Conen de Saint-Luc (30 septembre 1790), il se retrouve, comme le chanoine Cossoul, au nombre des nouveaux vicaires généraux illégalement nommés par le chapitre qui refuse

(312) Voir le tableau généalogique. Deux des enfants meurent en bas âge.

(313) *Ibid.*, 10 L 58. Qu'il y ait un fond de sincérité dans son « engagement » ne peut sans doute être contesté. Toutefois, il pouvait être prudent à cette époque de se « couvrir » pour éviter d'être suspect. N'oublions pas que sa femme est la fille des Conen de Saint-Luc, « aristocrates » guillotinés en 1794, et la sœur de Victoire qui subit le même sort. Nous savons que Toussaint se voyait reprocher ses « faux principes » — son déisme — par sa belle-sœur, ardente à dénoncer les maux du siècle. Le pauvre Toussaint était d'ailleurs occasionnellement fort malmené par Victoire, comme on l'a déjà constaté. On conçoit qu'il n'ait pas été sensible aux sévères remontrances de sa famille d'accueil et que, mêlant sans doute sincérité et opportunisme — peut-être sur les conseils de son père — il embrassa une cause à laquelle il devait être, en partie au moins, acquis. La profondeur de ses convictions républicaines et démocratiques ne peut être évaluée du fait de l'indigence de la documentation. Mais le fait qu'il ait été agent national — donc choisi par le directoire du district de Quimper — joint à sa nomination au jury d'accusation et de jugement à la fin de 1793, jury où siège aussi son beau-frère Longchamp, est tout de même révélateur (*Ibid.*, 28 L 8, p. 150 v°). Une question est demeurée sans réponse vu les lacunes de la documentation : quel fut le comportement des Silguy à l'égard des girondins du département, dont on sait le sort en tant que fédéralistes ?

(314) Il s'agit d'une révolte antifiscale dirigée par un gros laboureur élu juge de paix du canton et qui refusa de siéger, puis dressa une partie de la population de Fouesnant et des communes voisines contre les commissaires envoyés par le département pour contraindre la municipalité et les imposables récalcitrants à obéir à la loi. Le 10 juillet 1792, la garde nationale de Quimper affronta de deux à trois cents paysans armés mais médiocrement combatifs qui se dispersèrent après l'échauffourée et l'arrestation de quelques « meneurs ». Nédélec, capturé peu après, fut jugé, condamné et exécuté. Abbé Paul PEYRON, *Alain Nédélec et la révolte de Fouesnant en 1792*, Brest, 1898.

(315) Il n'était guère considéré chez les Conen de Saint-Luc. Le 26 novembre 1790, le frère du défunt évêque de Quimper, dans une lettre à l'abbé Boissière, ancien secrétaire de l'évêché, s'exclame : « Quel assesseur que le chevalier de Silguy pour le juge de paix ! Il n'entend rien et sait à peine écrire ! » (Arch. nat., W 423, Tribunal révolutionnaire, dossier Conen Saint-Luc). Il faut d'ailleurs admettre que l'ancien président à mortier au parlement n'exagère pas en ce qui concerne les capacités de l'ex-capitaine de vaisseau dans le domaine de l'expression écrite !

(316) Abbé Paul PEYRON, *Documents pour servir à l'histoire du clergé et des communautés religieuses dans le Finistère pendant la Révolution*, Quimper, 1892.

unanimement sa suppression et couvre d'opprobre la Constitution civile du clergé jugée hérétique et schismatique (317).

Adhérant avec enthousiasme, quelques mois plus tard, comme tout le chapitre, au bref du pape d'avril 1791, François-Hervé se rend définitivement suspect aux yeux des membres des administrations révolutionnaires (district de Quimper et département) même si, pendant l'année 1791, un relatif esprit de tolérance a régné à l'égard des réfractaires pourtant accusés déjà d'organiser la « résistance » populaire au nouveau clergé « intrus » (318). Il semble que l'ex-chanoine, dont la pugnacité contre-révolutionnaire s'exerçait dans la région de Quimper, n'a pas été mis au ban de la famille : ses relations avec son frère Toussaint paraissent excellentes (en mai 1790, il baptise un neveu à Fouesnant), comme du reste avec les autres membres de la famille. Jean-Hervé évoquera plus tard le fils « tendrement chéri » de tous, qu'il a hébergé mais qu'il n'a pu convaincre de se soumettre aux lois (319).

En juillet 1792, alors qu'il se dispose à gagner un port des Côtes-du-Nord pour s'embarquer à destination de Jersey, il est arrêté à Guingamp, reconduit à Quimper, mis en résidence surveillée chez son père, rue de la Vieille-Cohue. Le 10 août 1792, il est conduit au château de Brest pour être déporté en Espagne (320). Il ne devait plus revoir sa Bretagne natale puisqu'il mourut dans son exil espagnol en août 1803.

Le 5 janvier 1794 (16 nivôse an II), Jean-Hervé sollicite du directoire du district de Quimper la mainlevée du séquestre des biens du réfractaire, assimilé à un émigré (321) — donc passible de la mort — depuis l'automne de 1793 (loi du 30 vendémiaire an II, 21 octobre 1793). La lettre est fort instructive : « Depuis son départ (pour l'Espagne) je n'ai été en aucune manière inquiété à

---

(317) Le 14 mai 1790, l'évêque et son chapitre avaient donné le ton par une déclaration sans concession : la religion catholique devait demeurer celle de l'État et être la seule autorisée ; le prélat et ses chanoines la défendront sans faiblir. Arch. dioc. Quimper, 4 AA 9, déal du chapitre.

(318) Le 14 janvier 1791, Guillier du Marnay, négociant, officier municipal de Douarnenez, écrit au directoire du département : « Les grands vicaires de Quimper non seulement continuent leurs fonctions mais se sont coalisés avec d'indignes recteurs pour persécuter les prêtres patriotes. » (Arch. dép. Finistère, 10 L 106).

Le 16 mai 1791, le même dénonce à ladite administration « les réfractaires (qui) redoublent leurs efforts pour porter le trouble et l'insurrection dans les paroisses. Des lettres circulaires se répandent avec profusion, les assemblées se multiplient, les discours incendiaires se prêchent sans retenue... Samedi dernier, Monsieur Le Normand, vicaire de cette paroisse (Ploaré), reçut une lettre [...] remplie d'invectives et d'atrocités contre Monsieur Expilly, pleine d'horreurs et d'abominations contre la constitution, d'anathèmes contre les assermentés... ». Lettre anonyme, dit le correspondant, mais « on y a reconnu le style de Cossoul et l'écriture de Silguy » (*Ibid.*, 18 L 23).

(319) *Ibid.*, 1 Q 3287. Lettre du 5 janvier 1794 au directoire du district. Il semblerait que l'autorisation de résider chez son père ait été obtenue par ce dernier auprès des autorités départementales qui honorent à coup sûr Silguy de leur confiance. François-Hervé paraît ne pas avoir respecté la garantie donnée par son père auxdites autorités que l'insermenté se tiendrait tranquille.

(320) *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1924, p. 249. A noter qu'il s'agit d'une « déportation volontaire ».

(321) A l'instar de tous les insermentés déportés, même volontaires.

son sujet [...], les autorités constituées ne l'avaient jusqu'à présent compris sur aucune liste d'émigrés [...]. Je n'eusse jamais cru qu'aucun de mes enfants pût être entaché de ce titre odieux d'émigré qui m'a toujours inspiré la plus vive indignation. A l'exception de mon fils le prêtre [...], trop plein des préjugés et des superstitions des prêtres, mes autres enfants, pénétrés de mes principes et de mes maximes, ont donné dans toutes les occasions des preuves d'un civisme pur et patriotique. Il en est de même de mes deux frères [...]. Enfin les Silguy sont connus à Quimper par leur dévouement à la patrie et à la République [...]. Ma conduite, celle du reste de ma famille est une preuve de l'ardeur avec laquelle je désirais de voir mon fils [...] dans la même voie et les mêmes sentiments. » (322).

Le 6 floréal suivant (25 avril 1794) le vieillard, qui a essuyé une fin de non-recevoir — le district exige le compte de l'émigré François-Hervé dont les biens sont acquis à la République — sollicite un délai de paiement et assure l'administration de son « dévouement le plus pur et le plus entier à la République » (323).

Reconnaissons que rien ne permet de douter de la sincérité de l'adhésion de Jean-Hervé — qui influença très certainement toute la famille sauf l'irréductible « Fanchic » — aux valeurs républicaines même si, dans sa lettre au district, la note est un peu « forcée » dans le but de faire fléchir l'intransigeance des administrateurs. Signalons que pendant la Terreur aucun membre de la famille n'a été inquiété, alors que, dès la fin de 1793, ont été emprisonnés comme suspects Jean-Pierre Billette, la veuve Cossoul, mère de l'ex-chanoine « émigré », Jean-Jacques du Laurens et sa sœur, Charles du Haffond de Lestrédiagat, tous amis ou parents éloignés des Silguy (324). Par ailleurs, en mars 1796, Jean-Hervé obtient une attestation de la municipalité de Quimper qui précise qu'il a déjà reçu un certificat de civisme, « n'est pas détenu pour cause de

(322) Arch. dép. Finistère, 1 Q 3287.

(323) *Ibid.*, *id.* Pour le malheureux père, François ne peut être assimilé à un émigré puisque, muni d'un passeport délivré par la commune de Quimper, et cédant à des circonstances impérieuses, il n'a pas hésité à accepter une déportation volontaire. Notons que Charles et Madeleine ont adressé eux aussi des pétitions au directoire du district de Quimper, mais que Toussaint ne s'est pas manifesté. En thermidor et fructidor de l'an III (été 1795) Jean-Hervé et ses deux enfants reprennent leurs requêtes qui aboutissent enfin le 3 nivôse an IV (25 décembre 1795) : les administrateurs du département leur accordent la mainlevée de tous séquestres avec restitution du produit des ventes déjà faites des meubles et immeubles du proscrit. Il est vrai que les temps ont changé : la république terroriste a fait place à la république des Thermidoriens et au Directoire, et à Quimper l'ancien girondin Le Goazre de Kervélégan (Augustin-Bernard) est membre de l'administration départementale, et l'on sait ses liens avec les Silguy.

(324) J. TRÉVÉDY, *Histoire du comité révolutionnaire de Quimper*, dans *Revue historique de l'Ouest*, 1897. Ces emprisonnés temporaires sont tous parents d'émigrés. Charles du Haffond de Lestrédiagat a deux fils réputés émigrés. Ce gentilhomme libéral — il fut membre de la loge « la Parfaite Union » — lecteur de l'abbé Raynal (le séquestre mentionne « les ouvrages de l'abbé Raynal », Arch. dép. Finistère, 1 Q 2736), qui est de la génération de Jean-Hervé et souffre de terribles accès de goutte, n'est évidemment pas un danger pour la Révolution, pas plus que la veuve Cossoul et autres...

suspicion ou contre-révolution, paie ses impôts et sa contribution patriotique » (325).

Une autre forme de l'acceptation et de la reconnaissance par les Silguy du nouvel ordre des choses est qu'ils ont été acquéreurs de biens nationaux. Dès mars 1792, Jean-Hervé arrondit son patrimoine autour de Landerneau en achetant pour 37 000livres, soit 26 000 livres « constantes » de 1789, deux métairies, anciennement dépendantes de l'abbaye de Daoulas (326). En août 1793, il demeure adjudicataire pour 18 400 livres papier — 7 300 livres de 1789 — de deux exploitations situées en Fouesnant, terres relevant avant la Révolution du collège de Quimper (327). Hervé-Gabriel, quant à lui, en mars 1791, a acquis pour 13 400 livres (12 000 livres « constantes ») de biens (328). Toussaint le jeune n'hésite pas à augmenter ses biens de la même manière : en août 1793, il enlève une « métairie », à Fouesnant, aussi ancienne propriété du collège de Quimper, pour 16 400 livres en assignats (6 500 livres de 1789) [329]. Ajoutons que tous ont obtenu — pratique généralisée — des délais pour le paiement : par le fait de la dépréciation continue des assignats, ils ont réalisé une excellente opération spéculative. Et insistons sur le fait qu'aucun d'entre eux ne s'est aventuré à acheter des biens de « seconde origine », pour ne pas se voir accuser de spolier les émigrés probablement, au nombre desquels devaient figurer des parents et amis.

La documentation, pour les années qui suivent, s'effiloche. En mars 1796, Toussaint de Silguy meurt prématurément — il a trente-six ans — et laisse une jeune veuve et sept orphelins (330). Deuil cruel pour Jean-Hervé qui achève sa vie dans son hôtel rue de la Vieille-Cohue, devenue pour un temps rue Mably, dans la plus grande discrétion. En juillet 1803, par l'intermédiaire de sa belle-fille, il apprend de « tristes nouvelles » (331) sur l'état de santé de son fils l'abbé — auquel il faisait passer régulièrement de l'argent — gravement malade en Espagne et sans doute intransportable. Les autres proscrits, en effet, sont rentrés : l'abbé Cossoul était à Quimper depuis juin 1802, après s'être rallié au

(325) *Ibid.*, 49 J 202. Ledit certificat donne une description signalétique de Jean-Hervé : taille de cinq pieds un pouce, visage long et brun, yeux gris, bouche grosse, nez assez long, front ouvert, cheveux et sourcils noirs.

(326) *Ibid.*, 1 Q 199, fol. non numéroté.

(327) *Ibid.*, 1 Q 324, fol. 83 v° et 86 r°.

(328) *Ibid.*, 1 Q 1370, fol. non numéroté.

(329) *Ibid.*, 1 Q 324, fol. 85 v°. Acheter des biens nationaux dans l'été 1793, n'est-ce pas donner une preuve supplémentaire de loyalisme à l'égard de la Révolution ?

(330) Arch. mun. Fouesnant, état civil, décès, an IV. Angélique ne se remariera pas, se consacrant entièrement à l'éducation de ses enfants et trouvera dans l'indéfectible amitié de Mme de Pompery, à travers sa présence ou ses lettres, un indispensable réconfort pour supporter ses malheurs : rappelons que ses parents et sa sœur ont été guillotinés, qu'un frère a été fusillé à Quiberon en juillet 1795, lors de l'échec du débarquement des émigrés. René KERVILER, *Répertoire..., op. cit.*

(331) Arch. privées de la famille Silguy, lettre de Mme de Pompery à Angélique, 21 juillet 1803.

Concordat... mais il y meurt le 5 janvier 1803 (332). François-Hervé expire en août de la même année et Jean-Hervé lui survit à peine six mois puisqu'il disparaît à son tour, à l'âge de soixante-seize ans, le 28 pluviôse an XII (18 février 1804) : il est inhumé dans le cimetière Saint-Marc à Quimper où reposent déjà sa femme Françoise et leur fils Toussaint (333).

L'inventaire de ses biens est fait immédiatement, en mars 1804, par Me Lharidon, notaire (334). Le défunt vivait à la manière d'un bourgeois aisé propriétaire-rentier, dans un aimable confort, sans luxe ostensible. Les meubles sont évalués 23 000 francs, les crédits et billets forment un capital de 21 000 francs, l'argenterie vaut 11 000 francs. Quant aux immeubles, les propres du défunt atteignent 240 000 francs en capital, auquel il faut ajouter sa part (la moitié) des acquêts faits du vivant de Françoise. Soit au total 300 000 francs de capital en maisons, fermes et autres métairies, ce qui équivaut globalement à 15 000 francs de revenu annuel. Jean-Hervé était sans doute resté l'un des plus riches parmi les notables de Quimper.

Les dits « immeubles » sont répartis autour de Landerneau, Brest, Saint-Renan, Fouesnant, Pont-l'Abbé, etc., outre la maison d'habitation à Quimper (335). Mais cette succession n'échoira pas telle quelle aux héritiers directs (les mineurs de Toussaint, Charles, Madeleine, épouse Longchamp) puisqu'elle est grevée partiellement.

En effet, le 10 fructidor an XII (28 août 1804), par un acte passé devant le même notaire Lharidon (336), Angélique, Charles et le sieur Longchamp agissant pour Madeleine, reconnaissent que les oncles Toussaint et Hervé-Gabriel ont des créances considérables sur la succession, créances estimées pour chacun d'eux à 43 500 francs « selon les conditions verbales arrêtées entre eux et leur frère défunt ». Il s'agit en effet de leur part dans les successions mobilières et immobilières de leurs parents, de Marie-Thérèse Marin, de Marie-Gillette Marin, épouse de Villiers — dont le remariage fut également stérile — et du chanoine leur frère. Jean-Hervé a donc dû verser une rente annuelle en guise d'intérêt à chacun de ses deux frères en attendant le règlement définitif des dites successions : ce qui permet de penser que les trois frères s'entendaient bien. Seul avait été partagé le produit de la vente de l'argenterie de l'abbé Marin tandis que les crédits de sa succession demeuraient engagés auprès de particuliers.

---

(332) *Ibid.*, *id.*, 23 juin 1802. — Arch. mun. Quimper, état civil, décès, an XI.

(333) Arch. mun. Quimper, décès, an XII. Dans sa lettre du 7 mars 1804, écrite de Couvrelles, près de Soissons, où elle réside désormais, Mme de Pompery qualifie Jean-Hervé de « respectable beau-père » d'Angélique. Cette dernière, comme sa correspondante, devait estimer le défunt avant même qu'il ne revînt à Dieu dans ses derniers jours. Arch. privées de la famille Silguy.

(334) Arch. dép. Finistère, 4 E 219-49 et 49 J 201.

(335) *Ibid.*, mutations après décès, 3 Q 1599, fol. 51 v° et 52 r°-v° (pour Brest) ; 3 Q 4188, fol. 133 r° (pour Concarneau) ; 3 Q 6822, fol. 6822, fol. 62 v°, 63 v°, 64 v° (pour Landerneau) ; 3 Q 12579, fol. 14 v° (pour Pont-l'Abbé) ; 3 Q 13377, fol. 105 v° (pour Quimper) ; 3 Q 15103, fol. 140 v° - 141 v° (pour Saint-Renan).

(336) *Ibid.*, 4 E 219-49.

Cependant Hervé-Gabriel a déjà reçu 22 000 livres en 1775 en guise de prépartage (337) sur la succession des parents et ne réclame plus que 21 500 francs dont il accepte qu'ils soient remboursés à son décès et qu'il laisse en attendant aux mains d'Angélique, de Madeleine et de Charles, contre une rente annuelle de 880 francs. Quant à l'oncle Toussaint il consent, pour ne pas gêner ses neveux, à un remboursement également différé contre 2 000 francs l'an d'intérêts. Le patrimoine issu de Jean-Hervé se trouve donc écorné en préalable à sa division en trois lots de valeur encore relativement considérable pour la région (chaque lot valant près de 100 000 francs) : un contrôle fait dans les bureaux d'enregistrement de Quimper et circonvoisins pour évaluer les mutations par décès, sur la période 1800-1830, permet de découvrir que rares sont les successions qui dépassent 100 000 francs (338).

*
* *

Nous voici arrivés au terme d'une étude bien succincte, tant il est vrai que bien des renseignements dorment encore dans des fonds d'archives publiques ou privées, mais dispersés ou d'accès difficile. Retenons le personnage le plus attachant, Jean-Hervé de Silguy, contradictoire certes — c'était d'abord un homme — mais bien représentatif de cette seconde moitié du XVIIIe siècle : enfant des Lumières, esprit libre, serviteur de l'État soucieux de contribuer à la réforme d'une monarchie à l'autorité déclinante, figée dans sa sclérose après quelques tentatives vite avortées ; sachant aussi se montrer prudent et s'adapter aux circonstances ; frondeur probablement dans sa jeunesse, à l'encontre d'une morale sociale astreignante — presque à l'opposé d'un père formaliste et rigoriste — mais assagi dans l'âge mûr.

Retenons surtout que, à travers Jean-Hervé, apparaît — exemple parmi d'autres, et ils furent nombreux au sein de la noblesse éclairée comme dans la bourgeoisie à talents en ce siècle des remises en cause — le serviteur d'un État rénové, modernisé, rationalisé, transformant des sujets en citoyens-patriotes tels que les partisans des Lumières les imaginaient à la veille de la Révolution (339). Là aussi réside, sans doute, une différence notable entre le père et le fils : le premier devait se considérer comme serviteur du roi tandis que le second privilégiait la notion d'État, et la faillite de la monarchie ainsi que sa disparition

(337) *Ibid.*, 11 C1 121, contrôle des actes de Concarneau, enregistrement du 18 octobre 1775.

(338) Une seule, sur les centaines de mutations répertoriées, atteint 300 000 francs. Il s'agit de la succession de Félix de Kerillis-Calloch, mort en avril 1830 à Quimper (dont il fut maire de 1808 à 1815), et dont les propriétés se répartissent entre Quimper et les communes voisines.

(339) Gageons à ce propos que l'« aiguillonnisme » de Jean-Hervé n'a pas eu la même tonalité que celui de l'éphémère président à mortier Conen de Saint-Luc. Ce dernier, par attachement au « parti dévot » de la cour, avait lié son sort à celui du duc d'Aiguillon. Jean-Hervé a d'abord perçu dans les entreprises du commandant en chef en Bretagne, membre du Triumvirat, une tentative pour réformer positivement l'ordre judiciaire, prélude à la modernisation de l'État.

n'ont pas eu chez lui, apparemment, de résonance tragique. Certes, la famille fut, dans la crise révolutionnaire, en proie aux divisions, on l'a vu, et il y eut certainement crise des consciences individuelles en son sein. Mais à l'exception d'un jeune prêtre aux convictions ancrées dans une foi farouchement ultramontaine, sans concession aucune aux « erreurs du siècle », c'est le libéral Jean-Hervé qui, assisté de ses deux frères, comme lui acquis à la radicalité du « changement », a compris qu'un monde nouveau était en gestation et qu'il fallait s'y adapter par nécessité, fût-ce au prix de déchirements intérieurs, sans qu'on puisse nier chez lui une capacité certaine à l'opportunisme : qui songerait à lui en faire grief ? Esprit éclectique et pragmatique, il était incontestablement préparé (et résigné ?) à affronter avec quelque sérénité — sauf à vivre douloureusement l'exil de son cher François — les bouleversements politiques et sociaux concomitants de la surgie d'une France nouvelle à travers les convulsions révolutionnaires.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE SOMMAIRE DE LA FAMILLE SILGUY AU XVIIIe SIÈCLE

Guillaume de SILGUY + Françoise CARN

Claude de SILGUY + Françoise de COATAUDON. Mariés en 1694 à Guipavas

- Guillaume-François, né le 4/5/1695 à Guilers (diocèse de Léon), mort en 1721
- François-Louis, né le 23/6/1696 à Landerneau (Saint-Houardon), mort en 1724
- Françoise-Ursule, née le 22/1/1699 à Guilers
- **Hervé-Gabriel**, né le 21/9/1701 à Guilers, mort à Quimper en 1768
  - épouse en 1726 Marguerite - Jeanne MARIN, morte en 1753 à Quimper
    - Françoise-Ursule, née le 28/6/1727 à Quimper (la Chandeleur), morte à ?
    - **Jean-Hervé**, né le 10/5/1728 à Quimper (la Chandeleur), mort à Quimper le 18/2/1804
      - épouse en 1757 Françoise-Thérèse MOULIN, morte en 1779 à Quimper
        - Hervé-Joseph, né à Quimper (Saint-Mathieu) le 4/11/1758, mort à Quimper en 1765
        - **Toussaint**, né à Quimper le 16/3/1760, mort en mars 1796 à Fouesnant
          - épouse en avril 1784 Angélique CONEN DE SAINT-LUC, morte en 1848 à Fouesnant
            - Jean-Marie, né le 24/4/1785 à Quimerch, mort à Quimper
            - Marie-Victoire, née le 31/5/1786 à Quimper, morte en 1788
            - Marie-Euphrasie, née le 9/9/1787 à Quimper, morte en 1864
            - Félicité-Marie, née le 20/1/1789 à Quimper, morte en 1878
            - Alexandre, né le 16/5/1790 à Fouesnant, mort en 1791
            - Angélique, née le 18/3/1792 à Fouesnant, morte à ?
            - Thérèse-Victoire, née le 18/10/1793 à Fouesnant, morte à ?
            - Toussaint, né le 17/3/1795 à Fouesnant, mort à Brest
            - Marie-Victoire-Louise, née le 8/11/1796 à Fouesnant, morte en 1820
        - Madeleine, née le 22/7/1761 à Quimper, morte en 1762 à Quimper
        - Madeleine, née le 17/1/1763 à Quimper, morte à Quimper en 1816
        - François-Hervé, né le 4/10/1764 à Quimper, mort en Espagne en 1803
        - Marie-Thérèse, née le 6/11/1765 à Quimper, morte en 1768 à Quimper
        - Charles-Hyacinthe, né le 11/2/1770 à Quimper, mort à ?
    - Toussaint, né le 23/4/1730 à Quimper, mort à Quimper en oct. 1817
    - François-Claude, né le 18/9/1731 à Quimper, mort à Quimper le 5/7/1743
    - Louis-Marie, né le 15/5/1733 à Quimper, mort à ?
    - François-Michel, né le 11/5/1736 à Quimper, mort en 1738 à Penhars chez sa nourrice
    - Jean-Marie, né le 7/11/1737 à Quimper, mort à Quimper le 20/5/1751
    - Hervé-Gabriel, né le 14/1/1739 à Quimper, mort à Quimper en oct. 1817
    - Gillette-Josèphe, née le 24/9/1740 à Quimper, morte le 16/9/1743 à Quimper
- Gabriel-Mathieu, né le 2/9/1703 à Landerneau (Saint-Thomas), mort en 1744 à Landerneau
- Hervé, né le 5/12/1704 à Landerneau (Saint-Thomas), mort à ?
- Jean-Louis, né le 6/12/1705 à Landerneau (Saint-Thomas), mort à ?

SAVANTS FINISTERIENS

LOUIS CHAURIS *

Un pionnier des sciences de la Terre en Bretagne occidentale : le comte de La Fruglaye (1766-1849)

Le titanesque travail géologique de Charles Barrois sur la Bretagne, entre 1876, date de sa première publication, et 1939, année de sa mort à 88 ans — avec le lever de vingt cartes géologiques au 1/80 000 et la rédaction d'une centaine de mémoires — a tendu à estomper les recherches des pionniers dans le domaine des sciences de la Terre en Armorique occidentale. Si l'ouvrage de Puillon-Boblaye sur la Bretagne, publié en 1827, et les mémoires d'E. de Fourcy sur les départements du Finistère (1844), des Côtes-du-Nord (1844) et du Morbihan (1848) sont parfois encore cités, l'œuvre de la plupart des savants scrutant le sous-sol breton dans la première moitié du XIXe siècle a le plus souvent sombré dans un oubli immérité. La lecture de leurs travaux, l'examen de leurs collections — quand le temps les a épargnées — s'avèrent pourtant du plus grand intérêt. En dépit de quelques dénominations anciennes à présent obsolètes, les données ainsi recueillies suscitent encore l'admiration. En conséquence, nous nous proposons de synthétiser, dans une série d'articles, l'œuvre de quelques pionniers des sciences de la Terre en Bretagne. Cette rubrique est inaugurée par une vue d'ensemble sur les recherches géologiques du comte de La Fruglaye. Nous réalisons aussi le souhait d'Onfroy-Kermoalquin (1) qui écrivait, l'année même de la mort du comte : « Espérons qu'on ne gardera pas toujours le silence sur [un] des plus beaux caractères que notre pays ait fournis. »

*
* *

Dès l'abord, rien ne laissait supposer que Paul-Émile-Louis-Marie de La Fruglaye, né à Quimper en 1766, consacrerait de longues années de sa vie aux

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S., département des sciences de la Terre, faculté des sciences, université de Bretagne occidentale, Brest.

(1) Dans l'hebdomadaire *La Foi bretonne*, 20 décembre 1849, Saint-Brieuc.



Le comte de La Fruglaye.
Tableau du château de Keranroux en Ploujean (cliché L. Chauris).

sciences de la Terre en Bretagne. En effet, poussé par ses goûts vers la carrière des armes, il était entré à l'École militaire et avait servi d'abord dans la cavalerie. Mais son émigration au début de la Révolution, puis son regret — à son retour en France — de ne pouvoir combattre avec l'armée française, par suite de ses convictions politiques, devaient le condamner longtemps à la vie privée. Ouvert aux sciences de la nature, le comte mit à profit ses loisirs pour explorer le sous-sol breton jusqu'alors pratiquement inconnu (2). La Restauration le rappela à la vie publique : au conseil général du Finistère, à la Chambre des députés et à la Chambre des pairs. Il se retira définitivement des affaires après la Révolution de 1830 et mourut en 1849 dans son château de Keranroux, près de Morlaix, « laissant la réputation méritée d'un homme d'une piété éclairée, d'une loyauté éprouvée et d'une [grande] bienfaisance (3) ».

(2) Si l'on excepte les districts métallifères (mines de Huelgoat - Poullaouen...).

(3) P. LEVOT, *Biographie bretonne*, t. II, 1857, p. 100-102.

Les explorations géologiques du comte de La Fruglaye s'étendent principalement entre le début du XIXe siècle et 1830, date à laquelle il fut obligé de les suspendre, étant devenu suspect au gouvernement... C'est surtout pendant cette période qu'il avait peu à peu réuni dans son château une superbe collection pétrographique de la Bretagne, admirée à juste titre par les savants contemporains. Ses recherches étaient facilitées par sa fortune. Il portait un intérêt tout particulier aux pierres ornementales, persuadé que la Bretagne possédait en son sol des éléments capables de rivaliser avec les plus beaux marbres étrangers. Le comte recueillait en effet des échantillons, non pas tant pour « collectionner » que pour promouvoir les richesses du sous-sol de son pays. Il avait transformé, par un mécanisme de son invention, le moulin de Keranroux en un atelier de sciage et de polissage. L'autel de la chapelle du château (en brèche volcanique extraite à Plounez près de Paimpol) est l'œuvre de Poilleu, sculpteur à Brest ; le tabernacle, en améthyste, a été exécuté à Paris (3). Ses compétences étaient reconnues en haut lieu. « Sous l'Empire, le ministre de l'Intérieur avait ordonné aux administrations de tous genres de lui prêter secours pour ses recherches. Le préfet maritime avait mis à sa disposition les embarcations de l'État et la douane devait lui fournir [son aide] en cas de besoin. » (4)

L'heureuse initiative du comte de La Fruglaye de déposer des échantillons de roches au cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes à Paris, ouvrait le résultat de ses recherches au monde savant de la capitale et, en même temps, attirait l'attention de l'État sur leur intérêt architectural. Deux épisodes de la vie du comte sont particulièrement significatifs à ce sujet. Le premier concerne le désir de Napoléon Ier d'édifier un monument pour immortaliser les triomphes de ses armées. Denon, chargé du projet, se rend alors au cabinet d'histoire naturelle précité où il admire les échantillons du granite rose de Ploumanac'h déposés par le comte de La Fruglaye. La beauté de la roche et sa ressemblance avec le granite ayant servi jadis à l'édification des monuments d'Égypte conduisent Napoléon à envoyer Lepère aussitôt en mission auprès du comte pour envisager avec lui l'exploitation du granite de Ploumanac'h. Sans la funeste issue de la campagne de Russie, le monument projeté eût été édifié en ce granite (5). Le second épisode se rapporte à une tentative d'extraction de pierres ornementales, entre 1843 et 1846, à la pointe de Perrohen en Plouézoc'h dans le Finistère, en vue de l'édification du tombeau de Napoléon Ier aux Invalides. Le point de départ des recherches se rattache à la présentation, par le comte de La Fruglaye au ministre de l'Intérieur, d'un spécimen de « porphyre » poli en provenance de Perrohen. La beauté de l'échantillon était telle qu'une autorisation de recherche avait été accordée par le ministre en vue d'extraire un bloc de « porphyre » identique pour le sarcophage de l'empereur. L'impossibilité d'obtenir un bloc dans les dimensions exigées par l'architecte du monument

(4) ONFROY-KERMOALQUIN, *La Foi bretonne*, 24 janvier 1850, Saint-Brieuc.

(5) L. CHAURIS, « Le granite rose de Ploumanac'h et Napoléon Ier », *Les Cahiers de l'Iroise*, no 154, 1992, p. 52-53.

devait finalement faire avorter le projet. Mais l'un des blocs extraits a servi ultérieurement pour le tombeau du comte dans la chapelle de son château (6).

Dans l'état actuel de nos recherches, nos *sources* sur l'œuvre géologique du comte de La Fruglaye sont de divers ordres :

a) Les publications scientifiques du comte lui-même, rares, mais très significatives (7).

b) Les références des auteurs contemporains et postérieurs aux travaux du comte de La Fruglaye, en particulier sur la fameuse forêt sous-marine découverte en 1811 (8), sur les calcaires du Dourduff en Plouézoc'h (9), sur les brèches volcaniques des environs de Paimpol (10) et diverses autres roches (11).

---

(6) L. CHAURIS, « Une tentative d'extraction de pierres ornementales pour l'édification du tombeau de l'empereur Napoléon Ier à la pointe de Perrohen en Plouézoc'h (Finistère) », *ibid.*, 38e année, n° 1, 1991, p. 14-18.

(7) « Extrait d'une lettre de M. de La Fruglaye à M. Gillet-Laumont sur une forêt sous-marine qu'il a découverte près Morlaix (Finistère) », *Journal des Mines*, 1811, t. XXX, p. 389-391. — DU MARHALLACH et LA FRUGLAYE, « Superposition du granite aux schistes dans l'île de Mihau », *Bulletin de la Société géologique de France*, 1834, t. IV, p. 201-203.

(8) LE DEIST DE KERIVALANT, « Discours... sur la forêt sous-marine découverte par M. de La Fruglaye », *Société des lettres, sciences et arts de Nantes*, 1813, p. 21-23. — E. RICHER, « Rapport sur la forêt sous-marine découverte par M. de La Fruglaye », *Le Lycée armoricain*, Nantes, n° 7, 1826, p. 4-5. — [ANONYME], « Forêts submergées », *ibid.*, n° 7, 1826, p. 431-439. — HABASQUE, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1832, t. I, p. 23-24. — E. DE FOURCY, *Carte géologique du Finistère*, Paris, 1844, 196 p. — ONFROY-KERMOALQUIN, *La Foi bretonne*, 24 janvier 1850 (reproduisant des notes manuscrites du comte de La Fruglaye). — A. DE LAPPARENT, *Traité de géologie*, Paris, 1900, 4e éd., t. I, 592 p. — L. CAYEUX, « Les tourbes immergées de la côte bretonne dans la région de Plougasnou-Primel (Finistère) », *Bulletin de la Société géologique de France*, t. VI, 1906, p. 142-147, — M.-T. MORZADEC-KERFOURN, *Variations de la ligne de rivage armoricain au Quaternaire*, 1974, 208 p. (Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, n° 17). — L. CHAURIS, « Localisation de la « forêt sous-marine » découverte « près Morlaix » par le comte de La Fruglaye en 1811 », *Norois*, t. 38, n° 152, 1991, p. 389-392.

(9) PUILLON-BOBLAYE, « Essai sur la configuration et la constitution géologique de la Bretagne », *Mémoires du Muséum*, Paris, t. XV, 1827, p. 49-116. — E. DE BILLY, « Observations sur le terrain de transition de la Bretagne », *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Strasbourg*, t. I, 1830, p. 1-25. — LE HIR, note manuscrite citée par Y. Milon (cf. *infra*). — LE HIR, « Mémoire sur le calcaire de l'arrondissement de Morlaix », *Écho de Morlaix*, 15 juillet 1843. — LE HIR, dans *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix*, par J.-M. Eléouet, Brest, 1849, 392 p. (p. 9-23). — Ch. BARROIS, « Le calcaire de la vallée du Dourdu (Finistère) », *Annales de la Société géologique du Nord*, t. LII, 1927, p. 174-209. — Y. MILON, *Recherches sur les calcaires paléozoïques et le Briovérien de Bretagne*, Rennes, 1928, 152 p., 8 pl. h.t.

(10) PUILLON-BOBLAYE, art. cit. *supra* n. 9.

(11) Sur les sables lourds des plages de Roscoff et de l'île de Sieck, cf. PUILLON-BOBLAYE, art. cit. *supra* n. 9.

Sur le kersanton, cf. CORDIER, en note, dans le mémoire de Puillon-Boblaye, p. 116.

Sur le granite rose du Finistère (sans doute île Callot ?), cf. HABASQUE, *Notions historiques...*, *op. cit.*, t. I, p. 177-178.

Sur l'« hémithrène » de Lézardrieux, cf. E. DE FOURCY, *Carte géologique des Côtes-du-Nord*, Paris, 1844, 172 p.

c) Les comptes rendus d'excursions et de visites sous la direction du comte de La Fruglaye, rédigés par divers savants (12).

d) L'examen des collections pétrographiques et minéralogiques réunies par le comte de La Fruglaye ou, à défaut, les notes qui les accompagnaient avant leur disparition (13).

e) La visite du château de Keranroux, toujours habité par les descendants en ligne directe du comte de La Fruglaye (14).

Sur le microgranite de Ploujean, cf. E. DE FOURCY, *Carte géologique du Finistère*, *op. cit.* — Ch. BARROIS, « Compte rendu de l'excursion du 28 août 1886 aux environs de Morlaix », *Bulletin de la Société géologique de France*, 3e série, t. XIV, 1886, p. 244-254.

Divers, cf. LIBERT et MICIOL, « Catalogue minéralogique et pétrologique du Finistère », *Bulletin de la Société d'études scientifiques du Finistère*, t. V, 1883, p. 99-109 ; t. VII, 1885, p. 41-59.

(12) E. DE BILLY, art. cit. *supra* n. 9. — LE HIR, Note manuscrite, art. cit. *supra* n. 9. — E. DE FOURCY, *Carte géologique des Côtes-du-Nord, op. cit.*, *supra* n. 11.

Par ailleurs, dans plusieurs lettres de l'ouvrage *Sous dix rois*, publié en 1863 à Paris, Boucher de Perthes évoque ses relations avec le comte de La Fruglaye, ... « savant minéralogiste. Il y a chez lui, à Keranrou (*sic*) une très belle collection de pierres... » (lettre DXLIX, 1822). Dans une autre lettre (DLIX, 1823), l'auteur précise que « la minéralogie du Finistère a été étudiée par M. de La Fruglaye qui, le premier, a compris qu'on en pourrait tirer parti pour la sculpture et les ouvrages de luxe... ». Enfin, dans une troisième lettre (DCII, 1827), Boucher de Perthes décrit les « courses géologiques » qu'il faisait en Bretagne avec son « excellent ami, le général de La Fruglaye » ... « Je le vois toujours, muni de son... marteau, détacher des éclats de granit ou de porphyre qui, parfois, lui sautaient au nez ou au mien... Qu'il était heureux quand il avait découvert quelque marbre inconnu ou analogue à ceux qu'estimaient les anciens ! C'est ainsi que nous, c'est-à-dire lui, avons retrouvé le granit d'Égypte, le rouge antique, le jaune antique, le vert antique, le jaspe sanguin... » ; et de conclure : ... « A force d'entendre taper sur les roches et s'exclamer le général, j'ai retenu quelques termes de géologie... ».

Dans son *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, J.-F. Brousmiche conseille la visite du « riche cabinet » du comte de La Fruglaye à Keranroux ; il indique que ce « savant géologue... a réuni des échantillons de grès, schistes, granits, marbres, silexs (*sic*), porphires (*sic*) produits par la nature dans le Finistère ».

(13) A ce sujet, le document le plus intéressant parvenu jusqu'à ce jour à notre connaissance est le commentaire, reproduisant les notes manuscrites du comte de La Fruglaye, publié par Onfroy-Kermoalquin dans les numéros du 20 décembre 1849, du 8 janvier, du 17 janvier et du 24 janvier 1850 de l'hebdomadaire *La Foi bretonne*, à l'occasion du don, effectué l'année même de la mort du comte par ses descendants, au musée de Saint-Brieuc, d'une collection représentative de ses recherches et totalisant une centaine d'échantillons. Ce document est intitulé « Observations sur la nature, le nom et les gisements des minéraux offerts au musée de Saint-Brieuc ». Quelques données extraites de cet inventaire sont reproduites dans la *Biographie bretonne* de Levot, 1857, t. II, p. 102.

La superbe collection du comte de La Fruglaye au château de Keranroux a beaucoup souffert de l'Occupation durant la dernière guerre. La remise en état des échantillons, actuellement stockés au château, demandera un important travail par un pétrographe averti de la lithologie bretonne. Le comte de La Fruglaye avait fait don à la bibliothèque de Quimper de quelques pierres des plus curieuses du pays et des plus utiles aux décors des monuments. Le cabinet d'histoire naturelle (de la marine ?) à Brest possédait une série de pierres remarquables qu'il avait adressées aux différents préfets maritimes afin de les faire connaître. On ignore aujourd'hui ce que sont devenus ces dons.

(14) M. X. de Couëssin, qu'il nous est très agréable de remercier ici pour son accueil si chaleureux dans le domaine ancestral. L'autel de la chapelle et le tombeau du comte donnent une excellente idée de la beauté des roches ornementales découvertes par La Fruglaye.

f) En dernier lieu, on ne saurait évidemment omettre les courses sur le terrain effectuées par nous-même dans les principaux districts prospectés par le comte de La Fruglaye : elles nous ont permis de mieux apprécier à leur juste valeur les recherches d'un des grands précurseurs de la géologie bretonne.

Le comte de La Fruglaye a consacré l'essentiel de ses recherches géologiques au Trégorrois, entre baie de Morlaix et baie de Saint-Brieuc. Dans cette région, alors presque inconnue, il a étudié plus particulièrement les anciennes formations volcaniques et les sédiments associés, les granites, les filons microgrenus et les filons quartzeux, enfin les dépôts récents (sables lourds des plages, dépôts tourbeux). Il paraît avoir été beaucoup moins tenté par le pays de Léon, pourtant tout proche, et dont il pouvait, de son château, contempler les confins. Il a poussé ses investigations dans le Finistère central et jusqu'en « Loire-Inférieure ». Devant l'évidente impossibilité de détailler ici toute son œuvre géologique, on se bornera à synthétiser les grandes lignes de son activité dans le domaine des sciences de la Terre, regroupées en deux thèmes majeurs : l'aspect scientifique et l'aspect économique, comme toujours en fait étroitement associés.

L'œuvre scientifique

1. Les roches volcaniques du Trégorrois

On sait depuis Barrois — avec la parution des admirables cartes géologiques au 1/80 000 de Tréguier (1908) et de Lannion (1909) — l'étonnante variété des roches volcaniques du Trégor, qui affleurent comme un ruban depuis les environs de Locquirec jusqu'à Paimpol. Les roches à texture bréchique sont les plus spectaculaires et c'est principalement sur elles que s'était portée, un siècle auparavant, l'attention du comte de La Fruglaye. Les principaux affleurements décrits sont situés sur les rives du Trieux entre Plounez et Lézardrieux (« porphyre vert, avec amygdaloïdes », « marbre phylodien universel »), en bordure du Jaudy, non loin de Minihy-Tréguier (« marbre phylodien universel », offrant diverses colorations)... Aux brèches volcaniques se rattachent aussi des formations feuilletées, tels les schistes de Locquirec et de Brélévenez (« marbre phylodien vert »), interprétés à présent, comme des tufs (ou projections volcaniques remaniées par la mer). Une « ophite serpentin vert » est localement associée aux porphyres du Trieux. A Keralain, en face de Lézardrieux, sur la rive droite du Trieux, le complexe volcanique est recoupé par un petit pointement d'une roche intrusive dénommée « hémithrène » par le comte de La Fruglaye, et actuellement considérée comme un gabbro modifié, avec développement de calcite secondaire ; c'est à cette roche qu'avait été attribué le nom de « frugline ».

2. Le complexe volcano-sédimentaire du bassin de Morlaix

C'est au comte de La Fruglaye que l'on doit les premières études géologiques sur la région morlaisienne et, tout particulièrement, la découverte de la

célèbre brèche du Dourduff, des formations calcaires fossilifères associées, du contexte volcanique régional et la détermination de son âge. Les affleurements reconnus sur la rive droite de la ria encaissée et vaseuse du Dourduff ont, depuis lors, attiré l'attention de générations de géologues et l'on ne compte plus le nombre de publications qui ont été consacrées aux problèmes qu'ils soulèvent (15). Il faut souligner ici que toutes les annotations et déductions du comte de La Fruglaye ont été pleinement confirmées. Dès 1830, E. de Billy (16) indiquait que les observations du comte de La Fruglaye avaient, à son avis, levé tous les doutes sur l'âge des schistes de Morlaix. Le comte avait guidé lui-même E. de Billy aux environs de Morlaix et étudié avec lui la région du Dourduff. Ultérieurement, en 1841, il devait conduire le docteur Le Hir sur le site du Dourduff (17). On retiendra ici la mise en évidence des caractères si particuliers des schistes de Morlaix « rubanés, tourmentés et ployés dans tous les sens » ; de lentilles calcaires à entroques au Dourduff ; de formations volcaniques tuffacées (le « grès des houillères ») en plusieurs points de la région de Morlaix [Plouézoc'h (Dourduff) ; Ploujean (Keranroux), Saint-Martin-des-Champs (Cuburien), Taulé] ; et enfin, cette observation essentielle : « le grès des houillères se trouve mêlé à des laves ». Il considère à juste titre cette formation comme « anthracifère ». Aux dépôts volcano-sédimentaires précités sont associées des roches intrusives de teinte sombre, dénommées « euphotides » (ce sont les méta-gabbros de Morlaix et de Plouézoc'h) et « mélaphyres » (ce sont les gabbros épidioritisés de Barnenez).

3. *Le massif granitique de Ploumanac'h*

Ce pluton est sans contredit l'un des plus beaux complexes intrusifs du Massif armoricain. Il a fait récemment l'objet de plusieurs études (18). La Fruglaye a fort bien reconnu les principaux ensembles de ce pluton polyphasé : le « granite noir avec feldspath blanc... de Trégastel » (l'actuel gabbro de Trégastel) ; le « granite géant-rose » de Trébeurden et de Pleumeur-Bodou (le granite porphyroïde dit des Traouieros) ; le « granite égyptien rose » (ou granite de Ploumanac'h) ; le « granite ou syénite rouge », pauvre en mica, de Trébeurden (ou granite dit à présent d'Agathon) ; enfin, au cœur du massif, le « granite blanc » dit de l'Ile Grande. L'étude du contact méridional du massif granitique

(15) Voir en particulier Ch. BARROIS, « Le calcaire... », art. cit. *supra* n. 9. — Y. MILON, *Recherches sur les calcaires..., op. cit. supra* n. 9. — Ch. DELATTRE, *Recherches sur le Dévonien et le Carbonifère de la région de Morlaix*, Paris, 1952, 125 p., 13 pl. h.t. (Mémoires du Service de la carte géologique de la France).

(16) *Op. cit. supra* n. 9.

(17) On trouvera d'intéressants détails sur ces visites dans le mémoire d'Y. MILON, *Recherches sur les calcaires..., op. cit. supra* n. 9.

(18) M. BARRIÈRE, *Le complexe de Ploumanac'h, Massif armoricain*, Brest, 1977, 292 p. (Thèse de doctorat). — L. CHAURIS, « Données préliminaires sur un faciès orbiculaire dans le granite rouge de Ploumanac'h (Massif armoricain) », *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. 309, série II, 1989, p. 59-62.

à l'île Miliau a particulièrement retenu, à juste titre, l'attention de notre auteur. Dans les falaises de l'île, en effet, le granite apparaît *au-dessus* des cornéennes fortement redressées et s'insinue dans les feuillets du schiste sous-jacent. Une telle observation établissait la *postériorité* du granite par rapport aux schistes. Lors de la présentation devant la Société géologique de France à Paris, en 1834, l'un des assistants — sans doute choqué — suggérait que les granites de l'île Miliau n'étaient « peut-être pas de véritables granites », tant les faits lui paraissaient en contradiction avec la science officielle ! Le comte de La Fruglaye notait par ailleurs les modifications subies par le granite au contact des schistes (le granite offre ici une structure « graphique » [différenciation pegmatitique de contact, à présent tout à fait classique]) et les transformations des schistes devenus maclifères. On a ici — sans les termes — l'annotation des transformations « endomorphes » et « exomorphes » qui affectent les contacts granitiques (19).

4. *Autres roches intrusives*

Plusieurs autres granites ont suscité l'intérêt du comte de La Fruglaye. On évoquera le granite rose de l'île Callot en Carantec qui affleure « en très grandes masses » ; le granite bleu de Saint-Brieuc au « mica éclatant » ; le granite gris de Bégard avec ses grands cristaux de « feldspath blanc ». Particulièrement intéressante est la description, sous le nom quelque peu inattendu de « roche du Connecticut », d'un granite des environs de Saint-Pol-de-Léon — dont on a ici, à notre connaissance, la première mention — remarquable par la présence de tourmaline, de grenat et d'« émeraudes » (béryl) [20]. Une roche comparable a été également signalée par le comte de La Fruglaye près du château du Buron en « Loire-Inférieure ». Les occurrences de granite à tourmaline de Roscoff sont également indiquées.

Divers microgranites ont été aussi décrits par La Fruglaye sous le nom alors classique d'« eurites [ou eurytes] porphyriques ». Les filons les plus intéressants ont été signalés par notre auteur à Ploubazlanec (près de Paimpol), au nord-ouest de Lannion (dans les deux cas, avec pyrite), à Châtelaudren et enfin à Ploujean dans le parc de Keranroux lui-même. Selon Barrois (1886), c'est à l'eurite porphyrique de Ploujean que Beudant aurait donné le nom de *fruglite* « en l'honneur du savant qui l'avait signalée ». Le comte de La Fruglaye nous a présenté aussi l'une des premières descriptions du célèbre kersanton, roche « toute spéciale... [à] amphibole... chaux carbonatée... mica » et a fourni des détails précis sur son exploitation séculaire.

---

(19) Le comte de La Fruglaye a indiqué plusieurs autres occurrences de schistes maclifères, en particulier à Roc'hellas en Plestin et près de Plourin-lès-Morlaix.

(20) Ce curieux granite a été également décrit par le docteur Le Hir (peut-être en avait-il eu connaissance par le comte de La Fruglaye ?) sous le nom de « granite à quatre substances » et, beaucoup plus tard, en détail, par L. CHAURIS, *Les minéralisations pneumatolytiques du Massif armoricain*, Paris, 1965, 218 p. (Mémoires du Bureau de recherches géologiques et minières, n° 31).

5. Filons quartzeux

Le comte de La Fruglaye s'est intéressé à plusieurs reprises aux nombreuses occurrences de quartz filonien en Bretagne : quartz enfumé du Morbihan, quartz rose de Ploumilliau, quartz hyalin de Ploujean, améthyste de Louargat (dans les carrières ouvertes pour l'empierrement), filons bréchiques de silice rouge des environs de Trébeurden (dénommée « brèche quartzifère rouge »), calcédoine de Pont-Eon près de la Penzé maritime... Notre auteur a porté une attention toute particulière aux multiples variétés de quartz agatiforme qu'il avait découvert, en galets roulés, sur la grève de Trébeurden, qualifiée par lui de « grève des agathes ». Au cours d'une excursion récente, nous avons pu recueillir ici, à basse mer, plusieurs dizaines d'échantillons de toute beauté, qui nous ont mieux fait comprendre l'enthousiasme du comte pour ce gisement.

Les filons quartzeux sont parfois minéralisés. La Fruglaye a indiqué la présence de *fluorine* à Lesneven : cette donnée est d'autant plus intéressante que, jusqu'à ce jour, l'indice n'a pas été encore retrouvé... (21). Dans son commentaire de la collection donnée par les descendants du comte de La Fruglaye au musée de Saint-Brieuc, Onfroy-Kermoalquin (22) indique la présence d'une belle minéralisation en *galène* (sur une puissance d'une dizaine de centimètres) au sein de quartz servant à empierrer la route de Lannion en direction de Morlaix (23).

6. Dépôts sédimentaires récents

La « forêt sous-marine » découverte par le comte de La Fruglaye en 1811 (24) a contribué fortement à sa renommée scientifique (25). La description

(21) Dans l'état actuel des connaissances, la fluorine paraît très rare dans le pays de Léon. Barrois (notice de la feuille de Brest au 1/80 000, 1902), la signale à Minihy près de Plouvien. Un indice de fluorine verte a été mis en évidence voici plusieurs années à l'occasion de travaux effectués dans l'arsenal de Brest près de la Penfeld (inédit). Voir L. CHAURIS, « Une nouvelle province fluorée en Europe occidentale : le Massif armoricain (France) », *Bulletin du Bureau de recherches géologiques et minières*, (2), section II, n° 2, 1982, p. 157-163.

(22) Art. cit. *supra* n. 13.

(23) La lecture du texte ne permet toutefois pas d'affirmer que la découverte de galène est due au comte de La Fruglaye ou au commentateur précité. Quoi qu'il en soit, cette observation ne semble pas avoir retenu ultérieurement l'attention, malgré son intérêt. (Il est vrai que l'hebdomadaire *La Foi bretonne* ne paraît guère — avant nous — avoir été « dépouillé » par les géologues contemporains !). On rapprochera l'occurrence de galène précitée de l'indice plombifère découvert par B. Mulot (inédit) près de la chapelle Saint-Herbot au sud-ouest de Lannion. Il y a peut-être dans ces observations les premiers indices d'un district minéralisé. Voir à ce sujet L. CHAURIS, « Les occurrences plombifères du nord-ouest de la Bretagne », *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France*, nouvelle série, t. 11, 1989, p. 123-138.

(24) Art. cit. *supra* n. 7.

(25) Consulter sur ce point le tout récent travail de L. CHAURIS, « Localisation... », art. cit. *supra* n. 8.

reste encore remarquable par sa précision, avec la mise en évidence des différentes couches du dépôt (ou stratigraphie) : un substrat de glaise grise à blanchâtre sur lequel s'était établi un marais où joncs et roseaux sont encore en place ; un niveau sablonneux, avec saules et petits bouleaux conservant leur écorce argentée ; enfin un humus noirâtre, formé par une masse de feuilles, avec branches et troncs d'arbres couchés (chênes, saules...), et parfois fragments d'insectes.

Les concentrations de minéraux lourds qui ourlent localement la partie haute de l'estran ont aussi attiré l'attention de notre auteur, qui avait été chargé par MM. Le Lièvre et de Caumont de recherches sur ces petits placers littoraux (sables titanifères de Saint-Quay ; sables grenatifères de Santec...)[26].

L'impact économique

Il n'est guère possible ici — faute de place — de poursuivre notre inventaire sur les autres formations minérales mises en évidence par le comte de La Fruglaye. Ce que nous avons brièvement présenté suffit néanmoins pour suggérer la variété des thèmes abordés. Dans une seconde partie, nous voudrions envisager l'impact économique qui sous-tendait les recherches pétrographiques et minéralogiques de notre auteur. Le compte rendu, rédigé par La Fruglaye lui-même, de l'entrevue avec l'envoyé de Napoléon Ier pour l'exploitation du granite de Ploumanac'h — que nous avons déjà évoqué — est fort suggestif à ce sujet. Devant les hésitations du comte, Lepère se fait plus insistant : « Acceptez, disait-il, en grâce, je vous en supplie, au nom des arts que vous chérissez, *au nom de votre pays dont vous ferez la fortune, en faisant connaître les trésors qu'il renferme* »... La Fruglaye ne pouvait rester insensible à de tels arguments. On est effectivement frappé, en lisant les notes manuscrites du comte, rassemblées par Onfroy-Kermoalquin, de constater la fréquence des termes relatifs à l'intérêt économique des substances reconnues dans le sous-sol breton. Mais s'il indique avec précision les possibilités d'exploitation de différentes roches, en notant leurs qualités (aptitude à la taille, au polissage...), il met aussi l'accent sur les éventuelles difficultés que leur utilisation pourrait rencontrer dans certains cas, témoignant ainsi d'un réel sens des impératifs économiques. A plusieurs reprises, il regrette que telle belle roche n'ait pas encore fait

(26) Nous n'avons pu encore retrouver le document original où le comte de La Fruglaye indique, « après de longues et laborieuses recherches », la présence de « dépôts, plus ou moins considérables » de sable titanifère au pied de massifs granitiques littoraux. Les recherches récentes confirment pleinement — une fois de plus — les premières prospections du comte de La Fruglaye. Cf. L. CHAURIS, « Minéraux lourds des plages et arrière-pays : le cas du Petit Trégor (Massif armoricain) », *Congrès national des sociétés savantes*, Montpellier, Sciences, fasc. I, 1985, p. 183-194 ; ID., « Nature et origine des concentrations de minéraux lourds sur les grèves de Roscoff (Finistère, France) », *Norois*, t. 33, n° 130, 1986, p. 161-178 ; ID., « Concentration de minéraux lourds sur l'estran de quelques îles du Trégorrois occidental », *Iles du Trégor*, n° 5, 1990, p. 19-25.

l'objet d'exploitation ou uniquement pour des « usages communs » (empierrement...). Le meilleur exemple du « flair » dont faisait preuve le comte de La Fruglaye dans sa quête des roches ornementales est l'intérêt tout particulier qu'il avait porté au granite rose de Ploumanac'h, exploité jusqu'alors essentiellement pour les besoins locaux (27) et qui, à présent, a pris place dans le groupe restreint des pierres ornementales de classe internationale (28).

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons succinctement (surtout à partir des notes manuscrites du comte de La Fruglaye, commentées par Onfroy-Kermoalquin) quelques autres roches de qualité qui sont — depuis, le plus souvent — restées inexploitées. Cette présentation suscitera peut-être l'intérêt des professionnels, toujours en quête de produits nouveaux (29).

Le *mélaphyre* (gabbro épidioritisé) de la *pointe de Perrohen en Plouézoc'h* est susceptible d'un excellent poli. Cette roche d'un noir-verdâtre, tachetée de blanc a été — comme nous l'avons signalé plus haut — l'objet d'une tentative d'exploitation pour le sarcophage de Napoléon Ier. Des recherches disposant de moyens plus puissants qu'il y a cent cinquante ans permettraient d'extraire ici, pour le funéraire, un « granit noir » de grande qualité, dépourvu de sulfures (et par suite, à l'abri de la rouille). Déjà, le comte de La Fruglaye notait que « les abords de la carrière sont faciles et [que] l'embarquement des blocs y présenterait peu de difficultés ». Le comte déplore que le beau *granit noir de Trégastel* ne soit pas exploité, bien qu'il soutienne « à merveille un travail recherché, à la pointe et au ciseau » (30). Les *granites de Saint-Brieuc* et de *l'île Callot* en Carantec faisaient déjà l'objet d'exploitations au temps du comte de La Fruglaye. Le premier offre une « teinte azurée » qui lui confère un « aspect fort joli. Mais sa couleur s'altère assez vite à l'air ». Le second, de couleur rose, supporte « moins le travail de la pointe » que le granite de l'Ile

(27) La partie romane (XIIe siècle) de l'église Saint-Jacques en Perros-Guirec est partiellement bâtie en granite rose de Ploumanac'h. Ultérieurement, l'édification de la chapelle Notre-Dame de la Clarté a largement fait appel aussi au granite rose local.

(28) Les énormes blocs parallélépipédiques extraits des profondes carrières ouvertes près du hameau de la Clarté sont expédiés dans toute la France, divers pays d'Europe et même aux États-Unis et au Japon.

(29) Le granite blanc de l'Ile Grande était déjà exploité à l'époque du comte de La Fruglaye, en particulier pour dalles et trottoirs et expédié jusqu'à Paris et Bordeaux. Cette belle roche « se prête à tous les genres de travail et acquiert un poli doux à l'œil, comme on peut s'en assurer par la belle maison de M. S. Allenou à Paimpol » et par le monument aux morts de la guerre de 1939-1945 érigé près de l'église de Trébeurden. Sur l'exploitation des granites de l'Ile Grande, voir L. CHAURIS, « Carrières au bord de la mer. Ile Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord) », *115e congrès national des sociétés savantes*, Avignon, 1990, colloque *Carrières et constructions*, 1991, p. 305-321.

(30) M. Yves Gad, ancien directeur de l'entreprise BPG Gad et fils à Ploumanac'h, nous a indiqué que le beau « granit noir » de Trégastel (ou gabbro des géologues) avait été recherché pour la reconstruction, dans les années 1960, d'un monument aux morts (Rochefort?) détruit par la foudre. Six blocs de gabbro, totalisant dix-sept tonnes, ont été alors extraits à partir de boules superficielles affleurant près du lieu-dit Golgan en Trégastel.

Grande, « mais au poli, il acquiert une teinte charmante et un vif éclat » (31). Le microgranite de Ploujean a fourni de beaux échantillons que le comte de La Fruglaye a fait polir « pour pendule et pour cheminée » (32).

Le *porphyre vert avec amygdales*, découvert « en masses considérables » sur la rive droite du Trieux, à Plounez, offre une « couleur très agréable » mais il est très dur, « d'un travail fort difficile » et son poli n'est pas bien vif. Le *porphyre brun* visible dans une carrière sur la route de Tréguier à Paimpol, est de travail « très difficile », mais « les moulures et les arêtes s'y forment et s'y conservent avec une grande pureté ; le poli en est très beau » ; mais à l'époque du comte, on s'en servait « dans le pays à ferrer la grande route... ». L'*hémithrène* (gabbro à calcite secondaire) forme un pointement à Traou-Durand sur la rive droite du Trieux. « Elle se travaille fort bien à la pointe et au ciseau ; elle se débite à la scie... » en plaques très minces. « On peut juger par ces qualités à quel point [cette roche] pourrait être utilement appliquée aux arts, si on voulait l'exploiter ». En 1844, E. de Fourcy (33) écrivait : « J'ai vu chez M. de La Fruglaye divers ornements faits avec l'hémithrène de Lézardrieux ; ils avaient pris un très beau poli et offraient les nuances les plus agréables à l'œil ». Pour le comte, l'*amphibolite stratifiée*, découverte par lui à Locquémeau sur la rive gauche de la rivière de Lannion, tiendrait « une place remarquable pour les monuments funéraires, surtout en colonnes taillées dans le sens horizontal des stratifications. Elle est susceptible d'un beau poli et présente les accidents les plus variés. Ses couches passent par toutes les nuances du blanc au noir le plus foncé et au vert ». L'*euphotide verte* (métagabbro) des environs de Morlaix, reste rebelle à la mine et au marteau, « mais elle se travaille facilement à la scie et reçoit un assez beau poli ». La *serpentine* (?) de Ploubezre près Lannion, n'a pu être retrouvée ; elle a été utilisée par le comte pour la statuaire et, dans le pays, pour des « poids d'horloge et quelquefois pour les vases de cuisine ».

Le beau *marbre phylodien universel* découvert par La Fruglaye à Plounez sur les rives du Trieux, affleure aussi à Minihy-Tréguier. « Les marbres d'Italie ne sont pas plus beaux ». Les couleurs sont très variées (rouge pâle, violet, brun, blanc, vert). Cette magnifique roche polie a servi à faire l'autel de la chapelle de Keranroux où nous avons pu l'admirer à loisir. Nous ignorons encore le gisement de la roche dénommée par La Fruglaye *brèche armoricaine*. D'après les descriptions, il pourrait s'agir d'une formation d'origine volcano-sédimentaire (peut-être du district de Paimpol ?). « Ce beau marbre, tout à fait monumental, est difficile à travailler en raison de ses parties constituantes, passant subitement de la chaux carbonatée aux couleurs les plus vives et les

(31) En fait, le granite de l'île Callot a été très exploité, dans le passé, dans d'innombrables sites échelonnés sur l'estran lui-même ou à sa proximité immédiate ; il était très recherché pour les constructions morlaisiennes (Manufacture des tabacs, 1736-1740). Voir L. CHAURIS, « Origine des pierres de construction d'une ville d'estuaire : Morlaix en Bretagne », *115e congrès national des sociétés savantes*, Avignon, 1990, colloque *Carrières et constructions*, 1991, p. 323-336.

(32) E. DE FOURCY, *Carte géologique du Finistère*, *op. cit. supra* n. 8.

(33) ID., *Carte géologique des Côtes-du-Nord*, *op. cit. supra* n. 11.

plus diverses, au jaspe sanguin vert et noir ». Mais le comte ajoute qu'« avec un peu d'étude des matières propres au sciage de cette belle roche, on la mettrait en œuvre avec un rare succès ». Un *marbre - cipolin* en « belles masses », découvert par le comte à Locquirec a été travaillé pour un autel de l'église de Ploujean.

La *brèche quartzifère rouge* de Trébeurden se trouve « en grands blocs » ; elle supporte bien la scie et reçoit un « fort beau poli ». Sur la grève de Trébeurden affleurent, en galets roulés, des « sardoines jaunes, des agathes onyx, des agathes variées, des cornalines rouges, du jaspe blond ». A leur sujet, La Fruglaye écrit : « Il est impossible de se faire une idée de leurs nombreuses variétés, sans y avoir fait, comme moi, de longues et nombreuses investigations. »

Avant de clore le chapitre sur les pierres ornementales, évoquons deux annotations de contemporains du comte de La Fruglaye. La première, sous la plume d'Habasque (1832)[34] : « Le hasard nous ayant conduits à Roscoff, dans le Finistère, pendant qu'on y polissait différentes pierres découvertes par le noble pair de ce département, *nous restâmes frappés de leur beauté et convaincus qu'on en pourrait tirer un excellent parti pour les arts.* » La seconde, par E. de Fourcy (35), avec toute l'autorité de son titre d'ingénieur au Corps royal des mines : « M. de La Fruglaye a recueilli de nombreux et beaux échantillons de ... diverses roches, et en a fait polir plusieurs. Cet essai a fait voir qu'elles sont susceptibles d'un magnifique poli. Leurs nuances rappellent les porphyres de Corse ou d'Italie si recherchés dans les arts d'ornement. La beauté de ces roches, leur voisinage de la mer, le bas prix de la main-d'œuvre en Bretagne *justifieraient des tentatives d'exploitation faites sur une plus grande échelle que celle de M. de La Fruglaye.* »

En sus des roches de qualité dont l'impact économique est indubitable, le comte de La Fruglaye s'est également intéressé à diverses autres roches utilisables dans l'industrie ou l'agriculture. Nous citons à ce sujet : le *kaolin* de Ploujean, qui pourrait être exploité « facilement » ; les *pierres à aiguiser* (ou « pierre à faulx ») de la grève de Saint-Michel près de Saint-Efflam, et de Plouigneau ; et surtout les *roches calcaires*. Comme ses contemporains, La Fruglaye s'est penché sur le problème de la recherche de telles occurrences nécessaires pour l'amélioration des terres siliceuses de Bretagne. Si aucun gisement d'intérêt économique n'a pu être mis en évidence par le comte, plusieurs indices ont été découverts, en particulier au Dourduff — où une fournée d'essai prise par La Fruglaye a donné une excellente chaux — et près de Pont-Menou (entre Lanmeur et Plestin).

En un mot, comme le rappelle Onfroy-Kermoalquin, le comte de La Fruglaye voulait lutter « contre l'insouciance de [ses] compatriotes pour les

(34) HABASQUE, *Notions historiques...*, *op. cit. supra* n. 8, t. I, p. 177-178.

(35) E. DE FOURCY, *Carte géologique du Finistère*, *op. cit. supra* n. 8.

richesses naturelles de la Bretagne » (36). Sa vaste culture lui permettait, par ailleurs, de faire des rapprochements entre les roches bretonnes et les pierres de différentes contrées parfois lointaines. C'est ainsi qu'il note que les « marbres » du Trégor peuvent rivaliser avec ceux d'Italie ; que le grès de Pleudaniel est semblable à celui de la cathédrale de Strasbourg ; que le granite à tourmaline, grenat et béryl des environs de Saint-Pol-de-Léon rappelle la roche du Connecticut américain ; que le granite rose de Ploumanac'h est comparable au granite d'Égypte...

Conclusions

La mort du comte de La Fruglaye remonte à près de cent cinquante ans. Nous avons tenté en ces quelques lignes d'esquisser le grand intérêt que peuvent encore présenter ses recherches à la fin du XXe siècle, tant sur le plan scientifique, en tirant de l'ombre des observations méconnues, que dans le domaine économique en soulignant les qualités des pierres ornementales découvertes. De son vivant, le comte de La Fruglaye se plaisait à guider avec amabilité et compétence les savants qui venaient le consulter (37). Quant à nous, notre seul but a été — en retour — de faire mieux connaître à nos contemporains, souvent par trop oublieux, l'un de leurs grands devanciers, et de suggérer que, longtemps encore après son départ, ce « zélé collecteur » et « amateur distingué de roches d'ornement » dont parle E. de Fourcy pouvait toujours servir le pays qu'il avait si amoureusement parcouru...

---

(36) En sus de ses recherches géologiques proprement dites, le comte de La Fruglaye s'est aussi beaucoup intéressé aux aménagements du sol en vue du développement de l'agriculture. On lui doit en particulier l'assèchement des marais de Keranroux en bordure de la rivière de Morlaix (voir à ce sujet son mémoire intitulé *Précis sur l'affaire des marais de Keranroux et de Saint-François*, Morlaix, s.d., 44 p., conservé aux Archives municipales de Morlaix, DD 37). En 1849, dans la *Statistique agricole générale de l'arrondissement de Morlaix* (*op. cit. supra* n. 9), Éléouët écrivait (p. 26) : « Les prairies de Keranroux sont en plein rapport, grâce aux soins éclairés et à l'intelligence de M. de La Fruglaye. C'est à cet homme de bien que la ville de Morlaix doit l'embellissement de la promenade qui longe la rive droite de son chenal, et l'agriculture d'avoir disputé à la mer et d'avoir fertilisé une étendue de terrain qui ne présentait aucun signe de végétation ». Nous avons là de bons exemples d'applications des sciences de la Terre à l'environnement.

(37) Il n'est que de relire E. de Billy, « Observations... », art. cit. *supra* n. 9, pour s'en assurer : « M. le comte de La Fruglaye... a bien voulu me guider lui-même dans mes courses aux environs de Morlaix. » De même, le docteur Le Hir : « A mon arrivée à Morlaix..., M. de La Fruglaye eut la bonté de me montrer lui-même cette veine [de calcaire]... ». L'histoire de ses rencontres avec les géologues de son époque reste encore à écrire.

MARIE-THÉRÈSE LORAIN

Guillaume Lejean voyageur-cartographe

Des travaux de Guillaume Lejean, mort à quarante-sept ans en 1871, on connaît essentiellement l'œuvre d'historien républicain de la Bretagne et une réputation de géographe. Ses amis, Levot (1) et Charles Alexandre (2), ses biographes ultérieurs (3) nous ont informés d'abondance sur sa naissance en 1824 et sur son enfance à Plouégat-Guerrand, sa formation, ses voyages, son vice-consulat et laissent deviner sa notoriété en France et en Allemagne. L'historien n'a pas cessé d'être lu ; sa brillante précocité, son érudition, son opposition aux bretonistes ont été mises en évidence par J.-Y. Guiomar (4). Son appartenance à l'entourage de Michelet est également sortie de l'ombre (5).

La nouveauté vient de la publication, en 1993, de sa correspondance avec Charles Alexandre (6) qui révèle sa personnalité attachante et l'insère dans une riche perspective. Cartographe, journaliste fécond, voyageur, bon connaisseur de l'Afrique orientale et de l'Empire turc : la correspondance tend partout des fils conducteurs qui incitent à faire le point sur l'œuvre. Lui-même affirmant à toutes les pages que la géographie l'a sorti de longues et inquiètes années de misère puis accaparé et enfin dévoré, il était tentant de chercher à rassembler son œuvre géographique, éparpillée dans de multiples articles, signés ou non, des conférences, des cartes, les lettres du fonds Levot, les articles nécrologiques, etc.

---

(1) P. LEVOT, « G. Lejean, sa vie, ses travaux, ses voyages », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1882-1883.

(2) C. ALEXANDRE, « G. Lejean, historien et voyageur breton », paru deux fois : *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1885, et *Revue du Monde latin*, 1889.

(3) F. GOURVIL, « G. Lejean », *Bulletin de la Société d'études artistiques, littéraires et scientifiques du Finistère*, 1985.

(4) J.-Y. GUIOMAR, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIXe siècle*, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne et Imprimerie de La Manutention, 1987.

(5) J.-Y. GUIOMAR, « Un jeune républicain breton », lettres de G. Lejean à Michelet (1847-1860) et lettres inédites de Jules Michelet à G. Lejean, *Cahiers mennaisiens*, n°s 18, 1985, et 21, 1987.

(6) Guillaume LEJEAN - Charles ALEXANDRE, *Correspondance* (1846-1869), texte établi par J.-Y. Guiomar, Paris, 1993.

Cette étude présente cependant des difficultés. Une première, d'ordre méthodologique : on ne peut qualifier Lejean de géographe, car les historiens actuels de la géographie — Clozier, Paul Claval, Vincent Berdoulay, Numa Broc — montrent que si la géographie n'est pas totalement inexistante en son temps, c'est seulement à partir de Vidal de La Blache que, à la fin du siècle, la géographie moderne s'implante en France. Jusque-là, l'enseignement ne connaissait que la « géographie ancienne et moderne » (7), ensemble plus ou moins cohérent de données physiques, politiques, statistiques et surtout historiques. C'est pourquoi il est préférable de reprendre le terme qu'en 1870 Lejean s'applique à lui-même, celui de « voyageur-cartographe ».

Une deuxième difficulté est inhérente à Lejean : frappés par sa mort précoce, ses contemporains — avec regret ou hargne — déplorent qu'il se soit dispersé entre Afrique et Asie, qu'il ait laissé une œuvre inachevée, éparpillée... Mais, en fait, nous constatons que celle-ci est abondante, comparable en quantité à celles d'Antoine d'Abbadie (8) pour l'Éthiopie ou d'Auguste Visquenel (9) pour la Turquie d'Europe, et que sa dispersion en de multiples textes ne nuit pas à son unité. Cette œuvre reste cependant difficile à saisir : peu de livres, des articles dans nombre de revues, un dépouillement qui n'assure pas d'une collation parfaite. Mais le reproche d'éparpillement ne tient pas : un recensement chronologique précis de ses travaux fait apparaître une continuité remarquable.

Nous nous sommes donc mis en quête des articles anonymes mais identifiables publiés dans *le Magasin pittoresque* de Charton (10) de 1855 à 1859, de la collaboration fournie au *Tour du Monde*, de 1860 à 1873. Lejean s'est exprimé sur les problèmes de son époque dans la *Revue de Paris*, dans *la Revue des Deux Mondes* et, profitant de l'ouverture pratiquée par Victor Duruy, il a

---

(7) N. Broc : « La chaire de géographie de la Sorbonne n'eut au XIXe siècle que quatre titulaires, tous plus historiens que géographes. Cf. « La pensée géographique en France au XIXe siècle : rupture ou continuité », *Revue géographique des Pyrénées et Sud-Ouest*, 1976/3, p. 225-247.

(8) Antoine d'Abbadie a disposé de deux chances qui n'ont pas été données à G. Lejean : une longue vie (1810-1897) et une grosse fortune personnelle. Il a fait partie des régents de la Banque de France, il passa dix ans en Éthiopie et mit trente ans à rédiger ses souvenirs.

(9) Auguste Visquenel (1818-1867) voyage en Turquie avec Ami Boué en 1836 et 1838 ; il publie son livre *Voyages de la Turquie d'Europe* en neuf livraisons étalées de 1855 à 1868.

(10) Édouard Charton (1807-1890) : l'un des plus heureux éditeurs du siècle. Saint-simonien actif de 1830 à 1832, il lance en 1833 *le Magasin pittoresque* et contribue à fonder *l'Illustration* en 1843. En 1848, républicain modéré, représentant de l'Yonne à la Constituante, il est secrétaire d'Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique. Sa contestation du coup d'État le rend à la vie privée. Louis Hachette l'engage en 1860 (aux appointements annuels de 12 000 francs et un intéressement aux tirages à partir de 8 000 exemplaires) pour le lancement du *Tour du Monde*, « perpétuant la foi saint-simonienne en l'appropriation du globe par l'humanité, grâce à cette revue de vulgarisation géographique et ethnographique » (J. Chesneaux). « Le succès fut immédiat et le journal rapporta des sommes considérables. » (J. Mistler). Charton entretient des relations chaleureuses avec Lejean et avec Élisée Reclus qu'il fit libérer en 1871 alors qu'il siégeait à gauche, à l'Assemblée nationale.

fait cinq conférences qui ont été publiées (11). Quant aux archives du Quai d'Orsay, elles évoquent de façon nourrie sa fonction de vice-consul. Celles de l'Institut de France éclairent son cheminement, depuis les concours où il recherchait tant l'argent que la notoriété, jusqu'aux séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à partir de 1865. Pour ce qui est de ses travaux de cartographe, certains ont été publiés *in extenso* — deux atlas —, d'autres se trouvent au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale (12). Beaucoup de cartes enfin sont jointes à ses articles de grande vulgarisation ou liées à son intense collaboration, de 1855 à 1870, aux revues spécialisées.

On dispose de documents multiples et vivants. Nous nous proposons d'en dégager successivement les mobiles qui ont inspiré G. Lejean, les conditions dans lesquelles s'inscrivit son activité bouillonnante et, enfin, les résultats qu'il a obtenus. Nous verrons aussi comment la vision de ses jeunes années sur les nationalités, nourrie de sa passion de Breton, se transforme au contact des peuples qu'il étudie en Afrique et en Asie.

La naissance d'un voyageur-cartographe

Parmi les mobiles, le premier à relever est son attirance précoce pour les cartes et la vision géographique, patente dès 1846 dans son *Histoire politique et municipale de la ville et de la communauté de Morlaix*. Son chapitre sur les origines se réfère d'emblée à la carte géologique du Finistère parue en 1844 et à *l'Annuaire de Brest et du Finistère* (1839). Très descriptif, un peu ethnographique, pittoresque, vivant : Lejean est déjà là tel qu'en lui-même. Son deuxième livre, *La Bretagne, son histoire et ses historiens* (1850) renforce cette impression : sur 459 pages, quarante sont de la géographie historique et il déplore : « Depuis vingt ans, d'innombrables cartes départementales ont paru dans le commerce, la plupart excellentes, mais Paris a tout produit. Dans les départements nous avons peu de choses à citer. Rennes cependant a trois beaux travaux... »

Cette passion se développe à Paris où il est installé depuis 1848. Dans son éloge funèbre de Lejean à la Société de géographie, Cortambert (13) dresse un portrait, qui étincelle de vie, de Lejean à la Bibliothèque impériale en 1853, enfoui au milieu d'un monceau de cartes, de brochures et d'in-folio, retournant les atlas, compulsant auteurs anciens et modernes, anglais, allemands, faisant preuve d'un formidable appétit pour la géographie. Cortambert relève ce dyna-

(11) Publiées dans *Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger*, ce qui en a considérablement élargi l'audience.

(12) La Bibliothèque nationale connaîtra l'ensemble de ces cartes quand le dépouillement du fonds remis par la Société de géographie en 1940 sera terminé. Un catalogue de la fin du siècle les indique, mais le travail de remise au jour demandera quinze ou vingt ans (renseignements fournis par Mme France Duclos, conservateur de ces fonds).

(13) La Société de géographie chargea Cortambert de l'éloge funèbre de Lejean. Voir *Bulletin de la Société de géographie*, 1872/1, p. 665-682.

misme pour les travaux d'érudition et de science, précisant son point d'application : « La géographie ancienne, étroitement unie à l'histoire lui avait inspiré d'abord un amour de préférence ; elle le conduisit à l'étude de la cartographie bizarre, originale, du Moyen Age, puis à l'époque de la Renaissance et enfin à la géographie actuelle, vivante, pratique (...), directement rattachée à nos besoins, à nos intérêts, à notre existence de chaque jour. » (14). Il ne s'agit donc point d'une reconversion, mais d'une volonté d'appréhender conjointement présent et passé. Lejean sera toujours fidèle à cette liaison.

Mais chez lui, l'étude des documents s'enracine dans ces voyages longuement pensés, longuement mûris, effectués à pied dans toute la basse Bretagne à partir de 1841. Et une lettre de son ami Édouard Hervé témoigne de la précocité de son projet de voyage aux sources du Nil. L'Académie avait promis un prix de 20 000 francs au voyageur qui traverserait l'Afrique d'Alger au Sénégal par Tombouctou. « Vous avez le feu sacré des voyages, cher ami, et quoique mon humeur se soit forcément accommodée à ma destinée casanière, je m'échauffe au contact de vos projets... Mais bah ! Il faut rester au milieu de « civilisés » plus durs et plus coriaces de cœur que le cuir des pachydermes avec lesquels vous ferez intime connaissance si, quelque jour, vous exécutez votre projet des sources du Nil. » (15).

Lors d'une séance, triomphale pour lui, la Société de géographie le reçoit le 27 avril 1867 en même temps que Samuel Baker, et avec un égal honneur. A cette séance présidée par Chasseloup-Laubat, ancien ministre de la Marine, président de la Société de géographie, entouré des présidents des Sociétés de Berlin et de Genève, Lejean ouvre son discours par une confidence : « Messieurs, je me souviens qu'il y a une dizaine d'années, tandis qu'au fond de la Bretagne je lisais avec un ami quelques bons livres de voyage, deux pays célèbres attiraient plus particulièrement mon attention : l'Abyssinie et le Cachemyr. Mais un voyage dans ces lointaines contrées, c'était alors des rêves que je considérais tout le premier comme extravagants et impossibles à réaliser. Cependant l'impossible s'est accompli : j'ai vécu dans l'intimité dangereuse de Théodore II, et il y a moins d'un an, j'ai été assez heureux pour remplir la seconde moitié de mon programme. » (16).

Il est toujours émouvant de voir quelqu'un s'acharner à la réalisation de rêves impossibles et d'y parvenir. Cette continuité personnelle s'enracine d'ailleurs elle-même (par cet héritage celte qui lui est si cher) dans l'histoire de l'humanité. Dans ce même discours de 1867, il évoque la fin de son voyage extrême oriental : « Arrivé au sommet de la côte de Baramoula, je me retournai pour saluer d'un dernier regard la terre merveilleuse que je quittais. Je me rappelai que la science historique moderne avait retrouvé au pied de l'Himalaya le berceau commun des races européennes, je me disais que mes ancêtres avaient

(14) CORTAMBERT, *ibid.*

(15) Arch. Marine, Brest, fonds Levot, vol. 177, pièce 152 *bis*, Édouard Hervé, 14 août 1856, cachet de la poste de Lanmeur.

(16) *Revue des cours littéraires de la France*, 24 avril 1867, p. 339 à 345.

peut-être vu, il y a six mille ans, ces fleuves, ces lacs, ces montagnes, et j'éprouvais confusément, en les quittant, quelque chose qui ressemblait à l'amertume d'un second exil. » (17).

Enfin derrière ces immenses voyages se profilent ses engagements politiques où l'on retrouve à chaque instant le disciple de Michelet. Pour n'en donner que deux exemples, prenons l'un au début de sa carrière et l'autre à la fin. Dans *le Magasin pittoresque* de janvier 1855, dans une « Causerie géographique » sur « les meilleurs atlas », non signée mais aisément identifiable, il s'en prend à la « géographie-nomenclature » qui ignore les nationalités : « Il m'importe peu, je l'avoue, de connaître les noms de vingt misérables villages étalés le long du Ienissei ou des bourgades de l'ancienne Moesie. Quant aux lacunes indiquées, pour ne parler que d'une, celle des races, qui n'a eu, depuis six ans, l'oreille rebattue des guerres de races et de nationalités depuis le Jutland jusqu'au Golfe d'Arta ? Et cependant, faute de cartes spéciales, on peut défier qui que ce soit d'avoir pu se faire une idée bien nette de ces graves questions, à moins qu'il n'ait en main, par faveur spéciale, les belles cartes allemandes et slaves, de Sefarik, Berghaus et Bernhardi. Cherchez dans nos meilleurs atlas les noms de Tchèques, Magyars, Serbes, Roumains, Slovaques, Szeklers (18), Albanais, Turcomans, Kurdes, Tcherkesses, Druzes, Maronites, et toute la revue que la fée Actualité fait défiler sous nos yeux depuis que nous lisons un journal ou un récit de voyage. »

Son intérêt pour les nationalités sera prompt à se concrétiser. Michelet a déjà donné *Principautés danubiennes, madame Rosetti* (1848) et lié amitié avec des Bulgares en exil. Lui, Lejean, sensibilisé à la question par sa passion bretonne précoce, s'inquiète du manque de cartes et paiera de sa personne pour y remédier.

A l'autre extrémité de sa vie, un de ses derniers textes caractérise encore fort bien son engagement. Il s'agit du compte rendu d'un livre sur la traite des esclaves qu'il rédige pour le *Bulletin de la Société de géographie*, en 1870, au deuxième semestre. « Je ne suppose pas qu'aucun de mes lecteurs ait une assez triste idée de la géographie pour la renfermer dans le cercle d'opérations mécaniques que ce mot réveille dans l'esprit du vulgaire. Ce qui fait la noblesse de cette grande science, c'est que son domaine embrasse tous les faits qui affectent l'humanité. Tous les grands voyageurs, qui ont couvert de leurs os toutes les routes du monde barbare, ne se sont pas sacrifiés pour le simple plaisir de pointer des cartes ou de coter des altitudes ; ils savaient que l'inconnu cachait bien des plaies sociales, bien des laideurs et bien des oppressions et ils sentaient que toute lumière portée dans ces ténèbres ferait reculer la souffrance humaine. » (19). Et d'ajouter son action personnelle, à l'encontre des marchands d'hommes du Nil blanc : « J'étais leur juge à double titre : comme consul, je les ai

(17) *Ibid.*

(18) Szkelers : « Peuplade qui occupe la partie la plus haute de la Transylvanie. On les donne pour Magyars » (BOUILLET, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, 1857).

(19) *Bulletin de la Société de géographie*, 1870/2, p. 213.

poursuivis ; comme publiciste, je les ai dénoncés dans un réquisitoire qui a eu quelque publicité et pas de contradicteurs. » (20).

Comment se prépare un voyageur-cartographe ?

Objectivement, il y a un énorme travail de cartographie à faire, un besoin qui se fait sentir, une lacune à combler. En effet, tant pour la connaissance scientifique de la planète que pour des raisons économiques et politiques, les États éprouvent le besoin d'avoir des cartes complètes et fiables. Guillaume Lejean en est conscient très tôt : ses premières « Causeries générales » de 1855 dans *le Magasin pittoresque* sont vouées à ce thème. Étudiant les atlas, il relève leurs lacunes : « Les lecteurs de Walter Scott seraient sans doute fort aises d'avoir une carte détaillée d'un pays avec lequel leur auteur leur fait faire si ample connaissance. Il serait à désirer qu'on eût une carte exacte du système de montagne qui couvre cette poétique contrée ; mais il est à craindre qu'elle nous manque longtemps encore. » (21).

Tout cela est corroboré par un article de Camille Maunoir, attaché au Dépôt de la Guerre, dans le *Bulletin de la Société de géographie* de 1862. « Cinq États d'Europe ont terminé et publié les cartes topographiques de leurs territoires : le Grand Duché de Bad, la Hesse-Cassel, la Hesse-Darmstad, le Royaume de Saxe, le Royaume de Würtemberg. (...) La France a porté le nombre de ses feuilles de 258 à 265 : il en manque 56 (...) Il reste à la Prusse 83 978 km² à lever sur 287 044 (...) L'Italie est fragmentaire. La Russie d'Europe a 344 977 km² faits sur 5 338 243 (...) Pour le total de l'Europe, on a 5 041 935 km² cartographiés sur les 9 millions dont se compose sa superficie. Les États qui resteront en blanc quand nous aurons achevé de teinter les levés actuellement faits sont les suivants : Turquie, Nassau-Oldenbourg, Brunswick, Mecklenbourg, Ex-Royaume des Deux-Siciles, Norvège, Hongrie, Transylvanie... en tout 1 721 198 km². » (22). S'il en est ainsi pour l'Europe, on imagine le travail à faire ailleurs... Entre son goût des cartes, celles qu'il a déjà réalisées (23) et l'immensité des lacunes à combler, la voracité de Lejean ne manque pas de proies.

Mais pour ce faire, a-t-il les compétences nécessaires ? Dans une lettre de la *Correspondance*, on le voit décrire les démarches techniques qu'il a faites pour Lamartine sur une carte de Kiepert : « Je colorie avec le chic du métier, et de cela ressort à 5 heures un gros plan cadastral tout à fait bon genre. » (24) Dans une

(20) Cf. note précédente.

(21) *Le Magasin pittoresque*, deuxième « Causerie géographique », 1855, p. 38.

(22) *Bulletin de la Société de géographie*, 1862/2.

(23) 1848 : Carte agronomique du Finistère (prix Caumont de 300 francs). 1852 : Carte ethnographique de la France, détaillée en 14 feuilles pour le concours des Antiquités nationales. 1854 : Carte de la Bulgarie d'après les itinéraires et les relevés les plus récents. Répertoire dans les archives de la Société de géographie.

(24) Lettre de G. Lejean à C. Alexandre, *Correspondance*, p. 266, 8 mai 1852.

autre lettre, il énumère ses titres de cartographe avec référence à La Borderie : « Quant à mes fragments de géographie carolingienne, La Borderie, qui n'est pas un bavard, m'a dit en me les rendant : « Continuez, mon cher, vous avez le chic (*sic*) de vous faire lire. Vous entendez le paysage historique comme si vous n'étiez pas géographe. » (25).

S'il sait travailler à changer d'échelle une carte déjà établie, il sait aussi comment procéder sur le terrain. Une lettre d'Antoine d'Abbadie à Lejean permet de se représenter un cartographe en action : « Ce que la Société de géographie désire surtout, c'est de révéler au monde les pays totalement inconnus ou très peu connus. A ces fins, elle désire des cartes au moins partielles basées sur des observations astronomiques dans tous les cas, aidées et reliées s'il est possible par des relevés géodésiques dont les détails seraient remplis par des journées de route bien détaillées. Une carte dont les points seraient ainsi bien liés entr'eux aura, dans la majorité des cas, plus de valeur à nos yeux que la course brillante d'un voyageur pionnier dont on ne connaîtrait bien que le point de départ et le lieu définitif d'arrivée. Les altitudes sont aussi un élément indispensable des cartes.

« Pour parvenir à ses fins il faut un petit théodolite ou mieux un aba, deux livres de tables, trois hypsomètres, autant de thermomètres et une bonne montre à secondes. Si l'on y ajoute du papier à carreaux quadrillé, de l'encre en poudre et quelques accessoires, le voyageur pourra porter d'une seule main tout son bagage scientifique (...)

« Au devoir de faire la carte du pays, je ne voudrais ajouter d'autre travail que celui de recueillir des vocabulaires, ce qui joint à un travail utile une foule de détails sur les mœurs, les lois, les traditions, etc. » (26).

Il conseille enfin de voyager lentement, ce qui coûte moins cher, et d'apprendre la langue du pays, « pour se passer d'interprète, cette plaie béante de tant de voyages ».

La Société de géographie fut le tremplin qui permit à Lejean de passer de la cartographie par goût personnel à un usage professionnel. Précédé de ses travaux (27), présenté par Guigniaut, Jomard, Alfred Maury et Garnier, il est admis dans cette société le 15 février 1856 et fait paraître immédiatement dans son *Bulletin* de gros articles, « Notices sur la Guyane française » (28) et « La Gaule de l'Anonyme de Ravenne » (29). Dès le 16 janvier 1857 il est élu membre

(25) *Correspondance*, p. 161, 19 janvier 1850.

(26) Lettres du 22 mars 1865 d'Abbadie à Malte-Brun dans carton LEG-LES des Archives de la Société de géographie, dossier Lejean. Réponse à sa proposition de faire entreprendre un voyage aux frais de la Société, ou par une souscription publique dont elle prendrait l'initiative.

(27) *Bulletin de la Société de géographie*, 1854/2. « Jomard présente de la part de M. Lejean, une feuille de la carte de la Bulgarie que publie ce géographe. »

(28) *L'intérieur de la Guyane française*, 1856/1, p. 246-265.

(29) 1856/2, p. 185-266.

adjoint de la commission centrale de la Société (30). Dès lors, sa carrière est lancée. Il restera toujours très actif à la Société de géographie, avançant des idées comme celle de faire financer un voyage par la Société ou par souscription publique menée sous les auspices de celle-ci (31), devenant enfin scrutateur au bureau de la Société pour 1867-1868 (32).

A partir de là, sa participation écrite dans les revues géographiques spécialisées devient énorme : 24 articles de 1854 à 1870 dans le *Bulletin de la Société de géographie*, 22 articles, plus ou moins longs, de 1857 à 1870, dans les *Nouvelles Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie* de V.-A. Malte-Brun, 19 articles (ou rubriques) dans les *Mitteilungen aus Justus Perthes Geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiet der Geographie*, du Dr A. Petermann, à Gotha (33). C'est en effet dans ces années fructueuses qu'il dit, à propos d'une conversation sur la Guyane, avoir rencontré « un éditeur allemand » ; comment ne pas penser à Petermann, vu l'attention que celui-ci portera aux voyages de Lejean dès 1857 ? Attention qu'il manifestera en éditant ses cartes, notamment de population, et deux de ses gros articles. Celui-ci sera donc très vite introduit dans un « institut géographique privé qui n'a pas son pareil en Europe », il va pouvoir profiter du périodique mensuel, créé en 1855, les fameux *Petermanns Mitteilungen* (34).

Tout était en place, encore fallait-il lever l'obstacle de l'argent. Guillaume Lejean en est bien conscient (lettres à Alexandre de 1856 à 1858) : « Je renonce complètement à ma position actuelle qui n'a aucune stabilité (...). Toutes les *Revues* du monde ne peuvent nourrir un écrivain (35)... J'ai 32 ans. Je me suis souvent dispersé effectivement, mais c'est dans des choses plus littéraires qu'érudites. Obligé d'opter, je choisis la Science : j'y ai trouvé une organisation, une confraternité, énormément de bienveillance et d'appui chez les maîtres. Dans les Lettres, l'anarchie, l'exploitation, l'envie en permanence (36)... Parmi mes confrères, il n'y en a presque aucun qui fasse de l'art pour l'art : Desjardins est professeur, Cortambert bibliothécaire, Malte-Brun est aussi quelque chose, Vivien Saint-Martin, le plus fort de nous tous, n'est rien mais il passe pour un

---

(30) *Bulletin de la Société de géographie*, 1857/1, p. 78.

(31) Mars 1865, archives de la Société de géographie, dossier Lejean dans le carton LEG-LES.

(32) Couverture du *Bulletin de la Société de géographie*.

(33) « Contributions de l'Institut de géographie Justus Perthes aux nouvelles et importantes recherches en géographie ». C'est une publication capitale, tournée vers l'exploration qu'elle traite sous forme d'articles longs, de notes géographiques et de littérature géographique. Lejean est régulièrement l'objet de ces articles. La revue fut doublée d'un supplément (*Ergänzungsbände*, Gotha, 1860-1878), contenant des articles de voyage, certains en langue étrangère (Lejean en 1861 et 1869), des gravures, des chromolithographies, de nombreuses cartes, certaines magnifiques, en couleurs (dont celles de Lejean).

(34) N. Broc, « La géographie française face à la science allemande (1870-1914) », *Annales de géographie*, 1977, p. 73-75.

(35) 15 février 1858, *Correspondance*, p. 602.

(36) 2 juillet 1856, *Correspondance*, p. 570.

chevalier d'industrie, et Jacobs, qui est libre, prépare sa thèse avant de se fixer. » (37).

Mais de fait, s'il met tant de temps à se décider, c'est que le grand obstacle à sauter est le serment, un des points brûlants du second Empire. Devant les angoisses et les immenses réticences exprimées par Lejean, quelques précisions s'imposent.

Le texte d'abord. Il faut se reporter au *Bulletin des lois de la République française* du 8 mars 1852 et à l'article 14 de la constitution promulguée le 14 janvier 1852 disant : « Les Ministres, les Membres du Sénat, du Corps Législatif et du Conseil d'État, les officiers de terre et de mer, les magistrats et les fonctionnaires publics prêtent le serment ainsi conçu : Je jure obéissance à la Constitution et fidélité au Président. » On lie la fidélité jurée aux institutions (qui pourrait s'admettre) et la fidélité jurée au chef titulaire d'une fonction personnalisée, fût-il chef de l'État : c'est inacceptable pour des républicains.

De plus ce serment s'est accompagné d'une épuration sévère, qui aggrave en 1852 celle qui avait commencé après juin 1848 : « En trois ans, quatre mille fonctionnaires révoqués ou qui perdent leur emploi, soit environ un sur neuf. » (38). Les juristes actuels comptent une soixantaine de serments différents dans l'histoire des institutions politiques et administratives en France, principalement sous la Révolution, le Consulat et l'Empire ; dans la Constitution de 1848 il est aboli ; il revient sous le second Empire et sous Vichy.

Mais (nous le savons par la *Correspondance*), son ami Desjardins l'encouragea à travailler pour l'État, leur travail n'étant pas politique, et il lui conseilla aussi de ne pas s'inquiéter du blâme de ceux qu'un patrimoine rend indépendants (39). Il lui mit le pied à l'étrier en l'introduisant chez Mme Cornu (40), filleule de l'empereur, libérale, influente. « Hortense Cornu contribue à mettre chaque homme de valeur à la place où il doit être. » (41). Beaucoup de penseurs lui doivent de ne pas avoir été complètement écartés des fonctions conférées par l'autorité impériale : Maury, Taine, Duruy. Émile Desjardins, modeste professeur de province (Mâcon) se fit une réputation en géographie par deux thèses soutenues en 1855 : Mme Cornu le prit sous sa protection et, de 1856 à 1871, il ne reçut pas moins de dix missions archéologiques. Mme Cornu intervint ainsi en faveur de Lejean : il reste d'elle une lettre de recommandation dans son dossier de missions (pour le sortir d'Abyssinie). C'est elle qui l'a présenté à Napoléon III, fort intéressé par la science historique et les voyages (42). L'empereur lui accorda

(37) Lettre du 8 juin 1858, *Correspondance*, p. 608.

(38) V. WRIGHT, « Les épurations administratives aux XIXe et XXe siècles », colloque du 23 avril 1977, IVe section de l'École pratique des hautes études, Paris, 1977.

(39) Voir *Correspondance*, p. 522, note 35.

(40) P. LEVOT, « G. Lejean... », art. cit., p. 166.

(41) M. ÉMERIT, *Lettres de Napoléon III à Mme Cornu*, p. 107, microfiches d'une thèse, 1937.

(42) Voir M. CROSLAND, « La science et le pouvoir de Bonaparte à Napoléon III », *La Recherche*, octobre 1976, p. 848-850.

deux audiences, l'une avant son expédition aux sources du Nil, l'autre pour le nommer vice-consul à Massouah, et lui fournit de l'argent. Lejean, qui avait financé tant bien que mal ses voyages de 1857-1858, reçut ensuite sept missions des ministères de l'Instruction publique ou des Affaires étrangères. Renan le montre de plus bien en cour au ministère de l'Instruction publique (43).

Il restait donc à partir pour ces voyages, qui commencent en avril 1857. La chronologie en est la suivante :

8 avril 1857-15 décembre 1857 : Moldavie, Valachie, Bulgarie.
Août-octobre 1858 : haute Bulgarie, haute Albanie, Montenegro.
Janvier 1860-26 août 1861 : sources du Nil.
8 mai 1862-8 avril 1864 : vice-consulat en Éthiopie (démission le 3 juin 1865).
4 juillet 1865-20 novembre 1866 : Asie Mineure, Mésopotamie, Perse, Inde.
Juin-novembre 1867 : deuxième campagne d'Asie Mineure.
Juin-octobre 1868 : troisième campagne d'Asie Mineure.
28 avril-23 décembre 1869 : quatrième campagne Turquie d'Asie.
Mai 1870-15 novembre 1870 : Bulgarie, Grèce.

On voit par conséquent qu'il commence et finit par la Turquie d'Europe, tandis qu'entre-temps il se lance, avec des fortunes diverses, dans des explorations en Afrique et en Asie. Aussi allons-nous étudier d'abord ces explorations, avant de nous intéresser de près à son principal travail de voyageur-cartographe, qu'il a accompli en Turquie d'Europe et d'Asie car, malgré la discontinuité, le travail de Lejean forme un tout.

L'Afrique

L'Afrique a rempli cinq années de la vie de Lejean, réparties entre le Soudan et l'Abyssinie (Éthiopie). Il a commencé par la recherche des sources du Nil, un échec qui l'a conduit à un projet scientifique plus ample : l'étude géographique, ethnographique et politique de la corne de l'Afrique.

Quatre ans avant son départ, il s'y prépare par un travail de cabinet. Il se lance à fond dans les dépôts de cartes (Marine, ministère des Colonies, Département des cartes de la Bibliothèque impériale). Il en consulte, il en établit aussi de nouvelles. On a ainsi cinq articles écrits pour *le Magasin pittoresque* (44), illustrés de cartes ou de croquis, et parallèlement des cartes grand format du bas Sénégal, parues dans les *Mitteilungen* et toilées à la Bibliothèque natio-

(43) Lettre de Renan à Luzel, 5 novembre 1864 (*Œuvres complètes* de Renan, t. X, p. 415, Paris, 1961).

(44) *Le Magasin pittoresque*, 1854, « Le monde de Ptolémée » (Le Sénégal antique comparé à celui de Faidherbe) ; 1856, « Découvertes de Barth en Afrique orientale », « L'Adamaoua », « Les oasis du Sahara avec carte des explorations de 1830 à 1855 ».

nale (45). Sur sa lancée, il donne à la *Revue contemporaine* un long article, « Le Sénégal en 1859 et les routes commerciales du Soudan » (46), illustré d'une carte coloriée de l'Afrique occidentale. Sa documentation est puisée aux meilleures sources : Faidherbe, les travaux des officiers de la Commission scientifique de l'Algérie, l'histoire des *Compagnies privilégiées* de Raffenel, et un article de Jules Duval (47). L'article de Lejean fait connaître à un large public des paysages inconnus, une ethnologie des Ouolofs, Peuhls, Mandingues et Maures, ainsi qu'un bilan du trafic des esclaves noirs du Sénégal vers l'Empire turc (48).

Lejean ne s'est pas contenté de publier ses propres voyages : il a tout autant servi l'Afrique en répercutant ceux des autres voyageurs. Il faudra une singulière grandeur d'âme pour faire le compte rendu et les cartes des voyages réussis aux sources du Nil, quand le sien ne l'avait pas été (49). Tout occupé, sur le terrain, de ses entrevues avec Théodoros, il publie au *Tour du Monde* une « esquisse de la route suivie par les capitaines Speke et Grant d'octobre 1860 à février 1863 » (50). Soulignons que le directeur de cette dernière publication, Charton, lui est alors, autant qu'un ami, un soutien éditorial considérable.

G. Lejean manifeste une attention si extrême à l'Afrique qu'on peut imaginer son empressement à y partir. Les frais relatifs à ce voyage étant connus (Levot en a largement fait état), essayons ici de cerner l'originalité de Lejean par rapport aux voyageurs de 1860 et surtout d'évaluer son travail.

Le départ eut lieu en janvier 1860, avec bien peu d'apparat. Il a infiniment peu de moyens. L'empereur lui a alloué dix mille francs et lui enverra un secours à mi-chemin, ce qui lui permettra d'armer une barque de vingt-neuf hommes d'équipage, la *Bretagne*. Mais au même moment, le docteur Peney dispose de dix barques et de quatre cents hommes, pour le même voyage (51). Et comment ne pas être ébloui par l'équipage de Mlle Tiné : « Voyageuse excentrique et résolue, d'un luxe royal : son voyage au Soudan lui a coûté 450 000 francs en trois années. » (52). Et pour les expéditions anglaises, il faut voir les photos du *Tour du Monde* pour se représenter la cohue d'hommes, dont de nombreux porteurs, qu'elles mobilisent pendant que Lejean flotte sur sa coque de noix !

---

(45) « Carte du Sénégal et portion de l'Afrique occidentale du cap Vert au Niger ».

(46) *Revue contemporaine*, 15 octobre 1859, p. 389-403.

(47) *La France coloniale*, 19 mai 1859. Duval est très théoricien de la colonisation.

(48) Bien qu'interdit par le sultan en 1858, ce trafic n'est tari, par la France, qu'en Algérie. Le Maroc reste encore l'eldorado de la barbarie en Afrique du Nord ; les marchés de Mourzouk et Khartoum restent également ouverts... et Lejean en parlera encore bien des fois.

(49) Par exemple, « Carte de l'Afrique orientale, région des grands lacs, pour les voyages d'Arnaud, Werne, Thibaut, Brun-Rollet, Rebmann, Burton, Speke de 1839 à 1859 ». Ces comptes rendus sont publiés dans *Le Tour du Monde*, 1860/1 et 2 ; 1861/1 ; 1862/1.

(50) *Le Tour du Monde*, 1863/1.

(51) *Bulletin de la Société de géographie*, 1861/1.

(52) G. LEJEAN, *Voyage aux deux Nils*, p. 113, Paris, 1865.

Pour ce qui est des routes prises par les explorateurs de 1860, elles sont conçues à partir de directions différentes: Lejean et Peney partent du nord (Khartoum) pour remonter le Nil, Speke et Burton du sud-est (53). Commentant avec deux années de recul, Vivien Saint-Martin fait une mise au point documentée mais fielleuse sur le choix plus ou moins heureux de ces routes : « Il y a deux ans on put se demander un moment qui, de la France ou de l'Angleterre, aurait la gloire de planter sur la source du grand fleuve le drapeau de l'Europe. Un de nos compatriotes avait quitté la France avec la noble ambition de remonter par le Fleuve Blanc jusqu'à la zone inexplorée d'où sortent les premiers cours d'eau dont le Nil se forme. C'était M. Lejean. (...) Le projet, assure-t-on, était parti d'une haute initiative, ainsi que les moyens d'exécution. Mais par une tradition de défiance diplomatique qui a aussi ses inconvénients, on avait cru devoir, à l'origine, l'entourer d'un mystère qui n'a pas été sans influence sur la fâcheuse issue de l'entreprise. » (54).

Si on confronte avec la mise au point ultérieure de la *Grande Encyclopédie*, on voit qu'en effet la partie était jouable en 1860. Ce voyage, mal engagé, fut suivi d'aussi près que possible par les *Nouvelles Annales des voyages* (55), les *Mitteilungen* (56), le *Bulletin de la Société de géographie* (57), et même *le Moniteur de la Flotte* (58). Lejean écrit lui-même des articles de plus en plus longs, sur le Bahr el-Ghazal, « marais sinistre, stygien en un mot », dans les *Nouvelles Annales des voyages* (59) avec carte « levée du 25 février au 12 avril 1861 ». L'article est traduit dans les *Mitteilungen* (60). Surtout de 1863 à 1865, les textes se succéderont à la *Revue des Deux Mondes* et au *Tour du Monde.*

Et pourtant... le voyage de découverte des sources du Nil proprement dit ne dépassa pas Gondokoro ; 4°37'10" de latitude nord. Quelle émotion quand Lejean y parvint le 22 janvier 1861. « Ce nom parlait à mon imagination avec

---

(53) Ces deux capitaines de l'armée anglaise des Indes arrivèrent à Zanzibar en décembre 1856 et voulurent apprendre un peu de kisahouahili. Partis de là en juin 1857, ils trouvèrent des hauts plateaux et le 13 février 1858 un lac : le Tanganyika, de 3° à 8° latitude sud. Ils supposèrent que c'était le réservoir du Nil. Burton, malade, s'arrête, Speke continue et trouve le lac Nyanza (Nyassa) qu'il nomme Victoria. Traité de visionnaire par Burton, il repart avec Grant en 1860, retrouve le lac Victoria-Nyassa, le longe à l'ouest, en traversant le royaume d'Ouganda, en constate l'étendue et en voit sortir le Nil que les deux hommes redescendent jusqu'à Gondokoro en février 1863. Un autre voyageur et chasseur anglais, Baker, reprit leur reconnaissance par une route différente et parvint à un troisième lac qu'il appela Albert-Nyanza en mars 1864 : les sources du Nil étaient trouvées. (voir *Grande Encyclopédie*, 1887 ; de nos jours, la prépondérance est donnée au Nil Bleu des plateaux éthiopiens).

(54) V. SAINT-MARTIN, *L'Année géographique*, 1883, p. 18-19.

(55) Tomes 166 et 167 pour 1860, 168 et 171 pour 1861, 173 pour 1862.

(56) *Mitteilungen*, 1860, p. 116-117 ; 1861, p. 319-361.

(57) *Bulletin de la Société de géographie*, 1861/1 et 2, 1862/1.

(58) *Le Moniteur de la Flotte*, 20 février et 10 juillet 1861.

(59) *Nouvelles Annales des voyages de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie*, 1862/1, p. 257-268.

(60) 1862, n° 8.

une force inexplicable. Dans dix ans sans doute, ce sera un nom vulgaire comme tel village de la Nubie ou de la Guinée. Aujourd'hui, comme il y a deux ans, il représente la limite du monde connu de ce côté (...) Dans deux heures, j'allais me trouver en face du problème que je venais aborder au prix de tant de



Fig. 1. — « L'auteur traversant la Goanta en hokoumada ».

« Dessin de Émile Bayard, d'après un croquis de M. G. Lejean. »
Extr. du *Tour du Monde*, 1865/2, p. 264.

luttes et de dangers. C'était avec une sorte de fièvre que mes regards cherchaient à percer l'horizon noyé de brumes par-delà Gondokoro. » (61).

Sa déception fut immédiate : quelques excursions aux alentours le fixèrent sur la *dépravation* qui régnait sur ce comptoir : troupeaux de mendiants et de femmes dépravées : « J'insiste sur ce dernier point, car il constitue l'un de mes principaux griefs contre les négriers qui ont laissé des souvenirs si néfastes au Fleuve Blanc : ils ont encore plus dépravé peut-être que volé, tué et incendié. » (62).

Lejean voulut dévier par le sud-ouest et fit une expédition au Kordofan. Il y gagna des fièvres, une paralysie des jambes qui l'amenèrent à retourner sur ses pas. Un peu plus tard, à partir de son journal de voyage, il publia une analyse étonnante des effets de fièvre et d'une hallucination spécifique du désert (différente du mirage). « La fièvre est vraiment, pour les voyageurs, une redoutable compagne, non qu'elle ne m'ait été généralement assez bénigne ; mais l'action prostrative et dissolvante qu'elle exerce sur toutes les forces physiques, la perturbation des forces morales, l'indifférence écœurée pour tout ce qui passionne l'intelligence, l'affaiblissement de l'instinct même de la conservation, l'oblitération de la mémoire, sont les plus terribles obstacles à ces entreprises qui exigent chez l'homme une mise dehors temporaire de toutes ses énergies, de toutes ses facultés. La fièvre est essentiellement le caprice, l'impression instantanée, le contrepied de tout ce qui est raisonnable, logique et continu. Une idée fixe, souvent puérile ou tout animale, prend chez le patient la place réservée aux plus hautes spéculations de l'intelligence et du jugement : la nostalgie, par exemple, l'idée obstinée du retour. Aussi, quand Antinori me proposa de partir pour Khartoum, j'acceptai avec empressement sans me soucier de l'ascension du Haraza, que j'eusse pu et dû mener à fin avec un peu de volonté. » (63).

Un peu plus tard, il s'était remis à ses croquis géodésiques quand le *ragle* vint l'achever lors d'une marche forcée de neuf jours avec des haltes de deux ou trois heures vers minuit, « ration suffisante pour un voyageur mais non pour un malade ». Entonnoir imaginaire : l'effet du ragle était de changer les surfaces planes en plans inclinés : « J'avais beau savoir que je marchais sur une surface plane, un instinct plus fort que ma volonté faisait exécuter à mes jambes les mouvements d'un homme qui monte une pente d'environ 75 degrés. » Remonté sur son chameau, il le fait cabrer inutilement... A la fin de ces cauchemars, il arrive au bord du fleuve dans une oasis « enchantée » pour dire, sans raucune : « L'ensemble avait un parfum et une poésie d'idylle africaine qui ne m'est jamais sorti de la mémoire. » (64).

Le Nil n'avait pas pour lui déposé le bandeau qu'on voit sur sa statue de la piazza Navona. Que rapportait-il néanmoins de ce voyage ? « Les éléments d'un

(61) « Gondokoro », *Le Tour du Monde*, 1862/1, p. 397-400.

(62) « Voyage au Haraza », *Nouvelles Annales des Voyages...*, 1865/1, p. 306.

(63) « Gondokoro », *Le Tour du Monde*, 1862/1, p. 397-400.

(64) *Nouvelles Annales des voyages...*, 1865/1, p. 316.

livre qui, savant ou non, sera vrai », ce qu'il détaille pour le rédacteur des *Nouvelles Annales des voyages* : « Une carte du Soudan égyptien rectifiant à fond les bassins du Mareb et de l'Atbara, remplissant les vides du Kordofan, du Sennar, des pays en litige entre l'Égypte et l'Abyssinie ; un relevé détaillé du Keilak, aussi loin qu'une pirogue de sauvages peut remonter ; une carte générale de tout le Soudan oriental, donnant beaucoup d'itinéraires nouveaux obtenus de Djellabs ou d'autres indigènes intelligents et triés avec une grande circonspection ; une carte ethnographique de tout le *Nilland*, établie sur des bases inattaquables (une collection de petits vocabulaires et une série de types, depuis le Copte jusqu'au Niam Niam). J'apporte aussi une collection nombreuse d'armes, d'ustensiles de ménage, de parures, d'instruments d'agriculture, etc., etc., du Fleuve Blanc et du Keilak. » (65).

Le livre en question accompagné d'un atlas de 29 feuilles, paraîtra en 1865. *Voyages aux deux Nils (Nubie, Kordofan, Soudan oriental)*, préfacé à Plouégat-Guerrand le 20 janvier 1865, dans l'espoir de « ne pas être inutile au progrès de nos connaissances générales sur cette partie de l'Afrique ». Il comprend à la fois ses itinéraires, de minutieux plans de villes (Souakin, Khartoum, Massaouah), le confluent des deux Nils, une carte politique avec un itinéraire du Ouadai et de superbes cartes de haute Nubie, au 1/200 000. Les deux plus belles sont une carte coloriée des ressources du Darfour, « d'après les informations sur les divisions agronomiques fournies par les indigènes », et une remarquable carte ethnographique de la région du nord-est de l'Afrique (Nilland) pour laquelle les graveurs français, Erhard et Duguay-Trouin, se sont autant distingués que ceux de Petermann pour sa carte de la Turquie d'Europe.

Ces cartes, résultat de ses deux séjours en Afrique, sont peut-être un résultat moins spectaculaire que la découverte des sources du Nil, mais plus durable. Ayant dressé la carte agronomique de la Nubie, il s'insurge dans son texte contre tout faiseur de projets de colonisation agricole : « Celui-là, du fond de son cabinet, joue fort légèrement sa fortune, les capitaux de ses actionnaires, la vie de ses engagés, et quelque peu de l'honneur de sa nation. Je me résume en ceci : du moment qu'il est bien établi que tout arpent de terrain exploitable, dans la Nubie orientale, a un propriétaire (homme ou tribu) qui ne peut s'en passer, je ne crois ni prudent, ni légitime, de chercher à obtenir du gouvernement qui règne au Caire, une autorisation qui ne serait qu'une spoliation déguisée. Ce ne serait pas prudent, car le nomade ne se laissera pas dépouiller sans des luttes où le colon a tout à perdre ; ce ne serait pas légitime, car enfin, il ne s'agit pas ici de livrer à l'agriculture un sol inutilisé par un peuple paresseux. » (66). A l'époque, la prise de position est courageuse.

Plus officielles et bien connues, les péripéties du second voyage tendent à en effacer le bilan proprement scientifique, mais il existe. Le premier voyage,

(65) *Ibid.*, 1861/3, p. 121-123.

(66) *Voyage aux deux Nils*, p. 181, *op. cit.*

qui avait permis à Lejean de dresser un état du commerce abyssin (67), le fit agréer de l'empereur et de son ministre des Affaires étrangères et nommer vice-consul de France à Massaouah (68) avec une allocation annuelle de cinq mille francs (69). Les archives du ministère des Affaires étrangères conservent plusieurs de ses rapports (rapport sur l'esclavage et la traite en Abyssinie, note sur l'Abyssinie) ainsi que l'attestation de ses activités (notamment la dénonciation d'un affairiste français).

On sait que ce voyage fut surtout célèbre par une arrestation... qui n'empêcha pas le travail géographique, puisque, assigné à suivre Théodore II dans ses expéditions de répression, il n'en visita que davantage l'Éthiopie. Ce voyage donna ainsi matière aux articles habituels parus dans *le Tour du Monde*, à un livre préfacé à Plouégat-Guerrand le 26 février 1870, *Voyage en Abyssinie* (70) et à un deuxième atlas, XI cartes de grand format 58 x 40, au 1/200 000, levées en Abyssinie de 1862 à 1864, avec un tableau d'assemblage (71).

Ce *Voyage en Éthiopie* est plus littéraire que le *Voyage aux deux Nils* : c'est un journal de voyage (bien que Lejean se défende d'être un « écrivain voyageur »), où s'exprime son amour des paysages. Ainsi, sur les cascades : « Supérieures à celles si vantées de Suisse, les trois ou quatre mille cascades de l'Abyssinie. (...) Que leur manque-t-il pour être plus connues ? Des visiteurs et des artistes. Le chiffre de trois ou quatre mille que je viens d'émettre n'est pas une hâblerie de voyageur : je n'ai vu qu'une très faible portion de l'Abyssinie, un dixième peut-être, et j'y ai très bien compté cinq cents chutes d'eau : j'en ai dessiné une vingtaine (...) et je ne connais pas de spectacle plus saisissant que celui de la lumière solaire vue à travers cette sorte de vitrage mobile, écumant et rugissant. » (72).

Outre ses qualités d'agent consulaire, reconnues par Georges Malécot (73), Lejean a donc le mérite d'avoir aimé et fait connaître le Soudan égyptien et l'Abyssinie à un moment privilégié de relations avec la France. Moment fugace car elles furent pratiquement interrompues du côté éthiopien

---

(67) Arch. ministère des Affaires étrangères, *Mémoires et Documents Afrique / Abyssinie 2, 1839-1866*, volume 61, rapport commercial du 3 février 1882.

(68) *Ibid.*, 5 avril 1862, CCC Massaouah, tome 2, 1860-1885.

(69) *Ibid.*, note du 10 avril 1862, à moins qu'il ne s'agisse d'une indemnité de 1 500 francs par mois..., note écrite au crayon noir, 31 mars 1868, jointe au dossier personnel : série Personnel, dossier 1re série, sous-série Lejean, volume 200.

(70) Paru en 1872 chez Hachette, « par les bons soins d'A.A. », en qui il faut voir Alphonse Allier, bibliothécaire de la ville de Morlaix, puis professeur au lycée de Quimper, son discret exécuteur testamentaire.

(71) Cet atlas est conservé à la bibliothèque de l'Institut de France mais pas à la Bibliothèque nationale.

(72) *Voyage en Abyssinie (1862-1864)*, p. 12 et 25, Paris, 1872.

(73) G. MALÉCOT, *Les voyageurs français et les relations entre l'Abyssinie de 1835 à 1870*, Paris, 1972.

par la chute de Théodore II en 1868, et du côté français par l'effrondement de l'Empire en 1870.

Quant à Lejean, échappé par miracle aux caprices de Théodore, il lui tardait de partir vers d'autres cieux. Il y parviendra une fois encore grâce à l'intervention de Mme Cornu.

L'Asie

Le 3 juin 1865, Lejean donne sa démission pour ne pas retourner à Massaouah. Elle est acceptée le 9. Le 4 juillet, il reçoit du ministère de l'Instruction publique une mission scientifique en Boukharie, « à l'effet d'étudier ce pays au point de vue de la géographie, de l'histoire, de l'ethnographie et de l'archéologie. » (74). Il semble qu'il faille aussi se procurer des œufs de ver à soie car « le but scientifique si intéressant qu'il soit, doit être subordonné à l'intérêt d'une grande industrie en souffrance » (75). L'Instruction publique lui alloue une somme de six mille francs (76). Le 6 juillet, les Affaires étrangères allouent la même somme. Quel projet Lejean soumettait-il aux ministres ? Lui-même le qualifie de « programme splendide et trop vaste » : établir la topographie de l'Est persan, ethnographie des lieux occupés par les Tadjikes, les Iraniens, les Turcs, les Afghans et les Kurdes transplantés au siècle dernier ; suivre les traces d'Alexandre le Grand, rechercher ses colonies, le royaume grec de Bactriane, les villes citées par Pline et Ptolémée, (...) les livres grecs dans les bibliothèques de Samarkand... Il ajoute — pour la première fois — « prendre, s'il n'y a pas de risques à courir, des clichés photographiques des antiquités de Samarkand » : notation intéressante pour *le Tour du Monde* (77).

Parti le 15 novembre 1865 de Constantinople et revenu à Paris le 20 novembre 1866, Lejean fit un voyage immense et ardu à travers Asie Mineure, Mésopotamie, Assyrie, Afghanistan, descendant le Tigre, remontant l'Indus ; Ankara, Césarée, Mossoul, Bagdad, Bassorah, Karachi, Lahore, Srinagar ; et cela à dos de chameau, sur un radeau soutenu par une couche d'outres gonflées, au fil du Tigre, en chemin de fer dans l'Inde anglaise (de Lahore à Karachi), et comme toujours de grandes étapes à pied dans l'Himalaya. « Malgré l'aspérité des routes de l'Himalaya, des étapes de six lieues par jour en moyenne, au printemps, dans le plus beau pays du monde, n'avaient rien qui pût m'effrayer :

---

(74) Arch. nat., F[17] 2983 B, ordre de mission.

(75) *Ibid.*, lettre de Lejean.

(76) Peut-on évaluer cette somme ? Duruy donne (de 1865 à 1869) 75 000 francs par an aux voyages et missions, dotation globale sur un budget de 8 millions de francs. Cf. J. ROHR, *Essai sur la politique de l'Instruction publique au temps de l'Empire libéral*, Paris, 1967 (Bibliothèque constitutionnelle et de sciences politiques).

(77) Arch. nat., F[17] 2983 B. Cette partie du projet fut réalisée. Jean Étienne, étudiant *le Tour du Monde*, situe vers 1875 le passage technique des dessinateurs inspirés aux photographes, pour l'illustration de la revue (*Fiches bibliographiques*, 1977).

j'en avais fait autant en plein été dans les sables de l'affreux désert de Nubie, et je savais à un myriamètre près ce que mes jambes pouvaient supporter. Mon carnet en main, et mon crayon entre les dents, je commençai l'ascension de la montagne de Danna, et ce ne fut qu'au bout de cinq heures que j'atteignis, un peu essoufflé, la crête de rochers derrière laquelle s'abritait le bungalow. » (78).

Une fois de plus, l'argent manquera, expliquant partiellement le décalage entre son intention et ses résultats. « Je m'étais rendu dans l'Inde, il y a deux ans, avec l'intention de chercher derrière l'Himalaya, au nord et à l'ouest, la solution de certains problèmes d'ethnographie et d'histoire qui promettent de beaux triomphes à quiconque pourra en résoudre la plus mince parcelle. (...) On a vu quelle complication inouïe de contretemps me ferma toutes les voies autour du Cachemir. (...) Je sais qu'un voyageur qui veut « garder son prestige » doit toujours parler des questions d'argent avec une superbe indifférence : cependant elles ont aussi quelquefois leurs incidents dramatiques, même dans la vie la plus vulgaire, et à plus forte raison dans les voyages lointains, que j'appellerais volontiers « des drames réguliers et permanents. » (79).

Malgré tout, ce voyage eut ses bons moments. Ainsi l'agrément que procure le kef (mélange de tabac et de chanvre) : « Cet état délicieux d'anéantissement qui participe à la fois de la rêverie et du sommeil, cette béatitude ineffable qui échappe à toute définition, précisément parce qu'elle est l'absence complète de toute sensation définissable. Le kef est impossible dans nos climats d'Occident, où l'atmosphère est, pour ainsi dire, trop chargée d'activité ambiante pour permettre un pareil anéantissement de la pensée. (...) Du moins je n'en ai jamais éprouvé le besoin à Paris, où les étés sont parfois si brûlants, tandis que c'était pour moi la plus impérieuse des nécessités (*sic*) quotidiennes à Constantinople. Le Turc regarde en fumant les femmes, moi j'ai le kef moins sardanapalesque, mais il ne me déplaît pas de m'y préparer par un quart d'heure d'une lecture attrayante. » (80).

Outre ce plaisir raffiné, il a surtout de belles émotions esthétiques sur les ruines de Babylone. Parti de Mossoul, il a consacré trois semaines à l'Assyrie, moderne Kurdistan, puis est descendu sur Bagdad, et la Babylonie, « plaine d'alluvions fertiles, à la fécondité rendue inutile par le voisinage des Arabes maraudeurs et l'incurie d'une administration turque pitoyable ». Il a vu l'antique mur de Médie, franchi par les Dix Mille après la bataille de Cunaxa. Il lui a fallu un goum de dix-sept hommes levé par le consul de France pour couvrir les dix-huit heures de Bagdad aux ruines de Babylone. Il songe au passé de cette province qui produisait le tiers du revenu agricole de l'empire perse, devenue un désert depuis l'arrivée des Turcs. Il se récite Quinte-Curce avant de monter sur une terrasse pour dominer la Babylone de Sémiramis. « A moins d'avoir passé par la même impression, il est impossible de comprendre ce que je ressentis à

(78) *Le Tour du Monde*, 1868/2, p. 204.

(79) *Ibid.*, p. 346.

(80) *Ibid.*, p. 178.

cette vue. Nous avons aussi des ruines en Europe, et même des ruines éloquentes ; mais chez nous la vitalité est si intense, et la vie sitôt prête à remplir les vides que fait la mort, que les ruines mêmes se trouvent bientôt à l'étroit parmi les nouvelles constructions que l'activité moderne entasse autour d'elles. (...) Mais je préfère pour ma part le grandiose, et rien en Europe ne soulève la pensée aux hauteurs où la porte la contemplation des nobles et sublimes solitudes de Palmyre, de Baalbek, de Memphis, de Ctesiphon ou de Babylone. (...) Rien ne peut rendre la grandeur muette et désolée de ce désert où dormait une ville qui fut en son temps la capitale du monde civilisé. Ici, le sol bas, vitreux, est comme maudit. Je me rappelai les éloquentes malédictions rugies par la passion lyrique d'un peuple à qui ses malheurs avaient donné le droit de maudire Babylone » (et de citer Isaïe et Jérémie) [81].

De ce voyage pantagruélique, que rapporte-t-il ? Outre des textes littéraires, il y a un apport scientifique mais partiellement perdu. Distinguons les résultats pour le ministère et la Société de géographie, pour lui-même, et ce qui est venu jusqu'à nous.

Au ministère de l'Instruction publique il a envoyé « Six feuilles de topographie au 1/200 000 et douze à quinze plans, la plupart intéressant la géographie comparée. (...) J'ai ouvert un tombeau à Derik, près Mardin, et j'y ai trouvé, parmi des ossements d'hommes et de cheval mêlés, force antiquités barbares identiques avec ce qu'on a trouvé dans les kourganes de Crimée. Je rapporte cette tombe à l'invasion cimmérienne de Lygdamès vers 631. » (82). L'envoi est attesté par une minute du ministre de l'Instruction publique du 12 février 1866 (83).

Au président de la Société de géographie, Lejean confirme qu'il fait de l'ethnographie de toutes ses forces et que la Mésopotamie n'est pas ce que l'on croit à Paris : « Avis aux géographes qui dessinent des *déserts de sables* au sud d'Orfa ou de Harran. C'est une superbe plaine d'alluvions bien arrosée, couverte de villages là où les Arabes n'atteignent pas. J'ai dessiné sur mes cartes 150 ou 200 tells : à côté de chaque tell surgit presque toujours une eau courante, parfois deux. » (84).

Pour lui-même, il fut investi d'une plus grande notoriété. Déjà reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1861 et 1865 (puis en 1868 et en 1869), l'accueil du 8 mars 1867 fut chaleureux. Il apportait sa propre collection de 40 à 45 dessins et photos de sculptures trouvées dans l'ancienne Cophène (85).

---

(81) *Ibid.*, 1867/2, « Voyage dans la Babylonie », p. 49-97, contenant 3 cartes d'après ses levés inédits).

(82) *Bulletin de la Société de géographie*, 1866/1, p. 515, lettre de Lejean au président de la Commission centrale.

(83) Arch. nat., F[17] 2983 B.

(84) *Bulletin de la Société de géographie*, 1866/1, p. 518.

(85) Rivière du nord-ouest de l'Inde, principal affluent de l'Indus sur sa rive droite. Connue des Grecs depuis l'expédition d'Alexandre qui la traversa pour entrer dans l'Inde.

Il donnait à ces antiquités le nom de gréco-bouddhiques : « Quant à leur origine grecque il suffit pour s'en convaincre de les comparer aux produits de l'art hindou. La présence d'artistes grecs dans la Cophène au service du bouddhisme est d'ailleurs facile à expliciter. (...) Il est naturel que le roi bactrien Ménandre, converti au bouddhisme, ait mis les artistes grecs au service de son nouveau culte. » L'intérêt artistique, archéologique et ethnographique fut bien perçu. *Le Tour du Monde* publia lui aussi les photos de Guillaume Lejean et la *Revue archéologique* (86) en parle également, répétant : « Il a appelé ces antiquités gréco-bouddhiques. » Lui doit-on ce vocable qui s'est imposé ? Il est certain que ce voyage lui a valu des heures de gloire.

Et à nous, que nous apporte la lecture de ses trois gros articles du *Tour du Monde* et des deux de *la Revue des Deux Mondes ?* La moisson due à ses enthousiasmes raisonnés s'avère riche comme à l'accoutumée. Laissons-nous entraîner par lui dans les pas mêmes d'Alexandre le Grand. Il a déjà trouvé Arbèles en Assyrie et veut aller sur les bords de l'Hydaspe. « D'où vient le petit frisson d'émotion et de respect que j'éprouve en franchissant ce fleuve, presque vulgaire d'aspect si je le compare à tant d'autres ? C'est que mon imagination reconstitue sans effort la grande scène épique qui s'est passée là, il y a vingt-deux siècles. Je suis sur le champ de bataille de l'Hydaspe, où se sont heurtées l'Inde et la Grèce sous les deux figures de Porus (87) et d'Alexandre le Grand.

« Quand je songe que cette berge plate et ennuyeuse, que je vois sur ma droite, a entendu un des cris les plus magnifiques qu'ait jamais poussés une grande âme affamée de gloire : « Athéniens ! Si vous saviez que je m'expose à tant de périls pour mériter vos louanges ! » (88).

Ce voyage long et fructueux, comme le définit l'Académie des inscriptions et belles-lettres, n'a pas fini de nous instruire sur Guillaume Lejean lui-même. Entre Alexandre et l'art gréco-bouddhique, il observe bien sûr les genres de vie du temps présent et livre un peu de sa déontologie personnelle : « J'ai quelques notes sur l'agriculture du Cachemir. Je ne sais si je dois demander pardon à mes lecteurs de m'intéresser avant toutes choses à l'agriculture des pays que je traverse. L'état agricole d'une contrée est à mes yeux le *criterium* de la civilisation d'une nation : j'en demande bien pardon à ceux qui pensent autrement et voient la civilisation d'un peuple dans la production de deux cents lettrés agglomérés dans une capitale quelconque. L'agriculture est l'occupation des cinq sixièmes des citoyens de tout État bien équilibré et elle nourrit l'autre sixième. Un vers-proverbe breton, bref et fier, exprime cela avec emphase et beaucoup de vérité : « *Diwar brèch ar gonidec e m'ar bed ho veva* », « C'est le bras du laboureur qui fait vivre le monde. » (89).

Un dernier centre d'intérêt ressort pour nous de ses deux articles parus à *la*

(86) *Revue archéologique*, 1867/1.

(87) Porus, vaincu, exigea d'être traité en roi et Alexandre eut la modération d'y consentir.

(88) « Le Pendjab et le Cachemir », *Le Tour du Monde*, 1868/2, p. 188.

(89) *Le Tour du Monde*, 1868/2, p. 222.

Revue des Deux Mondes (1er juin 1867, « La Russie dans l'Asie centrale », 1er août 1867, « Les Anglais sur l'Indus »). Il s'agit d'une question d'actualité : par-delà Caspienne et mer d'Aral, les Russes ont commencé la conquête du Turkestan, traversé par le Syr-Daria et l'Amou-Daria, recouvrant la Boukharie, le khanat de Khiva, le Khanat de Tartarie. S'agit-il de steppe ou de terre cultivable ? On ne sait trop, mais la polémique est lancée en France et en Angleterre : faut-il approuver cette conquête ou y voir les pires dangers ? *La Revue des Deux Mondes* a publié en février 1867 un article très opposé à cette conquête (90), qui fait notamment de Boukhara « la Rome de l'Islam ; ses prêtres et ses mollahs sont regardés comme les interprètes les plus éclairés de la foi mahométane. » (...)

Guillaume Lejean se dresse vigoureusement contre cette interprétation des faits, à titre de témoin, puisqu'il a « passé quelques semaines sur la frontière de Boukharie il y a moins de dix mois ». Pour lui, Samarkand, Boukhara, Khiva, Merv, devenues ouzbèques ou turcomanes, ne se sont jamais remises des ravages de Gengis Khan. Il a un jugement catégorique : « La sauvage Boukharie est le plus redoutable foyer de fanatisme de ce temps (et les autres khanats sont identiques). » (91). L'émir qui la gouverne fait du fanatisme un moyen de détruire l'aristocratie locale, en se servant de derviches et d'ulémas « qui traitent et dirigent les affaires publiques avec les vociférations, les imprécations et tout le lyrisme désordonné de l'illuminisme. » (92). Ils ont également réussi à justifier la traite des Blancs : Boukhara est un grand marché d'esclaves. Il suffit de déclarer que les Perses razziés sont de rite chiite, donc d'odieux hérétiques aux yeux des Turcomans.

Dans une France habituée par les écrivains à s'émerveiller de l'Orient, Lejean sait bien qu'il va faire scandale, mais il impose son plaidoyer en faveur de l'action des Russes : « Il faut renoncer aux phrases toutes faites et à l'admiration plus qu'ingénue à laquelle nous avons été accoutumés par les faiseurs de drame vulgaire et violent, les panégyristes de la vie nomade et aventureuse (93). Antar et Kouroglou sont splendides dans la poésie turque et arabe, mais vus de près, ce n'est rien de plus que des voleurs qui vont s'embusquer dans la steppe ou dans le désert pour enlever avec le moins de danger possible un chameau qu'ils vendent au marché cent vingt francs ou un enfant qu'ils vendent cinq cents. Toute cette fausse poésie aboutit à une question de dividendes qui s'en vont en fumée le jour où le marché est fermé. (...) Il ne le serait que si les ispravniks du Tsar parcouraient les rues de Boukhara. » (94).

---

(90) Émile JONVEAUX, « Les Russes de l'Asie centrale », *La Revue des Deux Mondes*, 15 février 1867. Compilation de *The Russians in Central Asia*, de John et Robert MITCHELL, London, 1865, et *Proceedings of the Royal geographical Society of London*, vol. X, 1866.

(91) *La Revue des Deux Mondes*, 1867/2, p. 681.

(92) *Ibid.*, p. 687.

(93) Lejean semble viser les interminables pages de Lamartine sur « Antar » qu'il a mises dans sa série *Le Civilisateur (Vie des grands hommes)*, paru une première fois en 1855, repris en 1864...

(94) *La Revue des Deux Mondes*, 1867/2, p. 692.

Lejean prend soin de distinguer paysans et marchands de Boukharie des princes absolus et fanatiques qui les gouvernent, et de leurs « derviches épileptiques » ; mais cette sympathie ne l'empêche pas de jurer qu'ils ne forment pas une nation dont il faudrait ménager les sentiments et les intérêts : « J'admets l'objection pour un pays européen où il y a une nation, un sentiment national, un patriotisme enfin, parce qu'il y a une patrie ; je le conteste pour l'Asie en général, je le nie absolument pour Boukhara. » (95).

Il poursuit sur plusieurs pays son analyse de l'ordre social et religieux, de la « dévotion épileptique » et « d'émirs ardents à hurler la guerre sainte », pour conclure : « Voilà l'ordre social que défendent sans s'en douter les avocats convaincus des nationalités asiatiques. Certes le principe des nationalités est excellent ; mais, pour qu'il y ait une nationalité, il semble qu'il faut d'abord qu'il y ait une nation, et il y aurait certainement un peu d'ingénuité à chercher vers les sources de l'Oxus quelque chose d'analogue à ce que nous entendons par ce mot. Il n'y a pas, à proprement parler, de nations en Asie si on excepte la Chine et surtout le Japon ; partant il n'y a pas d'intérêts nationaux, et si nous voulons nous élever au-dessus des questions purement matérielles, nous n'aurons à nous préoccuper en fin de compte que d'un intérêt supérieur à tous les autres, l'intérêt de l'humanité. » (96).

Et de développer cette même idée, de manière encore plus précise, à la fin de son second article, « Les Anglais sur l'Indus » (97) : « La face de l'Asie est à renouveler comme celle de l'Afrique. L'Europe doit se partager cette grande tâche, à laquelle aucune nation européenne, voulant agir seule, ne suffirait. Nous professons tous à vingt ans la belle et consolante théorie de la liberté des peuples, du respect des nationalités et de l'horreur des conquêtes : plus tard, une amère expérience nous apprend qu'il y a des races usées qui périssent, si on ne leur impose un conseil judiciaire sous la forme d'un gouvernement étranger. La conquête entendue ainsi est légitime, mais elle impose au conquérant des devoirs envers le peuple conquis. » (98).

Le voyage de Guillaume Lejean s'achève par l'Inde anglaise, à Islamabad. Il déclare : « Je commençais à éprouver la satiété des grandes choses. Par moments, elles disparaissaient à l'arrière-plan, et ma pensée volait vers un petit paysage breton, une maison blanche au bord de l'eau, parmi les sapins et les chênes... » (99).

Ce long voyage de vingt mois, apparemment un peu gratuit, a donc été pour lui une satisfaction profonde, un enrichissement pour l'historien républicain de Bretagne qui ne renie pas l'Antiquité mais qui a su éprouver les limites

(95) *Ibid.*

(96) *Ibid.*, p. 703-704.

(97) *Ibid.*, 1867/3, « Les Anglais sur l'Indus », p. 662-685.

(98) *Ibid.*, p. 685.

(99) *Le Tour du Monde*, 1868/2, p. 220.

du principe des nationalités. Il lui reste cependant un regret. Après Srinagar, à Baramoula : « J'éprouvais presque les impressions de l'exilé qui s'éloigne d'une terre aimée. Fils des Celtes, qui sait si nos ancêtres, enfants de l'Himalaya, n'avaient pas eu pour horizon cette ligne de monts inaccessibles dont les éclatantes blancheurs scintillaient à mes yeux ! C'est de là qu'ils sont partis : quelles causes ont chassé vers l'Occident les jeunes et vigoureux essaims ? Quel siècle les a vus partir ? Quelles routes les ont menés vers le Danube, vers le Rhin, vers le Tage ? La curiosité filiale interroge, l'hypothèse seule répond. L'histoire si complaisante aujourd'hui à enregistrer les annales mesquines des éphémères, nous cache et nous cachera toujours les questions sacrées de nos origines... » (100).

La Turquie d'Europe et d'Asie

Venons-en maintenant à son activité de voyageur-cartographe en Turquie d'Europe et d'Asie : sept campagnes, échelonnées d'avril 1857 au 15 novembre 1870, une quarantaine de mois de travail purement cartographique à travers les montagnes les plus connues et les plus difficiles d'approche de l'Europe orientale et de l'Asie Mineure.

Ce travail doit être pris au sérieux parce qu'il a été apprécié par Kiepert, Ami Boué et Visquenel, les spécialistes d'alors de la cartographie et de l'ethnographie de la Turquie. Il est attesté, comme ses autres voyages, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, les *Mitteilungen*, *le Tour du Monde*. Novateur, dangereux, ce travail (non rémunéré pour le premier, avec une allocation ministérielle de vingt francs par jour pour le second) [101] a été commencé dans la joie et s'est achevé dans l'épuisement et le désespoir. Retenons les aspects principaux.

Nouvelles dans le *Bulletin de la Société de géographie* : dès les premières étapes, marches de quatre heures du Danube à Timova : c'est ce qu'on attend d'un voyageur. Puis l'itinéraire se poursuit de Timova à la Thrace, traversée du Balkan central (ou Balkan blanc) qui intéresse autant la Société française de géographie (102) que les *Mitteilungen*. Il est alors pris pour un ingénieur des chemins de fer au travail et les Turcs facilitent ses itinéraires (103) ! Au retour, il publie au *Tour du Monde* une carte du Monténégro. Il place une carte et un article sur Grahovo (104) dans *l'Illustration* du 8 juin 1858.

(100) *Ibid.*, p. 224.

(101) Il aura 1 000 francs par mois lors des derniers voyages.

(102) *Bulletin de la Société de géographie*, 1858/1, mission de G. Lejean aux provinces danubiennes, p. 99-117.

(103) *Ibid.*, « De Tirnova à la Thrace », avec carte.

(104) Une bataille y a eu lieu entre Monténégrins et Turcs du 4 au 13 mai 1858. Les Slaves du Sud y virent une revanche des malheurs nationaux dus à la domination musulmane.

Il manifeste son intérêt pour la question d'Orient en rendant hommage au Monténégro dans le *Tour du Monde*: «C'est avec une émotion facile à comprendre que je me trouvais en face de ce glorieux coin de terre qui tient en échec depuis quatre siècles toute la fortune et toute la puissance de l'empire ottoman. J'étais encore sous l'impression de la journée de Grahovo, toute récente alors. Des troupes qui avaient vaincu les Russes sur le Danube étaient venues se faire écraser par la bravoure indisciplinée d'une poignée de paysans héroïques.» (105).

Sur le plan de la géographie «pure», il décrit consciencieusement le karst (106), mais surtout de ses deux voyages, il rapporte de quoi dresser une carte ethnographique de la Turquie d'Europe, parue dans les *Mitteilungen* accompagnée d'un gros article bilingue, tirant son intérêt de la méthode de recensement employée. La superbe carte qui accompagne l'article pose le problème de la dépopulation de la Turquie d'Europe en ressortissants turcs. Lejean l'a cartographiée, Visquenel l'a chiffrée. Établissant un tableau de répartition de la population par races et religions, il dénombre en Turquie d'Europe 4 180 000 islamistes sunnites et 9 713 508 orthodoxes (107).

L'actualité géographique et politique de la Turquie d'Europe est encore au cœur de sa deuxième série de voyages, et même plus virulente. Il reste dans les archives de la Société de géographie une précieuse «Note sur la géodésie de la Turquie» (108) de Lejean, dix pages, sans date mais vraisemblablement de 1866. Après un inventaire extraordinaire des cartes existantes dont il possède la majeure partie (fussent-elles de l'état-major russe ou autrichien, que notre Dépôt de la Guerre n'a pas), il veut démonter au ministre l'urgence de dresser une bonne carte d'état-major, la plupart ayant été faites à partir des relevés côtiers des marines française, anglaise, russe ou autrichienne mais jamais de l'intérieur: «Je n'ai pas besoin d'insister sur l'intérêt qu'il y a, dans la crise qui s'ouvre, à posséder une bonne carte d'*État-Major* (souligné par lui) de la Turquie d'Europe, un document à consulter aussi bien pour les diplomates que pour les stratégistes (*sic*) [...]. Je pense qu'il serait important de commencer à présent par la Thessalie avant que l'insurrection n'ait gagné l'Épire et la Macédoine, ce qui ne peut tarder bien longtemps.» (109). Les missions sont accordées. Le travail sur le terrain se fera... jusqu'à épuisement total. Le travail est malaisé: «Le froid est intense et mon tempérament africain souffre beaucoup, d'autant mieux que la neige et le vent du nord rendent les ascensions de

(105) *Le Tour du Monde*, 1860/1, «Voyage en Albanie et au Monténégro, 1858».

(106) *Ibid.*, p. 83.

(107) D'après le même VISQUESNEL, *Voyage dans la Turquie d'Europe*, 1868, l'Empire ottoman comprend 15 millions d'habitants en Europe, 16 en Asie et 5 en Afrique.

(108) Archives de la Société de géographie, colis n° 2.

(109) La Grèce, en fait, n'obtiendra la Thessalie qu'en 1881, l'Épire dans les guerres balkaniques (1912-1914), et la Thrace en 1920.

montagne très pénibles, souvent impossibles. » (110). Les difficultés s'accroissent mais n'entament pas son courage physique ou moral : on le voit dans son dernier texte, « Nuit d'hiver dans l'Anti-Taurus », publié à titre posthume. Des stalactites longues de cinq pouces dans la barbe, « dents de janvier, disent les paysans bretons par une métaphore énergique », il a failli geler et se perdre dans la montagne. Récapitulant sa journée, il a cependant lieu d'être assez content (111) ! Ses cinq dernières campagnes sont toutes du même type : faire des ascensions importantes, suivre des routes résolument neuves, s'accorder le plaisir de voir des ruines quand il s'en rencontre. Intuitif, cultivé, le pied capricant, il ne trouva pas moins de cent vingt *castella* de l'époque de Justinien. Les résultats se retrouvent dans la *Revue archéologique* et *le Bulletin de la Société de géographie* (112).

Deux fois encore, Guillaume Lejean expose l'état de son travail à ses confrères de la Société de géographie. En 1869, il publie un important article, « Les cartes de la Turquie d'Europe » (113), qui développe le document de 1866, énumère ce qui est fait — bien ou mal — , ce qui reste à faire, ce qu'il est en train de faire. Sa dernière communication, adressée à la Société dans sa séance du 18 mars 1870, intitulée « Explorations en Turquie d'Europe » (114), décrit sa campagne du 28 avril au 23 décembre 1869 dans toute l'Albanie, l'Épire, la Thessalie, une portion de l'Herzégovine et de la Bulgarie occidentale, dont il semble content. Il dit plusieurs fois : « J'ai fait un lever minutieux » ou « Ma route est absolument neuve ». Autre sujet de fierté : « J'ai rétabli la vraie potamographie d'une partie du bassin de l'Haliacmon et pour la première fois en grand détail j'ai débrouillé l'écheveau confus des basses montagnes qui vont de Tirana à la mer. » (115).

Nous avons dit, en commençant ces lignes sur la Turquie, que le septième et dernier voyage — de mai au 15 novembre 1870 — se terminait dans l'épuisement et le désespoir... Une dernière lettre (2 octobre 1870), adressée par Guillaume Lejean à Levot, de Sistov (Bulgarie), montre l'ampleur du désastre : « Écrivez-moi ou faites-moi écrire à Venise, bureau restant : j'y passerai dans cinq ou six semaines. (...) Je suis trop accablé de la liquidation napoléonienne, dont nous n'avons pas encore la fin, pour vous en parler à présent. J'ai juste la force de finir mes travaux et de rentrer en France. J'ai fait en août l'ascension de

---

(110) *Bulletin de la Société de géographie*, 1866, t. XI, p. 309-312, lettre de Lejean, 9 décembre 1865.

(111) *Le Tour du Monde*, 1873.

(112) *Revue archéologique*, « Ruines d'une villa romaine à Kaialik, près Plevné en Bulgarie », 1868/2, p. 81-85. — *Bulletin de la Société de géographie*, « Excursion à la recherche de Gordium, avec carte », 1869/2.

(113) *Bulletin de la Société de géographie*, 1869/2, p. 148-160.

(114) *Ibid.*, 1870/1, p. 370-380.

(115) *Ibid.*



Fig. 2. — Itinéraires de Guillaume Lejean dans l'Empire ottoman.

Les carrés indiquent ses cartes détaillées conservées à la Bibliothèque nationale.
Extr. du *Bulletin de la Société de géographie*, 1870/1.

l'Olympe : c'est un paquet de pics dont plusieurs anonymes jusqu'ici. J'en ai nommé un Aubrée-Levot. » (116).

A son retour, il fut certes empêché de rentrer dans Paris assiégé — du 20 septembre 1870 au 28 janvier 1871 — et donc de retrouver son domicile de la rue Saint-Benoît... La mort l'avait guetté bien des fois au cours de ses errances, mais dès 1866 il formulait le vœu qui sera exaucé : « N'ayant pas assez de stoïcisme pour atteindre au fier dédain de Lamennais, j'espère un jour (il ne coûte rien d'espérer) reposer sous les ifs séculaires de mon petit cimetière breton, dans cette terre primitive et barbare où les morts ne sont pas oubliés (...) A quoi a-t-il tenu que je n'aie dormi mon dernier sommeil dans les sables de la « mer sans eau », — ou sous les genévriers de quelque cimetière abyssin (...) ? » [117].

Conclusion

Comment juger son travail ? Les spécialistes voyageurs-cartographes ses pairs, tant ses aînés que ceux de sa génération, lui accordent leur reconnaissance scientifique, louent la minutie de ses relevés, son courage, la sûreté de ses jugements, la nouveauté de ses routes... Nous ne pouvons que nous émerveiller de la solidarité qui unit ces découvreurs passionnés, plus ou moins subventionnés par leurs gouvernements respectifs. En témoigne la superbe lettre de Kiepert conservée au fonds Levot. Elle donne une extraordinaire démonstration de cette estime et de cette collaboration scientifique pour la construction d'une carte à partir des relevés de tous.

11 mai 1868

« Je n'ai pu vous envoyer une épreuve de ma carte car l'Académie de Vienne est en train de l'éditer. Je vous envoie cependant une copie contenant le morceau le plus intéressant pour un voyageur en Albanie. J'y joins deux épreuves d'une carte pas encore terminée de l'Épire et de la Thessalie où j'ai marqué les différences de nationalité ou plutôt de langue avec le livre de M. Aravandinos et les principaux traits du terrain d'après les récentes indica-

---

(116) Arch. Marine, Brest, fonds Levot, manuscrit 177, document 217. Aubrée : famille de la noblesse rennaise qui a donné deux soldats à la première République : *René-François-Jean* (Rennes, 1763-Saragosse, 1808), volontaire en 1793, général de la brigade en l'an VIII, mis en non-activité comme ami de Moreau en l'an X, tué au siège de Saragosse. Son nom est gravé sur les tables de bronze de Versailles ; *Alexandre* (Rennes, 1767 - mont Saint-Jean, 1815), sous-lieutenant en 1792, chef de bataillon en l'an VIII, félicité devant toute l'armée par Moreau à la bataille de Hohenlinden en l'an IX, colonel en 1808, baron d'Empire en 1809, mortellement blessé au mont Saint-Jean. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile (R. Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne*).

(117) Rentré épuisé et malade en Bretagne, bouleversé après avoir été pourchassé à Morlaix par une foule qui l'accusait d'être un espion allemand, il mourut le 2 février 1871 et fut enterré dans le cimetière de Plouégat-Guerrand, autour de l'église paroissiale (Voir *Correspondance*, p. 19-20).

tions du voyage récent de H. Barth (en 1865) et d'une partie de mon ancienne carte en quatre feuilles corrigée à l'aide de tous les matériaux que j'ai reçus jusqu'à ce moment. Je possède assez de matériaux, et on m'en a promis de l'état-major russe, pour pouvoir préparer une carte sur la double échelle, savoir, 1/500 000. Je serai bien heureux de pouvoir peut-être contribuer quelque chose pour rendre plus complète la grande carte ethnographique que vous nous faites espérer. (...)

« Comme vous allez en *Albanie, j'ose surtout appeler votre attention à quelques fâcheux endroits qu'on se trouve toujours forcé de laisser en blanc en remaniant la construction de la carte* : énumération de vallées dont il faudrait situer la source, surtout au nord du Drin, contrées très mal représentées dans la carte de M. Hecquard et [la] vallée supérieure de l'Achelous dont une partie seulement a été visitée par M. Léon Heuzey, qui a bien voulu corriger cette partie de ma carte, environs de Krania... pendant que les parties limitrophes du royaume de Grèce restent presque tout à fait dans le même état où les avait laissées il y a cinquante ans M. Pouqueville. *Cependant, il se pourrait bien que vous aviez* (sic) *déjà visité l'un ou l'autre de ces coins mystérieux, dans ce cas je vous serai extrêmement obligé si vous voulez bien avoir la bonté de m'en donner quelques renseignements. Si vous pouvez faire l'ascension du mont Korab* entre les bassins du Drin et du haut Vardar (point que M. de Hahn a eu tort de négliger), je ne doute pas que vous y trouveriez un ponor (117 *bis*) très intruisant (*sic*) sur la formation encore si peu connue des vallées et des chaînes de montagne de la Haute-Albanie. » (118).

Sachant que Kiepert, né à Berlin en 1818, ayant professé à l'Institut géographique de Weimar puis à Berlin, est l'auteur de centaines de cartes remarquables par l'exactitude des transcriptions et que ses premiers travaux portèrent sur l'Asie Mineure, on voit que ce témoignage est fondamental. Mais il est loin d'être unique. Le fonds Levot en conserve quatre autres. On se rend compte aussi des bonnes relations du jeune Lejean avec Visquenel, qui lui fournit pour son voyage de 1858 des listes de villages chrétiens et musulmans dans le Rhodope et se dit fort intéressé par sa carte du Liva de Tirnova (119). Lettres chaleureuses et précises également d'Antoine d'Abbadie, qui le traite d'égal à égal, quand Lejean est en Abyssinie, lui donne mille commissions à faire et des conseils (120). Trois lettres enfin de Théodore de Heuglin, conseiller aulique au Wurtemberg, voyageur en Abyssinie. De Khartoum celui-ci essaie de faire toucher lord Russel par le ministre des Affaires étrangères de Gotha pour la libération de Lejean, en 1862. En 1865, il le félicite pour ses cartes du Kordofan et d'Abyssinie et les trouve supérieures à celles d'Antoine d'Abbadie.

(117 *bis*) Gouffre dans lequel se perdent des cours d'eau dans les poljés.

(118) Arch. Marine, Brest, fonds Levot, manuscrits, vol. 147.

(119) *Ibid.*, vol. 151, lettre de Visquenel, 28 juin 1858.

(120) *Ibid.*, vol. 143, trois lettres d'Antoine d'Abbadie, 7 mai 1862, 23 septembre 1863, 22 mars 1864.

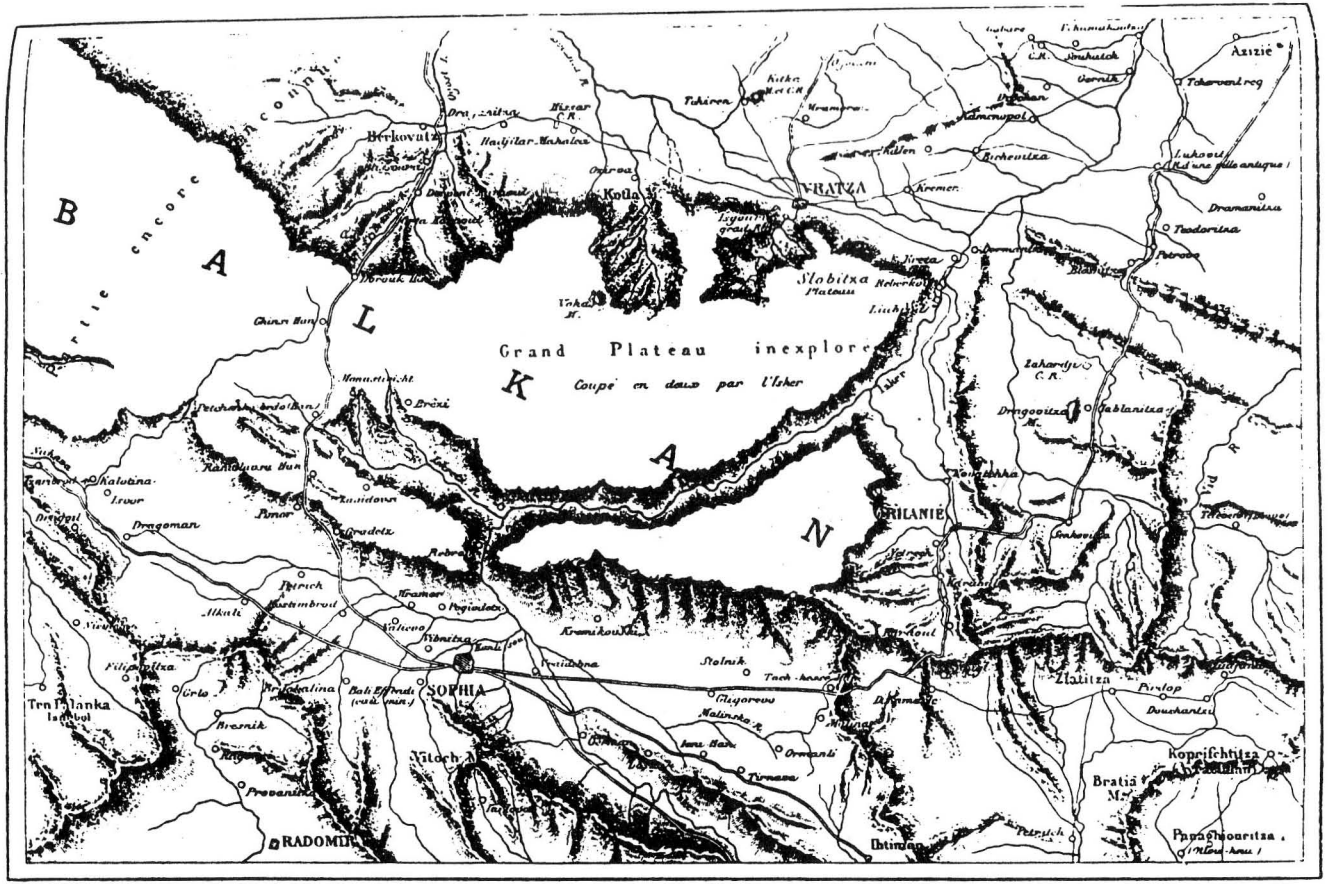

Fig. 3. — Carte de Bulgarie occidentale, par Guillaume Lejean.

Le département des Plans et Cartes de la Bibliothèque nationale recèle enfin, dans les archives de la Société de géographie, six lettres pressantes d'Ami Boué, du 12 février au 22 avril 1870. Le vieux géologue (121) confronte ses documents et ses renseignements avec ceux de Lejean et le presse de publier. D'une précision extrême, ces lettres accompagnées de croquis illustrent l'estime que se portent les deux hommes.

De nombeux éloges funèbres lui ont été rendus. Dans le *Bulletin de la Société de géographie*, dès la séance du 3 mars 1871, Cortambert a comme premiers mots : « Bon cartographe, qui a rendu d'éminents services à la géographie. » Il développera ce jugement dans un long éloge lu à l'assemblée générale du 23 décembre 1871. Même chose dans le *Bulletin monumental* d'Arcisse de Caumont, qui apprécie « ses talents géographiques, son courage et son dévouement dans ses longs et difficiles voyages » (122). *Le Journal des savants* (123) lui rend aussi un hommage appuyé. La *Revue archéologique* lui consacre quatre pages de Georges Perrot, avec une sérieuse étude de son « Voyage en Abyssinie » : « Quoiqu'il ait employé en courses aventureuses et lointaines la plus grande partie de ses années de force et de virilité, il a beaucoup écrit, dans les recueils les plus autorisés en France et à l'étranger ; il a donné nombre de monographies et de cartes *dont les géographes ont déjà fait leur profit* (nous soulignons). » (124). Seule fausse note, celle de Vivien Saint-Martin, dont nous avons déjà vu l'hostilité pour Lejean, d'ailleurs semble-t-il réciproque, et à qui Desjardins réplique vertement (125).

Quel bilan pensons-nous pouvoir établir sur le rapport de sa personnalité à son œuvre, de l'énergie dépensée au résultat ? Il faut reprendre les deux difficultés évoquées au début de ce travail. Comme voyageur cartographe, on peut lui reprocher ses programmes trop gigantesques, mais il faut se garder de le juger sur les critères de la rigueur plus grande qui est venue caractériser la géographie après lui. Il a les charmes et les défauts de son époque. Pour le dire en termes actuels, la pluridisciplinarité lui convient : c'est un polymathe du XIXe siècle, de bon aloi, en l'occurrence. Il a une forte culture littéraire générale, mais il ne s'y laisse pas enfermer. Capable de se reconvertir dans les voyages lointains, il a complètement changé l'orientation de sa vie, et c'est avec une grande aisance qu'il s'est intéressé à la cartographie, à la démographie, à

---

(121) Ami Boué : géologue né à Hambourg le 16 mars 1794, mort à Vienne le 22 novembre 1881. D'une famille de protestants français émigrés, il voyagea dans toute l'Europe, explora surtout la Turquie. Il vécut longtemps à Paris et y présida la Société de géologie. Ses travaux les plus utiles furent ceux qui se rapportaient à la *Turquie d'Europe*, Paris, 1840, 4 vol. ; *Recueils d'itinéraires dans la Turquie d'Europe*, Vienne, 1850, 2 vol.

(122) *Bulletin monumental*, t. 37, 1871, p. 241-242.

(123) *Le Journal des savants*, année 1873, p. 193-194, avec un compte rendu élogieux de son *Voyage en Abyssinie*.

(124) *Revue archéologique*, 1873/2, p. 421-425.

(125) Pour Vivien Saint-Martin, *Année géographique*, 1870-1871, p. 473-474 ; pour Desjardins, *La Revue des Deux Mondes*, « Les sciences géographiques en France et à l'étranger », 1874/3.

l'agriculture, au commerce et à la diplomatie. Il a su vivre à la croisée de mondes différents et s'adapter à tous : monde des lettres, Société de géographie, Académie des inscriptions et belles-lettres, sociétés savantes, et sa faculté d'adaptation dénote une grande intelligence. Quant au reproche d'éparpillement, le grand dommage qui a été fait par le sort à Guillaume Lejean, c'est de mourir à quarante-sept ans, lorsqu'arrive généralement la pleine capacité de concrétiser une œuvre ; de ce fait, il a laissé des œuvres inabouties, qu'on peut cependant évaluer.

Nous avons vu qu'il avait laissé beaucoup de cartes inachevées au cours de dix-huit années de travail, mais celles de ses derniers voyages, fragmentaires dans les archives de la Société de géographie déposées à la Bibliothèque nationale, annoncées par lui au ministère, sont devenues introuvables. Le fait que les archives cartographiques des Affaires étrangères pour l'Europe centrale aient été emportées par les Allemands en 1944, déposées en Pologne pour n'en pas revenir, rend le problème insoluble. Il l'était déjà sans doute en juillet 1871, quand Jules Favre tentait de récupérer auprès de la Société de géographie ces cartes payées par le ministère et demandait au sous-préfet de Morlaix d'intervenir auprès de la famille de Lejean (126). A l'origine de la disparition de ces documents, Lejean lui-même avait sollicité de les reprendre pour les compléter (127)... C'est pourquoi nous avons beaucoup d'éléments pour apprécier son travail de cartographe, mais pas tous.

Pour juger les écrits du voyageur, il y a le même drame malgré leur qualité : il n'a pas laissé de livre de synthèse. La forme courte des articles où il a mis sa substance était sans doute plus adaptée à son rythme de vie et de voyage. Sa grande honnêteté et son don de plume font qu'il ne donne jamais à publier les mêmes lignes à des revues différentes.

Si donc on essaie de faire cette synthèse, il s'en dégage une vitalité extraordinaire et un intérêt prodigieux. Son rapport à Petermann et à Kiepert (notamment) est le premier point à retenir. On a vu l'intérêt mutuel de cette participation des érudits français, autrichiens, allemands à la géodésie de l'Afrique ou de la Turquie. Dans son dernier article publié aux *Mitteilungen* en 1870, il raconte avoir mis à la disposition de géomètres allemands ses travaux détaillés sur les vallées en baïonnette qui traversent le Balkan, où ils veulent construire un chemin de fer difficile. Il fut donc la cheville ouvrière de ce travail de cartographie typique d'un moment des relations franco-allemandes, tragiquement interrompues par la guerre de 1870. On peut ajouter que les *Mitteilungen* ne lui consacrent pas de notice nécrologique. Comme l'écrit Freud pour 1915, « la science elle-même avait perdu sa froide impartialité ».

Deuxième point à retenir : son rapport au monde grec ancien et à la Grèce moderne. Pour l'apprécier, il suffit de lire un article de Petit de Julleville,

(126) Archives de la Société de géographie, colis 4, 1638.

(127) Arch. nat., F^{17} 2983 B, réponse à une lettre de Charles Alexandre du ministère de l'Instruction publique, 30 janvier et 4 février 1873.

l'historien monté sur le Parnasse au même moment que Lejean, n'acceptant pas ses rocs dénudés, ironisant sur Apollon et se réconfortant avec la pensée d'un parnasse imaginaire peint au Vatican par Raphaël... Tous les savants expédiés alors nombreux en mission n'ont pas su accepter des pays méditerranéens leur présent avec leur passé. Lejean dont le romanisme n'entendait pas se limiter aux querelles, parfois étroites, sur les origines de la Bretagne, s'est mis en route pour chercher des traces d'un héritage antique commun à l'Europe et à l'Orient. Tel est le sens un peu flou de sa recherche de racines communes et de son intérêt pour Alexandre le Grand, qui « comprit la Grèce et jura de lui ouvrir le monde (...), il déplace l'axe du monde (...) et crée au fond de la Scythie et de l'Hycarie un foyer de civilisation grecque qui persiste jusqu'au Moyen Age. L'islamisme lui-même, et qui trouve cette grande trace partout, finit malgré son horreur pour les temps païens par se créer la légende de Zoulkamaïn (l'homme aux deux cornes, les cornes d'Ammon figurées sur les médailles). Voilà des choses qui confondent la conscience humaine. » (128). Et s'il honore le passé grec, il donne à la Grèce contemporaine son appui scientifique à un moment où, petite par la volonté des grandes puissances, elle cherchait à repousser ses frontières, et fait preuve d'une grande marque d'affection en nommant un pic de l'Olympe d'un double éponyme qui lui est cher : Aubrée-Levot. Percée de sentiment inattendue mais combien chaleureuse !

Retenons enfin que la fermeté de ses jugements est toujours jointe à la modération et à la conscience de l'unité profonde de l'humanité. Parle-t-il de l'Afrique inexplorée, il distingue entre sauvagerie et barbarie, pour conférer à cette dernière un début d'organisation sociale. Parle-t-il du gouvernement turc, il déplore la mollesse de son administration, la non-application des réformes, l'esclavage, la pédérastie et les mœurs de harem qui perdurent. Exemple de sa largeur de vues, il n'ignore pas les massacres périodiques de chrétiens dans l'Empire turc. A leur occasion, la presse française se déchaîne en articles et brochures en faveur des nationalités et contre l'islam, mais Lejean sait dépasser l'événement pour aller à l'essentiel : à propos du sac de Kassala de 1865 en haute Nubie, dont il a connu les protagonistes, il se lance dans une superbe description du comptoir grec attaqué, demeure à la fois patriarcale apte à soutenir un siège et vivant d'un moderne commerce d'export-import. Ce faisant, il rend vivant et sympathique un monde que sans lui nous ignorerions totalement et laisse de l'organisation sociale des peuples d'Afrique ou de Turquie d'Europe au XIXe siècle des images fortes.

Si Guillaume Lejean se donne à connaître dans sa correspondance, comme le disait son ami Charles Alexandre, il faut ajouter, comme l'affirmait déjà Charton, qu'il a laissé sa matière vivante dans son œuvre, et qu'il éclaire utilement un XIXe siècle généralement présenté sous son jour le plus oppressif. Il a su nous faire connaître la magie de la nature, qu'elle soit cascade, marais vénéneux, Anti-Taurus ou chaîne himalayenne ; il nous empêche d'oublier les Tcherkesses si mal à l'aise dans l'Empire turc, ou les fiers Mirdites (petite tribu

(128) *Le Tour du Monde*, 1868/2, p. 189-190.

qu'il a dénichée au Monténégro et signalée à l'attention du monde savant), et que son travail soit encore méconnu prouve que les archives et les bibliothèques ont encore beaucoup à nous apprendre (129).

(129) Bien considéré jusqu'à la fin du XIXe siècle (voir L. BOUSSENARD, *Aventures, périls et découvertes des voyageurs à travers le monde*, 1894, p. 212-223), il s'attire une page fort critique de Numa BROC, *Dictionnaire illustré des explorateurs et des voyageurs français (1, Afrique)*, Paris, p. 196-197 ; « Les explorateurs français du XIXe siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 1982. Il est mieux traité par Alfred FIERRO, *La Société de géographie*, 1821-1946, Paris, 1983, et obtient cinq petites notes dans la thèse de doctorat de Dominique LEJEUNE, *Les sociétés de géographie en France dans le mouvement social et intellectuel du XIXe siècle*, Paris X-Nanterre, 1987.

A.-H. DIZERBO

Les algologues finistériens du passé

Les origines des études botaniques en Bretagne sont lointaines, on peut s'en rendre compte à la lecture des listes des noms bretons de plantes qui ont été publiées (1). Scientifiquement, il faut y voir un intérêt certain pour l'observation des espèces cultivées dans les jardins des simples des maisons des pauvres, ancêtres de nos hôpitaux modernes, qui ont évolué jusqu'à devenir des jardins botaniques. Ceux-ci, fondés à Brest en 1690, à Nantes en 1694, se transformèrent au milieu du siècle suivant en jardins d'essais pour les espèces indigènes ou exotiques sous l'influence des membres de la Société d'agriculture de Bretagne, créée en 1757 et qui devint « le symbole du mouvement d'amélioration agronomique » (2). Le personnel de cette société était hétéroclite : à l'ensemble des membres des groupes dirigeants de la noblesse se joignirent des représentants des parlementaires, des commerçants, voire des négociants, qui tous avaient surtout l'ambition d'accroître leurs revenus ; malheureusement l'ambiance politique — l'affaire de Bretagne — devait briser cet élan dans les années 1760 (2).

Cependant, on vit les végétaux affluer dans les ports car, à ces buts pratiques, vinrent se joindre des recherches spéculatives suscitées par les courants philosophiques, qui englobaient les sciences de la terre, et favorisées par la fondation des grandes compagnies commerciales et les désirs d'expansion des grandes puissances. Les navires marchands furent escortés par ceux de la marine royale transportant chirurgiens, apothicaires et botanistes qui, avec les plantes vivantes, ramenèrent des collections d'échantillons ou des dessins — souvent partiellement aquarellés, levés sur place et repris au retour au port — parmi lesquels figuraient des algues (3).

*
* *

(1) F. DUROS, *Herbarum vernaculi*, Baye, 1991, 124 p. — N. YEZOU, « Les noms bretons des plantes du Finistère », *Le Finistère agricole*, 15 janvier au 15 mars 1951, *passim*, et Direction des services agricoles du Finistère, 1961, 17 p. ronéotées.

(2) J. MEYER, *La noblesse bretonne au XVIIIe siècle*, Paris, 1966, t. I, p. 576-588.

(3) A. LE FLAMANC, *Les utopies prérévolutionnaires et la philosophie du XVIIIe siècle*, Paris, 1934, 178 p., *passim*. — A.-H. DIZERBO, « L'organisation des explorations botaniques au XIXe siècle en France avec l'aide de la Marine », VIIIe Congrès international de botanique, Paris, 1954, 26e section, p. 131-132.

En Bretagne, le plus connu des personnages qui ont témoigné à l'origine de quelque curiosité pour les sciences naturelles durant cette période est **Christophe-Paul, sire de Robien** (1698-1758), président à mortier au Parlement, qui avait fait à partir de 1734 de nombreuses recherches en vue de la création d'une académie qui ne vit pas le jour. Le manuscrit de sa *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, daté de 1756, n'a été publié qu'en 1974 ; on y trouve deux planches d'algues marines de notre région, les plus anciennes connues, disposées selon les principes des planches de l'*Encyclopédie* (4).

Simultanément, le **Président de Brosses** (1709-1777), contemporain du sire de Robien et ami de Buffon, s'y intéressa ; il publia en 1756 une *Histoire des navigations aux terres australes*, à la suite des voyages de Bouvet (1730), Bougainville (1766-1769), Kerguelen (1771) — partis généralement de nos ports de l'Atlantique — dont ils ramenèrent des relations détaillées où les algues tiennent une bonne place.

*
* *

Mais l'intérêt scientifique pour l'étude des algues ne se manifesta que plus tard, entre 1800 et 1830, période qui vit la constitution des premières collections (5). A cette époque deux algologues se révèlent dans le Finistère, un amateur, le colonel du Dresnay, et un homme de sciences, le pharmacien Bonnemaison, qui ont laissé des herbiers, mais seul le second publia des observations qui annoncent la période descriptive de l'étude des algues.

Guy du Dresnay est né le 28 février 1770 à Saint-Pol-de-Léon ; le château de Kerlaudy en Plouénan, où il vécut, se signalait encore par sa haute futaie il y a quelques années à proximité du pont de la Corde. Il entra le 1er octobre 1784 comme élève à l'Ecole des chevau-légers de la garde du roi, y resta jusqu'au 28 février 1786 et fut licencié avec ce corps le 16 septembre de l'année suivante. De retour dans sa famille, il épousa le 27 mars 1790, à Saint-Martin-des-Champs, Jacquette-Rose de Quélen qui le suivit en émigration. Vers le 1er juillet 1791, il rejoignit la Hollande et fut employé avec son père au rassemblement des compagnies rouges à Neuwied, aux environs de Coblence, puis dans la compagnie du Royal-Navarre commandée par son père à l'armée de Condé en 1792. De là il revint en Angleterre, puis à Jersey où mourut, le 9 mai 1794, sa fille, née le 14 octobre 1792 dans la forteresse d'Hellevoetsluis aux Pays-Bas. Il faisait alors fonction de quartier-maître et était chargé de la correspondance avec les royalistes de Bretagne et de Normandie. Quand son père fut nommé colonel du régiment de son nom, il passa dans ce régiment à Portsmouth en qualité d'adjudant-major, grade qu'il conserva jusqu'à l'incorporation des

---

(4) C.-P. sire DE ROBIEN, *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, Mayenne, 1974, p. 292-294, 2 pl.

(5) J. FELDMANN, *Phycologie*, dans A. DAVY DE VIRVILLE, *Histoire de la botanique en France*, Paris, 1954, p. 218-234.

débris de ce corps dans celui du régiment de Mortemart après le débarquement de Quiberon en juillet 1795, dont il fut rescapé, y laissant son jeune frère, Julien (6).

Il rentra en France en 1800 et fut rayé de la liste des émigrés le 12 novembre 1802. Devenu capitaine de la garde nationale de Saint-Pol, puis, en 1807, inspecteur des haras jusqu'en octobre 1815, après les Cent-Jours il passa auprès du duc d'Angoulême, dans l'armée royale du Midi, affecté en principe aux lanciers royaux de Provence qui étaient devenus depuis le 15 septembre les chasseurs royaux ; il les commanda jusqu'au 15 janvier 1816, date à laquelle ce corps devint celui des chasseurs du Cantal. Le 1er juillet 1818, il fut mis en demi-solde. Sous-lieutenant des chevau-légers depuis le 20 juin 1814, il fut promu colonel et décoré de la croix de Saint-Louis le 24 août 1818 (7).

En 1821, il se retira à Saint-Pol où il devint l'un des ornements d'une société qui n'avait « rien appris ni rien oublié » et que décrit Alfred de Courcy dans ses souvenirs ; ceux-ci seront repris un peu plus tard, vers 1867, par Francis de Miollis, fils d'un ancien préfet du Finistère, qui avait pu rencontrer le colonel dans sa jeunesse quand il s'adonnait à ses travaux de naturaliste : (il était) écrit-il, « d'une laideur amère..., grand amateur de friands morceaux et de botanique, qui, prétendait-on, cultivait les « simples » par affinité d'esprit... », mais il avait aussi été le guide du chevalier de Fréminville quand celui-ci préparait ses *Antiquités du Finistère* (8). S'il n'a pas laissé de travaux, nous connaissons de lui un petit recueil d'algues (dédié à Caroline, fille de Jean-Félix du Marc'hallac'h, du Pérennou en Plomelin, avec qui il avait été en émigration [9]) et son herbier en deux volumes, actuellement à l'abbaye de Landévennec, qui porte comme titre : « Collection des thalassophytes du Finistère préparée et arrangée par le colonel du Drésnay, algologue habitant le département, Saint-Pol-de-Léon, Département du Finistère, 1827 » ; il contient au total 256 échantillons appartenant à 235 espèces. Ces algues proviennent généralement des environs de Saint-Pol et de Roscoff, mais certains échantillons de Quimper, Combrit, Bénodet (orthographié Benaudet), ne peuvent provenir que de Bonnemaison avec qui le colonel, « son zélé et infatigable compatriote », était en relation au moins depuis 1816. Le temps avait fait son œuvre, les adversaires de la veille s'étaient rencontrés et estimés, l'algologie aidant.

En effet, **Théophile Bonnemaison**, né à Quimper le 7 novembre 1774, était le fils d'un apothicaire de la rue Keréon, originaire de Toulouse, qui s'était compromis en 1793 (10), ce qui peut expliquer son séjour prolongé dans

---

(6) R. KERVILER, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, Mayenne, 1978, p. 331. — L. LE GUENNEC, *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, 1938, p. 178 : « Saint-Pol-de-Léon à l'époque des Cent-Jours ».

(7) R. BITTARD DES PORTES, *Les émigrés à cocarde noire*, Paris, 1908, p. 489.

(8) L. LE GUENNEC, *op. cit.*, p. 145.

(9) Caroline épousa en 1832 Louis de Carné, futur académicien.

(10) A.-H. DIZERBO, *Apothicaires et pharmaciens de Basse-Bretagne*, thèse de pharmacie, Strasbourg, 1951 (Bonnemaison, p. 116-119 ; Crouan, p. 122-127).

l'armée et la marine. En garnison à Brest, il rencontra le botaniste Deschamps à son retour de l'expédition de d'Entrecasteaux à la recherche de Lapérouse ; s'intéressant ainsi à la botanique, il amorça sa carrière scientifique, revint à Quimper en 1796, mais ne quitta l'armée que le 3 avril 1801.

En 1805, il fut reçu pharmacien pour Brest, puis quelques mois plus tard pour Quimper ; succédant à son père décédé le 28 janvier 1806, il avait déjà une réputation scientifique certaine ; en 1809, les fiches du préfet Miollis le présentent comme l'un des chimistes les plus instruits du département. Nous ne savons pas s'il était très attaché à son officine, mais nous savons qu'il entretenait des relations avec de nombreux savants de l'époque. Depuis 1797, il collaborait avec le directeur du *Journal de Botanique*, Desvaux, qui résidait à Angers ; nous le trouvons en 1821 à la Société d'histoire naturelle de Paris ; en 1822, il écrit dans le *Journal de Physique* ; enfin, en 1824, il présente à l'Institut un important travail, son *Essai sur les hydrophytes loculées* qui fut publié en 1828, presque à la fin de sa carrière. Il disparut le 10 avril 1829. Son herbier et ses manuscrits, conservés à la bibliothèque de la ville de Quimper, ont été inventoriés en 1837, l'année de la disparition de son ami du Dresnay, par Jean-Félix du Marc'hallac'h, puis rangés par Picquenard vers 1910 (11).

Un des liens existant entre ces algologues était un curieux personnage, le (faux) baron **Bachelot de La Pylaie** (1786-1856), antiquaire et naturaliste, que nous trouvons circulant entre Paris et la Bretagne, colportant échantillons et lettres, intervenant dans tous les domaines des sciences, à tort et à travers. Il ne pouvait manquer de rencontrer les savants finistériens et d'exploiter leurs connaissances. Il doit à Bonnemaison la découverte de la Laminaire pâle de l'île de Sein (*Laminaria ochroleuca*) : il en garda abusivement la paternité depuis 1824, mais il était passé trop tard dans la région pour nommer le *Desmarestia dresnayi*, nom qui date de 1818 (en 1816, du Dresnay, qui l'avait découvert, en avait fait part à Bonnemaison qui le transmit à Lamouroux, à Caen, lequel le nomma). Bonnemaison ne se faisait pas d'illusions sur La Pylaie ; dans ses lettres à Desvaux, on relève les appréciations qu'il donnait de lui : « ... Quel étourdi ! ... Quel musard ! » (12). De cet auteur, nous ne connaissons que les échantillons épars dans les herbiers de ses correspondants.

---

(11) Th. BONNEMAISON, « Essai sur les hydrophytes loculées (ou articulées) de la famille des Épidermiées et des Ceramiacées », *Mémoires du Museum*, vol. XVI, 1828, p. 48-148, pl. 3-8. — J.-F. DU MARC'HALLAC'H, « Flore marine du Finistère, d'après l'herbier de M. Théophile Bonnemaison », dans A. DUCHATELLIER, *Recherches statistiques sur le département du Finistère*, Nantes, 1837, t. III, p. 141-144. — P.-S. DIXON, « Notes on important algalherbaria, V. - The herbaria of Bonnemaison and the brothers Crouan », *British Phycological Bulletin*, 1967 (3), (2), p. 213-218. — H. DES ABBAYES, « Le docteur C.-A. Picquenard (1872-1940) », *Bulletin de la Société scientifique de Bretagne*, t. XVII (1-2), 1940, p. 5-20.

(12) G. GILLOT, « Bachelot de La Pylaie », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXXI, 1951, p. 65-136 et t. XXXII, 1952, p. 113-157. — R. LAMI, « Notes d'algologie marine, IX. Sur l'écologie et la répartition dans la Manche de « Laminaria ochroleuca » de La Pylaie », *Bulletin du Laboratoire maritime de Dinard*, t. XXV, 1943, p. 75-90, 1 pl. — Bibliothèque de la ville d'Angers, 1360-1361, correspondance de Th. Bonnemaison avec Desvaux, 6 novembre 1814, 11 avril 1821, 22 février et 11 décembre 1823.



CROUAN (Pierre-Louis)
Né à Brest (Finistère), le 27 avril 1798
Mort à Brest, le 19 novembre 1871.
M. Picault, lith.



CROUAN (Hippolyte-Marie)
Né à Brest (Finistère), le 22 novembre 1802.
Mort à Brest, le 4 juin 1871.
Bry fils, impr. Paris.

Une nouvelle génération d'algologues prend place lors de la disparition de du Dresnay : elle est représentée par **les frères Crouan** et Eugène de Créac'hquérault. Les premiers sont pharmaciens rue de la Fraternité à Brest, à l'emplacement de la rue Etienne-Dolet ; leur père était fournisseur de la marine ; l'aîné, **Pierre-Louis** (Brest, 1798-1871), fut reçu pharmacien en 1817 par le jury du Finistère, débuta à Rouen afin d'aider son jeune frère, **Hippolyte-Marie** (Brest, 1802-1871), qui fut son stagiaire, et qui termina ses études à Paris. Tous deux revinrent à Brest en 1829, l'année où disparut Bonnemaison. Leur officine était proche de l'Ecole de santé navale, abritée par l'hôpital maritime ; ce voisinage ne fut certainement pas étranger à leur vocation de chercheurs. Célibataires, se relayant dans leur travail, ils entreprirent des recherches de botanique et accessoirement de malacologie, mais les algues ne devaient pas tarder à devenir l'objet principal de leurs préoccupations. A partir de 1833, leurs publications se succèdent ; on en connaît vingt-deux auxquelles s'ajoutent la publication de l'*Herbier des algues du Finistère*, édité à cinquante exemplaires en 1852, renfermant 404 *exsiccata* chacun, celle de la *Florule du Finistère*, parue en 1867, sans compter un tableau de 150 algues déposé en 1835 au musée de l'hôpital maritime, détruit en 1944. De nos jours l'herbier et les manuscrits Crouan,

déposés à la bibliothèque de la ville de Quimper par la famille, ont été transférés au laboratoire maritime du Collège de France à Concarneau ; ils ont été étudiés par Picquenard (13).

Eugène de Créac'hquérault (1805-1889), un amateur éclairé, habitait Sainte-Sève à la porte de Morlaix. Son herbier en deux volumes, conservé à la bibliothèque de la ville de Morlaix, contient 211 échantillons récoltés entre Pontusval et Locquirec, dont dix d'eaux douces. Il faut noter que la famille de cet auteur habitait à Kerincuff en Plouénan, dans le voisinage de celle du colonel du Dresnay : ce dernier a pu l'inspirer (14). De la même région, il faut mentionner l'herbier de **Miciol**, ingénieur à Morlaix, qui, par un chemin inconnu de nous, se trouvait en 1940 à l'université de Beyrouth.

Autre publication régionale *d'exsiccata*, celle de **Lloyd** (1810-1896), botaniste faisant autorité pour le Massif armoricain, qui renferme de nombreuses algues de la côte méridionale de Bretagne ; il faut y ajouter les collections de la Société polymathique à Vannes.

*
* *

La continuité des recherches régionales sur les algues a été rappelée durant l'été de 1992, quand, à l'occasion du Congrès international de botanique marine qui s'est tenu sous l'égide de l'Université, une exposition de collections et de documents a été réalisée par la ville de Brest avec le concours des bibliothèques locales et celles de Concarneau, Landévennec, Morlaix, Quimper et Rennes.

---

(13) P.-L. et H.-M. CROUAN, *Herbier des algues marines du Finistère*, Brest, 1852, 3 vol. —*Florule du Finistère*, Paris-Brest, 1867, p. 104-172, 31 pl. — P.S. DIXON, *op. cit.* — A.-H. DIZERBO, *Apothicaires et pharmaciens...*, *op. cit.* — C.-A. PICQUENARD, « Etudes sur les collections botaniques des frères Crouan », *Travaux scientifiques du Laboratoire zoologie et physiologie maritime de Concarneau*, III, (4), 1911, « Les Characées de Bretagne » III (6), *Fucoideae*, p. 1-44 ; IV (3), 1912, *Genus Guerinea*, p. 1-5 ; dans (4) *Florideae*, p. 1-105.

(14) « Nécrologie », *Bulletin de la Société d'études scientifiques du Finistère*, 1890 (1), p. 14-15. — A.-H. DIZERBO, « Les herbiers d'algues de Du Dresnay et de Créac'hquérault », *Bulletin de la Société phycologique de France*, t. 22, 1977, p. 108-109 ; « Algologues de Bretagne », *Penn-ar-Bed*, t. 13 (108-109), 1982, p. 3-5, bibliographie.

LANGUE, LITTERATURE, HAGIOGRAPHIE BRETONNES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1994)

Le Bulletin *s'enrichit d'une nouvelle chronique consacrée à la langue et à la littérature (orale et écrite) bretonnes dans le sens le plus large, c'est-à-dire comme composantes de l'histoire et de la civilisation de la Bretagne (haute et basse), sans négliger leurs rapports avec les autres régions françaises et les pays celtiques.*

Cette chronique, ouverte à tous ceux que le sujet intéresse, sera composée de notices assez brèves consacrées à des points précis. Elles seront signées de leurs auteurs et leur contenu n'engagera qu'eux. Pour le bon fonctionnement de cette chronique, les collaborations devront être dénuées de toute considération partisane ou de nature à susciter des polémiques.

Bernard Tanguy

Saint Vellé et Guicquelleau

Possible éponyme de Lanvellé, village de Saint-Ségal, saint Vellé n'est connu que comme patron de la chapelle qui lui est consacrée à Guicquelleau, village du Folgoët, qui lui doit son nom. Dans l'édifice, une statue ancienne le représente en évêque, bénissant un enfant qui se tient la tête. Sa fontaine est située non loin du manoir du lieu. La tradition veut qu'il ait d'abord vécu en ermite dans le vallon de Toulran, près du ruisseau de Landivern, secteur où une côte porte le nom de *Kreac'h-Sant-Velle*. Son pardon, reporté aujourd'hui au dernier dimanche de juin, se célébrait traditionnellement le 24 juin et était marqué par une procession et un feu de joie.

Le nom de Guicquelleau, toponyme formé avec le breton *gwik* « bourg », permet d'induire que la forme Vellé est le résultat d'une lénition de **Gwelleo*, même si un document de 1495 mentionne le *manoir de Saint-Quelleau* (1). Le nom de notre saint figure, à n'en pas douter, à côté de ceux d'autres saints bretons et, parfois, irlandais, dans des litanies du Xe siècle contenues dans un psautier conservé, en Grande-Bretagne, à Salisbury. Parmi les confesseurs, celles-ci indiquent, en effet, entre *Leutiern* et *Ediunet* (= *Idunet*), un saint du nom de *Guenleu*, hagionyme auquel correspond précisément, après assimilation de *n* à *l*, **Gwelleo*.

Publiées en 1888 par Warren, ces anciennes litanies ont été étudiées par Joseph Loth (2). Confronté au nom de *Guenleu*, qui n'est, à notre connaissance, attesté nulle part ailleurs, Joseph Loth s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une erreur de lecture pour *Guenhael*. Bien que mentionnant dans ses *Noms des saints bretons* celui de saint *Guelleau* (3), le savant celtisant n'a pas pensé établir un rapprochement avec *Guenleu*.

Duine (4) a fait remarquer que, dans ces litanies, « quelques noms semblent groupés dans leurs rapports régionaux ou légendaires ». La logique interne qu'il suppose dans la rédaction du document n'est pas démentie par la longue séquence *Goueznou-Goulven-Conogan-Houardon-Hoarvé (Hervé) - Tégonnec-Jaoua-Ternel*, même si, parmi ces saints tous honorés en Léon (5), se sont glissés les noms d'*Iliau* (6) et de *Houarnou* (7), qui paraissent étrangers à ce pays.

Précédés dans la liste par Guénolé et Corentin et suivis par Idunet, tous trois saints de Cornouaille, *Leutiern* (8) et *Guenleu* auraient-ils un lien avec cette région ? Les indices en faveur d'une telle éventualité sont inexistants pour le premier et demeurent maigres et aléatoires pour le second. S'il est, comme on

---

(1) T. CLÉAC'H, *Les sources de l'histoire des manoirs aux XVe et XVIe siècles. L'exemple du pays de Lesneven*, Brest, 1991, p. 145 (Mémoire de maîtrise d'histoire). Cette forme est manifestement influencée par le nom de Guicquelleau.

(2) *Revue celtique*, 1890, t. XI, p. 135-151.

(3) Paris, 1910, p. 50.

(4) « Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne », *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, 1922, t. XLIX, p. 47.

(5) La place occupée dans ces litanies par les saints du Léon, qui représentent un quart des saints celtiques cités, tendrait à suggérer qu'elles sont l'œuvre de quelque clerc breton exilé originaire de cette région.

(6) Au village de Saint-Illiau, en Saint-Laurent (Côtes-d'Armor), lieu noté *Saint-Dilyau* en 1543, transcription fautive du breton *Sand Iliau*, existait une chapelle du même nom. Pour J. Loth (art. cit.), il s'agirait de saint Eliau, plus connu sous la forme Teliau.

(7) Noté *Hoeargnou* dans les litanies, ce saint est à distinguer de saint Hervé ou mieux Hoarvé dont le nom apparaît dans le texte sous la forme *Hoeiarnuiu* (cf. notre étude *Saint Hervé. Vie et culte*, Minihi Levenez, 1990, p. 31).

(8) On ne sait rien sur Leutiern, si ce n'est que ses reliques auraient été transportées à Paris vers 820-825, en admettant que le personnage ne fasse qu'un avec l'évêque *Leucern* ou *Leuthern* mentionné par la *Translatio sancti Maglorii* (cf. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1982, t. LIX, p. 312).

peut le penser, l'éponyme de Lanvellé en Saint-Ségal, saint Vellé n'a pas laissé, semble-t-il, d'autre souvenir en Cornouaille. Guicquelleau est le seul lieu de culte qu'on lui connaisse.

Bien que situé au cœur du Léon, Guicquelleau appartient à un secteur géographique où l'on rencontre cependant un certain nombre d'éléments en rapport avec la Cornouaille. On peut invoquer, d'abord, à peu de distance du village, la présence de l'ancienne église paroissiale Saint-Jégu *alias Saint-Jagu* (9), comme l'appelle un aveu de 1541, édifice auquel se réfère la parcelle de Goz-Ilis (section B, n° 60) et dont le nom rappelle celui du frère de saint Guénolé. En second lieu, il y a la proximité de Guicquelleau et de Saint-Frégant, dont l'éponyme est le père de saint Guénolé. En troisième lieu, il y a le possible rapprochement entre le saint *Harnuly* mentionné dans le nécrologe de Landévennec (10), probable altération de **Haruili*, et l'éponyme de Lanarvily.

Outre les liens que l'on peut établir avec Landévennec, il existe aussi, dans le même secteur, des témoins d'une présence cornouaillaise. Il y a d'abord le nom même de Plouguerneau, ancienne paroisse primitive, qui rappelle celui de la *Cornovia* insulaire. C'est à la Cornouailles britannique que se rattache aussi saint Gwengar, éponyme de l'ancienne paroisse de Languengar, aujourd'hui absorbée par Lesneven. Jadis patron de Pierric (Loire-Atlantique), paroisse née du démembrement d'une *plebs Cornou* mentionnée par les actes de Redon au IXe siècle et qui emprunte, comme Plouguerneau, son nom à l'ancienne *Cornovia* (11), ce saint est à l'origine de Gwinear en Cornwall (12). Ajoutons que saint Sezni, éponyme et patron de Guissény, est, de son côté, honoré à Sithney en Cornwall, où il passait pour avoir été enterré (13). Pour être assez ténus, ces différents éléments sont, dans une certaine mesure, confortés également par la version de la *Vie* de saint Guénolé restituée par Albert Le Grand et qui repose en partie sur des traditions léonaises absentes de la version de Wrdisten.

L'alternance des termes *gwik* et *ploue* en Léon, le premier désignant le chef-lieu paroissial, le second la paroisse, a suggéré de considérer que Guicquelleau fut originellement le centre d'une paroisse bretonne primitive dont le nom aurait été **Plouevelle*. Défendue par René Largillière (14) et René Couffon (15), cette opinion a depuis été contestée (16). On a argué notamment que

---

(9) T. CLÉAC'H, *Le pays de Lesneven aux XVe et XVIe siècles*, Brest, 1992, p. 50 (D.E.A.).

(10) *Britannia christiana*, 1983, fasc. 3/1, p. 3.

(11) Cf. notre étude « Cornou, une ancienne paroisse disparue », dans *Charpiana. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Rennes, 1991, p. 573-578.

(12) O.J. PADEL, *A Popular Dictionary of Cornish Place-Names*, Penzance, 1988, p. 93.

(13) ID., *ibid*, p. 157.

(14) *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925, p. 194, n. 6.

(15) « Recherches sur les églises primitives de l'ancien diocèse de Léon », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1950, t. LXXVI, p. 41.

(16) G. BERNIER, *Les chrétientés celtiques continentales depuis les origines jusqu'au IXe siècle*, Rennes, 1982, p. 38-40.

certains centres paroissiaux « ne peuvent admettre le remplacement de *Plou-* par *Guic-* », entre autres, Plouzané, Ploumoguer, Plouarzel (17). Outre que ces trois exemples ne sont pas pertinents puisqu'en 1636 Albert Le Grand parle de *Guic-Sané* (18), en 1544, le rentier de Brest-Saint-Renan de *Guysané* (19) et qu'on relève les mentions *Guymoguer* en 1572 pour Ploumoguer et *Guicarzmel* en 1446 pour Plouarzel, il apparaît que cette alternance est assez répandue dans les documents anciens pour que l'on puisse admettre qu'elle fut jadis de règle dans l'ensemble du Léon et sur ses franges est et sud.

Réactualisée, la carte que nous avions publiée dans la revue *Ar Helenner* en 1978 (20) fait apparaître que l'alternance est attestée pour 23 des 35 *ploue* du Léon. Font exception Guipronvel, Guicquelleau, *Guitaulé* (21), Plouguin, *Ploudiner*, Plouescat, Plougoulm, Plouénan, Plouvorn, *Pleyber-Saint-Thégonnec*, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez. Si, s'agissant de Guipronvel, on ne possède pas d'attestation d'une forme **Plouebronvel* ou **Plouevronvel*, un indice de son existence ancienne pourrait être induit du nom de l'ancienne seigneurie de Saint-Ronvel. Ce nom peut, en effet, avoir été extrait d'une forme évoluée **Ploueronvel*, résultant de la disparition de *-v-*, comme dans Plonivel, noté *Ploerimael* en 1338, ancien **Ploebrimael* évolué en **Ploevrimael* (22). La distribution de ces exceptions suggère qu'elles sont imputables à des lacunes documentaires. Sans doute peut-on espérer encore en réduire quelque peu le nombre, mais la disparition précoce de certaines alternances risque d'y faire obstacle.

Survenue à différentes époques, cette disparition est due à des raisons diverses, qu'il n'est pas toujours facile d'élucider. Pour Largillière, « le nom de **Ploumaëc* a disparu quand le territoire paroissial de Guimaëc s'est trouvé réduit au bourg, *guic*, les établissements dolois de Lanmeur et de Locquirec ayant de deux côtés à la fois empiété sur le territoire primitif de **Ploumaëc* » (23). En fait, le nom s'est maintenu plus longtemps puisque la paroisse figure encore vers 1330 dans le pouillé des bénéfices ecclésiastiques du diocèse de Tréguier sous l'appellation *Ploemaet* (= **Ploemaec*) [24]. La forme *Guicastell* pour Plougastel-Daoulas, attestée en 1330 et en 1405, a connu une longévité plus grande que ne le laissent deviner les documents anciens, puisque dans le cadastre napoléonien on relève les parcelles de Guicastel et de Goarem-Guicastel (section L, 1372-1873).

---

(17) ID., *ibid.*, p. 37.

(18) *Les Vies des saints de la Bretagne armorique*, Quimper, 1901, p. 81, 82.

(19) J. KERHERVÉ, A.-F. PÉRÈS, B. TANGUY, *Les biens de la couronne dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan, d'après le rentier de 1544*, Rennes, 1984, p. 217.

(20) *Ar Helenner*, janvier 1978.

(21) C'était jadis le nom d'une ferme située au bourg de Taulé.

(22) Cf. notre *Dictionnaire des communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 82, 146-147.

(23) *Op. cit.*, p. 56, n. 24.

(24) A. Longnon dans ses *Pouillés de la province de Tours*, Paris, 1903, p. 340, commet une grossière erreur en identifiant le nom avec Plémet, paroisse de l'évêché de Saint-Brieuc.

Seul exemple, semble-t-il, avec Guipronvel et Henvic/Guitaulé, de nom en *gwik* qui ait été le chef-lieu d'une circonscription religieuse, Guicquelleau a connu un certain nombre de vicissitudes. Au XVe siècle, c'était un manoir et un village de la paroisse d'Elestrec. En 1495, un minu pour le rachat d'Yvon Marheuc parle du « manoir » et « villaige de Saint-Quelleau » et y situe trois « estaiges ». Ce minu cite le manoir avec « ses jardrins, colombier, viffier, boys, feniers, praeries, moulin, garaines, parchs, clostures », mais ne mentionne pas la chapelle parmi ses dépendances (25). Il en est de même dans un aveu et minu

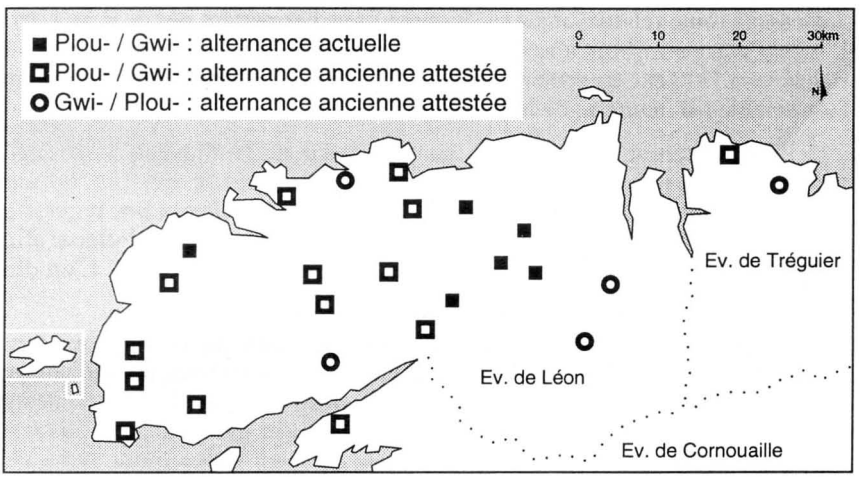

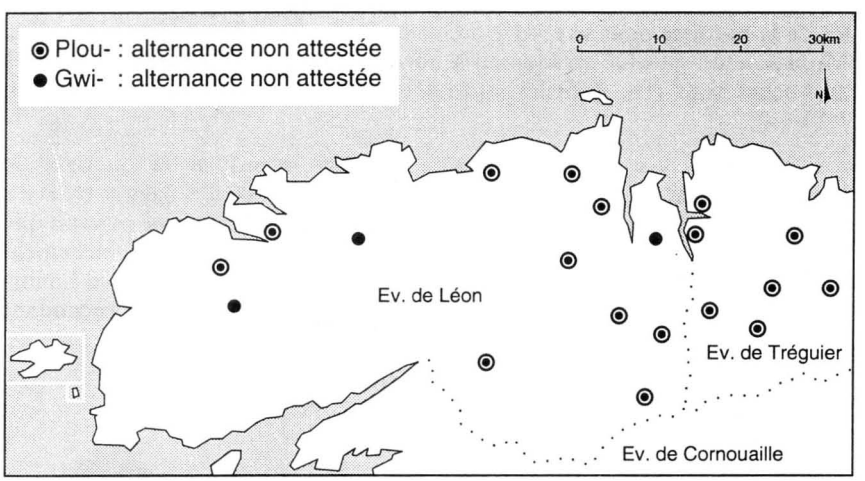

(25) T. CLÉAC'H, *Les sources de l'histoire...*, *op. cit.*, p. 145.

de rachat de Katherine Marec en 1540. Ce document indique par contre que les courtils du manoir « adgissent à l'église parrochialle » (26). La chapelle Saint-Vellé était donc alors l'église de la paroisse d'Elestrec.

Curieusement, si en 1505 un aveu du Chastel cite la paroisse d'Elestrec (27), un partage noble de 1524 mentionne à plusieurs reprises, comme le relève Thierry Cléac'h (28), la paroisse de Guicquelleau, mais dès 1536 on parle à nouveau de la paroisse d'Elestrec. Plutôt qu'un transfert momentané, qui paraît peu plausible, ces variations désignent en Guicquelleau la paroisse originelle. On peut penser que son remplacement par Elestrec n'est que d'une ancienneté toute relative, mais les documents ne permettent pas de le préciser. L'un et l'autre nom sont absents du compte des bénéfices du diocèse de Léon rédigé vers 1330 et c'est seulement en 1426 (29) qu'on trouve pour la première fois, semble-t-il, mention de la paroisse d'Elestrec.

La destruction par la foudre au XVIIe siècle de la chapelle Saint-Jégu d'Elestrec allait redonner à Guicquelleau le titre de paroisse. En 1775, devant l'état déplorable de la chapelle Saint-Vellé, son recteur adressa une requête à Mgr de La Marche pour obtenir du roi la cession de la chapelle du Folgoat afin d'en faire l'église paroissiale, mais le transfert ne se fit qu'en 1829. L'un des motifs mis en avant par le recteur était l'excentricité du chef-lieu :

« Pour ce qui est des autres habitans [que ceux du bourg], qui sont répandus dans les différens villages de la paroisse, ils sont tous, un seul village excepté, plus près du Folgoat et de Lesneven que de l'église de Guicquelleau. C'est ce qui fait qu'il y en a plusieurs qui ne viennent que pour la pâque à la paroisse. D'ailleurs la difficulté et la longueur du chemin les rebutte. Des gens qui demeurent sur le bord des paroisses de Lesneven, de Ploudaniel, du Drenec ou auprès du Folgoët, aiment mieux y aller, que de parcourir les deux extrémités de la paroisse pour se rendre à Guicquelleau, qui, comme vous le sçavez, Monseigneur, est situé presque sur le bord de l'étang de Penmarc'h, et dont les approches sont très difficiles surtout en hyver, j'oserois presque dire, en été. » (30).

Même s'il y a un peu d'exagération dans le propos, la situation de Guicquelleau est effectivement très excentrique, puisque le village se trouve à l'extrémité nord-ouest du territoire paroissial. Cette situation ne pouvait que favoriser le démembrement de la **Plouevelleo*, qui devait originellement comprendre les territoires de Kernouës et de Kernilis, avec sa trève Lanarvily (31). On ignore quand intervint ce démembrement. On peut cependant

---

(26) ID., *ibid.*, p. 192.

(27) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1965, t. XCI, p. 83.

(28) *Le pays de Lesneven...*, *op. cit.*, p. 50.

(29) Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, t. II, col. 1189.

(30) PEYRON et ABGRALL, *Notices sur les paroisses*, Quimper, 1910, p. 349.

(31) Cf. L. PLANCHAIS, *Géographie paroissiale de l'ancien diocèse de Léon des origines au XVe siècle*, Brest, 1992, p. 175-177 (Mémoire de maîtrise d'histoire).

noter que les deux paroisses de Kernouès et de Kernilis ont un nom formé avec le breton *ker* « village », ce qui suggère que leur fondation n'est pas antérieure à l'époque féodale.

Si on ignore les raisons précises de l'implantation du *gwik* de Guicquelleau, on constate cependant qu'il est placé à deux cents mètres d'un diverticule de l'ancienne voie romaine de Carhaix à l'Aber-Vrac'h, qui elle-même passe à un peu plus de six cents mètres au sud. Ce diverticule qui conduit à Lesneven est localement considéré comme une voie romaine. A cinq cents mètres à l'est du village se trouvent les vestiges de l'importante *villa* romaine de Keradennec. A peu de distance au nord-est du manoir on relève la présence, outre d'une butte artificielle d'origine indéterminée, d'un tumulus de l'âge du bronze (32). Ces éléments soulignent l'importance de ce secteur géographique.

Bernard Tanguy
C.N.R.S. - C.R.B.C.

Un texte négligé sur les origines du diocèse de Quimper : la *Vita Menulfi episcopi*

Les bollandistes, à la date du 12 juillet, font mention « *de sancto Menulfo episcopo in finibus Bituricensium in Gallia* » (de saint Menou[il] évêque aux confins du Berry en Gaule). La *Vita*, extraite d'un « livre manuscrit de l'église de Saint-Austrille-du-Château » (*ex codice Ms. ecclesiae S. Austregisili de Castro*), est très brève et se limite aux points de passage obligés des canons de ce genre littéraire. Elle s'articule ainsi en trois parties :

Les origines : au temps de Dagobert, Menulfus naît dans l'île appelée en langue barbare Irlande, c'est-à-dire « terre ferrée » (*in insula maris oceani quae barbara lingua Yrilanda nuncupatur, id est ferrea terra*) puis quitte la Grande-Bretagne pour la Petite, abordant dans la province de la Cité (*in provinciam civitatis*) que les anciens appelaient des Osismes (*Oximorum*) et dont Corentin est l'évêque. Appelé auprès de Corentin, Menulfus s'entretient en breton (*qui respondens britannica lingua*) avec celui-ci qui lui confère les ordres. A la mort de Corentin, il est élu évêque par le peuple et le clergé.

Les œuvres : celles-ci se réduisent à un miracle accompli au bénéfice d'un noble que le souverain de la Bretagne — l'hagiographe n'en précise pas le nom — maintenait en détention (*qui sub manu Principis Britanniae tenebatur*). Il suffit au captif de toucher ses chaînes avec l'anneau que Menulfus lui a fait parvenir pour que celles-ci se rompent.

---

(32) M. Le Goffic, « Le tumulus de Guicquelleau en Le Folgoët (Finistère) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1990, t. CXIX, p. 71-83.

La mort : Menulfus se rend à Rome où il est reçu par le pape (tout aussi anonyme que le prince de Bretagne). Après avoir guéri un paralytique, il prend le chemin du retour, mais parvenu en un lieu du Berry appelé Mouilly (*per pagum Bituricensem, in locum qui Malliacus appellatur*), il annonce à ses compagnons sa fin prochaine et meurt après avoir communié sous les deux espèces.

Le bollandiste précise encore que les ossements de Menulfus ont été retrouvés dans le bourg de Mouilly, *aujourd'hui appelé Saint-Menouil en Bourbonnois*, du temps de l'abbesse Adalgise (*Adalgasia*), en présence de Dagobert, cinquante-sixième archevêque de Bourges.

*
* *

En dépit de sa brièveté, cette *Vita* pose quelques questions qui mériteraient une exégèse sérieuse. On pourrait ainsi s'interroger sur l'interprétation donnée du nom de l'Irlande : *ferrea terra* ; il y a là une étymologie populaire qui peut s'expliquer par le germanique (allemand *Eisen*, anglais *iron*), mais aussi par le brittonique (vieux breton *hoiarn*, *iarn*), ce qui suggérerait des liens entre le rédacteur — ou plus vraisemblablement ses sources, car un rédacteur breton aurait donné le nom du *princeps Britanniae* — et le monde celtique.

Les spécifications géographiques ne laissent pas non plus d'interpeller le celtisant : que faut-il entendre par l'expression *in provinciam civitatis* que le commentateur bollandiste juge si curieuse qu'il croit bon de la rectifier en ces termes : « *vult dicere "in civitatem provinciae"* », mais qui pour un Breton évoque irrésistiblement un nom de *pagus* : **Pou Ceuded* ou **Pou Caer*. La difficulté est que ce *pagus* est explicitement situé sur le littoral, ce qui exclut d'y reconnaître le Poher. Il semblerait donc que notre saint ait débarqué en Bretagne dans la région du Yaudet (*Vetus Civitas*) désignée dans certains textes (notamment *Vita II[a] Tugdualis*) par l'expression *Pagus Civitatis*, ce que ne contredit pas la précision « *que les anciens appelaient cité des Osismes* ».

Mais c'est alors la présence de Corentin qui pose problème. D'une part en raison de la référence au règne de Dagobert (*a priori* Dagobert Ier, 629-639), ce qui contraindrait à abaisser l'époque de l'épiscopat de Corentin au VIIe siècle (et le commentateur bollandiste ne se fait pas faute d'évoquer cette incohérence par rapport à la tradition du sacre de Corentin par saint Martin de Tours au IVe siècle). D'autre part, du fait de l'inclusion de tout ou partie du Trégor dans le territoire soumis à l'autorité de Corentin, ce qui renforcerait singulièrement l'hypothèse de Bernard Tanguy quant aux origines cornouaillaises du futur évêché de Tréguier.

Toute cette partie du récit paraît ainsi puisée à une source ancienne, antérieure non seulement à la titulature *episcopus Corisopitensis* que l'usage consacre pour l'évêque de Quimper à partir du milieu du XIe siècle, mais encore à l'érection du siège de Tréguier, que Bernard Tanguy situe vers 950, ce qui nous ramène en-deçà de l'épiscopat de Dagobert ou Dacbert qui accède au

siège de Bourges peu après 970 (33). Le commentateur bollandiste souligne d'ailleurs que la *Vita*, par ses lacunes et ses ellipses (*historiam incompletam et hiulcam per clausulas « etc. »*). Ce serait ainsi, sous bénéfice d'inventaire, le milieu du Xe siècle que l'on pourrait assigner comme *terminus ad quem* à la rédaction originale. On tiendrait donc là une source sensiblement plus ancienne que la *Vita Corentini* et que les catalogues épiscopaux de Quimper contenus dans les cartulaires de Quimper et de Quimperlé.

Il y aurait encore lieu de s'interroger sur le besoin qu'éprouve le rédacteur de préciser que c'est en breton que Menulfus s'adresse à Corentin pour lui dire qu'il est d'origine irlandaise (*Qui respondens Britannica lingua, fatetur se Yrlandum esse genere*). Si en soi le fait ne paraît pas insolite puisqu'il nous a été précisé qu'avant de venir en Armorique Menulfus a séjourné dans l'île de Bretagne, il est plus surprenant d'en trouver mention sous la plume d'un clerc berruyer de basse époque qui *a priori* ne devait guère être au fait des accointances linguistiques anciennes entre les deux rives de la Manche et que sa culture ecclésiastique incitait à postuler l'emploi du latin dans les échanges entre deux clercs d'origine différente. Ce trait encore nous renvoie à une source archaïque et vraisemblablement armoricaine.

*
* *

Ce texte est donc loin d'être dépourvu d'intérêt, ce qui pourtant ne l'a pas préservé d'être négligé par la majeure partie des exégètes, bretons ou autres. La raison de ce dédain est simple : c'est que Menulfus y est présenté comme le successeur immédiat de Corentin ; cette assertion allait à l'encontre de trois constats difficilement réfutables et que, le premier, dom Lobineau fit valoir pour révoquer en doute la *Vita Menulfi* :

a) aucun successeur, authentique ou fabuleux, n'est attribué à Corentin sous un nom rappelant de près ou de loin celui de Menulfus ;

b) les données historiques et géographiques de la *Vita* paraissaient incohérentes (règne de Dagobert, Osismes, *Pagus Civitatis*) ;

c) aucune trace n'existait en Bretagne d'un culte de Menulfus.

Les deux premières objections sont pourtant loin d'avoir la vigueur qui leur a été prêtée. La *Vita Corentini*, de beaucoup postérieure à notre texte, ne saurait prévaloir contre lui et les catalogues épiscopaux de Quimper, hautement suspects au demeurant, n'indiquent que deux noms entre Corentin et Binidic que l'exégèse la plus récente situe au IXe siècle, son nom lui-même paraissant devoir être mis en relation avec l'introduction de la règle bénédictine en Bretagne en 818 ; que Corentin ait vécu au IVe siècle ou au VIIe, il est clair que nous ne savons rien de la succession apostolique sur le siège de Quimper. Quant aux incohérences alléguées (époque de l'épiscopat de Corentin, étendue de sa

(33) L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*.

juridiction...), elles révèlent les lacunes des critiques plus que l'inauthenticité du texte ; celui-ci acquiert même une autorité singulière quand on constate qu'il rejoint certaines des pistes les plus novatrices de la recherche actuelle sur le haut Moyen Age breton. Reste l'absence de culte en Bretagne. Certains, notamment Tresvaux, ont évoqué à ce sujet le nom de Saint-Nolff, paroisse limitrophe de Vannes, mais cette association que rien n'étayait en dehors d'une homophonie approximative n'emportait pas la conviction. Or le hasard nous a mis sur la piste d'un fait nouveau qui réactive très sérieusement cette hypothèse. C'est la notice que Chastelain consacre à saint Menou dans son *Martyrologe Universel* qui la première avait attiré notre attention sur ce Breton oublié : « *Près de Souvigny en Bourbonnois, saint Menou (Menulfus) du nom duquel il y a une Abbayïe de Filles en ce lieu avec des Reliques, où il est honoré comme Evêque de Quimper après S. Corentin* » (34). Quant à Saint-Nolff, il est bien connu que cette paroisse est placée sous le patronage de saint Mayeul, rénovateur de Cluny, mort en 994, dont le culte n'est pas attesté ailleurs en Bretagne (pas même à Saint-Mayeux, malgré une évidente attraction patronymique). Le culte de saint Mayeul à Saint-Nolff est ancien, il remonte au moins au XIVe siècle (*Sanctus Maiolus* vers 1330) et la tradition qui fixe au premier dimanche de mai l'assemblée paroissiale coïncide d'assez près avec la fête du saint qui tombe le 11 mai. Rien pourtant ne permettait d'expliquer sa présence en pays vannetais.

Rien, sinon ce fait auquel il n'avait pas été prêté attention jusqu'ici, que saint Mayeul à son tour, quelque trois siècles après saint Menou, est venu mourir à Souvigny où se trouve son tombeau et où son culte a pris rapidement une extension considérable : « Le culte de S. Mayeul a commencé à sa mort et s'est perpétué de siècle en siècle jusqu'à nos jours. Déjà du temps de Pierre le Vénérable on accourait de toutes les parties de l'Europe près de ce tombeau, qui devint le but d'un pèlerinage des plus célèbres. » (35).

*
* *

Dès lors le puzzle s'ordonne en un enchaînement tout à fait recevable : Menulfus, successeur de saint Corentin, déjà auréolé d'une réputation de sainteté (il a accompli un miracle), entreprend un voyage *ad limina* ; sur son chemin, il fait étape (comme huit siècles plus tard saint Vincent Ferrier) à proximité de Vannes dans la paroisse de Theix dont Saint-Nolff n'a pas encore été démembrée. Alors qu'il revient vers son diocèse, la mort le surprend à Mouilly en la paroisse de Souvigny, où ses reliques sont conservées dans une abbaye de femmes dont l'église deviendra ultérieurement le centre d'une paroisse puis d'une commune rebaptisée Saint-Menoux (Allier) de son nom. Ses compagnons regagnent Quimper et font halte de nouveau à Theix où ils rapportent les prodiges accomplis par le saint homme et sa fin édifiante. Les

(34) E. VALLERIE, « Les références bretonnes et celtiques dans le Martyrologe de l'abbé Chastelain », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CX, 1982, p. 161.

(35) Mgr GUÉRIN, *Les petits bollandistes*, Bar-le-Duc, 1874, t. V, p. 465.

paroissiens de Theix décident de lui édifier un oratoire au bord de la rivière du Condat où il avait établi son campement ; ce sera le centre de la future paroisse de Saint-Nolff. Trois siècles plus tard, l'usage s'est conservé d'aller en pèlerinage au tombeau du saint, quand le prestige déclinant de celui-ci est brutalement éclipsé par la gloire nouvelle de saint Mayeul dont le tombeau, à proximité immédiate de celui de Menulfus, va attirer les dévotions de l'Europe entière. La substitution est bientôt acquise et la mémoire du successeur de Corentin s'éteint en Bretagne. Elle aurait même disparu à jamais si le texte primitif de sa *Vita*, qu'on peut supposer avoir été rédigée dans un *scriptorium* breton et véhiculée jusqu'à Souvigny par un pèlerin, n'avait été conservé dans le monastère de Saint-Menou où un clerc anonyme le retrouvera et en établira une version abrégée.

*
* *

Reste à interpréter le nom de Menulfus dont l'apparence germanique est inattendue pour un Irlandais du VIIe siècle. Cette apparence a conduit Longnon puis Dauzat (36) à y voir une forme évoluée de *Maginwulf, nom d'un moine de Paderborn au IXe siècle, encore appelé Meinulfus, dont la fête tombe le 5 octobre. L'aphérèse qui est à l'origine de la forme Saint-Nolff autorise à récuser cette hypothèse peu vraisemblable et à voir dans Menulf- un hypocoristique irlandais composé de la particule Mo- et d'un élément Nulf- (= *Nolmh ?) dont le sens resterait à déterminer (mais dont l'obscurité peut fort bien n'être imputable qu'à l'auteur de ces lignes qui ne possède du gaélique que de maigres rudiments). On peut aussi évoquer la piste (qui nous a été suggérée par Bernard Tanguy) d'une altération du nom par une influence saxonne, liée au séjour de Menulfus en Grande-Bretagne et comparable à celle qui transparaît dans la forme anglicisée Meildulf pour Maeldubh, mais on voit mal en ce cas pourquoi la tradition populaire aurait retenu dans le nom de Saint-Nolff une forme livresque étrangère au monde celtique.

Erwan Vallerie

Passage du diacre Bili à Lanmeur : une source possible de la *Vita* de saint Malo

Cette courte note ne prétend pas donner une nouvelle piste dans l'identification des sources de la *Vita* de saint Malo par le clerc Bili, puisque l'essentiel est déjà dans les travaux anciens de Ferdinand Lot (37) et d'André Oheix (38). Notre seule originalité est de chercher à reconsidérer l'hypothèse en question

(36) A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, 1963, p. 618.

(37) *Mélanges d'histoire bretonne*, Paris, 1907.

(38) « L'histoire de Cornouaille d'après un livre récent », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXIX, 1912, particulièrement p. 16 à 19.

dans le cadre du dossier hagiographique mélarien, bien plus modeste que celui de saint Malo, et avec la volonté de contribuer à l'effort réclamé par les savants maîtres d'œuvre des S.H.G. (39), « pour essayer d'identifier et de qualifier, dans la mesure du possible, quelques-unes des pages manquantes de l'hagiographie du haut Moyen Age, afin de rééquilibrer quelque peu ce que nous savons de la quantité et de la distribution des œuvres hagiographiques antérieures à l'an mil. » (40).

Dans la *Vita* de saint Malo écrite par Bili vers 870-880 (41), certains éléments du récit se trouvent être comme empruntés et en léger « décalage » par rapport à ce que les deux versions, brève et longue, d'une *Vita* anonyme antérieure prétendaient nous apprendre sur Malo, *Vita* connue et utilisée par Bili (42). Sans prétendre à en faire la liste complète, nous retiendrons ici trois de ces ajouts possibles.

D'abord, l'intervention du « prince » *Meliau*, lequel fait donation à l'ermite *Domnech* d'un vaste territoire, plus tard devenu l'ancienne paroisse et actuelle commune de Saint-Domineuc. « On ne nous dit pas pourquoi Meliau se prend subitement d'affection pour Domnech et on ne voit aucune raison plausible pour que le prince juge utile d'enrichir l'ermite et pas davantage pourquoi celui-ci accepte des richesses en contradiction avec la vie qu'il mène. » Pour expliquer qu'un pauvre ermite était le propriétaire d'un bien foncier aussi considérable que le territoire de Saint-Domineuc, « Bili a imaginé de le lui faire donner par Meliau, roi légendaire ou peut être mythique, qui déverse l'abondance sur les pays qu'il gouverne. » (43).

Ensuite, l'anecdote d'un jeune enfant royal que poursuit la vindicte d'un certain *Rethuual* et qui s'enfuit devant cette menace en compagnie de son « nourricier » (*cum nutritio suo... fugiens*). Le jeune prince sera finalement rattrapé et assassiné par le cruel *Rethuual*, mais le meurtrier mourra à son tour le troisième jour après l'exécution de son forfait (*Iniquissime uero Retuualus post homicidium perpetratum die tertia morte turpissima uitam finiuit*).

---

(39) Sur ces questions de méthodologie, voir F. DOLBEAU, M. HEINZELMANN, J.-C. POULIN, « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil (S.H.G.). Inventaire, examen critique, datation », *Francia*, Band 15, 1987, p. 701-731.

(40) ID., *ibid.*, p. 707.

(41) Nous ne revenons pas sur ce qui est désormais connu et définitivement acquis quant à Bili et à son œuvre hagiographique. L'édition la plus récente est celle, très novatrice, de Gwénaël Le Duc qui fait accompagner le texte de Bili d'une version en anglo-saxon ancien et d'une traduction française (*Dossiers du Ce.R.A.A.*, B, 1979).

(42) L'antériorité de la *Vita* anonyme sur celle écrite par Bili a été l'objet de discussions qui n'ont pas permis de trancher. Cf. A. PONCELET, « Une source de la Vie de saint Malo par Bili », *Analecta Bollandiana*, t. 24, 1905, p. 483-486. — B. MERDRIGNAC, *Recherches sur l'hagiographie armoricaine*, t. I, 1985, p. 35-36 et 48. — Une autre hypothèse est de considérer que la *Vita* par Bili et la *Vita* anonyme ont été écrites d'après une *Vita primigena* (perdue) de saint Malo à laquelle l'Anonyme est resté le plus fidèle, ce que démontrerait sa concision (B. MERDRIGNAC, *op. cit.*, t. 2, 1986, p. 29).

(43) F. LOT, *op. cit.*, p. 122-123.

Enfin, le miracle de la résurrection de ce jeune homme de noble origine (*hominem defunctum iuuenem qui erat ex nobili genere*), miracle opéré par saint *Machu*, mais que le « comte » *Cunmor* qui présidait alors aux destinées de la Domnonée (*qui tunc dux erat Domnonice regionis*) avait sollicité. Le miracle est localisé à Corseul, « sans doute parce que l'église de cette localité était dédiée à saint Malo » ; la présence de *Cunmor* (c'est-à-dire Conomor *alias* Commor) ne se justifie nullement *a priori* : « Que vient faire Conomor dans ce miracle ? On ne sait, il entre en scène et disparaît brusquement sans qu'on sache pourquoi... » (44). De surcroît, l'intervention de ce personnage, lequel vivait vers 550, pose un sérieux problème de datation de l'époque à laquelle vécut saint Malo : en effet, le synchronisme entre saint Colomban, l'évêque de Saintes *Leontius* et le roi breton armoricain Iudicael dispose une datation « basse » (première moitié du VIIe siècle) [45], que vient troubler le synchronisme entre le roi franc Childebert, *Cunmor* et saint Samson, ce dernier réputé cousin de Malo (46).

Nous savons par Bili lui-même qu'il séjourna au pays de Léon (*in pago Leonensium habitabamus*) et qu'il se rendit notamment à l'*oppidum* de saint *Paulinnanus* où se trouvait alors l'évêque (*et Clotuuoion episcopus tunc in illo oppido erat*). Les circonstances précises de ce séjour ne sont pas connues, non plus que ses dates ; le déplacement à l'*oppidum* où *Clotuuoion* paraît avoir eu son siège épiscopal eut lieu fortuitement au cours d'un mois de janvier (*fortuito in mense ianuario*), mais le millésime de l'année dont il s'agit n'est évidemment pas donné. Ce que nous connaissons de l'épiscopat de *Clotuuoion* se résume à peu de choses, mais il paraît acquis qu'il occupa le siège de Léon (au moins jusqu'en 865 ?) au détriment de l'évêque *Garnobrius* (**Iarnobrius*) déposé par Nominoë en 849-850 (47).

A la même époque, sur le siège épiscopal d'Alet, Main avait été lui aussi déposé et remplacé par Retuualatr (48) ; peut-être ce dernier entretenait-il avec *Clotuuoion* des relations privilégiées, lesquelles expliqueraient pourquoi au moins deux clercs du diocèse d'Alet — notre Bili et un certain Budhoiarn de la

---

(44) ID., *ibid.*, p. 126 et 128.

(45) A. CHÉDEVILLE, « La Bretagne des saints », dans *La Bretagne des saints et des rois*, Rennes, 1984, p. 142. — Mgr DUCHESNE, « La Vie de saint Malo, étude critique », *Revue celtique*, t. XI, 1890, p. 15-17.

(46) A. CHÉDEVILLE, *ibid.* — « Cette parenté me paraît avoir été imaginée après coup ou plutôt suggérée par le voisinage des deux monastères de Dol et d'Alet » (Mgr DUCHESNE, art. cit., p. 17).

(47) H. GUILLOTEL, « La Bretagne des rois », dans *La Bretagne des saints et des rois*, Rennes, 1984, p. 268, 304 et 310. La date de 865 est supposée par cet auteur à partir d'arguments qui ne sont pas définitifs. Le nom de l'évêque en question s'est orthographié de différentes manières : la forme **Iarnobrius* a l'avantage de rendre compte du vieux breton *Iarnhobri* comme l'a montré B. Tanguy.

(48) H. GUILLOTEL, *op. cit.*, p. 309, 310 et 349.

paroisse de Guillac (49) — se trouvaient à la cour épiscopale de Léon précisément au moment où siégeaient les évêques institués par Nominoë (50).

Au cours de son déplacement du siège épiscopal d'Alet à celui de Léon (51), ou pendant son séjour dans ce dernier évêché, le clerc Bili peut avoir eu l'occasion ou l'envie de se rendre sur le tombeau de saint Melar à Lanmeur ; il aura pris connaissance en ce lieu de l'histoire tragique du jeune prince martyr.

Certains éléments du récit qu'il a lu et peut-être entendu sur place ont particulièrement frappé son imagination. Ils ont passé avec un minimum d'adaptation dans son propre travail d'hagiographe relatif à saint Malo ; de ce fait, ils se trouvent être souvent en léger « décalage », comme nous l'avons dit, par rapport au reste de l'histoire que raconte Bili. On a vu avec F. Lot que ce « décalage » était perceptible en l'absence même de comparaison entre la *Vita* de saint Malo et les pièces hagiographiques relatives à saint Melar ; mais il est manifeste dès lors que cette comparaison est faite et renforce l'hypothèse d'emprunts de Bili à des *Acta deperdita* de saint Melar, eux-mêmes source directe de la *Vita* archétype de ce dernier (52). A l'inverse, la cohérence interne du récit de la vie de saint Melar, malgré la disparité actuelle des pièces qui composent le dossier hagiographique mélarien (53), ne permet pas de supposer que, dans la constitution même de ce dossier, on ait eu recours à quelques éléments disparates empruntés au récit de Bili.

---

(49) Le *machtiern* de la paroisse de Guillac était depuis 858 un certain Deurhoiarn : il faut reconnaître dans le suffixe *hoiarn* le mot breton qui désigne le fer ; mais ce mot a passé rapidement en surnom et les porteurs des anthroponymes Budhoiarn et Deurhoiarn étaient peut-être issus d'un ancêtre commun dont le nom comportait ce mot *hoiarn* en position proclitique (exemple : l'anthroponyme Hoiarnscoet).

(50) C'est l'opinion de B. Merdrignac dans sa brillante synthèse sur *Les Vies de saints bretons durant le haut Moyen Age*, Rennes, 1993, p. 31 : « Au début de la seconde moitié du IXe siècle, si l'on interprète correctement le vivant témoignage de Bili, dans le chapitre qui clôt sa *Vita* de saint Malo, les clergés des évêchés d'Alet et de Léon (qui sont peut-être alors encore mitoyens) entretiennent des relations cordiales qui n'excluent pas une saine émulation sur les mérites respectifs des saints patrons de leurs diocèses. »

(51) Un des itinéraires possibles pour se rendre de l'un à l'autre passait effectivement par Lanmeur, venant de Plestin, et se dirigeait vers l'actuel port du Dourduff en mer pour embarquer à destination du lieu-dit actuel Saint-Julien, sur la rive gauche de l'estuaire de la rivière de Morlaix. Cet itinéraire à la fois terrestre et maritime correspondait à la desserte routière de la côte domnonéenne. A partir de l'époque féodale, le chemin du *Tro Breiz* se désolidarisait, au sortir de Lanmeur, de l'itinéraire précédent et se dirigeait vers Morlaix ; puis, après avoir passé le Queffleuth au pied de la citadelle dont les vicomtes de Léon avaient fait le chef-lieu de leur principauté, le chemin du *Tro Breiz* rejoignait (à la croix Briac en Taulé ?) l'itinéraire emprunté par les pèlerins venus de Quimper ; à partir de là cet itinéraire se dirigeait vers Saint-Pol-de-Léon *via* Penzé et Pont-Eon.

(52) C'était l'opinion d'Oheix, art. cit., p. 18 et note 1, p. 19, qui s'appuyait explicitement sur Lot, *op. cit.*, note 2, p. 123 et note 4, p. 132, sans signaler la contradiction entre les deux notes en question ; en effet Lot souligne dans la première que la *Vita* de saint Melar « ne saurait être antérieure au règne de Nominoë [...] mais se placer vers le XIe siècle au plus tôt », alors que la seconde note indique que cette même *Vita* fut « peut-être utilisée par Bili ».

(53) Il n'existe toujours pas d'édition critique du dossier hagiographique mélarien : nous espérons pouvoir bientôt combler cette lacune. Les différentes pièces publiées jusqu'à présent sous l'intitulé de *Vita* de saint Melar sont ou incomplètes, ou interpolées, ou les deux. Néanmoins il est

Il y a d'abord le personnage de *Meliau*, le monarque bienfaisant : nul doute que ce nom est celui d'un chef breton armoricain du VIe siècle dont parle Grégoire de Tours à deux reprises dans son *Historia Francorum* (54). Il est évidemment possible que Bili ait connu cet ouvrage, qu'il ait choisi d'en extraire le nom de *Macliauus* et de lui donner une forme « moderne » compatible avec ce que l'on sait de l'évolution du vieux breton, qu'il ait paré le personnage de ce nom des qualités qui font un prince apprécié et, au premier chef, qu'il en ait fait le généreux donateur au profit de saint *Domnech*. Mais les deux épisodes relatifs à *Macliauus* que rapporte Grégoire de Tours sont loin de confirmer ce portrait du roitelet breton, sauf à passer par une première étape de transposition dont la tradition mélarienne a conservé le souvenir. Dans cette dernière, le roi *Meliauus* — la forme du nom est identique à celle donnée par Bili — est effectivement un monarque généreux, pieux et juste dont la bonté concourt au bonheur de son royaume sous le regard bienveillant de Dieu ; l'hagiographe mélarien du XIe siècle rappelle en particulier que *Meliauus* était *in elemosinis largus* (55) et c'est peut-être ce trait caractéristique qui figurait dans des *Acta* anciens et qui avait suggéré à Bili l'épisode de la donation faite à saint

---

possible, comme nous le démontrerons à l'occasion de l'édition critique que nous projetons, de retrouver l'essentiel du texte d'une *Vita* qui constitue l'archétype des autres pièces relatives à la biographie du saint, en procédant à l'examen attentif des seuls paragraphes 4 à 13 de l'édition Plaine (dans *Analecta Bollandiana*, t. V, 1886, p. 167-173) et des huit *lectiones* de l'édition Grémont (dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 348-354). A l'occasion d'une première synthèse sur *La tradition manuscrite de la Vie de saint Melar* (Colloque du C.I.R.Do. Mo.C. à Landévennec en juillet 1993), nous avions conclu rapidement que cette *Vita* archétype, ou *alpha* comme nous l'avions également désignée, ne devait pas être antérieure à la seconde moitié du XIe siècle puisqu'elle connaît le *pagus Castelli*, également mentionné dans le corpus hagiographique tudualien et circonscription « administrative » apparue après 1040 comme un démembrement possible du plus vaste *pagus Leonensis* à la faveur du renforcement territorial de l'évêché de Tréguier : c'est au *castellum* de *Boxidus* ou *Boccidus*, aujourd'hui le lieu-dit Beuzit en Lanmeur, que la *Vita alpha* place le « chef-lieu » dudit *pagus Castelli* et la résidence de Commor. En même temps, *alpha* ne devait pas être postérieure à la seconde moitié du XIIe siècle, car elle ignore la paroisse de Lanmeur en tant que telle — elle ne mentionne même pas le toponyme — et ne signale évidemment pas la sujétion de cette paroisse à l'évêché de Dol : or, il paraît établi que l'enclave doloise de Lanmeur est attestée comme paroisse en 1157 ou 1158. Il faut également prendre en compte les indications fournies par l'archéologie et plus particulièrement le vestige que constitue la crypte de l'église du lieu, traditionnellement donnée comme l'emplacement de la sépulture originelle du saint. P. Barbier, qui a étudié avec méticulosité *le Trégor historique et monumental*, Saint-Brieuc, 1960, conclut : « On peut dater la crypte romane de Lanmeur avec assez de certitude, d'après son style, du milieu du XIe siècle ; mais elle n'est certainement pas antérieure à cette date. » Et on peut conjecturer avec assez de sûreté que la construction de cette crypte est intervenue à l'occasion du retour ou de l'« invention » sur place de reliques attribuées à saint Melar ; simultanément, ou consécutivement, quelque clerc de Lanmeur aura eu à cœur de rédiger d'après des traditions anciennes — sources écrites et sources orales — ce qui peut être considéré en quelque sorte comme le « guide » de ce reliquaire. C'est donc l'époque de la construction de la crypte de Lanmeur (milieu du XIe siècle) qui constitue le *terminus a quo* de la composition de la *Vita* de saint Melar.

(54) *Lib. IV, cap. 4 et Lib. V, cap. 16.* — Sur l'évolution du nom *Macliauus/Magliauus* en *Meliauus*, voir J. LOTH, *Les noms des saints bretons*, Paris, 1910, *ad verbum* ; cette identité onomastique incite L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1982, p. 282, à conclure à l'identité des porteurs de ce nom.

(55) Édition Grémont, *lectio III^a^*, p. 350.

Domnech. Toujours selon l'auteur de la *Vita* archétype, *Meliauus* a un frère, Rivod, et un fils, le jeune Melar. Après que *Meliauus* a fait profiter son royaume de sept années de prospérité, Rivod, qui convoite le trône, assassine son frère et usurpe la couronne pendant sept ans avant de faire assassiner à son tour son neveu qui représente pour lui une menace ; mais il meurt trois jours après ce forfait.

« L'histoire de Rethwal, souligne A. Oheix, qui est un hors-d'œuvre chez Bili, n'est pas sans analogie avec celle de *Rivodius*, le meurtrier de Méloir : tous deux meurent, après trois jours, d'une mort honteuse » (...) [56]. En l'occurrence, la tradition mélarienne a gardé le souvenir d'une querelle de succession dynastique en Bretagne armoricaine — sans doute s'agit-il effectivement des événements dont Grégoire de Tours nous a conservé l'essentiel de la trame et qui ont abouti à la partition de la « grande » Cornouaille armoricaine (57) — querelle dont l'aspect de tragédie familiale a frappé l'esprit de Bili ; il a cherché à introduire dans son propre récit de la vie de saint Malo cet épisode sanglant de l'histoire de la Bretagne à l'époque mérovingienne pour compléter les dires de son prédécesseur, amplifier la matière première dont il disposait et se procurer ainsi l'aliment nécessaire à sa création littéraire.

Enfin l'intervention de *Cunmor* dans le miracle de la résurrection d'un jeune aristocrate apparaît nettement comme une réminiscence du rôle de Commor après la mort de Melar, à l'occasion des circonstances tout à la fois difficultueuses et miraculeuses de l'inhumation du corps du petit martyr, telles que les rapporte l'auteur de la *Vita* archétype (58). Bili, influencé par les autres *Vitae* de saints connues de lui dans lesquelles Commor joue généralement le rôle du « méchant », a voulu lui aussi montrer un personnage morguant et dominateur ; du coup on comprend moins aisément la bienveillance que témoigne Commor, gratuitement semble-t-il, au jeune aristocrate défunt et aux proches de ce dernier. La tradition mélarienne quant à elle est plus cohérente : le jeune prince, accompagné de sa *nutrix* et fuyant la vindicte de son oncle Rivod, s'était réfugié en Domnonée (le nord de la Bretagne armoricaine) auprès de *Commorus*, qualifié *comes* (« comte ») et qui est marié à la tante de Melar. On est ici tenté d'établir un nouveau rapprochement avec ce que rapporte Grégoire de Tours à propos « des luttes sauvages de succession dans la dynastie de Cornouaille » (59) et en particulier du premier épisode de ces affrontements où l'on voit le « comte » *Chonomor* accueillir et recueillir le « comte » *Macliauus* qui cherche à échapper aux menées meurtrières de son frère (60). Quant à Melar, malgré tous les soins apportés à sa sécurité par sa famille d'accueil, il est

(56) OHEIX, art. cit., note 1, p. 19.

(57) L. FLEURIOT, *op. cit.*, p. 240.

(58) Édition Plaine, § 11 à 13, p. 172-173.

(59) L. FLEURIOT, *op. cit.*, p. 282.

(60) Le nom de ce dernier, *Chanao*, ne présente pas de ressemblance avec les différentes formes de celui de Rivod, mais peut-être le nom même de Rivod n'était-il à l'origine qu'un surnom de dignitaire, avec le préfixe brittonique ancien *ri* « roi », qu'on aura interprété comme le nom propre de *Chanao* ?

rejoint chez son protecteur par les séides de Rivod — Kerialtan et le fils de ce dernier, Justan — qui assassinent le jeune homme et le décapitent. Voilà donc les antécédents de l'intérêt porté par *Cunmor* au jeune aristocrate défunt dans l'épisode concerné de la *Vita* de saint Malo : c'est de Melar dont il s'agissait dans la source utilisée par Bili, lequel n'a pas tout retenu de ce qu'il a lu ou même entendu à Lanmeur.

Résumons : au milieu du IXe siècle à Lanmeur, la tradition mélarienne est déjà constituée, antérieurement donc au plus ancien témoignage écrit encore conservé sur la qualité de martyr reconnue à saint Melar, en l'occurrence un calendrier écrit à la fin du IXe siècle, lequel place au 31 octobre la « passion » de Melar, associé à un nommé *Budcat* (*Passio Melori et Budcati*)[61]. Cette tradition comprend au moins les éléments suivants :

1) le roi *Meliau* (*Meliauus*) dont le règne est synonyme de prospérité pour son royaume et d'« aumônes » faites aux hommes de Dieu ;

2) son fils, poursuivi par la vindicte d'un usurpateur du pouvoir royal, se réfugie auprès de *Cunmor* (*Commorus*) puissant « chef » de la Domnonée (cet aspect non explicite dans les emprunts faits par Bili à la tradition mélarienne se déduit naturellement de ce qui est rapporté en 4 ci-dessous) ;

3) le meurtre du jeune prince suivi à trois jours de la « mort honteuse » du commanditaire de ce crime ;

4) les circonstances miraculeuses des funérailles du jeune prince dans lesquelles *Cunmor* (*Commorus*) joue un rôle d'importance.

La logique interne de la vie de Melar est parfaitement respectée : ainsi que nous l'avons dit, c'est celle qu'on retrouvera dans la *Vita* archétype et dans les textes qui sont issus de cette *Vita*.

Cette tradition mélarienne à Lanmeur au milieu du IXe siècle est-elle déjà fixée par écrit ou demeure-t-elle simplement orale ? La question est d'importance et ne peut être tranchée de manière définitive. L'auteur de la *Vita* archétype dit « avoir appris d'un ancien récit » (*sicut quondam antiqua didicimus relatione*) la généalogie de Melar (62), mais cette référence peut aussi bien désigner une source orale qu'un document écrit (63) ; cela étant, l'absence de sources écrites dont témoignerait la *Vita* du XIe siècle ne permet nullement de préjuger de la situation au milieu du IXe siècle, puisque les *armaria* des monastères bretons ont subi, à l'occasion du calamiteux Xe siècle, des pertes considé-

(61) D'après L. FLEURIOT dans son *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, t. I (réédition, Toronto, 1985), p. 10, c'est au 31 octobre que le calendrier place la *passio Melori et Budcati*. M. VEZIN, dans sa thèse de l'École des chartes sur *Les scriptoria d'Angers au XIe* siècle (1958) et Grémont (1973), p. 338 et note 236, inclinent pour la date du 25 octobre : ces divergences s'expliquent par le fait que les mentions dont il est question ne sont pas ajustées strictement ligne à ligne avec les dates du calendrier.

(62) Édition Grémont, *lectio II*^{a}, p. 349.

(63) L'allusion à une source orale est explicite à l'occasion du récit du « miracle des noix » (*sicut relatum a ueteranis comperimus* dans l'édition Plaine, § 4, p. 168 ; *sicut a fidelibus est relatum* dans l'édition Grémont, *lectio V*^{a}, p. 351).

rables. Si tant est que l'hypothétique « grand monastère » de Lanmeur (64) fut effectivement détruit par les Normands, ainsi que le rapporte la tradition récente, cet épisode dramatique pourrait expliquer la disparition des *Acta* anciens de Melar consultés par le diacre Bili quelques années auparavant. Mais c'est là supposer résolue une autre question relative à la localisation de l'endroit où fut élaboré et conservé le dossier hagiographique mélarien dont les attaches lanmeuriennes, incontestables, ne sont sans doute pas exclusives.

André-Yves Bourgès

Sell pe ri ou *Sell petra ri* : au sujet d'une devise en breton

M. Georges Guichard (65) a attiré mon attention sur la devise de la famille du Rouazle (aujourd'hui Roual) relevée par Annie Le Men dans son article « Armorial de la commune de Dirinon » (66). Au-dessus de la porte cochère du manoir se trouve l'écu de la famille surmonté d'un heaume avec tortil et volant.

« La banderole porte en lettres gothiques : *Sell pe ry*. En 1696, dom Pinson donne la même formule pour un écu non décrit situé à côté de la tombe des Rouazle à l'abbaye de Daoulas. Courcy signale pour *Rouazle* (...) la devise : *Sell petra ri*, légèrement différente de *Sell pe ry*. On peut cependant admettre avec le chanoine François Falc'hun, de Dirinon, que *pe* soit une abréviation de *petra*. »

---

(64) Nous avions écrit dans un précédent article (« A propos des origines de Lanmeur », dans *Trégor, mémoire vivante*, n° 1, 1er semestre 1992, p. 46-55) « que l'existence d'un « grand monastère » à Lanmeur n'est pas attestée historiquement et ne se peut déduire que de la toponymie ». A moins qu'il ne faille reconnaître dans cet établissement le *monasterium* appelé *Lanmern* au chapitre 16 de la *Vita III[a] Tudualis* (édition La Borderie dans *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, t. II, 2e série, 1887, p. 104). Le contexte — celui d'une visite épiscopale — se prête assez bien à cette identification : le saint en effet se rend en Léon au départ de Lexobie (*i.e.* le Yaudet en Ploulec'h) ; or l'itinéraire qui mène de Lexobie à Saint-Pol-de-Léon passe assurément par Lanmeur : c'est le chemin qui sera suivi au bas Moyen Age par les pèlerins du *Tro Breiz* (cf. ci-dessus, note 15) ; le saint fait halte à *Curmau* (aujourd'hui le village de Coulmou en Ploumilliau comme l'a magistralement démontré B. Tanguy) où il opère la guérison d'un paralytique (chapitre 14), puis, après justement que l'hagiographe tudualien eut exalté (au chapitre 15) les qualités épiscopales de son héros, celui-ci visite *Lanmern*, désigné comme étant un « domaine » (*praedium*) avec une église et que dirige un certain *Matronus*, sans doute à la fois matériellement et spirituellement. C'est dans le périmètre relativement proche de l'église que se situe, toujours d'après l'hagiographe tudualien, une hauteur qui surplombe un bras de mer ; et c'est en ce lieu magnifique mais aride que le saint fait jaillir miraculeusement une fontaine : la description donne à penser que l'endroit en question pourrait se situer au-dessus et sur la rive droite de la rivière de Morlaix. Tout cela demeure évidemment très conjectural. Rappelons de surcroît que l'auteur de la *Vita* archétype de saint Melar ne mentionne pas le nom de Lanmeur (cf. ci-dessus, note 17) et ne fait allusion à aucun monastère en ce lieu.

(65) M. Guichard, que je tiens à remercier, recherche les devises bretonnes afin d'en éditer un corpus. Tout renseignement à ce sujet sera le bienvenu.

(66) Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 207-222. Voir p. 211, 219.

A ma connaissance *pe* n'est pas une abréviation connue de *petra*. Il est vrai que la phrase *sell pe ry* semble incorrecte pour un bretonnant du XXe siècle qui remplacera instinctivement *pe* par *petra*.

Mais la devise qui se trouve sur la banderole est très correcte en moyen breton. Il faut savoir qu'il existe deux mots différents en moyen breton *pe* « que, ce que » (du vieux breton *pi, pe*) et *petra* (de *pezh tra*) « quelle chose » par extension « quoi ».

Sell pe ry est à rapprocher de phrases comme *preder pe rez* « pense à ce que tu fais » M 1134, *da em preder pegry* (lire *pe ry* avec mutation non notée) « réfléchis à ce que tu feras » Jér 208, *sellet (...) pe rancaf* « regardez ce qu'il me faut » G 1001 (67).

Il est intéressant de relever que *sell pe ry* (68) a été remplacé par *sell petra ri*, formule moins archaïque.

La devise en breton moderne est *sell pe ri* (le *-y* est une ornementation inutile) ou *sell petra ri* que l'on peut traduire par « regarde (considère, examine) ce que tu feras » (69).

Gwennole Le Menn
C.N.R.S.

L'inscription en moyen breton de la cloche de Plouézoc'h (1545)

L'abbé Y.-P. Castel a récemment signalé l'existence d'une inscription en breton sur une cloche de la chapelle Saint-Antoine en Plouézoc'h (70), inscription découverte et relevée par Michel Huon. Il écrit à ce sujet :

« La campane du clocher médian de la chapelle Saint-Antoine mesure 0,62 m de diamètre. L'inscription court sur une ligne unique, en caractères gothiques [...]. Le relevé à la plastiline que vient d'en faire Michel Huon, de Plourin, ne laisse désormais plus de doute. Son dessin fidèle appuyé sur un moulage fragile permet de vérifier la lecture qui suit :

+ LAN : MIL : V : C : XLV : MARI : GUIRION : MAM : RESONET : GREAT : EN : PACLOH : AIOA : TORET +

---

(67) Voici d'autres exemples où un bretonnant mettrait aujourd'hui *petra* : *pe leueret huy* « que dites-vous ? » N 1516, *pe leueret hu* « qu'en dites-vous ? » B 133, *pe leveront y* « que diront-ils ? » J 227a, *neonn pe lauaraf* « je ne sais ce que je dis » G 1243, *ne onn (...) pe hoarffe* « je ne sais ce qui arriverait » B 282, *pe rif* « que ferai-je ? » J 191a, *me goar pe rif* « je sais ce que je ferai » J 189b, *pe gounezet huy ouz crial* « que gagnez-vous à crier ? » B 77, *da guelet (...) pe fell dezaff* « pour voir ce qu'il veut » B 84, *ny ne gouffemp pe rahemp quen* « nous ne saurions plus qu'y faire » B 481, *Rac se preder pe rez* « aussi pense à ce que tu fais » M 1134, *sellet franc pe ran cof* « regardez bien ce qu'il me faut » G 1001.

(68) Formule qui n'avait pas été signalée avant l'article d'Annie Le Men.

(69) La traduction proposée p. 210 « Prends garde à ce que tu feras », sans être incorrecte, repose sur une extrapolation du sens de la phrase.

(70) Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 160-161.

« Sans être grand clerc, on y devine du breton. Un breton qui, selon Jo Irien et Vincent Séité, comporte des étrangetés ; ils s'accordent toutefois à accepter la traduction qui suit :

« L'an 1545, Marie, mère véritable, sonne à nouveau. Ce fut fait car (l'ancienne) cloche était brisée. »

Texte breton qui « comporte des étrangetés »... Il est certain que l'inscription n'est pas d'interprétation facile dans une première approche. Une partie du mystère est résolue si l'on tient compte de ce que l'on sait du moyen breton. L'inscription comporte deux parties principales :

— la première, en français, donne la date : l'an 1545 ;

— la seconde, en moyen breton, comporte deux vers octosyllabiques en *-et*. Plus intéressant, le premier vers, d'interprétation facile, montre une rime interne principale (et une rime secondaire), ce qui est conforme aux règles de la poésie bretonne :

Mar*i* gu*i*ri**ON** mam res**ON**et

Dans la poésie en moyen breton on trouve plusieurs fois associés les termes *guirion* et *resonet* (71) [ce qui permettait la rime interne de certains vers] :

ytron ***guiryON*** *ha* ***raesONet*** « juste et judicieuse dame » B 162
an euffrou ***guyryON raesONet*** « les œuvres justes et sages » J 53b
tut ***guyryON reusONet*** « des gens justes et sages » Jér 132

De même on trouve *Mar**I** gu**I**rion* Nl 384, *Mar**Y** gu**I**rion* Nl 223 pour les mêmes raisons.

La traduction proposée : « Marie, mère véritable, sonne à nouveau » est, à mon avis, incorrecte :

— elle réclamerait de lire : *Mari, guirion mam, resonet*. Il est vrai que *guirion mam* est une inversion possible (72), mais une telle découpe du vers serait contraire aux règles de la technique poétique bretonne qui réclame *Mari guirion / mam resonet*.

— le mot *resonet* est bien connu en moyen breton (*resonet, raesonet*) avec le sens « plein de sagesse, de réflexion » (plein de *raison*). Par contre *resonet* n'est pas attesté, à ma connaissance, avec le sens de « sonner » ou « résonner ».

---

(71) Autres exemples de *raesonet*, *resonet* avec le sens de sage, réfléchi : *Pep christen raesonet mat* « chaque chrétien de bonne sagesse » H 13, *me a goar quer ytron raesonet* « je sais, chère et sage dame » TPMB 86, *pedomp an Ytron raesonet* « prions notre Dame pleine de sagesse » Nl 360, *an roue Melchyon raesonnet* « le roi Melchior plein de sagesse » Nl 158, *car doe roe tron a calon resonet* « aime Dieu, le roi du ciel, de cœur et d'esprit » N 555, *an Yuzevyen hervez so resonet* « les Juifs, à ce que l'on dit, sont pleins de sagesse » J 121b.

(72) Voir *Guiryon Leonis* Nl 127, *guyrion deboner* B 277 (à côté de *pobl guiryon* B 5, *reson guirion* N 266, *tut guyryon* Jér 296, etc.). De même on trouve *an goar Mary* Nl 298, *an clouar Mary* Nl 413, mais ces inversions s'expliquent par le besoin d'une rime interne.

Je proposerais donc de traduire par : « Marie juste, mère pleine de sagesse ».

Le second vers (*Great en pacloh aioa torret*) est difficile à comprendre à cause du terme *PACLOH*. Lors d'une conversation téléphonique, M. Michel Huon me signalait que sur une autre cloche un chiffre avait été inversé. Cette remarque m'a permis de comprendre le sens de l'inscription. Il suffit en effet de retourner le *P* (de forme peu habituelle me semble-t-il) de *PACLOH* pour avoir *DACLOH* avec un *D* gothique ordinaire. On peut alors lire : *Great en dacloch aioa toret*. Il faut séparer certains mots (ce qui n'est pas exceptionnel en moyen breton lorsque deux termes sont liés grammaticalement), ici *dacloh* et *aioa*. On a alors une phrase qui ne pose pas de problème : *great in da cloch a ioa toret* à traduire par « fait(e) en ta cloche qui était cassée ».

Il n'y a aucune difficulté sur le plan linguistique. La mutation *cloh* > *gloh*, après *da*, n'est pas notée, ce qui est conforme aux habitudes orthographiques du moyen breton. Les formes *great* et *ioa* (pour *graet* et *oa*) sont caractéristiques du dialecte léonard et elles sont attestées à l'époque du moyen breton (73).

Dans ce deuxième vers la rime interne est faible : *cl**Oh*** / **tOret** (74).

En résumé, je ne propose qu'une seule correction : admettre que, lors de la pose des lettres pour la fonte de la cloche, le ***D*** a été mis la tête en bas, et qu'il faut lire *dacloh* et non *pacloh*. Le texte serait donc :

Mar*i* gu*i*ri**ON** / mam res**ON**et
*Great en d**a**cl**OH** / **a**io**a** t**OR**et*
— + + a / — — a b
— — + c / + + c b

que l'on peut traduire :

Marie juste, mère pleine de sagesse,
Faite en ta cloche qui était brisée.

Je laisse le soin aux spécialistes de déterminer si Marie est le nom de la cloche ou si celle-ci était simplement consacrée à la Vierge (75). La nouvelle cloche a été fondue (faite) à partir de l'ancienne qui était brisée.

Signalons que l'on pourrait également lire *eu da cloch*, le *n* et le *u* étant semblables et dans ce cas il faudrait « Marie juste, mère pleine de sagesse, faite est ta cloche qui était cassée ». Cette interprétation me semble moins vraisemblable.

---

(73) *great* Jér. 188, 369 (et A 124), 662, J 36b, Nl 414, B 212... ; *a ioa* Nl 10, *a yoa* J 4b, *ayoa* Nl 21, *a ïoua* M 198...

(74) Ces deux mots s'écrivent normalement *cloch* en moyen breton (*kloc'h* en breton moderne) et *torret*. Mais les graphies de l'inscription ne posent pas de problème.

(75) Le tutoiement de la Vierge est attesté dans certains textes comme *Pemzek leuenez Maria* « les quinze joies de Marie ». Le moyen breton utilise *Mari* (ou *Mary*) et *Maria* (Exemples *Mari* J 14b, N 391, Nl 384, *Mary* J 195, Nl 335, 346, *Maria* J 46b, N 743, Nl 325, etc.). On trouve parfois les deux formes dans le même texte.

Y.-P. Castel, au sujet des inscriptions en breton, écrit « une liste bien brève » après avoir cité cinq inscriptions. La liste est strictement finistérienne. Il y en a bien d'autres tant dans le Finistère que hors du Finistère. Je prépare un corpus de ces inscriptions et je serais très heureux si les lecteurs me signalaient celles qu'ils peuvent rencontrer.

Gwennole Le Menn
C.N.R.S.

Du sens du mot *apoteiz* : un bilan provisoire

Certaines maisons traditionnelles du Finistère nord ont la particularité de présenter en façade une « avancée », sous la forme d'une excroissance plus ou moins prononcée du mur gouttereau, excroissance qui peut en effet aller du simple décrochement à peine marqué dans la maçonnerie à une véritable aile en retour.

Les volumes en conséquence variables des « avancées » tiennent bien entendu aux dimensions qui leur sont données mais aussi à la manière dont elles sont couvertes : elles peuvent effectivement présenter l'allure d'un appentis dont la couverture vient en quelque sorte prolonger la toiture de l'habitation, ou au contraire, posséder une couverture à double versant rendue possible par la construction d'un troisième mur pignon.

Le mot « avancée » est un terme générique qui permet de désigner sous un même vocable tous les types, sous-types et variantes que peuvent offrir de tels décrochements. Il n'y a pas de mot breton unique pour les qualifier. Les usagers disent, selon les lieux, *avans-taol*, *kuz-tol*, *apoteiz* ou *apotis-taol* et ce sans que la dénomination ne s'attache à définir un modèle précis, en appentis ou à mur pignon.

Si *avans-taol* et *kuz-tol* ne posent pas de problème particulier quant à leur signification, respectivement « avant de table » et « cache-table », il n'en est pas de même pour *apoteiz* et *apotis-taol*, dans lesquels on aura cependant reconnu les deux variantes d'une même forme.

Jean-Pierre Gestin propose d'y voir la création d'un helléniste local qui, « constatant la position éloignée par rapport à son origine de cette partie de l'habitation », aurait construit le mot à partir du grec *apo*, « loin de » et *theis*, « posé » (76).

Une enquête de terrain aussi serrée que possible a montré que, d'une part, le sous-type « en appentis », à défaut d'être le plus spectaculaire, connaît l'aire d'extension la plus vaste, et que, d'autre part, des maisons comportant cette caractéristique figurent aussi parmi les plus anciennes aujourd'hui observables et datent, pour certaines d'entre elles, de la deuxième moitié du XVIIe siècle.

---

(76) J.-P. GESTIN, « La maison paysanne », dans *Bretagne*, Le Puy, 1979, p. 255-264 (p. 261).

Cette double observation, associée au fait que les mots naguère utilisés en breton pour dire appentis sont *appenteice* chez Jehan Lagadeuc, en 1499, qui d'ailleurs précise, « appentis de maison », et *apanteis* ou *apateis* chez Grégoire de Rostrenen en 1732, m'a semblé être de nature à envisager pour *apoteiz* et donc *apotis-taol*, une traduction par appentis (77). C'est aussi la définition que donnent aujourd'hui les usagers eux-mêmes lorsqu'ils s'expriment en français : ils parlent d'une « avancée en appentis » par opposition à une « avancée pointue ».

Le terme aurait connu une généralisation pour être en définitive appliqué, sur une aire géographique donnée, à savoir le haut Léon et ses marges cornouaillaises, à toute construction dotée d'une « avancée », quel que soit par ailleurs le volume de cette dernière. A noter cependant que, dans quelques cas, la distinction est faite entre les sous-types : ainsi à Botmeur, où le modèle en appentis est dit précisément *apoteiz* tandis que celui à mur pignon est identifié par *pignoun-kroaz*, « pignon en croix ».

Depuis, d'autres propositions étymologiques ont été faites, plus cependant sur la base d'intuitions qu'au terme de démonstrations probantes. Ainsi, Michel Lahellec (78), qui, après avoir rejeté le rapprochement des mots *apoteiz* et appentis en rappelant que le « mot appentis est utilisé couramment, et dans un sens exact, dans de nombreux aveux ou partages des XVIIe et XVIIIe siècles », avance deux nouvelles hypothèses. Dans un premier temps, il se propose de « rattacher [le mot *apoteiz*] à un participe français médiéval en *eis* ou en *is*, tel que *apastis*, *apatis* ou *appatis*, *pastis* ou *pateis*, au sens de « contribution fixée par un pacte, accord, convention »... Après tout, justifie-t-il, nous utilisons couramment le mot « ferme » pour désigner non seulement une exploitation agricole dont le preneur est lié au bailleur par un contrat fixe et temporaire, mais au sens large, toute exploitation rurale quel qu'en soit le statut ». Dans un second temps (79) il revient sur cette « hypothèse de départ (une « contribution », une « participation ») [qui] même non prouvée reste tentante, mais on peut, pense-t-il, lui en préférer un autre » : sur la base de « *appast*, *apat*, *apatilz*, *appastis*, *appatiz* : repas, nourriture (...) de *pastus*, ne faudrait-il pas traduire tout simplement : « salle à manger » ? C'est sans doute le plus plausible. »

De son côté, Sébastien Carney (80) rencontre dans les archives de Plounéour-Ménez aux XVIIe et XVIIIe siècles, des expressions voisines de « bout dehors » qu'il considère comme servant à désigner l'avancée. Un document de 1693 lui fournit le mot « bouteïs » qui rappelle le terme *apoteiz* et que S. Carney

---

(77) J.-F. SIMON, *Tiez. Le paysan breton et sa maison. Tome I : le Léon*, Douarnenez, 1982, p. 59.

(78) M. LAHELLEC, « Architecture rurale et structures familiales dans le Léon méridional au XVIIe siècle », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1993, t. LXX, p. 181-219 (p. 188).

(79) ID., *ibid.*, p. 218.

(80) S. CARNEY, *L'habitat des riches ruraux à Plounéour-Ménez aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Brest, auteur, 1993, p. 261.

propose de décomposer en « bout » et « eisse », du vieux français *eissir* « sortir », ce qui renverrait à « bout dehors ».

A l'heure actuelle, la traduction du mot *apoteiz* n'a pas trouvé de réponse définitive.

Jean-François Simon
C.R.B.C.

Juan Guas, sculpteur léonard à la cour de Castille (XVe siècle)

Nous souhaitons être agréable aux lecteurs du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (et éventuellement leur rendre service) en signalant à leur attention un bel article de J. Baudouin paru récemment dans la revue *Francia*, publiée par l'Institut historique allemand de Paris (81). L'auteur y replace l'activité de quelques tailleurs d'images bretons en Castille dans la perspective des échanges culturels en Occident durant la seconde moitié du XVe siècle. Les relations économiques entre la Castille et le duché de Bretagne sont bien documentées par ailleurs (82).

Le premier de ces artistes, Lorenzo Mercadante, est donné comme venant « *de Bretaña* ». Il contribue à la réalisation du décor sculpté de la cathédrale de Séville de 1454 à 1467 où il sculpte, notamment, le tombeau en albâtre du cardinal Juan de Cervantes (mort en 1453).

Le second est Jean Guas (mort en 1496), architecte et sculpteur, qui — semble-t-il — débute aux côtés de son père, en 1454, sur le chantier de la cathédrale de Tolède. Il travaille ensuite à Avila et à Ségovie avant de se consacrer à l'édification de l'église Saint-Jean-des-Rois de Tolède, destinée, avant la chute de Grenade (1496), à accueillir la sépulture d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon.

Son testament le présente comme fils de « *Pedro Guas y Brigida Madama Tastes* » donnés tous deux comme originaires « *de la ciudad de Léon en el reino de Francia* ». La date de ce document (1490) fait son intérêt, si l'on en rapproche celles du mariage par procuration d'Anne de Bretagne avec l'empereur Maximilien, le 19 décembre 1490, puis de son union, moins d'un an plus tard, avec Charles VIII, le 6 décembre 1491.

En effet, le blason de Juan Guas que porte son épitaphe en l'église San-Justo-y-Pastor de Tolède, alterne, comme l'a fait remarquer J. Azcarate,

---

(81) J. BAUDOUIN, « Destinées itinérantes des grands imagiers de la fin du Moyen Age », *Francia, Forschungen zur Westeuropaïschen Geschichte*, Band 14 (1986), Sigmaringen, 1987, p. 139-167 ; du même, *La sculpture flamboyante. Tome I: Les grands imagiers d'Occident*, Nonette, 1983.

(82) Cf. H. CASADO ALONSO, « La Bretagne dans le commerce castillan aux XVe et XVIe siècles », dans J. KERHERVÉ et T. DANIEL, éd., *1491, La Bretagne, terre d'Europe*, colloque international, Brest, 2-4 octobre 1991, Brest-Quimper, 1992, p. 81-98.

hermine de Bretagne et croix pattées (83). Aussi, selon cet auteur, la « *ciudad de Léon* », longtemps interprétée comme Lyon (acquise par Philippe le Bel en 1307), doit-elle être plutôt identifiée avec Saint-Pol-de-Léon.

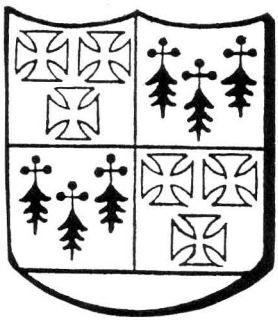

Blason de Juan Guas.
Extr. de : J. AZCARATE, « *Sobre el origen de Juan Guas* », *Archivo Español de Arte*, 1950, p. 256.

J. Baudouin met en relief l'importance de cette découverte qui confirme le rôle de la Bretagne dans le mouvement artistique du bas Moyen Age. A l'appui de cette identification, on doit remarquer que le patronyme Goas (84), sans parler de ses dérivés : Goazou, Goaziou, ni de ses composés : Goascoz, Goasdoue, Goasmat, etc., n'est pas rare, encore aujourd'hui, en Bretagne (de cent à deux cents naissances, selon les fréquences calculées par Gwennole Le Menn d'après les relevés de l'I.N.S.E.E.). Il apparaît dès 1426, précisément sous la forme *Guas*, et il est orthographié *Le Gouas* (1481), *Gouas* (1514), *Le Goas* (1539) dans divers documents des XVe et XVIe siècles.

Le mot breton *gwas* signifiait d'abord « homme, vassal, serviteur » (vieux breton *uuas-*, *guas-* ; moyen breton *goas*) ; il a pris le sens de « mari » (85). Notre propos ne saurait être ici de donner du grain à moudre aux partisans d'un hypothétique « matriarcat psychologique des Bretons », mais de signaler la validité d'une hypothèse qui n'avait d'ailleurs sans doute guère besoin de cette confirmation.

Bernard Merdrignac

---

(83) J. AZCARATE, « Sobre el origen de Juan Guas », *Archivo Espagnol del Arte*, 1950, p. 255-256 ; cité par J. BAUDOUIN, « Destinées itinérantes... », p. 164, n. 100. Sur l'hermine ducale, voir, à présent, les articles de M. Pastoureau et C. de Merindol, dans J. KERHERVÉ et T. DANIEL, éd., *1491, La Bretagne, terre d'Europe...*, p. 253-294.

(84) J. BAUDOUIN, *ibid.*, p. 165, n. 101, remarque : « Au sujet du patronyme de l'artiste et de sa localisation géographique, il est intéressant de noter que le nom de « Gois » est encore répandu de la Bretagne (Noirmoutier) à la Normandie. » Les acquis de l'onomastique bretonne permettent probablement d'apporter davantage de précisions.

(85) G. LE MENN, *Les noms de famille les plus portés en Bretagne (5 000 noms étudiés)*, Spézet, 1993, p. 125-126.

ROBERT LECLERCQ *

Une lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué

Prosper Mérimée victime d'un canular : le « manuscrit » de Guinclan

Voici quelque quarante-cinq ans, en 1949, paraissent dans la *Nouvelle Revue de Bretagne* trois articles de Francis Gourvil sous le titre : « Voleur sans le savoir. Prosper Mérimée et Gwench'lan en 1835 » (1). Gourvil les présente comme une réponse à un lecteur du *Fureteur breton* qui, en 1907, souhaitait s'informer sur quelques lignes d'Eugène de Mirecourt concernant Mérimée : « Il imprima sur les poésies de Guin-Clov, barde breton du sixième siècle, un autre ouvrage d'une érudition remarquable. Seulement, il eut le tort de s'attribuer la découverte de ces poésies, malgré les réclamations de M. de Villemarqué, leur véritable Christophe Colomb. »

Avant de faire le long exposé de ses recherches, Gourvil signale la parution en 1941 et 1942 des deux premiers tomes de la *Correspondance générale* de Mérimée, établie et annotée par Maurice Parturier (2), ouvrage dans lequel il a trouvé des documents essentiels. Il indique, à propos de la correspondance de La Villemarqué : celle-ci, « qui pourrait apporter tant de lumière au sein du débat, sommeille sans doute dans quelque fond de tiroir... »

(*) Cette étude est dédiée à la mémoire de Pierre-Marie Auzas, inspecteur général des Monuments historiques, qui a consacré une quarantaine d'années de sa vie au service des monuments bretons et à l'étude et la préservation de l'orfèvrerie religieuse. Il a introduit l'auteur à l'œuvre de Mérimée.

(1) F. GOURVIL, « Voleur sans le savoir. Prosper Mérimée et « Gwenc'hlan », *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1949, n° 2, p. 104-115 ; n° 3, p. 211-212 ; n° 4, p. 299-306.

(2) P. MÉRIMÉE, *Correspondance générale*, établie par Maurice Parturier, Paris, 1942, t. I et II.

La lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué

Depuis la découverte par Donatien Laurent des carnets et de la correspondance de La Villemarqué dans les greniers du vieux manoir de Keransquer (3), l'espoir de la mettre la main sur une nouvelle pièce à verser au dossier est apparu. Fanch Postic, autorisé par le général de La Villemarqué à faire l'inventaire de la correspondance, a eu la bonne fortune de trouver une lettre (4) qui, sans donner le mot de l'affaire, apporte un élément nouveau.

Keransquer près Quimperlé
25 mars 1879

Monsieur,

Les lignes de Mirecourt que vous voulez bien me transcrire sont inqualifiables et vous avez bien raison de dire qu'on ne relève point de pareilles choses. Mérimée ne m'en a jamais parlé. Comme lui, j'y aurais répondu par le dédain. Peut-on répondre autrement à un auteur qui vous attribue des réclamations que vous n'avez point faites contre une découverte imaginaire ? et à propos d'un « ouvrage imprimé, plein d'une érudition remarquable », dont personne n'a jamais vu un seul exemplaire, pour la raison qu'il n'existe pas ! Mérimée a bien écrit un rapport sur les poésies populaires de la Bretagne, à la suite duquel ce recueil a été couronné par l'Académie Française mais pas une ligne, à ma connaissance, sur celles du barbe Guinclan.

Voilà peut-être l'origine de l'étrange assertion de Mirecourt.

L'important dictionnaire auquel vous collaborez, Monsieur, n'a rien de commun, grâce à Dieu, avec les prétendues biographies des contemporains : on vous consultera toujours comme une autorité sérieuse. J'ai, pour ma part, à vous remercier de l'article qui me concerne. Mais puisque vous avez l'obligeance de me demander si je n'ai pas à y faire quelque rectification, je prendrai la liberté de vous dire qu'on a confondu la date de ma naissance avec celle de mon frère aîné ; je suis né le 7 juillet 1815, à Quimperlé.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Vte Hersart de la Villemarqué

A M. Vapereau (B. des Contemporains).

---

(3) D. LAURENT, « Aux origines du Barzaz-Breiz. Les premières collectes de La Villemarqué (1833-1840) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CII, 1974, p. 174-221.

(4) La correspondance est étudiée par Fanch Postic au manoir de Kernault, en Mellac, qui abrite, sous la direction de Donatien Laurent, directeur du Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale, le Centre de recherche et de documentation sur la littérature orale. L'auteur ne saurait trop les remercier de lui avoir communiqué cette lettre essentielle.

Avant d'en venir à l'exposé de l'« affaire Gwenc'hlan », il convient de préciser que Gustave Vapereau, auteur du *Dictionnaire universel des contemporains* (5), après avoir été préfet du second Empire, était depuis 1877 inspecteur général de l'Instruction publique et que la première édition de son *Dictionnaire universel* remontait à 1858. Dans l'édition de 1865, la troisième, on trouvait encore, en effet, à propos de La Villemarqué : « né en 1812, en Bretagne ». Dans l'édition de 1880, les corrections sont faites.

Mérimée étant mort le 23 septembre 1870, neuf ans plus tôt, Vapereau ne pouvait s'adresser qu'à La Villemarqué pour savoir ce qu'il en était de cette publication de Mérimée sur les « poésies de Guin-Clov », cela à titre documentaire car la rubrique *Mérimée* ayant disparu de son dictionnaire, il lui restait à rendre, éventuellement, à La Villemarqué le mérite d'une œuvre « volée » par Mérimée.

L'exploration de la bibliographie des œuvres de Mérimée telle qu'établie par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul et publiée par Augustin Filon (6) et de celle publiée par Trahard et Josserand dans les *Œuvres complètes* de Mérimée (7) ne révèle pas la moindre indication concernant le sujet de « l'ouvrage imprimé plein d'une érudition remarquable ».

Alors, pourquoi l'assertion d'Eugène de Mirecourt ? Tout simplement parce que Charles-Jean-Baptiste Jacquot, dit Eugène de Mirecourt (né à Mirecourt en 1812), est un ramasseur de ragots. La publication de nombre d'entre eux lui valut des procès à l'occasion de la sortie de biographies parues successivement sous le titre *Les contemporains*, de 1854 à 1865, puis *Histoire contemporaine. Portraits et silhouettes au XIXe siècle* en quatre volumes parus de 1867 à 1871. Le texte cité en tête de cet article est celui qui a paru en 1856 chez Havard (8). Le même se retrouve en 1869.

Mirecourt, ayant sans doute eu connaissance du pseudo-vol du manuscrit Guinclan commis par Mérimée en 1835, en a fait un vol littéraire, Mérimée publiant sous son nom des poésies découvertes par La Villemarqué.

L'assertion était tellement insensée que l'on comprend pourquoi, ayant sans doute l'un et l'autre, Mérimée et La Villemarqué, eu connaissance de pareille élucubration « inqualifiable », ils y aient répondu par le dédain et n'en aient même pas parlé entre eux.

Ce n'est qu'au terme de cet article que sera précisé ce qu'il en est du « rapport » qu'aurait écrit Mérimée sur « les poésies populaires de la Bretagne ».

---

(5) G. VAPEREAU, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris, 1893.

(6) A. FILON, *Mérimée et ses amis*, Paris, 1894.

(7) P. TRAHARD et P. JOSSERAND, *Bibliographie des œuvres de Prosper Mérimée*, Paris, 1929.

(8) E. DE MIRECOURT, *Les contemporains*, t. X, Paris, 1856.

L'affaire Gwenc'hlan

Pour mesurer l'ampleur du préjudice qu'a constitué pour Mérimée, au retour de sa tournée en Bretagne, en 1835, l'annonce du vol qu'il aurait commis du manuscrit d'un barde breton du VIe siècle, dont l'orthographe du nom n'est, à l'évidence, guère fixée, il convient d'exposer l'affaire.

Vogue des bardes. La recherche du manuscrit

Il y avait eu la publication en 1760 par Macpherson des poèmes d'Ossian, poèmes recueillis en Écosse. Le succès en avait été considérable. Le mythe d'Ossian a inspiré, on le sait, nombre de peintres au début du XIXe siècle. Mais, d'emblée, une enquête avait été menée en Écosse sur l'authenticité des poèmes. En France, Éloi Johanneau, dans le discours même d'ouverture de l'Académie celtique, en 1805, reprend cette question (9). Il émet l'opinion qu'il existe bien des poésies ossianiques conservées en des termes du passé par la tradition mais que Macpherson les a certainement interprétées. Critique renouvelée, en 1836, par Jean-Jacques Ampère, parlant de mauvaise foi de la part de Macpherson qui a « donné pour authentiques des poèmes qu'il avait composés de morceaux conservés par la tradition et qui ont été retouchés, altérés et interpolés par lui » (10).

Le comte Pierre-Antoine Daru, dans son *Histoire de Bretagne*, parue en 1826, écrit déjà : « Le barde Guinclan florissait, dit-on, dès le Ve siècle, Merlin dès le VIe et il faut remarquer que ce mot « barde » est breton et signifie poète. »

C'est sans doute l'article du Morlaisien Émile Souvestre qui a été le plus déterminant dans l'attention portée en 1835 sur Gwenc'hlan. Un barde breton ! Il avait écrit, en 1834, dans *la Revue des Deux Mondes* trois articles sur « Les poésies populaires de Bretagne ».

Après avoir déploré la perte de tant de manuscrits dont certains transformés en papier à cartouches pour le fameux combat naval de Prairial livré par Villaret de Joyeuse, il écrit : « Le peuple était breton ; le peuple avait conservé sa foi, ses mœurs, son langage. Malheureusement, ce n'était pas à lui qu'avaient été confiés les dépôts littéraires. Tout était entre les mains des seigneurs. Le peuple n'avait d'autre bibliothèque que sa mémoire.

« Tout se réunit donc pour anéantir les traces des premiers bardes. Un seul échappa à cette destruction générale. Ce fut Guinclan qui, dans le Ve siècle, chantait aux Bretons les destinées futures de leur patrie et dont les poèmes, consacrés par la gloire, comme ceux d'Homère, étaient connus sous le nom de

(9) E. JOHANNEAU, dans *Mémoires de l'Académie celtique*, t. I, 1805, p. 28-32.

(10) J.-J. AMPÈRE, « Des bardes chez les Gaulois et les autres nations celtiques », *Revue des Deux Mondes*, t. VII, 1836, p. 419-446.

« prophéties de Guinclan ». Un manuscrit de ces prophéties existait encore en 1701 à l'abbaye de Landévennec ; mais, depuis, il a été perdu ! » (11).

C'est ainsi qu'Émile Souvestre contribue à faire rechercher d'éventuels textes ou récits du barde « Guinclan », conformément au vœu exprimé par Mangourit, dès le 29 messidor an XIII (18 juillet 1805) devant l'Académie celtique : « Vous n'oublierez pas de demander les anciennes poésies, chansons et leurs airs notés en musique » (12), œuvre qu'entreprendra Aymar de Blois (13).

Le principe de ces recherches est officialisé par Guizot lui-même, alors ministre de l'Instruction publique, et l'on peut lire dans le *Journal des débats* du 18 mai 1835, donc avant le départ de Mérimée pour la Bretagne : « M. Guizot a institué auprès du ministère de l'Instruction Publique un... comité qui s'occupera spécialement de la découverte des monuments et des manuscrits relatifs aux sciences, à la philosophie, à la littérature et aux arts ». Il s'agit du « Comité des arts » créé le 10 janvier dont Mérimée est l'un des membres. Guizot donne de longues instructions aux « correspondants historiques » auprès de ce comité. On relève, plus spécialement : « Il s'est conservé, en certaines contrées à part, surtout en Bretagne et dans les Pyrénées, des chants même en langue du pays, altérés sans doute, mais évidemment transmis. Il ne sera pas indifférent d'examiner et de noter ces restes du passé avant que la civilisation moderne et l'usage de la langue générale les aient fait disparaître. » Ainsi se manifeste l'intérêt porté en haut lieu à toute découverte qui interviendrait de « chants même en langue du pays » appartenant au passé breton.

Gourvil a longuement décrit dans le premier de ses articles comment, sur place, en Bretagne, « le mythe du futur Gwenc'hlan, dont les éléments dispersés et inconsistants flottaient dans l'atmosphère de la Bretagne littéraire, commençait à se condenser comme la matière d'une nébuleuse autour de son noyau central ». Mérimée, en mission, avait en charge de retrouver, sinon le manuscrit de Gwenc'hlan (un manuscrit en vieux breton du Ve siècle...) mais, au moins, des copies telles que celle qui est connue pour avoir été détenue à l'abbaye de Landévennec. Il allait rencontrer à Lesneven le principal champion du mythe, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, et, auparavant, à Saint-Brieuc, le président Habasque qui, sans s'y attarder, s'était, lui aussi, avancé sur l'existence de « Guinclan » dont il avait écrit : « Barde et Druide, il vivait en 450 ».

---

(11) E. SOUVESTRE, « Des poésies populaires de la Bretagne », *ibid.*, 3e série, 4e vol., 1er décembre 1834, p. 489-537.

(12) M.-A.-B. MANGOURIT, « Lettre à l'Académie celtique », séance du 29 messidor an XIII, *Mémoires de l'Académie celtique*, t. I, 1805, p. 73.

(13) D. LAURENT, « Aymar de Blois (1760-1852) et les premières collectes de chants populaires bretons », *Les Cahiers de l'Iroise*, 24e année, n° 1, 1977, p. 1-8.

La « découverte » du manuscrit

Et voici que Mérimée, en inspection à Quimper, apprend le 16 ou 17 septembre, de Louis de Carné, qu'il avait connu dans les salons parisiens, la découverte du « manuscrit des prédictions de Guin Clan ». Ils sont alors en compagnie d'Armand Duchatellier, tout frais « correspondant du Comité des recherches historiques dans le Finistère ».

Ce n'est curieusement qu'un mois plus tard, le 15 octobre, que la nouvelle est donnée dans la presse et, fait particulier, dans le journal nantais *L'Hermine* grâce à l'un de ses « correspondants de Bretagne ». Il s'agit de la découverte faite par le jeune La Villemarqué « dans une église des Montagnes noires... des poésies de notre ancien barde Quin-Clan, qu'on recherchait inutilement depuis de longues années, et dont on n'avait que des fragments ». Elles sont « écrites en bas-breton ». Elles sont « du cinquième ou sixième siècle ».

Francis Gourvil a établi la chronologie de la diffusion de l'étonnante trouvaille. Elle fut annoncée dans les mêmes termes à Paris par le *Courrier français* le 28 octobre puis par le *Journal des débats* le lendemain mais aussi par *L'Armoricain*, de Brest et même par la *Foreign Quarterly Review*, de Londres, à laquelle on peut ajouter *L'Artiste*, dans son édition belge (14).

Très judicieusement, Gourvil remarque que la *Feuille d'annonces de Morlaix* ne fait pas état de la découverte alors même que D.-L. Miorcec de Kerdanet, habitant à Lesneven, et champion incontesté de Guin-Clan, a toute facilité pour contribuer à donner de l'ampleur à la nouvelle.

Le « vol »

La nouvelle n'était pas encore diffusée partout que *L'Hermine* du 30 octobre annonçait, grâce à son « correspondant de Morlaix » le vol du manuscrit « par un envoyé de M. Guizot, M. Mérimée lui-même, qui, sans autre formalité que l'agrément du maire, avait empoigné et empoché le manuscrit de notre célèbre barde écrit en bas-breton », profitant de ce que La Villemarqué était allé demander à l'évêque de Quimper « la permission d'en prendre copie » en vue de publication.

Francis Gourvil, à la suite de Maurice Parturier, et en complétant le travail de ce dernier, a énuméré et publié les articles parus dans les journaux bretons, annonçant le vol dans les mêmes termes.

Le 17 novembre, Armand Duchatellier précise dans une lettre adressée à ces journaux qu'« avant qu'il eût été question de l'excursion de M. de La Villemarqué dans les Montagnes noires, il y avait des recherches commencées sur les indications données par M. Guizot lui-même. Je puis aussi ajouter que j'étais présent à la conversation où il fut dit à M. Mérimée à son passage à Quimper que le jeune La Villemarqué avait découvert les poésies du barde. »

---

(14) *L'Artiste, Journal du progrès*, édition belge, 3e année, novembre 1835, p. 354.

De toute évidence, il ne croit guère au vol : « Je ne doute pas que plus tard tout cela ne s'explique ». L'affaire est lancée malgré tout au point que *L'Armoricain*, ce même 17 novembre, publie un avis de *L'Hermine*, nantaise : « On nous écrit que plusieurs habitants de ce département, hommes studieux et amis de leur pays, vont s'entendre afin d'aviser aux moyens de poursuivre la restitution des manuscrits de Guin-Glov que M. Mérimée a confisqués. »

Le pire est bien que dans sa septième livraison, en novembre, *La Mode*, journal légitimiste parisien, publie un long article dénonçant le « vol » par l'envoyé des « doctrinaires » qu'il accuse de « voyager commodément en poste à nos frais avec un gros traitement » (15). C'est, le fait est particulier, la seule nouvelle provinciale diffusée par *La Mode* au cours des années 1835 et 1836.

Mérimée adresse aux journaux bretons une lettre de protestation le 14 novembre. Elle paraît le 18 dans *L'Auxiliaire breton* et le 21 dans *L'Armoricain*. Il précise avoir cherché inutilement ce manuscrit dans « toutes les bibliothèques » qu'il a visitées. Il croyait à sa destruction. Il apprend par Louis de Carné sa découverte : « Je me suis empressé d'en donner avis à M. le Ministre de l'Instruction Publique et depuis ce moment j'ai cessé de m'en occuper. Ce que je puis dire c'est que je ne l'ai jamais vu et que je ne sais même pas encore dans quel lieu il a été découvert. J'ajoute que si j'avais trouvé l'occasion d'en faire l'acquisition pour le compte du gouvernement, je n'aurais aucune raison d'en faire un mystère et que mon seul désir eût été de le voir entre les mains d'une personne capable de le publier ». C'était répondre à la remarque faite qu'il n'entendait pas le bas-breton et ne saurait tirer parti du « précieux manuscrit ».

Dans les ministères dont il dépend, dans les salons qu'il fréquente à nouveau depuis son retour fin octobre, il est soumis à des questions. Ce qui se traduit dans sa lettre, du début de janvier 1836, à Hippolyte Royer-Collard, un ami mais aussi le chef de la division des Beaux-Arts au ministère de l'Intérieur par : « Je suis toujours emmerdé par les Bretons et le Mss. de Guenclan. Comment s'y prendre pour faire taire tout cela ? » (16). Ils s'en étaient donc déjà entretenu. Il lui demande de rechercher l'adresse de La Villemarqué. Une lettre datée du 12 janvier à son ami avignonnais Requien nous apprend qu'il a réussi à rencontrer La Villemarqué et qu'il n'a « pu d'ailleurs lui faire dire de quelle grandeur, de quelle couleur, de quel caractère *(sic)* il était » et ajoute : « Je suis convaincu qu'il ne l'a pas plus vu que moi. » (17).

Le manuscrit

Il est curieux que dans les écrits ayant trait au « manuscrit » de Guinclan, hormis une remarque du président Habasque citée par Gourvil, il ne soit jamais

(15) « M. Mérimée et le manuscrit breton », *La Mode*, 7e livraison, novembre 1835, p. 167.

(16) P. MÉRIMÉE, *Correspondance générale, op. cit.*, t. I, p. 1, lettre à Hippolyte Royer-Collard, janvier 1836 (non datée).

(17) ID., *ibid.*, p. 7, lettre à Esprit Requien, 12 janvier 1836.

fait état du peu de vraisemblance de la découverte d'un manuscrit rédigé en bas-breton remontant au Ve siècle. Une copie, plus ou moins exhaustive, aurait été à peine plus vraisemblable. Tout au plus une transcription de récits tels qu'en donnaient les conteurs était-elle acceptable. Et c'est, vraisemblablement, le genre de texte qui aurait figuré dans la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec et que mentionnait, sans trop s'y étendre, dom Le Pelletier dans son *Dictionnaire de la langue bretonne* de 1752. Mérimée n'en écrira pas moins, le 19 novembre 1835, relatant sa mésaventure à Junker, directeur des mines de Poullaouen : « ...ce trésor, c'est un manuscrit d'un certain Guënclan, barde, dit-on, et auteur de prophéties antichrétiennes, qui écrivait vers le Ve siècle. Je cherchais ce Guënclan comme une aiguille dans une meule de foin. »

Aussi bien, la question s'est-elle trouvée vite posée de l'existence du fameux « manuscrit ». Augustin Filon, qui a connu Mérimée dans ses vieux jours, écrit qu'il avait été accusé « d'avoir détourné un manuscrit précieux qu'il n'avait jamais vu et qui, semble-t-il, n'existait pas. Cette accusation si niaise que je n'ai pas cru devoir la mentionner... » (18).

Francis Gourvil écrit : « Une chronologie serrée des événements, une critique des faits et gestes, de la correspondance, de certains écrits postérieurs de La Villemarqué, nous conduisent à affirmer sans la moindre possibilité d'erreur que cette trouvaille n'ayant pas eu lieu au moment où l'inspecteur général des Monuments historiques en fut informé, n'eut lieu davantage ni quelques jours, ni quelques semaines, ni quelques mois après sa première annonce et, qu'en conséquence, il s'agit là d'un mythe pur et simple » ; conclusion à laquelle se rallie Pierre-Marie Auzas dans sa présentation des *Notes de voyage dans l'ouest de la France* (19).

Et voici que la lettre de La Villemarqué à Vapereau, le 25 mars 1879, retrouvée au manoir de Keransquer, apporte la réponse décisive souhaitée par Gourvil, celle même de La Villemarqué : il s'est agi d'une « découverte imaginaire ». Il n'y a donc jamais eu de manuscrit de Guin-Clan ou Gwenc'hlan découvert par La Villemarqué. C'est un point réglé. Mais il ne convient pas d'en rester là.

Une découverte imaginaire

C'est bel et bien un méchant canular que cette prétendue découverte du manuscrit de Guin-Clan. Il faut, pour essayer d'en découvrir le ou les auteurs, s'interroger sur les protagonistes et leurs motivations.

Mérimée arrive en Bretagne fin juillet 1835. L'utilité de son voyage n'apparaît pas à tous. Il est pour *La Mode* titulaire d'une « sinécure ». Il est surtout connu pour être l'auteur des pièces du *Théâtre de Clara Gazul* et de

(18) A. FILON, *Mérimée et ses amis, op. cit.*, p. 221.

(19) P.-M. AUZAS, préface des *Notes de voyage dans l'ouest de la France*, Paris, 1989, p. 7.

récits historiques et de nouvelles qui ne sont pas spécialement bien pensants. Il a été proclamé dans ses débuts l'un des champions du romantisme nouvelle manière. Il est manifestement anticlérical. C'est un Parisien. Il est peu parlant mais moqueur, prêt à lâcher le trait sarcastique. S'en retiendrait-il face aux « antiquaires bretons », il n'en a pas moins une allure persifleuse et il est d'ailleurs connu comme tel par Louis de Carné.

Théodore Hersart de La Villemarqué est alors un jeune élève de l'École des chartes, à peine âgé de vingt ans, résidant à la pension Bailly. Sur les traces de sa mère, la « Dame de Nizon », il a entamé sa collecte à laquelle il emploie le temps de ses vacances de l'été 1835. Il cherche « Guinclan » puisque se rendant, très probablement au début septembre, à Lesneven, il rencontre D.-L. Miorcec de Kerdanet auquel il écrira, ensuite, le 19 ou 20 septembre 1835 : « Possédez-vous maintenant Gwinclan ? Quel est, s'il vous plaît l'âge de ce document si curieux ? » Pièce capitale versée au dossier par Gourvil pour démontrer que lors de l'annonce à Mérimée de la « découverte », La Villemarqué, loin de l'avoir trouvé, cherchait le manuscrit. Trois ans après, il cherchait d'ailleurs encore à s'informer au moins sur le personnage de Guinclan dans la tradition populaire (20).

Armand Duchatellier est un économiste et un historien. Agé de trente-huit ans lorsqu'il rencontre Mérimée, il est le fondateur de la Société d'émulation de Quimper, inspecteur des établissements de bienfaisance et il a ouvert à la mairie de Quimper un « cours d'histoire de la Bretagne et d'histoire locale ». Après quelques essais consacrés au domaine économique, il est occupé à rédiger les *Recherches statistiques sur le département du Finistère* éditées à Nantes entre 1835 et 1837. Il va publier son *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne* qui paraîtra en 1836 à Paris et à Nantes en six volumes in-8°. Quelque soin qu'il mette à y relater les trop réelles exactions des Républicains, tel le « grand brûlis » de Quimper, il n'en a pas moins une position politique définie : « Combien de buffets, d'armoires, de commodes, de lits, de secrétaires, de vaisselle, de cristaux et de meubles de tous genres confondus et renversés sont restés là quand leurs maîtres, des Français, fuyaient à l'étranger pour prendre les armes contre leur patrie ! Et ils se disent descendants de ces races privilégiées qui durent leur illustration au sang qu'elles répandirent pour la France !... »

Il est en relations avec D.-L. Miorcec de Kerdanet, comme le montre sa correspondance colligée par Jacques Charpy (21). Il lui écrit, en particulier, le 15 octobre 1835, pour lui demander divers renseignements sur les dégâts commis pendant la Révolution à l'église Notre-Dame du Folgoët au sujet de laquelle il « griffonne » (22).

---

(20) P. DE LA VILLEMARQUÉ, *La Villemarqué, sa vie, ses œuvres*, Paris, 1929.

(21) Arch. dép. Finistère, 100 J 938, correspondance reçue par Armand du Chatellier, 1823-1840.

(22) *Ibid.*, 100 J 938, pièce n° 7.

Ses opinions antilégitimistes et anticléricales ressortent à la lecture de *L'Ami du Cultivateur (Mignon al Labourer)*, journal bilingue dont le premier numéro paraît le 15 mai 1833. Dès le numéro 5, le 15 juillet, il montre son admiration pour les patriotes de 1830. Il exprime sa satisfaction de l'arrestation de la duchesse de Berry. Dans le numéro 7, du 15 août 1833, au-dessus de sa signature, en dernière page du numéro, figure une « épingle », un « quolibet », bien dans le style de l'époque : « Deux belles dames, grandes pécheresses, se disaient ce carême dernier : Pâques approche, cela fait faire des réflexions, nous sommes bien mal avec Dieu, il faut faire pénitence. Et bien, que faisons-nous pour cela ? Faisons jeûner nos valets. »

Son esprit voltairien et « mériméen », son rang de correspondant du Comité des travaux historiques, figurant dans l'*Almanach royal* (de 1836), le rapprochent suffisamment de Mérimée pour que l'on puisse penser qu'il n'a tenu dans le mauvais tour joué à Mérimée, et dont il a été le témoin, qu'un rôle passif. Aussi bien, intervient-il tout de suite auprès des journaux bretons, quitte d'ailleurs à se faire prendre à partie par *L'Hermine*, comme l'a montré Gourvil. Il a du mérite à le faire car un an plus tôt, le 29 septembre 1834, la Direction des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique avait répondu négativement à sa demande de restitution de manuscrits bretons parvenus à la Bibliothèque royale durant la Révolution, demande fondée sur un bordereau en date du 5 messidor an VII (23 juin 1799). La réponse émanait d'Hippolyte Royer-Collard, un ami intime de Mérimée (23).

Louis de Carné, âgé de trente et un ans, est, par contre, une connaissance parisienne de Mérimée. Il a séjourné de 1820 à 1825, lui aussi, à la célèbre pension Bailly, foyer catholique, s'il en fut. En réaction contre le cléricalisme outrancier de la Restauration, il écrit : « Pour la jeune génération, c'est par sa force propre, et non par celle d'un régime autoritaire, que le catholicisme doit reprendre la première place dans la société. » (24) C'est très éloigné de l'anticléricalisme appuyé de Mérimée.

Louis de Carné qui, comme beaucoup d'aristocrates, a regagné sa province en 1831, s'est marié avec la sœur de Félix du Marc'hallac'h, découvreur des déjà célèbres ruines des thermes romains du château du Pérennou qu'il présente à Mérimée sur lequel il émettra dans ses *Souvenirs* (25) une appréciation péjorative quant au domaine du cœur : « Tenant la vie pour bonne sans en rechercher ni l'origine, ni la fin, M. Mérimée n'admettait pas qu'on eût pour le cœur plus d'exigence que pour l'esprit ; aussi dégagé par l'un que par l'autre, il ne repoussait pas trop le titre de « don Juan à cœur froid » que lui avait donné dans l'ardeur même de sa jeunesse, une personne fort en mesure d'être bien informée. » Mérimée et lui s'étaient, en effet, connus, en particulier, dans le salon de madame d'Aguesseau, salon fort libre d'esprit dans lequel la toute

(23) *Ibid.*, 3 T 48.

(24) J.-Y. GUIOMAR, *Le bretonisme. Les historiens bretons au XIXe siècle*, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1989, 444 p.

(25) L. DE CARNÉ, *Souvenirs de ma jeunesse au temps de la Restauration*, Paris, 1872, 383 p.

fraîche publication du *Théâtre de Clara Gazul* n'avait pas empêché Mérimée de se trouver « sur le pied de la plus étroite intimité ».

C'est Louis de Carné qui s'est chargé d'annoncer la « découverte » à Mérimée. C'est un homme de poids qui ne s'est pas contenté de quelques professions de foi. En effet, après son départ de Paris, depuis le Marc'hallac'h, il a fait publier, en 1833, *Vues sur l'histoire contemporaine* à Paris, chez Paulin, ainsi que des articles sur les *Écoles*, parus dans la *Revue des Deux Mondes* en 1835. Il y pose la question : « La France est-elle assez morale pour supporter la liberté ? Deviendra-t-elle assez religieuse pour exercer elle-même sa propre souveraineté ? » On imagine une discussion avec Mérimée sur ces thèmes (26) !

Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, alors âgé de quarante-trois ans, habite rue Notre-Dame à Lesneven. Il est le fils de Daniel-Nicolas qui avait, au long des régimes, maintenu un crédit considérable et qui mourra en 1836. Daniel-Louis est avocat, docteur en droit. Érudit, il a été bibliothécaire de Lesneven. Il a publié, en 1829, une *Notice sur l'ancienne ville d'Occismor* (27) attestant la présence des Romains dans cette partie de l'Armorique, s'opposant ainsi au chevalier de Fréminville.

Dans ses *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, Mérimée rapporte sa visite à Miorcec de Kerdanet qui a mené des fouilles auprès de la ferme de Kerilien d'où proviennent divers objets qu'il lui présente : « Des débris de poteries rouges, couvertes d'ornements en relief, et même des urnes complètes de cette matière ; d'autres poteries grossières, quelques instruments de bronze ; enfin plusieurs médailles, la plupart du Bas-Empire. » Mérimée, à l'invite de Kerdanet, se porte vers Kerilien, constate la présence de tuiles romaines, de nombreux débris et distingue les traces d'une voie romaine évidente. Cette excursion, il la pratique avec son ami le comte William de Tromelin. Il ne précise pas que Kerdanet lui ait présenté personnellement les fouilles ; ce que ce dernier ne semble pas avoir fait non plus lors du passage du chevalier de Fréminville.

Quelles furent les relations des deux hommes au cours de leurs entretiens ? Mérimée n'accepte pas sans réserves la thèse de la ville d'Occismor, comme proche de Lesneven. Certes, il a reconnu « à fleur de sol les substructions parfaitement caractérisées de plusieurs salles ou même de plusieurs maisons », mais remarque l'absence de substructions composées de grandes pierres, celle, également, de débris de colonnes, de statues, de placages de marbre... Peut-être un village ? Veut-il faire plaisir à Kerdanet, il demande dans son rapport que l'on encourage « par une subvention la continuation des recherches commencées ». Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet figurera dans l'*Almanach royal* de 1836, comme Armand Duchatellier, parmi les « correspondants auprès du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques ».

---

(26) L. DE CARNÉ, « Des partis et des écoles depuis 1830. II. De la démocratie et de l'école républicaine », *Revue des Deux Mondes*, 4e série, 3e vol., 1835, p. 643-644.

(27) D.-L. MIORCEC DE KERDANET, *Notice sur l'ancienne ville d'Occismor*, Brest, 1829, 17 p.

Avec Kerdanet, Mérimée aura été d'accord pour réfuter l'argumentation spécieuse du chevalier de Fréminville dont il semble bien avoir lu le volume *Finistère* des *Antiquités de la Bretagne*.

Miorcec de Kerdanet travaillait, au moment du passage de Mérimée, à la publication des *Notes et observations sur les Vies des saints de la Bretagne-Armorique d'Albert Le Grand* qui devaient paraître à Paris deux ans plus tard. Le père Albert Le Grand était un dominicain profès du couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes. Il appartenait à la famille Le Grand de Kerigonval dont le manoir était proche de Lesneven. La première édition, imprimée à Nantes de 1634 à 1636, faisait la part large aux miracles. Rien ne permet de dire qu'il y eut entre Kerdanet et Mérimée une discussion sur le thème des miracles, à propos desquels Kerdanet aimait à citer Bossuet : « Dieu est le maître de disposer de ses créatures, soit pour les tenir sujettes aux lois générales qu'il a établies, soit pour leur donner d'autres lois, quand il juge qu'il est nécessaire de réveiller, par quelque coup surprenant, le genre humain endormi. » Mais, par contre, on peut penser que Kerdanet a souhaité présenter le château de Kerjean à l'inspecteur général des Monuments historiques, Kerjean à propos duquel il avait rédigé une notice (28). Il est de fait que l'architecture de la Renaissance attirait assez peu à l'époque. Mérimée préférera, sans doute à juste titre, s'attarder un peu à la basilique Notre-Dame du Folgoët. Il est à relever toutefois que, dans ses *Notes de voyage*, à propos du château de Suscinio, il écrit : « Aux personnes qui s'étonneraient de voir des châteaux flanqués de tours au XVIe siècle et même au XVIIe, je citerai ceux de Kerjean et de Kérouserré, tous les deux dans le Léonnais, bâtis sous Henri IV. » Mais il ne mentionne pas Kerjean parmi les monuments qu'il a visités.

Si l'on se réfère à la lettre que Cayot-Delandre, alors secrétaire de la Société polymathique du Morbihan, devait écrire le 28 octobre 1835 à Armand Duchatellier à propos du passage de Mérimée à Saint-Gildas-de-Rhuys, on peut penser que les antiquaires bretons étaient exigeants : « Je ne sais si dans le Finistère il procédait comme chez nous, mais il apparaît qu'il négligeait beaucoup de choses curieuses, ce que nous n'avons pu nous empêcher de lui faire remarquer. » (29)

Qui est l'auteur du canular ?

Sur ce point nous demeurons dans l'ignorance. L'effort de Francis Gourvil a porté essentiellement, grâce à la recherche d'articles de presse (dont beaucoup avait été signalés par Maurice Parturier) et à la découverte d'une lettre de La Villemarqué acquise par « un heureux hasard », sur la démonstra-

(28) Citée par le chanoine J.-M. GUÉGUEN, « Les collections Kerdanet à Lesneven », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXX, 1943, p. 8.

(29) Arch. dép. Finistère, 100 J 938, pièce n° 65.

tion qu'il n'y a jamais eu de vol par Mérimée et ce d'autant qu'il n'y a jamais eu de manuscrit Guinclan.

La Villemarqué, nous en avons aujourd'hui une preuve supplémentaire, n'est pas de la conspiration et, en tout cas, se tient en lisière, ne confirmant, ni ne démentant. Armand Duchatellier se cantonne à un rôle prudent. Il se porte même au secours de Mérimée. Louis de Carné, qui ne paraît pas avoir grande estime pour le personnage de Mérimée, se charge de lui annoncer la grande nouvelle, un mois d'ailleurs avant qu'elle ne soit publiée. En sorte que Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet serait, des quatre personnages, le plus « suspect » parce que, lorsqu'il a reçu Mérimée, certaines opinions les ont opposés : Mérimée ramène la découverte d'Occismor, annoncée par Kerdanet dans sa plaquette de 1829, à celle d'un village ; les « débris » (le terme n'est pas péjoratif en 1835) que lui présente l'antiquaire breton ne sont pas très convaincants et représentent peu de chose pour un Parisien. La collection Kerdanet ne recueille probablement pas assez de louanges. Mérimée ne va, semble-t-il, pas visiter le prestigieux château de Kerjean.

Alors pourquoi ne pas jouer un mauvais tour au jeune représentant de la monarchie de Juillet, à l'envoyé des « doctrinaires » ?

Mérimée a été lancé par Guizot lui-même, sans doute en présence de Prosper de Barante, président du Comité des recherches historiques, sur les traces du barde breton Guin-Clan. Miorcec de Kerdanet est un spécialiste de Guin-Clan. Il a largement contribué à la diffusion du mythe, comme l'a montré Gourvil, jusqu'au point d'écrire dans l'*Histoire de la langue des Gaulois*, brochure publiée à Rennes en 1821 : « En 450, parurent (*sic*) les prophéties bretonnes de Guinclan, barde et devin du pays de Tréguier. » Le « *sic* » s'impose ; il est d'ailleurs de Gourvil.

A l'inspecteur, de tempérament à l'évidence persifleur, on va donc jouer un tour. Et c'est l'annonce de l'invraisemblable découverte du manuscrit du Ve siècle, en bas-breton. Et il va « marcher » puisqu'il écrira qu'il l'aurait acheté pour le gouvernement. Puis c'est l'annonce du « vol » non pas à partir de Morlaix, ni même de la Bretagne mais par un journal légitimiste de Nantes relayé (et dans quels termes !) par *La Mode*, journal parisien des plus ultras, dont le vicomte Edouard Walsh, futur candidat, en 1842, dans l'arrondissement de Vannes, vient de prendre la direction. Il est à remarquer que dans son *Histoire du journal « La Mode »*, si détaillée, le vicomte de Grenville se gardera bien de relever l'article concernant le pseudo-vol (30).

La complicité de Louis de Carné dans l'annonce était toute acquise. Leur rang social, leurs opinions politiques, un catholicisme de combat, tout les rapprochait.

Mais il existe un « outsider ». En effet, Gourvil soulève tout naturellement la question de l'identité du « correspondant » morlaisien de *L'Hermine*, si bien

(30) E. DE ROZAIS DE GRENVILLE, *Histoire du journal La Mode*, Paris, 1861, 632 p.

informé des circonstances de la découverte et de l'enlèvement du manuscrit »... Ne s'agirait-il pas, selon lui, d'Aymar de Blois de La Calande, né près de Morlaix en 1760, mort dans la même ville en 1852 ? Il se trouve qu'Aymar de Blois collaborait aux *Notes et observations sur les Vies des saints*. Premier en date (dès 1823) des collecteurs de chants populaires bretons (31), il ne pouvait que s'intéresser à ce que D.-L. Miorcec de Kerdanet avançait sur Guinclan. Mais de là à participer à la machination, alors qu'il a soixante-quinze ans ! Et qu'il est cité par Mérimée le plus flatteusement dans les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France* à propos de la cathédrale de Quimper dont Mérimée et lui ont eu l'occasion de parler à Morlaix, le comte Aymar de Blois lui ayant commenté l'orientation du chœur « incliné fortement au nord-est à partir du transept ». A moins que Francis Gourvil n'ait pensé à Aymar II de Blois, né en 1804, qui avait fréquenté la pension Bailly, à Paris, connaissait sans doute de ce fait Louis de Carné et résidait d'ailleurs près de Quimper, au château de Poulguinan.

Resterait à retrouver le document révélateur dans d'éventuelles archives de la famille d'Aymar de Blois et, surtout, dans celles de la famille Miorcec de Kerdanet, au manoir de Kerduden, archives que le chanoine Guéguen a eu l'occasion d'examiner sommairement en 1943 et dans lesquelles il a trouvé, entre autres, des lettres de Louis de Carné et de Théodore Hersart de La Villemarqué (32).

... Et si le très hypothétique manuscrit Guinclan avait été découvert ? Faut-il citer le propos de Mérimée dans sa lettre écrite à Hippolyte Royer-Collard le 3 septembre 1834 au cours de sa première tournée qui l'avait édifié sur le sort à venir de nombreux manuscrits : « Je crois indispensable d'ôter à toutes les petites villes de province leurs manuscrits dont elles n'ont que faire et qui n'y restent que jusqu'à un amateur passe et les vole. »

Épilogue

Les relations de La Villemarqué avec Mérimée s'établirent par la suite le plus harmonieusement du monde.

A reprendre la lettre adressée à Vapereau, on lit : « Mérimée a bien écrit un rapport sur les poésies populaires de la Bretagne, à la suite duquel ce recueil a été couronné par l'Académie française, mais pas une ligne, à ma connaissance, sur celles du barde Gwinclan. » ... Indication quelque peu fallacieuse comme il ressort des recherches menées dans les archives de l'Académie française, sous la direction de Mlle Mireille Lamarque, conservateur des archives. Ces recherches ont montré que l'Académie française a décerné, dans le cadre des prix

(31) D. LAURENT, « Aymar de Blois... », art. cit., p. 1-8.

(32) J.-M. GUÉGUEN, art. cit., p. 15.

Monthyon, pour l'année 1847, une première médaille d'or honorée d'un prix de mille cinq cents francs, à la nouvelle et troisième édition du *Barzaz-Breiz*, sous l'intitulé : *Chants populaires de la Bretagne*. Il s'agit bien évidemment d'un prix décerné à La Villemarqué, « prix extraordinaire provenant des libéralités de M. Monthyon » (hors prix de vertu).

Le registre des procès-verbaux des séances nous apprend qu'à la séance du 11 mai le secrétaire perpétuel a exposé que, pour le « prix de traduction », trois ouvrages lui ont paru correspondre particulièrement à l'objet du prix. Le troisième est la « traduction des chants bretons », par M. de La Villemarqué. Au cours des séances du 1er juin et du 15 juin, la décision est prise d'attribuer le prix de traduction aux « chants bretons » qui deviennent *Chants populaires de la Bretagne* (33). Mérimée figure parmi les membres présents lors des séances au cours desquelles a été décidée l'attribution du prix.

Dans le recueil des discours prononcés en séance annuelle, pour l'année 1847, se trouve publié le rapport de François Villemain, l'historien étant alors le secrétaire perpétuel. A la page 13 figure l'exposé des mérites des *Chants populaires*, « ce romancero demi-barbare, premières annales de cette nation » (34).

De la réception de Mérimée à l'Académie, en 1845, à sa mort, aucun autre recueil de « poésies populaires de la Bretagne » n'a été couronné par l'Académie. Le recueil couronné par l'Académie française désigné par La Villemarqué ne peut donc être que le *Barzaz-Breiz*. A lire La Villemarqué, il est permis de penser que Mérimée aurait rédigé à son sujet un rapport favorable. Il n'en a pas été retrouvé trace. Peut-être a-t-il écrit, en effet, pour Villemain une note, voire un rapport ? Toujours est-il qu'il n'est pas intervenu contre l'attribution du prix. Il est probable qu'il a donné quelque assurance à La Villemarqué, qu'il avait pu rencontrer dans les salons parisiens.

Lorsque Louis de Carné, en 1855, sera candidat au prix pour son ouvrage *Études sur l'histoire du gouvernement représentatif en France, de 1789 à 1848*, il y aura trois « intervenants » (non désignés) qui feront des réserves, moins sur la qualité du travail que sur l'opportunité de le couronner comme « utile aux mœurs », intitulé du « prix extraordinaire ». Cela signifie que si Mérimée était intervenu à l'encontre de La Villemarqué, le compte rendu en aurait porté la mention.

La tournure employée par La Villemarqué dans sa lettre à Vapereau peut prêter à discussion. Lui était-il devenu agréable de se recommander, avec la plus grande discrétion, de Mérimée, mort près de neuf ans plus tôt ?

Dans la *Correspondance* de ce dernier figure une lettre en date du 10 août 1849 dans laquelle il recommande à La Villemarqué un diplomate autrichien

(33) Arch. Académie française, 2 B 9, année 1847, registre des procès-verbaux des séances, p. 279, 283, 294.

(34) *Ibid.*, 2 Br 8, année 1847, recueil des discours prononcés à la séance publique annuelle, p. 13.

qui souhaite visiter la Bretagne. Il termine sa lettre : « Que de changements, Monsieur, depuis que nous ne sommes vus et que de bons amis nous ont été enlevés ! Si vous aviez quelques nouvelles de M. de Carné, veuillez, je vous prie, me rappeler à son souvenir. »

... Dans la seconde édition de son *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, Jean-Jacques Ampère n'en écrira pas moins, en 1867, sans trop d'allusion au *Barzaz-Breiz* : « On peut admettre comme possible l'existence d'un barde armoricain du cinquième ou sixième siècle, nommé Guinklan, dont on dit avoir retrouvé des chants. Il n'y a rien d'impossible à ce que ses poésies se soient conservées dans l'abbaye de Landvennec. (*sic*) ... Espérons que le manuscrit de Guinklan, s'il existe, sera livré à la publicité par un patriotisme bien entendu et que notre Bretagne aura aussi son barde. » (35).

(35) J.-J. AMPÈRE, *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, Paris, 1867, 2e éd., t. I, 445 p.

ANDRÉ DELALONDE

A la recherche de saint Carantec

La vie de saint Carantec a été étudiée par de nombreux auteurs qui ont retrouvé et traduit en un langage plus moderne les sources anciennes, analysé les textes dont ils ont pu prendre connaissance, recueilli et comparé les diverses traditions et légendes, relevé la toponymie et les patronymes des cités et des lieux-dits, comparé les *vitae* des nombreux « saints bretons » qui ont évangélisé l'Irlande, la Grande-Bretagne et l'Armorique. Sous une forme plus élargie, ils ont tenté de replacer dans leur contexte géographique, historique et légendaire des faits attribués à saint Carantec ou concernant des personnages ou des lieux qu'il a fréquentés.

Il est impossible de citer tous les auteurs qui se sont penchés sur la *vita* de Carantec, de près ou de loin.

Les sources

Les sources écrites les plus importantes que nous connaissons sont contenues dans trois documents principaux.

Le Cotton ms. Vespasian A XIV

Le plus ancien, semble-t-il, conservé au British Museum, est le Cotton ms. Vespasian A XIV, dont une description détaillée a été fournie par Wade Evans (1). Il comprend 179 feuillets reliés, dont la première partie est formée de 105 feuilles relatant les *vitae* de plusieurs saints gallois. Celles-ci sont rédigées à raison de 35 lignes par page. Le texte a été écrit de plusieurs mains anglo-normandes aux environs de l'an 1200. Ses dimensions, malheureusement réduites par le relieur, sont : 20 x 14,6 cm. La décoration se limite aux lettres

(1) A.W. WADE-EVANS, *Vitae Sanctorum Britanniae et Genealogicae*, Cardiff, 1944.

capitales de couleur rouge, bleu et vert. Des notes de référence ont été ajoutées en marge par l'archevêque Ussher.

Les *vitae* concernent : Gwynllyw, Cadoc, Illtud, Teilo, David, Dubricius, Brynach, Padarn, Clydoc, Cybi, Tatheus, Carannog (Carantec), Aedh, Brendan. Un calendrier des saints gallois complète ces *vitae*.

Ce manuscrit fut d'abord exploité par John de Tinmouth, moine de St Albans (vers 1366), puis utilisé à plusieurs reprises pour des études d'histoire religieuse. On ne peut préciser quand et comment il fut acquis par Cotton (d'où le nom de Cotton ms.).

Les feuillets 90 à 92 contiennent deux *vitae* de saint Carannog. On a tout lieu de penser qu'elles proviennent de l'église de Llangrannog, où le saint avait son église. Toutes deux datent du début du XIIe siècle.

En 1680, puis en 1853, les bollandistes (2) ont publié la *vita* de saint Carentoc à la date du 16 mai, en transcrivant le plus fidèlement possible le texte latin initial des deux *vitae* du ms. Cotton, et en y ajoutant de nombreux commentaires. En 1853, le révérend W. J. Rees publia ces deux textes (3), en latin et en anglais, sans toutefois apporter de réflexions personnelles. Le révérend G.H. Doble (4), dans une édition de 1928, a publié à son tour ces deux mêmes *vitae* qu'il a étudiées en hagiographe confirmé, et essayé d'apporter des éclaircissements historiques, géographiques et toponymiques sur ces quelques fragments de la vie de saint Carantec. Enfin en 1944, Wade Evans les a éditées en latin et en anglais, mais sans ajouter beaucoup de notes personnelles.

Ces deux *vitae* peuvent se résumer ainsi :

Après avoir rappelé la haute naissance de Carantec, dont la généalogie rejoint celle de Marie, mère du Seigneur, l'auteur nous présente le saint fuyant les honneurs terrestres et se retirant dans une grotte pour parfaire sa connaissance de la Bible. Puis Carantec part évangéliser l'Irlande où il rencontre Patrick et prend le nom de Cernach.

La seconde lecture est consacrée à la vie édifiante et aux miracles du saint dans le contexte historique des incursions irlandaises en Grande-Bretagne, à une époque où les druides exercent encore une influence certaine.

Il retrouve ensuite sa région natale, puis, prenant son autel portatif, il le jette à la mer, « laissant à la volonté de Dieu le choix de sa dérive ». Carantec, à la recherche de son autel, rencontre Cato et Arthur et leur demande s'ils

---

(2) *Acta Sanctorum* publiés par les bollandistes, t. III, mai, 1re éd. 1680 (édition Culture et Civilisation, 1960).

(3) W.J. REES, *Lives of the Cambro-British Saints from the fifth and immediate succeeding centuries, from ancient Welsh & Latin manuscripts in the british translations, and explanatory notes*, Llandovery, 1853.

(4) G.H. DOBLE, *Saint Carantoc, abbot and confessor, patron of Crantock, Cornwall, and of Llandgranog, Cardigan*, Londres, 1928.

connaissent l'endroit où il a pu échouer. Arthur, préoccupé par la présence d'un serpent qui ravage la région, veut bien lui indiquer l'endroit, mais Carantec doit d'abord maîtriser le monstre. Exploit facile pour le saint qui rentre en possession de son autel qu'Arthur s'était approprié pour le convertir en table. Carantec reçoit en outre des terres pour fonder une église.

A nouveau, Carantec jette à la mer son autel qui échoue à l'embouchure du Guellit. Il fonde alors un deuxième monastère, construit sur de nouvelles terres données par le roi Arthur, puis achève son évangélisation avant de retourner seul « dans l'île d'Hibernie où il fut inhumé le 17e jour des calendes de juin dans son monastère ».

Le deuxième texte suit immédiatement le premier. Cette *vita* cherche surtout à situer Carantec sur un plan historique et géographique.

Les deux premières leçons développent la généalogie de Carantec, prouvant ainsi l'origine de la noblesse du saint. Le troisième chapitre, très court, localise le territoire où Ceredic, père de Carantec, exerce son pouvoir. La quatrième leçon relate la cession du pouvoir de Ceredic à Carantec qui refuse et prend son bâton de pèlerin pour aller évangéliser les foules, conduit par une colombe (c'est-à-dire inspiré par le Saint-Esprit) en un lieu où il construit une église.

Que penser de ces deux textes? Tout d'abord, bien qu'il s'agisse de fragments issus de *vitae* disparues qui ont été transcrites sans souci de chronologie, avec une intention de valoriser le saint, ils ne se contredisent pas.

Sur un plan historique, on relève des passages relatant des luttes entre Scots et Brittons : ce sont des faits confirmés par maints auteurs anglais. Il n'est cependant pas fait allusion aux incursions du Breton Coroticus et de ses soldats, et pourtant les massacres et déportations qui s'ensuivirent obligèrent Patrick à rédiger une lettre de protestation à Coroticus, lui rappelant qu'un chrétien ne tue ni ne réduit en esclavage des peuples tout récemment convertis et baptisés.

La rencontre de Carantec et du roi Arthur a-t-elle eu lieu? Nul ne saurait l'affirmer, mais cet épisode ne peut que renforcer la notoriété du saint vis-à-vis du lecteur ou de l'auditeur. Peut-être l'auteur a-t-il été influencé par le succès des légendes arthuriennes?

Une ancienne tradition affirme que Patrick et Cernach (c'est le nom irlandais de Carantoc) ont participé à l'élaboration du Senchus Mor, ensemble de lois nouvelles qui devaient harmoniser paganisme et christianisme en Irlande (5). Si l'on examine le texte de près, on constate que Cernach s'appelle « Cairnech » ou « Carnigh » et qu'il a fondé un monastère à Dulane, dans le comté de Meath, ce qui n'est pas le cas de Carantoc, établi dans la région de

(5) J. O'HANLON, *Lives of the Irish Saints, with special festivals and the commemorations of Holy Persons, compiled from Calendars, Martyrologies and various sources, relating to the Ancient Church History of Ireland*, Dublin, s.d., vol. V, p. 480, n. 67.

Leinster. D'autre part, aucun des biographes de Pâtrick ne mentionne cet événement majeur (6). Là encore, il faut observer une prudente réserve. On peut même douter que Carantoc ait réellement connu Patrick, car aucun texte sérieux touchant la vie de Patrick ne mentionne le nom de Carantec ou Cernach. Mais c'est magnifier Cernach que de souligner les relations constantes entre les deux hommes.

En revanche, si on s'en tient aux deux récits, il est aisé de retracer le cheminement de Carantoc sur une carte :

— Tout d'abord, il naît dans le comté de Ceredigion ou Cardiganshire, royaume de Cuneda puis de Ceredig. Appelé à succéder à son père, il devient ermite et se retire dans la grotte d'Edilu. L'actuelle cité de Llangranoc rappelle son séjour. La deuxième *vita* mentionne « Guerit Carantoc » qu'il n'est pas possible de situer correctement.

— Puis il passe en Hybernie pour évangéliser l'ouest du pays, la région de Legen ou Leinster, tandis que Patrick œuvre dans le comté de Meath et établit son centre apostolique à Armagh.

— Il retrouve ensuite sa grotte dans son pays natal de Ceredigion, accompagné de nombreux clercs.

— Muni d'un autel portatif envoyé par Dieu, et conduit par une colombe, il reprend la mer et se fixe sur la rive gauche de l'estuaire de la Severn à Carrum, aujourd'hui Carhampton, dans le Somerset. C'est là qu'il se rend à la cour de Cato et Arthur et qu'il chasse le serpent qui ravageait la région.

— Il jette à la mer son autel qui échoue un peu plus loin à l'est, à l'entrée de la rivière Guellit où Carantoc fonde un monastère, après donation de terres par Arthur.

— Il quitte enfin cet endroit pour retourner en Hybernie, où il meurt.

Cependant, les fragments épars des deux *Vitae Carantoci* ne permettent pas d'avoir une connaissance exacte et complète des déplacements du saint. Il est vraisemblable que son apostolat ne s'est pas limité aux seuls lieux cités, car les saints bretons voyageaient beaucoup à cette époque. C'est pourquoi de nombreux hagiographes ont tenté de prouver que Carantoc est venu en Armorique. Mais de nos jours, rien, si l'on s'en tient à ces deux *vitae*, ne nous autorise à l'infirmer ou à le confirmer. Comment le culte de Carantoc s'est-il propagé en petite Bretagne ? Les fragments de ces deux *vitae* ne permettent pas de se prononcer.

D'autres saints bretons, nommés eux aussi Carantoc ou Carantec, sont-ils venus jusqu'en Armorique ? Tout porte à le croire, puisque la toponymie l'atteste et que Carantec est le nom d'une paroisse dans le Finistère. Les

(6) BARING-GOULD et J. FISHER, *Lives of the British Saints*, Londres, 1907-1913, 4 vol., (vol. II, p. 82).

chapitres suivants nous aideront peut-être à résoudre ce problème, resté jusqu'ici sans réponse.

Le bréviaire de Léon

La deuxième source qui nous permet de connaître un autre épisode de la vie de saint Carantec est contenu dans le bréviaire de Léon de 1516 (7), sous forme de trois leçons à la date du 16 mai. De façon surprenante, le nom de Carantec est changé en « Caradec ». L'auteur de ces trois leçons s'est inspiré de la deuxième *vita* du manuscrit Cotton, qui situait le saint à l'époque de saint Patrick et du roi Arthur ; il y a ajouté des fragments de la vie de saint Tenenan, son disciple, qui, si l'on en croit la tradition, aurait succédé à saint Goulven comme évêque de Léon au VIIe siècle.

Cette *vita* de saint Caradec a été reprise et publiée — en latin et en français — par Arthur de La Borderie (8) qui, dans ses notes, conclut que le Carantoc du manuscrit Cotton et le Caradec du bréviaire de Léon ne peuvent être fondus en un seul et même saint, et que « nous sommes en présence de deux légendes, de deux personnages distincts ».

Deux exemplaires seulement du bréviaire sont parvenus jusqu'à nous (9). L'un est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote 4920 Réserve B. L'autre, qui appartint à l'abbé Jean-Marie de Lamennais, a été acquis par la ville de Rennes en 1904.

Le folio A XXIII de la cinquième partie, précise J. Le Hir, nous apprend que l'imprimeur était Didier Maheu et qu'il avait pour bailleurs de fonds Alain Prigent et Yves Quillivéré. Les deux exemplaires ne contiennent que la partie d'hiver. De Didier Maheu, nous savons qu'il était marchand libraire et bourgeois de Paris. Son établissement, à l'image de saint Nicolas, se situait rue Saint-Jacques. Didier Maheu était aussi imprimeur, mais on ne connaît pas l'adresse de son atelier et de ses presses. Un des bailleurs de fonds, Alain Prigent, devait tenir une maison de libraire à Landerneau. Son nom figure d'ailleurs dans le titre du bréviaire. L'autre commanditaire, Yves Quillivéré, natif du pays du Léon, s'établit à Paris, rue de la Bucherie. On lui doit également le missel de Saint-Pol-de-Léon de 1526, une réimpression du *Catholicon* — le premier dictionnaire breton — en 1521 et divers autres livres bretons.

---

(7) Conservé à la bibliothèque municipale de Rennes.

(8) A. DE LA BORDERIE, « Les deux saints Caradec », *Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques* publiés par la Société des bibliophiles bretons, Nantes, 1883, t. II, p. 203-229.

(9) J. LE HIR, « Le bréviaire de Saint-Pol-de-Léon de 1516, notes sur les auteurs et les éditeurs », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXV, 1906, p. 389-401. — F. DUINE, « Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieurs au XIIe siècle », *ibid.*, t. XXXV, 1906, p. 152-157.

Le bréviaire conservé à Rennes comprend cinq parties. La quatrième est consacrée au propre des saints, de saint André à sainte Basilide.

L'ouvrage est dédicacé à Guy Leclerc, évêque de Léon, qui a d'abord été moine de l'abbaye de La Roé (diocèse d'Angers), puis aumônier de la reine. Devenu abbé de Saint-Aubin-des-Bois et de Saint-Jacques de Montfort, il est nommé évêque de Léon en 1514 et enfin sacré en 1520. Mais il se retire très vite en son château de Saint-Ouen, près de La Roé, où il décède en 1523.

Selon Jean Le Hir, l'auteur principal de ce bréviaire est Hamon Barbier qui « appartenait à la famille Barbier qui a donné les seigneurs de Lanarnuz de Kerjean, de Kernaou, de Lescoët... Cette famille figure aux montres de 1443 pour l'évêché de Léon. Hamon Barbier était docteur en droit (ou breveté en droit), chanoine de Léon, de Nantes et Quimper, archidiacre du Quémenet-Illy (l'un des trois archidiaconés de Léon), official et grand vicaire du même diocèse, recteur de nombreuses paroisses. Il ajoutait à ces titres ceux d'abbé commanditaire de Saint-Mathieu et de conseiller au Parlement des Grands Jours de Bretagne... Il mourut en 1555 et fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. »

Le bréviaire, rédigé en latin, comprend 296 feuillets. La partie consacrée au calendrier couvre toute l'année. Patrick, Karadoc et Tenenan figurent parmi les saints honorés. Par contre, les litanies ne mentionnent pas Patrick, alors que Tenenan et Karadoc sont invoqués. Duine (10) a publié le calendrier du bréviaire de Léon. A l'occasion il signale la mention de nos trois saints dans les *Heures bretonnes et latines*, Heures imprimées en 1486, d'après Garaby.

Enfin, on retiendra que Carantoc et Tenenan figurent dans le calendrier du bréviaire de Tréguier, manuscrit du XVe siècle.

La rareté et le coût des livres liturgiques à usage local incitèrent les évêques de Saint-Pol à adopter le bréviaire romain, en y ajoutant toutefois un propre des saints du diocèse qui permettait au prêtre de lire l'office du saint local le jour où il figurait au calendrier. Duine estime que le bréviaire léonard dut servir jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Le propre de saint Carantec (Karadoc) figure en trois leçons à la date du 16 mai, intitulées « Karadoci Abbatis - XVI may ».

Les deux *vitae* du Cottonion essaient de retracer la vie du saint en narrant les épisodes successifs, avec une volonté constante de se référer à la Bible. Ce sont des morceaux épars de *vitae* dont une partie s'assimile plus à une homélie qu'à une biographie. Par contre, la rédaction des trois leçons du bréviaire fait rarement allusion à la Bible. Leur contenu est emprunté aux *Vitae Carantoci* du Cottonion et à la *Vita Tenenani* dont il va être question. Duine a mentionné la *vita* de Karadoc en neuf leçons ; en réalité, elle n'en comporte que trois.

Ces trois leçons peuvent se résumer ainsi :

---

(10) F. DUINE, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, Paris, 1922, p. 212 et suiv.

Après avoir refusé de succéder à son père Ceredic, Karadoc, « préférant le royaume céleste au pouvoir terrestre », prend son bâton de pèlerin et se retire pour prier. Une voix l'invite à rejoindre Patrick en Hybernie. Là, il rencontre Dulcemius, tiern local, qui refuse de lui céder un arbre sacré pour servir de piliers dans les fondations d'un monastère. Mis au défi d'abattre l'arbre, Karadoc se met en prière et l'arbre tombe tout seul sur le sol. Des religieux de passage voulant se chauffer prélèvent une partie de ce bois, ce qui provoque la colère de l'artisan chargé de la construction de l'édifice. Il menace de quitter le chantier, mais le lendemain matin, tous les matériaux ont repris leur place.

Sans transition, nous retrouvons Karadoc en liaison avec Tenenan, atteint de la lèpre. Ce dernier est très fermement invité à prendre un bain, aidé par Karadoc, ce qui a pour effet de guérir Tenenan. Puis, c'est au tour de Karadoc de se baigner, servi par Tenenan. Les sept ceintures de fer qui ceignaient le corps de Karadoc tombent et les deux saints « louèrent Dieu et firent la paix dans l'union de leur cœur ».

Les lectures de ce bréviaire permettent-elles de penser que Karadoc — ou Carantec — est venu en Armorique ? On ne relève aucun indice positif dans le texte, qui ne cite que le pays de Galles et l'Irlande. Mais l'intervention de Tenenan dans la vie de Carantoc ouvre des possibilités, car Tenenan, comme nous le verrons dans la *vita* suivante, est venu en Armorique.

On a là un exemple typique de ce que devient une vie de saint quand il s'agit de meubler un bréviaire : l'auteur glane quelques faits caractéristiques attribués à un ou plusieurs personnages pour créer une nouvelle « vie ». Au besoin, il réunit deux saints en un seul et même individu et fixe leur fête le même jour.

Le missel de Léon de 1526, conservé aux Archives diocésaines de Quimper, honore saint Karadec, confesseur, le 16 mai.

La Vita Tenenani

Une troisième source est fournie par Albert Le Grand (11), dans la *vita* de saint Tenenan. Il mentionne que Caradocus ou Karentec fut le maître spirituel du saint et qu'il le guérit de la lèpre, ce qui lui permit de « passer la mer vers la Bretagne pour régir et gouverner un troupeau que l'heureux Paul Aurélien avait déjà gouverné ». Cet épisode permet de penser que Caradocus aurait vécu postérieurement à Paul Aurélien ou, du moins, qu'il en a été le contemporain. Si l'on admet que saint Carantec a connu saint Patrick (Ve siècle), comment expliquer qu'il vivait encore du temps de Paul Aurélien (VIe siècle) ?

Albert Le Grand se justifie en précisant que « la vie de ce saint prélat a été par nous recueillie des anciens légendaires manuscrits de l'Église cathédrale de

(11) Albert Le Grand, *Les Vies des saints de la Bretagne-Armorique, avec des notes et observations historiques et critiques par M. Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, de Lesneven, revues par M. Graveran, chanoine honoraire*, Brest, 1837.

Léon et Collégiale du Folgoët : le Bréviaire de Léon en a l'histoire en neuf leçons à ce jour ; ceux qui ont dressé les catalogues des Évêques de Léon l'ont ignoré, hormis V. et D. M. Rolland Poulpiquet, chanoine de Léon, son catalogue manuscrit des Évêques de Léon et, avant lui, V. et D. M. Yves Le Grand, chanoine de Léon et aumônier du Duc François II en ses Mémoires des recherches de l'Évêché de Léon. »

Malheureusement, tous ces documents ont disparu et il reste peu d'espoir de les retrouver. Il faut donc faire confiance à Albert Le Grand et croire que ses révélations sur la vie de saint Carantec et de saint Tenenan ne sont pas nécessairement issues de l'imagination ou de la tendance de l'auteur à embellir ses récits, mais qu'elles émanent, ainsi qu'il le précise, de plusieurs documents que nous ne pouvons plus consulter. Dans l'édition de 1901, p. 313, A.-M. Thomas rappelle l'affirmation de La Borderie : « Il a existé au moins trois saints Tenenan : un Irlandais, contemporain de saint Patrick, c'est-à-dire du Ve siècle ; 2° notre Tenenan-Tinidor, qui est du VIIe siècle ; un autre qui vivait du temps des invasions normandes. Albert Le Grand les a amalgamés tous les trois en un seul personnage, ce qui en fait un écheveau indébrouillable. »

La *Vie* de saint Tenenan, écrite par Albert Le Grand, religieux dominicain né à Morlaix à la fin du XVIe siècle, fait partie d'un immense ouvrage : *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, édité pour la première fois à Nantes de 1634 à 1636. Albert Le Grand décède vers 1640, mais son œuvre est reprise par Guy Autret de Missirien, qui réédite l'ouvrage en 1659, en y ajoutant des légendes et d'importantes additions aux *Vies* déjà publiées. Une troisième édition de 1680 s'enrichit de cinq nouvelles *Vies*. C'est elle qui sera reproduite par Miorcec de Kerdanet en 1837. Une cinquième édition paraîtra en 1901, annotée par Alexandre-M. Thomas, Jean-Marie Abgrall et Paul Peyron, tous trois chanoines.

Cette *Vita Tenenani* a été écrite et commentée par plusieurs autres historiens et hagiographes : on la trouve à la date du 16 juillet en neuf leçons dans le bréviaire de Léon de 1516, et aussi dans un manuscrit de Pierre Le Baud et chez les bollandistes, toujours à la date du 16 juillet.

Que nous apporte cette Vie de saint Tenenan ?

Les premières lignes nous apprennent que Tenenan est instruit par un « saint et docte personnage, appelé Karadocus ou Karentec » : c'est la seule fois dans le texte que le mot « Karadocus » apparaît. Les deux personnages sont en Hybernie.

Tenenan quitte l'Hybernie pour aller à la cour du roi à Londres. Une fille de haute noblesse s'éprend de lui et veut l'épouser, mais comme beaucoup d'autres saints bretons, il préfère la chasteté et implore Dieu de le rendre laid : il devient aussitôt lépreux et retourne en Hybernie. Vient ensuite l'épisode de la troisième leçon du bréviaire de Léon : Carantec guérit Tenenan de la lèpre.

Tenenan veut alors se retirer du monde, mais un ange lui ordonne d'armer un vaisseau et de gagner « la Bretagne Armorique pour y régir et gouverner un troupeau que l'Heureux Paul Aurélien avait déjà gouverné ». Avant de quitter

l'Hybernie, Tenenan va prendre congé de Karantec et s'embarque avec plusieurs autres clercs.

Saint Goulven étant évêque de Léon, les Danois ravagent la région. Tenenan accoste à la Forêt de Landerneau où il est accueilli avec joie, puis pénètre dans l'intérieur du pays, jusqu'à Plabennec où il fait édifier la motte de Lesquelen. Les Barbares ravageant toujours la contrée, Tenenan met en sûreté les vases sacrés et s'enferme à Lesquelen avec tous les siens. Avec l'aide de Dieu, il met en fuite les Barbares et tous les seigneurs et princes bretons viennent le remercier.

Tandis que Tenenan évangélise son peuple, saint Goulven, évêque de Léon, se rend à Rennes et y décède. Les habitants de Saint-Paul, après avoir invoqué l'Esprit Saint, élisent Tenenan comme successeur de Goulven. Après son sacre, il gouverne avec beaucoup de sagesse, visite son diocèse et fait reconstruire les églises détruites par les Danois. Les deux chapitres suivants relatent les miracles qu'il accomplit.

Enfin, « ayant saintement gouverné son troupeau, Tenenan décède le seizième jour de juillet, environ l'an de salut six cent trente cinq ». Sa fête fut « instituée par saint Houardon, son successeur ».

On ne saurait clore ce chapitre de l'intervention de Carantec dans la vie de Tenenan sans citer un manuscrit des Blancs-Manteaux à la Bibliothèque nationale, ms. 22321, f° 723, 724, qui relate la vie miraculeuse de Tenenan, sans citer un seul instant Carantec. L'auteur se réfère au bréviaire de Léon, qui en décrit la « vie » en neuf leçons, au 16 juillet. Ce manuscrit contient des passages de Pierre Le Baud (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1003, *Vetus Collectio*, p. 47), cités dans l'édition d'Albert Le Grand de 1837 et remet en cause la véracité des *vitae* relatées dans le bréviaire de Léon, chez Albert Le Grand et dans les commentaires des bollandistes. En effet, ces trois documents font intervenir Carantec dans la vie de Tenenan, alors que le manuscrit des Blancs-Manteaux n'y fait pas allusion. On est donc en droit de se demander si, réellement, ces deux saints ont vécu ensemble, et si le culte rendu conjointement à ces deux personnages n'est pas le fruit d'une légende savamment entretenue.

La Vita Colombani

Un autre Carantoc, jamais encore étudié en Armorique, apparaît dans la *vita* de saint Colomban, moine de Luxeuil, dans la deuxième moitié du VIe siècle. Abbé d'un monastère, il fait apporter la nourriture à Colomban et à ses disciples qui viennent de se fixer à Annegray. Il sera difficile de préciser si ce saint a un rapport direct avec les deux précédents. Cette *Vita Colombani*, que Jonas de Bobbio a écrite vers 640, a été éditée par le père Adalbert de Vogüé, moine de La-Pierre-qui-Vire (12).

(12) JONAS DE BOBBIO, *Vie de saint Colomban et de ses disciples. Introduction, traduction et notes par Adalbert de Vogüé*, Abbaye de Bellefontaine, 1988, p. 114-115. — E. MARTIN, *Saint Colomban (vers 540-615)*, Paris, 1905, 2e éd., p. 34-35.

Bien que la vie de Colomban mérite d'être étudiée, nous ne retiendrons que le passage concernant Carantoc. Après avoir traversé la Gaule, Colomban rencontre le roi Sigebert qui le prie de se fixer dans « un vaste désert nommé Vosges ». La famine est si grande qu'un ange intervient en songe auprès de Carantoc, qui gouverne le monastère dit de Salice pour apporter de la nourriture aux moines de Colomban.

C'est tout ce que nous savons de cet abbé Carantoc. Il a précédé Colomban, puisqu'il régit un monastère quand Colomban arrive en Gaule. Comment a-t-il traversé l'Armorique ? Nous ne le saurons sans doute jamais. A-t-il regagné l'Irlande avec Colomban ? C'est peu probable. Nous savons seulement que Colomban a quitté Luxeuil et a descendu la Loire de Nevers à Saint-Nazaire avant de regagner son île. Il serait pour le moins surprenant que Carantoc, à supposer qu'il l'ait accompagné, se soit détaché du groupe pour venir séjourner sur les côtes nord de l'Armorique.

Ce troisième Carantoc, cité pour mémoire, ne figure outre-Manche dans aucun texte se rapportant à Patrick. Il est également absent des *vitae* de Tenenan.

La Vita Machutis

Près de Dol existe un lieu de Saint-Carantec mentionné par Bili dans la *vita* de saint Malo.

En novembre 1991, des employés municipaux, occupés à des travaux de voirie au village de Langas en Roz-Landrieux, ont dégagé, enfouie dans un talus près d'un puits, une grande pierre taillée, beaucoup plus importante que les autres, que les anciens du hameau n'ont pas hésité à reconnaître comme étant le « tombeau de saint Caradeuc ». L'état actuel de ce sarcophage permet d'identifier un cercueil de granit à fond plat, de forme rectangulaire, dont la tête est plus large que le bas. D'époque mérovingienne, il est encore plus mutilé qu'au siècle dernier lorsque Robert Oheix (13) en avait fait une description détaillée et précisé les dimensions. Déjà, le couvercle avait disparu.

On est tenté d'assimiler ce « Caradeuc » au « Caradec » qui apparaît dans la vie de saint Jacut. Ivrogne et bon à rien (selon la *vita*...), il est passeur sur la rivière de l'Arguenon. Mort d'épuisement pour avoir voulu transporter dans la tempête un pèlerin qui se rendait au monastère de saint Jacut, il est ressuscité par ce dernier et prend l'habit monastique. On ignore tout de sa mort, et lui attribuer le sarcophage de Roz-Landrieux reste hasardeux.

En effet, le manuscrit de la *vita* de saint Jacut stipule « Caradec » et non « Carantec ». D'autre part, il existe en Ploubalay un prieuré de Saint-Caradeuc, dépendant du doyenné malouin de Poudouvre. Il est donc difficile d'admettre que le sarcophage retrouvé à Roz-Landrieux appartienne au disciple de saint Jacut.

---

(13) R. OHEIX, « Le tombeau de saint Caradec », *Semaine religieuse de Saint-Brieuc et Tréguier*, n° 51, 19e année, p. 606-610.

Y a-t-il un rapport entre l'occupant de ce sarcophage et le passage relevé dans la *vita* de saint Malo écrite par Bili, précisant que « ce saint, après avoir passé quelque temps auprès de Colomban à Luxeuil, voulut visiter la patrie et le peuple breton... ; il vint en un lieu et y construisit un monastère que l'on appelle Raus. » ? (14) On ignore s'il s'agit de Roz-sur-Couesnon ou Roz-Landrieux. Une tradition locale voudrait que ce soit dans la première localité, mais on n'a relevé jusqu'ici aucun indice permettant de confirmer cette légende.

D'après le contexte de la *Vita Machutis*, le monastère (une hutte, plus précisément) fut habité par saint Malo. Un autre passage localise un miracle du saint « alors que Boduuan vivait et tenait la terre de saint Carantoc, concédée par l'évêque Reithuualatr » (15) : Ferdinand Lot écrit qu'il s'agit « probablement de la terre de saint Cardreuc (Carantec) en Ploubalay » (16). Cette hypothèse peut être remise en cause, car le manuscrit précise bien « Carantoc » et non « Caradec ».

La seule localité qui se rapproche de « saint Cardreuc » évoqué par Ferdinand Lot est « Cardroc » en Ille-et-Vilaine, près de Bécherel (17). De plus, à quelques kilomètres de Cardroc et de Bécherel, le château de Caradeuc en Plouasne pourrait permettre d'élargir les investigations.

Après un Carantec, disciple de Patrick, un autre Carantec, maître de Tenenan, un troisième Carantec aidant Colomban à se fixer dans les Vosges, voilà donc un quatrième Carantec, établi dans le diocèse d'Alet. Si l'on respecte la chronologie du manuscrit de saint Malo, c'est en revenant de visiter Colomban dans les Vosges que Malo a fondé un monastère à Raus et que la terre de saint Carantoc est citée. Carantec aurait-il suivi Malo dans le pays d'Alet ?

Des recherches ultérieures diront peut-être un jour si ces quatre saints représentent un seul et unique personnage, ou s'il s'agit de plusieurs saints portant le même nom et œuvrant dans des régions différentes.

Hagiographes anglais et français

Parmi les hagiographes anglais qui ont étudié la *vita* de saint Carantec et cherché à en décrypter les énigmes, le révérend John O'Hanlon (18) a publié de larges extraits de la vie de saint Carantec en faisant une étude critique du contenu des manuscrits de base en les comparant ou les opposant à des textes plus dignes de confiance.

---

(14) G. Le Duc, *Vie de saint Malo, évêque d'Alet, version Bili*, dans *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 1979, p. 131.

(15) Id., *ibid.*, p. 251.

(16) F. Lot, *Mélanges d'histoire bretonne, VIe-IXe siècle*, Paris, 1907, p. 42.

(17) Cf. Dom Fr. Plaine, « Vie inédite de saint Malo, évêque d'Aleth, par saint Bily, évêque de Vannes et martyr », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, 2e partie, 1884, p. 137-264 (p. 252).

(18) *Op. cit.*, vol. V, p. 475-484.

J. Armitage Robinson (19) a entrepris une étude toponymique sur le séjour de saint Carantec dans le Somerset et a confirmé de ce fait le passage de ce saint dans cette région, apportant en conséquence une crédibilité à certains passages des *vitae* de saint Carantec.

Au XXe siècle, d'autres auteurs anglais et des hagiographes français tels que Bernard Tanguy, Gwénaël Le Duc, Bernard Merdrignac ont tenté de percer les mystères qui entourent saint Carantec, mais l'absence d'une *vita* complète, la réunion sous une même identité de deux saints différents dans le bréviaire de Léon, et l'existence d'un autre personnage révélée par Albert Le Grand ne permettent guère de préciser aujourd'hui quel saint a laissé un souvenir dans chaque paroisse. L'étude du culte de saint Carantec permet peut-être de répondre à cette question.

Où honore-t-on saint Carantec ?

A Carantec

Comment saint Carantec est-il perçu de nos jours dans la paroisse qui porte son nom ?

La mémoire des anciens du pays n'a retenu que des bribes : tout au plus sait-on qu'il est venu de Grande-Bretagne ou d'Irlande pour évangéliser la région, qu'il est honoré à Crantock en Cornwall, et que les deux paroisses ont entretenu des relations œcuméniques en 1980. Une Carantécoise — une seule — indique qu'il existait une source de saint Carantec près de l'église, sur le versant nord de la commune. Par contre, les marins connaissent bien le *Men sant Carantec* qui émerge de la mer au nord-est du Kellen. Formé de deux rochers bien droits, certains se hasardent à dire que le saint, voulant tuer le dragon, le combattit avec son épée et fendit le rocher en deux en frappant maladroitement la pierre.

Pour en savoir plus, il faut se reporter à la brochure rédigée en 1957 par l'abbé Bosson, recteur de la paroisse, qui a recueilli les rares souvenirs qu'ont bien voulu lui livrer les Carantécois fidèles à la dévotion de ce saint (20). L'abbé Bosson, qui a connu le chanoine Kerbiriou et a rencontré le R.P. Doble, dont les recherches et connaissances lui ont permis d'étoffer solidement le contenu de sa plaquette, est persuadé que le saint a débarqué à Carantec, qu'il y vécut d'abord en ermite sur le rivage où son culte a persévéré, puis, à l'instar des autres saints celtiques qui vinrent de la grande Bretagne, qu'il pénétra dans les terres pour exercer son apostolat auprès de ses compatriotes émigrés qui arrivaient de plus en plus nombreux.

---

(19) J. ARMITAGE ROBINSON, « Saint Carantoc in Somerset », *Downside Review*, s.l.n.d., p. 234-243.

(20) E. BOSSON, *Saint Carantec, sa vie, sa légende*, Châteaulin, 1957.

L'abbé Bosson a recueilli plusieurs légendes sur saint Carantec. « Il n'y a pas lieu, écrit-il, de négliger notre tradition locale, séculaire et constante du séjour à Carantec de celui qui fut toujours son saint patron.

« On l'invoque au prône de chaque dimanche. Sa statuette figure au revers d'une magnifique croix processionnelle en argent, datant de 1652, que l'on peut admirer dans l'église paroissiale.

« Un rocher qui surgit de la mer, semblable à un donjon, à quelques encablures de la plage du Kelenn, s'appelle le Rocher de saint Carantec. A ce rocher se rattache la légende d'une lutte entre le saint et un autre serpent. Le monstre avait son repaire dans la falaise nord de Pen-al-Lann, une grotte qui porte en breton le nom de « Toul-ar-Zarpant », le trou du serpent. C'est une sorte d'étroit couloir, d'abord à ciel ouvert entre deux masses de granit, et se terminant par un réduit obscur. Saint Carantec alla l'y chercher et réussit à le projeter contre le fameux rocher, et si rudement que celui-ci se fendit en deux, tel qu'on peut le voir encore aujourd'hui. Le monstre a même laissé l'empreinte de sa griffe sur l'une des parois.

« Au cours de la lutte, le saint s'est-il servi de gros galets ronds ? Au bourg, au chevet de l'église paroissiale, on en montre au moins deux que les anciens appellent « Boulou sant Karanteg », les boules de saint Carantec.

« Enfin une fontaine du saint, « Feunteun-ar-Zant », où l'eau ne tarit jamais, se trouve enclose dans une propriété privée, près du chemin de Lolory.

« Les statues de saint Carantec le montraient jadis en abbé, avec chape, mitre et crosse, et donnant la main à saint Tenenan, son élève, représenté sous la forme d'un enfant, ou même parfois d'un petit évêque, avec également chape, crosse et mitre. C'est saint Tenenan qui, à l'origine, et en toute humilité, aurait voulu exprimer la vénération qu'il nourrissait pour son bon maître. Une statue de ce genre existait dans l'église de Carantec démolie en 1867, mais elle a disparu. » (21).

Il convient d'apporter quelques précisions au texte du recteur Bosson.

Un pardon de saint Carantec a lieu chaque année le deuxième ou troisième dimanche de juillet. C'est une tradition très ancienne. On peut s'étonner de la date de cette célébration, puisque la fête votive de saint Carantec, contemporain de Patrick, est fixée au 16 mai depuis des siècles. Par contre, on notera que saint Tenenan est honoré le 16 juillet. On est tenté d'en déduire que le saint fêté à cette date n'est pas le précepteur de Tenenan, mais le disciple lui-même. On a pu, dans un premier temps, honorer Carantec, puis le culte s'est peu à peu orienté vers Tenenan, personnage plus important, puisqu'il fut nommé évêque du diocèse de Léon, tout en conservant le souvenir et le culte de Carantec.

De nos jours, le pardon comprend une grand-messe chantée en breton par la chorale paroissiale, très suivie par le foule des touristes. Le prêtre chargé de l'homélie se montre très discret sur la vie du saint. A l'issue de la cérémonie, on

(21) ID., *ibid.*

honore parfois une statuette en bois offerte en 1980 par les paroissiens de Crantock (Cornwall) aux fidèles de Carantec venus les visiter. L'après-midi, la kermesse paroissiale, agrémentée de costumes bretons, clôt ce pardon.

En 1989, une édition du *Propre de Quimper et de Léon* publie la liste des saints bretons dont le culte peut être célébré dans l'ensemble du diocèse. On en compte vingt-sept, dont Tenenan. Carantec y a seulement sa place en qualité de patron de la paroisse (22). On peut le célébrer à son ancienne date (16 mai), avec possibilité de reporter cette date au dimanche précédant ou suivant le jour propre. Pour célébrer la messe du saint patron, on choisit les textes les plus appropriés dans le commun correspondant. Chaque dimanche, son nom est invoqué dans les prières du canon.

Le missel de Léon de 1526 consacre une messe à « Karadoc abba » à la date du « XVI may ». L'office pouvait être célébré le jour de la fête du saint, ou un dimanche proche de cette date.

En 1980, les paroissiens ont voulu célébrer le pardon le dimanche 18 mai. Effort vain, car il n'y avait pas plus de monde qu'à l'ordinaire aux offices. La statuette de Crantock fut pour la première fois vénérée par les assistants, qui vinrent tour à tour poser leur main sur les pieds du saint. Le cantique de saint Carantec fut chanté au début et à la fin de cette cérémonie. Depuis cette date, le pardon a toujours lieu en juillet.

La statuaire est très réduite. Avant la destruction de l'ancienne église, existait une statue en bois, attestée en 1857 par Gaultier du Mottay. Elle représentait « saint Carantec, en simple vêtement religieux, accompagné d'un enfant ou disciple, représentant saint Tenenan ». Cette statue a disparu. Elle a été remplacée beaucoup plus tard par une statuette due au sculpteur Tréanton de Morlaix, vraisemblablement commandée par l'abbé Bosson. Elle représente, comme la précédente, saint Carantec, mitré et crossé, qu'un enfant — saint Tenenan — tient par la main.

Une statuette en bois offerte par les paroissiens de Crantock à ceux de Carantec représente un saint chapé et mitré, mais tenant dans la main une bêche, outil des défricheurs celtes. Cette particularité souligne la différence existant entre le Carantec de Patrick et celui de Tenenan. La statue est actuellement conservée au presbytère. Elle trône en bonne place à l'église le jour du pardon.

Une autre représentation de saint Carantec figure au revers de la grande croix processionnelle en argent de la paroisse, datée de 1652. Le saint est représenté chapé et mitré, tenant dans la main gauche un livre saint, et dans l'autre une crosse torsadée.

Une bannière, que l'on peut dater du début de ce siècle, représente saint Carantec chapé, crossé, mitré, tenant dans la main gauche un livre saint. Le

(22) *Propre de Quimper et de Léon*, 1989, p. 81.

revers de la bannière est à l'effigie du Sacré-Cœur, dont le culte est prépondérant à cette époque.

Si l'on observe les vitraux dominant le chœur de l'église de Carantec, on y remarque la Vierge Marie, sous les traits de Notre-Dame de Callot, tenant son sceptre fleuri. Le vitrail de gauche représente saint Joseph, ce qui peut choquer un hagiographe ou un historien, dont l'œil exercé s'attend à voir le saint patron local occuper la place d'honneur. C'est le cas de toutes les églises de la région qui n'ont pas été restaurées ou reconstruites au XIXe siècle.

On peut également s'interroger sur la place occupée par les deux statues en plâtre (23) qui ornent les murs du chœur : saint Pierre à gauche et saint Carantec à droite, repeintes en décembre 1992. La tradition veut que le personnage le plus honoré localement occupe le côté de l'Évangile, alors que l'on place le moins vénéré du côté de l'Épître. Ici, c'est le contraire qui s'est produit, et la curiosité intellectuelle pousse à rechercher la cause de cette double anomalie — vitrail et statues —.

La présence de saint Joseph dans cet édifice n'est pas le fait du hasard. La date de l'achèvement de la nouvelle église, qui remplaçait un édifice plus ancien réputé vétuste, trop exigu et menaçant ruine, correspond à une période de renouveau particulièrement troublée et fertile de l'Église de Rome sous le pontificat de Pie IX (24).

C'est dans cette atmosphère de renouveau cultuel et liturgique que le conseil de fabrique de Carantec a dû désigner les personnages qui illustreraient les vitraux surplombant le maître-autel de l'église et décider de l'emplacement des statues de saint Pierre et saint Carantec. Les traditionalistes ont cédé devant la pression des ultramontains soutenus par la politique de leur évêque, Mgr Nouvel de La Flèche (1872-1887) [25].

C'est aussi à la même époque que l'école primaire des filles, dirigée par des religieuses, a pris le nom d'école Saint-Joseph.

Au chevet extérieur de l'église sont placés « deux gros galets » sur un socle de granit. La légende veut que Carantec s'en soit servi pour anéantir le dragon. Il n'est pas rare de rencontrer ce genre de pierres ovoïdes et lisses, « pieusement » conservées autour de nos églises de campagne. Ce sont vraisemblablement des pierres de fécondité au pouvoir surnaturel ou thérapeutique, qui étaient honorées comme divinités dans les religions préchrétiennes et dont les derniers vestiges n'avaient pas encore disparu à l'aube du XXe siècle. D'autres pierres semblables ont été récemment recensées à Carantec.

---

(23) Le poinçon du fabricant porte, au pied de chaque statue : « Statues et vitraux. Ch. Champigneul. Bar-le-Duc ». (Renseignements recueillis le 8 décembre 1992, à l'occasion de la rénovation des statues).

(24) Cf. M. LAGRÉE, « Religion populaire et populisme religieux au XIXe siècle », *Histoire vécue du peuple chrétien*, sous la direction de J. Delumeau, Privat, t. II, 1979, p. 157-178.

(25) D. FERREC, *L'épiscopat de Mgr Nouvel de La Flèche, évêque de Quimper et de Léon de 1872 à 1887*, Brest, 1900 (Mémoire de maîtrise).

L'abbé Bosson signale une fontaine — *Feunteun-ar-Sant* — dont on retrouve trace dans l'état des sections du plan cadastral de la commune de 1830, qui mentionne *Tachen-ar-Sant* et *Liors-ar-Sant*. Il s'agit de deux parcelles au nord de la commune, entre l'église et la lagune du Kelenn, aujourd'hui en majeure partie comblée. La parcelle 594 est le point de départ d'un ruisseau qui rejoint le Kelenn. Cette source, plus abondante en hiver, a été captée quand la colline située en aval a été lotie pour des constructions individuelles. L'origine de ces eaux se retrouve 6, rue de Lolory, dans une propriété qui porte le nom de *Feunteun-ar-Sant*.

Le *Men-sant-Carantec*, au large du Kelenn, évoque la légende bien classique du combat entre le saint et le dragon, engagement où les forces sont décuplées au point de fendre un rocher, et d'imprimer sa griffe dans la pierre, mais où le bien reste toujours vainqueur du mal, où le paganisme est toujours vaincu.

Que penser du repaire du serpent dans la falaise au nord de Pen-al-Lan ? Si on le cherche aujourd'hui, on trouvera une faille dans la roche, où il est dangereux de s'aventurer, à cause d'un effondrement toujours possible de la falaise. Une fontaine, un rocher portant la trace d'un combat, des boulets ayant servi de munitions, un repaire de dragon — *Toul-ar-Zarpent* —, tels sont les éléments du merveilleux constituant la légende de saint Carantec qui n'a pas laissé, en revanche, le souvenir de guérisons ; il n'a pas fait jaillir non plus la source qui porte son nom. Plus important encore, on a cherché en vain la trace de ses reliques. Il ressort de tout cela que le culte du saint à Carantec paraît très superficiel, et qu'il a pu être imposé par quelque volonté épiscopale.

Deux autres parcelles, *Parc-ar-sant-Carantec*, retiennent notre attention sur l'ancien cadastre de 1830. Elles sont immatriculées 50 C et 51 C et sont curieusement situées à côté de parcelles appelées *Feunteun-Ven*, c'est-à-dire « Fontaine blanche », et qui sont la dénomination d'une fontaine sacrée aux environs de laquelle on a retrouvé une pierre de forme ovoïde, de même nature et de même aspect que celles déposées au chevet de l'église paroissiale. Faut-il voir dans la coexistence de *Feunteun-Ven* et de *Parc-ar-sant-Carantec* un simple hasard ou la volonté des habitants de substituer la religion chrétienne au paganisme ? La question reste posée. Le cadastre actuel mentionne des dénominations tout à fait différentes.

Le culte de saint Carantec s'est-il profondément ancré dans les familles de la région ? Les *Buez ar Saent*, publiées sous le second Empire par un recteur de Taulé (26), n'en font même pas mention. Le saint n'avait sans doute pas fait assez de miracles pour avoir les honneurs des livres lus chaque soir dans les chaumières. Néanmoins, des familles n'ont pas hésité à donner ce nom aux nouveau-nés. On relève dans les archives municipales le nom d'un certain Carantec Castel, qui a œuvré durant plusieurs années aux affaires communales aux environs de 1820 mais n'est pas un cas unique, car dans les années

(26) PERROT, *Buez ar Saent*, Morlaix, 1866.

antérieures et hors du territoire de la commune, plusieurs personnes ont porté ce prénom. Le cas le plus ancien est celui d'un certain Carentec Le Voyer, en 1536 (27), qui dut être baptisé à Carantec au début du XVIe siècle, probablement avant la parution du bréviaire de Léon (1516) : saint Carantec était donc honoré à Carantec et aux environs dès l'an 1500, et sans doute bien avant. C'est aussi la preuve que Carantec se différencie complètement de Caradec.

Une source antérieure au bréviaire de Léon de 1516 nous fournit une preuve complémentaire de l'existence de Carantec : c'est le bréviaire manuscrit du XVe siècle ayant appartenu au petit séminaire de Tréguier, et maintenant conservé aux Archives départementales des Côtes-d'Armor (28). Sur le feuillet du mois de mai, on peut lire : « XVI. Varandoci abbis. IX lc. ». Il faut rectifier la graphie du document et lire « Carantoci ». C'est en vain que l'on cherche les neuf leçons ou lectures annoncées dans le calendrier, ce qui aurait sans doute élargi nos connaissances et percé une partie du mystère qui entoure Carantec. Ce manuscrit apporte cependant la preuve que Carantec était honoré le 16 mai dans la région sous sa véritable identité.

Pourquoi le rédacteur du bréviaire de Léon a-t-il fusionné ce nom avec Caradec ? Sans doute parce qu'on a perdu à cette époque la vie et l'histoire de Caradec, pourtant bien connu en Armorique à travers la Vie de Gwénaël, alors qu'on avait pu conserver des fragments de celle d'un Carantec, qui a vécu en Irlande et en Grande-Bretagne. Ces deux saints ayant eu en commun le préfixe *kar* « aimable », le rédacteur du bréviaire en a profité pour magnifier sous une même identité les mérites de Carantec, dont on connaissait des lambeaux de Vie, et Caradec, dont la Vie écrite avait disparu.

C'est à peu près tout ce qu'on connaît de saint Carantec dans la commune qui porte son nom. Il reste à étudier les lieux qui l'honorent encore de nos jours et qui conservent son souvenir sous forme de statues, d'églises ou de légendes, hors de Carantec.

Carantec honoré hors de Carantec

Contre toute attente, saint Carantec n'est représenté nulle part en Armorique, sauf dans l'église de Notre-Dame du Folgoët. Les vitraux qui éclairent chaque côté de la nef sont pour la plupart consacrés aux saints les plus marquants de la région. Figurent saint Tenenan sur la droite et saint Carantec du côté gauche. Il paraît sous la forme d'un mendiant s'aidant d'un bâton pour la marche, et portant le *sacculum*, sachet renfermant le psautier indispensable aux moines évangélisateurs.

---

(27) Arch. nat., Trésor des chartes, JJ 2492, f° III, lettres de rémission accordées à François de Kergonnonaon, 1536. Document publié par P. DE VAISSIÈRE, *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France*, Paris, 1935, p. 126-127. — A. CROIX, *La Bretagne aux XVIe et XVIIe siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, 1981.

(28) Arch. dép. Côtes-d'Armor, ms. 3. Cf. F. DUINE, *Inventaire liturgique...*, *op. cit.*, p. 229.

A Plabennec, dont saint Tenenan est le patron, Carantec est totalement ignoré, malgré plusieurs statues et vitraux à l'effigie de Tenenan. A Guerlesquin et La Forêt-Landerneau, où saint Tenenan est honoré, on ne relève aucune statue du précepteur Carantec. A Saint-Martin-des-Champs, à la chapelle de la Salette, on peut voir une statue de Tenenan, mais Carantec est inexistant. La cathédrale de Saint-Pol-de-Léon ne possède aucune statue, aucun vitrail de Carantec.

Pour retrouver un souvenir vivace de saint Carantec, il faut traverser la Manche et se rendre à Crantock, en Corwall.

C'est une paroisse située en bordure de mer, à proximité de Newquay, à moins de trente kilomètres de la Cornouailles. L'église de ce petit port de pêche atteste le séjour du saint fondateur : Carantoc (29). Entouré d'un cimetière gazonné, l'édifice, dont la construction se situe entre le XIIe et le XVe siècle, a remplacé une église plus ancienne, et la légende prétend que le site remonte au Ve siècle, quand Carantoc s'y rendit et fit de ce lieu un centre missionnaire. C'est ici qu'il échoua, dit la légende, venant d'Irlande dans un coracle, après avoir jeté son autel portatif dans la mer, guidé par une colombe rappelant la volonté de l'Esprit-Saint.

Carantoc est figuré par une statue qui fait face à l'entrée de l'église, sous la forme d'un abbé mitré. Il est honoré le 16 mai, comme abbé et confesseur. Ce jour est chômé par tout le village qui est « en fête » le samedi le plus proche. La statue, en pierre de Penkridge sculptée par Nathaliel Hitch, représente saint Carantoc avec un livre, une pelle et une colombe perchée sur son bras : sans nul doute, il s'agit de la figuration du disciple de Patrick, tel qu'il est décrit dans le manuscrit du British Museum avec sa foi (colombe), son instruction (livre), et son désir de défricher la région (pelle).

Les vitraux de la nef rappellent quelques détails de la vie et des légendes de saint Carantoc.

Les quatre figurations du retable derrière le maître-autel sont, de gauche à droite : saint Pierre, patron de l'ancien diocèse d'Exeter, dont Crantock faisait partie ; saint Patrick, ami, patron et tuteur de saint Carantoc ; saint Piran, représentant les saints de Cornwall ; saint Edouard le Confesseur.

Telles sont les références à saint Carantoc dans cette église de Crantock qui a été récemment endommagée par un incendie.

Carantoc est également honoré en bordure du Bristol Channel, à Carhampton, un des sites où Carantoc a abordé après avoir quitté l'Irlande, et à Llangrannog, en Cardiganshire, où Carantoc a séjourné, une église lui est dédiée.

Il faut remarquer que les trois localités ci-dessus mentionnées sont situées en Grande-Bretagne sur la côte ouest, qui fait face à l'Irlande, et souligner

---

(29) M. HATAM, *The parish of St. Carantoc, abbot and confessor*, 1973.

également que le saint Carantoc honoré dans ces paroisses eut Patrick pour tuteur et ami.

Enfin, il serait intéressant de savoir si Carantoc a laissé des souvenirs ou une iconographie dans le comté de Meath, en Irlande, où il est censé avoir exercé son apostolat.

Cette recherche géographique a permis en tout cas de découvrir des sites avoisinants où des saints bretons ou irlandais (30), bien connus en Armorique pour y avoir émigré, ont laissé un souvenir vivace : David, Budoc, Colomb, Breac, Patrick, Tudy, Petroc, Brioc, Hernin... De son côté, Doble (31) remarque que « tous les rivages marins portent des traces d'établissements de saints celtes. Ce furent des centres de civilisation dans l'ancienne Cornwall ».

Tous ces personnages ont marqué de leur empreinte les sites de la côte ouest britannique en y fondant des monastères qui ont servi de base à l'émigration des peuples bretons vers l'Armorique avec, à leur tête, les saints que nous venons d'évoquer et qui sont les fondateurs de nos paroisses primitives armoricaines.

La toponymie se rapportant à Carantec

La majorité des auteurs, aussi bien britanniques que français, considèrent que Trégarantec (Finistère) fut un lieu de passage ou de séjour pour saint Carantec. D'autres historiens, plus sceptiques, ont remarqué que, si Carantec est aujourd'hui l'éponyme de Trégarantec, il n'en est pas le patron : c'est saint Arnec qui est honoré dans cette paroisse. Que faut-il en penser ?

Le préfixe *tre* (du celtique *treb*, vieux breton *treb*, moyen breton *tref*) avant le Xe siècle désigne un « lieu habité et cultivé », un « hameau ». A partir du XIe siècle, se généralise le sens de « quartier, frérie ». Le mot finira par s'appliquer à une trève, sous-paroisse dont l'église est dite « fillette » d'une église-mère. *Tre* peut également être suivi d'un nom d'homme ou de saint (32).

En ce qui concerne Carantec, le *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé* (33) mentionne à plusieurs reprises le lieu de *Treu Karentuc* :

— *Sancti Amandi locum, cum suo toto tenore, hoc est Treu Karentuc, ... hoc est Treu Karentuc totum*, 27 février 1070.

— *Totam decimam quam... habebant in tribu Karentuc*, apparaît en 1161.

---

(30) E.G. BOWEN, *Saints, seaways and settlements in the celtic lands*, Cardiff, 1969.

(31) G.H. DOBLE, *Saint Carantec..., op. cit.*

(32) B. TANGUY, dans *Ero nevez*, n° 5, s.d., n.p.

(33) *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, publié par L. Maître et P. de Berthou, Paris, 1896, p. 153, 155-156, 276, 287.

La table des matières, rédigée en français (édition 1896), indique « Tregarantec » pour la donation de 1070 et « trève de Kergaradec » pour la vente de 1161.

Ces terres (*treu Karentuc*) faisant partie du territoire de Locamand, il est certain qu'elles ne constituaient pas une paroisse, ni même une trève. Ce sont tout simplement des parcelles de culture, de prairies ou de landes.

Deux autres toponymes viennent renforcer la thèse tendant à prouver que la paroisse de Trégarantec n'a pas pour origine saint Carantec (34) :

— Trégranteur, ancienne trève de Guégon (Morbihan) intégrée dans cette commune en 1790, s'appelait autrefois Trégarantec et Trégaranteuc. L'église de cette paroisse est dédiée à saint Melec. Aucun historien n'indique le passage ou l'implantation de Carantec en ces lieux.

— Trégarantec, en Mellionec (Côtes-d'Armor), dont la famille du même nom est la plus ancienne connue dans ce château dont la chapelle privée n'est dédiée à aucun saint en particulier. L'église de Mellionec a saint Jean pour patron.

Comme on le voit, il est hasardeux d'affirmer que saint Carantec a donné son nom à Trégarantec. Peut-être un jour des textes irréfutables lèveront-ils le doute qui plane sur ce sujet.

Conclusion

Malgré toutes nos recherches, nos réflexions, nos suppositions, nous sommes dans l'impossibilité de dire s'il y a eu un seul Carantec, qui fut à la fois le compagnon évangélisateur de Patrick, le maître spirituel de Tenenan, le confrère de Colomban dans les Vosges, et le contemporain de Malo. Il ne reste plus de documents suffisamment étoffés pour reconstituer la vie du saint. Ce n'est qu'incidemment qu'un religieux de ce nom est cité dans les *vitae* de Colomban et de Malo. Le manuscrit du British Museum ne donne qu'une version très tronquée d'une *vita* plus imaginaire que crédible. Le bréviaire de Léon trouble les esprits en fondant plusieurs sources en un seul texte et en débaptisant le saint. Les références sur lesquelles s'appuie Albert Le Grand sont incontrôlables.

Tout au plus pourrait-on voir un lien entre Malo, Colomban, Tenenan et Carantec, mais il ne peut s'agir là que d'une hypothèse.

La *vita* de Colomban mentionne que Carantec a accueilli et nourri le saint et ses disciples à leur arrivée dans les Vosges.

---

(34) J.-M. Le Mené, *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*, Marseille, 2e éd., 1982. — M. de Mauny (dir.), *Châteaux et manoirs en Bretagne profonde*, Mayenne, 1991, p. 198-199.

La *vita* de Malo nous apprend que ce dernier rendit visite à Colomban à Luxeuil, puis qu'il vint en Bretagne et « y construisit un monastère que l'on appelle Raus ». Il n'est pas précisé s'il s'agit de Roz-sur-Couesnon ou Roz-Landrieux. Mais c'est à Roz-Landrieux précisément que l'on a exhumé dernièrement un sarcophage que la tradition et des textes anciens attribuent à Carantec — ou Caradeuc, selon les siècles —. C'est cette même *vita* qui nous relate plus loin un miracle « sur la terre de saint Carantec ». Enfin, des serviteurs de saint Malo se trouvent près la ville de Saint-Pol-de-Léon, « sur un tertre situé entre Saint-Paul et la mer ». Curieuse coïncidence : le « tertre » et la paroisse de Carantec sont deux sites géographiques très proches l'un de l'autre, seulement séparés par un bras de mer. Doit-on relier les épisodes entre eux et en conclure qu'un seul Carantec fut mêlé à tous ces événements ? Il est impossible d'apporter une réponse.

Il nous reste à déterminer, dans la mesure du possible, quel saint est honoré à Carantec.

Tout le monde ignore dans cette paroisse l'existence de Carantec près de Luxeuil et à Roz-Landrieux. Le choix se réduit donc au disciple de Patrick et au maître de Tenenan. Une confusion assez tenace s'est établie, due à la plume d'hagiographes réputés, qui ont étudié le manuscrit du British Museum et le bréviaire de Léon. Les auteurs anglais ont développé la vie de Carantec en Irlande et en Angleterre et, constatant qu'il existait en France deux paroisses portant son nom — Carantec et Trégarantec — lui ont fait traverser la Manche, sans mettre le lecteur en garde sur la fragilité d'une telle hypothèse.

Plus vraisemblable est la proposition de Carantec, précepteur de Tenenan. En effet, cette paroisse est la seule à posséder une statue le représentant avec son disciple. L'effigie primitive est antérieure à la destruction de l'ancienne église et ce n'est pas par hasard que l'abbé Bosson, auteur de la plaquette sur saint Carantec, a remplacé cette ancienne statue par une nouvelle, réunissant les deux saints.

Aucun texte, aucune tradition ne permet de dire que saint Carantec a séjourné dans la paroisse qui porte son nom. Il est fort probable que le culte consacré à ce saint a été importé à une époque très ancienne, en même temps que les légendes d'autres saints gallois et que, pour confirmer sa notoriété, le clergé a adapté au plan local des légendes bien classiques inspirées du manuscrit Cotton et du bréviaire de Léon, tels que la présence d'un dragon matérialisant le paganisme, le combat victorieux contre cet animal avec des munitions qui sont des pierres païennes du pays, un rocher dont on attribue le relief naturel à des traces de luttes, une faille dans une falaise servant de repaire, une source qui n'est que de l'eau de ruissellement, deux parcelles de terre dénommées *Parc-ar-sant-Carantec* par des propriétaires zélés. Tous ces indices, auxquels on doit ajouter l'absence de miracles et le manque de reliques, ne méritaient pas une dévotion durable. C'est pourquoi, à une époque que l'on peut rapprocher de la première publication des *Vies des Saints* d'Albert Le Grand, des fidèles, se souvenant qu'un Carantec autre que celui qu'ils glorifiaient jusqu'ici figurait dans la Vie de saint Tenenan, préférèrent honorer le précepteur de l'ancien

évêque de Saint-Pol-de-Léon et reportèrent à la date du 16 juillet — fête de saint Tenenan — le pardon de Carantec, tout en conservant à ce dernier les légendes qu'on avait créées localement pour lui.

Compte tenu de toutes ces réflexions, on peut conclure que le saint honoré dans la paroisse qui porte son nom est bien Carantec, maître et précepteur de Tenenan.

DOCUMENTATION

CHANTAL GUILLOU
TANGUY DANIEL

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1991)*

MANUELS GÉNÉRAUX ET SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE

Ouvrages et articles généraux

1 BEAULIEU (François de), LE MOIGNE (Jean-Louis), HAMON (Jacques). Nature en Bretagne. Douarnenez, Le Chasse-Marée - ArMen, 1991, 32 cm, 301 p., ill. en coul.
Bibliographie, p. 291-294. - Index, p. 295-299.

2 [Compte rendu de] *La Bretagne au XIXe siècle : 1789-1914*, éd. Skol Vreizh, 1991. *Chronique de Landévennec, Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 40.

3 Charpiana. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, in-8°, 843 p.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 10, ill.).

4 Concours Bretagne des châteaux : guide pratique 91. Rennes, Comité régional de tourisme, 1991, 21 cm, 24 p., ill. (Bretagne nouvelle vague).

5 GALLIOU (Patrick), JONES (Michael). The Bretons. Oxford-Cambridge, Blackwell, 1991, 24 cm, XVI - 334 p., ill. (The peoples of Europe).
Bibliographie, p. 289-311. - Index, p. 312-334.

6 Guide Bleu Bretagne. Paris, Hachette Guides Bleus, 1991, 22 cm, 820 p., ill. en coul., cartes (Les Guides Bleus).
Bibliographie, p. 777-780. - Index, p. 781-814.

7 HANRION (Régis). Bretagne. Paris, éd. Arthaud, 1991, 19 cm, 263 p., 8 p. de pl., ill. en coul. (Guide Arthaud).
Bibliographie, p. 261-263. - Index, p. 253-260.

8 KERHERVÉ (Jean). [Compte rendu de] Yannick Pelletier (dir.), *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 361-368.

(*) Les auteurs remercient particulièrement M. Eugène Kerbaul, qui a aimablement fourni de précieuses références.

9 LE GALLO (Yves) [dir.]. Le Finistère de la Préhistoire à nos jours. Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, 1991, in-8°, 591 p.

Collaborateurs : Jean BIENFAIT, Marie-Thérèse CLOITRE, Jean-Yves EVEILLARD, Pierre GOULETQUER, Jean KERHERVÉ, Maurice LUCAS, Alain PENNEC, Raoul PIBOUBES, Fanch ROUDAUT, Bernard TANGUY, Jean TANGUY, Yvon TRANVOUEZ.

10 PHILIPPE (J.). Bretagne - Espagne : des relations très anciennes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 novembre 1991, p. 8, carte ; 30 novembre 1991, ill., carte, p. 5.

11 SOUFFLET (Edmond). Je me donne comme propos de vous parler de la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 221-224.

Géographie

12 BARIAT (Bruno). Cartographie morphodynamique du littoral sud-bigouden de Lesconil à l'estuaire de l'Odet. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de géographie soutenu à Brest.

13 CHAURIS (Louis). Localisation de la « forêt sous-marine » découverte « près de Morlaix » par le comte de La Fruglaye en 1811. *Norois*, 1991, t. 38, p. 390-392.

14 HÉNAFF (Alain). Cartographie morphodynamique du littoral de la baie d'Audierne entre l'estuaire du Goyen et l'étang du Trunvel. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

15 MOREAU (Claude). La disparition des ormes est-elle inéluctable ? *Penn-ar-Bed*, n° 140, mars 1991, p. 33-38.

16 MORNET (Roland). A bord du *Gwen Drez*. Chronique de campagnes océanographiques. *Le Chasse-Marée*, n° 57, juin 1991, p. 2-15.

Gwen Drez, navire océanographique de l'IFREMER (ancien chalutier).

17 PINOT (Jean-Pierre). Histoire d'un estuaire : la rivière de Lannion, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à J. Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 297-310.

18 TANGUY (Anne-Marie). Le schéma de mise en valeur de la mer de la pointe du Raz à l'Odet. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

Voir aussi les n°s 37 (carte d'Idrisi), 98 (toponymie), 99 (*id.*), 428 (Steir).

Archives et bibliothèques

19 CROIX (Alain). Le goût de l'archive, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes, 1991, p. 35-48.

20 FAGNEN (Claude). Les Archives du Finistère : deux siècles de bâtiments administratifs, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 49-66.

21 LE PAGE (Remy). Les incunables de la bibliothèque municipale de Brest, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 109-117.

22 LE REST (Franck), PLA (Laurent). Inventaire des archives du manoir de Kernault. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 134 p. + 239 p., ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 128-130. - Index, p. 97-126.
I : Présentation de l'inventaire. II : Inventaire.

23 PEYRONNET (Georges). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 98, n° 4, 1991, p. 374-389.

Bibliographies et dictionnaires

24 COLNOT (Agnès), LE BOEUF (Patrick). Ouvrages de référence pour un fonds breton. Rennes, Bibliothèque municipale, 1991, in-8°, 126 p.

25 DANIEL (Chantal). Périodiques régionaux. Finistère. *Revue de l'histoire de l'Église de France*, t. LXXVII, n° 199, p. 456-461.

Bibliographie de l'histoire religieuse du Finistère pour l'année 1990.

26 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1989). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 347-399.

27 PERRONO (Annie). Bibliographie des travaux de Jacques Charpy, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 9-17.

Publications de textes et documents

28 BERTHEMET (Claire). Transcription et étude du registre B 4 des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1466. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 154 p. + 274 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

29 BIHAN (Yvon). Transcription et étude du registre des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne en 1477. S.l., s.n., 1991, 2 vol., 146 p. + 132 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

30 CARRÉE (André), MERDRIGNAC (Bernard). La Vie latine de saint Lunaire : textes, traduction, commentaires. Landévennec, Britannia monastica, 1991, 187 p. + ann.

Annexes - version du ms. 1289 de la bibliothèque Sainte-Geneviève ;
- version du ms. 343 de la bibliothèque municipale d'Orléans.

31 DAVELUY (Amiral). Reminiscences. Paris, Economica, 1991, 2 vol., 853 p. (Commission française d'histoire maritime, études d'histoire maritime, 4).

Souvenirs de l'amiral Daveluy suivis d'un portrait établi à partir de son dossier personnel.

32 GRIDEL (Joseph-Émile). Notes et renseignements pris par un touriste dans « Un voyage en Bretagne, 1862 ». *ArMen*, n° 32, janvier 1991, p. 64-75.

33 GUILLOTEL (Hubert). Le privilège de 1166 de Bernard de Moëlan, évêque de Quimper, pour l'abbaye de Quimperlé, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 544-548.

34 HERRY (François). Au fil du souvenir. Dunkerque, auteur, 1991.

Souvenirs de jeunesse à Saint-Joseph de Landerneau et à Saint-Vincent de Pont-Croix.
(Compte rendu par Y. BOUËSSEL DU BOURG, *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 juin 1991, p. 6).

35 KERMARREC (Marion). Transcription et étude des lettres scellées à la chancellerie de Bretagne, 1468. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 371 p. + 198 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

36 LE ROY (Robert). Transcription du rentier de Quimper et étude de l'enquête de réformation de 1539..., S.l., s.n., 1991, 30 cm, 3 vol., 168 p. + 238 p. + (n.p.), ill.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

37 TANGUY (Bernard). La carte d'Idrisi. Une carte de Bretagne de 1154. *ArMen*, n° 39, novembre 1991, p. 16-25.

Historiographie. Biographies

37 *bis* BEREST (Eugène). Un ouvrier de la première heure. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 233-234.

Robert Gravot.

38 BUREL (Marcel). Georges-Michel Thomas à Roscanvel. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 212.

39 CABON (Joseph). M. le chanoine Pierre Loaëc (1913-1991). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 13, 6 juillet 1991, p. 377-378.
Pierre Loaëc, ancien secrétaire de la Société archéologique.

40 CASTEL (Yves-Pascal). François Falc'hun. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 431-447.

41 CASTEL (Yves-Pascal). Georges-Michel Thomas à la recherche de l'identité de l'art breton et note conjointe sur un « dernier cahier ». *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 215-216.

42 CASTEL (Yves-Pascal). Une grande figure brestoise nous quitte : Georges-Michel Thomas. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 février 1991, p. 28.
Avec un portrait par P. Péron.

43 CASTEL (Yves-Pascal). Un grand Gouézecois récemment disparu : Jean Feutren (1912-1991). *L'Écho gouézecois*, bulletin municipal, nouvelle série, n° 5, novembre 1991, p. 3-5.

44 DANIEL (Tanguy). Georges-Michel Thomas (1913-1991). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 449-454.

45 DANIEL (Tanguy). Georges-Michel Thomas historien. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 208.

46 DIZERBO (A.-H.). Mon ami G.-M. Thomas. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 211.

47 Le docteur Louis Lebreton. *Chronique de Landévennec. Pax*, nouvelle série, n° 68, octobre 1991, p. 149-151.
Bibliophile breton (1911-1991), a constitué la bibliothèque de l'abbaye de Landévennec.

48 FALC'HUN (abbé). M. le chanoine François Falc'hun (1909-1991). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 5, 9 mars 1991, p. 138-140.

49 FÉREC (Paul). Merci Pierre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 mai 1991, p. 9.
Notice nécrologique sur le chanoine Pierre Loaëc.

50 GIRAUD (J. Didier et Marielle). Émile Masson, professeur de liberté. Chamalières, éd. Canope, 1991, 383 p.
(Compte rendu par Yann BREKILIEN, dans *Armor Magazine*, n° 260, septembre 1991, p. 26).

51 GRAVOT (Mme Robert). Robert Gravot : un homme au service de sa ville. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 235.

52 GURY (Jacques). Charles Laurent : le passé toujours vivant. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 250-251.

53 GURY (Jacques). In Memoriam. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 201.
Georges-Michel Thomas.

54 HELIAS (Pierre-Jakez). G.-M. Thomas, un chercheur passionné. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 204.

55 HENWOOD (Philippe). Prosper Levot (1801-1878), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 99-108.

56 J.G. Une présence qu'on n'oubliera pas. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 219-220.
Edmond Soufflet.

57 LAURENT (Hervé). Charles Laurent (1902-1988). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 425-429.

58 LE BORGNE (A.). M. le chanoine René Gougay (1910-1991). *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 6, 23 mars 1991, p. 170-171.

59 MARÉCHAL (Michel). Jacques Charpy : un homme de bon conseil, un ami, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 119-124.

60 Nécrologie. Lydia Louis-Hémon, fille de l'auteur de *Maria Chapdelaine*. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 19, ill.

61 QUEFFÉLEC (Henri). Un grand Brestois : Auguste-Pierre Segalen. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 243-249.

62 SEGALEN (A.-P.). Un métier d'homme libre. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 241.
Réponse à R. Gravot à l'occasion de son départ en retraite.

63 Auguste-Pierre Segalen : une vie, une carrière. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 239-240.

Voir aussi le n° 339 (G.-M. Thomas).

Colloques et congrès

64 ASSOCIATION BRETONNE. Compte rendu du 118e congrès, Quimper-Douarnenez, du 29 juin au 1er juillet 1990. *Association bretonne*, 1991, p. 13-54.

65 KERHERVÉ (Jean). La Bretagne, terre d'Europe, colloque international à Brest. Il y a cinq siècles, Charles VIII épousait la duchesse Anne. *Le Pays breton*, n° 369, novembre 1991, p. 5.

Musées et expositions

66 Alfred Guillou (1844-1926). Concarneau, juillet 1991, 8 p., ill.
Exposition à l'hôtel de ville de Concarneau (9-24 août 1991).
Textes d'Auguste DUPOUY et d'Yvon LE FLOC'H.
Repères biographiques par Louis-Pierre LE MAITRE.

67 BARBEDOR (Isabelle). Musée et société urbaine en Bretagne au XIXe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 335-341.

68 CLOAREC (J.-P.), GESTIN (J.-P.) [dir.]. Parcours dans les monts d'Arrée : un regard sur l'écomusée. Commana, Association des amis de l'écomusée des monts d'Arrée, 1991, 22 cm, 32 p., ill. en coul.
Bibliographie, p. 32.

69 DELOUCHE (Denise) [dir.]. Musées : le guide des musées du Grand Ouest. Rennes, Presses Universitaires, Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1991, 24 cm, 263 p., ill.
Arts de l'Ouest.

70 JONIN (Bruno). Le musée océanographique d'Odet à Ergué-Gabéric. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 7-12.

71 J.T. Le Parc d'Armorique s'est enrichi d'un nouveau musée : La Maison du recteur, à Loqueffret. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 juillet 1991, p. 9.

72 Landévennec. Exposition sur les techniques de l'archéologie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 13, ill.

73 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le Musée breton rouvre ses portes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* 20 juillet 1991, p. 8.

74 LE STUM Philippe [dir.]. Musée départemental breton, 1991, 30 cm, 20 p., ill. en coul.
Collaboration de Michel LE GOFFIC, Patrick GALLIOU, Catherine TROPRÊS, Christiane PRIGENT, Marguerite LEROUX-PAUGAM, Benjamin MOUTON.

75 LE STUM (Philippe). Le Musée départemental breton de Quimper. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 23-26.

76 MONNIER (Jean-Laurent). Le Musée de préhistoire finistérienne à Penmarc'h ; une histoire et un projet. *Arts de l'Ouest*, Musées, 1991, p. 16-24.

77 MONNIER (Jean-Laurent). Musée préhistorique de Penmarc'h, dans *Guide des musées de l'Éducation nationale*, Nantes, Ouest Éditions, 1991.

78 Musée de la faïence Jules-Verlingue. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 juin 1991, p. 19, ill.

79 PUGET (Catherine), TURNER (Caroline). Paul Sérusier et la Bretagne, Musée de Pont-Aven, 30 juin - 30 septembre 1991. Pont-Aven, Musée de Pont-Aven, 1991, 30 cm, 96 p., ill. en coul.
Exposition.

80 TANGUY (Michel). Rencontre avec Yves-Pascal Castel. Pour un grand musée des arts et artistes bretons. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 avril 1991, p. 6-7.

81 VEILLARD (J.-Y.). Les musées en Bretagne : les défis de la croissance. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 353-360.

Héraldique et sigillographie

82 BOZEC (André). Étude d'un groupe héraldique de Cornouaille occidentale : 1426-1536. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 45 p. + p. 46-260, ill. en coul.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 47-53.

83 LEFORT DES YLOUSES (Émile). Le sceau et le pouvoir. L'évolution du sceau des ducs de Bretagne du XIIe siècle au XVe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 129-140.

Voir aussi le n° 473 (blason au Faou).

Épigraphie et paléographie

84 CASTEL (Yves-Pascal). Essai d'épigraphie appliquée. Dates et inscriptions sur les croix et calvaires du Finistère du XVe au XVIIIe siècle, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 139-149.

Voir aussi le n° 498 (inscription, Plougonvelin).

Généalogie et familles

85 DOUGUET (J.-F.). Elliant : histoire et généalogie des Flatrès. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 63 p.

86 DUIGOU (Serge). Balade auvergnate : les Labory. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 40.

87 [Compte rendu de] Louis Élégoët, *Ancêtres et terroirs, onze générations de paysans de Basse-Bretagne*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 21.

88 GUÉGUEN (Yann). Les quatre siècles d'une famille léonarde. « La saga des Guéguen de Gouesnou à Guipavas ». Spézet, Diffusion Breizh, 1991, 22 cm, 160 p., ill.
Préface de Roparz OMNÈS.

89 LE GUENNEC (Louis). Une famille de la noblesse bretonne : les Barbier de Lescoët. Quimper, Les Amis de Louis Le Guennec, 1991, 23 cm, 629 p., ill. en coul.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 novembre 1991, p. 4, ill.).

90 LIRZIN (Jacques). Des Bretons dans les assurances à Paris. *Le Journal des Bretons de Paris*, n° 26, 19 mars 1991, p. 5.
Familles de Gourcuff et de Courcy.

90 *bis* ROTALIER (Michel DE), JOSSEAUME (Michel). Faux d'Angerez, vrais Malouins : les Du Mains à Brest (XVIIe et XVIIIe siècle). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 40-43.

Toponymie et anthroponymie

91 DESHAYES (Albert). La microtoponymie de Clohars-Fouesnant (1re partie). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 311-344.

92 DESHAYES (Albert). Les noms de famille bretons. La filiation en *ab*. *ArMen*, n° 35, mai 1991, p. 44-47 ; n° 37, août 1991, p. 42-45 ; n° 39, novembre 1991, p. 38-41.

93 DESHAYES (Albert). Les noms de famille bretons. Les pratiques alimentaires. *ArMen*, n° 33, février 1991, p. 46-49.

94 DESHAYES (Albert). Villages et lieux-dits en Loctudy, Plobannalec et Pont-l'Abbé : étude toponymique. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 37-39.

95 LE GALL (Charles). Patronymes bretons. Dites-nous qui vous êtes ? *Le Lien - Centre généalogique du Finistère*, n° 37, 1er trimestre 1991, p. 20-21.

96 LE MENN (Gwennole). Anthroponymie bretonne et état civil, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 361-375.

97 [Compte rendu de] J.-Y. Le Moing, *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, 1990. *Chronique de Landévennec. Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 22.

98 PLONÉIS (Jean-Marie). Toponymie et géographie. Géographie physique : le monde végétal. *Le Pays breton*, n° 360, janvier 1991 ; n° 361, février 1991 ; n° 362, mars 1991 ; n° 363, avril 1991 ; n° 364, mai 1991, p. 20.

99 PLONÉIS (Jean-Marie). Toponymie et géographie. Géographie physique : le monde animal. *Le Pays breton*, n° 365, juin 1991, p. 10 ; n° 366, juillet 1991, p. 20 ; n° 367, septembre 1991, p. 20 ; n° 368, octobre 1991, p. 20 ; n° 369, novembre 1991, p. 20 ; n° 370, décembre 1991, p. 18.

100 SOUILLET (Guy). [Compte rendu de] J.-Y. Le Moing, *Les noms de lieux bretons de Haute-Bretagne*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 390-392.

101 [Compte rendu de] B. Tanguy, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère. Origine et signification*, 1990. *Chronique de Landévennec. Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 41.

102 VALLERIE (Yvon-Gildas). Les toponymes paroissiaux : genèse des formes vernaculaires et administratives des toponymes paroissiaux en Bretagne. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 418 p. + p. 422-822.
Thèse de doctorat soutenue à Rennes.

ARCHÉOLOGIE

Généralités

103 DAIRE (Marie-Yvane). Première année de prospection aérienne intensive dans le Léon (Finistère). *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, C.N.R.S. - Université de Rennes I, 19 octobre 1991, p. 54-55.

104 DAIRE (Marie-Yvane). Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 105-132.

105 GALLIOU (Patrick), LE BIHAN (Jean-Paul). Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1991). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 55-92.

106 GIOT (P.-R.). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1992. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 11-31.

107 GOALIC (Y.-L.), LE BIHAN (J.-P.), ROBIC (J.-Y.). Archéologie de terrain : recherche de techniques nouvelles. *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 12 janvier 1991, C.R.A.F. - C.R.B.C., n.p.

108 MARINOS (A.), LE GOFFIC (M.). Connaissance et protection des sites archéologiques du Finistère. *Monuments historiques*, n° 174, 1991, p. 9-16.

109 MONNIER (Jean-Laurent). La préhistoire de Bretagne et d'Armorique. S.l., éd. Gisserot, 1991, 19 cm, 121 p., ill. (Les Universels Gisserot, 2).

Voir aussi les n°s 490 (prospection-inventaire, Ouessant), 491 (*id.*), 509 (diagnostic à Keradennec, Quimper).

Préhistoire

110 BRIARD (Jacques). Dolmens et menhirs. S.l., éd. Gisserot, 1991, 64 p.
Éditions en allemand (*Die Megalithen des Bretagne*) et en italien (*Dolmeni i menhirs*).

111 BRUN (P.). Le Bronze atlantique et ses subdivisions culturelles : essai de définition, dans *L'âge du bronze atlantique*, 1er colloque de Beynac (1990), Sarlat, 1991, p. 11-24.

112 GOULETQUER (Pierre). Barnenez-ar-Zant et ses symboles. *La Bretagne linguistique*, vol. VII, 1991, p. 103-134.

113 GOULETQUER (Pierre). Ils inventaient le temps Barnenez-ar-Zant : chants du Néolithique profond. Taulé, Éditions Bretagne, 1991, 23 cm, 135 p., ill. + carte.
(Compte rendu par Cl. M., dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 juillet 1991, p. 5).

114 GOULETQUER (Pierre). Les problèmes posés par le Mésolithique de Basse-Bretagne ; les moyens de les résoudre. *Actes du 113e congrès national des sociétés savantes* (1988), *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions voisines*, Paris, C.T.H.S., 1991, p. 177-196.

115 GOULETQUER (Pierre), LÉOPOLD (Pierre). État provisoire d'une prospection de longue durée : le site mésolithique de Quillien (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Finistère). *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 8, 1991, p. 61-82, ill.

116 HALLÉGOUËT (B.), HINGUANT (S.), MONNIER (J.-L.). Le gisement paléolithique inférieur de Menez-Dregan (Plouhinec, Finistère), données préliminaires à la suite de la fouille 1991. *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, C.N.R.S. - Université de Rennes I, 1991, p. 3-5.

117 KAYSER (Olivier). Le Mésolithique breton : un état des connaissances en 1988. *Actes du 113e congrès national des sociétés savantes* (1988), *Mésolithique et néolithisation en France et dans les régions voisines*, Paris, C.T.H.S., 1991, p. 197-211.

118 LE CARDUNER (J.). Céramique d'habitat de l'âge du bronze armoricain : état des recherches, dans *L'âge du bronze atlantique*, 1er colloque de Beynac (1990), Sarlat, 1991, p. 235-254.

119 LE CARDUNER (J.). Une urne du Bronze final armoricain : Kerbouron en Plozévet (Finistère), dans *L'âge du bronze atlantique*, 1er colloque de Beynac (1990), Sarlat, 1991, p. 313-316.

120 LE GOFFIC (Michel). Fouille et restauration du dolmen de Ti-ar-Boudiged, Brennilis (Finistère). *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, C.N.R.S. - Université de Rennes I, 1991, p. 13-16.

121 LE GOFFIC (Michel), PEUZIAT (Josick). Fouilles de sépultures en coffre de l'âge du bronze à Primelin, Plouhinec et Sizun-Saint-Cadou. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 33-54.

122 MONNIER (J.-L.). Les matériaux lithiques du Paléolithique du nord-ouest de la France : choix et utilisation, dans *La pierre préhistorique*, actes du séminaire des 13-14 décembre 1990, Paris, Laboratoire de recherche des musées de France, 1991, p. 45-52.

123 MONNIER (Jean-Laurent), DESPRIÉE (J.). Les plus anciennes industries dans le nord-ouest de la France. *Actes du 114e congrès national des sociétés savantes* (1989), *Les premiers peuplements humains de l'Europe*, Paris, C.T.H.S., 1991, p. 39-45.

124 PHILIPPE (Jo). Plouhinec : un site habité voici 350 000 ans. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 15, ill.
Habitat paléolithique de Menez-Dregan.

125 SALANOVA (Laure). La céramique campaniforme du Sud-Finistère. Université de Paris I, 1991, 3 vol. 66 p. + 46 p. + 71 p.
Mémoire de maîtrise.

Voir aussi le n° 433 (préhistoire des monts d'Arrée).

Protohistoire

126 BRIARD (Jacques). Paléométallurgie armoricaine. Lingots en plomb du Bronze final et creusets protohistoriques. *Antiquités nationales*, t. 22/23, 1990/1991, p. 37-42.

127 BRIARD (Jacques). La Protohistoire de Bretagne et d'Armorique. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1991, 19 cm, 112 p., ill. (Les Universels Gisserot, 3).
Bibliographie, p. 107.

128 DAIRE (M.-Y.). La campagne de fouille de 1990 sur l'île d'Yoc'h en Landunvez (Finistère). *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 12 janvier 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

129 DAIRE (M.-Y.). Note sur les stèles de l'âge du fer. *Le Sémaphore*, bulletin municipal de Landunvez, n° 4, 1991, n.p.

130 DUVAL (Alain). Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère), dans *Les Gaulois d'Armorique*, actes du XIIe colloque de l'A.F.E.A.F., *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément 3, 1990, p. 24-45.

131 GIOT (Pierre-Roland). L'enclos ceinturé de Kersigneau - Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, C.N.R.S. - Université de Rennes I, 1991, p. 46-47.

132 GIOT (Pierre-Roland), MORZADEC (Hervé), ONNÉE (Yvan). Un enclos ceinturé du second âge du fer : Kersigneau - Saint-Jean en Plouhinec (Finistère). La partie orientale. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 93-104.

133 LE BIHAN (Jean-Paul). Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou en Ouessant. *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer*, n° 9, 1991, p. 14-17.

134 LE BIHAN (Jean-Paul), ROBIC (J.-Y.). Le village protohistorique de Mez-Notariou à Ouessant. *Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, C.N.R.S. - Université de Rennes I, 1991, p. 31-33.

135 LE BIHAN (J.-P.), ROBIC (J.-Y.). Le village du premier âge du fer de Mez-Notariou en Ouessant. Bilan de campagne 1990. *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

136 LECLERC (G.). Ploeven : une stèle de l'âge du fer (vers 450 av. J.-C.). *L'Écho de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 153, avril 1991, p. 23-26.

137 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pourquoi les rainures sur la stèle de Botspern. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 août 1991, p. 10, ill. ; 14 septembre 1991, p. 18, ill.

138 LE MAITRE (Louis-Pierre). Découverte d'une stèle ornée à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 août 1991, p. 14, ill.

139 LE MEN (A.). Les stèles armoricaines de Dirinon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 février 1991, p. 4, ill.

140 TANGUY (Daniel). Kerangoarec en Arzano : sépultures et enclos de l'âge du fer. *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

141 Le village gaulois de Mez-Notariou. Trois mille trous mis au jour. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 15, ill.

Voir aussi les n°s 433 (protohistoire des monts d'Arrée), 495 (industrie du sel, Plouescat).

Époque gallo-romaine

142 BERRE (Hélène). Vestiges mis au jour à Pluguffan. Quand une voie express de 1991 croise une voie romaine du Ier siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 mars 1991, p. 15.

143 GALLIOU (Patrick). La Bretagne romaine : de l'Armorique à la Bretagne. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1991, 19 cm, 127 p., ill. (Les Universels Gisserot, 4).
Bibliographie, p. 123-124.

144 GALLIOU (Patrick). L'Armorique romaine. *ArMen*, n° 32, janvier 1991, p. 18-32 ; n° 33, février 1991, p. 16-27.

145 GALLIOU (Patrick). Les amphores Pascual I et Dressel 2-4 de Tarraconaise découvertes dans le nord-ouest de la Gaule et les importations de vins espagnols au Haut-Empire. *Laietana*, Estudio d'Historia i d'Arqueologia del Maresme, vol. 6, 1991, p. 99-105.

146 LE BIHAN (J.-P.), ROBIC (J.-Y.). Les sanctuaires gaulois et gallo-romains de Parc-ar-Groas en Quimper. *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 12 janvier 1994, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

Voir aussi le n° 432 (bas Léon gallo-romain).

Moyen Age

147 Abbaye de Daoulas. Visites guidées des fouilles archéologiques chaque samedi. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 13, ill.

148 BAILLEU (M.). Abbaye de Daoulas : compte rendu. *Première journée d'archéologie finistérienne*, 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

149 BARDEL (Annie). L'abbaye Saint-Gwénolé de Landévennec. *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 51-102.

150 BARDEL (Annie). Chronique des fouilles médiévales : Landévennec. *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 312-313.

151 GIOT (P.-R.). L'île aux Rats de l'Odet, *AMARAI*, n° 4, 1991, p. 65-67.

152 GUIGON (Philippe). Chronique des fouilles médiévales : Locronan. *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, p. 363-365.

153 [Compte rendu de] P. Guigon, *Les sites religieux et fortifiés du haut Moyen Age en Bretagne*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, octobre 1991, n° 68, p. 158-159.

154 J.T. Les fouilles archéologiques de l'abbaye de Daoulas : des découvertes très intéressantes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 août 1991, ill.

155 PHILIPPE (J.). Mottes castrales et autres ouvrages fortifiés en Finistère. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 octobre 1991, p. 9, ill.

Voir aussi les nos 455 (motte castrale, Concarneau), 524 (motte féodale, Le Trévoux).

HISTOIRE POLITIQUE

Moyen Age

156 CASSARD (J.-C.). En marge des incursions vikings. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 3, p. 261-273.

157 HERRY (François). La présence bretonne en Morinie. *Association bretonne*, 1991, p. 167-182.

Morinie : une des dix-huit cités de la Gaule Belgique. Plusieurs historiens bretons dont Léon Fleuriot ont établi que, avant l'arrivée des légions romaines, des contingents de Bretons insulaires avaient émigré sur la côte de la Morinie. Cette région sera également terre d'accueil pour plusieurs saints venus de la Bretagne armoricaine.

158 JONES (Michael). Les signes du pouvoir. L'ordre de l'Hermine, les devises et les hérauts des ducs de Bretagne au XVe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 141-173.

159 KEATS ROHAN (K.S.B.). Le problème de la suzeraineté et la lutte pour le pouvoir : la rivalité bretonne et l'État anglo-normand, 1066-1154. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 45.

160 LEJEUNE (Anne). Les conseillers du duc de Bretagne. Le milieu des hommes de pouvoir en Bretagne au début du principat de François II (1459-1463). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 87-128.

161 NASSIET (Michel). Signes de parenté, signes de seigneurie : un système idéologique (XVe-XVIe siècle). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 175-232.

162 QUAGHEBEUR (J.). Stratégie lignagère et pouvoir politique en Cornouaille au XIe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 5-18.

Voir aussi le n° 65 (mariage d'Anne de Bretagne).

Histoire moderne

163 GURY (Jacques). Un aïeul de Victor Hugo, de Brest à l'île de France. Jean-François Trébuchet et la campagne des Indes, 1781-1789, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 795-803.

164 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : la véritable histoire du Quimpérois René Madec, embarqué à 12 ans, devenu nabab et général aux Indes. *Le Pays breton*, n° 363, avril 1991, p. 18.

165 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : de nombreux officiers et marins de Bretagne ont pris part aux affrontements franco-anglais dans les lointaines mers d'Asie. *Le Pays breton*, n° 365, juin 1991, p. 18.

166 REYDELLET (Chantal). Les pouvoirs du dauphin Henri de Bretagne (1536-1547). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 233-246.

Révolution française

167 CARIOU (Marie-Pierre). L'état civil de la ville de Landerneau et les registres paroissiaux clandestins pendant la Révolution (1793-1801), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 651-660.

168 CASTEL (Y.-P.). La traversée mouvementée, il y a deux cents ans, d'un passager illustre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 avril 1991, p. 5, ill.
L'émigration en Angleterre de Jean-François de La Marche, évêque de Léon, en 1791.

169 COLLET (Daniel). La levée de 300 000 hommes dans le district de Quimper (mars 1793), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 661-679.

170 DOUGUET (Jean-François). Elliant, Tourc'h : deux communes dans la Révolution. Bannalec, Impr. Régionale, 1991, 21 cm, 245 p., ill.
Sources et bibliographie, p. 239-243.

171 LE FLOC'H (Jean-Louis). L'Église en Finistère et la Révolution. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 1, 12 janvier 1991, p. 25-28 (Le refus de l'Église constitutionnelle) ; n° 14, 20 juillet 1991, p. 405-412 (L'Église constitutionnelle en Finistère).

172 LIGOU (Daniel). Jeanbon Saint-André, membre du grand Comité de salut public (1749-1813). Paris, Messidor, Éditions Sociales, 1991, 22 cm, 250 p.
Bibliographie, p. 241-243.
Préface de Hubert GOUZE.

173 La Révolution à Châteaulin à travers les archives municipales. [Châteaulin], 1991, 90 p.
(Compte rendu dans *Chronique de Landévennec*, *Pax*, juillet 1991, n° 67, p. 120).

Voir aussi le n° 442 (émeute à Brest, 1791).

Consulat et Empire

174 THOMAS (G.-M.), DIZERBO (A.-H.). Les derniers féodaux de Coatmeur : les Fernan Nunez, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 419-426.

Voir aussi le n° 499 (guerre contre l'Angleterre, Plougonvelin).

1815 - 1851

175 DUVAL (Michel). Légitimisme et appel au peuple. Autour de l'Appel aux Bretons de M. le comte de Coëtlogon (1844). *Association bretonne*, 1991, p. 135-141.

176 ROGART (Vincent). La végétation touffue des œuvres : catholiques intransigeants et démocrates chrétiens à Morlaix (1840-1914). S.l., s.d., 1991, 30 cm, 2 vol., 424 p. + p. 425-671.
Thèse pour le doctorat d'histoire soutenue à Paris-Sorbonne.

Second Empire

177 De Morlaix à Quimper à la rencontre de l'Empereur en août 1858. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 86-90.

Voir aussi le n° 442 (guerre de 1870).

Troisième République

178 BRIGANT (Pierre). La S.F.I.O. à Brest de 1919 à 1939. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 144 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 138-140.

179 HÉLIAS (Claude). Les Américains à Brest : 1917-1919. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 275 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Sources et bibliographie, p. 4-12. - Index, p. 268-271.

180 LAPPART (Stéphane). Jean Jaurès à Douarnenez (7 novembre 1909). *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 14, 1991, p. 71-93.

181 LE ROY (Thierry). La Bretagne dans la guerre 14-18. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 32, ill.
Compte rendu d'une conférence de Thierry Le Roy, à Paimbœuf (Loire-Atlantique), le 17 décembre 1990.

182 LE ROY (Thierry), JONIN (Bruno). 1917 : les pêcheurs bretons au cœur de la guerre sous-marine. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 11-18.

183 LIRZIN (Jacques). Les Bretons dans la Commune de Paris en 1871. Un Breton a mis le feu à l'Hôtel de Ville ! *Le Journal des Bretons de Paris*, n° 29, 25 juin 1991, p. 5 et 7.

184 LUCAS (Maurice). Les mutations politiques dans le Finistère dans l'immédiat après-guerre (1918-1919), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 465-476.

185 NÉANT (Hubert). 1914-1918 dans l'Ouest : quelques remarques sur la Guerre et l'École, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 477-482.

186 THÉALLET (Philippe). L'anticléricalisme dans le Finistère (1906-1939). S.l., s.n., 1991, 30 cm, 132 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine soutenu à Rennes.

Voir aussi les n°s 390 (monuments aux morts), 480 (vie municipale, Landerneau), 481 (Jean-Louis Rolland).

Seconde Guerre mondiale

187 Bretagne et Bretons dans la guerre de 1939-1945. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 septembre 1991, p. 6.
Publication prévue d'un ouvrage d'Alain Le Grand.

188 HASCOËT (Jean-Paul). U-Boot *U373* contre *Joannes Baptista* Dz 2980. Juin 1944. *Mémoire de la ville de Douarnenez*, n° 17, 1991, p. 7-40.
Joannes Baptista, thonnier de Douarnenez, pris à partie par un sous-marin allemand, l'*U373*, deux jours après le débarquement.

189 LE GROS (Louis). Otages, histoire des soixante otages de la ville de Morlaix, 1943-1945. Morlaix, Presses de l'Imprimerie de Bretagne, 1991, 30 cm, 95 p., ill. en coul.

190 PESLIN (Ch.-J.). Souvenir d'une période cruelle pour Brest : autour du cinquantenaire du séjour des croiseurs allemands. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 avril 1991, p. 5 ; 20 avril 1991, p. 7 ; 27 avril 1991, p. 5 ; 4 mai 1991, p. 7.

Depuis 1945

191 GRAMOULLÉ (Gilbert). Les origines du P.S.U. en Cornouaille de la Seconde Guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 194 - III p., ill.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Sources et bibliographie, p. 193-194.

192 NICOLAS (Michel). Les mutations politiques en Bretagne, 1958-1990. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 3, p. 313-323.

193 QUÉMÉNER (Hervé). Kofi de Saint-Coulitz, histoire d'une intégration. Paris, Payot, 1991, 23 cm, 242 p., ill., (Documents Payot).
Préface de Pierre-Jakez HÉLIAS.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Histoire administrative

Voir les nos 28 (chancellerie), 29 (*id.*), 35 (*id.*).

Histoire financière

194 GUILLOTEL (H.). Administration et finances ducales en Bretagne sous le règne de Conan III. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 18-43.

195 REYDELLET (Chantal). Un voyage en Bretagne d'Antoine Bullioud, général des finances du duché pour François Ier (mai-octobre 1537), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 311-317.

196 T.L.R. Après 170 ans d'histoire locale : naissance de la Caisse d'épargne de Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 novembre 1991, p. 24, ill.
La Caisse d'épargne de Brest.

Histoire judiciaire

197 Bicentenaire du tribunal de commerce de Brest : 1791-1991. Saint-Thonan, Impr. Cloître, (1991), 27 cm, 95 p., ill.
Préface de Joël BELLION.

198 DESPERT (Jehan). Autour de l'incarcération de Louis-Auguste Blanqui au château du Taureau en 1871. *Les Cahiers de l'Iroise*, no 1, janvier-mars 1991, p. 19-23.

199 PARQUIC (Anne). La criminalité dans la cour royale de Brest - Saint-Renan de 1715 à 1765. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 196 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, 2 p.

Histoire militaire

Marine

200 BOULAIRE (Alain). Le bestiaire naval, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 755-765.

201 BRUGÈRE (Janine), PLAIDEUX (Hugues). François-Médard Racine (1774-1817), capitaine corsaire éponyme du « plus petit port de France ». *Revue du département de la Manche*, t. 33, fasc. 129, janvier 1991, p. 7-50, ill.
Exerça une partie de ses activités à Brest et au Conquet sous le premier Empire.

202 TAILLEMITE (Etienne). Trois Kersaint dans la Marine, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 827-832.

203 YSNEL (Franck). La défense de la baie de Morlaix aux XVIIe et XVIIIe siècles. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 215 p., ill.
Mémoire de D.E.A. soutenu à Rennes.

Voir aussi les nos 31 (amiral Daveluy), 181 (guerre de 1914-1918), 182 (guerre sous-marine), 188 (guerre sous-marine), 190 (croiseurs allemands à Brest), 439 (corsaires anglais, 1756), 442 (expédition de d'Entrecasteaux ; bois de construction navale).

HISTOIRE RELIGIEUSE

Catholicisme

Généralités

204 BADONE (Ellen). Le folklore breton de l'anticléricalisme. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 4, p. 423-445.

205 [Compte rendu de] *Bretagne et religion*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, avril 1991, n° 66, p. 70.

206 CLOITRE (Marie-Thérèse). Le bulletin paroissial : une source à exploiter. L'exemple de *La Voix de Saint-Houardon* de Landerneau, 1957-1975, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 533-538.

207 CROZON (Pierre). Il y a 50 ans dans le diocèse. 1941. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 13, 6 juillet 1991, p. 370-376.

208 CROZON (Pierre). Il y a 100 ans dans le diocèse. 1891. *Quimper et Léon*, Bulletin diocésain, n° 22, 21 décembre 1991, p. 651-654.

209 CROZON (Pierre). Pour l'histoire religieuse du diocèse. Travaux et mémoire. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 1991, n° 17, 12 octobre, p. 506-507 ; n° 20, 23 novembre, p. 581-584.

(Compte rendu des travaux de Dominique FERREC sur Mgr Nouvel de La Flèche [1990], d'Alain LEOST sur Mgr Dubillard [1990], de Valérie HOUART sur Mgr Freppel [1989] ; de Didier HASCOËT sur la J.A.C. [1990], de Christophe CARICHOU sur les scouts de France [1990], de Jacques HUARD sur la J.O.C. [1990].

210 DEVAILLY (Guy). Les Bretons au IXe siècle : des chrétiens incompris..., dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 539-544.

211 LE GALLO (Yves). Clergé, religion et société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1840. Paris, les Éditions ouvrières, 1991, 24 cm, 2 vol., 599 p. + p. 620-1140.

Sources et bibliographie, p. 1118-1140. - Index, 6 p.

Voir aussi les nos 25 (bibliographie), 171 (Église constitutionnelle), 186 (anticléricalisme, 1906-1939).

Vie et sentiment religieux

212 LE DOARÉ (Alain). Expressions de foi en milieu maritime. *Mémoire de la Ville*, *Douarnenez*, n° 14, 1991, p. 7-38.

213 MENDÈS (Charles). Au sujet du « Tro Breiz », pèlerinage médiéval des sept saints bretons. Barbery, éd. du Moulin-Vieux, 1991, 27 cm, 356 p., ill.

Préface de Daniel de LA MOTTE-ROUGE. Illustrations de KULIG.

Clergé

214 FERREC (Dominique). Mgr Freppel et Mgr Nouvel : à l'occasion d'un centenaire. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, nouvelle série, n° 68, octobre 1991, p. 153-157.

215 [Compte rendu de] D. Ferrec, *L'épiscopat de Mgr Nouvel de La Flèche, évêque de Quimper et de Léon de 1872 à 1887*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 40.

216 HOUART (V.). Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon (1908-1946). Le plus long épiscopat de l'histoire du diocèse. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 août 1991, p. 6, ill. ; 31 août 1991, p. 6, ill.

217 LE FLOC'H (Jean-Louis). Les séminaristes de Léon et de Cornouaille à l'épreuve de la Révolution, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 741-747.

218 Nécrologie. L'abbé François Lescop. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 septembre 1991, p. 20, ill.

219 PLOUZENNEC (Bruno). Centenaire de la mort de Mgr Auguste-Félix du Marhallac'h (1808-1891). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 29, ill.

220 TRIPIER (Yves). Enquête sur le clergé du diocèse de Quimper et de Léon de l'expulsion des congrégations à la séparation de l'Église et de l'État (1902-1908). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, p. 285-307.

Voir aussi les nos 39 (Pierre Loaëc), 40 (François Falc'hun), 48 (*id.*), 49 (Pierre Loaëc), 168 (Mgr de La Marche).

Ordres et congrégations

221 FAGNEN (Claude), CORNOU (Jakez), OLLIVIER (Corentin). Santig Du et le couvent des Cordeliers. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 13-22.

222 MARC (F.). Aristide Vincent et Landévennec. *Chronique de Landévennec. Pax*, nouvelle série, n° 65, p. 73-77, janvier 1991 ; p. 30-35 ; n° 66, avril 1991.

223 MARC (F.). Religieuses du Finistère dans la Révolution (suite) - Morlaix, Carhaix, Saint-Pol, Lesneven, Quimperlé, Concarneau, Pont-Croix. *Chronique de Landévennec. Pax*, nouvelle série, n° 65, janvier 1991, p. 36-39 ; n° 67, juillet 1991, p. 105-110 ; n° 68, octobre 1991, p. 145-148.

224 WARREN (Henry-Bernard DE). La Bretagne cistercienne. Nantes, éd. J.-M. Williamson, 1991, 24 cm, 236 p., ill.

Réimpression de l'édition de 1946.
Illustrations de Charles HALO.

Missions

225 CHAPEL (Jean). Documents. Une mission à Bodilis en 1956. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 janvier 1991, p. 17.

Rappel historique sur les missions bretonnes au XXe siècle.

226 LE GOFF (Jean-Yves). Keroden, le village où naquit Michel Le Nobletz. *Mouez Plougerne*, n° 20, 1991, p. 16-17.

227 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : les missionnaires bretons en Inde ont publié de nombreux livres sur le bouddhisme, la musique et la sagesse indienne. *Le Pays breton*, n° 366, juillet 1991, p. 18.

228 PEROUAS (Louis). Grignion de Montfort, un prédicateur vraiment populaire ? *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 2, p. 205-230.

229 ROUDAUT (Fañch). Taolennou : une nouvelle découverte. *ArMen*, n° 32, janvier 1991, p. 48-53.

Tableau qui seraient dus au chanoine Peyron.

Hagiographie

230 CALVEZ (Michel). Un saint breton et cistercien : Maurice Duault. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, 20 juillet 1991, n° 14, p. 397-399.

231 GARABY (M. DE). Vies des bienheureux et des saints en Bretagne pour tous les jours de l'année. Nantes, éd. Williamson, 1991, 17 cm, VIII - 544 p.

Réimpression de l'édition de 1839.

232 IRIEN (Jo). Les saints des Lann et Ploues du Léon et la Bretagne. *Minihi Levenez*, n° 10, here (octobre) 1991, p. 5-55.

233 IRIEN (Jo). Saint Egarec et saint Pierre. *Minihi Levenez*, n° 9, août 1991, p. 29-41.

234 MERDRIGNAC (Bernard). Les cloches des saints celtiques. *ArMen*, n° 35, mai 1991, p. 34-43.

235 MILIN (Gaël). La traversée prodigieuse dans le folklore et l'hagiographie celtiques : de la merveille au miracle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 1, p. 1-25.

236 TANGUY (Bernard), AN IRIEN (Job), FALHUN (Saïk), CASTEL (Y.-P.). Saint Paul Aurélien. Vie et culte. Sant Paol a Leon. *Minihi Levenez*, 1991, 244 p.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 septembre 1991, p. 69 ; dans *Chronique de Landévennec*, *Pax*, octobre 1991, n° 68, p. 161).

237 VARENNE (Jean). Les saints patrons de Gouesnac'h. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 55-59.

Voir aussi les n°s 30 (saint Lunaire), 326 (*Vita Ronani*).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Études générales

238 Tableaux de l'économie bretonne, 1991. Rennes, INSEE, 1991, 156 p.

Agriculture

239 CANÉVET (Corentin). Quarante ans de révolution agricole et agro-alimentaire en Bretagne (1950-1990). Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1991, 24 cm, 295 p., carte.

240 CUEFF (Remy). L'élevage porcin dans le Finistère. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

241 KERNÉVEL (Jean). L'aviculture : une réussite. La Bretagne en tête. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 janvier 1991, p. 6.

242 GESTIN (Françoise). Les moutons d'Ouessant. Un mode d'élevage séculaire. *ArMen*, n° 35, mai 1991, p. 14-23.

243 ROUDAUT (Fañch). Les vaches bretonnes au XVIIIe siècle, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 319-327.

244 TANGUY (Marcel). Quand les champs avaient un nom : le Léon rural, 1920-1950. Spézet, Nature et Bretagne, 1991, 22 cm, 170 p.

Bibliographie, p. 166.

Commerce

245 CASSARD (Jean-Christophe). Des marins bretons à Bordeaux dans la seconde moitié du XVe siècle. Sept actes notariés inédits, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 767-774.

246 CASTEL (Y.-P.). Malaga - Morlaix - Saint-Malo. Un aspect inédit du commerce à Morlaix en 1793. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 mars 1991, p. 27.

D'après un registre de commerce des armateurs malouins Deshais et Hercouët (9 mai 1788 - 21 avril 1795).

247 DUVAL (Michel). Les relations maritimes entre les pays du nord de la Baltique et les ports bretons (1680-1770). Bois de marine et autres matériaux d'armement, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 775-785.

248 FICHAUT (Bernard), BEAULIEU (François DE). Amoco-Cadiz : un témoignage. *Penn-ar-Bed*, n° 140, mars 1991, p. 6-10.

249 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : la plupart des hommes d'équipage et 70 % des officiers de la Compagnie des Indes venaient de Bretagne. *Le Pays breton*, n° 362, mars 1991, p. 18.

250 QUÉRÉ (Gilles). Les mutations spatiales du commerce à Douarnenez entre 1976 et 1990. S.l., s.n., 1991.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

Artisanat et industrie

251 ANDRÉ (Bernard). Les acteurs du patrimoine industriel en Bretagne et Pays-de-la-Loire. *L'archéologie industrielle en France*, n° 22, 1991-1992, p. 27-52.

252 BLAVIER (Yves). La culture du lin dans le Finistère et la filature de Landerneau. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 24-28.

253 BLAVIER (Yves). La Société linière et son environnement industriel (1845-1891). S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 283 p. + p. 284-511, ill.
Thèse de doctorat (nouveau régime) soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.
Sources et bibliographie, p. 495-507.

254 CASTEL (Y.-P.). Découverte du bas Léon. Carrières et gabarres de l'Aber-Ildut. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 février 1991, p. 21.

255 CHAURIS (Louis). Origine des pierres de construction d'une ville d'estuaire : Morlaix en Bretagne. *Actes du 115e congrès national des sociétés savantes* (Avignon, 1990). Paris, C.T.H.S., 1991, p. 323-336.

256 CHAURIS (Louis). Les carrières et les quais de chargement du granit rose de l'Aber-Ildut. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 69-78.

257 CHAURIS (Louis). Une tentative d'extraction de pierres ornementales pour l'édification du tombeau de l'empereur Napoléon Ier à la pointe de Perrohen en Plouézoc'h (Finistère). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 14-18.

258 De l'arbre au bateau. *Le Chasse-Marée*, n° 61, décembre 1991, p. 2-19.
Techniques de sélection de bois de marine (rappel historique).

259 Les derniers ardoisiers de Commana. *ArMen*, n° 39, novembre 1991, p. 2-15.

260 DREO (Jean). Les Hily au Pouldu. Chronique d'un chantier traditionnel, de la pêche à la plaisance. *Le Chasse-Marée*, n° 55, mars 1991, p. 14-27.

261 LE BOULANGER (Jean-Michel). Les fritures à Douarnenez : d'utiles précautions. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 17, 1991, p. 145-154.

262 LE MAITRE (Louis-Pierre). Au fil de l'Aven. Les anciens moulins à papier de Kergoat. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 6, ill.

263 LE PORTAL (Cristhine). Les Mouettes d'Arvor. Une conserverie traditionnelle à Concarneau. *Le Chasse-Marée*, n° 58, août 1991, p. 2-13.

264 MONANGE (Edmond). Un ingénieur allemand en Basse-Bretagne : Georges Frédéric Ferdinand Brolemann, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 271-276.

265 OLIER (François). Maîtres constructeurs de barques du Conquet au XVIIIe siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 33-39.

266 POSTIC (Fañch). La double passion du docteur Grouazel. *ArMen*, n° 34, avril 1991, p. 38-45.

Habite Trégunc, collectionne les outils anciens.

267 RIVALS (Claude). Les moulins en Bretagne d'après la statistique impériale de 1809. *Arts de l'Ouest*, Archéologie industrielle en Bretagne, 1991, p. 13-17, cartes.

268 THOMAS (G.-M.). Sur le granit de l'Aber-Ildut. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 67-68.

Pêche

269 BOULARD (Jean-Claude). L'épopée de la sardine : un siècle d'histoires de pêches. Rennes, éd. Ouest-France, Brest, IFREMER, 1991, 23 cm, 223 p.

Préface de Louis LE PENSEC.

270 EON (Emmanuelle). Une mutation à réussir (évolution de l'espace halieutique de la rade de Brest de 1945 à nos jours). S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

271 FOUCHER (Jean). Le Bindy, port charbonnier ? *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 64.

272 GAUDIN (Michel). Le renouveau de la pêche artisanale à Douarnenez. S.l., s.n., s.d. (1991).

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

273 GOURVÈS (Danièle). La pêche en baie de Morlaix. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

274 HICK (Daniel). Les colons maritimes bretons en Algérie, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 805-815.

Deuxième moitié du XIXe siècle.

Ports

275 Brest, port d'attache pour l'émotion. Brest, Office du tourisme, (1991), 21 cm, n.p., ill. en coul. (Bretagne nouvelle vague).

276 COURCOL (L.). Douarnenez, port de pêche. *Association bretonne*, 1991, p. 87-94.

277 Douarnenez au temps des fritures (1850-1914). *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 15, 1991, 200 p.

278 PORHEL (André). Le port de commerce de Brest, étude d'un port régional et de ses possibilités de développement. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

279 YSNEL (Franck). L'aménagement du port de Morlaix au XVIIIe siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 215-245.

Transports et communications

280 GUICHARD (Jean), RENIE (Corine). Phares. Rennes, éd. Ouest-France, éd. du Pen-Duick, 1991, 30 cm, 171 p., ill. en coul.

Préface d'Éric TABARLY.

281 GUIDET (Thierry). Le canal à pied de Nantes à Brest. Rennes, éd. Ubacs, 1991, 22 cm, 75 p. + carte.

282 LE BALC'H (Eric). Les transports urbains dans l'agglomération brestoise. S.l., s.n., 1991.

Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

283 LEBRUN (François). Les conditions matérielles d'un voyage en Bretagne à la fin du XVIIe siècle, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 267-270.

284 LE GOFF (Jean-Yves). A propos de Pont-Crach sur l'Aber-Wrac'h. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 29-32.

285 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : des précurseurs partis de Saint-Malo ouvrent la route du Moyen-Orient et de l'Inde. *Le Pays breton*, n° 360, janvier 1991, p. 18.

286 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : au XVe siècle, la Bretagne possédait une des premières marines d'Europe. *Le Pays breton*, n° 368, octobre 1991, p. 18.

287 LE NAIL (Bernard). Sur les traces des Bretons à travers le monde : les Celtes avaient-ils atteint l'Amérique neuf siècles avant Christophe Colomb ? *Le Pays breton*, n° 367, septembre 1991, p. 18.

288 PENNEC (Alain). La liaison ferroviaire Quimperlé - Le Faouët ou la liaison impossible : une approche des problèmes posés aux régions bordières par le cadre départemental, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 277-296.

289 SEVEUR (Hervé). Naufrages dans le raz de Sein au XVIIIe siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 79-81.

Voir aussi les n°s 430 (chemin de fer Brest - Le Conquet), 478 (phare de l'île Vierge), 499 (navigation, Plougonvelin).

Tourisme

290 Naissance du voyage en Finistère. Quimper, Comité départemental du tourisme du Finistère (1991), 21 cm, n.p., ill. en coul. (Bretagne nouvelle vague).

Voir aussi le n° 32 (tourisme, 1862).

HISTOIRE SOCIALE

Études générales

291 CLÉAC'H (Thierry). Les sources de l'histoire des manoirs aux XVe et XVIe siècles : l'exemple du pays de Lesneven. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 275 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 252-266.

292 CRÉAC'H (Matthieu). Les manoirs du Léon occidental entre l'Aber-Benoît et l'Aber-Ildut. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 145 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 136-138.

293 MORIZUR (Alain). Des métiers et des hommes : le chapelier. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 mars 1991, p. 28.

294 PÉRON (Françoise). Spécificité des sociétés insulaires contemporaines : l'exemple des îles françaises de l'Atlantique et de la Manche. *Norois*, n° 145, janvier 1991, p. 25-34.

Démographie

295 BRIGAND (Louis). Dépopulation et actions d'aménagement dans les îles, l'exemple des îles de Bretagne. Rennes, éd. Ubacs, 1991, 24 cm, p. 131-146.
Extrait de : « Bretagne, contribution au débat sur l'Europe des régions ».

296 CARLUER (Jean-Yves). La Bretagne, terre d'immigration au début du XIXe siècle : le cas particulier des Suisses des Grisons, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 527-531.

297 DUIGOU (Serge). Les Auvergnats de Quimper. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 45-54.

298 Émigrants ou conquérants : les Bretons de l'étranger. *Bretagne économique*, octobre 1991, p. 12-38.

299 FIÉVET (Yann). La population bretonne de 1800 à 1990. *Le Peuple breton*, n° 329, mai 1991, p. 8-9.

300 FIÉVET (Yann). L'évolution de la population des cantons de Bretagne depuis 1975. *Le Peuple breton*, n° 331-332, juillet-août 1991, p. 18-19.

301 HERVÉ (Armelle). Étude démographique de Carhaix sous l'Ancien Régime de 1693 à 1789. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., 109 p. + 100 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 107-109.

Groupes sociaux

302 CLOITRE (Marie-Thérèse). De la condition des ouvriers et le diocèse de Quimper et de Léon. *Quimper et Léon*, 8 juin 1991, n° 11, p. 309-313.
A l'occasion du centenaire de *Rerum Novarum*.

303 DUVAL (Michel). Robe et épée. Rivalités autour du contrôle domanial d'Eaux et Forêts en Bretagne (1555-1788). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 269-287.

304 KERMARREC (Nadine). La société landernéenne au début du XVIIIe siècle (bourgeoisie et classes populaires de 1701 à 1741). S.l., s.n., 1991, 30 cm, VII - 195 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

305 PEUZIAT (Jean-Marie). La vie rurale à l'aube de ce siècle. Les souvenirs de Jean-Marie Peuziat. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 3-10.

306 TANGUY (Jean). [Compte rendu de] Louis Élégoët, *Ancêtres et terroirs. Onze générations de paysans de Basse-Bretagne*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 370-371.

Voir aussi le n° 160 (conseillers du duc, XVe siècle).

Mouvements sociaux

307 LEBEL (Anne). Chronique d'un conflit dans le milieu maritime : Penmarc'h, mai-juillet 1927, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 343-348.

308 REYNAUD (Gérard). La C.G.T. dans le Finistère (1921-1935). S.l., s.n., 1991, 30 cm, 184 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest.
Sources et bibliographie, p. 167-184.

Santé publique et assistance

309 FILLAUT (Thierry). Les Bretons et l'alcool (XIXe-XXe siècle). Rennes, éd. École nationale de la santé publique, 1991, 24 cm, 351 p., ill.
Préface de J.-C. SOURNIA.
Bibliographie, p. 311-341.

310 GLORENNEC (Hervé). Quelques aspects de l'assistance à Quimper dans la seconde moitié du XIXe siècle, dans *Charpiana*. Mélanges offerts à Jacques Charpy par ses amis. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 331-336.

311 GOURLAOUEN (Anne). Histoire de l'allaitement maternel en Bretagne. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 239 p., ill.
Thèse de doctorat de médecine soutenue à Brest et déposée au C.R.B.C.

312 HENWOOD (Annie). Histoire de la première crèche du Finistère : Brest (1845-1907), dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 337-341.

313 LE QUELLENEC (Jean-François). Les Bretons et l'alcool : mythe et réalité. *ArMen*, n° 36, juillet 1991, p. 2-15.

314 MENIER (Marie-Antoinette). Pot de fer contre pot de terre : l'amiral Arnous Dessaulsays, gouverneur de la Guadeloupe, et Mescam, chirurgien de l'*Allier*, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 817-826.

315 Le refuge royal de la Madeleine à Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 62.

316 MOALIC (Clet). Abris du marin. *Cartouest*, n° 45, janvier 1991, p. 6-13.
Répertoire des cartes postales éditées par l'œuvre des Abris du marin (S. de Thézac).

317 ROLLET (C.). Les nourrices en Bretagne vers 1900. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1991, t. 98, n° 4, p. 407-422.

Vie quotidienne

318 DIROU (M.-R.). Pantagruel battu par les Bas-Bretons ou des menus qui n'en finissent pas... *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 97-104.

319 DIZERBO (A.-H.). [Compte rendu de] D. Cadiou, *La vie quotidienne dans les paroisses littorales de Camaret, Crozon, Roscanvel et Telgruc au XVIIIe siècle, d'après les inventaires après décès*, 1990. *Chronique de Landévennec. Pax*, avril 1991, n° 66, p. 69-70.

320 GUILCHER (Mône). Le costume de Plougastel. I : de 1800 à 1890 : - II : de 1890 à 1940. *ArMen*, n° 36, juillet 1991, p. 16-35 ; n° 37, août 1991, p. 18-35.

Sports et jeux

321 Championnat d'Europe de gouren et des luttes celtiques, Lesneven, 1991, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre. Morlaix, Impr. de Bretagne, 1991, 21 cm, 12 p., ill.

322 DAVIES (Révérend). Chasse aux loups et autres chasses en Bretagne. Spézet, éd. Nature et Bretagne - Pont-l'Abbé, éd. Sked, 1991, 300 p.
1re édition : 1912.
(Compte rendu par L.-P. LE MAITRE, *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 6, ill.).

323 DENEZ (Herle). La société des courses de Douarnenez. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 17, 1991, p. 42-74.

Traditions et croyances populaires

324 CHARPY (Jacques). [Compte rendu de] Pierre-Jakez Hélias, *Le quêteur de mémoire*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 388-389.

325 GIRAUDON (Daniel). Le serpent en Trégor. Croyances et superstitions. *ArMen*, n° 34, avril 1991, p. 24-37.

326 MILIN (Gaël). La *Vita Ronani* et les contes de loup-garou aux XIIe et XIIIe siècles. *Le Moyen Age*, revue d'histoire et de philologie, n° 2, t. XCVII (5e série, t. 5).

327 MILIN (Gaël). Le roi Marc aux oreilles de cheval. Genève, Librairie Droz, 1991, 22 cm, 362 p. (Publications romanes et françaises, CXCVII).
Bibliographie, p. 317-339.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION

Corps savants et associations culturelles

328 CHAUVEAU (Catherine). La « celtomanie » archéologique à l'Académie celtique (1805-1813). *Arts de l'Ouest*, Archéologie industrielle en Bretagne, 1991, p. 111-122, ill.

329 CORIOU (P.). Penhars retrouve la mémoire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 18, ill.

Création de l'association Vivre à Penhars, sous la direction du maître verrier Jean-Pierre Le Bihan.

330 GRAVOT (Mme Robert). Avant 1954. Le Cercle universitaire. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 236-238.

331 LE BRIS (Pierre). La création des Cahiers de l'Iroise. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 205-206.

332 PHILIPPE (J.). Naissance d'un cercle de recherche. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 novembre 1991, p. 6, ill., carte.

Cercle de recherche et d'étude du Porzay.

333 Saint-Pol-de-Léon. Association Histoire et Archéologie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 mars 1991, p. 25.

334 Sauvegarde du patrimoine religieux en vie. Création d'une association finistérienne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 mars 1991, p. 6.

Enseignement

335 BALEY (Jean-Jacques). La fugue collective des lycéens brestois. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 51-52.

Fugue de lycéens en 1882-1883.

336 BUREL (Marcel). G.-M. Thomas, un maître d'école. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 207.

337 DANIEL (Chantal et Tanguy). L'école publique de garçons de Gouézec avant 1914 (II). Les instituteurs. *L'Écho gouézecois*, bulletin municipal, nouvelle série, n° 4, mai 1991, p. 4-6.

338 GUEZINGAR (Armand), MARC (Jean). Le monde étudiant dans le Finistère. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, n° 13, 6 juillet 1991, p. 363-369 ; n° 15, 14 septembre, p. 439-442 ; n° 18, 26 septembre, p. 529-533.

339 HERRY (François). Une vie de chameau. De l'école Saint-Joseph de Landerneau au collège Saint-Vincent de Pont-Croix (1928-1939). Dunkerque, auteur, 1991, 21 x 29,7 cm, 228 p. (polycopié).

(Compte rendu dans *Chronique de Landévennec*, *Pax*, juillet 1991, n° 67, p. 119).

340 Hommage de l'Éducation nationale à G.-M. Thomas. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 209-210.

341 LAOT (Emmanuel). Recrutement et origine des instituteurs publics finistériens : les voies vers le métier (1873-1914). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 249-284.

Voir aussi le n° 185 (l'école et la guerre de 1914-1918).

Imprimerie et presse

342 [Compte rendu de] G. Cornillet, *Kroaz ar Vretoned ; ar pennadou embannet enni, he mennoziou, he skrivagnerien* (son histoire, les articles publiés ; ses objectifs ; ses rédacteurs). *Chronique de Landévennec*, *Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 22.

343 [Compte rendu de] Aude Daniel, *Un hebdomadaire catholique départemental : Le Courrier du Finistère de 1919 à 1939*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, octobre 1991, n° 68, p. 159-160.

344 DERRIENNIC (Fabrice). Le Courrier du Finistère, un hebdomadaire catholique dans les années 1930. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 177 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Bibliographie, p. 12.

345 POSTIC (Fañch). Une expérience d'édition en Bretagne : la revue ArMen. *Association bretonne*, 1991, p. 95-103.

Art

Études générales

346 BASSET (G.), MARC (F.). [Compte rendu de] R. Couffon, A. Le Bars, *Diocèse de Quimper et de Léon. Nouveau répertoire des églises et chapelles*, 1988. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, avril 1991, n° 66, p. 68.

347 CASTEL (Yves-Pascal). Églises et chapelles en Cornouaille. Loudéac, éd. Yves Salmon, 1991, 20 cm, 40 p., ill. en coul. (Guide Salmon : A la découverte).

348 CASTEL (Yves-Pascal). Églises et chapelles en Léon. Loudéac, éd. Yves Salmon, 1991, 20 cm, 40 p. ill. en coul. (Guide Salmon : A la découverte).

349 DANIEL (Tanguy). Châteaux en Finistère. Loudéac, éd. Yves Salmon, 1991, 20 cm, 40 p., ill. en coul. (Guide Salmon : A la découverte).

350 GIRAUD (Alexandre), PLONÉIS (Jean-Marie). Guide des fontaines bretonnes : le Porzay et les pays de Crozon et Daoulas. Spézet, Keltia Graphic, 1991, 20 cm, 103 p., ill.
(Compte rendu par Jo PHILIPPE, *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 5).

351 GUÉVEL (Patricia). Les chapelles dans les cantons de Morlaix et de Plouigneau. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 246 p.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Sources et bibliographie, p. 238-243.

352 LE SAOUT (Annaïck). Les chapelles des cantons de Brest et Plabennec. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., XI - 193 p. + 22 p. de cartes - VI - 47 - IV - 51 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
Sources et bibliographie, p. I-XI.

353 MARC (Fr.). [Compte rendu de] Y. Celton, *Le renouveau de l'art sacré. Le cas de la reconstruction de Brest de la Libération au Concile Vatican II*, 1990. *Chronique de Landévennec*, *Pax*, avril 1991, n° 66, p. 68-69.

354 MAUGER (Michel). [Compte rendu de] *Arts de Bretagne, XIVe-XXe siècle*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 374-376.

355 MAUNY (Michel DE) [dir.]. Châteaux et manoirs en Bretagne profonde. Mayenne, Impr. de la Manutention, 1991, 28 cm, VIII - 374 p. ill.
Châteaux du Finistère, par Tanguy DANIEL (textes) et Hervé SENANT (illustrations).
Bibliographie, p. 371. - Index, p. 373-374.

356 Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1991). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 135-170.

Voir aussi le n° 41 (G.-M. Thomas, historien d'art).

Architecture

357 CASTEL (Y.-P.). Les ossuaires d'enclos paroissiaux chargés de mystères. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 août 1991, p. 11, ill.

358 CASTEL (Y.-P.), MILLET (C.), SALOU (J.). Découverte de la Bretagne. Rencontre de Christian Millet avec Michel Le Borgne à Ploujean. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 juin 1991, p. 10, ill.

Michel Le Borgne, architecte de la région morlaisienne, seconde moitié du XVIe siècle.

359 CHAURIS (Louis). Pierres de construction à Morlaix : églises des Jacobins et autres édifices anciens. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 171-187.

360 DE KORT (Fons). Architecture traditionnelle ancienne : regarder, constater, réfléchir. *Tiez Breiz, Maisons et paysages de Bretagne*, n° 11, 1991, p. 12-17.

361 EVEN (Hervé), PELLOIS (Jean). Réfection d'une façade à pans de bois à Morlaix. *Tiez Breiz, Maisons et paysages de Bretagne*, n° 11, p. 29-36.

362 HERVÉ (Patrick). Maisons paysannes en Bretagne. *Skol Vreizh*, n° 23, 1991, 84 p., ill.

363 LA BORDERIE (Arthur DE). L'architecture militaire du Moyen Age en Bretagne. Rennes, éd. Rue des Scribes, 1991, in-8°, 144 p., ill.

Préface de René SANQUER. Réédition d'articles publiés en 1886 et 1894 dans le *Bulletin de l'Association bretonne*.

364 LECLERC (Guy). La reconstruction des clochers châteaulinois aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 171-184.

365 LERAY (Jean-Yves). Les maisons des toileux. L'économie des toiles. *Tiez Breiz, Maisons et paysages de Bretagne*, n° 11, p. 24-28.

366 MEIRION-JONES (G.I.), JONES (M.C.E.). Aimer les châteaux de Bretagne. Rennes, Ouest-France, 1991, 128 p.

367 OLIER (Ernest et Yvonne). Les maisons des paysans-marchands toiliers dans le haut Léon au XVIIe siècle. *Arts de l'Ouest*, Archéologie industrielle en Bretagne, 1991, p. 35-48, ill.

368 TILLET (Louise-Marie). Église Notre-Dame de Locmaria à Quimper. *Association bretonne*, 1991, p. 75-85.

Voir aussi les n°s 4 (châteaux), 462 (Concarneau), 463 (*id.*), 494 (château du Pérennou, Plomelin), 496 (enclos paroissial, Plougastel-Daoulas), 501 (Christophe Kerandel), 508 (cathédrale de Quimper), 517 (clocher de Saint-Hernin), 522 (château de Kerminaouët, Trégunc).

Peinture et gravure

369 BERRE (Hélène). Après quinze ans, le peintre Lemordant, rajeuni, sort des réserves. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 20, ill.

370 DELOUCHE (Denise) [dir.]. Échos de Pont-Aven. Rennes, Presses de l'Université de Rennes 2, 1991, 24 cm, 88 p., ill. en coul. (Collection Regards, 2).

Index, p. 86.

371 DELOUCHE (Denise). La Bretagne comique et pittoresque d'Alfred Darjou, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 159-170.

372 DELOUCHE (Denise). Les lithographes témoins du monde moderne au XIXe siècle. *Arts de l'Ouest*, Archéologie industrielle en Bretagne, 1991, p. 149-163, ill.

373 DIROU (M.-R.). Un peintre américain en Cornouaille dans les années 1930 : Abel G. Warshawsky. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 8-13.

374 Entretien avec François Dilasser. *ArMen*, n° 35, mai 1991, p. 64-75.

375 GUÉDÈS (Jacques). Boudin et la Cornouaille. *Cap-Caval*, spécial n° 2, juin 1991, p. 27-34.

376 L. (J.-P.). Plouhinec. Les tableaux de Saint-Vinoc. Ils sont venus pour Noël. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 13.
Restauration de *La Douleur du Père*, de Rome (1652) et du *Rosaire*, de Philippe (1774).

377 LE MAITRE (Louis-Pierre). Alfred Guillou (1844-1926). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 mars 1991, p. 14-15, ill.

378 LE MAITRE (Louis-Pierre). André Dauchez. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 10, ill.
Peintre (1870-1948). A laissé de nombreuses œuvres représentant Camaret, Concarneau, Landerneau, Sainte-Marine, Port-Louis, Le Croisic...

379 LE MAITRE (Louis-Pierre). L'été de Pont-Aven aux couleurs de Sérusier. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 juin 1991, p. 18-19, ill.

380 LE MAITRE (Louis-Pierre). Sydney-Lough Thompson repose en terre de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 mai 1991, p. 13, ill.
Peintre néo-zélandais (1877-1973).

381 LE MAITRE (Louis-Pierre). « Un Dimanche de procession ». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 août 1991, p. 12, ill.
Commentaire du tableau d'Alfred Guillou, 1893.

382 LE MAITRE (Louis-Pierre). Sérusier après Pont-Aven. Le credo de Beuron. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 août 1991, p. 10, ill.

383 MAHÉ (Annick). Y. Floc'h (1906-1990) peintre plouguernéen de renom. *Mouez Plougerne*, n° 20, 1991, p. 24-25.

384 MASSON (Henry). Paul Sérusier : de Pont-Aven à Châteauneuf-du-Faou. Saint-Brieuc, Les Presses bretonnes, Spézet, Nat 1991, 24 cm, 136 p., ill.
Bibliographie, p. 131.

385 L'œuvre dessiné, peint et gravé de Maurice Le Scouëzec (1881-1940). Brasparts, éd. Beltan, 1991, 28 cm, 148 p., ill.

386 SÉVELLEC (Joël-Jim). Jim Sévellec. Il savait faire tout le reste. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 228-230.

387 SÉVELLEC (Joël-Jim). Pierre Péron. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 231-232.

388 SOLMINIHAC (F. DE). La route des peintres en Cornouaille. *Association bretonne*, 1991, p. 143-146.

389 SOUFFLET (Edmond). Jim de Camaret. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, octobre 1991, p. 225-227.
Jim Sévellec.

Voir aussi le n° 66 (Alfred Guillou), 79 (Paul Sérusier).

Sculpture

390 CASTEL (Yves-Pascal). Le Credo en kersanton des Apôtres de Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 1-7.

391 HARGROVE (June). Production industrielle et création artistique : l'exemple des monuments funéraires commémoratifs de Bretagne. *Arts de l'Ouest*, Archéologie industrielle en Bretagne, 1991, p. 213-219, ill.

392 LE MAITRE (Louis-Pierre). Sur les colonnes Renaissance, il faisait grimacer le Kaiser. Arthur Autrou, sculpteur (1856-1925). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 décembre 1991, p. 6, ill.
Le retable de Beuzec-Conq.

393 ROUDAUT (Arlette). Le tiphonne de maître Salaün, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 215-219.

Inventaire de la bibliothèque et des estampes du sculpteur Jean Regnault, mort à Brest en 1697.

Voir aussi les nos 84 (croix et calvaires), 448 (calvaire, Châteaulin), 449 (statuaire, Châteaulin), 450 (retable, Châteaulin), 453 (au château de Keriolet, Concarneau), 457 (*id.*), 458 (*id.*), 461 (Concarneau), 462 (*id.*), 487 (La Martyre), 499 (calvaire, Plougonvelin), 504 (fonts baptismaux, Plourin-lès-Morlaix), 522 (bénitier de 1499, Trégunc).

Vitrail

394 ADRIAN (Luc). Le Bihan : sept générations pour le vitrail. *Famille chrétienne*, 17 octobre 1991, n° 717.

395 CORIOU (P.). Restauration de la grande verrière de Ploudiry aux ateliers Le Bihan. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 mai 1991, p. 18, ill.

396 LE BIHAN (Jean-Pierre). La maîtresse-vitre de l'église Saint-Pierre de Ploudiry. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 189-213.

397 LE MAITRE (Louis-Pierre). Deux panneaux de la vie de la Vierge : un vitrail du XVe siècle découvert à Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 juin 1991, p. 12, ill.

398 LE PORTAL (Cristhine). L'atelier Le Bihan. Sept générations de maîtres verriers. *ArMen*, n° 34, avril 1991, p. 2-13.

Céramique

399 BERRE (Hélène). Quimper. Le chemin de croix de Locmaria bientôt de retour dans son église. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 février 1991, p. 36, ill.

Œuvre, en 1860, du peintre Louis Noël et du sculpteur Briand, réalisée à la manufacture La Hubaudière.

400 LARNICOL (Danièle et Didier). Reconnaître les faïences de Quimper des XVIIIe et XIXe siècles. *ArMen*, n° 38, octobre 1991, p. 58-62.

Musique, chanson, danse

401 BOUCHER (Claire). Brest. Concert inaugural à l'église de Kerbonne. L'orgue se refait une santé. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 octobre 1991, p. 16, ill.

402 CASTEL (Y.-P.). « Patronez douz ar Folgoat » : les avatars d'une mélodie célèbre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 septembre 1991, p. 12.

403 DENEZ (Herle). Kanaouennou - chansons. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 17, 1991, p. 155-159.

404 ERLANNIG. Les très riches et très expressifs cantiques composés, voici deux cents ans, par Pierre Noury, originaire de Lauzac'h, près de Questembert, et recteur de Bignan. *Association bretonne*, 1991, p. 151-165.

405 MUSSAT (Marie-Claire). Pratique et sociabilité musicales en Bretagne à la fin du XVIIIe siècles d'après les lettres de Madame de Pompery, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes, 1991, p. 199-213.

Née à Quimper en 1762.

406 ROUSSEL (Claude-Youenn). La maîtrise de Saint-Pol-de-Léon dans la tourmente. Recherche sur la musique pendant la Révolution. *Musique bretonne*, n° 109, mars 1991, p. 9-10 ; n° 111, mai-juin 1991, p. 7-8.

407 Tradition familiale de chant en pays bigouden : Lisette Floc'h, Marie-Aline Lagadic, Klervi Rivière. Rennes, Dastum, 1991, 20 cm, 48 p., ill., cassette. (Chanteurs et musiciens de Bretagne, n° 4).
Introduction de Marie-Line LAGADIC et Patrick MALRIEU.

Histoire littéraire

Langue bretonne

408 BROUDIC (Fañch). Réalisation d'une enquête sur la pratique du breton. *La Bretagne linguistique*, vol. VII, 1991, p. 215-222.

409 FAVEREAU (Francis). Quatre générations de bretonnants. *La Bretagne linguistique*, vol. VII, 1991, p. 31-52.
Poullaouen.

410 FLATRÈS (Pierre). Abandon de langue et transmission de traditions : à propos de quelques rencontres avec le paganisme celtique. *La Bretagne linguistique*, vol. VII, 1991, p. 53-58.
Récit en breton de la « Peste d'Elliant ».

411 Radioscopie de la pratique du breton. 250 000 bretonnants, mais 30 % de moins en sept ans. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 mars 1991, p. 8.
Enquête réalisée en décembre 1990 par Fañch Broudic.

412 SAULNIER (Claude). La situation sociolinguistique à Carhaix au début du siècle. *La Bretagne linguistique*, vol. VII, 1991, p. 59-75.

Langue française

413 BAJON (Bernard). Le romantisme de Saint-Pol Roux et la Bretagne. *Actes du colloque Ouest et Romantismes* des 6, 7 et 8 décembre 1990. Angers, Presses de l'Université, 1991, 23 cm, t. II, p. 417-427, ill.

414 DIROU (Maurice). Un enfant de Ploaré : René Villard, poète et écrivain. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 17, 1991, p. 113-144.

415 GUTH (Paul). Avec Segalen sur les Champs-Elysées. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 152, otobre 1991, p. 242.

416 HENRY (Hélène). La quatrième ville de Max Jacob. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, n° 14, 1991, p. 95-100.

417 HENRY (Hélène). Max Jacob à Drouot. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 91-92.

418 KER (Gaëlle). Destruction, mort et résurrection chez Xavier Grall, S.l., s.n., 1991, 30 cm.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

419 LAMPLE (Bernard). La Bretagne de Michelet : mythe et réalité. *Actes du colloque Ouest et Romantismes* des 6, 7 et 8 décembre 1990. Angers, Presses de l'Université, 1991, 23 cm, t. II, p. 391-403, ill.

420 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. Galerie Gloux. Max Jacob, l'ironie retournée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 septembre 1991, p. 11, ill.

421 M.T. Léontine Drapier-Cadec : « J'ai écrit ce qui m'a rendu heureuse ». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 octobre 1991, p. 23, ill.

422 SÉVELLEC (Joël-Jim). Hommage à Saint-Pol Roux. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 1, janvier-mars 1991, p. 44-48.

423 SUARÈS (André). Landes et marines, suivi de : En Cornouailles et de pages des carnets inédits. Saint-Cyr-sur-Loire, Christian Pirot, 1991, 21 cm, 319 p. (Autour de 1900).
Préface de Yves-Alain FAVRE.

Voir aussi les nos 60 (Lydia Louis-Hémon), 163 (Victor Hugo), 443 (Victor Hugo à Brest).

Théâtre et cinéma

424 DANIEL (Chantal et Tanguy). Le répertoire et la bibliothèque du théâtre de Brest à la fin de l'Ancien Régime, dans *Charpiana*. Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy. Rennes, Fédération des sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 589-614.

425 IRIEN (Jo). Saint Paul Aurélien. « Du pays de Galles à Ouessant ». Pièce de théâtre du 1500e anniversaire. *Minihi Levenez*, n° 8, 1991, p. 2-48.

426 LE MENN (Gwennole). Le théâtre populaire breton et la non-observance des arrêts : procès dans le Trégor (1717). *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 247-269.

Médecine et pharmacie

427 KERVELLA (Goulc'han). Médecine et littérature en langue bretonne aux XIXe et XXe siècles. Brest, éd. du Liogan, 1991, 21 cm, 335 p., ill.

Sciences et techniques

428 DHOMBRES (Jean) [dir.]. La Bretagne des savants et des ingénieurs, 1750-1825. Rennes, éd. Ouest-France, 1991, 23 cm, 367 p.
Bibliographie, p. 356-366.

HISTOIRE LOCALE

Généralités

429 AUBE (Patrick), THOMAS (Alain), LE PAPE (Sylvie), DUIGOU (Serge). Le dossier du Steir. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 19-30.
Reportage sur le Steir, ria qui sépare les communes de Plobannalec, Lesconil et de Loctudy.

430 Canton de Châteauneuf-du-Faou. Des communes soucieuses de leur patrimoine et de leur qualité de vie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 11, ill.
Saint-Goazec, Laz, Leuhan, Trégourez, Saint-Thois.

431 COUDURIER (Louis). Brest et ses environs : de Brest au Conquet par le chemin de fer électrique... S.l., Impr. Cloître, 1991, 15 cm, 336 p., ill.
Réimpression de l'édition de Brest, 1904.

432 DANIEL (Chantal). [Compte rendu de] Alain Croix et Didier Guivarc'h, *Guide de l'histoire locale*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 371-374.

433 GALLIOU (Patrick). Le bas Léon, des origines à la fin de l'époque romaine. *Tud ha bro*, n° 16, 1991, p. 9-14.

434 LE GOFFIC (Michel). Aperçu de la préhistoire et de la protohistoire dans le « pays des enclos et des monts d'Arrée ». *Actes des conférences 1990 de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, Landivisiau, 1991, p. 60-81.

435 Le Haut-Léon : c'est nulle part ailleurs. Saint-Pol-de-Léon, Association du pays du Haut-Léon, 1991, 21 cm, n.p., ill. en coul. (Bretagne nouvelle vague).

436 LE PORTAL (Cristhine). Le Parc d'Armorique. Quelques intuitions pour l'avenir. *ArMen*, n° 35, mai 1991, p. -2-13.

437 LUCAS (Pol), CORNOU (Jakez). Le petit patrimoine rural : ce qui peut être sauvé. *Cap-Caval*, n° 15, mai 1991, p. 31-36.
Pays bigouden.

438 PARADES (Bernard DE). Cornouaille. *Association bretonne*, 1991, p. 59-74.

439 PHILIPPE (Joseph) [dir.]. Pays du Porzay. Menez-Hom. S.l., n.d., 1991, in-8°, 201 p.
Avec la participation de Anna, René et René-Paul DESSE, Jean FROY, Jean GARREC, Alexandre GIRAUD, Yves GOACHET, Patrick GOURLAY, René JAIN, Olivier KERIVEN, Joseph LE HÉNAFF, Jean LE STUM, Ronan LOUBOUTIN, Jacqueline PATERNAULT, M.-L. PELLIET, Marguerite QUELVEN.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 août 1991, p. 9 ; par Yann BREKILIEN, dans *Armor Magazine*, octobre 1991, n° 261, p. 31 ; dans *Chronique de Landévennec*, *Pax*, octobre 1991, n° 68, p. 160).

Voir aussi les n°s 12 (littoral sud-bigouden), 14 (baie d'Audierne), 18 (littoral du Cap-Sizun et du pays bigouden), 68 (monts d'Arrée), 103 (Léon, prospection aérienne), 125 (sud-Finistère, céramique campaniforme), 244 (Léon rural), 254 (carrières et gabarres de l'Aber-Ildut), 256 (*id.*), 268 (*id.*), 291 (manoirs), 292 (*id.*), 367 (haut Léon, maisons de toiliers), 373 (peintres en Cornouaille), 375 (*id.*), 388 (*id.*), 407 (chants du pays bigouden).

Communes

Argenton

440 THOMAS (G.-M.). Sus aux « petits corsaires anglais ». *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 63.
1756.

Arzano

Voir le n° 140 (sépultures et enclos de l'âge du fer).

Audierne

441 MOULLEC (Valérie). Étude démographique et économique d'Audierne de 1658 à 1789. S.l., s.n., 1991, 30 cm, 2 vol., XVI, 102 p. + 52.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest.
Sources et bibliographie, p. I-VI.

Bannalec

442 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Dernières pierres d'un manoir. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 janvier 1991, p. 10, ill.
Manoir de Bodou, en Bannalec.

Bodilis

Voir le n° 225 (mission, 1956).

Brennilis

Voir le n° 120 (dolmen de Ti-ar-Boudiget).

Brest

443 BOULAIRE (Alain), COZ (Alain). Chronique d'histoire de Brest et de la marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1991, 28 septembre, p. 23, ill. (L'expédi-

tion d'Entrecasteaux... sur les traces de Lapérouse) ; 12 octobre, p. 27, ill. (Une scène d'émeute à Brest en 1791) ; 26 octobre, p. 26, ill. (Du bois dont on fait les flûtes) ; 9 novembre, p. 21, ill. (« Ce siècle avait trente-quatre ans » : Victor Hugo à Brest) ; 23 novembre, p. 24, ill. (Souffler n'est pas jouer ! La guerre franco-prussienne de 1870) ; 7 décembre, p. 22, ill. (De lointains prédécesseurs de Kofi Yamgnane) ; 21 décembre, p. 24, ill. (*Ocean Liberty*).

444 CLOITRE (Marie-Thérèse). Atlas historique des villes de France : Brest, Paris, éd. du C.N.R.S., 1991, 42 cm, (8 p.) + 2 plans.

445 DUVAL (Michel). Autour de Gilles de Texüe. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 82-85.

446 Lambé, de plaques en plaques. Noms des rues, histoires des noms de rues : Lambézellec. Brest, Foyer socio-éducatif du collège de Penn-ar-Ch'leuz, 1991, 21 cm, 47 p., ill., tome 1.

447 THOMAS (G.-M.). Rixe nocturne à Brest en 1721. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 62.

Voir aussi les n°s 21 (bibliothèque municipale), 42 (G.-M. Thomas), 51 (Robert Gravot), 61 (A.-P. Segalen), 163 (Jean-François Trébuchet), 178 (S.F.I.O., 1919-1939), 179 (Américains, 1917-1919), 190 (croiseurs allemands), 196 (Caisse d'épargne), 197 (tribunal de commerce), 199 (cour royale), 201 (corsaire), 270 (pêche), 275 (port), 278 (port de commerce), 282 (transports urbains), 312 (première crèche), 315 (refuge royal de la Madeleine), 330 (Cercle universitaire), 331 (création des *Cahiers de l'Iroise*), 335 (fugue de lycéens), 352 (chapelles), 353 (art sacré), 393 (Jean Regnault), 401 (orgue de Kerbonne), 421 (Léontine Drapier-Cadec), 424 (théâtre au XVIIIe siècle).

Camaret

Voir les n°s 378 (A. Dauchez), 389 (J. Sévellec).

Carhaix

Voir le n° 223 (religieuses sous la Révolution), 301 (démographie, XVIIIe siècle), 412 (situation sociolinguistique).

Châteaulin

448 LECLERC (Guy). Résurrection d'un calvaire. *L'Écho de Saint-Louis*, Châteaulin, n° 154, septembre 1992, p. 12-14, ill.

Calvaire de la chapelle Notre-Dame de Kerluan, en Châteaulin. Christ en croix de Roland Doré.

449 LECLERC (Guy). La statuaire de la chapelle Notre-Dame à Châteaulin. *L'Écho de Saint-Louis*, septembre 1991, n° 157, p. 3-7, ill. (suite).

450 LECLERC (Guy). Notre-Dame de Châteaulin : résurrection du retable du Rosaire. *L'Écho de Saint-Louis de Châteaulin*, n° 155, décembre 1991, p. 48-53.

Voir aussi le n° 173 (Révolution), 364 (clochers, XVIIe-XVIIIe siècle).

Châteauneuf-du-Faou

451 CASTEL (Y.-P.). Châteauneuf-du-Faou. La renaissance du Moustoir. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 décembre 1991, p. 6, ill.

452 MÉNARD (Christian). Châteauneuf-du-Faou, son histoire, sites, monuments et notes sur la région. Châteauneuf-du-Faou, Impr. C. Alluin, 1991, in-8°, 28 p., ill., plan.

Voir aussi le n° 384 (Sérusier).

Clohars-Carnoët

Voir le n° 260 (construction navale).

Clohars-Fouesnant

Voir le n° 91 (microtoponymie).

Cloître-Saint-Thégonnec (Le)

Voir le n° 115 (site mésolithique de Quillien).

Combrit

Voir le n° 378 (A. Dauchez).

Commana

Voir le n° 259 (ardoisiers).

Concarneau

453 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. Dans la salle des gardes du château de Keriolet, une cheminée de kersanton de 6 mètres de hauteur ! *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 mars 1991, p. 11, ill.

454 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. « Sébastopol » où l'empereur ne dormit pas. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mars 1991, p. 15.
Pavillon à tourelles d'angle : construit à Pont-Minaouët en 1859 et aujourd'hui en ruines.

455 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. Ultime vestige de l'église prieurale du XIIIe siècle, une cuve à eau bénite inscrite à l'Inventaire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 10, ill.

456 LE MAITRE (Louis-Pierre). Enquête autour d'une motte castrale, ou comment put se former la « ville close » de Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 février 1991, p. 14, ill.

457 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le Gaulois de Keriolet. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 juin 1991, p. 14, ill.
Statue d'un Gaulois dans le parc de Keriolet. Œuvre probable de l'atelier Hernot.

458 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les mystères de Keriolet... A et L expliqués. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 10, ill.
Les initiales d'Anne de Bretagne et de Louis XII sur la façade du château.

459 LE MAITRE (Louis-Pierre). Notes sur la chapelle Saint-Fiacre de Riec remontée au Cabellou en Lanriec. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 10, ill.
Chapelle transférée vers 1925.

460 LE MAITRE (Louis-Pierre). Quand l'histoire de Russie fait un détour par la Bretagne : « Les princes Youssoupoff », dernier ouvrage de Jacques Ferrand. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 décembre 1991, p. 12, ill.

461 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 avril 1991, p. 13, ill.
Éléments sculptés (consoles, restes d'un réseau de fenêtre) provenant d'une église et ornant des jardins privés à Concarneau).

462 LE MAITRE (Louis-Pierre). Les tribulations de la Madone. *Le Progrès de Cornouaille [Le Progrès du Léon]*, 9 novembre 1991, p. 10, ill.
Statue de Notre-Dame-de-Bon-Secours, Concarneau, chapelle de la Croix.

463 LE MAITRE (Louis-Pierre). A Beuzec-Conq dimanche, lancement de l'année du centenaire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 septembre 1991, p. 11, ill.
Dessin et plan de l'église.

464 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau-Constantinople. Le mythe de Sainte-Sophie. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 septembre 1991, p. 15, ill.
L'église de Concarneau est-elle une réplique de Sainte-Sophie ?

465 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. La relique de la Vraie-Croix. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 septembre 1991, p. 18, ill.

466 LE MAITRE (Louis-Pierre). Concarneau. La chapelle de la Croix réouverte. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 août 1991, p. 11, ill.

Voir aussi les nos 223 (religieuses sous la Révolution), 263 (conserverie), 378 (A. Dauchez), 380 (S.L. Thompson), 392 (retable de Beuzec-Conq), 397 (vitrail du XVe siècle), 420 (Max Jacob).

Conquet (Le)

Voir les nos 201 (corsaire), 265 (construction navale).

Crozon

Voir le no 350 (fontaines).

Daoulas

Voir les nos 147 (fouilles à l'abbaye), 148 (*id.*), 154 (*id.*), 350 (fontaines).

Dirinon

467 CASTEL (Y.-P.). Dirinon !... La perplexité d'un chef de gare. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 octobre 1991, p. 7.

Voir aussi le no 139 (stèles armoricaines).

Douarnenez

468 Le 19 novembre 1883 à Douarnenez-Tréboul : « le lundi noir ». *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, no 14, 1991, p. 61-69.

469 PENCALET (Jean). Il était une fois Douarnenez... Nouvelles histoires douarnenistes. Douarnenez, s.n., 1991, 21 cm, 135 p.

470 PEUZIAT (Josick). L'île Tristan à travers les siècles. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, no 17, 1991, p. 75-87.

471 PEUZIAT (Josick). L'île Tristan (Douarnenez). *AMARAI*, no, 1991, p. 25-31.

472 PHILIPPE (J.-P.), DENEZ (Herle). Anna Ansquer raconte... *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, no 14, 1991, p. 39-59.

Voir aussi les nos 180 (Jean Jaurès), 188 (guerre, 1944), 250 (commerce, 1976-1990), 261 (fritures), 272 (pêche), 276 (port de pêche), 277 (fritures), 323 (société de courses), 414 (René Villard), 416 (Max Jacob).

Elliant

Voir les nos 85 (famille Flatrès), 170 (Révolution), 410 (la « Peste »).

Ergué-Gabéric

Voir le no 70 (musée océanographique d'Odet).

Faou (Le)

473 CASTEL (Y.-P.). Précisions sur la vicomté du Faou. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 décembre 1991, p. 8, ill.

474 CASTEL (Y.-P.). Le blason de l'église du Faou. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 novembre 1991. p. 6, ill.
En alliance Magon de La Gervaisais et La Bourdonnaye de Montluc.

Folgoët (Le)

Voir le n° 402 (cantique).

Gouesnac'h

Voir le n° 88 (famille Guéguen).

Gouesnou

Voir le n° 88 (famille Guéguen).

Gouézec

Voir les n°s 43 (Jean Feutren), 337 (école publique).

Guipavas

Voir le n° 88 (famille Guéguen).

Guipronvel

475 LESCOP (Jean) Guipronvel. Guipronvel, Mairie, 1991, 21 x 29,7 cm, 95 p., ill.

Huelgoat

476 12 mai 1833 : rixe entre les habitants du Huelgoat et des voltigeurs. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 63-64.

Ile de Sein

477 Pichavant (René). Sein : l'île des cormorans bleus. S.l., éd. Morgane, 1991, 22 cm, 357 p. ill.

Voir aussi le n° 289 (naufrages).

Lampaul-Guimiliau

478 PELLETIER (Yannick). Lampaul-Guimiliau. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1991, 26 cm, 32 p., ill. en coul.
Illustrations par Jean-Paul GISSEROT.

Landéda

479 SAVARY (Eugène). A quand l'inauguration du phare de l'île Vierge ? *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 2, avril-juin 1991, p. 65.

Landerneau

480 LE GALL-SANQUER (A.), CARIOU (M.-P.). Landerneau en cartes postales. Saint-Georges-de-Luzençon, Impr. Maury, 28 cm, 125 p. ill.
Préface de J.-P. THOMIN.
Collaboration de F. CAVAREC, P. JARRY, E. LEBORGNE.
Bibliographie, p. 124.

481 MOREAUX (Yolande). La vie municipale à Landerneau : 1848-1914. S.l., s.n., 1991, 30 cm, V-203 p. ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest
Bibliographie, p. II-V.

482 R.M. Landerneau. Commémoration du centenaire de la naissance de Jean-Louis Rolland. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 mars 1991, p. 27
Maire de Landerneau, député, membre du Conseil de la République.

Voir aussi les nos 34 (Saint-Joseph), 167 (état civil et registres paroissiaux), 206 (bulletin paroissial), 252 (Société linière), 253 (*id.*), 304 (société, XVIIIe siècle), 339 (école Saint-Joseph), 378 (A. Dauchez).

Landévennec

Voir les nos 47 (bibliothèque), 149 (fouilles à l'abbaye), 150 (*id.*), 222 (Aristide Vincent).

Landivisiau

Voir le no 174 (seigneurie de Coatmeur).

Landudal

483 Sépultures d'autrefois. *Les Cahiers de l'Iroise*, no 1, janvier-mars 1991, p. 57.

Landunvez

484 CASTEL (Y.-P.). Landunvez. Saint-Gonvel, une chapelle tronquée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 mars 1991, p. 5, ill.

Voir aussi le no 128 (fouilles de l'île d'Yoc'h), 129 (stèles de l'âge du fer).

Lanildut

485 ASSOCIATION BRETONNE. A propos du Rumorvan, en Lanildut. *Association bretonne*, 1991, p. 147-148.

Lesneven

486 LE GOFF (Jean-Yves). Lesneven, destins d'une capitale. 1991, 21 x 14,8 cm, 300 p. ill.
(Compte rendu par C.L.M. dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 24).

Voir aussi le no 223 (religieuses sous la Révolution).

Locronan

Voir le no 152 (fouilles médiévales).

Loctudy

Voir le no 94 (toponymie).

Logonna-Daoulas

Voir le no 271 (projet de port charbonnier).

Loqueffret

Voir le n° 71 (Maison du recteur).

Martyre (La)

487 CASTEL (Y.-P.). Quand le berger du XVe siècle jouait au golf à La Martyre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 décembre 1991, p. 8, ill.

Melgven

488 LE MAITRE (Louis-Pierre). La chapelle de Bonne-Nouvelle à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 mai 1991, p. 10, ill.

489 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Minuellou : une pyramide à Melgven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 mai 1991, p. 20, ill.

Voir aussi le n° 138 (stèle ornée), 262 (moulins de Kergoat).

Mellac

Voir le n° 22 (archives de Kernault).

Morlaix

Voir les nos 13 (forêt sous-marine), 176 (catholiques, XIXe siècle), 177 (Napoléon III), 189 (otages, 1943-1945), 203 (défense de la baie), 223 (religieuses sous la Révolution), 246 (commerce, 1793), 255 (pierres de construction), 273 (pêche dans la baie), 279 (port au XVIIIe siècle), 351 (chapelles), 358 (Michel Le Borgne, Ploujean), 359 (pierres de construction), 361 (façade à pans de bois).

Névez

Voir le n° 137 (stèle de Botspern).

Ouessant

490 LE BERRE (Iwan). L'évolution du milieu ouessantin du milieu du XIXe siècle à nos jours. S.l. s.n., 1991.
Mémoire de maîtrise de géographie soutenu à Brest.

491 ROBIC (J.-Y.). Prospection-inventaire sur l'île d'Ouessant (29). Bilan des campagnes 1990 et 1991. *AMARAI*, n° 4, 1991, p. 15-23.

492 ROBIC (J.-Y.), GUERMEUR (Y.). TINÉVEZ (J.-Y.). Prospection-inventaire sur l'île d'Ouessant, *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 12 janvier 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

Voir aussi les nos 133 (village protohistorique de Mez-Notariou), 134 (*id.*), *135 (id.)*, 141 (*id.*), 242 (moutons), 425 (saint Paul Aurélien).

Penmarc'h

Voir les nos 76 (Musée préhistorique), 77 (*id.*), 307 (conflits sociaux, 1927).

Plabennec

Voir le n° 352 (chapelles).

Pleyben

493 La chapelle de Garz-Varia à Pleyben. *Breiz Santel*, n° 143, été 1991, p. 2-4. ill.

Plobannalec

Voir le n° 94 (toponymie).

Ploéven

494 [Compte rendu de] J. Paternault, P. Gourlay, M. Savina, *Ploéven en Porzay ; un territoire, une paroisse, une commune*, 1990. *Chronique de Landévennec, Pax*, janvier 1991, n° 65, p. 21.

Voir aussi le n° 136 (stèle de l'âge du fer).

Plomelin

495 PLOUZENNEC (Bruno), CORNOU (Jakez), PHILIPPE (Jos). Le château du Perennou en Plomelin. *Cap-Caval*, spécial, n° 2, juin 1991, p. 35-44.

Plonévez-Porzay

Voir le n° 332 (cercle de recherche), 350 (fontaines).

Ploudiry

Voir le n° 395 (maîtresse vitre).

496 LE GOFF (J.-C.), ROUÉ (D.). Plouescat-Le Frouden, un site lié à l'industrie du sel. *AMARAI*, n° 4, 1991, p. 53-54.

Plouézoc'h

Voir les n°s 112 (Barnenez), 113 (*id.*), 198 (château du Taureau), 257 (pierres pour le tombeau de Napoléon Ier).

Plougastel-Daoulas

497 L'enclos paroissial et l'église de Plougastel : état, constructions et travaux du XVIIe siècle à 1869. *Ar Skodenn*, revue d'histoire locale de la presqu'île de Plougastel, n° 2, 1991, p. 4-43.

498 TANGUY (Michel). Transféré du Cloître-Pleyben à Plougastel-Daoulas, polémique autour d'un ossuaire. *Le Progrès de Cornouaille* [*Le Courrier du Léon*], 3 août 1991, p. 11, ill.

Voir aussi le n° 320 (costume).

Plougonvelin

499 CASTEL (Yves-Pascal). Le vestige du Predic. Énigme à Plougonvelin. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 janvier 1991, p. 23, ill.

Vestige de calvaire avec inscription.

500 CHEVILLOTTE (Yves). Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin. Chroniques parues dans le Bulletin communal en 1991. Plougonvelin, 1991, 21 x 29,7 cm, 18 p., ill. (fasc. 6).

Un recteur de Plougonvelin (1703-1716 : Olivier Le Bourhis (p. 1-3) ; Fortunes de mer, ou les risques de la navigation (p. 4-5) ; Le château de Bertheaume sous la Révolution (p. 6-7) ; Consignes de l'autorité militaire en cas de débarquement anglais (1810) [p. 8-9] ; Une chapelle disparue : la chapelle Saint-Paul (p. 10-11) ; L'aire du Cosquer (p. 12-13) ; Le « gibet des moines » (p. 15-16) ; La batterie annexe du fort de Bertheaume (p. 17-18).

501 CHEVILLOTTE (Yves). Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin. Une chapelle disparue : la chapelle Saint-Paul. S.l., 1991, 21 x 29,7 cm, 23 p.

Plouguerneau

502 CASTEL (Y.-P.). Découverte de la Bretagne. Plouguerneau, un clocher mal connu. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 mai 1991, p. 28, ill.
Œuvre de l'architecte Christophe Kerandel, 1701.

Voir aussi le n° 226 (Michel Le Nobletz), 284 (Pont-Crac'h), 383 (Y. Floc'h).

Plouhinec

Voir les n°s 116 (gisement paléolithique de Menez-Dregan), 121 (sépulture de l'âge du bronze), 125 (Menez-Dregan), 131 (enclos de Kersigneau Saint-Jean), 132 (*id.*), 376 (tableaux de l'église).

Plouigneau

Voir le n° 351 (chapelles).

Plounéour-Ménez

503 CASTEL (Y.-P.). Encore une notice à rectifier dans l'Atlas des croix et calvaires. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 juin 1991, p. 10, ill.
Croix au Relec, en Plonéour-Ménez.

Plourin-lès-Morlaix

504 CASTEL (Y.-P.). Plourin-lès-Morlaix : les masques des fonts baptismaux. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 mai 1991, p. 7, ill.

Plozévet

Voir le n° 119 (urne de l'âge du bronze).

Pluguffan

Voir le n° 142 (voie romaine).

Pont-Aven

Voir les n°s 370 (peintres), 379 (Sérusier), 382 (*id.*), 384 (*id.*).

Pont-Croix

Voir le n° 34 (Saint-Vincent), 223 (religieuses sous la Révolution), 339 (Saint-Vincent).

Pont-l'Abbé

Voir le n° 94 (toponymie).

Porspoder

505 Porspoder. La chapelle Saint-Ourzal restaurée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 août 1991, p. 22, ill.

Pouldergat

506 KERVAREC (Dr). Vivre à Pouldergat sous le règne de Louis XIV. *Mémoire de la Ville, Douarnenez*, no 17, 1991, p. 89-111.

Poullaouen

Voir les nos 264 (mines), 409 (bretonnants).

Primelin

507 ABJEAN (François). Le cahier de monsieur Abjean. Notice sur Primelin [et] Saint-Tugen par l'abbé Abjean, 1907. Association de sauvegarde du patrimoine religieux de Primelin, 1991, n.p., (78 p.), ill.

Présentation et notes par R. MOULLEC. Photocopie du manuscrit original.
(Compte rendu dans *Chronique de Landévennec, Pax*, juillet 1991, no 67, p. 118).

Voir aussi le no 121 (sépulture de l'âge du bronze).

Quimper

508 RAPHALEN (Daniel). Rescapée d'un massacre, la statue de Notre-Dame de Guéodet est à la cathédrale. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 novembre 1991, p. 24, ill.

509 RAPHALEN (Daniel). Chantier de la cathédrale de Quimper. En 1993, un chœur solide et lumineux. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 novembre 1991, p. 15, ill.

510 ROBIC (J.-Y.), LE BIHAN (J.-P.). L'opération de diagnostic archéologique lourd de Keradennec en Quimper. *Première journée d'archéologie finistérienne*, Brest, 12 janvier 1991, C.R.A.F.-C.R.B.C., n.p.

Voir aussi les nos 20 (bâtiments d'archives), 33 (Bernard de Moëlan), 36 (réformation de 1539), 73 (Musée départemental breton), 74 (*id.*), 75 (*id.*) 78 (musée de la faïence), 146 (sanctuaires de Parc-ar-Groas), 150 (île aux Rats), 164 (René Madec), 169 (Révolution, service militaire), 177 (Napoléon III), 221 (Santig Du), 297 (Auvergnats), 310 (assistance, XIXe siècle), 329 (association de recherche à Penhars), 368 (église de Locmaria), 399 (chemin de croix de Locmaria), 400 (faïences anciennes).

Quimperlé

511 CHARPY (Jacques). [Compte rendu de] *Prestige d'une cité bretonne, Quimperlé. Les rues du Château et du Gorréquer*, 1990. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1991, p. 377.

512 SANQUER (René). Aux origines de Quimperlé. *Association bretonne*, 1991, p. 105-118.

Voir aussi les nos 33 (abbaye), 223 (religieuses sous la Révolution), 288 (chemin de fer).

Relecq-Kerhuon (Le)

513 LE GALL (Étienne). Chapelle Sainte-Barbe, deuxième inauguration. *Quimper et Léon*, bulletin diocésain, no 19, 9 novembre 1991, p. 556-557.

Première inauguration en 1959.

La Roche-Maurice (La)

514 CASTEL (Y.-P.). La Roche-Maurice. Église Saint-Yves. Landivisiau, Impr. Papyrus, 1991, 14,7 x 20,7 cm, n.p. (12 p.).

Extrait des Actes des conférences 1990 de l'université d'été du Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée.

Roscanvel

Voir le n° 38 (G.-M. Thomas).

Rosporden

515 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Une fillette dévorée par une louve ; l'ultime escale de Charles Ier d'Océanie ; près de Rosporden, les dernières ruines de Coataven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 février 1991, p. 13, ill.

Saint-Coulitz

Voir le n° 193 (Kofi Yamgnane).

Saint-Derrien

516 CASTEL (Y.-P.). Saint-Derrien : une fontaine restaurée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 5 janvier 1991, p. 18, ill.
Fontaine dite de saint Derrien.

Saint-Évarzec

517 ALLOUIS (Jean). Saint-Évarzec... d'hier à demain : I. Bannalec, Impr. Régionale, 1991, 24 cm, 247 p., ill.
Index, p. 243-246.
Préface d'Alain GUILLOU.

Saint-Hernin

518 CASTEL (Y.-P.). Le clocher de Saint-Hernin. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 août 1991, p. 7, ill.

Saint-Jean-Trolimon

Voir le n° 130 (mobilier en fer, Tronoën).

Saint-Pol-de-Léon

Voir les nos 223 (religieuses sous la Révolution), 333 (association Histoire et Archéologie), 406 (maîtrise sous la Révolution).

Saint-Renan

Voir le n° 199 (cour royale).

Saint-Thégonnec

519 GUILLOU (Anne). Saint-Thégonnec : parcours. *Les Cahiers de l'enclos*, n° 1, 1991, 107 p.

Saint-Urbain

520 CASTEL (Y.-P.). Saint-Urbain. Les dalles funéraires de la chapelle de Trévarn. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 novembre 1991, p. 6, ill., plan.

Sizun

Voir le n° 121 (sépulture de l'âge du bronze, Saint-Cadou).

Spézet

521 ARLAUX (Claire). Notre-Dame du Krann de Spézet. Une chapelle du Centre-Finistère. Spézet, Keltia Graphic, 1991, 60 p., ill.

(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 août 1991, p. 10).

Tourc'h

Voir le n° 170 (Révolution).

Trégunc

522 LE MAITRE (Louis-Pierre). Trégunc. Bénitier ducal pour basse-cour. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 février 1991, p. 10, ill.

Bénitier en bronze, daté de 1499.

523 LE MAITRE (Louis-Pierre). Le château de Kerminaouet. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 novembre 1991, p. 12, ill.

524 LE MAITRE (Louis-Pierre). En l'absence du recteur, les vicaires s'amusent à faire tomber les murs. Disparition préméditée de l'église de Trégunc (1863). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 octobre 1991, p. 22, ill.

Voir aussi le n° 266 (outils anciens).

Trévoux (Le)

525 LE MAITRE (Louis-Pierre). Pierres de chez nous. Quand, sur la motte de Reunial, des pièces d'or séchaient sur une nappe. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 janvier 1991, p. 32, ill.

Ancien manoir sur la motte féodale de Reunial, au Trévoux.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉES

ABJEAN (Abbé), 507
ANNE DE BRETAGNE, 65, 458
ANSQUER (Anne), 472
ARNOUS-DESSAULSAYS (Amiral), 314
AUTROU (Arthur), 392

BARBIER DE LESCOET (famille), 8
BLANQUI (Louis-Auguste), 198
BOUDIN (Eugène), 375
BRIAND, sculpteur, 399
BROLEMANN (Georges Frédéric Ferdinand), 264
BULLIOUD (Antoine), 195

CASTEL (Yves-Pascal), 80
CHARLES VIII, roi de France, 65
CHARPY (Jacques), 3, 27, 59
COETLOGON (Comte de), 175
COLOMB (Christophe), 287
CONAN III, duc de Bretagne, 194
COURCY (famille DE), 90

DARJOU (Alfred), 371
DAUCHEZ (André), 378
DAVELUY (Amiral), 31
DERRIEN (saint), 516
DESHAIS, 246
DILASSER (François), 374
DRAPIER-CADEC (Léontine), 420
DUAULT (Maurice), 230
DUBILLARD (Mgr), 209
DU BREIL DE RAYS (Charles), 515
DU MAINS (famille), 90 *bis*
DU MARHALLAC'H (Mgr Auguste Félix), 219
DUPARC (Mgr), 216

ÉGAREC (saint), 233
ENTRECASTREAUX (Joseph Antoine D'), 443

FALC'HUN (François), 40, 48
FERNAN NUNEZ (famille), 174
FEUTREUN (Jean), 43
FLATRÈS (famille), 85
FLEURIOT (Léon), 157
FLOC'H (Lisette), 407
FLOC'H (Y.), 383
FRANÇOIS Ier, roi de France, 195
FRANÇOIS II, duc de Bretagne, 160
FREPPEL (Mgr), 209, 214

GOUGAY (René), 58
GOURCUFF (famille), 90
GRALL (Xavier), 418
GRAVOT (Robert), 37 *bis*, 51, 62
GRIGNION DE MONTFORT (Louis Marie), 228
GROUAZEL (Dr), 266
GUÉGUEN (famille), 88
GUILLOU (Alfred), 66, 377, 381

HENRI, dauphin de Bretagne, 166
HERCOUET, 246
HERNOT, 457
HILY (famille), 260
HUGO (Victor), 163, 443

IDRISI, 37

JACOB (Max), 417, 420, 426
JAURÈS (Jean), 180
JEANBON SAINT-ANDRÉ, 172

KERANDEL (Christophe), 502
KERSAINT (famille de), 202

LABORY (famille), 86
LA BOURDONNAYE DE MONTLUC, 474
LA FRUGLAYE (Comte de), 13
LAGADIC (Marie-Aline), 407
LA HUBAUDIÈRE, 399
LA MARCHE (Jean-François DE), 168
LAPÉROUSE, 443
LAURENT (Charles), 52, 57
LE BIHAN (famille), verriers, 394, 395, 398
LE BORGNE (Michel), 358
LE BOURHIS (Olivier), 500
LEBRETON (Louis), 47
LEMORDANT (Jean-Julien), 369
LE NOBLETZ (Michel), 226
LESCOP (François), 218
LE SCOUÉZEC (Maurice), 385
LEVOT (Prosper), 55
LOAEC (Pierre), 39, 49
LOUIS XII, roi de France, 458
LOUIS XIV, roi de France, 506
LOUIS-HÉMON (Lydia), 60
LUNAIRE (saint), 30

MADEC (René), 104
MAGON DE LA GERVAISAIS (famille), 474
MARC (roi), 327
MASSON (Émile), 50
MESCAM, 314
MICHELET (Jules), 419
MOELAN (Bernard DE), 33

NAPOLÉON III, 177, 454
NOEL (Louis), 399
NOURY (Pierre), 404
NOUVEL DE LA FLÈCHE (Mgr), 209, 214

PANTAGRUEL, 318
PAUL AURÉLIEN (saint), 236, 424
PÉRON (Pierre), 387

PEYRON (chanoine), 229
PHILIPPE, peintre, 376
PIERRE (saint), 233
POMPERY (Mme DE), 405

RACINE (François Médard), 201
REGNAULT (Jean), 393
RIVIÈRE (Klervi), 407
ROLLAND (Jean-Louis), 482
ROME, peintre, 376
RONAN (saint), 326

SAINT-POL ROUX, 414, 422
SANTIG DU, 221
SEGALEN (Auguste Pierre), 61, 63
SEGALEN (Victor), 415
SÉRUSIER (Paul), 79, 379, 382, 384
SÉVELLEC Jim-E.), 386, 389
SOUFFLET (Edmond), 57

TEXUE (Gilles DE), 445
THOMAS (Georges-Michel), 38, 41, 42, 44, 45, 46, 53, 336, 340
THOMPSON (Sydney Lough), 380
TRÉBUCHET (Jean-François), 163

VERLINGUE (Jules), 78
VILLARD (René), 414
VINCENT (Aristide), 222

WARSHAWSKY (Abel G.), 373

YAMGNANE (Kofi), 193, 443
YOUSSOUPOFF, 460.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS

ABJEAN (François), 507
ALLOUIS (Jean), 517
ANDRÉ (Bernard), 251
ARLAUX (Claire), 521
ASSOCIATION BRETONNE, 64, 485
AUBE (Patrick), 429

BADONE (Ellen), 204
BAILLEU (M.), 148
BAJON (Bernard), 413
BALEY (Jean-Jacques), 335
BARBEDOR (Isabelle), 67
BARDEL (Annie), 149, 150
BARIAT (Bruno), 12
BEAULIEU (François DE), 1, 248
BELLION (Joël), 197
BEREST (Eugène), 37 *bis*
BERRE (Hélène), 142, 369, 399
BERTHEMET (Claire), 28
BIENFAIT (Jean), 9
BIHAN (Yvon), 29
BLAVIER (Yves), 252, 253
BOUESSEL DU BOURG (Y.), 34
BOULAIRE (Alain), 200, 443
BOULARD (Jean-Claude), 269
BOZEC (André), 82
BRIARD (Jacques), 110, 126, 127
BRIGAND (Louis), 295
BRIGANT (Pierre), 178
BROUDIC (Fañch), 408, 411
BRUGÈRE (Janine), 201
BRUN (P.), 111
BUREL (Marcel) 38, 336

CABON (Joseph), 39
CALVEZ (Michel), 230
CANÉVET (Corentin), 239
CARICHOU (Christophe), 209
CARIOU (Marie-Pierre), 167, 480
CARLUER (Jean-Yves), 29
CARRÉE (André), 30
CASSARD (Jean-Christophe), 156, 245
CASTEL (Yves-Pascal), 3, 40, 41, 42, 43, 84, 168, 236, 246, 254, 347, 348, 357, 358, 390, 402, 451, 467, 473, 484, 487, 499, 502, 503, 504, 514, 516, 518, 520
CAVAREC (F.), 480
CHAPEL (Jean), 225
CHARPY (Jacques), 324, 511
CHAURIS (Louis), 13, 255, 256, 257, 359
CHAUVEAU (Catherine), 328
CHEVILLOTTE (Yves), 500, 501
CLEAC'H (Thierry), 291
C.L.M., 486
CLOAREC (J.-P.), 68
CLOITRE (Marie-Thérèse), 9, 206, 302, 444
COLLET (Daniel), 169
COLNOT (Agnès), 24
CORIOU (P.), 329, 395
CORNOU (Jakez), 221, 437, 495
COUDURIER (Louis), 431
COURCOL (L.), 276
COZ (Alain), 443
CREAC'H (Matthieu), 292
CROIX (Alain), 19, 432
CROZON (Pierre), 207, 208, 209
CUEFF (Remy), 240

DAIRE (Marie-Yvane), 103, 104, 128, 129
DANIEL (Chantal), 25, 337, 424, 432
DANIEL (Tanguy), 26, 44, 45, 337, 349, 355, 424

DAVELUY (Amiral), 31
DAVIES (Révérend), 322
DELOUCHE (Denise), 69, 370, 371, 372
DENEZ (Herle), 323, 403, 473
DESHAYES (Albert), 91, 92, 93, 94
DESPERT (Jehan), 198
DESPRIÉE (J.), 123
DESSE (Anna), 439
DESSE (René), 439
DESSE (René-Paul), 439
DEVAILLY (Guy), 210
DHOMBRES (Jean), 428
DIROU (Maurice), 414
DIROU (M.-R.), 318, 373
DIZERBO (A.-H.), 46, 174, 319
DOUGUET (Jean-François), 85, 170
DREGO (Jean), 260
DUIGOU (Serge), 86, 297, 429
DUPOUY (Auguste), 66
DUVAL (Alain), 130
DUVAL (Michel), 175, 247, 303, 445

ELÉGOET (Louis), 87, 306
EON (Emmanuelle), 270
ERLANNIG, 404
EVEILLARD (Jean-Yves), 9

FAGNEN (Claude), 20, 221
FALC'HUN (Abbé), 48
FALHUN (Saïk), 236
FAVEREAU (Francis), 409
FAVRE (Yves-Alain), 423
FÉREC (Paul), 49
FERREC (Dominique), 209, 214, 215
FICHAUT (Bernard), 24
FIÉVET (Yann), 299, 300
FILLAUT (Thierry), 309
FLATRÈS (Pierre), 410
FOUCHER (Jean), 271
FROY (Jean), 439

GALLIOU (Patrick), 5, 74, 105, 143, 144, 145, 433
GARABY (M. DE), 231
GARREC (Jean), 439
GAUDIN (Michel), 272
GESTIN (Françoise), 242
GESTIN (Jean-Pierre), 68
GIOT (Pierre-Roland), 106, 131, 132, 151
GIRAUD (Alexandre), 439
GIRAUD (J. Didier), 50
GIRAUDON (Daniel), 325
GISSEROT (Jean-Paul), 478
GLORENNEC (Hervé), 310
GOACHET (Yves), 439
GOALIC (Y.-L.), 107
GOULETQUER (Pierre), 9, 112, 113, 114, 115
GOURLAOUEN (Anne), 311
GOURLAY (Patrick), 439, 494
GOURVÈS (Danièle), 273
GOUZE (Hubert), 172
GRAMOULLÉ (Gilbert), 191
GRAVOT (Mme Robert), 51, 330
GRIDEL (Joseph-Émile), 32
GUÉGUEN (Yann), 88
GUERMEUR (Y.), 492
GUICHARD (Jean), 280
GUIDET (Thierry), 281
GUIGON (Philippe), 152, 153
GUILCHER (Mône), 320
GUILLOTEL (Hubert), 33, 194
GUILLOU (Alain), 517
GUILLOU (Anne), 519
GUILLOU (Chantal), 26
GURY (Jacques), 52, 53, 163
GUTH (Paul), 415

HALLÉGOUET (B.), 116
HALO (Charles), 224
HAMON (Jacques), 1
HANRION (Régis), 7
HASCOET (Jean-Paul), 188
HÉLIAS (Claude), 179
HÉLIAS (Pierre-Jakez), 54, 193, 324
HÉNAFF (Alain), 14
HENRY (Hélène), 416, 417
HENWOOD (Annie), 312
HENWOOD (Philipppe), 55
HERVÉ (Armelle), 301
HERVÉ (Patrick), 362
HICK (Daniel), 274
HERRY (François), 34, 157, 339
HINGUANT (S.), 116
HOUART (Valérie), 209, 216
HUART (Jacques), 209

IRIEN (Jo), 232, 233, 236, 425

JAIN (René), 439
JARRY (Paul), 480
J.G., 56
JONES (Michael), 5, 158, 366
JONIN (Bruno), 70, 182
JOSSEAUME (Michel), 90 *bis*
J.T. 71, 154

KAYSER (Olivier), 117
KEATS-ROHAN (K.S.B.), 159
KER (Gaëlle), 418
KERIVEN (Olivier), 439
KERMARREC (Marion), 35
KERMARREC (Nadine), 304
KERNEVEL (Jean), 241
KERVAREC (Dr), 506
KERVELLA (Goulc'han), 427
KULIG, 213

LAGADIC (Marie-Line), 407
LA MOTTE-ROUGE (Daniel DE), 213

LAMPLE (Bernard), 419
LAPPART (Stéphane), 180
LARNICOL (Danièle), 400
LARNICOL (Didier), 400
LAURENT (Hervé), 57
LE BALC'H (Éric), 282
LE BEL (Anne), 307
LE BERRE (Iwan), 490
LE BIHAN (Jean-Paul), 105, 107, 133, 134, 135, 146, 510
LE BŒUF (Patrick), 24
LE BORGNE (A.), 58
LEBORGNE (E.), 480
LE BOULANGER (Jean-Michel), 261
LE BRIS (Pierre), 331
LEBRUN (François), 283
LE CARDUNER (J.), 118, 119
LECLERC (Guy), 136, 364, 448, 449, 450
LE DOARÉ (Alain), 212
LE FLOC'H (Jean-Louis), 171, 217
LEFORT DES YLOUSES (Emile), 83
LE GALL (Charles), 95
LE GALL (Etienne), 513
LE GALLO (Yves), 9, 211
LE GALL-SANQUER (A.), 480
LE GOFF (J.-C.), 496
LE GOFF (Jean-Yves), 226, 284, 486
LE GOFFIC (Michel), 74, 108, 120, 121, 434
LE GRAND (Alain), 187
LE GROS (Louis), 189
LE GUENNEC (Louis), 89
LE HÉNAFF (Joseph), 439
LEJEUNE (Anne), 160
LE MAITRE (Louis-Pierre), 66, 73, 137, 138, 322, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 397, 420, 442, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 488, 489, 515, 522, 523, 524, 525.
LE MEN (Annie), 96, 139
LE MENN (Gwennole), 96, 426
LE MOIGNE (Jean-Louis), 1
LE MOING (J.-Y.), 97, 100
LE NAIL (Bernard), 164, 165, 227, 249, 285, 286, 287
LÉOPOLD (Pierre), 115
LÉOST (Alain), 209
LE PAGE (Remy), 21
LE PAPE (Sylvie), 429
LE PENSEC (Louis), 269
LE QUELLÉNEC (Jean-François), 313
LE PORTAL (Christine), 263, 398, 436
LE REST (Franck), 22
LEROUX-PAUGAM (Marguerite), 74
LE ROY (Robert), 36
LE ROY (Thierry), 181, 182
LESCOP (Jean), 475
LE STUM (Jean), 439
LE STUM (Philippe), 74, 75
LIGOU (Daniel), 172
LIRZIN (Jacques), 90, 183
LOUBOUTIN (Ronan), 439
LUCAS (Maurice), 9, 184
LUCAS (Pol), 437

M. (Cl.), 113
MALRIEU (Patrick), 407
MARC (Frère), 22, 223, 346, 353
MARÉCHAL (Michel), 59
MARINOS (A.), 108
MÉNARD (Christian), 452
MENDÈS (Charles), 213
MÉNIER (Marie-Antoinette), 314
MERDRIGNAC (Bernard), 30, 234
MILIN (Gaël), 235, 326, 327
MOALIC (Clet), 316
MONANGE (Edmond), 264
MONNIER (Jean-Laurent), 76, 77, 109, 116, 122, 123
MOREAU (Claude), 15
MOREAUX (Yolande), 481
MORIZUR (Alain), 293
MORNET (Roland), 16
MORZADEC (Hervé), 132
MOULLEC (R.), 507
MOULLEC (Valérie), 441
MOUTON (Benjamin), 74
M.T., 421
MUSSAT (Marie-Claire), 405

NASSIET (Michel), 161
NÉANT (Hubert), 185
NICOLAS (Michel), 192

OLIER (François), 265
OLLIVIER (Corentin), 221
OMNÈS (Ropartz), 88
ONNÉE (Yvan), 132

PARADES (Bernard DE), 438
PARQUIC (Anne), 199
PATERNAULT (Jacqueline), 439, 494
PELLETIER (Yannick), 8, 478
PELLIET (M.-L.), 439
PENCALET (Jean), 469
PENNEC (Alain), 9, 288
PÉRON (Françoise), 294
PÉROUAS (Louis), 228
PERRONO (Annie), 27
PESLIN (Ch.-Y.), 190
PEUZIAT (Jean-Marie), 305
PEUZIAT (Josick), 121, 305, 470, 471
PEYRONNET (Georges), 23
PHILIPPE (Joseph), 10, 124, 155, 332, 350, 439, 495
PHILIPPE (J.-P.), 472
PIBOUBÈS (Raoul), 9
PICHAVANT (René), 477

PINOT (Jean-Pierre), 17
PLAT (Laurent), 22
PLONÉIS (Jean-Marie), 98, 99, 350
PLOUZENNEC (Bruno), 219, 495
PORHEL (André), 278
POSTIC (Fañch), 266, 345
PRIGENT (Christiane), 74
PUGET (Catherine), 79

QUAGHEBEUR (J.), 162
QUEFFÉLEC (Henri), 61
QUELVEN (Marguerite), 439
QUÉMÉNER (Hervé), 193
QUÉRÉ (Gilles), 250

RAPHALEN (Daniel), 508, 509
RENIE (Corine), 280
REYDELLET (Chantal), 166, 195
REYNAUD (Gérard), 308
RIVALS (Claude), 267
R.M., 482
ROBIC (Jean-Yves), 107, 134, 135, 146, 491, 492, 510
ROGART (Vincent), 176
ROLLET (C), 317
ROTALIER (Michel DE), 90 *bis*
ROUDAUT (Arlette), 393
ROUDAUT (Fañch), 9, 229, 243
ROUÉ (D.), 496
ROUSSEL (Claude-Youenn), 406

SALANOVA (Laure), 125
SANQUER (René), 363, 512
SAULNIER (Claude), 412
SAVARY (Eugène), 479
SAVINA (M.), 494
SÉGALEN (A.-P.), 62
SÉNANT (Hervé), 344
SÉVELLEC (Joël-Jim), 386, 387, 422
SÉVEUR (Hervé), 28
SOUFFLET (Edmond), 11, 389
SOUILLET (Guy), 100
SOURNIA (J.-C.), 309
SUARÈS (André), 423

TABARLY (Éric), 280
TAILLEMITE (Étienne), 202
TANGUY (Anne-Marie), 18
TANGUY (Bernard), 9, 37, 101, 236
TANGUY (Daniel), 140
TANGUY (Jean), 9, 306
TANGUY (Marcel), 244
TANGUY (Michel), 80, 498
THÉALLET (Philippe), 186
THOMAS (Alain), 428
THOMAS (Georges-Michel), 174, 268, 440, 447
THOMIN (Jean-Pierre), 480
TINÉVEZ (J.-Y.), 492
T.L.R., 196
TRANVOUEZ (Yvon), 9
TRIPIER (Yves), 220
TROPRÈS (Catherine), 74
TURNER (Caroline), 79

VALLERIE (Yvon-Gildas), 102
VARENNE (Jean), 237
VEILLARD (J.-Y.), 81

WARREN (Henry-Bernard DE), 224

YSNEL (Frank), 203, 279

LA VIE DE LA SOCIETE

Procès-verbaux des séances et excursions

SÉANCE DU 30 JANVIER 1993

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. — Six nouveaux membres ont été admis dans la Société :

— M. Armel KERREST, maître de conférences à l'université de Bretagne occidentale, de Guilers, présenté par MM. Fañch Roudaut et Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Paul LE GOAZIOU, ancien notaire, de Carhaix, présentés par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Christian ROSPARS, aide soignant, de Quimper, présenté par les mêmes ;

— M. et Mme Michel ROULLOT, président de la Chambre régionale Bretagne-Anjou des experts spécialisés, de Quimper, présentés par Mme Hélène Galès et M. Corentin Olivier.

Nécrologie. — Le président fait part à l'assemblée du décès de Mme Yvonne Wagnon de Paris, décédée le 14 août 1992. Le président adresse les condoléances de la Société à M. Wagnon et à sa famille.

Distinction. — M. Pierre Morisset, membre de la Société archéologique, président de l'Association des amis du musée de l'école rurale de Trégarvan, chevalier dans l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Au nom de la Société, le président adresse à M. Pierre Morisset ses plus vives félicitations.

Bibliographie. — Quelques ouvrages et revues récemment reçus sont présentés : de Jean-Pierre Goubert, *Médecins d'hier, médecins d'aujourd'hui : le cas du docteur Lavergne (1736-1831)*, aux éditions Publisud ; de Daniel

Collet, *Phares du Ponant*, n° 26 de la revue *Skol Vreizh*; les *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, 1992, n° 2.

Est annoncée la parution prochaine de *Ces messieurs de Morlaix*, t. I, *Les Le Bihan*, par Hubert de Langle; *La correspondance Guillaume Lejean-Charles Alexandre*, avec introduction, annotation et index par Jean-Yves Guyomar.

Colloques, commémorations, expositions. — Du 20 au 23 mai 1993 se tiendra à Nevers le XVIIe colloque international pour l'étude de l'âge du fer.

Diverses manifestations sont organisées en 1993 pour commémorer le bicentenaire de la mort d'Armand de La Rouërie, avec un voyage aux États-Unis « sur les pas du colonel Armand », au mois d'avril.

A l'abbaye de Daoulas se tient une exposition (jusqu'au 14 mars 1993) sur Victor Segalen : Brest, Tahiti, Chine, le musée imaginaire.

Brest et la Révolution, d'après la correspondance inédite de Lemière Desplaces (1784-1798). — M. Bertrand Frélaut, président de la Société polymathique du Morbihan, a eu la bonne fortune de retrouver la correspondance adressée par François Vincent Lemière Desplaces, professeur de dessin à l'école de la marine de Brest, à son ami Jean-Baptiste Galles (1749-1801), imprimeur à Vannes entre 1784 et 1798.

Lemière Desplaces abonde en confidences et récits sur les événements des années 1784 à 1798. Il est prolixe sur sa santé, ses loisirs, ses gouaches et dessins et nous livre ses pensées sur la vie, la maladie, les femmes. Il raconte à son correspondant ses séjours à Paris où il rencontre les artistes du Salon : Van Loo, Vernet, Moreau ; mais son voyage de juillet 1789 nous vaut deux descriptions des événements parisiens qui sont de précieux tableaux sur l'état d'esprit de l'époque : il a même vu la nouvelle cocarde qui est bleu, blanc et rose...

Il se fait le chroniqueur du port de Brest, citant les mouvements des navires, le départ de La Pérouse, l'arrivée de Tippo Sahib, sultan de Mysore. C'est aussi un bon observateur des débuts de la Révolution ; il s'intéresse à la formation de la municipalité Malmanche, à l'évolution de la marine (conflit du *Majestueux*, affaire La Jaille) et aux problèmes religieux et politiques. Contrairement à Galles, il est agnostique et épicurien et se présente comme un républicain modéré, mais, comme on ne lui paie pas sa pension, il ironise sur son sort de « républiquain frugale ». Il semble assez lucide sur l'épisode girondin puis sur la Terreur : il plaint les victimes, mais ne s'étend pas trop sur les représentants Tréhouard, Bréard, ou Blad qu'il qualifie cependant d'« avorton ». Ses dernières lettres sont plus sommaires : il évoque les difficultés du ravitaillement, la cherté des vivres, sa vue qui faiblit et l'impossibilité où il est de peindre. La correspondance s'interrompt en 1798 et sa dernière lettre montre qu'il ne peut plus écrire. Son ami Galles meurt en 1801 mais sa famille, dont l'imprimerie exista à Vannes de 1670 à 1975, a pieusement conservé ces quatre-vingt-douze lettres, ce qui nous permet de garder de Desplaces le souvenir d'un « honnête homme », attachant par son goût des arts et ses qualités d'observateur de la vie brestoise sous la Révolution.

La Compagnie des paquebots à vapeur du Finistère (1839-1921). — M. Patrick Tanneau expose ensuite l'histoire de la Compagnie des paquebots à vapeur du Finistère, qu'il a reconstituée pour un mémoire de maîtrise sous la direction de M. Jean Tanguy.

Créée en avril 1839, cette compagnie de cabotage assura jusqu'en juillet 1915 un service régulier (hebdomadaire) de transport de marchandises et de passagers entre Le Havre et Morlaix, et *vice versa*.

L'initiative de sa fondation revint à un négociant morlaisien, Alexandre Étienne Tilly. Ce dernier, dès 1838, avait sollicité la participation d'Édouard Corbière (1793-1875), père du poète Tristan Corbière, à ce projet. C'est finalement É. Corbière qui fut la figure dominante de cette entreprise.

Cotée pour la première fois à la bourse du Havre dès le mois de mai 1838, la Compagnie du Finistère ne fut en fait légalement officialisée que par un acte notarié passé au Havre le 17 avril 1839. Édouard Corbière, Alexandre Tilly et Pierre Vacher (l'associé d'A. Tilly) assurèrent la direction de la susdite compagnie, qui était une société en nom collectif et en commandite. Dès ses origines, elle eut son siège social au Havre (Morlaix n'étant que le siège d'une succursale) parce que la majorité de ses actionnaires étaient havrais. Les assemblées générales de la Compagnie du Finistère ne pouvaient être tenues que dans le port normand qui, de surcroît, était et resta le port d'attache et d'armement des steamers de la Compagnie. Malgré l'installation d'É. Corbière à Morlaix en 1844, Le Havre demeura le siège de la Société.

Quelques dissensions entre Vacher et Tilly d'une part, et É. Corbière et la majorité des actionnaires d'autre part, aboutirent à la conversion de la Compagnie en société anonyme en août 1855. É. Corbière, dès lors seul directeur, occupa ce poste jusqu'à sa mort en 1875. Ses successeurs, tous havrais, furent Jøns-Auguste Broström (de 1875 à 1891), George Broström, fils du précédent (de 1891 à 1895), Charles Tricot (1895-1901), René Odinet (1901-1906) et enfin Georges Odinet, cousin du précédent (1906-1921).

Le premier steamer, le *Morlaisien* (en service de 1839 à 1867), était un navire en bois et à roues à aubes. Puis vint le *Finistère* (1846-1871), toujours à roues à aubes mais à coque en fer ; le *Morlaix* (1867-1908) en fer et à hélice, comme les suivants : le *Finistère*, deuxième du nom (1880-1912) et l'*Édouard-Corbière* (1907-1917). La longueur de ces navires varia de 45 à 52 mètres. Ils avaient une vitesse moyenne de 12 nœuds qui leur permettait de faire la traversée entre Morlaix et Le Havre en 18 à 20 heures (en janvier 1860, le *Morlaisien*, pris dans une violente tempête, mit... huit jours pour joindre les deux ports !).

Ils transportèrent jusqu'à 150 passagers par traversée (parmi lesquels de nombreux émigrants bretons et marins en transit). Ils transportèrent également des animaux vivants (bœufs, porcs, chevaux...) ainsi que les produits agricoles

bretons (notamment d'importantes quantités de beurre qui transitaient au Havre pour le Brésil). Le fret au départ du Havre se composait de produits manufacturés venant de Paris, de Rouen ou du Havre, ainsi que de produits exotiques débarqués dans ce dernier port.

Le président,
Tanguy Daniel

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1993

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1992. — Le président donne lecture aux membres présents, réunis en assemblée générale, du rapport d'activité de l'année 1992. La liste des membres, arrêtée au 31 décembre 1992, s'élève à 2 133 personnes physiques. Si l'on tient compte des institutions culturelles, associations diverses et sociétés savantes de France ou de l'étranger qui sont abonnées ou échangent leurs publications avec les nôtres, le total s'élève à 2 272. Au cours de l'année, 104 personnes ont adhéré à notre Société (74 directement, 30 en rejoignant leur conjoint déjà adhérent) et 40 nous ont quittés (démissions ou décès). Parmi les disparus, le président rappelle la personnalité de l'écrivain Henri Quéfellec, de l'historien Alain Le Grand (qui fut secrétaire de la Société archéologique), de l'ingénieur Pierre Théréné, de Mme Suzanne Ploux, ancien ministre, du docteur Alfred Quéméneur, du commandant Louis Ménès.

Les séances d'études se sont tenues régulièrement à Quimper et à Brest, mais aussi à Saint-Servais, Brennilis, Châteaulin et Crozon. Les excursions ont permis de visiter la région de Saint-Servais-Landerneau, des monts d'Arrée, de Châteaulin, de Saint-Pol-de-Léon et de la baie de Morlaix, la presqu'île de Crozon. M. A.-H. Dizerbo a organisé les activités de la Société dans la presqu'île de Crozon au cours de l'été.

Les travaux scientifiques de la Société ont été présentés en séances par Mlle Marie-Yvane Daire, M. Yves Tripier, M. Jean-Christophe Cassard, M. Jean Berthou, M. Michel Le Goffic, M. Guy Leclerc, M. A.-H. Dizerbo, M. Jean-Jacques Kerdreux, Mlle Nathalie Calvez, M. Louis Chauris et M. Daniel Collet.

La Société archéologique a publié son *Bulletin* annuel (tome CXX) et, en coédition avec le Centre de recherche bretonne et celtique de l'université de Bretagne occidentale, les actes du colloque *1491, La Bretagne, terre d'Europe.*

Le fonctionnement de la Société a été assuré grâce au dévouement constant et au travail efficace des membres du bureau, du conseil d'administration et de quelques autres personnes bénévoles : M. Daniel Collet, secrétaire général, assisté de Mlle Annie Boucher, de M. Hervé Glorennec, de M. et Mme Carval (pour l'informatique), de M. Serge Duigou (pour les relations avec la presse), du docteur Camille Goujon (pour la bibliothèque), de M. Alain Daniel

(pour l'expédition du *Bulletin*). Le conseil d'administration s'est réuni en novembre à Châteaulin.

Rapport financier. — M. Patrick Galliou, trésorier, donne ensuite lecture du compte de résultat pour l'année écoulée. Les dépenses s'étant élevées à 328 382,75 francs et les recettes à 356 688,70 francs, le solde dégage un résultat positif de 28 305,95 francs.

Le rapport d'activité et le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, sont adoptés à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de la confiance qu'elle manifeste à l'égard du bureau de la Société.

Élection au conseil d'administration. — Conformément aux statuts de la Société, il est procédé aux élections pour le renouvellement du conseil d'administration : les membres présents sont conviés à voter directement, leurs bulletins s'ajoutant à ceux des sociétaires qui ont voté par correspondance.

A l'issue du dépouillement, sont proclamés élus ou réélus : Mlle Annie Boucher, M. Alain Boulaire, Mlle Anne Brignaudy, Mme Lénaïg Carval, M. l'abbé Yves-Pascal Castel, MM. Daniel Collet, Alain Daniel, Tanguy Daniel, Auguste Dizerbo, Serge Duigou, Patrick Galliou, Hervé Glorennec, Philippe Henwood, Pierre Keraval, Philippe de Kermadec, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Guy Leclerc, M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, MM. Michel Le Goffic, Louis-Pierre Le Maître, Bernard Monot, Josick Peuziat, Bernard Tanguy.

Le conseil d'administration se réunira dans le courant du mois de mars pour élire le nouveau bureau.

II. Séance ordinaire

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. et Mme Louis QUERREC, fonctionnaire du ministère de la Santé, de Guengat, présentés par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Alain Le GRAND-VELIN, professeur, de Quimper, présenté par les mêmes.

Bibliographie. — Le président présente quelques revues publiées hors du domaine breton et récemment reçues par la Société ainsi qu'un ouvrage d'Alain Gérard et Thierry Heckmann, *Les oubliés de la guerre de Vendée*, publié par la Société d'émulation de la Vendée.

Réflexion autour des refus d'absolution et de communion dans le Finistère à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. — M. Yves Tripier, maître de conférences à la faculté de droit de Brest, fait ensuite un exposé sur des cas de refus des sacrements de pénitence et d'eucharistie par des membres du clergé du diocèse de Quimper et de Léon à l'époque de la « guerre entre l'Église et l'État », avant et après la Séparation. Il a pu relever de tels refus en 1883 à Pluguffan, en 1906 à Plozévet, Plouhinec, Plobannalec et Peumerit, motivés par des questions politiques. Les sources relatant de tels faits sont évidemment très rares et

demandent à être critiquées avec la plus grande rigueur. M. Tripier donne ensuite des explications concernant ces refus sacramentels en se référant à l'histoire (mentalité du clergé de cette époque) et à la doctrine de l'Église (canons du concile de Trente, encycliques pontificales, codes de 1917 et de 1983).

Une discussion s'engage ensuite, portant à la fois sur la difficulté de préciser l'ampleur des faits et sur la critique des sources les rapportant.

Le secrétaire,
Serge Duigou

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 27 MARS 1993

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Le nouveau bureau de la Société archéologique. — Les membres du conseil d'administration élus le 27 février dernier se sont réunis à Châteaulin le 20 mars pour désigner les membres du nouveau bureau. Ont été élus :

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Auguste Dizerbo Frère Guy Leclerc M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h M. Bernard Tanguy
Secrétaire général :	M. Daniel Collet
Secrétaires :	Mlle Anne Boucher Mlle Annie Brignaudy M. Serge Duigou M. Philippe de Kermadec
Trésorier :	M. Patrick Galliou
Trésorière adjointe :	Mme Lénaïg Carval

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

— Mme Anne-Marie LE FOURN, de Brest, présentée par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;

— Mme Jeanne LE GRAND, de Quimper, présentée par MM. Hervé Glorennec et Daniel Collet ;

— Mlle Cathy TYMEN, étudiante, de Quimper, présentée par MM. Fañch Roudaut et Jean-Yves Éveillard.

Nécrologie. — Le président fait part à l'assistance du décès de M. Pierre Le Fourn, de Brest, qui était membre de notre Société depuis 1984 et qui participait avec beaucoup d'attention à nos séances et à nos excursions. Les plus sincères condoléances de la Société archéologique sont adressées à Mme Le Fourn et à sa famille.

Stages et colloques. — Le président signale qu'un stage sur l'iconographie, ouvert à toute personne intéressée, est organisé du 6 au 8 avril prochain, à Rennes, au siège de l'Institut régional du patrimoine. Parmi les intervenants figure M. René Le Bihan, qui a l'amabilité d'abriter nos réunions brestoises dans la salle de conférence du musée dont il est le conservateur.

Les 4 et 5 juin prochains se tiendra à Locronan et Douarnenez un colloque sur « Le pays de Douarnenez de la fin du Moyen Age à nos jours ».

Vols d'objets d'art. — Le pillage du patrimoine artistique continue. L'église de Plougasnou, pourtant située en plein bourg, a été à deux reprises, récemment, la proie de malfaiteurs. En novembre 1992, ce sont des statues polychromes anciennes (une Vierge à l'Enfant, une Vierge de pitié, un saint Éloi, un saint Marc) et neuf médaillons du retable du Rosaire (daté de 1668) qui ont disparu. Dans la nuit du 23 au 24 mars, le même retable a été une nouvelle fois dégradé : les deux statues de saint Dominique et de sainte Catherine, œuvres attribuées au sculpteur Jean Bertouloux, ont été dérobées.

On ne peut évidemment qu'être révolté devant de tels actes, souhaiter que les recherches menées par la gendarmerie et les services de police judiciaire aboutissent à l'arrestation des coupables et à la récupération des objets volés, et demander une fois encore aux responsables des édifices en danger de redoubler de vigilance.

Le journal de bord d'un officier breton sur les bords du Saint-Laurent. — M. Alain Boulaire, professeur agrégé, docteur ès lettres, fait ensuite une communication très intéressante sur le journal de bord tenu en 1756 par Louis Guillaume de Parscau du Plessix, officier sur la frégate *La Sauvage*, lors d'une campagne sur le Saint-Laurent. Son auteur appartient à une famille originaire de Plouguerneau mais, bien que né à Saint-Malo, il était seigneur de Keryvon en Plounéventer, par son mariage avec une fille du bailli de la principauté de Léon à Landerneau.

Il ne s'agit pas en réalité d'un journal de bord traditionnel que tenaient les officiers de marine, notant au jour le jour le cap, les vents, les courants, les faits divers jugés intéressants, et qui, au retour, étaient lus par le conseil de marine qui en retenait les éléments extraordinaires. C'est ici plutôt un journal personnel rédigé pour l'épouse de l'auteur, ce qui le rend plus coloré, plus anecdotique que les journaux de bord habituels.

La Sauvage, qui venait d'être construite à Brest, faisait partie de l'escadre chargée de convoyer Montcalm au Canada, pour lutter contre les Anglais. Le récit de la traversée — qui, à l'aller, dura du 8 avril au 31 mai 1756 — rapporte

des événements comme la traversée du raz de Sein (en chantant le *De profundis* !), la rencontre de vaisseaux anglais au large d'Ouessant, la pêche de morues près de Terre-Neuve, la cérémonie du baptême au passage du Grand Banc, la rencontre d'un iceberg frôlé à l'embouchure du Saint-Laurent, etc.

Plus intéressantes sont les notations concernant les populations canadiennes. La vision des « sauvages » n'est pas particulièrement rousseauiste : ceux qu'il appelle « Esquimaux » sont « un peuple indomptable », barbare, cruel, farouche. Ils portent la barbe, contrairement aux autres Américains. « On les croit basques d'origine », dit-il. Les Indiens Micmacs semblent plus abordables, puisqu'ils vont jusqu'à apporter du gibier au commandant. Mais les autres « sauvages » n'ont guère grâce à ses yeux : s'ils sont excellents combattants, ils se distinguent par leur cruauté à l'égard de leurs prisonniers et sont même accusés de cannibalisme. Quant aux Québécois, ils sont jugés peu spirituels, très attachés aux biens de ce monde ; en revanche, les Québécoises sont, paraît-il, vives et intelligentes...

Louis Guillaume de Parscau ne manque pas d'humour et est fin observateur. Il a son opinion sur le Québec et sur la guerre : il ne se fait guère d'illusions sur le sort du Canada français si des mesures d'urgence ne sont pas prises. On connaît la suite.

La Sauvage revint à Brest au bout de trois mois, et Parscau poursuivit une brillante carrière, participant notamment à la guerre d'Indépendance américaine au cours de laquelle il devint membre de la Société des Cincinnati. Il mourut en 1786.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 18 AVRIL 1993

Morbihan

La journée, consacrée à une excursion à Carnac et au château de Kerguéhennec en Bignan, a été organisée par M. Erwan Le Bris du Rest.

Les alignements de Carnac. — L'excursion commence par la visite des alignements de Carnac. L'on sait que ces ensembles de pierres dressées sont situés au nord du bourg de Carnac et sont au nombre de trois : le Ménec, Kermario et Kerlescan. C'est à Kermario que l'on peut prendre une vue d'ensemble d'un alignement de plus d'un kilomètre de long, les Monuments historiques ayant élevé un bâtiment provisoire avec terrasse dominant le champ de pierres. Cette construction fait partie d'un programme de protection du site préhistorique, dégradé par le piétinement des touristes, notamment en été. L'accès des alignements est interdit par une clôture de grillages pour permettre la reconstitution du tapis végétal.

Du bâtiment de Kermario, on a donc pu observer ce millier de pierres alignées, écouter quelques explications, poser quelques questions, se procurer de la documentation proposée sur place.

Le musée de préhistoire Miln-Le Rouzic. — A Carnac même, le musée de préhistoire est présenté ensuite par son conservateur, Mlle Anne Riskine. C'est elle qui a rénové totalement ce musée qui avait été conçu selon des principes en honneur au XIXe siècle et présentait il y a quelques années un aspect désuet. Mlle Riskine a défini et mis en œuvre une muséographie nouvelle, répondant aux exigences d'aujourd'hui, aussi bien scientifiques que pédagogiques. La présentation des salles, des vitrines, des objets est particulièrement soignée et rend la visite à la fois enrichissante et agréable, sur des sujets qui peuvent parfois paraître arides.

Le château de Kerguéhennec. — Après le repas en commun pris dans un restaurant de Crach, la journée se poursuit au château de Kerguéhennec, en Bignan, propriété aujourd'hui du département du Morbihan et dont les communs sont occupés par l'Atelier régional de restauration et par un Centre d'art contemporain.

Le château lui-même est au centre d'un domaine boisé acheté au XVIIIe siècle par Hogguer, banquier suisse de la Compagnie des Indes, qui y avait fait construire en 1710, par l'architecte vannetais Olivier Delourme (1660-1729), à la place d'un manoir médiéval, un château de style classique. La propriété passa ensuite aux Rohan, puis, au XIXe siècle, au comte de Lanjuinais qui entreprit d'importantes restaurations et fit aménager le parc par les frères Bühler, paysagistes de renom. La cour d'honneur est fermée, face au château, par une grille en fer forgé portée par deux pilastres, et sur les côtés par deux pavillons de communs symétriques. L'aménagement intérieur porte manifestement la marque des transformations du XIXe siècle.

L'Atelier régional de restauration. — L'aile occidentale des communs abrite l'Atelier régional de restauration où nous accueille très aimablement Mlle Marie Pincemin, conservateur, entourée de ses collaborateurs. L'atelier, créé par l'association Buhez (association des conservateurs de musées de Bretagne), est aujourd'hui géré par une association régionale et a reçu l'agrément de la Direction des musées de France. Il est spécialisé dans la restauration des bois polychromes et utilise les techniques et les produits les plus modernes pour sauver des œuvres souvent en piteux état. Il s'agit, après une étude approfondie du matériau et des couches successives de peinture qui recouvrent la plupart des statues, de consolider l'objet et de le rendre lisible sans chercher à restituer son état originel. Ainsi se trouve préservée son histoire, élément indispensable de compréhension de toute œuvre d'art.

Le Centre d'art contemporain. — L'aile orientale des communs, ainsi que la bergerie voisine, loge le Centre d'art contemporain. En 1986, une collection de sculptures contemporaines a été réunie dans le parc par le Fonds national d'art contemporain et par le Fonds régional d'art contemporain. On peut, en se promenant, s'arrêter devant ces œuvres dispersées dans le domaine. Dans les communs, M. Zacaropoulos, directeur du Centre, nous fait les honneurs d'une

exposition commentée par de charmantes guides. Les explications suscitent des questions et des commentaires portant la marque de la surprise, de l'étonnement et de la perplexité devant des œuvres souvent déroutantes où chacun cherche à démêler la part de l'inspiration profonde et celle de la création provocatrice...

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 23 MAI 1993

Dans le pays fouesnantais

L'excursion du mois de mai, dirigée par M. Michel Le Goffic, organisée par M. Hervé Glorennec avec le concours de Mlle Anne Brignaudy et de M. Jean Varennes, a permis de découvrir une partie du pays fouesnantais à travers les communes de Gouesnac'h et de Clohars-Fouesnant.

La chapelle Saint-Cadou en Gouesnac'h. — Première étape de la matinée : la chapelle Saint-Cadou, en Gouesnac'h, présentée par M. Jean Varennes. Les parties les plus anciennes remontent au XVe siècle. A l'extérieur, plusieurs dates (1578, 1620, 1632) rappellent les différentes étapes de construction et de restauration de l'édifice. A l'intérieur, un magnifique retable du XVIIe siècle abrite les statues en bois polychrome de saint Cadou et de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

Près de la chapelle, l'oratoire renferme la statue en bois de saint Herbot. Le calvaire en pierre est couronné d'un Christ aux liens au revers et d'anges au calice. En contrebas, la fontaine complète cet ensemble plein de charme.

M. Varennes rappelle que le pardon, qui fut jadis l'occasion de concours de lutte, fut supprimé au milieu du XIXe siècle par le recteur mécontent des désordres que ces réunions engendraient ; dès lors la chapelle resta à l'abandon.

L'église Saint-Pierre de Gouesnac'h. — M. Jean Varennes présente ensuite l'église paroissiale de Gouesnac'h, édifice en grande partie du XVIIIe siècle, à l'exception du porche, daté de 1630. Elle comprend une nef de trois travées avec bas-côtés, un transept et un chœur semi-circulaire. A l'intérieur ont trouvé place des statues provenant de la chapelle Saint-Cadou : les statues de sainte Catherine d'Alexandrie (XVIIe siècle) et de sainte Marguerite (XVIIIe siècle) sont plus particulièrement appréciées.

Le clocher (1740), amorti par une flèche, est composé d'une chambre de cloches et d'une galerie classique.

Le manoir du Squividan en Clohars-Fouesnant. — Après le repas pris en commun au restaurant « Aux rives de l'Odet », tout proche, l'après-midi com-

mence par la visite du manoir du Squividan. Mme Fieux-Fié a créé en ce lieu, qui inspire la paix, un musée renfermant ses œuvres et celles du peintre Émile Simon.

Émile Simon, né à Rennes en 1890, décédé au manoir du Squividan en 1976, s'est consacré à l'étude des paysages et des scènes de genre. Ancien élève de l'atelier Cormon, il succéda à Emmanuel Fougerat à la direction de l'école des beaux-arts de Nantes.

Mme Fieux-Fié, originaire du Loiret, a été attirée dès son plus jeune âge par le portrait qu'elle étudia plus tard à l'académie Julian. C'est en 1930 que Mme Fieux rencontra Émile Simon, à Nantes. Elle devint pour un temps son élève.

Mlle Anne Brignaudy réunit devant le manoir les membres de la Société afin d'exposer les grands événements de la vie des deux peintres, puis scinde le groupe en deux afin de rendre la visite de la galerie plus agréable et de permettre à certains de faire la connaissance de Mme Fieux. C'est avec émerveillement que l'on découvre ainsi le cheminement artistique des deux maîtres, à travers la très belle qualité de ces peintures qui portent un magnifique témoignage de la vie en Bretagne, principalement des pardons, des foires, des scènes d'intérieur...

Le château de Kergos en Clohars-Fouesnant. — Une longue allée de rhododendrons mène à la propriété, située sur la rive gauche de l'Odet, de Mme de Kergos. Reçus par son fils, les participants à l'excursion visitent, sous le soleil, ce magnifique château et l'intérieur de sa chapelle. Édifié au XVIe siècle, le château a été agrandi au XIXe siècle. De l'autre côté de la cour, M. de Kergos montre avec un grand enthousiasme les plantations de son jardin botanique.

Architecture, sculpture, peinture et nature restent les maîtres mots de cette excursion du mois de mai, avec la découverte de lieux encore très préservés.

La secrétaire,
Anne Brignaudy

EXCURSION DU 27 JUIN 1993

Dans l'ouest des Côtes-d'Armor

Ce dimanche fut pour environ cent vingt personnes l'occasion d'aller découvrir quelques richesses de la bordure occidentale des Côtes-d'Armor. Les visites de la matinée furent assurées par M. Daniel Collet, celles de l'après-midi par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et par M. Bernard Tanguy.

Seigneurie et manoir de l'Étang. — Située à cheval sur les départements actuels du Finistère et des Côtes-d'Armor, la seigneurie de l'Étang était

principalement concentrée dans l'angle sud-ouest du second, en particulier autour de Trébrivan, où s'élevait le manoir. Propriété de la famille du Quélennec aux XVe et XVIe siècles, elle passa au XVIIe siècle aux Rosmadec, dont Sébastien III, gouverneur de Nantes, qui y séjournait fréquemment. En 1675, le manoir fut occupé par cinq cents hommes commandés par Du Liscoët, « digne pendant de La Fontenelle », selon la comtesse du Laz, héritière des lieux au XIXe siècle.

En 1673, les bâtiments et dépendances s'étendaient sur huit hectares, cernés de fossés, murs et barrières ; l'ensemble était entouré de bois et une métairie noble en dépendait. Des deux cents mètres de construction figurant au cadastre de 1825, il en subsiste à peine la moitié : un bâtiment d'habitation délabré en schiste et granite et deux belles arcades en granite, datés du XVIe siècle, et des communs édifiés aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les mêmes matériaux, relativement bien conservés. En arrière du bâtiment principal, on distingue sous la végétation les substructions de deux grands viviers du XVIe siècle. Au-delà se trouvent les vestiges du moulin de la métairie et son étang d'alimentation.

Église et trésor de Locarn. — L'église a été bâtie à la fin du XVIe siècle, à l'emplacement de l'ermitage d'un saint homme du nom d'Hernin (en celtique, *Hern* ou *Harn*, d'où Loc-Harn), venu d'outre-Manche mille ans plus tôt. Le principal intérêt de l'édifice réside dans sa décoration intérieure et dans le trésor.

Le vitrail du chœur (1572, partiellement restauré en 1861), représente surtout des scènes de la Passion et de la Résurrection où coexistent tradition médiévale et influence de la Renaissance ; il est encadré par un saint Hernin du XVe siècle et par une Vierge de pitié du XVIe siècle, en granit polychrome. Le croisillon nord contient quelques panneaux d'un retable en bois du XVIe siècle, d'origine flamande, et une roue de la Fortune. Le croisillon sud offre un bel ensemble de bois polychrome composé d'un retable lavallois de la fin du XVIIe siècle, surmonté d'un groupe figurant la Trinité, réalisé au siècle précédent. Le gros pilier creux du haut de la nef porte une Vierge à l'Enfant en bois peint et doré du XVIe siècle et une chaire en bois clair du XVIIIe siècle, d'une élégante sobriété.

Le trésor est un des plus intéressants de Bretagne. Il comprend un reliquaire de saint Hernin composé d'un buste (fin du XIVe - début du XVe siècle) et d'un bras (vers 1500) en argent avec parties dorées, d'une croix de procession en argent (début du XVIe siècle), d'un calice et d'une patène, également en argent, du XVIIe siècle. Ces célèbres pièces d'orfèvrerie, habituellement conservées à l'ancien presbytère, ont pu être présentées à l'église grâce à l'obligeance de M. Pinson, maire de Locarn, qui, avant les commentaires, avait souhaité la bienvenue aux visiteurs.

Saint-Servais. — Après le repas pris en commun à Locarn, M. Bernard Tanguy présente brièvement l'église de Saint-Servais. Ancienne chapelle de la trève de Burthulet, relevant de la paroisse de Duault, érigée en 1855 en église paroissiale, l'édifice fut commencé en 1510 et consacré, avec son cimetière, en 1549. Le document qui en fait état parle de la chapelle Saint-Gervais et non

Saint-Servais. En breton, on la désignait sous le nom de *Sant Jelvestr Pihan* « Saint-Sylvestre-le-Petit », pour la distinguer de la chapelle de Saint-Servais-des-Bois, dite aussi *Sant Jelvestr*, qui s'élevait autrefois à la lisière de la forêt de Duault.

La titulature de saint Servais, évêque de Tongres, mort à Maëstricht, finit par s'imposer et son pardon, célébré les 12 et 13 mai, devint un haut lieu de pèlerinage. Anatole Le Braz, dont la maison natale qui abrite aujourd'hui l'agence postale se dresse à l'est de l'édifice, rapporte que c'était, avec celui de Locronan, un pèlerinage obligatoire : quand on ne les faisait pas de son vivant, on était condamné à les faire après la mort en portant son cercueil.

Le pardon était surtout fréquenté par les Cornouaillais et les Vannetais, qui venaient invoquer le saint — saint de glace — pour la protection des semences. Formant deux clans, ils l'invoquaient tour à tour durant l'office, en entrechoquant leurs bâtons et, à l'issue des vêpres, se disputaient, en une mêlée homérique, la possession de la statue du saint. En 1855, les choses tournèrent mal : huit pompiers du service d'ordre furent blessés, dont deux sérieusement ; l'un des assaillants mourut de ses blessures. La maison de l'instituteur Le Braz fut transformée en hôpital de campagne. A la suite de ces incidents, le pardon fut interdit.

La chapelle étant fermée, M. l'abbé Y.-P. Castel en commente les parties extérieures, attirant l'attention sur le porche sud, où a été remployée une porte du XIVe siècle, et sur le chevet, objet de remaniements évidents.

Après une présentation par M. B. Tanguy de la vie et des œuvres d'Anatole Le Braz devant sa maison natale, on se dirige vers Bulat-Pestivien, en laissant sur la droite la chapelle de Burthulet.

Bulat-Pestivien. — M. B. Tanguy dresse un bref historique de la paroisse, dont le centre fut transféré en 1876 de Pestivien, autrefois siège d'une importante seigneurie, à Bulat, où se dresse l'imposante église de quarante mètres sur vingt-quatre mètres, avec une tour de trente mètres. Remontant pour ses parties les plus anciennes au XIVe siècle, l'édifice est cité en 1465 sous le nom de « Notre-Dame de Buzglat », graphie qui s'inscrit en faux contre la tradition qui prétend que le nom rappellerait l'enfant, en breton *bugel*, que la Vierge aurait accordé à un sieur de Pestivien. Grand centre de pèlerinage, le pardon de Bulat, qui durait trois jours, attirait dans les années 1860 quelque vingt-cinq mille pèlerins.

L'abbé Castel assure le commentaire, entre autres, du porche sud, de la secrétairerie et de la grande table d'offrande.

Loc-Envel. — De Bulat, on se dirige, en laissant sur la gauche l'église Saint-Blaise de Pestivien, vers Loc-Envel. Perchée sur un coteau, l'église du lieu fut le siège d'un ancien prieuré-cure de l'abbaye de Saint-Jacut à laquelle elle appartenait déjà en 1163. On y honore saint Envel, en réalité saint Gwenvel.

L'abbé Castel s'attarde aux fleurs de lis, au vitrail de saint Envel faussement désigné sous le nom de saint Armel, aux sculptures des sablières et au jubé.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Les vice-présidents,
Yves-Pascal Castel
Bernard Tanguy

EXCURSION DU 12 AOÛT 1993

Le Faou - Landévennec

L'excursion d'été a réuni cent vingt membres résidents et non résidents pour la visite du Faou et de Landévennec, organisée par M. Michel Le Goffic, avec le concours de Mme Mad Danguy des Déserts et de M. Josick Peuziat.

L'église Saint-Sauveur du Faou. — Mme Mad Danguy des Déserts, qui se passionne pour l'histoire du Faou, présente l'église paroissiale rebâtie entre 1544 (porche) et 1680 (chevet de type Beaumanoir) sur l'emplacement d'un autre édifice dont subsistent quelques vestiges : porte aux colonnes en nid d'abeilles près du porche sud, reste de sablière. Le clocher (1628-1647) est remarquable par son architecture qui comporte autant de pleins que de vides. Le mobilier, fort important, garde des pièces allant du XVIe au XIXe siècle. La cuve baptismale aux serpents se distingue par son décor original. L'arc de triomphe ouvrant sur le placître a été élevé en 1695.

Mme Danguy des Déserts présente ensuite, grâce à un excellent montage de diapositives, l'architecture civile de la ville du Faou qui a conservé un bon nombre de maisons du XVIe et du XVIIe siècle, notamment dans la Grand-Rue (aujourd'hui rue du Général-de-Gaulle) et dans la rue de Rosnoën. C'est l'occasion de rappeler que les maisons du côté ouest de la Grand-Rue ont commencé à être détruites, pour élargir la voie, en 1765, et non à l'occasion du passage de Napoléon III, en 1858, comme beaucoup le croient : celui-ci se borna à faire débloquer les crédits réclamés depuis longtemps par la municipalité pour démolir les quatre maisons en encorbellement qui subsistaient encore.

L'église Notre-Dame de Rumengol. — Dans la même commune du Faou, l'église paroissiale de Rumengol offre une grande richesse architecturale. Elle date, dans ses parties les plus anciennes, du XVe siècle. En 1748, on y ajoutait encore des éléments (transept). Le mobilier a, lui aussi, été constitué sur de longues périodes : les deux retables du transept (fin du XVIIe siècle) sont particulièrement remarquables.

L'abbaye Saint-Guénolé de Landévennec. — Après le déjeuner pris au « Restaurant de la Place », au Faou, l'excursion se poursuit à Landévennec. Sous un agréable soleil, on peut ainsi visiter l'ancienne abbatiale, dont les ruines ont été bien mises en valeur, le chantier de fouilles de l'ancien cloître, le musée, l'ancienne résidence des abbés.

L'église Notre-Dame de Landévennec. — La journée se termine par la visite de l'église paroissiale de Landévennec, ancrée dans son admirable site de l'embouchure de l'Aulne. M. A.-H. Dizerbo guide les visiteurs avec une science consommée dans cette église en grande partie du XVIIe siècle, et qui renferme en particulier quelques intéressants tableaux : une Cène provenant du réfectoire de l'ancienne abbaye (XVIIe siècle) et trois peintures sur bois du XVIe siècle ou du début du XVIIe, dont l'une représente saint Corentin et Quimper (avant l'incendie de la flèche en plomb de la cathédrale, en 1620).

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 26 SEPTEMBRE 1993

Plouguerneau

Cent trente membres de la Société ont découvert — certains pour la première fois — des aspects méconnus de ce plou- typique qu'est Plouguerneau, dont le nom évoque, en plein Léon, la Cornouailles d'outre-Manche. Sites archéologiques en cours d'exploitation, chapelles rénovées, circuits de randonnées sillonnant la commune, tout cela honore l'effort persévérant d'édiles attachés à promouvoir le patrimoine. M. Goulc'han Kervella, cheville ouvrière de cette action exemplaire comme adjoint au maire de Plouguerneau (et bien connu par ailleurs comme metteur en scène de la *Passion celtique*), a bien voulu relayer, au long de la journée, M. l'abbé Castel qui s'était chargé de l'organisation de l'excursion.

La chapelle de Prad-Paol. — Le premier arrêt a lieu à Prad-Paol, lieu nimbé du souvenir de Paul Aurélien en marche vers la pointe orientale du Léon, et où surgirent, selon sa *Vita*, trois sources sous la baguette du saint. Du moins le moine gallois les bénit-il, car la stèle de l'âge du fer témoigne d'une sacralisation antérieure du lieu. Dans le sanctuaire lui-même, un puits est creusé d'où l'eau coule vers un second bassin avant d'en alimenter, par canal souterrain, un troisième en contrebas.

Pont-Krac'h ou le pont du Diable. — De la chapelle, on descend à Pont-Krac'h. G. Kervella retrace la vie pathétique de ce pont (de l'âge du fer ou du haut Moyen Age ?) menacé de toutes parts. Assailli par les flots, transformé en digue par la vertu d'un meunier de Plouvien, quasi démoli par des pêcheurs à courte vue... Il est question, aujourd'hui, de rétablir un ouvrage unique par son ancienneté qui, jusqu'aux années de la dernière guerre, reliait Lannilis à Plouguerneau. Avant de quitter Pont-Krac'h, on a pu s'intéresser aux vestiges du moulin dont subsiste la fosse où tournait la pirouette.

Nouvelles adhésions. — A l'issue du déjeuner pris en commun au restaurant « Les Abériades » à Plouguerneau, le président présente dix-neuf demandes d'adhésion qui sont acceptées par les membres présents :

— M. Michel BEAUGÉ, retraité, de Quimper, présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. et Mme Claude CARO, expert judiciaire, de Bailly (Yvelines), présentés par les mêmes ;

— Mme Marguerite CASSARD-CARIOU, de Brasparts, présentée par Mmes Andrée Charbin et Anne Le Meur ;

— M. Jacques DENIS de Quimper, présenté par MM. Jacques et Jean Le Minor ;

— Mme Paule DIVERRÈS, retraitée du Trésor, de Brest, présentée par Mme Anne Le Meur et M. Daniel Collet ;

— M. André DOMERGUE, comptable, de Scaër, présenté par M. et Mme Jean-Louis Guillou ;

— M. Jean-Michel HARTMANN, gendarme, de Scaër, présenté par MM. Jean Guillou et Hervé Glorennec ;

— M. et Mme Jos LE BRUN, retraités, de Saint-Pol-de-Léon, présentés par M. l'abbé Yves-Pascal Castel et Mme Marie-Louise Kersébet ;

— M. Georges LE CLER, enseignant (E.R.), d'Allaire (Morbihan), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. et Mme Pierre LE ROUX, ingénieur et documentaliste, du Vésinet (Yvelines), présentés par M. et Mme Pierre-Yves Lambert ;

— Mme Yvonne MÉRER, conseillère en économie sociale familiale, de Rennes (Ille-et-Vilaine), présentée par Mme Nicole Mérer et M. Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Gérard MORIER, de Quimper, présentés par MM. Jacques et Jean Le Minor ;

— Mme Marie-Pierre QUÉFELLEC, de Quimper, présentée par M. Hervé Glorennec et Mlle Annie Boucher ;

— M. Yves QUÉFELLEC, ingénieur, de Fontenay-le-Fleury (Yvelines), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— Mme Françoise ROUCH, directeur régional des affaires sanitaires et sociales, de Châlons-sur-Marne (Marne), présentée par MM. Argouarc'h et Jean Varennes.

La chapelle Saint-Laurent. — Après le déjeuner, arrêt à la chapelle Saint-Laurent, au lieu-dit La Martyre. Au milieu du placître, une tombe occupe la place de la croix traditionnelle ; elle évoque en breton la mémoire des ancêtres (*Memor eus hon tud koz*) dont les reliques ont été recueillies sous la pierre. Sur le clocher, une inscription rappelle que, du temps d'Olivier Quentin, prêtre gouverneur en 1551, « ceste chapele [fut faite] à l'honeur de n (ot) re Dame de Pitié » dont la statue se voit dans la fontaine voisine.

Les murs de Saint-Laurent, comme ceux de Prad-Paol, ont retrouvé la blancheur chère aux anciens. Sur les lambris clairs se détachent, entre autres, les statues médiévales de Jean-Baptiste et du diacre Étienne dont le chanoine Pérennès, un peu pressé, avait fait un saint Yves, prenant les cailloux posés sur la tête du protomartyr pour le bonnet à cornes de l'avocat.

Le site archéologique de Tremenac'h. — Sommet de la journée, la visite de la nécropole médiévale de Tremenac'h récemment délivrée des sables dunaires qui l'avaient autrefois recouverte. Dès le XVIIe siècle, les nobles du Ménan quittèrent les premiers cette « plaine » devenue impropre à la culture. Le curé, mais bien plus tard, suivit, abandonnant son presbytère ensablé. Les fidèles à leur tour désertèrent l'église, après la Pâque de 1729, pour n'y plus revenir. L'enquête sur la mendicité de 1774 assure que la paroisse était alors recouverte aux deux tiers par les sables. Pour nos contemporains ne subsistaient de l'enclos perdu qu'un nom, Iliz-Koz, un mur émergeant de l'herbe rare, une croix debout sur une stèle préchrétienne, et les récits auréolés des légendes contées au coin du feu.

Or, en 1960, les affouillements destinés à la construction d'une maison attirèrent l'attention sur le caractère particulier du site. Vers 1970, des fouilles furent entreprises par le docteur Phillips, de Brest. Quelques années plus tard, l'action patiente de l'association Iliz-Koz allait en révéler bien plus, aboutissant à une présentation cohérente d'une des rares nécropoles médiévales de Basse-Bretagne. Ici, dans le cimetière, sont couchées cent dalles funéraires, certaines gravées d'épées, de lances, de croix ou de calices. En revanche, dans l'église, le vide de quarante places vient apporter un éclairage concret sur ce que l'on sait de la sépulturation en Bretagne ancienne: lors de l'exode de 1729 vers Tremenac'h-Vian (la chapelle Saint-Laurent qui servit d'église paroissiale de 1729 à 1792), alors que les familles emportent les dalles funéraires de leurs défunts, les dalles extérieures demeurent sur place. Trop anciennes pour qu'on en connaisse les propriétaires, on présume qu'elles remontent au temps, fort ancien, où ne se pratiquait pas la coutume d'inhumer la majorité des fidèles dans l'église. Ainsi, parmi ces dalles, il en est du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle.

Le désensablement récent a, en outre, permis d'étudier les fresques conservées dans la gangue de sable. G. Kervella a décrit le travail de relevage des couches successives des peintures dont les plus anciennes évoquent le XIIIe siècle.

La chapelle Saint-Michel. — Nouvelle étape à la chapelle Saint-Michel, toute proche. Le pardon qui s'achevait a permis d'admirer les « petits saints » de Plouguerneau (statuettes fixées sur une hampe et promenées en procession) et la croix de procession du XIVe siècle, en argent doré assortie d'émaux représentant les évangélistes, un des objets majeurs de l'orfèvrerie religieuse bretonne. Une reproduction d'un détail significatif, le visage du Christ, a été remise à chacun avec un extrait du texte de 1792, émouvant témoignage de l'attachement des habitants de Plouguerneau à leur croix: en effet, celle-ci leur fut restituée par des administrateurs chargés des fontes révolutionnaires « en échange de couverts, tasses, bagues et autres pièces d'argent non monnoyé du mesme poids » (Arch. dép. Loire-Atlantique, Q 505/2).

L'église du Grouanec. — Pour la dernière étape, à l'église du Grouanec, le soleil, rasant à souhait, éclaire, au porche, les armoiries des Boutteville. En 1420, Alix de Launay fit passer la seigneurie très ancienne des Coatquénan, possessionnés sur tout Plouguerneau, aux Boutteville, en voie de promotion pour avoir bien servi le duc Jean V. De ce temps date le porche, où quelque ouvrier de l'atelier du Folgoët a mis la main. Mais l'on s'interroge encore sur les curieux et fort rares quartiers en bois du couvrement qui séparent les arcs ogifs de pierre. Essoufflement des maçons ou rétablissement consécutif à l'effondrement de la voûte?

Dans l'église, coupée par l'arc diaphragme d'un clocher disparu, l'intérêt se porte essentiellement sur la statue de Notre-Dame. En pierre de kersanton, Notre-Dame de Grouanec, sur son banc, se penche vers l'arrière, comme pour s'effacer devant l'Enfant déjà grand, qui se tient debout sur le genou de sa mère. Pleine de grâce et de majesté, l'œuvre allie des traits de force d'une large ceinture de cuir aux accents subtils du modelé des plis et des festons. Œuvre magistrale peu connue, digne d'entrer dans le Musée imaginaire de la sculpture mondiale.

Plus modeste, mais instructif, sera le futur musée qui se construit, jouxtant le placître du Grouanec. Il s'attachera, justement, à présenter les aspects divers de l'art breton au temps des missions de Michel Le Nobletz et de Julien Maunoir, un art dont la commune de Plouguerneau offre un beau panorama.

Le vice-président,
Yves-Pascal Castel

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1993

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance a été tenue en deux temps : d'abord une réunion commune au Musée départemental breton, ensuite une visite, en deux groupes alternés, des archives municipales et de la cathédrale de Quimper.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. et Mme Didier BOUSSARD, réalisateur de télévision, de Paris, présentés par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— Mme Marcelle CHRISTIEN, enseignante, de Quimperlé, présentée par Mme Michèle Sanogo et M. René Le Verge ;

— M. et Mme Paul DUMAZEAU, chirurgien dentiste (E.R.), de Plougonvelin, présentés par MM. Pelois et Madec ;

— Mme Émilienne FROTEAU, retraitée, de Landerneau, présentée par Mme de Cadeville et Mlle Boucher ;

— M. Yves KERUEL, consultant en entreprise, de Verrières-le-Buisson (Essonne), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Jean LE DEZ, retraité, de Rosporden, présenté par MM. Henri Guillou et Marcel Solliec ;

— M. Jacques THOMAZI, médecin de la Marine (E.R.), chargé de mission générale d'inspection au ministère de l'Éducation nationale, présenté par M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h et par le général Jourdren.

La chapelle de Lanjulitte en Telgruc. — Alerté par M. A.-H. Dizerbo et par la presse locale sur la situation précaire de la chapelle de Lanjulitte en Telgruc, le président fait le point de la question. La chapelle, aujourd'hui en ruine, est enchâssée dans un ensemble de constructions d'exploitation agricole très rapprochées. La municipalité de Telgruc, qui pourtant a reçu une subvention départementale pour commencer la restauration de l'édifice, semble maintenant défavorable à ce projet, ainsi qu'à une protection (classement ou inscrip-

tion) qui imposerait des contraintes au voisinage. Il semble que soit envisagé un projet de destruction des vestiges qui seraient transférés en un autre lieu pour servir à la construction d'un oratoire.

L'assemblée charge le président d'adresser un courrier au maire de Telgruc pour lui demander des précisions et manifester l'intérêt que porte la Société archéologique à cette chapelle, qu'un minimum de travaux de consolidation permettrait de conserver sur son site d'origine.

Les archives municipales de Quimper. — M. Hervé Glorennec fait ensuite visiter le dépôt d'archives dont il a la responsabilité. Les archives de la ville sont conservées depuis 1991 dans l'ancienne chapelle de la Retraite, réaménagée pour recevoir des rayonnages. Elles étaient auparavant à l'étroit dans le bâtiment même de l'hôtel de ville. Le service comporte deux bureaux pour le personnel, une salle de lecture, une bibliothèque (réduite au minimum à cause des vols...). La documentation est constituée essentiellement des versements faits par les services municipaux, mais aussi des délibérations du conseil municipal, des registres de l'état civil, de documents divers comme affiches, photographies, plans, etc. Le classement répond aux normes nationales. La série W (versements contemporains classés en série continue) a été ouverte en 1960. Les archives sont accessibles à toute personne : les généalogistes constituent la très grande majorité des lecteurs.

Les travaux de Joseph Bigot à la cathédrale Saint-Corentin. — A l'occasion des grands travaux de restauration du chœur de la cathédrale, MM. Brumeaux et Le Boédec présentent l'œuvre de restauration qu'avait entreprise au siècle dernier l'architecte diocésain Joseph Bigot. L'extérieur, comme l'intérieur de l'édifice, avait alors été l'objet de ses soins. Après avoir consolidé les murs (par un système de croix en fer), il avait fait construire les deux grandes flèches entre 1854 et 1856, poser des toits en zinc en 1857, rouvrir la grande fenêtre occidentale en 1856 et remodeler le portail occidental dix ans plus tard. En même temps étaient détruites peu à peu les échoppes accolées à la cathédrale. A l'intérieur, Bigot acheva la balustrade du triforium et du transept en 1860, supprima l'escalier intérieur qui menait à l'évêché, procéda à un « débadigeonnage » général entre 1862 et 1867, transforma la tribune d'orgue en 1866, rénova les vitraux entre 1856 et 1874, restaura les tombeaux des évêques en 1873-1874 et chargea Yan' Dargent d'orner les chapelles latérales de peintures murales, entre 1870 et 1883.

Aujourd'hui, la restauration, dirigée par M. Benjamin Mouton, architecte en chef des Monuments historiques, tend à rendre à la cathédrale son aspect originel, tout en conservant, naturellement, les objets mobiliers mis en place au cours des siècles. La réouverture du chœur, objet de la première tranche de travaux, est prévue pour le 12 décembre prochain.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1993

Brest

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance se tient à la bibliothèque municipale, la salle de conférences du musée étant indisponible. Le président remercie Mme Collinot, conservateur, d'avoir bien voulu nous accueillir.

Adhésions. — Neuf nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Jean-Jacques BOUDIGOU, professeur, de Montgermont (Ille-et-Vilaine), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Maurice HASLÉ, professeur, de Brest, présenté par MM. Patrick Galliou et Bernard Tanguy ;

— Mlle Annick LAGEMANN, étudiante, de Brest, présentée par les mêmes ;

— M. Antoine ISSAVERDENS, de Paris, présenté par M. l'abbé Y.-P. Castel et M. Tanguy Daniel ;

— M. et Mme Georges LE GAC, ingénieur contrôleur de la navigation aérienne, d'Hanvec, présentés par MM. Noël Collobert et Loïc Besnard ;

— M. Yves LE GRAND, d'Itteville (Essonne), présenté par MM. Tanguy Daniel et Daniel Collet ;

— M. Jean LE GUEN, de Noailles (Oise), présenté par les mêmes ;

— Mme Marie-Thérèse QUILLIEN, assistante sociale (E.R.), d'Hanvec, présentée par MM. Noël Collobert et Loïc Besnard.

Les architectes et l'idée bretonne : 1900-1945. — Le président donne ensuite la parole à M. Daniel Le Couédic, directeur de l'Institut de géoarchitecture de l'université de Bretagne occidentale, qui fait une communication remarquée sur les archivistes et l'idée bretonne dans la première moitié du XXe siècle.

Il montre comment l'architecture a joué un rôle fondamental dans la « refondation » d'une Bretagne qui ne serait plus une Bretagne fascinée par son passé, se complaisant dans son image romantique et traditionaliste, mais au contraire une Bretagne moderne, inspirée par le renouveau du mouvement régionaliste (l'U.R.B. [Union régionaliste bretonne] fut fondée en 1896) et l'émergence même du nationalisme (le P.N.B. [Parti national breton] fut fondé en 1911).

Passant en revue personnalités, tendances, mouvements, M. Le Couédic offre un panorama de l'évolution de l'architecture de caractère breton pendant un demi-siècle, illustrant ses propos de projections de diapositives.

La communication de M. Le Couédic sera publiée dans un prochain *Bulletin*.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1993

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé sans observations.

Adhésions. — Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

— M. Gwen-Aël DE BERGEVIN, généalogiste, de Lille (Nord), présenté par MM. Loïc Boucher et Jean Quentel ;

— Mme Maryvonne JONCOUR, commerçante, de Brest, présentée par Mlle Prigent et Mme Semmler.

— Mme Michèle LEFÈVRE, de Bannalec, présentée par MM. Michel Carval et Jean-Pierre Carlois.

Nécrologie. — Le président fait part du décès de deux de nos adhérents, aux familles desquels il adresse ses plus sincères condoléances au nom de la Société archéologique.

Mlle Yvonne Le Lay, de Brest, agrégée de l'Université, ancien professeur de première supérieure au lycée de Kerichen, avait adhéré à la Société archéologique en 1968 ; après avoir participé aux voyages organisés par la Société dans les années 1970, elle s'était retirée à Landunvez, où elle portait une vive attention aux activités de l'association « De l'Aber-Ildut à l'Aber-Benoît ».

M. André Guilcher, de Brest, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur émérite de géographie littorale et d'océanographie à l'université de Bretagne occidentale, membre de notre Société depuis 1945. Après avoir enseigné aux lycées de Brest et de Nantes de 1936 à 1947, à la faculté des lettres de Nancy de 1947 à 1957, à la Sorbonne de 1957 à 1970, André Guilcher était revenu enseigner dans sa ville natale, de 1970 à 1981. Auteur de nombreux ouvrages et articles consacrés à l'océanographie et à la géomorphologie littorale et sous-marine, il avait donné à la Société archéologique en 1948-1949 un long article sur l'habitat rural à Plouvien, et en 1984, avec la collaboration de Thierry Simon, une étude sur les anciens daviers de montée des algues dans les falaises de Plougonven, du Conquet et de Ploumoguer.

Programme des séances et des excursions pour l'année 1994. — Le président fait part à l'assemblée du programme des séances et des excursions qui a été fixé par le conseil d'administration de novembre dernier. Ce programme sera distribué par écrit à tous les membres de la Société dans le *Bulletin de liaison* qui accompagnera le *Bulletin* annuel qui vient de paraître.

Bibliographie. — Le président présente les ouvrages et revues récemment reçus par la Société : tout d'abord, le tome CXXII du *Bulletin* de notre Société, beau volume de 600 pages, abondamment illustré ; *L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675*, beau livre d'Alain Croix dans l'*Histoire de la Bretagne* publiée aux

éditions Ouest-France, et qui présente avec le talent que l'on connaît à son auteur une synthèse sur le XVIe et le XVIIe siècle breton, en tenant compte des plus récentes acquisitions de l'historiographie sur cette période ; *Jean Martin, curé de Plouvellec*, toujours d'Alain Croix, dans la collection *Moi...* qu'il dirige aux éditions Apogée : il s'agit de présenter des remarques et observations en tout genre relevées dans les registres paroissiaux de toute la Bretagne, remarques et observations consignées par les curés « journalistes » de la Renaissance à la fin du XVIIe siècle ; *Des îles et des hommes. L'insularité d'aujourd'hui*, de Françoise Péron, qui donne dans ce livre de 287 pages l'essentiel de sa thèse de doctorat d'État sur Ouessant et les petites îles de l'Ouest français ; *Les quatre branches du Mabinogi et autres contes gallois du Moyen Age*, traduits du moyen gallois, présentés et annotés par Pierre-Yves Lambert ; *Dix mille marins face à l'Océan. Les populations maritimes de Dunkerque au Havre aux XVIIe et XVIIIe siècles (vers 1660-1794). Étude sociale*, thèse de doctorat d'État d'Alain Cabantous ; enfin *Les mémoires d'Europe*, le dernier ouvrage en date de Yann Brekilien, vaste fresque de l'histoire européenne.

Parmi les revues, outre notre *Bulletin*, il faut retenir les publications annuelles des autres sociétés savantes de Bretagne : les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* (un très beau volume), le bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, celui de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, celui encore de la Société archéologique du pays de Lorient ; le dernier fascicule des *Cahiers de l'Iroise* (n° 160, octobre 1993), consacré aux « maîtres de jadis » ; enfin deux revues nouvelles : *Avel Gornog*, publication annuelle de la presqu'île de Crozon, et *Ancrages*, bulletin de la Fédération régionale pour la culture maritime, dont le responsable est M. Roger Gougeon, de Brest.

Le chemin des Poissonniers. — La parole est ensuite donnée à M. Henri Guillou, professeur au collège Brizeux à Quimper, qui s'est spécialisé dans l'étude des voies antiques et qui consacre sa communication à un itinéraire appelé « chemin des Poissonniers ».

M. Guillou présente d'abord les circonstances qui l'ont amené à entreprendre des recherches sur cet itinéraire ancien, encore en place en de nombreux endroits. Une sorte de contradiction existe en effet entre certains auteurs (l'abbé H. Guirriec, Roger Hervé) qui, se référant à la tradition orale, rapportent l'existence d'une voie romaine entre Conq et Coray, et d'autres (Bizeul, Flagelle, Picquenard, etc.) qui passent sous silence cet itinéraire ; encouragé par MM. Jean-Yves Éveillard et Gilbert Le Dévendec, M. Guillou a donc essayé d'en savoir plus et expose le résultat de ses découvertes.

La première partie de l'exposé est consacrée au descriptif — illustré par une trentaine de diapositives — du chemin des Poissonniers, reconnu comme tel jusqu'à nos jours. En images, nous voyageons ainsi de Locmaria-Hent jusqu'aux abords de Coray, en passant par Coat-Culoden, Dioulan, Stang-Kerambriquen, Croazic, Saint-Guénal et Méné-Bris. Au passage, M. Guillou rapporte quelques points historiques intéressants, mais il insiste surtout sur les données topographiques de l'itinéraire (changements de direction, passages sur

les hauteurs) et sur l'interprétation de son empreinte dans le paysage (aspects rectilignes, largeur, usure, etc.)

Dans un deuxième temps, et toujours à l'aide de diapositives, M. Guillou s'applique à démontrer que la partie sud de cet itinéraire n'était pas un tronçon unique issu de Conq. Se référant à diverses sources (cadastres napoléoniens, données archéologiques et historiques), il redécouvre deux anciens chemins qu'il intègre au précédent. Le premier, qu'il suppose protohistorique, partait de Loc-Amand (en La Forêt-Fouesnant), passait par Kerstrad et La Fontaine-Blanche, puis gagnait Locmaria. Le second, jalonné d'une quinzaine de sites protohistoriques ou gallo-romains, reliait les environs de Trévignon à Dioulan (à l'ouest de Rosporden). Une troisième branche, non encore étudiée, lui semble également possible : issue des environs de Névez, elle aboutissait aussi à Dioulan.

Pour terminer, commentant quelques cartes qu'il a établies (celles des limites paroissiales et du réseau hydrographique notamment), M. Guillou propose une solution inédite à la convergence de ces différents chemins. Selon lui, il faut écarter l'hypothèse d'une voie romaine à fonction politico-militaire, mais retenir celle d'une réunion de plusieurs cheminements protohistoriques en un seul tronçon rapide, gallo-romain, de Dioulan à Coray. L'ensemble répond à une exigence économique : acheminer des denrées alimentaires (poissons, coquillages, sel, huile, vin) de la côte vers *Vorgium*. Les quelque cent kilomètres de ce réseau empruntent en effet la trajectoire la plus directe, la plus fonctionnelle (aucun besoin de pont), la plus aisée, la plus sûre (praticable par tout temps), reliant cette partie du littoral de la cité des Osismes au chef-lieu.

En conclusion, pour M. Guillou, la tradition orale ne semble pas mentir : le chemin des Poissonniers est bien un *Hent Karaes*, mais bien plus étendu qu'on ne le supposait.

De nombreux propos sont échangés à la suite de cet exposé entre divers membres de l'assemblée, prouvant que ce type de recherche passionne le public, mais soulevant aussi les problèmes très délicats que posent l'interprétation de ces itinéraires et leur datation.

Le secrétaire général,
Daniel Collet

Le président,
Tanguy Daniel

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

P.-R. GIOT. — *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1993.*

Fig. 1. — Nécropole de *Roz-an-Tremen* en Plomeur, synthèse des données sur deux îlots 25
Fig. 2. — Attache d'anse de *Saint-Vio* en Tréguennec 30
Fig. 3. — L'attache de *Saint-Vio* telle qu'elle devait être sur une puisette 31
Fig. 4. — Dalles servant de bases à des « machines à laver » traditionnelles 32
Fig. 5. — Schéma de la « machine à laver » 33
Fig. 6. — Gravures sur des rochers de Plougastel-Daoulas 35
Fig. 7. — Gravures sur des rochers de Plougastel-Daoulas 36

Notices d'archéologie finistérienne (année 1993).

Fig. 1. — Bannalec, *quartier Saint-Jacques*, empierrement du chemin 55
Fig. 2. — Briec, *Kerho*, pointe de lance à douille du type de Rosnoën 57
Fig. 3. — Crozon, *Quézédé*, stèle de l'âge du fer 58
Fig. 4. — Crozon, *Taladec'h*, monnaie byzantine 59
Fig. 5. — Dirinon, *Kervern-Mindu*, stèle de l'âge du fer 60
Fig. 6. — Elliant, *Cosquer-Ven*, haches et objets polis 62
Fig. 7. — Esquibien, *Lervily*, bague en bronze à décor moulé 63
Fig. 8. — Guilers, *Keriolet*, stèle de l'âge du fer 65
Fig. 9. — Guilers, *Saint-Fiacre*, stèle de l'âge du fer 66
Fig. 10. — Landrévarzec, *Rulazron*, perle en pierre verte 67
Fig. 11. — Lennon, *Kergonniou*, stèle janiforme 69
Fig. 12. — Lesneven, la ville vers 1682 72
Fig. 13. — Lesneven, traces d'enceintes successives 73
Fig. 14. — Mahalon, *Lezivy*, plan et coupe du souterrain de l'âge du fer 75
Fig. 15. — Mahalon, *Lezivy*, poterie décorées de La Tène ancienne ... 76
Fig. 16. — Ouessant, *Mez-Notariou*, datation des structures 78
Fig. 17. — Ouessant, *Mez-Notariou*, Us 76, base d'un tumulus de la fin de l'âge du bronze ? 79
Fig. 18. — Ouessant, *Mez-Notariou*, Us 70, zone d'activités artisanales 82
Fig. 19. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, caveau de l'âge du bronze ... 91
Fig. 20. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, plans et élévations du caveau de l'âge du bronze 93
Fig. 21. — Plouguerneau, *Ran-ar-Groaz*, vase décoré du caveau de l'âge du bronze 95

Pages

Fig. 22. — Pluguffan, *Ti-Lipic*, plan et élévations du caveau de l'âge du bronze 99
Fig. 23. — Pluguffan, *Ti-Lipic*, vase funéraire de l'âge du bronze..... 100
Fig. 24. — Plozévet, *bourg*, bronze de Constantin..... 101
Fig. 25. — Quimper, *rue de l'Églantine*, stèle de l'âge du fer..... 102
Fig. 26. — Quimper, *Le Braden IX*, position des vestiges 103
Fig. 27. — Quimper, *Le Braden IX*, foyer S6, confectionné avec des tuiles romaines..... 105
Fig. 28. — Quimper, *cathédrale*, position des vestiges 107
Fig. 29. — Quimper, *cathédrale*, sondage A ; mur en abside se glissant sous le chœur de l'église gothique 108
Fig. 30. — Quimper, *Penancreach*, plan des structures protohistoriques 112
Fig. 31. — Quimper, *Penancreach*, alignement de trous de poteaux ... 113
Fig. 32. — Quimper, *Kerdroniou*, superposition du cadastre de 1834 et des vestiges 115
Fig. 33. — Saint-Derrien, *Coat-ar-Guest*, quart de statère en or..... 117
Fig. 34. — Trégunc, *Lanvintin*, tronçon de stèle de l'âge du fer..... 119
Fig. 35. — Trégunc, *Lanvintin*, stèle hémisphérique 120
Fig. 36. — Prospection concernant le Postpaléolithique du Finistère 121
Fig. 37. — Le Postpaléolithique dans la région sud de Morlaix 123

Jean-Laurent MONNIER, Hubert MORLON, Auguste DIZERBO, Nathalie MOLINÈS. — *Présence du faciès « colombanien » (Paléolithique inférieur) à Trez-Rouz en Crozon.*

Fig. 1. — Le chopper de *Trez-Rouz* à Crozon 128
Fig. 2. — Le chopper de *Trez-Rouz* à Crozon, analyse typométrique 129

Michel LE GOFFIC. — *Le dolmen de Ti-ar-Boudiged en Brennilis.*

Fig. 1. — Localisation du dolmen de *Ti-ar-Boudiged* et des autres monuments du même type 133
Fig. 2. — Plan et coupe de *Ti-ar-Boudiged* d'après P. du Chatellier 136
Fig. 3. — Dessin et plan du dolmen par G. Toscer 137
Fig. 4. — Plan du monument avant restauration..... 139
Fig. 5. — Vue du décapage du cairn septentrional 144
Fig. 6. — Coupe transversale réalisée dans la partie septentrionale du tertre..... 145
Fig. 7. — Plan de la partie méridionale du monument..... 147
Fig. 8. — Vue, prise de l'ouest, montrant les dalles du péristalithe couchées 149
Fig. 9. — Vue en perspective, à partir du sud-ouest 151
Fig. 10. — Disque en schiste ardoisier bleu 152
Fig. 11. — Mobilier lithique..... 153
Fig. 12. — Mobilier lithique en silex 154
Fig. 13. — Mobilier lithique..... 155
Fig. 14. — Mobilier céramique 157
Fig. 15. — Vase type « Conguel supérieur » 158
Fig. 16. — Plan, coupe et élévations externes du monument après restauration 160
Fig. 17. — Vue de la partie nord du péristalithe après restauration 161
Fig. 18. — Vue de la partie sud du péristalithe après restauration 162

Pages

Jean-Yves ÉVEILLARD. — *Les têtes en pierre de Lannogat en Pouldergat et de Prat-ar-Rouz en Quimper-Penhars : deux sculptures présumées gauloises dans le sud-ouest du Finistère.*

Fig. 1. — Localisation des deux têtes en pierre 163
Fig. 2. — Pouldergat, *Lannogat*, l'oratoire 164
Fig. 3. — La stèle et la tête 164
Fig. 4. — La tête vue de face 166
Fig. 5. — Profil gauche de la tête 166
Fig. 6. — Profil droit de la tête 166
Fig. 7. — Localisation de la découverte de la tête de *Prat-ar-Rouz* ... 168
Fig. 8. — La tête vue de face 170
Fig. 9. — Quiberon, *Kerné*, stèle anthropomorphe 170
Fig. 10. — Quimper-Penhars, *Prat-ar-Rouz*, profil gauche de la tête... 171
Fig. 11. — Profil droit de la tête 172
Fig. 12. — Vue arrière de la tête 172
Fig. 13. — Sommet de la tête 172

Henri GUILLOU. — *Le chemin des Poissonniers. Considérations inédites sur un itinéraire ancien.*

Carte 1. — Itinéraire général de Conq à Coray 178-179
Carte 2. — Les sites de Dioulan et de Locmaria 182
Carte 3. — Le site antique de Rosporden 186
Carte 4. — La voie antique de Trévignon à Rosporden 188

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (années 1993-1994).

Fig. 1. — Camaret, *chapelle Notre-Dame de Rocamadour*, anges adorateurs 197
Fig. 2. — Châteaulin, *église Notre-Dame*, la tombe de Jothane de Trésiguidy, 1324 198
Fig. 3. — Châteaulin, *place du Prieuré*, inscription de 1589 201
Fig. 4. — Concarneau, *villa Ty-Mam-Doue*, vitrail de l'Annonciation 203
Fig. 5. — Concarneau, *villa Ty-Mam-Doue*, vitrail du Mariage de la Vierge, XVe siècle 204
Fig. 6. — Concarneau, *église du Saint-Cœur-de-Marie*, tour du clocher 206
Fig. 7. — Concarneau, *église du Saint-Cœur-de-Marie*, chapiteau de porte latérale 207
Fig. 8. — Crozon, *église Saint-Pierre*, anges adorateurs 208
Fig. 9. — Crozon, *église Saint-Pierre*, reliquaire de la Vraie-Croix ... 209
Fig. 10. — Plan de l'église paroissiale de Dirinon 213
Fig. 11. — Dirinon, *église Sainte-Nonne*, les engoulants de la nef 215
Fig. 12. — Dirinon, l'emplacement de la *chapelle* et de la *fontaine Sainte-Pétronille* 216
Fig. 13. — Daoulas, *manoir de Kervern-Tréanna*, porte en kersanton, XVe siècle 217
Fig. 14. — Daoulas, *église Notre-Dame*, statue de saint Jean-Baptiste, XVe siècle 218
Fig. 15. — Dirinon, *fontaine Sainte-Pétronille* 219
Fig. 16. — Névez, *église Sainte-Thumette*, autel et retable, XVIIe siècle 221
Fig. 17. — Névez, *Kerlan*, fût de croix 224
Fig. 18. — Telgruc, *enclos paroissial*, deux bas-reliefs 226

Pages

Christian MILLET, Yves-Pascal CASTEL, Michel HUON. — *Michel Le Borgne, architecte morlaisien de la Renaissance (1551-1582).*

Fig. 1. — Aire géographique de l'activité architecturale de Michel Le Borgne 229
Fig. 2. — Pleyber-Christ, *église Saint-Pierre*, volute double sur le rampant 231
Fig. 3. — Morlaix-Ploujean, plan de la *chapelle Sainte-Geneviève* ... 234
Fig. 4. — Morlaix-Ploujean, *église Notre-Dame*, lanternon sur un contrefort d'angle 235
Fig. 5. — Saint-Vougay, chapelle du *château de Kerjean* 238
Fig. 6. — Saint-Jean-du-Doigt, oratoire du cimetière..... 239
Fig. 7. — Plans de l'*oratoire de Saint-Jean-du-Doigt*, de la chapelle du *manoir de Kerlosser* en Lannéanou, du *château de Kerjean* en Saint-Vougay 241
Fig. 8. — Baies et portes dans des édifices construits par Michel Le Borgne 244

Maurice DILASSER. — *Antiquité de la petite tromenie de Locronan?*

Carte 1. — Locronan, le parcours de la tromenie 255

Laurent PLANCHAIS-LAGATU. — *Les enclaves paroissiales en Basse-Bretagne. L'exemple méconnu de Plourin-Léon et des paroisses voisines (Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré).*

Carte 1. — Limites communales d'Argol 269
Carte 2. — Limites communales du Faou 270
Carte 3. — Limites communales de Briec 271
Carte 4. — Limites communales de Saint-Jean-Trolimon..... 272
Carte 5. — Limites et enclaves paroissiales autour de Plourin..... 273
Carte 6. — Limites communales actuelles autour de Plourin..... 274
Carte 7. — Les enclaves paroissiales autour de Landunvez 276
Carte 8. — L'enclave de Costouarné 281
Carte 9. — Reconstitution « provisoire » du temporel de l'abbaye de Saint-Mathieu en Léon 284

Louis-Pierre LE MAITRE. — *Les manoirs du canton de Bannalec. 1. Melgven.*

Fig. 1. — Melgven, plan cadastral de la commune avec indication de l'emplacement des manoirs 299
Fig. 2. — *Coat-Aven*, plan cadastral de 1844 301
Fig. 3. — *Coat-Aven*, le château au temps des Billette de Villeroche 302
Fig. 4. — *Coat-Aven*, la cheminée de la grande salle (état actuel)..... 302
Fig. 5. — *Coatcanton*, plan cadastral de 1844..... 305
Fig. 6. — *Coatcanton*, vue générale du côté nord 306
Fig. 7. — *Coatcanton*, vue générale du côté sud 306
Fig. 8. — *Coatcanton*, porte du côté sud 307
Fig. 9. — *Coatcanton*, toiture du grand logis 308
Fig. 10. — *Coatforn*, porte intérieure 315
Fig. 11. — *Coatforn*, détail de la cheminée 317
Fig. 12. — *Coatforn*, blason (peint?) sur la cheminée..... 317

Pages

Fig. 13. — *Keranevel*, plan cadastral de 1844 319
Fig. 14. — *Keranevel*, le « château Saint-Georges » 320
Fig. 15. — *Kergoat*, plan cadastral de 1844 322
Fig. 16. — Moulin à papier de *Kergoat*, plan cadastral de 1844 323
Fig. 17. — *Kergoat*, blason des Kerguelen - La Villemarqué 324
Fig. 18. — Moulin de *Kergoat*, extérieur 325
Fig. 19. — Moulin de *Kergoat*, intérieur 326
Fig. 20. — *Kerozic*, plan cadastral de 1844 330
Fig. 21. — *Le Fresq*, plan cadastral de 1844 335
Fig. 22. — *Le Fresq*, porte cavalière et piétonne 336
Fig. 23. — *Le Fresq*, la chapelle 337
Fig. 24. — *Le Meros*, plan cadastral de 1844 339
Fig. 25. — *Le Meros*, la façade 340
Fig. 26. — *Minuello*, plan cadastral de 1844 343
Fig. 27. — *Minuello*, la façade 344
Fig. 28. — *Trémadur*, plan cadastral de 1844 348

Louis CHAURIS. — *Un pionnier des sciences de la Terre en Bretagne occidentale : le comte de La Fruglaye (1766-1849).*
Fig. 1. — Le comte de La Fruglaye 392

Marie-Thérèse LORAIN. — *Guillaume Lejean voyageur-cartographe.*
Fig. 1. — « L'auteur traversant la Goanta en hokoumada » 417
Fig. 2. — Itinéraires de Guillaume Lejean dans l'Empire ottoman 430
Fig. 3. — Carte de Bulgarie occidentale, par Guillaume Lejean 433

A.-H. DIZERBO. — *Les algologues finistériens du passé.*
Fig. 1. — Pierre-Louis et Hippolyte-Marie Crouan 443

Chronique de langue et de littérature bretonnes.
Carte 1. — Alternance des Plou- et de Gwi- dans les évêchés de Léon et de Tréguier 451
Fig. 1. — Blason de Juan Guas 471

Couverture, page 4. — Melgven, *église Saint-Pierre et Saint-Paul*, maîtresse vitre, tête de saint Pierre, XVIe siècle (cliché Jean-Pierre Le Bihan).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE RÉGIONALE
29380 BANNALEC

Dépôt légal 1er trimestre 1995 Directeur de la publication : Tanguy DANIEL